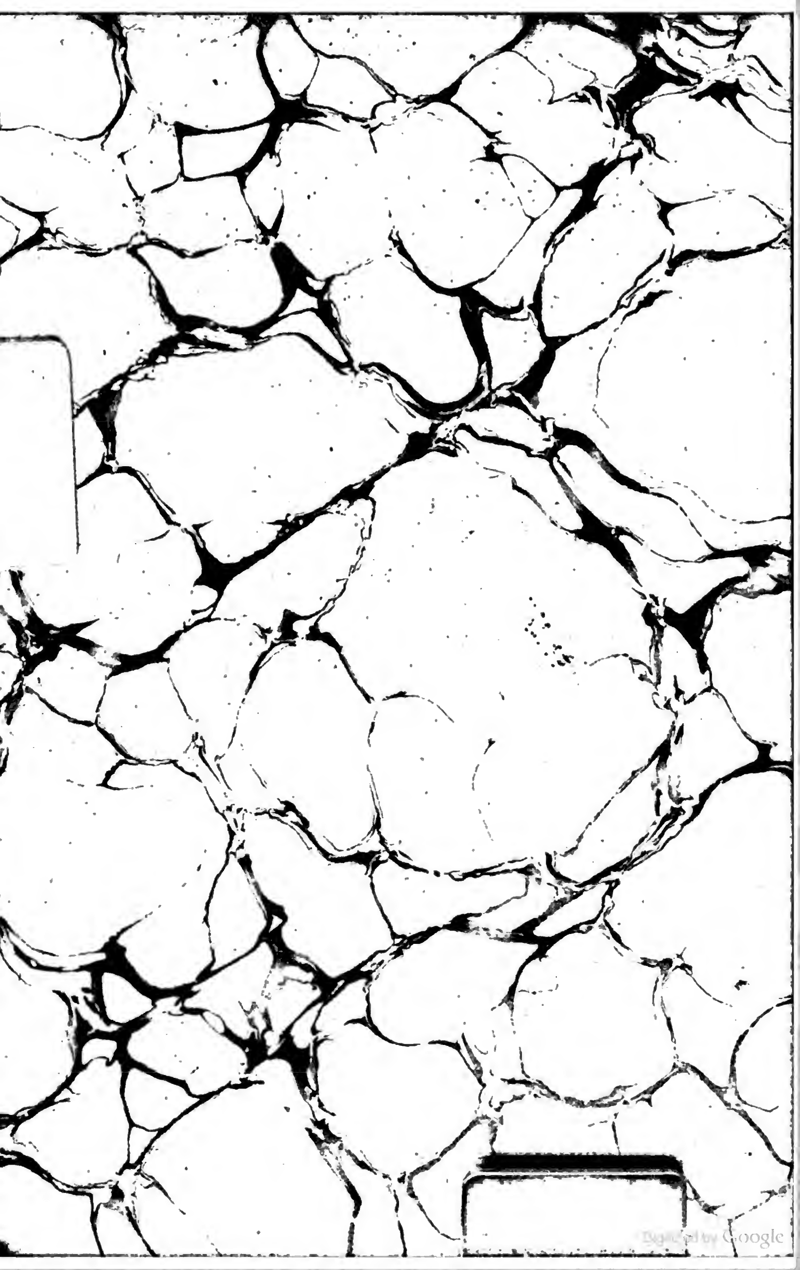
Faune populaire de la France ...

Eugène Rolland,
Henri Gaidoz





FAUNE POPULAIRE

DE

LA FRANCE

EUGÈNE ROLLAND

FAUNE POPULAIRE

DE

LA FRANCE

TOME VII

LES MAMMIFÈRES SAUVAGES, COMPLÉMENT



PARIS
CHEZ L'AUTEUR, 5, RUE DES CHANTIERS
(Ve ARRONDISSEMENT)

1906

FAUNE POPULAIRE

DE

LA FRANCE

MAMMIFÈRES SAUVAGES

---

§ **Vespertilio** (*Genre*). (Linné.) — La Chauve-Souris.

(Voyez *Faune popul.*, t. I, p. 1.)

1. — Noms de l'animal :

vespertilio, latin.
verspertilio, lat. du moyen âge, *Germania*, 1888, p. 292.
fespertilia, lat. du moyen âge, Grimm, sub verbo *fledermaus*.
avis vespertina, serotinus, serotina, l. du m. â., Goetz.
blattis, lat. du moyen âge, *Tijdsch. v. nederl. Taalk*, 1894, p. 282 et p. 287.
blacta, l. du m. â., Brito, *Synonima*, 1505.
gersa, l. du m. â., Mone, *Quellen d. teutsch. Liter.*, 1830, p. 305.
ratapennador, ancien provençal, Du Cange.
rata pénata, f., mentonais, Andrews.
rata pignata, f., niçois, Pellegrini.
rata pénada, f., Haute-Loire, Vinols.
rato pénado, f., Anduze (Gard), Viguier. — Aude, Laffage. — Gourdon (Lot), c. p. M. R. Fourès. — La Malène (Lozère), r. p. — Pézénas (Hérault), Mazuc.

roto pénado, f., Cantal, *Lo Cobreto*, 1896, p. 71.

ratou pénadou, f., Arles, Coye. *Œuvres*, Arles, 1854, p. 119.

rato panado, f., Aude, Laffage. — Lézignan (Aude), *Rev. d. langues rom.*, 1897, p. 163. — Aveyron, Mistral.

rata pénày'za, f., Pignan (Hérault), *Le félibr. latin*, 1890, p. 190.

rato pérnado, f., Lot, Mistral. — Labastide-de-Penne (Tarn-et-Gar.), c. p. M. A. Perbosc. — Tarn, *Rev. hist. du Tarn*, 1901, p. 19.

rato plénado, f., *rapatanado*, f., Aveyron, Mistral.

ra pénatt, m., La Roche-de-Rame (Hautes-Alpes), r. p.

ratapèna, masculin, Annonay (Ardèche), r. p.

ratapèna, féminin, lyonnais, Puistpelu. — Loire, Gras. — dauphinois, Charbot. — Voiron (Isère), Blanchet. — Bourgoin (Isère), r. p.

ratopéno, f., Lot, Mistral. — Dunes (Tarn-et-Gar.), r. p. — toulousain du 17e siècle, Noulet, *Œuvres* de Goudelin. — Castelnaudary, A. Fourès, *La Muso Silvestro*, p. 190.

rato pléno, f., Valréas (Vaucluse), Chastan, 5e *Flor. valréass.*, 1882, p. 83. — Aubenas (Ardèche), r. p. — Die (Drôme), Boissier. — Lot, Mistral. — Montauban, Comberouger (Tarn-et-Gar.), c. p. M. A. Perbosc.

roto pléno, f., Ardèche, r. p.

rato pérno, f., Lot, Mistral.

rată pärpänadä, f., Vinzelles (Puy-de-Dôme), Dauzat, p. 157.

rato parpanado, f., Besse, Issertaux, Estandeuil (Puy-de-D.), r. p.

rata pérpénadë, f., env. de Brioude (Haute-Loire), c. p. M. Et. Metman.

rata volanta, f., La Béroche (Cant. de Neuchâtel, Suisse), Urtel.

rata volante, f., Champagnole (Jura), c. p. M. Ed. Edmont.

rata voulante, f., Arbois (Jura), r. p.
rata voulan, f., Vaudioux (Jura), THEVENIN.
ratte volante, f., Meuse, *Bull. de la soc. des lettres de Bar-le-Duc*, 1896, p. 469.
rètte volante, f., Landremont (Meurthe), L. ADAM.
rètte voulante, f., Villeneuve-sous-Puymont (Jura), r. p. — Rochefort (Jura), c. p. M. ED. EDMONT.
ratt' oula~n', f., Péry (Suisse), c. p. M. ED. EDMONT.
vôlan rètte, f., Vosges, RICHARD, *Trad. p. de la Lorr.* 1848, p. 80.
rata vôlada, f., Thénésol (Savoie), r. p.
ratte volate, f., Jura, BEAUQUIER.
ratte voulate, f., Meuse, VARLET.
rata voulagi, f., Loire, GRAS.
rata volagi, f., lyonnais, PUITSPELU.
rate volage, f., à Lyon même, MÉNAGE, 1750; PUITSP.
rata volâza, f., env. d'Albertville (Savoie), BRACHET.
ra vourgi, masc., Serrigny (Yonne), JOSSIER.
roto oulhézo, f., Les Fourgs (Doubs), TISSOT.
rata-voulire, f., env. d'Annecy, CONST.
rato vourouiro, f., Alpes cottiennes, CHABRAND et ROCH.
ratt' ouliva, f., Sallanches (Haute-Savoie), r. p.
ratat' ouliva, f., env. d'Annecy, CONST.
ra volibý, masc., Cressier (Cant. de Neuchâtel, Suisse), URTEL.
rata-vula, f., env. d'Annecy, CONST.
rata luva, f., La Sarine (Suisse), c. p. M. ED. EDMONT.
ratt' vouluss', f., Saint-Germain-du-Bois (Saône-et-L.), c. p. M. ED. EDMONT.
ratt' voluch', f., Verdun, Châlon (Saône-et-L.), FERTIAULT.
ratt' ouluch', f., env. de Mâcon (Saône-et-L.), r. p.
ratt' voulú, f., Petit-Noir (Jura), RICHENET. — Chaussin (Jura), GROSJ. et BR.
ratt' vol'ratt', f., Verdun, Châlon (Saône-et-L.), FERTIAULT.

rata provolèta, f., district de la Glane (Suisse), c. p. M. Ed. Edmont.

souris volante, f., Lorraine, Richard, *Trad. pop. de la Lorr.*, 1848, p. 80. — Aisne, c. p. M. L. B. Riomet. — Ardennes, c. p. M. Goffart. — Bourmont (Haute-Marne), c. p. M. Ed. Edmont. — Florent (Marne), Janel. — Verrières (Marne), c. p. M. C. Heuillard.

souri voulant', f., Meuse, Varlet.

sri volan, m., Nomeny (Meurthe-et-Mos.), c. p. M. Ed. Edmont.

sri violante, f., Saint-Georges-des-Groseill. (Orne), rec. p.

souris volanne, f., Esne (près Cambrai), Boniface.

sëri volott', f., Bohain (Aisne), rec. pers.

souri volage, f., Meuse, Varlet.

souri voulange, f., env. de Bar-le-Duc, Horning (dans *Zeitsch. f. rom. Philol.*, 1892).

bô vouleu (= crapaud volant), env. de Plombières (Vosges), c. p. M. Ed. Edmont.

volan ra-bô (= rat-crapaud volant), Malmédy (Pays wallon), c. p. M. Ed. Edmont.

sori cauve, f., anc. fr., Berger de Xivrey, *Tradit. térat.*, p. 397.

cauwe soris, *cauve suriz*, anc. franç., Godefroy.

qief soris, masc., anc. fr., Marc Pol, *Voyages*, cité par God.

côf' souri, Cambrai (Nord), r. p.

chalve suris, anc. franç., Marie, *Fabl.*, XXXI, citée par God.

gaouf' souëri, *f.*, Pirou (Manche), r. p.

souris chaulve, f., anc. franç., dans Rabelais et dans La Fontaine.

chauve suriz, f., franç. du 12e s., P. Meyer (dans *Romania*, 1895, p. 164).

souris chôve, f., Aisne, c. p. M. L. B. Riomet. — Troyes, Grosley.

chôv' suzite, f., Eure-et-L., c. p. M. J. Poquet.

chôv' sourê, f., Pissy-Poville (Seine-Inf.), r. p.
chof' souri, f., Calais (Pas-de-Cal.), r. p.
sôv' souri, f., Aubigny-sur-Nère (Cher), r. p.
tchôv' suré, f., env. de Florenville (Belg.), c. p. M. Ed. Edmont.
tchaov' suru, f., Bastogne (Belgique), c. p. M. Ed. Edmont.
tchaou-suru, f., Prusse wall., c. p. M. J. Feller.
tchaou-sori, f., Liège, Verviers, Namur, c. p. M. J. Feller.
tchaou-souri, f., Ardennes belges, c. p. M. J. Feller.
chëvëssri, f., Pouilly-en-Auxois (Côte-d'Or), c. p. M. Ed. Edmont.
chôvissri, m., Gy (Haute-Saône), c. p. M. Ed. Edmont.
chôvistri, m., Autet (Haute-Saône), Godard.
chaouistri, m., env. de Saint-Jean-de-Losne (Côte-d'Or), c. p. M. Ed. Edmont.
sôvëchri, m., env. de Lucenay (S.-et-L.), c. p. M. Ed. Edm.
jôvouchri, m., env. de Mesvres (Saône-et-L.), c. p. M. Ed. Edmont.
tchové sri, masc., Damprichard (Doubs), Grammont.
tchaovèssri, m., Clerval (Doubs), r. p.
tchaovissri, m., Cubry (Doubs), r. p.
tchâvichri, m., Bournois (Doubs), Roussey.
tchëvatchri, m., Jura bernois, *Archives Suisses d. trad. pop.*, 1904, p. 51.
tchôvichri, m., Plancher-les-Mines (Haute-Saône), Poulet.
chôvouchri, m., Morvand, Chambure.
chavouachri, m., *chavosseri*, m., *chabouéchri*, m., *chavouachi*, m., *chabouéchi*, m., Yonne, Jossier.
tyavéchri, m., env. de Porrentruy (Suisse), c. p. M. Ed. Edmont.
chôfsoérin, Moreuil (Somme), Sütterlin (dans *Zeitsch f. rom. Philol.*, 1902).
chanvouèchri, m., env. de Nolay (Côte-d'Or), c. p. M. Ed. Edmont.

chôvouchi, m., Châtillon-en-Bazois (Nièvre), c. p. M. Ed. Edmont.

chavouchi, m., Saint-Martin-du-Puits (Nièvre), r. p.

savouchi, m., env. de Corbigny (Nièvre), c. p. M. Ed. Edmont.

chaotsori, m., anc. franç., P. de Changy, *Singularitez de Pline*, 1542, f[et] 48.

chaou souris, chausouris, chausoris, anc. franç., Godef.

tchaou-sori, Liège, Monseur, *Folk. wall.*, p. 11. — Herve (Belgique), *Rev. d. trad. p.*, 1902, p. 371.

cók' souôri, f., Bessin, Joret.

cók' souori, f., *cók' sououri*, f., *cók' sori*, f., Thaon (Calvados), Guerlin de Guer.

caók' souëri, f., envir. de Périers (Manche), r. p.

cok' souri, f., Haute-Normandie, Delboulle.

cok' soéri, Bairieux (Somme), Sütterlin (dans *Zeits. f. rom. Phil.*, 1902).

côk' souri, f., Beaumont-le-Roger (Eure), c. p. M. Ed. Edmont.

këk' souèré~, f., env. d'Ailly-sur-Noye (Somme), c. p. M. Ed. Edmont.

cakcheuri, cat'cheuri, Bresles (Oise), Sütterlin (dans *Zeitsch. f. rom. Phil.*, 1902).

coco suri, m., env. de Bouchain (Nord), c. p. M. Ed. Edmont.

crok' seuri, masc., Saint-Just (Oise), c. p. M. Ed. Edmont.

crok' soérije, f., Grandvilliers (Oise), Sütterlin (dans *Zeits. f. rom. Phil.*, 1902).

souri gaough', La Hague (Manche), c. p. feu J. Fleury.

tchaouttchri, m., env. de Giromagny (Terr. de Belfort), c. p. M. Ed. Edmont.

catt' souri, f., Hesdin (Pas-de-Cal.), r. p. — Saint-Pol, Verquin (Pas-de-Cal.), c. p. M. Ed. Edmont. — Quarouble (Nord), c. p. M. L. B. Riomet.

catt' séri, masc., Bernaville (Somme), c. p. M. Ed. Edmont.

catt' sëri, f., *catt' souari*, f., Somme, JOUANCOUX.
sott' souri, f., env. de Bar-sur-Aube, c. p. M. ED. EDMONT.
côd' sori, Borinage (Belgique), DEFRÉCHEUX.
keud' soritt, Mons (Belgique), DEFRÉCHEUX.
cad' suri, m., Marquay (Pas-de-Cal.), c. p. M. ED. EDMONT.
chap' sori, m., env. de Bonnières (Seine-et-Oise), c. p. M. ED. EDMONT.
tchap' sori, m., Godarville (Belg.), HAROU, *Folkl. de God.*, 1893, p. 17. — Nivelles (Belg.), c. p. M. J. FELLER.
sourik caout', f., Aire (Landes), c. p. M. L. BATCAVE.
souris gaude, f., normand, docum. de 1505, D'AVEZAC, *Rel. du voy. de Gonneville*, 1869, p. 93.
souri gôd', f., env. d'Orbec (Calvados), c. p. M. ED. EDMONT.
souori gaòd', f., Bény-Bocage (Calvados), c. p. M. ED. EDMONT.
souori gôl', f., Coutances, c. p. M. F. EMANUELLI.
chaude souris, f., anc. franç., GODEFROY. — Lusigny (Aube), c. p. M. ED. EDMONT. — Gaye (Marne), c. p. M. C. HEUILLARD.
chaode souri, f., Mayenne, DOTTIN.
souris chaude, f., Côte-du-N. — Orne. — Loire-Inf. — Ille-et-V. — Orne. — Deux-S. — Charente. — Marne. — Aube. — Aisne.
tchôd' souri, patois gaumet (Luxemb. mérid.), c. p. M. J. FELLER.
souri chaoude, f., Vendée, c. p. M. PH. TÉLOT. — Ille-et-V., DOTT. et LANG.
souri chaode, f., Guernesey, r. p.
souri chooude, f., Villiers-le-Pré (Manche), *Bull. des parl. pop.*, 1902, p. 40.
sourite chôd', f., Valençay (Indre), r. p.
côd'-côd' sori, f., Leuze (Belgique), c. p. M. ED. EDMONT.
échërchôd', f., île d'Yeu, c. p. M. ED. EDMONT.

sourits échcaouy', f., Chalosse (Landes), c. p. M. J. DE LAPOTERIE.
sourits èscaouy', f., Laluque (Landes), r. p.
sourits caouy', f., env. d'Oloron (B.-Pyr.), c. p. M. L. BATCAVE.
sourits caouh', f., env. d'Arthez (B.-Pyr.), c. p. M. L. BATCAVE.
sourits caoub', f., Montaner (B.-Pyr.), c. p. M. L. BATCAVE.
sourits caouz', f., Orthez, Pau, Morlaas (B.-Pyr.), c. p. M. L. BATCAVE.
chourriscaoud', f., *charrisclaout'*, f., béarnais, LESPY.
chirriscaoudo, f., Gascogne, MISTRAL.
charrisclaouto, f., gascon, J. NOULENS, *Flahuto gasc.*, 1897.
charrisclaoud', f., Artix (Basses-Pyr.), c. p. M. M. CAMÉLAT. — Vallée-d'Ossau (B.-P.), c. p. M. L. BATCAVE.
chérrisclaoud', f., Nay (B.-P.), c. p. M. L. BATCAVE.
bouliscaoud', f., La Teste (Gironde), MOUREAU.
bouscarido, f., Portes (Gard), r. p.
raticaldo, f., *raticaoudo*, f., Ariège, c. p. M. P. SICRE.
rétÿicaoudo, f., Saint-Girons (Ariège), r. p.
ratocallo (avec deux *l* non mouillées), f., Pamiers (Ariège), GARAUD. — Villefranche-de-Lauraguais (Hte-Gar.), c. p. M. P. FAGOT.
coch' soui, f., env. de Lillebonne (Seine-Inf.), c. p. M. ED. EDMONT.
có souri, m., Avesnes-le-Comte (Pas-de-C.), c. p. M. ED. EDMONT.
soursouri, m., Vendômois, MARTELLIÈRE.
soursouré, Meuse, VARLET.
chóch' souri, f., env. de Gien (Loiret), c. p. M. ED. EDMONT.
chausse-souris, f., anc. franç., *Gloss. de l'anc. th. franç.* — Breteau (Loiret), c. p. M. J. POQUET.
chassouri, m., Yonne, JOSSIER.
chóssouri, f., env. de Blois, THIBAULT. — E.-et-L., rec. pers.

choouss' souri, f., Fresnay-sur-Sarthe (Sarthe), rec. pers.
sóssouri, f., Romorantin, Verdes (L.-et-Ch.), r. p. — E.-et-L., r. p.
souri só, m., La Bernardière (Vendée), c. p. M. Ed. Edmont.
chën' vèri, m., Chambertin (Côte-d'Or), c. p. M. Ed. Edmont.
rota ghinra, f., canton de Montbenoît (Doubs), c. p. M. Ed. Edmont.
chovotte, f., jargon de Razey près Xertigny (Vosges), r. p.
sri (littéralement *souris*), masc., Morvand, Chambure.
tigna-huss, m., cant. d'Aucun (Htes-Pyr.), c. p. M. M. Camélat. — Nestier (Htes-Pyr.), Portes, *Fablos*, 1857, p. 57.
tigno-huss, m., Bagnères-de-Bigorre, c. p. M. J.-J. Pépouey.
tignouzèro, f., Gèdre (Htes-Pyr.), c. p. M. M. Camélat.
pissarato, f., Mussidan (Dord.), Chastenet, *Bousqueis de la Jano*, 1875, p. 5. — Saint-Ybard (Corr.), La Roche.
pissorato, f., Corrèze, Béronie. — Lot, *Bull. de la Soc. d'études du Lot*, 1877, p. 139. — Baladou (Lot), R. Fourès (dans *Annuaire*, p. 103). — Puy-de-Dôme, r. p. — Mussidan (Dordogne), *Concours phil.*, Montpellier, 1875, p. 149. — Saint-Georges-Lapouge, Monteil-le-Vicomte (Creuse), r. p.
pichorlato, f., Davignac (Corrèze), r. p.
piss' rott', f., Montluçon (Allier), rec. pers.
côt' pich' (= chaude pisse), f., Frameries (Belgique), *Armonaque borain*, 1890, p. 55.
pich' caoud', f., *mich' caoud'*, f., Mimizan (Landes), Beaurredon, 1877.
aoutri, Uchon (Saône-et-Loire), Simonet, *Vocab. du Pat. d'Uchon*, 1858.
vespertille, f., anc. franç., Godefroy. (Le mot est d'origine savante.)

2. — « Avec ta teste au cou de grue Et tes yeux de chauve-souris. » Berthaut, *Paris en vers burlesques*, 1660, p. 69.

3. — Dans beaucoup d'endroits on considère la chauve-souris comme étant aveugle.

4. — « Contre l'incontinence d'urine des enfants on emploie une infusion des excréments de la chauve-souris. » Provence, Réguis, *Mat. méd.*, p. 14.

5. — « *Il n'est ni oiseau ni chauve-souris* = Il n'est ni chair ni poisson. » Provence, Mistral. — « Es pas ni aoussél ni ratopénado. » Aude, c. p. M. P. Calmet. — « *La belette a envie de manger la chauve-souris, soit parce que c'est un oiseau, soit parce que c'est un rat.* » Proverbe flamand, J. Cats, 1661.

« Come fece il pipistrello con due donnole, l'una delle quali lo voleva ammazzare come uccello e l' altra lo voleva ammazzare come sorce, onde esso per salvarsi, disse a quella che non era uccello, ma sorce, e disse poi a questa che non era sorce, ma uccello. » Guazzo, *Dialoghi*, 1686, p. 121.

6. — « On dit des masques, qu'ils ont couru le bal la nuit en *chauve-souris*, quand ils se sont déguisés à la hâte et sans ornements, en mettant une jupe de femme attachée à leur cou, et pendante jusqu'aux genoux. » *Dict. de Trévoux*, 1752.

7. — « Pour avoir des richesses en abondance il faut couper la tête à une chauve-souris avec une pièce d'argent, la mettre dans un trou bien bouché, l'y tenir pendant trois mois et, au bout de ce temps, lui demander ce que l'on veut. » Thiers, *Traité des superst.*, 1697, t. I, p. 270.

8. — « Pour se faire aimer il faut prendre une chauve-souris, la faire brûler et en jeter le cendres sur la personne dont on veut se faire aimer. » Haute-Garonne, P. Fagot,

Folklore du Lauraguais, p. 314 ; Tarn, *Rev. hist. du Tarn*, 1901, p. 19.

9. — « Une chauve-souris volant avec insistance autour d'une maison, présage une mort prochaine dans cette maison. » Avon (Seine-et-Marne), r. p.

10. — « La chauve-souris suce le sang des personnes endormies. » Huy (Belg.), Harou (dans *Rev. des trad. p.* 1902, p. 371) ; Marne, c. p. M. E. Maussenet.

11. — Si l'on jette une chauve-souris dans le feu, elle pousse des cris affreux et profère de grosses injures. » Tarn, c. p. M. Ed. Edmont. — « Quand on la torture, elle dit : *rénègo-Diu ! rénègo-Diu !* = renie-Dieu ! renie-Dieu ! » Vence (Alpes-Marit.), c. p. M. L. Funel.

12. — « Lorsque Dieu créa l'hirondelle, le Diable créa la chauve-souris. » Canton d'Aucun (Hautes-Pyr.), c. par M. M. Camélat.

« Lorsque le Diable créa la chauve-souris, Dieu créa le grimpereau. » Gèdre (Canton de Luz, Hautes-Pyr.), c. par M. M. Camélat.

13. — « On dit en Provence que les chauves-souris sont *les mouches de l'enfer*. » Mistral.

14. — La chauve-souris surprise et effrayée a l'habitude de s'envoler en lâchant son urine.

Si elle vous pisse sur les cheveux, vous devenez teigneux ou chauve. — Si elle vous pisse dans les yeux, vous devenez aveugle. (Croyances très généralement répandues.)

« On dit d'un chauve qu'une chauve-souris lui a pissé sur la tête. » Harou, *Folk. de Godarville* (Belgique).

Si elle fait ses excréments sur la tête d'un enfant, il ne tardera pas à avoir un violent mal de tête.

Vosges, Thiriat (dans *Mélusine*, I, 453).

« *Péou ratat* (= cheveu-raté) se dit d'un homme chauve. »

Tarn-et-Gar., Cassagnou, *Fantesios*, 1856, p. 209.

15. — Les femmes qui ont la chevelure bien fournie ont une peur affreuse de la chauve-souris, parce qu'elles croient qu'elle s'y accroche et s'y entortille de manière à ne pouvoir s'en débarrasser facilement. — Les chauves-souris peuvent vous crever les yeux avec leurs ailes. (Croyances généralement répandues.)

16. — On met un chapeau au bout d'une longue perche, à la nuit tombante et on agite cette perche [1]. La chauve-souris tournoie au-dessous du chapeau, qu'on laisse tomber à un moment donné, et elle se trouve prise [2]. On lui adresse les incantations suivantes pour l'inviter à se laisser prendre :

Chauve-souris,
Passe par ici
Tu trouveras du pain chanci
Et de la galette à l'huile
Par dessous les tuiles.

Fontainebleau, r. p.

---

(1) On se sert aussi d'un fouet qu'on agite ou d'un mouchoir blanc qu'on jette en l'air. — Rémilly (Pays messin), r. p.

« J'ay veu attraper les chauve-souris avec une espée nue remuée, à l'entour de laquelle elles viennent voleter ; alors elles sont aisées à blesser et jetter par terre. »

Dan. Martin, *Parlement nouveau*, 1660, p. 567.

(2) Ou du moins on croit pouvoir la prendre.

Catt'souri, catt'souri,
Mon ami,
Si tu ne m'dis point ten nom
Je té donnerai à manger
Du lébuli [1]
Dans un' payelle treuée [2].

Warloy-Baillon (Somme), communicat. de M. H. Carnoy.

Catt' séri, catt' séri,
Rappass' par ichi,
Té donnerai ëne gatée (*jatte*) de lébuli
Din ëne payelle treuée.

Samer (P.-de-C.), c. p. M. B. de Kerhervé.

Chauve-souris,
Passe par ici,
Tu mangeras du pain moisi,
Ta galette est cuite (*bis*).

Noisy-le-Sec (Seine), rec. pers.

Cate souris, rapasse par chi,
J'té donn'rai du pain musi,
A boire, à boire
Plein t' maquoire
Cate-souris toute noire.

Verquin (Pas-de-Calais), c. par M. Ed. Edmont.

Cate-souris, rapasse par chi,
J'té barai du pain musi
Et pis cor del iau à boire
Cate souris toute noire.

Saint-Pol (Pas-de-Cal.), c. par M. Ed. Edmont.

---

(1) De la bouillie.

(2) Dans une poêle trouée.

Tchaou-souri,
Passe pour ci,
Dji t' dinrê do pouin rousti.

Laroche (Luxemb. belge), c. p. M. J. Feller.

Tchâvichri, pèsse pè chi,
T'èré di pain meûji.

Bournois (Doubs), Roussey, p. 298.

« Rato-pénado, véné léou,
Té dounaràу dé pan nouvéou;
Rato-pénado, véné ici,
Té dounaràу dé pan mouni (*variante* : béni). »

Vaucluse, c. p. M. M. Réguis.

Tchaou-sori, viné por ci,
Vos oré dé pan béni
De la main de Jésus-Christ.

Herve (Belg.), Harou (dans *Rev. d. trad. p.*, 1902, p. 371).

Chauve souris, venez par ici,
Vous arez du pain bénit.
N' allez né pas par là,
Vous arez des coups d' craïa.

Liberchies (Hainaut), Harou (dans *Rev. d. trad. p.*, 1902, p. 372).

Tchape-sori, venez ci,
Vous arez del' tarte au riz.

Harou, *Folkl. de Godarville* (Belgique).

Tchaou sori, viné ci,
Vos âré dé [pan] rosti,
Dé nokyon qu'é fouèr bon,
Po v' loumé, po v' tchâfé,
A soumî d' noss tyènî.

(= Ch. s., venez ici, vous aurez du pain rôti, un bout de chandelle qui est fort bon pour vous éclairer, pour vous chauffer à la poutre de notre étable).

Pays wallon, E. MONSEUR, *Folkl. wall.*, p. 11.

« Rato-pénado, véné ici,
Té dounarày' dé pan mouni,
Dé chinchorlo e dé candélo.
Grand merci, madamisèlo ! »

Villeneuve-les-Avignon (Gard), c. p. M. M. RÉGUIS.

Soursouris, passe par ici,
Hirondelle (1), passe par la ruelle.

Vendômois, MARTELLIÈRE.

« Hirondelle, passez par là, belle,
Pistouri, passez par ici. »

Poitiers, c. p. M. E. ERNAULT.

17. — « *Jeu de la chauve-souris.* — Six ou huit garçons se divisent en deux bandes égales; les uns se cachent et les autres les cherchent; si ces derniers en découvrent un, ils crient *trico, trica* sur un tel qui est obligé de se décacher; il est poursuivi par les chercheurs, et s'il est attrapé avant d'être revenu au poste qu'on nomme *bale*, il est obligé de porter à dos celui qui l'a pris jusqu'aux *bales*, et c'est aux autres à se cacher à leur tour. »

Valenciennes, HÉCART.

Devinette. — « Quel oysel est ce qui donne lait et sy vole en l'air ? — *C'est une chauve soiris.* » *Adevineaux amoureux*, Bruges, s. d. (vers 1484.)

(1) Le vol de la chauve-souris ressemble beaucoup à celui de l'hirondelle.

Talpa europaea. (Linné.) — La Taupe.

(*Voyez : Faune pop.*, t. I, p. 8-15).

1. Noms donnés à la Taupe :

talbus, l. du m. â., Greiz, *Spicil. vatic.*, 1838, p. 42.
darbus, lat. du m. â., docum. de 1480, Du Cange.
tulpa, l. du m. â., Graff, I, 1040.
mus caecus, lat. du moy. âge, Miller, 1880.
talpa, f., anc. provenç., Bartsch, *Chrestom.*, 1892, c. 587.
talpo, f., Dordogne. — Lot. — Aude. — Ariège. — Hérault. — Montauban.
târpa, f., env. de Bonneville (Haute-Sav.), Const.
tarpa, f., *ratëtarpa*, f., Hémérence (Suisse), Levallaz.
tarpe, f., ancien franç., *La Pleure-Chante*, publ. par H. Monin, 1834, p. 6.
tarpi, m., env. de Porrentruy (Suisse), c. p. M. Ed. Edmont.
tarpî, f., env. de Belfort, *Revue d'Alsace*, 1887, p. 559.
turpe, f., anc. franç., Caumont, *Voyage d'oultremer*, publ. par La Grange, 1858, p. 192.
taoupa, f., Montpellier. — Le Vigan (Gard).
taoupo, f., provenç. mod. — languedoc. — Hautes-Pyr. — Béarn. — limousin. — Creuse. — Cantal.
taoup', f., Basses-Pyr. — Landes. — Gironde. — Vendée. — Ille-et-V. — Calvad. — Manche.
taóp', f., Montmartin (Manche), *Annales de Bret.*, 1894, p. 94. — Guernesey, r. p. — Avon (Seine-et-M.), r. p. — Couptrain (Mayenne), c. p. M. Ed. Edmont.
täóp', f., Pirou (Manche), r. p.
téóp', f., Clisson (Loire-Inf.), c. p. M. Ed. Edmont.
tooupo, f., Monteil-au-Vicomte (Creuse), r. p.
tâpa, f., Vaudioux (Jura), Thevenin.
toùpä, f., Vinzelles (Puy-de-D.), Dauzat, p. 123.

tòpo, f., Issertaux, Estandeuil (Puy-de-D.), r. p.
tòp', f., Verdes (Loir-et-Cher), rec. pers.
teup', f., *tèp'*, f., Pierrefonds (Oise), rec. pers. — env. de Beauvais, c. p. M. Ed. Edmont. — Thiérache (Aisne), c. par M. L.-B. Riomet.—Aubenton (Aisne), c. p. M. Ed. Edmont. — Acheux, Picquigny, Poix (Somme), c. p. M. Ed. Edmont. — Samer (P.-de-C.), c. p. M. B. de Kerhervé.
tòpètt', f., Fougerolles-du-Plessis (Mayenne), rec. pers.
taoupatt, m., Bagnères-de-Bigorre, c. p. M. J.-J. Pépouey. Béarnais, Lespy. (Variante augmentative et péjorative de *taoupo*.)
taouha, f., Arrens (H^tes^-Pyr.), c. par M. M. Camélat. — Arros (Basses-Pyr.), c. par M. M. Camélat. (Cette forme est un compromis entre *taoupa* et *bouha*.)
pètass', f., jargon de Razey près Xertigny (Vosges), rec. p.
darbon, m., anc. provenç., A. Thomas, *Notes de lex. franç.*, 1893, p. 12. — dauphinois anc. et mod., Devaux, p. 395. — Thénésol (Savoie), r. p. — Ferrières (Allier), Encise, *Pat. de F.*, 1895. — lyonnais, forézien, Gras. — Vercel (Doubs), c. p. M. Ed. Edmont.
darboun, m., Bouches-du-Rh., Mar. Girard, *La Crau*, 1894, p. 234. — Bruis (Hautes-Alpes), *Soc. d'études des Hautes-Alpes*, 1884, p. 335.— Forcalquier, c. p. M. E. Plauchud.
dèrboun, m., Vallées vaudoises, Morosi.
dèrbon, m., Dompierre (Suisse), Gauchat. — Env. de Montbenoît (Doubs), c. p. M. Ed. Edmont.
darbou, m., Haute-Loire, Vinols; Moussier. — Apt (Vaucluse), Colignon, *Flore d'Apt*, 1865.
dorbou, m., Annonay (Ardèche), r. p.
drabon, m., env. d'Albertville (Sav.), Const. — Voiron (Isère), Blanchet. — Loire, Gras.
dèrban, m., canton de Neuchatel (Suisse), c. p. M. Ed. Edmont.

tharbon (av. *th* angl.), m., dauphin., DEVAUX. — Jujurieux (Ain), PHILIPON. — env. d'Annecy et de Chambéry, CONST.

jarbon, m., *zarbon*, m., dauphinois, DEVAUX.

narboun, m., niçois, PELLEGRINI.

drèvî, m., Damprichard (Doubs), GRAMMONT.

vârpa, f., env. de Saint-Jean-de-Maur. (Sav.). CONST.

vorpa, f., Albertville (Savoie), CONST.

bousson (1), m., Bournois (Doubs), ROUSSEY.

boussâ, m., Clerval (Doubs), rec. p.

boussò, m., Montbozon (Hte-Saône), c. p. M. ED. EDMONT. — Cubry (Doubs), r. p.

boussenie, Courroux (Suisse romande), RASPIELER, *Les paniers*, 1849, p. 62.

bouhoun, m., *bouhou˜*, m., Gers, rec. pers. — Landes, DAUGÉ, *Flous de Lane*, 1901, p. 195. — Habas (Landes), GASSIAT.

bohoo, m., anc. béarnais, LESPY.

bouhou, m., Geu, Villelongue (Htes-Pyr.), c. par M. M. CAMÉLAT. — Bagnères-de-Bigorre, DEJEANNE, *Caucos fablos*, Bagnères, 1886. — béarn., LESPY.

bouha, f., Orignac (Htes-Pyr.), c. par M. M. CAMÉLAT.

bouho, f., Saint-Girons (Ariège), r. p.

bouh', f., Landes, FOIX, 1902, p. 65.

bousstreu, m., Les Franches-Montagnes (Suisse), c. p. M. ED. EDMONT.

boussreu, m., Courrendlin (Suisse), c. p. M. ED. EDMONT.

boussrò, m., Villersexel (Haute-Saône), c. p. M. ED. EDMONT.

fougnan (2), m., Namur, NIED. — Saint-Hubert (Belgique),

---

(1) Du mot *bosser* soulever la terre. — « *La taupe a bossé.* » CL. GAUCHET, *Plais. des ch.*, 1583, éd. Blanchem., p. 122.

(2) « *Fougner* signifie *remuer la terre, fouiller la terre.* » Valenciennes HÉCART ; Chenay (Marne), c. p. M. E. Maussenet.

P. Marchot, *Pat. de St-Hub.*, 1890, p. 33. — Longwy (Meurthe-et-M.), c. p. M. Ed. Edmont.

fouiyan, m., Colombey-les-Belles (Meurthe), c. p. M. Ed. Edmont.

fouyan, m., Chattancourt (Meuse), Varlet. — Toul, c. p. M. Ed. Edmont. — Chiny (Luxemb. belge), c. p. M. J. Feller.

fòyan, m., Liège, Verviers, c. p., M. J. Feller.

feuyan, m., Frize (Vosges), c. p. M. Ed. Edmont.

fouant, m., anc. fr., Godefroy.

fouan (1), m., Pas-de-Calais, Lecesne. — Douai, Escallier, *Rem.* — Bavay (Nord), r. p. — Bohain (Aisne), r. p. — Lille, Debuire.

fuan, m., env. de Spincourt (Meuse), c. p. M. Ed. Edmont.

fyan, m., Senones, Le Thillot (Vosges), c. p. M. Ed. Edmont. — Offroicourt (Vosges), Haillant, *Flore des Vosges*, 1886.

feüyan, m., La Poutroye (Alsace), Simon.

feuya, m., env. de Bruyères (Vosges), c. p. M. Ed. Edmont.

fouyon, m., Durbuy (Luxembourg belge), c. p. M. Ed. Edmont. — Peuvillers (Meuse), Varlet.

fòyon, m., Renwez (Ardennes), c. p. M. Ed. Edmont. — Bouillon (Luxembourg belge), c. p. M. Ed. Edmont. — Malmédy (Prusse wallonne), Zeliqzon.

fouyin, m., Etain (Meuse), c. p. M. Ed. Edmont.

fouin, m., Sains-Richaumont (Aisne), c. p. M. Ed. Edmont. — Nord du départ. de l'Aisne, c. p. M. L. B. Riomet.

rato, f., Vaucluse, c. p. M. M. Réguis.

mulò (2), m., Hesdin (Pas-de-Cal.), rec. p.

---

(1) « *Fouanner* = fouiller la terre, en parlant de la taupe; *fouannage*, m. = le travail de la taupe qui a fouillé. » Saint-Pol (Pas-de-C.), c. p. M. Ed. Edmont.

(2) On lit dans Diez, *Anc. gloss. rom.*, 1870 : « *Talpae, muli qui terram fondunt.* »

mutaray', m., *mutarèy'*, m., Meuse, LABOURASSE. (Confusion avec le nom de la taupinière.)
montrëgni, m., env. de Belfort, LIBLIN, *Glossogr. des patois d'Alsace*. (Confusion avec le nom de la taupinière.)
motrigni, m., Giromagny (Territ. de Belfort), c. p. M. ED. EDMONT.
dourmi-ouso, f., provençal mod., RÉGUIS.
dourmioué, Bouches-du-Rh., VILL. [La taupe avec ses tout petits yeux semble dormir.]
muss-gàmbilétt, m., béarnais, LESPY.
ratairol, m., anc. provençal, RAYNOUARD, sub verbo *abellucar*.

2. — Le monticule élevé par les taupes est appelé :

taupia, lat. du moy. âge, DU CANGE.
tolpinado, f., Saint-Alvère (Dordogne), c. par M. R. FOURÈS.
talpinièro, f., Montauban (Tarn-et-Gar.), c. p. M. A. PERBOSC. — Haute-Gar., c. p. M. P. FAGOT
tolpognièro, f., Gourdon (Lot), c. par M. R. FOURÈS.
tôpinère, f., Maillezais (Vendée), c. p. M. PH. TELOT.
tooupiéro, f., Corrèze, BÉRONIE.
taoupinéy'r', f., La Teste (Gironde), MOUREAU.
taôpinîr', f., Piron (Manche), rec. pers.
tooupado, f., Sardent (Creuse), *Rev. d. langues rom*, 1879, p. 106. — Saint-Georges-Lapouge (Creuse), rec. pers.
taoupad', f., béarnais, LESPY.
tôpado, f., Monteil-au-Vicomte (Creuse), rec. pers.
taoupatèro, f., Bagnères-de-Bigorre, c. p. M. J.-J. PÉPOUEY.
tapouéro, f., ouest du dép. du Lot-et-Gar., DARDY, II, 58.
tapouéyr', f., Landes, FOIX, 1902, p. 75.
tôpière, f., Langres, MULSON. — Dijon, CUNISSET. — Eure-et-L., c. p. M. J. POQUET. — Chaussin (Jura), GROSJ. — Chenay (Marne), c. p. M. E. MAUSSENET.
tëpiér', f., Somme, LEDIEU.

töpéro, f., Issertaux (Puy-de-D.), r. p.
töpér', f., Forêt-de-Clairvaux (Aube), BAUDOUIN. — Petit-Noir (Jura), RICHENET. — Nuits (Côte-d'Or), PH. GARNIER. — Velorcey (Haute-Saône), r. p.
taupine, f., français, L. LIGER, *Jardinier fleuriste*, 1718, t. I, p. 37. — Centre, Jaubert.
taupinée, f., français, LA FONTAINE, *Fables*, VIII, 9.
tôpasse, f., L'Isle-Jourdain (Vienne), LALANNE.
tôtatèr', masc., Fougerolles-du-Plessis (Mayenne), r. p.
darbounièro, f., provenç., PELLAS, 1723. — Forcalquier, c. p. M. E. PLAUCHUD.
darbounèy're, f., Bagnard (Valais), CORNU. — Haute-Loire, VINOLS.
tharbonyère, f. (avec *th* angl. doux), Jujurieux (Ain), PHILIPON.
darboniri, f., Saint-Genis-les-Ollières (Lyonnais), *Revue des patois*, 1888, p. 212.
darbonire, f., *darbounire*, f., *drabouënire*, f., *drabounire*, f., *tharbonire* (avec *th* angl.), f., Savoie et Haute-Sav., CONST.
darboni, m., lyonnais, PUITSPELU.
darbougni, m., Thénésol (Savoie), rec. pers.
darboussièro, f., Var, AVRIL.
mutte, f., Peuvillers, Chattancourt (Meuse), VARLET.
fouagnère, f., Quarouble (Nord), c. p. M. L.-B. RIOMET.
mutarière, f., Meuse, *Bull. de la Soc. des Lettres de Bar-le-Duc*, 1896, p. 479.
mutaràyère, f., Meuse, LABOURASSE.
montrenière, f., envir. des Belfort, LIBLIN, *Glossogr. des pat. d'Alsace.*
moutrigni, f., env. de Belfort, VAUTHERIN.
montreni, m., Courroux (Suisse), RASPIELER, *Les Paniers*, 1849, p. 62.
mutigni, m., franc-comtois, BULLET, 1754, III, 2e p., p. 178.

mouträy' f., Rémilly (Pays messin), r. p.
moutîre, f., Les Fourgs (Doubs), Tissot. — Vaudioux (Jura), Thevenin.
mutré, m., La Bresse (Vosges), c. par M. l'abbé Hingre.
muturle, f., *mustierne*, f., *mutelote*, f., anc. franç. du nord-est, Godefroy.
mitérnan, m., Dagny-Lambercy (Aisne), c. p. M. L.-B. Riomet.
mutérne, f., Valenciennes, Hécart. — Hesdin (Pas-de-Cal.), rec. pers. — Saint-Pol (Pas-de-C.), c. p. M. Ed. Edmont. — picard, Jouancoux. — Aisne, Brayer.
mutiérne, f., Valenciennes, Hécart. — Hainaut, Sigart.
moüy', f., Chattancourt (Meuse), Varlet.
mòyine, f., Chiny (Luxembourg belge), c. p. M. J. Feller.
mon-nîre, f., Bournois (Doubs), Roussey. — Clerval (Doubs), rec. p.
mouliné, fém., env. de Mouzon (Ardennes), c. p. M. N. Goffart.
moliné, m., envir. de Charleville (Ardennes), *Feuille du Cultivateur*, 22 nivôse, an IV.
mofioul', f., Lierneux (Province de Liège) et Malmédy (Prusse wallonne), Body.
butereau, m., français, *L'Année champêtre*, 1769, I, p. 104.
bouté, fém., env. de Poitiers, Lalanne.
buti, fém., Montcontour (Vienne), Lalanne.
bouhé, m., *bouhelèr'*, f.. *bouhemèr'*, f., *bouhèr'*, f., Landes, Foix, 1902, p. 65.
bouhèr', f., *bouhoèr'*, f., *bouhatèr'*, f., *taoupièr'*, f., béarnais, Lespy.
bouhouèra, f., Argelès (H.-Pyr.), c. p. M. P. Tarissan.
estoquée, f., wallon, *Wallonia*, 1901, p. 174.
froumouhe, f., Verviers, Body. [Le dessus d'une taupinière ressemble à une fourmilière.]
frumouche, f., *frimouche*, f., Namur, Nied.

foumouhe, f., *foumoû*, f., Liège, c. p. M. J. Feller.
tabourè, m., Pouzauges (Vendée), *Usages locaux du cant. de Pouzauges*, 1856.
pènèrèz', f., jargon de Razey près Xertigny (Vosges), rec. p.

3. — Prendre les taupes ou détruire les taupinières se dit :

estaupiner, anc. franç., Godefroy.
étópá, Maillezais (Vendée), c. p. M. Ph. Telot.
tauper, St-Georges-des-Groseilliers (Orne), rec. p. — Saint-Pol (Pas-de-C.), c. p. M. Ed. Edmont.
dédarbounà, Bonneville (Haute-Sav.), Const.

« Le travail du preneur de taupes s'appelle *le taupage.* » Saint-Pol (Pas-de-C.), c. p. M. Ed. Edmont.

4. — Celui qui fait profession d'exterminer les taupes, est appelé :

estauppineur, m., anc. franç., document de 1404, Du Cange.
taoupi, m., Brémoy (Calvados). *Bull. d. parlers norm.*, 1901, p. 402.
tópiniè, m., Fougerolles-du-Plessis (Mayenne), r. p.
darbouniè, m., Haute-Loire, Moussier. *Catal. des anim. de la Haute-Loire*, 1853.
taoupatè, m., béarnais, Lespy.

5. — Le piège à prendre les taupes est nommé :

bostaupier, m., Lyon, Ménage, 1750, I, 208.
tèpière, f., *tópière*, f., Aisne, c. p. M. L.-B. Riomet.
taoupéy', m., La Teste (Gironde), Moureau.
bouhoère, f., béarnais, Lespy.

6. — « Douss coumo uno péou dé taoupo = doux comme une peau de taupe » Provence, Mistral.

7. — « Il est noir comme un fouan. » Valenciennes, Hécart; Saint-Pol (Pas-de-C.), c. p. M. Ed. Edmont. — « *Taupin* = noir comme une taupe. » Yonne, Jossier. — « *Taoupou* = enfant trop brun de peau. » Pézénas, Mazuc. — « *Taoupétt* = 1° individu à la peau noire; 2° nom donné à un chien qui a le pelage de la taupe. » Comberouger (Tarn-et-Gar.), c. p. M. A. Perbosc. — « Les charretiers appellent *taupins* les chevaux complètement noirs. » Eure-et-L., c. p. M. J. Poquet.

8. — « Gras comme un fouan. » Valenciennes, Hécart. — « *Tooupétt* = homme petit et trapu; *tooupétou* = enfant petit et trapu. » Corrèze, Béronie. — « Cros (*gras*) comme un p'tit fouan. » Saint-Pol (Pas-de-C.), c. p. M. Ed. Edmont.

9. — « Flérà coma un darbon crevà = *puer*. » Dauphiné, *Poes. en pat. du Dauph.*, 1874, p. 60.

10. — « Ce grand preneur de taupes à la glu = *fanfaron* ? » Beroalde de Berville, *Moyen de p.*, éd. Royer, II, 202.

11. — « *Taupage* = égoïsme, état de celui, qui comme la taupe, vit dans son trou sans s'occuper des autres. » Argot franç., Francisque Michel. — « *Taupier* = égoïste. » Argot franç. d'après un manuscrit du commencem. du XIXe siècle. — « Cette femme est jalouse comme une taupe. » *La Gaudriole* du 10 septembre 1891.

12. — « *Taupe* = putain de bas étage. » — « *Vieille taupe* = injure à l'adresse d'une femme vieille et laide. »

13. — « *Tauper* = travailler [1]. » Argot, L. Rigaud.

---

[1] « Deux jours de repos, dimanche et lundi, c'est pas de trop pour un homme qui *taupe* toute une semaine sur un échafaudage. » *Album comique*, Paris, 1843.

« *Darbounià* = travailler sous terre. » Forcalquier, c. p. M. E. Plauchud.

« *Faire la guerre des taupes* = faire des travaux d'approche dans le siège d'une ville. » *Souvenirs d'un officier*, 1863. — « On appelle *taupins*, à l'École polytechnique, les élèves qui se destinent à entrer dans les Mines (1). »

14. — « On dit qu'une personne est *où la taupe juche* pour dire qu'elle est morte et enterrée. » *Dict. de Trévoux*, 1752. — « *Être taupé* = être mort et enterré, être dans le royaume des taupes. » Perche, Fret, *La pèlerine percheronne*, 1840, p. 96. — « Quand les médecins ont *taupé* le cimetière sainct-Innocent, ils en deviennent plus savants. » Locut. ironique, Le Bon, 1557.

15. — On peut verser de l'eau en grande quantité dans un trou de taupe, elle disparaît sans que le trou se remplisse : « *En que pensave ? Vouliéou dounc me perdre coumò l'aigo dins un traou de taoupo ?* » Provence, *Aioli*, 27 juill. 1895, p. 3, col. 3.

16. — « *Être taupé* = être pris, surpris par exemple à braconner. » Berry, Tissier.

17. — « *Tauper*, *taupigner* = rosser, battre quelqu'un. » Dijon, Cunisset. — « *Tôpinè* = battre. » Chaussin (Jura), Grosj. et Br.

« Ils viendront à grands coups de poing *faire tôpe* sur votre groing. » xvie s., Fournier, *Var. littér.*, III, 338.

(1) « On appelait autrefois *francs-taupins* de mauvais soldats qui n'étaient bons qu'à creuser la terre, à faire des mines. — Voyez le *Dict. de Trévoux*, 1752.

« Tauper [1] = consentir à une chose en se frappant réciproquement dans la main. » Franç. du xviie s. — Aujourd'hui on dit *toper*. — « *Toper* = trinquer, boire à la santé l'un de l'autre en choquant les verres [2]. » Parisien mod., r. p.

18. — « La taupe boute, nous aurons de l'eau. » Centre, JAUBERT.

« Les taupes travaillent surtout dans les temps de chaleur, parce que, prétendent les paysans, elles étouffent dans leurs trous. »

Belgique, A. BODY, *Vocab. des agricult.*, 1884.

19. — « *Ua taouha tirada dét prat* = une taupe enlevée du pré, se dit lorsqu'une personne gênante vient de mourir. » Arrens (Hautes-Pyr.), c. par M. M. CAMÉLAT.

Une taupe dans un pré,
Un sergent dans un vilage,
Et dans la vigne un noyer
Sont capables de tout gâter.

J. BOULLAY, *Manière de cultiver la vigne*, 1723, p. 400.

« Un advocat en une ville [3].
Un noyer en une vigne,
Un pourceau en un bled,
Une taupe en un pré,

---

(1) On lit dans DUMANIANT, *Médecin de tout le monde*, comédie, 1786 : *tauper à une chose* = accepter une chose, consentir à une chose.

(2) Au xviie s. on trinquait en disant : « *crique, croc, mace, taupe, trinque !* » *Almanach bachique*, 1661, p. 443.

(3) Ce proverbe se trouve aussi dans B. DES PERIERS, *Récr.*, éd. Jouaust, II, 26, mais le 1er vers n'est pas le même. Il est ainsi : *un advocat en une ligne*.

Et un sergent en un bourg
C'est pour achever de gaster tout. »

Sérées de Guill. Bouchet, 1685.

« Utile comme une taupe dans une planche d'oignons. *Ironique.* » Eure-et-Loir, c. p. M. J. Poquet. — « Utile comme une taupe dans une livre de beurre. » Locut. facétieuse, Maillezais (Vendée), c. p. M. Ph. Telot. — « Dégaïé comme uno taoupo = *dissipateur, gâcheur comme une t.* » Provence, Mistr.

20. — « Avoir les yeux petits comme une taupe. » J. Belot, *Œuvres*, 1640, p. 364.

La taupe passe généralement pour être aveugle (1) :

« Si l' mouéron (*salamandre*) entendait, Si la taupe véyait N'y aurait pas d'homme qui vivrait. » Bessin, Joret (dans *Mélusine*, 1877, p. 198).

« Sé talpo bésio, Sé loup séntio, Jamaï ré nou sé salbario = *si taupe voyait, si loup sentait, jamais rien ne se sauverait.* » Gascogne, Taupiac.

« Si la taupe voyait, Si le sourd entendait Et si le bœuf connaissait sa force il ne resterait pas un homme vivant sur la terre. » Nantes, L. B. (dans *Mélusine*, I, 555.)

Cant eu la vei tot m'abelluc,
Et oclei mai d'un ratairol.

(Lorsque je la vois je suis tout ébloui, et je suis aveugle plus qu'une taupe).

Anc. provençal, Raynouard, sub verbo *abellucar*.

(1) L'œil de la taupe est si petit et si bien caché par les poils qu'on a pu en nier l'existence.

« Myope comme une taupe. » parisien.

« Ils sont taupes à veoir et asnes à sçavoir. » Brouaut, *Traité du vin*, 1646, p. 13.

« Qui ne voit que par les yeux d'autruy est taupe. » Le Bon, 1557. — « Nous ne devons pas être Des taupes dans chez nous et des linx chez l'autruy. » xvi[e] siècle, Fournier, *Var. litt.*, IV, 46.

« Tous tant que nous sommes
Linx envers nos pareils, et taupes envers nous,
Nous nous pardonnons tout, et rien aux autres hommes. »

La Fontaine.

« La taupe est aveugle parce que le crapaud lui a pissé sur les yeux. »

Brulon (Sarthe), rec. pers.

« Un jour la taupe qui n'avait pas de queue, en emprunta une aux crapaud et lui donna ses yeux en échange. C'était un échange désavantageux, aussi dit-on : *hè et cambi det bouhou* = faire l'échange du crapaud, faire une mauvaise affaire. » Arrens (Canton d'Aucun, Hautes-Pyr.), c. par M. M. Camélat. — « A fa la taoupo, a chanja lis uéy pèr la co. » Provence, Mistr. — « Càmbià lés éls pér la caougo coumo la taoupo. » Aude, c. p. M. P. Calmet.

21. — « Il entend clair comme une taupe. » La taupe a l'ouïe très fine.

Calvados, *Bull. des parlers normands*, 1899, p. 233.

« La plus subtile taulpe ne l'auroit pas oui. » Bernard de Rhion, *Hist. de Rhion*, 1559, p. 47.

« Il faut crier à ce sourdaut comme pour prendre une

taupe. » La locut. est sans doute ironique. » BÉROALDE DE VERV., *Moy. de parv.*, éd. Royer, II, 15.

22 — « Les fées s'étant révoltées contre Dieu furent changées en taupes et condamnées à ne jamais voir. Il ne resta de leur forme primitive que les petites mains qu'ont jusqu'à ce jour ces animaux. »

Forez, GRAS.

23. — LA MAIN TAUPÉE (1) :

« On empale une taupe vivante au bout de l'index et on l'y laisse mourir. Le doigt meurtrier acquiert le pouvoir de guérir les maux de dents par simple attouchement durant l'année entière. » La Reid (Belgique), HAROU (dans *Rev. d. trad. p.*, 1902, p. 375.) — « Celui qui prend une taupe vivante le jour du vendredi-saint et se teint de son sang le pouce et l'index acquiert le pouvoir de guérir les maux de dents pendant l'année. » Villers-le-Temple (Belgique), HAROU (dans *Rev. d. trad. p.*, p. 375). — « Celui qui trouve une taupe vivante, sans la chercher, et qui lui arrache les pattes de devant, possède un talisman contre les convulsions. Il suffira d'appliquer ces pattes sur la poitrine de l'enfant qui a cette maladie pour le guérir bientôt. » Hamoir (Belgique), HAROU (dans *Rev. d. trad. p.*, 1902, p. 375). — « Procurez-vous une taupe en vie, prenez-la par la peau du dos et de la main gauche, tenez-la ainsi jusqu'à ce qu'elle soit morte. Vous avez dès ce moment le pouvoir de guérir la colique des hommes et des animaux domestiques, il suffira que vous touchiez le malade de la main gauche. » Vosges, THIRIAT (dans *Mélusine*, I, 454.)

(1) On appelle ainsi la main qui a étouffé une taupe vivante dans certaines conditions et qui par suite a le privilège de guérir par son contact certaines maladies.

« La main gauche dans laquelle on a étouffé une taupe qu'on a trouvée sans la chercher, a la propriété de guérir les tranchées du cheval sur le ventre duquel elle est passée. »

Rodet, *Des amulettes* (dans *Mém. de soc. des sciences de Lille*), 1835, p. 549.

« Une taupe blanche, prise à la main par quelqu'un, lui donne le pouvoir de guérir les tranchées des chevaux par l'imposition de sa main. » — Bocage normand, Lecœur, II, 118.

« Si un jeune homme ayant encore son innocence prend une taupe vivante, lui ouvre le ventre et y tient le doigt plongé toute une nuit, il acquiert ainsi la vertu de guérir les coliques des chevaux en leur frictionnant le ventre avec ce doigt. »

Envir. de Laval (Mayenne), *Soc. d'agricult. d'Angers*, 1896, p. 71.

« Prenez une taupe, étouffez-la dans la main, *sans penser à l'acte que vous commettez* — ceci est essentiel — et vous aurez par cela même un talisman. Il vous suffira de toucher avec cette main le ventre d'un malade, personne ou bête, atteint de coliques, pour que celles-ci cessent comme par enchantement. »

Provence, Réguis, *Mat. méd.*, p. 14.

« Si un sourd-muet étouffe dans sa main une taupe, cela peut lui faire recouvrer la parole. »

Saint-Georges-Lapouge (Creuse), rec. pers.

« Si une personne étouffe une taupe dans ses mains et que de ses mains encore chaudes elle touche le ventre d'une personne en proie à une rage de dents ou de coliques elle l'en guérira immédiatement. « Nièvre, *Mém. de la soc. académ. du Nivernais*, 1887, p. 160.

« Une main taupée guérit les convulsions des enfants. » Saint-Georges-Lapouge (Creuse), r. p.

« *Topinaria* = espèce d'abcès. » lat. du m. â., Du Cange. — « *Sinus talpus, talparia* = ulcère profond et caverneux de la tête. » lat. du XVIe s., Guy de Chauliac, édit. Nicaise, 1890. — *Taupe, taupière* = ulcère dans la tête. » franç. du XVIIe s., Fabrice d'Acquapendente, *Œuvres chirurg.*, Traduct., 1649. — « *Talpe* = tubérosité sciatique. » anc. franç., Brandin. — « *Tárpa*, f. = 1° feu d'herbes, maladie des bœufs ; 2° tache, tache de graisse. » Haute-Savoie, Const.

« *Vertarpes* = maladie de l'homme que se guérit par l'attouchement de la main de certaines personnes. » lat. du moy. âge, docum. de 1221, Du Cange. — « *Vertaupe* = espèce d'abcès. » Wallon du XVe s., J. Camus, *Manusc. man.* — « *Vertetaupe* = excroissance sur les lèvres et sur tout le visage. » Valognes, *Revue de l'Avranchin*, 1886, p. 34. — « *Vertaupe* = espèce de panaris ; pour conjurer ce mal, un toucheur dit : *Vertaupe, vertaupe, Je t'étouffe comme j'ai étouffé l'autre.* » Deux-Sèvres, Souché, *Croyances*. — « *Vertetaupe* = tumeur à la nuque d'un cheval. » Manche, *Revue de l'Avranchin*, 1886, p. 33. — « *Vertetăôpe* = 1° cancer à la lèvre d'un homme ; 2° abcès sur le garrot du cheval. » Périers (Manche), r. p. — *Taupe* = grosseur qui vient à la lèvre supérieure des priseurs qui puisent dans la tabatière d'une personne atteinte de ce mal. » Eure-et-Loir, Loiret, c. p. M. J. Poquet.

24. — « Faire une calotte avec la peau écorchée d'une taupe et la mettre toute chaude sur la tête d'un enfant qui a des convulsions, suffit pour le guérir. »

Saint-Georges-Lapouge (Creuse), rec. pers.

« Pour guérir les convulsions des enfants on leur suspend au cou un sachet renfermant des pattes de taupe qui ont été coupées sur l'animal vivant. » Janville (Eure-et-L.), c. p. M. J. Poquet; Marne, c. p. M. C. Heuillard. — « Pour guérir les convulsions d'un enfant il faut couper les pattes de devant à une taupe, les coudre en croix dans un sachet de flanelle qu'on suspend au cou de l'enfant, de façon à couvrir le creux de l'estomac. » Harou, *Folkl. de Godarville* (Belgique).

« Une peau de taupe, placée sur la fontaine de la tête d'un enfant, facilite la pousse des dents et prévient les convulsions. »

Chef-Boutonne (Deux-Sèvres), Beauchet-Filleau, *Croy.*, 1882.

« Une patte de taupe suspendue au cou des enfants les empêche d'avoir mal aux dents. »

Ineuil (Cher), rec. pers.

« Les bonnes femmes mettent au cou de leurs enfants, au moment de la dentition, un sachet renfermant quatre pattes de taupe. — Le taupier qui se fait payer par le propriétaire cinquante centimes par taupe capturée, vend aux femmes les pattes pour le même prix, non sans grimaces, et après s'être fait prier, car, assure-t-il, cette marchandise est bien payée par les pharmaciens. — A Mondragon, quand on tue une taupe, on a soin de toucher, avec le pouce de la main gauche, le foie de l'animal; on se lave les mains et on possède un talisman. Si on souffre du mal aux dents, il suffira de frotter avec ce doigt la dent malade pour être guéri à jamais. »

Provence, Réguis, *Matière méd.*, p. 34.

« Celui qui a le mal de dents s'attache au cou un petit sac

en flanelle rouge contenant les quatre pattes d'une taupe arrachées à l'animal encore vivant. »

Envir. de Verviers, HOCK, t. III.

« Pour faire « germer » les dents d'un tout petit enfant qui souffre, il faut prendre une taupe, lui couper, pendant qu'elle est encore vivante, les ongles des pattes de devant et enfermer ces ongles dans un sachet que l'on laisse suspendu nuit et jour au cou de l'enfant : plus le sachet sent mauvais, plus la guérison est prompte. »

Ardennes, MEYRAC, *Trad.*, p. 178.

« Un collier de pattes d'une taupe vivante, prise sans qu'on l'ait cherchée, suspendu au cou d'un enfant, empêche les douleurs de la dentition. » Meuse, LABOURASSE, *Anc. us de la Meuse*, 1902.

« La peau de taupe placée sous le bonnet d'un enfant préserve des convulsions dentaires. »

Champdeniers (Deux-Sèvres), SOUCHÉ, *Croyances.*

« Contre le mal de dents on fait porter aux jeunes enfants les quatre pattes d'une taupe mâle tuée sur son chemin sans la chercher. »

Centre de la France, SUBERT, *Préjugés popul.*, 1877.

« On croit qu'une patte de taupe attachée au cou d'un enfant favorise la dentition. Pour que la chose réussisse il faut que la taupe ait été prise sans que l'on sût pourquoi était destinée une de ses pattes. » Bournois (Doubs), ROUSSEY, p. 46.

25. « Le sang de taupe est un spécifique pour rétablir la virilité perdue d'un homme. »

Puy-de-Dôme, c. par M. P. LE BLANC.

« Le sang de la taupe introduit dans l'oreille guérit la surdité. »

Champdeniers (Deux-Sèvres), SOUCHÉ, *Croyances.*

« Boire du sang de taupe guérit l'ivrognerie. »

Monteil-au-Vicomte (Creuse), rec. pers.

« On fait manger des taupes aux enfants pour les empêcher de pisser au lit. » Deux-Sèvres, SOUCHÉ, *Prov.* — « Un fil trempé dans le sang d'une taupe et porté en collier, empêche les enfants de pisser au lit. » Bocage vendéen, *Rev. d. trad. pop.*, 1903, p. 463.

« Les boutons de la bouche disparaissent quand on les frotte avec une patte de taupe. »

Haute-Bret., SÉBILLOT, *Additions*, p. 32.

« Le sang de la taupe fait disparaître les verrues. » Haute-Bret., *Rev. d. tr. p.*, 1903, p. 26. — « Pour guérir les verrues on prend une grosse limace jaune, on la frotte sur la verrue, puis on va mettre la main entière dans une taupinière fraîche. » Haute-Bret., *Rev. d. tr. p.*, 1903, p. 26.

« Pour se débarrasser d'un panaris, il faut fendre le ventre à une taupe vivante et y mettre le doigt malade. » Sprimont (Belg.), *Rev. d. tr. p.*, 1903, p. 48.

« On croit se guérir des transpirations aux mains en pressant dans les doigts une taupe vivante, jusqu'à ce qu'elle en meure. »

E. MONSIEUR, *Folkl. wallon*, p. 17.

« On prévient l'apparition de la fièvre en faisant écraser au malade une taupe vivante entre les doigts. »

SAUVÉ, *Folkl. d. Vosges*, p. 268.

26. — « Elle demeure desoubz terre et si voit le soleil, jamais la terre ne la soutient, mais tantost meurt. » —

« Le cœur de la talpe porté en pel de serf garisse les lunatiques. » — Si vos englotés le cuer de la taupe, elle non bien morte, aurez science de savoir ce qui est avenir et des choses qui sont au monde. » — « Les os de la taupe soterrés ([1]) les en voustre mayson car la taupe morte et vive est profitable ainsi come la teste de la feme. » « Por chasteté prenés le cuer de la taupe et envelopés le en la pel de la upe aveque ces .ij. eaus et le cuer de la upe et le portés aveque vos et tant come vos porterés ces choses vos serez chast. » ABRAHAMS, *Manuscrits de la Biblioth. roy. de Copenhague*, 1844, p. 36.

« Une taupe vivante placée sur l'artère d'un fébricitant le guérit de sa fièvre. » Bocage norm., LECŒUR, II, 103.

Porter au cou un sachet renfermant une langue de taupe, empêche de perdre la mémoire.

SAUVÉ, *Folkl. d. Vosges*, p. 318.

« Pour guérir les coliques on rôtit les pattes de devant d'une taupe, préalablement écorchées, puis on les met macérer dans l'eau-de-vie. Cette liqueur guérit les coliques. »

HAROU, *Folkl. de Godarville* (Belg.), p. 20.

« Pour guérir la sciatique on coupe les quatre pattes d'une taupe; on les enferme dans un chiffon qu'on porte sur soi. » Auvillar (T.-et-G.), c. p. M. G. LALANNE.

27. — Le type du taupier est en train de disparaître; c'était, un dépositaire de secrets, recettes et remèdes. Aussi prête-t-on aux taupiers des faits merveilleux. On raconte que certains avaient le pouvoir de « *faire pous-*

([1]) Enterrez.

ser » une taupe, sur l'heure et à l'endroit désigné, dans les chemins de terre les plus battus. Deux témoins certifient avoir vu faire pousser une taupe dans un jeu de quilles, par la seule volonté du taupier. Le taupier avait le secret d'appâts mystérieux et spéciaux pour chaque espèce de bête. Avec de la graine de civette, il pouvait faire passer un lièvre où il voulait; il en mettait aux semelles de ses souliers, les portait en main, puis les rechaussait et cheminait vers l'endroit où le lièvre devait passer : l'animal suivait la trace laissée par la civette!

Belgique walonne, *Wallonia*, 1898, p. 74.

28. — « Quand les taupes font leurs taupinières près des maisons, c'est un mauvais présage. » Loiret, rec. p.

« Si une taupe vient à faire sa butte autour d'un cep de vigne, la mort frappera prochainement un des membres de la famille du propriétaire de la vigne, et *ce sera un homme*. Si la butte se trouve placée entre deux rangs de ceps, la victime *sera une femme*. » Chenay (Marne), c. p. M. E. Maussenet.

29. — « Des branches de houx, placées en croix sur une taupinière éloignent les taupes pour deux jours. »

Fougerolles-du-Plessis (Mayenne), r. p.

« Pour chasser les taupes de son jardin, on a soin de le bêcher le mardi de Noël ou le mardi suivant au plus tard, entre deux soleils et tête nue. » La Puysaie (Yonne).

Annuaire histor. de l'Yonne, 1864, p. 192.

« Autrefois, dans la vallée de Barèges (H.-P.), pour écarter les taupes, on répandait, autour de la maison, les cendres de la bûche de Noël, en disant ces paroles :

Touhagne, *Bouhagne*, *Capsaou du Nadaou* (= bûche de Noël), *Tire-m' ets bouhous dét casaou.* » c. p. M. P. TARISSAN.

« Le 1er dimanche de carême on fait un grand feu, pour éloigner les animaux nuisibles de la moisson. Cette cérémonie est appelée : *les tôpinôs.* » Guernesey, c. p. M. F. EMANUELLI.

« On s'adresse à Saint Isidore, pour la destruction des taupes. » Bretagne, A. DUBARRY, *A Douardenez.*

30. — La taupe vit sous la terre. On dit aussi qu'elle s'en nourrit :

« Quatuor ex puris vitam ducunt elementis :
Chameleon, *talpa*, maris halec et salamandra.
Halec unda fovet, ignis pascit salamandram,
Talpam terra nutrit, aer quoque chameleontem. »

Carmin. proverb. loci communes, 1670, p. 9.

« Avaricieuse et chiche, n'osant manger son saoul, de peur que la terre ne lui deffaillist, comme fait la taupe. » XVIe s., NOEL DU FAIL, éd. Jouaust, I, 108.

31. — On appelle les habitants d'Ancey (Côte-d'Or), *enterreurs de taupes vivantes*, parce que, dit-on, un jour, voulant se venger d'une taupe qui bouleversait leurs jardins, les Ancéens l'avaient condamnée à être enterrée vivante.

CLÉMENT-JANIN, *Sobriquets de la Côte-d'Or, arrondissement de Dijon*, 1880, p. 3.

La même histoire se raconte à propos des habitants de Stemberg (Belgique). Voyez : *Wallonia*, 1894, p. 94, BEAUQUIER, *Blason de Fr.-Comté*, 1897, p. 34 et *Rev. d. tr. p.*, 1903, p. 557.

32. — « *Taupe diène !* = juron. » XVI[e] s., FOURNIER, *Var. litt.*, V, 363.

33. — *Devinettes :* « Il est court et gros, Et si n'a nulz os, Et si n'y voit goute, Et quand vient ou trou Dedens il se boute. » *Advineaux amoureux*, Bruges, s. d. (vers 1484.) — « Boute-bouboute, Passe-papasse ; Si Boute-bouboute n' areû nin bouté, Passe-papasse Ni l'areû nin touwé = *Pousse-poupousse, Passe-papasse ; si Pousse-poupousse n'avait pas poussé sa taupinière, Passe-papasse ne l'aurait pas (vu et) tué.* La taupe et le passant. » Vottem (Belgique), COLSON (dans *Wallonia*, 1896, p. 60). Voy. une autre devinette relative à la taupe dans *Mélusine*, I, 259.

Erinaceus europaeus (LINNÉ). — LE HÉRISSON.

(Voyez *Faune pop.*, t. I., p. 15.)

1. — Noms de l'animal :

erinacius, erinicius, ericinatius, erecius, ericius, irinacius, eracina, iricinus [1], lat. du m. â., DIEFENBACH.
hyricus, lat. du moy. âge, Zeuss, *Gramm. celt.*, p. 1075.
chaerogryllus, nitrus albus, lat. du m. â., GOETZ. (Le *nitrus niger* est *la loutre.*)
herix, hericius, echinus, lat. du m. â., GRIMM, sub v° *igel.*
aritz, m., ancien provenç., LEVY
ariss, m., niçois, RÉGUIS.
ériss, m., Aveyron, J. BESSOU, *Countes de la Tata Mannou.*
ày'riss, m., Aude, LAFFAGE.
herinaz, m., normand d'Angleterre au XIV[e] siècle, P. MEYER, *Contes de Bozon*, p. 88.
erisso, m., *herisso*, m., *hirisso*, m., anc. provenç., RAYNOUARD.

(1) On trouve *epar urricinum* = foie de hérisson, en lat. du XII[e] s., selon LŒWENECK, *Peri didaxeon*, 1896, p. 55.

heriçun, herizun, hericeun, hireceon, hyreçon, hireson, hirechon, yrechon, hierçon, anc. franç., GODEFROY.

hérichon, m. (*h* se prononce), Thaon (Calvad.), GUERL. DE GUER.

érissoun, m., *érissou~, érissou, arissou~, arissou,* midi de la France.

ày'rissou, m., *éy'rissou,* m., Lézignan (Aude), ANGLADE (dans *Revue d. langues rom.*, 1897, p. 176 et p. 295).

érichon, m., Fargniers (Aisne), r. p.

richou, m., Les Vans (Ardèche), rec. pers. — Dord., r. p.

irichou, m., Corrèze-près-Tulle (Corrèze), r. p.

alissoun, m., La Teste (Gironde), MOUREAU.

ilissou, m., env. de Toulouse, VISNER.

érëssou, m., Issertaux (Puy-de-D.), r. p.

érusson, m., Petit-Noir (Jura), RICHENET. — Juvigny-sous-Andaine (Orne), r. p.

éruchon, m., Saône-et-Loire, r. p.

yérichon, m., Dives (Calvados), r. p.

rérichon, m., Saint-Sauveur-le-Vicomte (Manche), *Rev. de l'Avranchin*, 1887, p. 564. — env. de Cambremer (Calvados), c. p. M. ED. EDMONT.

orisson, m., Ineuil (Cher), r. p.

urisson, m., lyonnais, PUITSP. — blaisois, THIBAULT. — Verdes (Loir-et-Ch.), r. p. — Eure-et-L., c. p. M. J. POQUET. — anc. dauphin., DEVAUX, p. 343.

urusson, m., Côtes-du-Nord, SÉBILLOT, *Trad. pop. de la Hte-Bret.*, II, 96.

eurësson, m., *urisson,* m., *urëçon,* m., *yërëchon,* m., *urëchon,* m., *yurëchon,* m., *yuérëchon,* m., *yërson,* m., *yeurchon,* m., *yurson,* m., Terres-Froides (Isère), DEVAUX, p. 355.

irisson, m., Semons (Isère), r. p.

èrson, m., Mesnay (Jura), *Rev. de philol. franç.*, 1899, p. 132. — env. de Pontarlier (Doubs), c. p. M. ED. EDMONT.

èrson, m., Vaudioux (Jura), THEVENIN. — Bournois (Doubs), ROUSSEY. — Clerval (Doubs), r. p. — Saucey (Doubs), *Rev. de philol. fr.*, 1899, p. 192. — Plancher-les-Mines (Hte-Saône), POULET. — Isère, DEVAUX, p. 355.
eürchon, m., Villeneuve-sous-Puymont (Jura), r. p.
hèrchon, m. (*h* se prononce), Périers, Pirou (Manche), r. p.
érchon, m., Thénésol (Savoie), r. p.
yërson, m., env. de Dinant (Belgique), c. p. M. ED. EDMONT.
gnërson, m., env. de Gedinne (Belg.), c. p. M. ED. EDMONT.
irson, m., Forêt-de-Clairvaux (Aube), BAUDOUIN. — Isère, DEVAUX, p. 355. — Poissons (Haute-Marne), c. p. M. ED. EDMONT.
irchon, m., Valenciennes, HÉCART. — Env. de Cambrai, BONIFACE, p. 322. — Saint-Pol (Pas-de-Cal.), c. p. M. ED. EDMONT.
urson, m., canton d'Arbois (Jura), r. p.
urchon, m., Valenciennes HÉCART. — Trélon (Nord), c. p. M. ED. EDMONT. — Quarouble (Nord), c. p. M. L.-B. RIOMET.
urchon à picô, m., env. de Saint-Amand (Nord), c. p. M. ED. EDMONT.
lurson, m., Liège, Verviers, c. p. M. J. FELLER. — Durbuy (Luxemb. belge), c. p. M. ED. EDMONT.
lurchon, m., env. de Nassogne (Belgique), c. p. M. ED. EDMONT.
ourson, m., anc. franç., DUEZ, 1664. — Malmédy (Pays wallon), PIETKIN, *Orthogr. pour le wall.*, 1899, p. 57. — Jodoigne (Brabant wallon), c. p. M. J. FELLER. — Montbozon (Haute-Saône), c. p. M. ED. EDMONT.
orson, m., Landremont (Meurthe), L. ADAM.
aüsson, m., Saint-Sauveur (Yonne), c. p. M. ED. EDMONT.
usson, m., Etréchy (Cher), JAUB.
orsan, m., Châtenois (Vosges), c. p. M. ED. EDMONT.
hirchyon, m., Tournai (Belg.), c. p. M. J. FELLER.

irchan, m., Marquion (Pas-de-Cal.), r. p.
lirsan, m., env. d'Etalle (Luxembourg belge), c. p. M. Ed. Edmont. — pat. gaumet (Luxemb. mérid.), J. Feller, *Pat. gaum.*, p. 44.
nursan, m., Bastogne (Luxembourg belge), c. p. M. Ed. Edmont.
ghèrson, m., namurois, Pirsoul.
yèrsan, m., Godarville (Belgique), c. p. M. Ed. Edmont.
larson, m., Coulombs (Seine-et-M.), r. p.
risson, m., Saint-Valérien (Yonne), r. p.
rsson, m., Bournois (Doubs), Roussey. — Pouilly-en-Auxois, Nolay (Côte-d'Or), c. p. M. Ed. Edmont.
nicheron, m., Tourcoing (Nord), r. p.
érissin, m., Fougerolles-du-Plessis (Mayenne), r. p. — Maillezais (Vendée), c. p. M. Ph. Telot.
poarkéspin, m., mentonais, Andrews.
pourk-épi, m., env d'Ardres (Pas-de-C.), c. p. M. Ed. Edmont.
pork-èrpi, m., env. d'Aire (Pas-de-C.), c. p. M. Ed. Edmont.
picaré, m., jargon de Razey, près Xertigny (Vosges), r. p.
lapi trouncutt, m., Comberouger (Tarn-et-Gar.), c. p. M. A. Perbosc.

2. — « On dit de quelqu'un qui est toujours de mauvaise humeur : il est d'une humeur d'hérisson. » Boulogne-sur-Mer, r. p. — « Il est comme un hérisson, on ne sait par quel bout le prendre. » H.-Gar., c. p. M. P. Fagot. — « Il n'y a plus moyen de durer avec vous ; jamais je ne vous ay veu *si hérisson ;* vous picquez de tous côtés. » *Le banqueroutier*, comédie, par D***, 1687. — « Une barbe en piquans d'hérisson faché. » XVIIe s., Fournier, *Var. hist. et litt.*, VI, 318.

« Plus couvert de flèches qu'un hérisson n'a de pointes. » A. Biet, *Voy. de la France équinox.*, 1664, p. 219.

« *Tête de hérisson* = enfant qui a les cheveux mal peignés, hérissés. » Aisne, c. p. M. L.-B. Riomet.

« *Cap d'arissou.* « même sens, H.-P., c. p. M. M. Camélat.

3. — « *Se coucher comme un hérisson* = se mettre en boule dans le lit de peur du froid. » Eure-et-L., c. p. M. J. Poquet.

« Le hérisson est un symbole de lenteur. *Djans donc lurson !* = allons donc, hérisson ! dit un cocher liégeois à un piéton qui ne se range pas assez vite. » Belgique, c. p. M. J. Feller.

4. — On dit que le renard a un moyen de forcer le hérisson roulé en boule d'étendre ses membres; ce moyen c'est de pisser dessus. Est-ce une superstition? est-ce un fait assuré ?

5. — Il paraît certain que le hérisson se roule sur les pommes pour pouvoir les emporter dans sa cachette, attachées à ses piquants. — « On l'appelle en breton *laer avalou* (= voleur de pommes) et *avalouer* (= celui qui ramasse les pommes. » c. p. M. E. Ernault.

6. — « On attache une peau de hérisson au museau des veaux déjà grands pour les empêcher de tetter. Les mères refusent alors de se laisser faire. » Doubs et Jura, rec. pers.

« Les hérissons attirés par l'odeur du lait dévorent les enfants au berceau. » Fougerolles-du-Plessis (Mayenne), r. p.

7. — « Le hérisson est friand de lait; il trait les vaches pendant la nuit. » Haute-Normandie, Delboulle.

8. — « La vue du hérisson fait avorter les vaches. » Eure, EUGÈNE NOEL, *La Campagne*.

« Une femme enceinte, une vache pleine, avortent si elles passent au-dessus d'un hérisson. » Haute-Saône, r. p.

9. — « Le hérisson donne aux vaches des *hérissons*, maladie des jambes dont elles crèvent. » Côtes-du-Nord, SÉBILLOT, *Trad. de la Haute-Bretagne*, II, 97.

10. — « Dans le canton de Périers (Manche) on assure que la vache qui mange de l'herbe sur laquelle une femelle d'hérisson a passé ou a pissé, étant en chaleur, devient malade. Est-ce un préjugé ? » r. p.

« Si une vache passe sur un hérisson mort elle sera instantanément privée de son lait. »

Baugé (Maine-et-Loire), A. DE SOLAND, *Animaux de l'Anjou*, 1868, p. 19.

« Quand une vache pleine va boire, là où un hérisson vient de boire, elle avorte. » Bretagne et Anjou, LA PERRAUDIÈRE (dans *Mém. de la soc. d'agric. d'Angers*, 1896, p. 68.)

11. — « Il a un hérisson dans le ventre » = (c'est-à-dire : *il a grand soif*).

Dicton français, DUEZ.

(Selon OUDIN, 1681 le sens est : *avoir grand faim*.)

« Il a un hérisson dans le ventre, s'il ne boit, il le pique. » Prov. du XVIIe siècle.

« La première fois que la femelle du lièvre met bas, elle met au monde un petit hérisson. » Lauraguais (H.-Gar.), c. p. M. P. FAGOT.

12. — « Il suffit qu'une femme, à l'époque de ses mois, passe sur un hérisson caché sous des feuilles, pour qu'elle devienne enceinte. Six semaines après, elle fait un plein *paillas* (panier en paille) de petits hérissons. Ce préjugé est très vivace chez nous. Mon vigneron y croyait si fermement qu'il ne voulait plus aller travailler à mon jardin où il y avait un hérisson, dans la crainte que l'aventure n'arrivât à ses filles, lorqu'elles iraient lui porter à manger. » Brioude (Haute-Loire), comm. de M. Paul Le Blanc.

13. — « Un mariage entre parrain et filleule est regardé comme monstrueux... Une femme mariée dans ces conditions accoucha de *douze hérissons* que le maire de l'endroit se hâta de faire enfouir, de peur de voir sa commune deshonorée. » Laisnel de la Salle, *Croyances du Centre*, II, p. 8-9.

14. — On dit souvent à un enfant, soit pour l'injurier, soit pour plaisanter :

énfàn d'érissou, La Malène (Lozère), r. p.
bougré d'érissou, Creuse, r. p.
sale hérisson, Avon (Seine-et-Marne), r. p.
orisson de cras (= hérisson de pommes sauvages), Ineuil (Cher), r. p.

15. — « Voir un hérisson traverser le chemin devant soi est un signe de malheur. Si un lièvre coupe votre route en même temps qu'un hérisson, c'est un présage de mort inattendue. » Ineuil (Cher), r. p.

16. — *Bibliographie.* — Pour les mœurs du hérisson, voyez : Lavallée, *Le hérisson* (dans *Journal des chasseurs*, 1838-39, pp. 15-21.)

N.-B. — Dans le t. I de la *Faune pop.*, p. 16, il faut supprimer l'article : *palluc de castagnya*; il ne s'agit pas de l'animal, mais de la bogue de la châtaigne.

Sorex araneus (Linné). — LA MUSARAIGNE.

(Voy. *Faune pop.*, t. I, p. 17.)

1. — Noms de l'animal :

mus araneus, latin.

araneus, lat. du IVe s. après J.-C., Oder. (Ce nom lui vient probablement de ce qu'on croyait sa morsure de la même nature venimeuse que celle de certaines araignées ou tarentules.)

sorix, lat. du moyen âge, L. Duvau (dans *Mém. de la soc. de ling.*, 1889.)

musiranus, lat. du moy. âge, *Zeitsch. f. deutsches Alterth.*, 1845, p. 198.

sri, m., Bournois (Doubs), Roussey. — Clerval (Doubs), rec. p. — Montbéliard (Doubs), Contejean. — Montrêt (Saône-et-L.), Gaspard.

souris araigneuse, f., anc. franç., Cotgrave, 1650.

musaragno, f., Bagnères-de-Bigorre, c. p. M. J.-J. Pépouey.

mureraigne, f., *miseraine*, f., anc. fr. Duchesne, 1544.

mus-araigne, masc., J. Bodin, 1597.

myseraigne, franç., Du Poy-Monclar, 1543. (L'auteur fait le mot tantôt *masculin*, tantôt *féminin*).

musarine, f., Saint-Georges-des-Gros. (Orne), r.c. p.

mizrèn', f., Planches (Orne), rec. p.

mezerine, f., franç., D'Yauville, *Traité de vénerie*, 1788, p. 251; Des Combes, *Culture des pêches*, 1750, p. 115.

misëragne, f., canton de Périers (Manche), rec. pers.

misèrègne, f., Saint-Lubin-de-la-Haye (Eure-et-Loir), r. p.

muserigne, f., Vendômois, Martellière; Poitou, Lalanne

muzragn', f., Chailloué (Orne), r. p. — Poitou, LALANNE.
muzrègn', f., Fougerolles (Mayenne), r. p. — Bierné (Mayenne), c. p. M. ED. EDMONT. — Chemillé (M.-et-L.), c. p. M. ED. EDMONT. — L.-Inf., c. p. M. ED. EDM.
muzrogn', f., Chantonnay (Vendée), c. p. M. ED. EDMONT.
muzrèy', f., env. de Clisson (Loire-Inf.), c. p. M. ED. EDMONT.
buzrogn', f., Saint-Gilles-sur-Vie (Vendée), c. p. M. ED. EDMONT.
muzorin˜go, f., Saint-Georges-Lapouge (Creuse), r. p.
muzérgne, f., Ile-d'Elle (Vendée), *Rev. de philol. fr.*, 1889, p. 101. — Maillezais (Vendée), c. p. M. PH. TELOT.
muzgrègne, f., Blaisois, THIBAULT.
mizgritte, f., Saint-Aignan-sur-Roë (Mayenne), c. p. M. ED. EDMONT. — Mayenne, DOTTIN.
mizritte, f., env. de Baugé (Maine-et-L.), c. p. M. ED. EDMONT. — Mayenne, DOTTIN.
migrin-ne, f., Moisdon (Loire-Infér.), c. p. M. ED. EDMONT.
muset, m., anc. franç., DU PINET, *Hist. du monde*, 1625, II, 449; WECKER, *Secrets de nature*, 1663, p. 390.
mëzè, m., *muzò*, m., Doubs, BEAUQUIER.
moëzé, m., Bas-Valais, GILLIÉRON. — Albertville (Savoie), BRACHET.
mouzë, m., *mozë*, m., *ra-mozë*, m., H.-Sav., CONST.
ra-mouzë, m., Saint-Maurice (Haute-Savoie), r. p.
mouthè (avec *th* anglais), m., Thénésol (Savoie), r. p.
muè, m., Centre de la France, JAUBERT.
musette, f., anc. fr., J. LAURENT, *Abrégé pour les arbres*, 1575, p. 116. — picard, JOUANCOUX. — Bohain (Aisne), r. p. — Hesdin (Pas-de-Cal.), r. p. — Meuse, LABOURASSE. — Marne, c. p. M. E. MAUSSENET. — Méry-sur-Seine (Aube), *Mém. de la soc. d'agric. de l'Aube*, 1863, p. 274. — Luxembourg méridional, c. p. M. J. FELLER.

mozètte, f., Meuse, Labourasse.
mizouètt', f., wallon, c. p. M. J. Feller.
muzatte, f., Chattancourt (Meuse), Varlet.
muzott', f., Brillon (Meuse), Varl. — Gaye (Marne), Heuill.
m'zo, fém., Les Fourgs (Doubs), Tissot.
mësto, fém., canton d'Arbois (Jura), rec. pers.
moustèlo, f., Aude, c. p. M. P. Calmet.
mujotte, f., Forêt-de-Clairvaux (Aube), Baudouin.
meüjate, f., Yonne, Jossier.
musaigne, f., anc. franç., J. Massé, *Art vétérinaire*, 1563, fet 114, recto. — La Puisaye (pays entre le Loiret et l'Yonne), c. p. M. J. Poquet.
musine des près, f., *rat-toupier*, m., franç. de la Haute-Loire, Moussier, *Catal. des anim. de la Haute-Loire*, 1853.
muzine, f., Étampes (S.-et-O.), r. p. — Loiret, Eure-et-Loir, c. p. M. J. Poquet.
méluzine, f., Aix-en-Othe (Aube), Monchaussé.
misérette, f., *mésirette*, f., Eure, Robin.
mîzérètt', f., Thaon (Calv.), Guerlin de Guer.
misratte, f., Saint-Hubert, Couvin, (Belgique), Marchot.
mëzlòt', f., Xertigny (Vosges), rec. p.
mousket, m., anc. franç., Godefroy.
muigne, f., Diges (Yonne), Jossier.
mugnotte, f., Troyon (Meuse), *Bull. de la Soc. des Lettres de Bar-le-Duc*, 1896, p. 469.
mùgnotte, f., Meuse, Labourasse.
mon-inotte, f., Brillon (Meuse), Varlet.
mugott', f., *mughètt'*, f., Méry-sur-Seine (Aube), *Mém. de la Soc. d'agric. de l'Aube*, 1883, p. 274.
murjo, f., Thiers (Puy-de-Dôme), rec. pers.
murje, f., Champtoceaux (Maine-et-Loire), c. p. M. Ed. Edmont.
mërje, f., Ineuil (Cher), rec. pers.

mërjott', f., Allain (Meurthe), L. Adam. — Vignot (Meuse), Varlet.

miërdzo, f., Estandeuil (Puy-de-D.), r. p.

piquerèle, f., *piquereule*, f., Valenciennes, Hécart.

rablette (= rat belette), anc. franç., Grévin, *Deux livres de venins*, 1568, p. 139; Duez, 1678.

rato, f., Avignon, Honnorat.

taoupét' f., *bouhét'*, f., Chalosse (Landes), c. p. M. J. de Laporterie.

ratt valpi, m., Villefranche-de-Laur. (H.-Gar.), c. p. M. P. Fagot.

taoupa, f., Allos (Basses-Alpes), Honnorat.

ratt taoupénk, m., Comberouger (T.-et-G.), c. p. M. A. Perbosc.

mouřé pountchutt, m., La Malène (Lozère), r. p.

quatre-dents, m., Villeneuve-s.-F. (Aisne), c. p. M. L.-B. Riomet.

sètch bètch (= bec sec), m., Nivelles (Brabant wallon), c. p. M. J. Feller.

simon, m., Voiron (Isère), Blanchet.

tchiproûle, f., Namur, Jodoigne (Belg.), c. p. M. J. Feller.

2. — « *Rond comme une musette* = gras comme une musaraigne. » Picardie, Jouancoux.

3. — « On appelle *migritte* (musaraigne) un enfant chétif. » Mayenne, Dottin. — « *Tchiprôule*, f. = petite fille chétive. » Luxembourg central, c. p. M. J. Feller.

« Par comparaison on appelle en wallon, *misouètte*, le pénis des petits enfants », c. p. M. J. Feller. « Sigart, *Vocab. montois* donne *mirètte* dans le même sens. »

4. — Les vieux chats ne la mangent pas; les jeunes la mangent quelquefois, ce qui leur cause un empoison-

nement qu'on ne peut guérir qu'en leur faisant boire du lait doux.

Canton de Périers (Manche), rec. pers.

« Le chat ne la mange pas craignant d'être empoisonné [1]. » Spa (Belgique), HAROU, dans *Rev. d. trad. p.*, 1902, p. 374.

« Cet animal fait mourir les chats et on tient qu'il érène les bœufs et les vaches s'il passe dessus. » *Dict de Trévoux*, 1752.

5. — Lorsque la musaraigne passe sur le dos d'un cochon, elle le fait crever. C'est pour en préserver les bestiaux qu'on met du *haut boué* (sureau) dans les étables.

Côtes-du-Nord, SÉBILLOT, *Trad. de la Haute-Bret.*, 1882, II, 113.

« Si une musaraigne passe par un sentier où se trouve un homme, elle crève aussitôt. »

Idem, p. 113.

6. — Sur les morsures venimeuses que la musaraigne fait aux chiens, voyez : D'YAUVILLE, *Traité de vénerie*, 1788, p. 251.

7. — Certain endurcissement du pis des vaches est attribué à la piqûre (morsure) des musaraignes.

Saint-Lubin-de-la-Haye (Eure-et-Loir), rec. personnellement.

Même croyance dans le département de l'Orne.

(1) « Les musaraignes répandent une odeur de musc qui, à l'époque du rut, est tellement prononcée que, les chats, lorsqu'ils les tuent, ne peuvent les manger. » A DE SOLAND, *Animaux de l'Anjou*, 1868, p. 22.

Une personne du département de la Manche m'a affirmé qu'elles tettaient les mères lapines.

« On suspend dans l'étable aux vaches de gros cailloux trouvés fortuitement pour empêcher *les musettes* de les piquer au pis. » Allaines (Somme), Boulanger, *Monogr. d'A.*, 1903, p. 133.

Sorex fodiens (Gmelin). — LA MUSARAIGNE D'EAU.

sorice ewestre (= souris aquatique), f., normand d'Anglet., au xiv[e] siècle, P. Meyer, *Contes de Bozon*, 1889, p. 69.

garri d'aigo, m., *rat d'aigo*, m., *rato d'aigo*, f., provençal, Réguis.

ra pifou, m., env. de Carcassonne, Laffage.

Mus rattus (Linné). — LE RAT.

(Voyez *Faune pop.*, I, p. 20.)

mus major, ratus, ratus, rato, lat. du moy. âge, Du C.

raturus, l. du m. â., Aelfricus, *Glossar.*, 1659.

glis, l. du m. â., *Tijdsch. v. nederl. Taalk*, 1894.

ra, m., Corrèze, Béronie. — Saint-Alvère (Dordogne), c. par M. R. Fourès.

rè, m., Clerval (Doubs), rec. pers.

rò, m., Hesdin (Pas-de-Cal.), rec. pers.

ró, m., Palaiseau (Seine-et-Oise), rec. — Saint-Pol (Pas-de-C.), c. p. Ed. Edmont.

arratt, m., La Teste (Gironde), Moureau. — Luz (Htes-Pyr.), r. p. — Arrens (Htes-Pyr.), c. p. M. M. Camélat.

lató, m., Coulombs (Seine-et-Marne), r. p.

rétour, m., Ardèche, *Rev. des lang. rom.*, 1877, p. 21.

raton, m., Hémérence (Valais), Levall.

ratun, m., Toulon, *Bouil-abaisso*, journal, 1844, II, n° 10.

ratýô, masc., Uzès (Gard), r. p.
rata, f., niçois, Sütterlin.
rrata, f., Ténésol (Savoie), r. p.
ratte, f., anc. franç., P. de Changy, *Singularitez de Pline*, 1542, f[et] 59. — Tourcoing (Nord), Watteeuw. — Saint-Martin-du-Puits (Nièvre), r. p. (Remarquez qu'ici le mot *ratte* signifie *le rat* en général et ne désigne pas particulièrement *la femelle du rat.*)
raton, m., Hémérence (Valais), Lavallaz.
ratun, m., Toulon (Var), *Lou Bouil-abaisso,* journal, 1844, II, n° 10.
ratouno, f., Lozère, Baldit (dans *Bull. de la soc. d'agric. de la Lozère,* 1855, p. 160.)
rat brun, m., *rat normand*, m., franç., Toussenel, *L'esprit des bêtes*, 1847, p. 218.
rat de grenier, m., anc. franç., L. Guyon, *Livre de la beauté*, Lyon, 1615, II, 238.
gros rat de grenier, m., anc. fr., Guyon, *Cours de médecine*, 1673, I, 72.
rat des toits, m., Fougerolles (Mayenne), r. p.
ra calamàndrié, m., Lasalle (Gard), c. p. M. M. Réguis. (Il fréquente les *calamans* = poutres.)
arratt saoumanè = rat de la grande poutre), Arrens (H.-P.), c. p. M. M. Camélat.
rat charbounier, Centre, Jaubert.
rò tcharbouniè, m., Saint-Georges-Lapouge, Monteil-au-Vicomte (Creuse), r. p.
ra stobrounié, m. (= rat chevronnier, qui court sur les chevrons ou poutres dans les granges et les greniers), Corrèze, Béronie.
rètte, f., *loé*, m., *louo*, m., *louoa*, m., *loo*, m., Lorraine, L. Adam.
lâ, m., Lorraine, L. Adam. — Val-d'Orbey (Alsace), Lahm.
lò, m., Meuse, Labourasse.

luron, m., Ineuil (Cher), r. p.
liron, m., Allier, E. OLIVIER, *Ess. s. la faune de l'Allier.*
ravou, m., Morvand, CHAMBURE.
garri dé téoulé, m. (= rat des tuiles), prov. mod., RÉGUIS.
garri, m., provenç., PELLAS, 1723.
zarri, m., Bruis (Hautes-Alpes), *Soc. d'Études des H.-A.*, 1884, p. 337.
jari, m., Die (Drôme), BOISSIER.
dsári, m. Haute-Loire, VINOLS.
darbou, m., Draguignan (Var), *Feuille du cultivateur*, 1796, p. 367.
mûlò, m., Cozes et Gemozac (Char.-Infér.), P. MARCUT, *Bouquet*, 1885, p. 153.
trottant, m., argot franç., BRAS DE FER, *Nouv. dict. d'argot*, 1829.
trotteur, m., arg. fr., d'après un manusc. du commencem. du XIXe siècle.
croquant, m., *gaspard*, m., argot, BRUANT, 1901.
chèra, m., jargon de Rozey près Xertigny (Vosges), r. p.

2. — Noms du jeune rat :

raton, m., anc. provençal, RAYNOUARD.
ratoun, m., provençal mod., MISTRAL.
ratou, m., Escales (Aude), MIR, *Cansou de la lauseto*, 1900, p. 153. — Comberouger (Tarn-et-G.), c. p. M. A. PERBOSC.
rotou, m., Corrèze, BÉRONIE.
arratoun, m., béarnais, MISTRAL.
arratou, m., *arratétt*, m., Arrens (Htes-Pyr.), c. par M. M. CAMÉLAT.
ratéy'ror, m., Alpes cottiennes, CHABRAND.

3. — « *Ratouná* = mettre bas, en parlant de la femelle. — *Ratounado* = nichée de rats. » Provence, MISTRAL.

« *Ratouna*, m. = nid de rats, de souris. » Alpes cottiennes, CHABRAND.

4. — En parlant à un enfant qu'elles veulent choyer les mères et les nourrices, lui disent : « *mon petit rat, mon petit raton,* » franç.; « *moun ratoun,* » provenç. mod., MISTRAL; « *ma ratte, ma petite ratte* = en parlant à une petite fille », Centre, JAUB.; « *arratou* », Hautes-Pyr., c. par M. M. CAMÉLAT; « *ratéy'ror* », Alpes cott., CHABRAND; « *ma ratouno* en parlant à une fille. » Lozère, *Armanac de Lozero*, 1903, p. 17.

5. — « *Que bouol pas nourri lou cat Cal que nouirigo lou rat* = celui qui ne veut pas nourrir le chat il lui faut nourrir le rat. » Aveyron, DUVAL.

6. — « *Quand l'arrat béd lou gat, Qu'ès hique, sé pot, en soun hourat* = quand le rat voit le chat, il se met dans son trou, s'il peut; devant un plus fort que soi on cherche à se mettre à l'abri. » Bigorre, *Annuaire de Saint-Pé*, 1890.

« *Guilhà quauqu'un coumo le gat au rat* = guetter quelqu'un comme le chat le rat. » Tarn-et-Gar., c. p. M. A. PERBOSC.

« *Esté d'acordi coumé le gat e le rat* = être d'accord comme le chat et le rat. » Tarn-et-Gar., c. p. M. A. PERBOSC.

« *S'en joga coma lo cat de la rata.* » anc. provenç., RAYN.

« *Trop tard se repent le rat Entre les pates du chat.* » P. DE LA NOUE, *Synonyma*, 1618, p. 431.

« *Dormé lé cat, Vélio lé rat* = quand le chat dort le rat veille. » langued., SAUV., 1785.

« *Quan éts gats nou gué soun, èts arrats qué trépan* = Quand les chats n'y sont pas les rats sautillent à leur aise. » Arrens (H.-P.), c. p. M. Camélat.

« *A bon chat bon rat* = à malin, malin et demi. » Locut. franç. — « A mal chat, Mal rat. » prov. anc. fr., Langlois. — « A mau chat Mau rat. » Cotgrave, 1650.

« A viéio cato Jouino rato. » Provence, Achard, 1785. — « Om un cat biél caou un rat téndre. » Cantal, *Rev. d. trad. p.*, 1886, p. 386.

« *Quand les rats prendront les chats, Les François prendront Arras.* Ces paroles étaient autrefois gravées sur la porte d'Arras. » xviie s., Tallem des Réaux, édit. de 1862, V, 125.

7. — « *Payer en chats et en rats* = payer mal ce que l'on doit, payer en marchandises de toutes sortes et sans grande valeur. » Roux, 1796.

8. — « *Méy de gats, méy d'arrats* = plus il y a de chats, plus il y a de rats; dans certains cas plus il y a de préposés à empêcher une chose, plus cette chose se produit. » Béarn, Lespy.

9. — « Qu a gat è ratièro Digué pas maou doou ratun = *quand on a des défauts il ne faut pas faire de reproches aux autres qui en ont aussi.* » Provence, Achard, 1785.

« Qu a fénièro sé poou pas dédiré dé ratun = *celui qui a grenier à foin ne peut pas dire qu'il n'a pas de rats.* » Provence au xviie s., *Bugado prov.*

« *De béts palhès, De bèts arrats* = celui qui a de beaux tas de paille a de beaux rats, c.-à-d. celui qui a des propriétés trop étendues a des désagréments, des pertes et des désillusions en nombre. » Arrens (H.-P.), c. p. M.

M. Camélat. — « *Ens grands palhès que soun èts grands arrats.* » Argelès (H.-P.), c. p. M. P. Tarissan.

10. — « Comme le rat en paille, chascun veut estre le maistre. » Berlucus, 1632, p. 702. — « *Etre comme le rat en paille* = avoir toutes ses aises. » Voiture, *Œuvres*, 1691, I, 398. — « S'énténdoun coumo rats én palhiés. » Lot, Ayma. — « Se carrer comme un rat sur un pain. » Deux-Sèvres, B. Souché, *Prov.*, 1881. — « Sé coullà coumo un ratt sus un pà caoutt. » Aude, c. p. M. P. Calmet.

11. — « *Les rats jouent aux barres;* se dit quand les rats font grand bruit dans un grenier. » Fur., 1708. — « *Las gouyatetes, à la danse, han l'arratet* = Les filles à la danse ont le petit rat, c.-à-d. le cœur qui bat. » Béarn, Lespy.

« Les enfants appellent *petit rat* le mouvement, le tic-tac d'une montre. » Argelès (H.-P.), c. p. M. P. Tarissan.

12. — « *Bouléguét coumo un panè de rats* = remuant comme un panier de rats. » Tarn-et-G., c. p. M. A. Perbosc.

13. — « *Eusses tu la couille pleine d'avoine et une couvée de rats dedans !* = malédiction facétieuse. » xvi[e] s., Béroalde de Verv., *Moy. de p.*, éd. Royer, I, 130.

14. — « Mais s'il dort le diable le berse, Il est éveillé comme un rat. » L. Richer, *L'Ovide bouffon*, 1662, p. 85. — « Dégourdit coumo un rat. » Tarn-et-G., c. p. M. A. Perbosc. — « Avivà coum' un rat dé granié. » Languedoc, Sauv., 1785. — « Evilià coumo un ra. » Corrèze, Bér. — « *Oquei un ralirou que passo pertou.* = C'est un raton, un éveillé qui s'introduit partout. » Corr., Bér. — « *Est-il fin ce rat-là ! il n'y a pas de souris pareille !* = c'est un éveillé, un rusé. » Dupeuty, *Balochard*, comédie, 1839.

15. — « Cinq choses sont contre nature : belle femme sans amour, ville marchande sans larrons, jeunes enfans sans gaillardise, greniers sans rats et chiens sans puces. » Prov. anc. franç. dans un docum. de 1644, Ed. Fournier, *Var. hist.*, t. II, p. 262.

« Je suis *gueux comme un rat d'église*
J'ay pour tout meuble un tabouret,
Et pour tout linge une chemise
Mais j'ay crédit au cabaret. »

Chr. Ballard, *Nouvelles parodies bachiques*, 1700, I, 215.

« Je suis gueux comme un rat d'église, mais fier comme un rat de cave. » Sewrin *Jocrisse-maître*, comédie, 1810.

« Et je suis à présent presqu'aussi gueux qu'un rat. »

Scipion, *L'Advocat savetier*, comédie, La Haye, 1683, p. 4.

« Pauvre comme un rat. » Aisne, c. p. M. L.-B. Riomet; H.-Gar., c. p. M. P. Fagot. — « Plus gueux qu'un rat. » D'Assoucy, *Ravissem. de Proserpine*, 1664, p. 17.

« Gras comme un rat d'église. » Aisne, c. p. M. L.-B. Riomet.

16. — « *Rat de cave* = employé des contributions chargé du contrôle des vins. » Maillot, *Madame Angot*, comédie, 1802. — *Rat de cave* = petite bougie portative pour descendre à la cave.

17. — « *Rat d'eau* = jardinier, maraîcher. » Centre, Jaub.

18. — « *Être rat* = être avare. » Locut. franç.

19. — « *Durà la vido di rat* = durer indéfiniment. » Provence, Mistral.

20. — « S'ennuyer comme un rat mort. » Loc. franç.

Puer comme un rat mort = répandre une mauvaise odeur.

« Or comme le gousset des hommes
Put le plus souvent un peu fort
Et quelquefois plus qu'un rat mort. »

SCARRON, *Typhon* ou *la Gigantomachie*, 1644, Chant IV, p. 6.

21. — « *Rat mort*, m. = mauvais client qui bouleverse tout dans un magasin, sans rien acheter : *aujourd'hui nous n'avons vu que des rats morts.* » Argot parisien, rec. pers.

22. — « *Prendre un rat par la queue* = couper une bourse, la voler; les anciennes bourses avaient une longue queue et étaient suspendues à la ceinture. » XVIe s., G. BOUCHET, *Serées*, éd. Roybet, II, 130.

« *Courir le rat* = voler la nuit dans une auberge ou un garni. — *Raton* = jeune voleur qu'on introduit dans les boutiques. » Argot français, d'après un Mss. du commencement du XIXe siècle.

23. — Quand il rit La bouche en rat va mordre les oreilles. » *Le Petit-neveu de Boccace*, Amsterd., 1787, III, 14.

« Sa moustache à queue de rat derrière l'oreille. » Docum. de 1616, FOURNIER, *Var. hist.*, VI, 33.

24. — *Queue de rat* = nom de certaine carte, au jeu ; laquelle ? « Moi, j'ai la queue de rat qui ne perd jamais. » *Figaro* du 6 janv. 1861, col. 3.

25. — « *Aquero qu'et tournara éra arrata en courbelhou* = cela te remettra ton rat dans ta corbeille ; tu auras maintenant ce que tu demandais. » Arrens (Hautes-Pyr.), c. par M. M. CAMÉLAT.

26. — « *Génié ne vol pas veire pissar un rat* = janvier n'aime pas à voir pisser un rat. » Limousin, *Annada limousina, annuari* per 1895.

27. — « *Un rat négat ne bouldrio beire néga un aoutre* = Un rat noyé en voudrait voir noyer un autre. » Aveyron, DUVAL. — Cf. « *Besi rouinat e fat inoulhat bouldrioou beire tout négat* = voisin ruiné et fou mouillé voudraient voir tout noyé. » Aveyron, DUVAL. — « Ra néga démando pas qué d'aigo = *rat noyé ne demande que de l'eau; se dit de celui qui s'empêtre de plus en plus dans l'infortune.* » languedoc., D'HOMBRES; Aveyron, DUVAL.

28. — « Rat escaoudat, aygo tèbio y fa poou = *rat échaudé, l'eau tiède lui fait peur.* » Lot, AYMA.

29. — « *Faict comme un rat pris à la glux* = sale, poisseux. » CL. GAUCHET, *Plais. d. Ch.*, 1583, éd. Blanch., p. 319.

« Trempé comme un rat ou comme un rat d'égoût. » Genève, Annecy, CONST.

30. — « Ils se sauvent comme des rats emboconnés. » Lyon, L.-E. BLANC, *Les canettes, Supplém.*, 1864, p. 256. — « Courré coumé u arrat émpouzoat. » Argelès, c. p. M. P. TARISSAN.

« Boire comme un rat empoisonné. » Saint-Pol (P.-de-C.), c. p. M. ED. EDMONT.

31. — « Empétra coum' un ra én trés nozés. » Languedoc, SAUV., 1785. — « Embarrassat coum' un rat ambé trés nouzés. » Tarn-et-G., BUSCON; Lot, AYMA.

32. — « On dit d'une jeune fille hardie et trop portée à la galanterie : *a pas poou d'un rat.* » Tarn-et-G., c. p. M. A. PERBOSC. — « *Je me moque des rats* = je me moque du qu'en dira-t-on. » BULLET, 1754, III, 297.

33. — « Il aurait mangé un rat, la queue lui sortirait de la bouche, qu'il dirait que ce n'est pas vrai, *se dit d'un menteur.* » Aisne, c. p. M. L. Riomet.

34. — « *Ratier* = capricieux, fantasque. » anc. provenç., Rayn. — « *Avoir des rats dans la tête, avoir des rats* = avoir des caprices, des lubies. » Locut. franç. — « *Prendre un rat* = avoir des caprices. » Suisse rom., *Arch. suisses d. trad. p.*, 1902, p. 167. — « *Avé doous rats* = avoir des rats, des caprices. » Corrèze, Bér. — « *Un ra lio possa per lo testo* = un rat, un caprice lui a passé par la tête. » Corr., Bér. — *Rotié, rotiéy'ro,* = capricieux, capricieuse. » Corr., Bér. — « La *rotiéy'-réto* est un caprice qui dure plus longtemps qu'un caprice ordinaire appelé *ra.* » Corr., Bér. — « *Garris dins la testo* = caprices, fantaisies. » Var, F. Peise, *Talounados*, 1873, p. 203. — « *Ratatt* = capricieux. » Limousin, *Lemouzi*, 1895, p. 29. — « *Es plen de ratun* = il est tout caprice. » Provence, Mistral. — « *Ey arrats en cap* se dit d'une personne exaltée, extravagante ou d'une bête de somme ombrageuse. » Hautes-Pyr., c. p. M. M. Camélat. — Une arme à feu qui trompe votre attente en ne partant pas, est censée avoir une lubie. *Elle prend un rat, elle a un rat, rate :*

« Le coup ne fit aucun esclat
Et son arme ne prit qu'un rat. »

Furetière, *Le voyage de Mercure*, 1653, p. 5.

« Il y a un rat dans la serrure = *elle ne marche pas.* » Seurat, *Le dentiste*, comédie, 1892, p. 10.

« Ces préparatifs n'ont abouti qu'à prendre un rat. » Le Noble, *Trav. d'Hercule*, 1694, 14e partie, p. 16.

« Un rat vous prend = *vous avez une lubie.* » DORVIGNY, *Chacun son métier*, comédie, 1780, p. 27.

« *Gros rat* = grosse méprise. » RABELAIS, II, 53.

35. — « Les joueurs disent, quand ils perdent d'une manière continue : *les rats ont dû pisser sur moi.* » Pays wallon, *Wallonia*, 1893, p. 142.

36. — « Pour empêcher les enfants de pisser au lit, prenez de la fiente de rat ou de souris, réduisez-la en poudre, mettez-en le poids d'un écu d'or dans du bouillon et réitérez ce remède trois matins de suite. »

MAD. FOUQUET, *Recueil de remèdes*, 1704, p. 126.

« Pour ne pas pisser au lit, il faut manger un rat cuit sur le gril. » Tarn-et-Gar., c. p. M. A. PERBOSC.

37. — « Quand on est mordu par un rat, il faut chercher à le tuer, lui couper du poil et mettre ce poil sur la morsure. » Pays wallon, MONSEUR, *Folklore wallon*, p. 16.

38. — Dans la saison des vers à soie, au lieu d'appeler les rats, *lous rats*, on ne doit les désigner que sous cette dénomination : *aquelos bestios* (ces bêtes).

Gard, c. par M. P. FESQUET.

39. — « Parmi le peuple, on dit donner des *rats;* pour dire, marquer les habits des passans avec de la craye, ou de la farine, dont on a frotté un petit morceau d'étoffe attaché au bout d'un bâton, et ordinairement couppé en forme de rat. Pendant les jours gras, les enfans s'amusent à donner des *rats* aux passans. »

FURETIÈRE, 1708. La même locution est employée dans ANICET BOURGEOIS, *Mystères du carnava.*, drame, 1847, p. 53.

40. — « Le *meneur de rats* a le pouvoir de faire fuir les rats ou d'en envoyer là où il lui plaît. Il ne faut pas refuser l'aumône aux mendiants qui pourraient aussi amener les rats. En ce cas les chats n'y pourraient rien [1]. » Mayenne, DOTTIN.

« *Mener les rats* = être dans la misère. » Avranchin, LE HÉRICHER, 1890.

41. — « Il arrive parfois qu'un certain nombre de rats réunis en un même lieu, se trouvent liés par la queue de façon à constituer ce que le vulgaire appelle un *roi de rat*. On en a trouvé quatorze, seize, vingt-sept et jusqu'à quarante-quatre qui avaient leur queue soudée. Ce qu'il y a de plus curieux, c'est que les animaux ainsi accolés à leurs semblables, ne pouvant plus se mouvoir, sont nourris par d'autres rats. Une croyance, qui a encore cours dans le peuple, veut que ces rongeurs ainsi enlacés, servent de siége à un autre rat, leur roi; celui-ci, la tête ornée d'une couronne d'or, trône là et donne ses lois à la gent ratoneuse. La cause de ce singulier phénomène est encore à trouver; on suppose que ces queues sont maintenues ensemble par une exsudation particulière de parties environnantes. »

Provence, RÉGUIS.

42. — « Deux rats entrent dans un poulailler. L'un prend un œuf, se couche sur le dos et saisit l'œuf entre ses quatre pattes, l'autre le tire par la queue et l'emmène. C'est le seul moyen pour eux d'emporter un œuf. » Belgique, *Rev. d. trad. pop.*, 1901, p. 110.

(1) Cf. *Mélusine*, III, 134.

43. — « Lorsque les rats émigrent d'un pays ils vont par grandes bandes. Il y en a toujours un de boiteux, qui suit à une certaine distance. Celui qui pourrait l'apercevoir, au clair de lune et au croisement de quatre chemins, serait sûr d'être heureux pendant toute sa vie. » Rouvray (Eure-et-L.), c. p. M. J. Poquet.

Mus decumanus (Pallas). — LE SURMULOT.

(Voy. *Faune pop.*, t. I, p. 27-28.)

rat d'égoût, m., parisien.
ratt dé goutièro, m., Aude, c. p. M. P. Calmet.
scaphandre, m., argot parisien, rec. pers.
rat de Norvège, m., français, Nemnich.
grosse ratte, f., *rat brun*, m., dép. du Nord, De Norguet (dans *Ach. de l'agric. du Nord*, 1886).
rat d'étable, m., Châteaudun (Eure-et-L.), r. p.
rat de Montfaucon, m., franç., Toussenel, *Esprit des bêtes*, 1847, p. 240.
jarri, m., Queyras, Chabrand, *Pat. des Alpes cott.*
djarri, m., Haute-Loire, Moussier, *Catal. des anim. de la Haute-Loire.*

Mus musculus (Linné). — LA SOURIS.

(Voy. *Faune pop.*, t. I, p. 28-31.)

1. — Noms de l'animal :

saurix, *sorex*, *surix*, lat. du m. â., Goetz.
sorex, *clissemus*, lat. du moyen âge, Zeuss, *Gramm. celt.*, 1871, p. 1075.
lassicius, lat. du m. â., Du Cange.
sourik, f., Landes, Daugé, *Flous de Lanne*, 1901, p. 11 et p. 22.
sourits, f. sing., béarnais, Lespy. — Laluque (Landes), r. p.

souritt', f., Cozes, Gemozac (Char.-Inf.), P. Marcut, *Bouquet*, 1885, p. 55. — Ile d'Yeu, c. p. M. Ed. Edmont. — Azay-le-Rideau (Indre-et-L.), c. p. M. Ed. Edmont. — Eure-et-L., c. p. M. J. Poquet.

souzitt', f., Eure-et-L., c. p. M. J. Poquet.

sorice, f., *sorice gernetere* (= souris de grenier), f., normand d'Anglet. au xive siècle, P. Meyer, *Contes de Bozon*, 1889, p. 69.

souŕiss, f., La Malène (Lozère), r. p.

sou-iss, f., Ourville (Seine-Inf.), c. p. M. Ed. Edmont.

sorit, f., *surriz*, f., anc. franç., *Zeitschr. f. deutsches Alterth.*, 1859, p. 142.

souriyo, f., Uzès (Gard), rec. p.

soriy', f., Grandvilliers (Oise), Sütterlin (dans *Zeitsch. f. rom. Phil.*, 1902.)

souéré~, Moreuil (Somme), Sütterlin (dans *Zeits. f. rom. Phil.*, 1902.)

souri, masc., Saint-Martin-du-Puits (Nièvre), rec. p. — Bourbonne-les-Bains (H^te^-Marne), c. p. M. Ed. Edmont.

sëri, f., Bavay (Nord), c. p. M. Ed. Edmont. — Saint-Valery-s.-Somme, c. p. M. Ed. Edmont.

seüri, f., Méharicourt (Somme), rec. p. — Quarouble (Nord), c. p. M. L.-B. Riomet.

thëri, f. (avec *th* anglais), Fougerolles-du-Plessis (Mayenne), rec. pers.

sèri, m., Palaiseau (Seine-et-Oise), rec. p.

souëri, f., Périers (Manche), rec. pers.

souori, f., île d'Aurigny, c. p. M. Ed. Edmont. — Manche, Calvados, r. p.

chouari, f., Dives (Calv.), r. p.

suri, f., Cambrai, r. p. — La Thiérache (Aisne), c. p. M. L.-B. Riomet. — Verquigneul (Pas-de-C.), c. p. M. Ed. Edmont.

suru, f., Malmédy (Prusse wallonne), Bastogne, Vielsalm (Belgique), c. p. M. J. Feller.

sri, f., Bourberain (Côte-d'Or), E. Rabiet, *Pat. de Bourber.*
soué-i, f., Quettehou (Manche), c. p. M. Ed. Edmont.
chorche, f., Cachy (Somme), Logie.
mousse, f., anc. fr., Palsgrave, 1530.
murena, f., anc., provenç., Raynouard.
murga, f., dauphinois, Charbot.
murgo, f., Nestier (Hautes-Pyr.), Portes, *Fablos*, 1857, p. 148. — Montauban, c. p. M. A. Perbosc.
murgé, f., Ussel (Corrèze), Champeval.
murdzë, f., Vinzelles (Puy-de-D.), Dauzat, p. 154.
mirgo, f., toulousain du XVIIe s., Noulet, *Œuvres de* Goudelin — H.-Gar. — Aude. — Tarn. — T.-et-G.
murgh', f., *murghétt*, m., *murghét'*, f., béarnais, Lespy. — Bigorre, c. p. M. P. Tarissan.
murghéta, f., Arrens (Hautes-Pyr.), c. p. M. M. Camélat. — Bigorre, c. p. M. P. Tarissan.
murghèto, f., Lot, *Bull. de la soc. d'ét. du Lot*, 1877, p. 139. — Gilhoc (Ardèche), Clugnet. — Dunes (Tarn-et-Gar.), r. p. — Nestier (Hautes-Pyr.), Portes, *Fablos*, 1857, p. 51. — Bagnères-de-Bigorre, c. p. M. J.-J. Pépouey. — Lozère, Baldit (dans *Bull. de la soc. d'agric. de la Loz.*, 1855, p. 160.)
mirghèto, f., Escales (Aude), Mir, *Cansou de la laus.*, 1900, p. 153. — toulousain du XVIIe s., Noulet, *Œuvres* de Goud.
mouselotte, f., Badonviller (Meurthe), L. Adam.
ratt-souris, m., Saint-Ybard (Corrèze), La Roche.
arratt, m., Lembeye (Basses-Pyr.), r. p.
rò, m., Saint-Georges-Lapouge, Monteil-au-Vicomte (Creuse), r. p.
rata, f., lyonnais, Puitspelu. — Bas-Valais, Gill. — Albertville (Savoie), Brach. — Vaudioux (Jura), Thevenin. — Villeneuve-sous-Puymont (Jura), r. p.
rato, f., Alpes cott., Chabr. — Forcalquier, c. p. M. E. Plauchud. — Gourdon (Lot), c. p. M. R. Fourès.

rota, f., Montbenoît (Doubs), c. p. M. Ed. Edmont.
roto, f., Les Fourgs (Doubs), Tissot.
ratte, f., Chattancourt (Meuse), Varlet. — Doubs, Beauquier. — Plancher-les-M. (Hte-Saône), Poul. — Lyon, Puitsp. — Varzy (Nièvre), c. p. M. Ed. Edmont. — Ruffey-l.-Beaune (Côte-d'Or), Joign.
rètt', f., Lorraine, L. Adam. — Forêt-de-Clairvaux (Aube), Baud. — Bournois (Doubs), Roussey. — Clerval (Doubs), r. p. — Haute-Saône, Côte-d'Or, c. p. M. Ed. Edmont.
ratàn, m., mentonais, Andrews.
ratouno, f., La Crau, M. Girard, *La Crau*, 1894, p. 54.
arratou, m., Luz (Hautes-Pyr.), r. p.
rotou, m., Ardèche, rec. pers.
arratin', f., La Teste (Gironde), Moureau.
ratugo, f., Béziers (Hérault), Mistral.
ratéta, f., niçois, c. p. M. M. Réguis.
ratotte, f., Pontailler-sur-Saône (Côte-d'Or), *Rev. d. pat. gallo-rom.*, 1887, p. 198.
rat gris, m., anc. fr., Du Pinet, *Hist. du Monde*, 1625, II, p. 407.
garri, m., Arles, De Truchet, *La pastresso*, 1824, p. 32. — Tarascon, Desanat, *Lou travai*, 1847, p. 7.
liri, m., niçois, Sütterlin, p. 474.
furo, f., languedocien, Sauv., 1785. — provençal mod., Réguis.
furéto, f., *furé*, m., lang., Sauv., 1785.
furgni, f., Noirétable (Loire), Gras.
huragno, f., gascon, J. Noulens, *La flahuto gascouno*, 1897.
filou, m., Haute-Loire, Moussier, *Catal.*, 1853,
trotteuse, f., argot parisien, rec. pers.
trottante, f., argot fr., d'après un ms. du commenc. du XIXe siècle.

treton [1], m., argot, Franc. Michel.
sövotte, f., jargon de Razey, près Xertigny (Vosges), rec. p.

2. — La jeune souris est appelée :

souriceau, m., *sourisseau*, m., anc. franç., Godefr. (docum. de 1567); Du Pinet, *Hist. du monde*, 1625, II, 388.
sourió, m., Vendômois, Martellière.
sourichon, m., anc. franç. *Rec. de poésies françoises*, t. VII, 1857, p. 149.
souricètt', f., Romorantin (Loir-et-Cher), rec. pers. — Avon (Seine-et-Marne), r. p.
sourièlt', f., Verdes (Loir-et-Cher), rec. pers.
ratèta, f., niçois, Sütterlin, p. 490.
ratouno, f., Forcalquier, c. p. M. E. Plauchud.
ratoli, m., Pyrénées-Orient., *Soc. agric. des Pyr.-Orient.*, 1880, p. 285.
murghètt, m., Nestier (Hautes-Pyr.), Portes, *Fablos*, 1857, p. 198.

3. — L'ensemble des souris, rats et mulots, est appelé avec un sens péjoratif :

suricyë, m., Thiérache (Aisne), c. p. M. L.-B. Riomet.
souridÿatt, m., Char.-Inf., Jon.
sourcin, m., Chaumont-en-Vexin (Oise), Frion, *Descript. de Chaum.*, 1867. — Pays-de-Bray (Seine-Inf.), Decorde.
surcin, m., Pays-de-Bray (Seine-Inf.), Decorde.

---

[1] « Le dab Lustucru
Lui dit : Dabuche Michelon,
Allez ! votre greffier n'est pas pomaqué,
Il est dans le roulon
Qui fait la chasse *aux tretons*. »

Franc. Michel, *Etudes sur l'argot*, 1866, p. 131.

sorgin, m., Laduz (Yonne), r. p. — Est du Loiret, c. p. M. J. Poquet.

surgin (1), m., anc. fr., Le Bon, 1557. — env. de Nemours (Seine-et-M.), *Rev. de philol. fr.*, 1896, p. 31.

chorchéne, f., Somme, Jouancoux.

churchingne, f., Samer (P.-de-C.), c. p. M. B. de Kerhervé

ratage, m., Blaisois, Thibault.

ratalho, f., limousin, Mistral. — Lozère, Baldit (dans *Bull. de la soc. d'agric. de la Loz.*, 1854, p. 30).

ratàyo, f., *ratounàyo*, f., *ratun*, m., *ratugno*, f., provenç. mod., Mistral.

ratày', f., Eure-et-Loir, c. p. M. J. Poquet. — Berry, Jaub.

ratounalho, f., limousin, Mistral.

arratalha, f., Arrens (H.-P.), c. p. M. M. Camélat.

arratalhè, m., béarnais, Lespy.

ratin, m., anc. fr., doc. de 1566, God. — Chef-Boutonne (Deux-S.), Beauchet. — Poitou, Lal.

ratùn, m., Marseille, Gros, 1763, p. 182.

ratyun, m., Haute-Loire, Vinols.

mourrins, m. plur., anc. franç., Rabelais, III, 2.

murghétalho, f., Nestier (Hautes-Pyr.), Portes, *Fablos*, 1857, p. 51. — Bagnères-de-Bigorre, c. p. J.-J. Pépouey.

murghétalh', f., béarnais, Lespy.

vermine (2), f., anc. fr., J. Thierry, 1564. — Paris, r. p. — Romorantin (Loir-et-Ch.), r. p.

vérméne, f., Bessin, Joret.

vérmin-ne, f., Pays-de-Bray (Seine-Inf.), Decorde.

vérmingne, f., Samer (P.-de-C.), c. p. M. B. de Kerhervé.

---

(1) Le surgin et le clergin
Faict mourir le peuple de faim. »
Le Bon, 1557.

(2) « Le chat est pour garder le dedans de la maison *contre la vermine.* » Sydrach, *Fontaine de toute science*, 1486.

vérminiè, m. plur., Maine-et-Loire, A. de Soland, *Etude sur les Ophidiens.*
vérmënié, m., *varmënié,* m., Vendômois, Martellière.
varminiè, m., Verdes (Loir-et-Cher), r. p.
varmiè, m., Eure-et-Loir, c. p. M. J. Poquet.
aquelos bestios (= ces bêtes), *michàn cabaou* (= mauvais bétail), Gard, c. p. M. P. Fesquet. (Ces mots sont employés pour ne pas prononcer le vrai nom de ces animaux, ce qui porterait malheur.)

4. — Pour la souris et le rat, qui font entendre un certain sifflement, on emploie les termes suivants :

trissare, trissitare, latin, *Arch. f. lat. Lexicogr.*, 1900, p. 270.
mintrire, lat. du moyen âge, *Germania*, 1888, p. 291; Wackernagel, p. 64.
mintrare, minnire, minitare, mintare, munnire, murire, pipitare, pippitare, desticare, destalare, denticare, dentitare, lat. du moy. âge, Wackernagel, p. 64.
faire pi pi, anc. français (1)
piper (2), anc. franç., Godefroy, sub verbo *braire* au *Complément.*
pipioter, anc. franç., Marin, *Dict. holland.-franç.*, 1730.
chicotter, anc. franç., De Marolles (xvie s.), cité par Ch. Nodier, *Philomèle,* 1829, p. 78.
guiorer, m., anc. franç., Furetière, 1708; Restif de la Bret., *Les provinciales*, 1790, I, 114.

(1) « Je vous ouys tantost le cry
De petites souris : *pipi !*
Fortfuisans à mon oreille. »

G. Coquillart; *Poésies* (xve siècle), Édit. de 1723, p. 148.

(2) A Paris et aux environs on dit de celui qui à une violente apostrophe ne répond pas le plus petit mot : *il n'a pas pipé.*

grioulà, Béziers (Hérault), *Rev. d. langues rom.*, 1877, p. 239. — Aude, c. p. M. P. CALMET.

kilė, Gaye (Marne), HEUILLARD.

surkeler, anc. fr., GOD. [Quant il escoute une soris qui surkelle en ses charbons, grant paor a de ses tresors.]

rataler, rateler, anc. franç., GOD. [Se dit de la chauve-souris; se dit sans doute aussi de la souris.]

ratouner, Centre, JAUBERT.

pioulà, pioucà, Argelès (H.-P.). c. p. M. P. TARISSAN.

piulhà, r'bëlà, env. d'Annecy, CONST.

couikë, coukÿë, cuikë, couistë, Mayenne, DOTTIN.

couicà, Comberouger (Tarn-et-Gar), c. p. M. A. PERBOSC.

5. — « *Mussium, musea, musia, musiarius,* = un nid de souris. » l. du m. â., DIEFENB. Cf. la locut. franç. *se musser* = se cacher.

6. — Ce qui a été en partie rongé par les souris et les rats, est dit :

chorchiné, churchiné, picard, JOUANCOUX.

churchinè, m., Somme, LEDIEU.

dëssëriė, Rémilly (Pays messin), r. pers.

ratatt, Montauban, c. p. M. A. PERBOSC.

ratà, m., niçois, PELLEGRINI. — Marseille, GROS, 1763, p. 71.

raté, m., franç. du XIII[e] siècle, LESPINASSE et BONNARDOT, *Livre des métiers,* 1879, I, 54. — Poitou, LALANNE.

rètè, m., Clerval (Doubs), rec. p.

rati, m., Saintonge, BOUCHERIE.

ratouné, m., Montaigut le Bl. (All.), c. p. M. J. DUCHON DE LA JAROUSSE.

ratiyé, m., Centre, JAUBERT.

« Il n'y avoit pas une dent de rat de dentelle = *il n'y avait*

même pas une dentelle rongée par les rats. » XVII[e] s., Tallemant des Réaux, édit. de 1862, V, 206.

Une rongeure de rat ou de souris est appelée :

ratonadura, f., anc. provençal, Raynouard.
rataduro, f,, languedocien, Sauvages, 1785.
ratado, f., provençal, Mistral.

« *Nas rata* = nez marqué de petite vérole; en Catalogne on trouve *Nasratat*, comme nom de famille. » Provence, Mistral. « On appelle *rataton*, m., une partie de la tête des teigneux, dégarnie de cheveux comme si elle avait été rongée par les rats ou souris. » anc. franç., Godefroy.

7. — Les crottes des souris et des rats sont appelées :

muscerda, latin, Varron selon Pline, 29, 6, 34.
muscreda, l. du m. â., Papias, 1476.
ratun, m., Provence, Mistral.
cagalho, f., *cagalhou*, m., H.-Pyr., c. p. M. J.-J. Pépouey.
cagalètos, f. pl., gascon, J. Noulens, *La flahuto gascouno*, 1897.
cagalhétes, f. pl., *caghilhétes*, f. pl., *cagalites*, f. pl., B.-Pyr., c. p. M. L. Batcave.
caghilhes, f. pl., Chalosse (Landes), c. p. M. J. de Laporterie.
ghiy', f. pl., Dijon, Cunisset.
tchiagna, f., Barcelonnette (B.-Alpes), Honnorat.
péto, f., Forcalquier, c. p. M. E. Plauchud.
pétoulo, f., Gard, c. p. M. M. Réguis.

8. — Prendre les souris et les rats, en parlant du chat, se dit :

sourigà, béarnais, Lespy.

surker (1), anc. franç., Du Cange.
surquier, *surgier*, anc. franç., *Romania*, 1893, p. 68.
surquer, *chorquer*, anc. picard, Jouancoux.
surké, Aisne, c. p. M. L.-B. Riomet.
sorjé, Gaye (Marne), Heuill.
surjé, Chenay (Marne), c, p. M. E. Maussenet.
surcher, anc. franç., *Romania*, xv, 609.
surghè, cant. de Périers (Manche), rec. p.
sorizer, *surrizer*, anc. franç., God.
souritâ, Maillezais (Vendée), c. p. M. Ph. Telot.
sourité, Ineuil (Cher), r. p.
souridÿé, Char.-Inf., Jonain.
rater, français, *Dict. de Trév.*, 1752. — Saône-et-Loire, Fert. — Chaussin (Jura), c. p. M. A. Briot.
ratar, Alpes cottiennes, Chabrand.
ratà, provenç. mod. — languedocien. — Jujurieux (Ain), Philipon. — Savoie.
arratà, Vallée du Lavedan, E. Cordier, *Dial. du Lavedan*, 1878. — Arrens (H.-P.), c. p. M. M. Camélat. — B. Pyr., c. p. M. L. Batcave.
dérratà, Pays d'Albret, Dardy, I, 234.
rètè, Clerval (Doubs), r. p.

9. — Le piège qui sert à prendre les souris et les rats est appelé :

muscellarium, *muscipulum*, *muscipula*, *decipula*, latin.
raterium, lat. de 1443, docum. d'Aix-en-Pr., *Bull. du comité des travaux hist.*, 1882, p. 352.
follis, l. du m. â., Du Cange.
sourissière, f., anc. franç., Oudin, 1681.

(1) « Tout surke quanque de cat ist. » Du Cange, vii, 83.

soriziére, f., Valenciennes, Hécart.
sorigier, m., Lille, docum. de 1592, God.; lillois, Hécart.
souriçouère, Ineuil (Cher), rec. pers.
souricié, m., *souoricière*, f., Thaon (Calvados), Guerlin.
seurisiere, f., anc. fr., *Not. et extr. des man.*, 1891, p. 38.
souritouère, f., Romorantin (Loir-et-Cher), rec. p.
surikètte, f., Lambercy (Aisne), c. p. M. L.-B. Riomet.
sorkètte, f., picard, Jouancoux.
surkètte, f., Aisne, c. p. M. L.-B. Riomet.
surguette, f., anc. norm., Delboulle (dans *Romania*, 1902, p. 107.)
suërghètte, f., La Hague (Manche), Fleury.
churquètte, f., Picardie, J. Thierry, 1564. — Somme, Jouancoux; Ledieu.
sërquètte, f., Pas-de-Cal., Lecesne.
surghiètte, f., canton de Périers (Manche), r. p.
sièrjètte, f., Argentan (Orne), Chrétien, 1835.
sourjètte, f., Vendômois, Martellière.
sourijètte, f., Melle (Deux-Sèvres), Beauchet-Fill.
ratier, m., *ratoir*, m., *ratoire*, f., *ratouere*, f., *ratuere*, f., anc. franç., God.
rateira, f., anc. provenç., Bartsch, *Chrestom*, 1892; Rayn.
ratày'ro, f., Besse (Puy-de-D.), r. p.
ratiè, m., niçois, Sütterlin, p. 483. — Avon (Seine-et-M.), r. p. — Montauban, c. p. M. A. Perbosc.
ratè, m., Dunes (Tarn-et-Gar.), r. p.
ratî, m., Liége, Forir.
arratè, m., Laluque (Landes), r. p. — Gers, Duffard. — béarn., Lespy. — Arrens (H.-P.), c. p. M. M. Camélat.
arratéy', masc., La Teste (Gironde), Moureau.
ratiéro, f., env. de Foix (Ariège), comm. par M. P. Sicre.
ratiérou, fém., Arles (B.-du-Rh.), De Truchet, *La pastresso*, 1824, p. 32.
rotiéy'ro, f., *rotié*, m., Corrèze, Béronie.

ratoire, f., anc. franç., DUEZ, 1664.

ratouère, f., *ratouére*, f., Chef-Boutonne (Deux-Sèvres), BEAUCHET-FILLEAUX. — Saône-et-Loire, FERTIAULT.

rètoire, f., Bournois (Doubs), ROUSSEY. — Clerval (Doubs), rec. p. — Damprichard (Doubs), *Mém. de la Soc. de Ling.*, VIII, 330.

rëtoure, f., Bourberain (Côte-d'Or), E. RABIET, p. 46.

rateure, f., Montrêt (Saône-et-Loire), GASPARD.

rakère, f., Aisne, c. p. M. L.-B. RIOMET.

grateine, f., anc. fr., doc. de 1348, GOD.

estrie, f., anc. fr., J. LE SAIGE (douaisien), *Voy. de Douay à Jérusal.* en 1518.

hholure, f., Rehaupal (Vosges), L. ADAM.

« On appelle *la souricière* le dépôt de la préfecture de police. » argot, BRUANT, 1901.

10. — Le pelage de la souris est d'une teinte grise particulière :

« *Couleur de poil de souris* », anc. franç., J. THIERRY, 1564. » — *Gris de souris*, franç. = *sorcigno* en ital. » DUEZ, 1678. « *Poil de souris* = *sorcigno*, *sorcio*. » OUDIN, *Dict. franç. ital.*, 1681. — « Gris de rat. » franç., SAVARY, 1741.

« On appelle *cheval souris* celui dont le poil ressemble en couleur au poil d'une souris. » franç., FÉRAUD, *Dict. crit.*, 1787.

11. — « On dit d'un objet qui sent la souris qu'il est *souricì*; les chevaux refusent de manger la paille *souricie*. » Cant. de Périers (Manche), rec. p. — « *Puer le chorche* = puer l'odeur de souris. » Picardie, JOUANCOUX; Saint-Pol (Pas-de-C.), c. p. M. ED. EDMONT.

12. — Les souris et les rats ont les dents petites et fort blanches. De là vient qu'on appelle une jolie petite dent blanche d'enfant ou de femme :

dent de souris, f., français.

dént de souritz, f., Béarn, Lespy, p. 226.

rata, f., Bas-Valais, Gilliéron. — Jujurieux (Ain), Philipon. — Savoie, Const.

rato, f., Tarn, Gary. — Lot, c. p. M. A. Perbosc.

roto, f., *ratoto*, f., Corrèze, Béronie.

ratounéto, f., provençal mod., Mistral.

ratéto, f., Dunes (Tarn-et-Gar.), rec. pers. — Lot, c. p. M. A. Perbosc.

ratoto, f., Gibel (Haute-Gar.), Lamourère, *Pé l'campestré*, 1899, p. 232. — Villefranche (H.-G.), c. p. M. P. Fagot.

ratote, f., Chaussin (Jura), c. p. M. A. Chaussin.

rate, f., Saintonge, Boucherie.

ratélo, f , provençal, Avril.

ratilhe, f., Charente-Inf., Jôn.

13. — « *Ratte* = clignotement des yeux. » Plancher (Hte-Saône), Poulet. — « *Hè ets oueys dé murghéta* = faire les petits yeux. » Arrens (Htes-Pyr.), c. par M. M. Camélat.

« *Faire la souris* = Agiter un miroir en face du soleil de façon à ce que la lumière brillante en soit renvoyée çà et là. » Locut. franç. » — « *Faire la rate* = même sens. » Genève et Savoie, Const. — « C'est ce qu'on appelle le *garri-baboou*. On dit d'une personne qui a peur de tout : *qu'a poou doou garri-baboou*. » Provence, Avril.

14. — « *Musculus* = muscle. » lat. du m. â. — « *Soris de gambe* = muscle du mollet. » anc. fr., Scheler, *Trois. tr.* — « *Ratte* = muscle du mollet. » Dun le Roi, docum. de 1603, Jaubert.

« *Muscle de la jambe.* » anc. fr., Du C. — « *Souris du bras* = muscle du bras. » PALSGR., 1530. — *Soriz* = muscle du bras. » anc. fr., BRANDIN. — « *Souris* = muscle du bras. » Cher, COUDEREAU. — « Les médecins appellent *souris* l'espace qui est dans la main entre le pouce et l'indice. » FUR., 1708. — « On appelle *souris* un cartilage dans les naseaux du cheval qui le fait ébrouer ou ronfler des naseaux. » FUR., 1708.

« *Cauda soricina* = *pulsus ratio.* » l. du m. â., Du C.

15. — « Dans une formulette wallonne on appelle *les deux trous de souris*, les deux narines. » MONSEUR, *Folkl. wall.*, p. 97.

16. — « Les Bretons appellent familièrement *bez al logodenn*, doigt de la souris, le doigt annulaire. » SAUVÉ, *Formul.* (dans *Rev. celt.*, V, 161.)

17. — *Ratounéyà* = fureter, se fourrer partout. » Var, MISTRAL.

18. — « *Faire la souris* = prendre adroitement l'argent de la poche de quelqu'un sans qu'il s'en aperçoive. » FURETIÈRE, 1708. — Voyez plus haut, p. 57.

« *Ratà* = soustraire des denrées à ses parents pour les vendre en cachette. » env. d'Annecy, CONST.

19. — « On appelle en termes de fortification, *le pas de la souris*, un petit relais ou espace, qu'on laisse sur la muraille au-dessus du cordon pour donner du pied au parapet. » FURETIÈRE, 1708. — « *Tour de la souris* = espace de trois pouces qu'on laisse entre un tuyau d'aisance ou de descente et un mur mitoyen. » MORISOT, 1814.

20. — *Le moulin de trompe-souris* = un moulin tout à fait sans ressources où les souris risquent de mourir de faim; au figuré une maison commerciale ruinée.— « *Gâte-souris, pleume-souris* = mauvais pays. » Centre, JAUB. — « *Chasse-rat* = mauvais moulin. » Char.-Inf., JON.

21. — « Heureux comme une souris dans un pâté. » *L'intermédiaire*, X, 334. — « Une bonne qui devient patronne, c'est comme une souris dans un fromage, faut que tout le fromage y passe. » B. LEBRETON, *J'épouse ma bonne*, vaudeville, 1899.

22. — « *Avoir des rates aux ventre* = avoir grand faim. » Genève, HUMBERT. — « *Avoir un rat au ventre*, se dit d'une femme enceinte. » B.-Pyr., c. p. M. L. BATCAVE.

« *Avoir un lardon dans la souricière* = être ivre ou fou. » H. BUGUET, *Le singe et la mariée*, comédie, 1869.

23. — « La souris cognoist-on au ronge, le cerf au train, le sanglier aux fouilleures. » LOUIS D'ORLÉANS, *Banquet d'Arete*, 1594, p. 66.

24. — « Madame de Lyonne ayant esté fort coquette et estant sur le retour, elle soutenoit le debris de ses charmes par beaucoup de pierreries; Madame Cornuel disoit que c'estoit du lard dans une souriciere. » XVIIe s., TALLEM. D. RÉAUX, éd. de 1862, VI, 160.

25. — « Filia que fadezat,
Murge que troutegat,
Pei galant, pei chat,
Faraunt liau un plat. »

(Fille qui folâtre, souris qui trottine, pour le galant, pour le chat, feront vite un plat.) Bas-Limousin, CHAMPEVAL.

« *Cal pas que la mirgo se trufe d'al cat ni la fillo de l'amour* = il ne faut pas que la souris se moque du chat ni la

fille de l'amour. » Prov. d'Albi, COMBETTES-LABOURELIE, *Roman et pat.*, 1878, p. 148.

26. — « *C'est une souris à cinq chats* se dit d'un objet minime qui ne vaut pas la peine d'être partagé. » Bayeux, PLUQUET, *Ess. sur Bayeux*, 1829, p. 313.

27. — « La ou n'a chat, sorit se revelent. » Prov. anc. fr., *Zeitsch. f. d. Alterth.*, 1859, p. 137. — « Là où chat n'est souris i révèle. » Idem. — « Où chat n'est sorices revelent. » Idem. — « Là où n'i ad chat surriz se revèle. » Idem. — « La ou chat n'est souris reveillent. » Prov. anc. franç., LANGLOIS. — « Quand le chat court sur les toits, les souris dansent sur les planchers. » BALZAC, *Eugénie Grandet*, roman. — « *Quan lous gats se prouséyen Lous arrats qué houléyen* = Quand les chats prennent leurs ébats les rats folâtrent. » Basses-Pyr., LARROQUE, *Arrépouès*, 1897. — « Can ets gats nou y soun, ets arrast qe trépan. » Htes-Pyr., BOURDETTE, *Prov. du Labéda*, 1893. — Quand les stës mancan Los rats danchan. » Albertville (Sav.), CONST.

28. — « La souri une fois eschappée ne se reprend plus à la mesme souricière. » XVIe s., *Hist. macaron. de Merlin Coccaie*, éd. Jacob, p. 194.

29. — « *Del gro leissat én éstampel Per la rataillo és lou pus bel* = du grain laissé en tas pêle-mêle, en désordre, les rats dévorent le plus beau. » Lozère, BALDIT (dans *Bull. de la soc. d'agr. de la Loz.*, 1854, p. 30.)

30. — « *Si nou y-ha cabélhs au graè, nou y ban arrats ni sourits* = s'il n'y a pas d'épis au grenier, les rats et les souris n'y vont pas. » Béarn, LESPY. — « Quand n'y a pas dé

gra al granié n'y a pas ni rats ni mirgos. » Villefranche de L. (H.-G.), c. p. M. P. Fagot.

31. — « *D'Angers à Paris Se loge la souris* = elle est partout, on ne sait où la chercher pour la prendre. » Prov angevin, A. de Soland, *Animaux de l'Anjou*, 1868, p. 53.

32. — « Les souris sortent de l'armoire en pleurant = *la misère est dans le ménage.* » Vielsalm (Belg.) c. p. M. J. Feller.

33. — La souris qui n'a qu'une entrée
Est incontinent happée.

Nucerin, *Proverbes comm.*, 1612.

« La souris est tost prinse qui n'a qu'un pertus. » Prov. anc. franç., Langlois.

« La surriz est abaïe qui n'ad que un pertuz. » « Dolente la souris qui ne set qu'un seul pertuis. » Proverbes françáis anciens, *Zeitschr. f. deutsches Alterth.*, 1859, p. 142. — « Dolente la souris qui ne set qu'un pertuis. » prov. du xiii[e] s., Ulrich, 1902. — « Toute souris qui a deux trous se mocque du matou le plus habile. » Palaprat, *La fille de bon sens*, comédie, 1692.

« Lou ratt qué n'a qu'un traouc Es plà malaoutt. » Montauban, c. p. M. A. Perbosc.

34. — « *U burguè de palhe n'ha jaméy esglaxat nat arratt* = un tas de paille n'a jamais écrasé aucune souris ; se dit d'une petite femme qui a un gros mari. » Béarn, Lespy.

« Le couvercle est moins grand que la maie, les souris mangeront le pain, se dit par plaisanterie, à un mariage, quand le mari est moins grand et moins gros que sa femme. » Blaisois, Thibault, p. 225.

35. — « Les souris courent en la paille sans se pocher les yeux,

c'est une chose merveilleuse. » xvie siècle, Beroalde de Verv., *Moy. de parv.*, éd. Royer, I, 205.

36. — « *Il fait la souris et il lui met la queue* = il invente un mensonge et l'affirme. » wallon, *Dictionn. des Spots*.

37. — « Ressembler à celuy qui pour faire peur aux souris avait escorché un rat = *faire un exemple*. » xviie s., *Caquets de l'accouchée*, éd. Fournier, p. 27.

38. — « *Encore est vive la souris* = on me croit mort ou impuissant, mais on se trompe et on le verra bien ; petit bonhomme vit encore. » Leroux de Lincy, *Rec. de chants histor.*, 1re série, 1841, p. 314.

39. — « *Se mettre en peau de souris pour quelqu'un* = se dévouer à lui corps et biens. » Genève, Humbert.

40. — « Esveillé comme souris. » docum. de 1627, Fournier, *Var. hist.*, VII, 22. = « Une esrattée = *une personne vive, gaie*, » xviie s., *Caquets de l'accouchée*, éd. Fournier, p. 188.

« Éveillé comme un nid de souris. » Doubs, Roussey. — Une femme érattée comme une potée de souris. » *Rec. de pièces qui ont paru en 1649*, p. 564.

« Echauffé comme ine pouchée de souris mortes. *Locut. ironique.* » Char.-Inf., *Arch. histor. de Saint.*, 1886, p. 337.

41. — « Blanches souris, chiens à ne rien faire. » xvie s., Baïf, édit. Blanch., I, 74.

42. — « *D'als no val una rata* = d'ailleurs il ne vaut une souris. » anc. prov., Rayn.

43. — « Elle disoit à sa sœur qui estoit fort laide, pour la consoler de ce que ses enfans n'estoient point jolys : ma

sœur, que voulez-vous, *les souris font des souris.* » XVII[e] s., TALLEMANT D. RÉAUX, édit. de 1862, V, 176.

44. — « *Rata, yun; migna, dô;jappa, tré; grougna, quatrou* = la souris (porte) un mois; la chatte, deux; le chien, trois; la truie, quatre. » Le Saugeais (Franche-Comté), PERRON, *Proverbes*, p. 49. [Se dit du temps que portent les femelles de ces animaux.]

45. — « Les souris et les rats ont un certain instinct de sçavoir quand une maison doit tomber et s'en retirent. » *Œuvres de Tabarin*, édit. D'HARMONVILLE, 1850, p. 26. (Ailleurs la *maison* est remplacée par le *navire*).

« *Brûler les souris* = mettre le feu à la maison. » anc. fr., doc. de 1446, DU C., s. v° *sorilegus.* — « *Frille-rèttes* = brûle souris; on appelle ainsi celui qui met volontairement le feu à sa maison. » Broye-les-Pesmes (Haute-Saône), PERRON.

« Ha! pauvres pulces! ha! pauvres souris! vous aurez maulvais hyver, le feu est en vostre paillier. » RABELAIS, *Pantagruel*, 1533, chap. IX.

« La grousse Jaquete metit lou feu dans sa maison pré chasser lous rats et les souris. » docum. de 1614, FOURNIER, *Var. histor.*, VIII, 297.

« Pour chasser les rats d'une maison tout à fait, il faut y mettre le feu. *Proverbe pour dire qu'il faut employer des moyens énergiques.* » FUSI, *Le franc archer de l'église*, 1619, p. 892.

46. — « Elle remonta chez elle en trottant comme une souris à qui on crie : *au chat!* » *La Gaudriole* du 1[er] oct. 1891.

47. — « On peut sans l'oreille prester, Entendre une souris trotter. » D'ASSOUCY, *Ravissem. de Proserpine*, 1664, p. 13.

48. « Quand un enfant perd une de ses dents de lait, il doit la déposer dans un trou de muraille, en disant : *petite souris, je t'apporte une de mes dents, donne-m'en une autre.* » SAUVÉ, *Folkl. des Vosges.*

« Les enfants mettent leurs dents de lait dans un trou de mur ou de charpente pour que les souris ou les rats viennent les chercher. Les dents qu'ils auront, par la suite, seront belles et blanches comme celles des rats. » Corrèze, BÉRONIE.

« Lorsqu'une dent tombe à un enfant il faut la cacher dans un trou de souris afin d'en voir pousser une nouvelle. » Seraing (Belgique), *Rev. d. trad. p.*, 1901, p. 114.

« Les enfants jettent leurs dents de lait sous le lit, quand elles sont tombées, afin que la souris s'en empare, les utilise dans ses voyages et en rapporte de neuves pour les petits édentés. » Basses-Pyr., *Coundes biarnés*, Pau, 1890, p. 228.

49. — « *Ratadiss*, masc. sing. = éruption de boutons aux lèvres qui vient à ceux qui ont mangé du pain rongé par les souris. » Env. de Foix (Ariège), c. par M. P. SICRE.

« *Arratadiss*, m., même sens. » Bigorre, c. p. M. J.-J. PÉPOUEY.

« *Mal de souris* = dartres aux lèvres, mal qui vient de ce qu'on a mangé après une souris; on dit alors du malade qu'il a été *caressé par une souris.* » Pays wallon, MONSEUR, *Folkl. wall.*, p. 47.

50. — « Muscerdæ novem tritæ ex vini quartario super scabellum vel sellam laboranti potui dantur, ita ut pede uno quem dolet stans ad orientem versus potionem bibat et cum biberit saltu desiliat et ter uno pede saliat

et hoc per triduum faciat, confestim remedio gratulabitur. »

Marcellus Burdigalensis, cité par Grimm, *Ueber Marc. Burdig.*, 1849, p. 19.

51. — « Pour guérir l'incontinence d'urine, il faut manger une souris cuite. » Nièvre, *Mém. de la Soc. acad. du Nivern.*, 1887, p. 148. (Ce remède est recommandé dans un grand nombre de pays.)

52. — « *Fa las rates* = faire les souris, faire un régal à la fin d'un travail. » Limousin, Mistral.

53. — « Il ne faut pas filer le jour de Carême-prenant, de peur que les souris ne mangent le fil tout le reste de l'année. » Thiers, *Traité d. superst.*, 1697, I, 296. — (Sauvé, *Folkl. d. Vosges*, p. 50, donne la même superstition).

« Les femmes doivent se garder, la veille de Noël et avant d'aller à la messe de minuit, de laisser du chanvre à leurs quenouilles, sans quoi les souris et les rats viendraient y déposer leurs ordures et le manger. » Vosges, Thiriat (dans *Mélusine*,). — I, 478 Tout ce que les femmes cousent ou filent avant la messe de minuit, à Noël, sera mangé par les souris. » Chaussin (Jura), c. p. M. A. Briot.

54. — « Si on rêve de souris, c'est signe qu'on a *des envieux*. » Menton, *Rev. d. trad. pop.*, 1894, p. 258. — « Rêver de souris ou de rats présage *maladie.* » Liége, *Rev. d. trad. pop.*, 1902, p. 374. — « C'est un présage de *misère.* » Laroche (Luxemb. belge), c. p. M. J. Feller.

55. — « Lorsqu'on entend crier des souris, c'est un signe

que l'on est trompé en amour. » Pays wallon, *Wallonia*, 1895, p. 66.

56. — Souhait de bonne année : « *Bonne année à tout ce qui est vôtre et dans le ménage point de souris.* » Trad. du breton, SAUVÉ, *Formulettes*, p. 182.

57. — « Pour chasser les rats et les souris, on conseille d'aller tuer un de ces animaux le vendredi à minuit au centre d'un carrefour : tous les autres vont le rejoindre le vendredi suivant et ne reviennent plus. » Neufchâteau (Belgique), *Wallonia*, 1899, p. 89.

« Pour se débarrasser des mulots on plante dans les champs infestés par ces rongeurs quelques piquets. Plusieurs fois par jour on frappe ces piquets à coups redoublés ; au bout de quelque temps les mulots disparaissent. » Godarville (Belg.), HAROU, 1893.

« Les femmes des faubourgs de Saint-Pol (Pas-de-Cal.), ramassent de l'*éparsin* (de la jonchée) après le passage de la procession du Saint-Sacrement, et le mettent dans leur grenier ou dans leur grange afin d'en chasser les rats et les souris. » Comm. p. M. ED. EDMONT.

« Pour se débarrasser des rats et souris il faut mettre aux quatre coins de la cave des fleurs recueillies sur le parcours de la procession de la Fête-Dieu. » Malmédy (Pays wallon), *Rev. d. trad. pop.*, 1902, p. 374.

« Le jour de la Saint-Jean vous prenez un épi de blé dans un champ, vous le suspendez dans votre maison ; les souris ne feront aucun tort à votre grain pendant l'année. » Aigle (Orne), VAUGEOIS, *Hist. d. ant. d'Aigle*, 1841, p. 589. « On se rend le 17 mars à Villers-Sainte-Gertrude pour y faire bénir de l'avoine qu'on dépose ensuite aux quatre coins des granges. Les souris ne toucheront pas à d'autres grains que ceux bénits et

épargneront ainsi la récolte. » Hamoir (Belgique), *Rev. des trad. p.*, 1902, p. 374.

« Voulez-vous être préservés des rats et des souris? invoquez la fille du bienheureux Pepin de Landen et de la bienheureuse Itte, sainte Gertrude enfin, en wallon *Gètrou.* » Pays de Liége, Hock, *Œuvres compl.*, t. III.

« On envoie les souris chez qui l'on veut en écrivant des papiers avec mots cabalistiques. S'il y a de l'eau à traverser on leur fait des ponts momentanés avec une simple planche. » Meuse, Labourasse, *Us de la M.*, 1902.

« Dans les villages près de Liége, à l'heure de minuit, à Noël, les paysans répandent de l'eau, tout autour de leur maison. Ils sont persuadés que cette traînée empêchera les rats et les souris d'entrer dans les habitations. » Hock, *Œuvres compl.*, t. III.

« Pour débarrasser son jardin des atteintes du mulot on prend la bûche de Noël à moitié entamée et on la promène neuf fois autour en disant : *Souc dé Nadaou, Biré m èro bouho dét casaou.* » Orignac (H.-P.), c. p. M. M. Camélat.

« Le pain bénit le jeudi saint préserve la maison des rats et des souris. » Eygurande (Corrèze), Longy, *Le cant. d'Eygur.*, 1893.

Formule de conjuration contre les rats et les souris. « Rat, rate et souriate, souviens-toi que Sainte-Gertrude est morte pour toi dans un coffre de fer rouge ; je te conjure, au nom du grand Dieu vivant, de t'en aller hors de mes bâtiments et héritages et d'aller au bois dans le délai de trois jours. » Meuse, Labourasse, *Anciens us de la M.*, 1902.

Sur les moyens magiques de se débarrasser des rats et des

souris, en Belgique wallonne, voyez ERNEST DOUDOU (dans *Wallonia*), 1902, pp. 102-108.

58. — « Si vous voulez vous faire aimer de quelqu'un, prenez un rat mâle vivant; fendez-le par le milieu du corps tout vif; prenez-en les deux rognons que vous porterez sous l'aisselle gauche 24 heures; faites-les ensuite sécher sur une pelle, réduisez en poudre et faites prendre à la personne avec du tabac. » XVII[e] siècle, J. COUSIN, *Secr. mag.*, 1868, p. 18.

59.— CONTES ET LÉGENDES.

Sur le conte des *souris qui veulent attacher des sonnettes au cou d'un chat* on trouvera de nombreux renseignements dans : MOULIÉRAS ET BASSET, *Fourberies de Si Djeha*, 1892, pp. 49 et suiv.

Sur le conte de LA FONTAINE (IX, VII), *la souris métamorphosée en fille*, voyez : P. MEYER, *Contes de Bozon*, pp. 259-260.

Sur le conte *des souris qui préfèrent la malédiction lointaine du chat, leur évêque, à sa bénédiction proche*, voy. P. MEYER, *Contes de Bozon*, p. 68.

Des petites souris, dans leur trou, sont terrifiées par la vue d'un coq à allures guerrières, tandis qu'elles sont ravies de la bonne et douce mine d'un chat. Le coq et le chat sont ensemble à proximité; les souris ne sortent pas, parce qu'elles ont peur du coq, ce qui les sauve. » Voyez sur ce conte : *Rec. de poesies françoises,* 1857, t. VII, pp. 194-197.

Sur la légende de l'âme d'une personne récemment décédée et revenant sous la forme d'une souris blanche, voy. LE BRAZ, *Légendes de la mort en Basse-Bretagne*, 1893, p. 122.

Pour l'âme sortant de la bouche d'un homme, pendant son sommeil, sous forme de souris, voyez *Mélusine*, t. X, C. 21.

Sur le conte des souris qui censément rongent le soc de la charrue, voyez : *Revue des trad. pop.*, 1899, p. 29, en note.

60. — « Qué mé dounaras ? Un rat sans couéto. *Réponse ironique à un enfant quémandeur.* » L.-et-G., c. p. M. H. Bareyre.

61. — « Pour faire rire les petits enfants, on leur chatouille le ventre et les bras en remontant jusqu'au cou, en imitant le trottinement d'une souris. En même temps, on lui dit : c'est la petite souris qui court, qui court, c'est la petite souris qui court dans le grenier. » Saint-Brieuc, c. p. M. E. Ernault.

62. — Eur vroegîk vihan rouz mouzerez,
He bugale rouz mouzeriènn,
Hag holl int milineriènn.

(Une petite femme rousse, cachottière et ses enfants roux, cachottiers, c'est une famille de meuniers. — Une souris.)

Sauvé, *Devinettes bretonnes* (dans *Revue celtique*, 1879, p. 71.)

Mus sylvaticus (Linné). — LE MULOT.

(Voy. *Faune popul.*, t. I, pp. 33-35.)

1. — Noms :

mulotes, lat. du moy. âge, Du Cange

sorice champestre, f., anc. franç., P. Meyer, *Contes de Bozon*, 1889, p. 69.

arratt dé càmp, m., Chalosse (Landes), c. p. M. J. de Laporterie.

souris de terre, f., franç., Schabol, *Pratique du jardinage*, 1776, II, 39. — Marne, c. p. M. E. Maussenet.

ratte rousse, f., franç., Du Pinet, *Pline*, 1566, X, 73.

rat d'champ, m., *rat d'jârdin*, m., *ratte*, f., wallon, Defrécheux.

rò dë tchan, m., Monteil-au-Vicomte (Creuse), rec. pers.

arrat-bouhe, m., Landes, c. par M. l'abbé V. Foix.

arratt-bouhou, m., Arrens (H.-P.), c. p. M. M. Camélat

gàrri di champ, m., *furo di champ*, f., *gàrri di campagno*, m., provenç. mod., Réguis.

rat court, m., provenç. mod., Castor.

rata corta, f., H. Savoie, Const.

rato courto, f., provençal, Pellas, 1723. — Forcalquier, c. p. M. E. Plauchud.

arratt découtt (= rat à queue écourtée), m., Morlaas (B.-Pyr.), c. p. M. L. Batcave.

mulot, m., français. (Sur l'étymologie de ce nom, voyez *Zeitsch. f. rom. Philol.*, 1885, p. 187.)

mulè, m., Fougerolles-de-Plessis (Mayenne), rec. pers.

mulon, m., anc. franç., Bodin, 1597, p. 485.

mulotte, f., île d'Yeu, c. p. M. Ed. Edmont.

mulou, m., Méharicourt (Somme), rec. pers.

moulò, m., Avon (Seine-et-Marne), rec. pers.

murlò, m., env. de Nemours (S.-et-M.), *Rev. de Philol. franç.*, 1896, p. 26.

mèrlò, m., Yonne, Jossier.

barbon, m., Normandie, *L'Avranchin du 6 sept. 1868*, cité par Littré, *Supplément*.

mozrètte, f., Le Tholy (Vosges), L. Adam.

mzè, m., Les Fourgs (Doubs), Tissot.

rètt' reúziål', f. (= souris rongeuse), Clerval (Doubs), rec. pers.

ra-lis, Menton, Andrews.

quatre-dents, La Thiérache (Aisne), c. p. M. L.-B. Riomet

mifou, m., Gaillac (Tarn), c. p. M. Ed. Edmont.
lobé, m., jargon de Razey, près Xertigny (Vosges), rec. p.
târpa, f., env. de Bonneville (H.-Sav.), r. p.
tôpe, f., Godarville (Belg.), Harou, 1893, p. 20.
tôpyèr', f., Thénésol (Savoie), rec. pers.
rat taoupiè, m., Pézénas (Hérault), Mazuc.
rat taoupignè, m., Aude, c. p. M. P. Calmet.
darboun, m., provençal, Avril.
darbous, m., Var, Avril.
mulodenn, *millotênn*, breton, c. p. M. E. Ernault.

2. — « *Mulotier* = chien ou chat qui aime à prendre les mulots. » Verdes (Loir-et-Cher), rec. p. — « *mulotière*, f. = trou de mulots dans les champs. » Verdes (Loir-et-Cher), rec. p.

« *Mulotter* = fouir et creuser la terre pour prendre les mulots.. » (Se dit des chiens).
Mulottier = qui fouit la terre pour prendre les mulots. » franç., Duez, 1664. — « *Muloter* = retourner la terre, se dit des sangliers. » Roux, 1796. — « *Mulotè* = prendre des mulots, en parlant des chats. » Périers (Manche), rec. p.

3. — « On appelle *câtreû de mulots* (châtreur de mulots) un homme qui n'est bon à rien, qui exerce un métier peu lucratif. On donne aussi ce nom à un mauvais couteau. » Normandie, Delboulle, *Glossaire*.

4. — « *Un homme qui sait endormir les mulots = un homme fin, adroit.* » *Dict. de Trévoux*, 1752. [C'est une allusion aux oiseaux de proie qui fascinent les mulots, en décrivant au-dessus d'eux des cercles concentriques.] — « Le proverbe est changé et au lieu de dire *endormir les mulots* on dit *endormir le milord* pour exprimer qu'on fait

ses affaires aux dépens du sot qui se laisse amuser. » *Le festin de Guillemot*, comédie, 1689, p. 23.

Arvicola amphibius. (Linné.) — LE RAT D'EAU.

(Voy. *Faune populaire*, t. I, p. 31.)

Noms de cet animal :

ratt d'ày'go, m., Lozère, r. p.
rat blanc, m., français, Nemnich.
grosse ratte, f., wallon, Defrécheux.
arrat agày'ssé, m., Landes, c. par M. l'abbé V. Foix.
ra pôchrò, m., Saône-et-Loire, Fertiault.
arratt péscanè, m., B.-Pyr., Lespy.
ra grioulé, m., langued., Sauv., 1785. — Albi (Tarn), *Rev. du Tarn*, 1897, p. 184. — Env. de Carcassonne, Laffage — Lot, c. p. M. A. Perbosc.
ra griouré, m., Gard, *Rev. d. l. rom.*, 1884, p. 69. — Anduze (Gard), Viguier.
rè griooure, m., Die (Drôme), Boissier.
rasclioulé, m., Lot, c. p. M. A. Perbosc.
luron d'eau, m., Ineuil (Cher), rec. pers.
tôbé, m., jargon de Razey, par Xertigny (Vosges), rec. p.

« On appelle *rat d'eau* un douanier. » Argot, Bruant, 1901.

Arvicola arvalis. (Lacépède.) — LE CAMPAGNOL.

(Voyez *Faune populaire*, t. I, p. 32.)

còmpognol, m., La Malène (Lozère), r. p. (D'origine savante ?)
garri-gréou, m., Var, Réguis, *Rongeurs*.
garringhén, m., Forcalquier, Réguis, *Rongeurs*.
garignoun, m., Berre (Bouches-du-Rh.), *Soc. de statist. de Marseille*, 1846, p. 284.

Myoxus glis. (Linné.) — LE LOIR.

(Voyez *Faune populaire*, t. I, p. 35.)

1. — Noms de l'animal : (1)

glis (2) (au génitif *gliris, gliridis, glisis, glidis, glitis*), lat. du m. â., Diefenbach.

gliris, glerus, cleris, l. du m. â., E. Bourciez (dans *Annales de la faculté de Bordeaux*, 1889, p. 80.)

laero, l. du m. â., Bourquelot, *Foires de Champ.*, 1865, p. 278.

loira, l. du m. â., Du Cange.

bufo (= sorex silvestris), l. du m. â., Miller, 1880.

glis, m., anc. franç., Chrestien, *Vénerie d'Oppian*, 1575, f^et 20, v°.

glire, m., anc. provençal, Raynouard.

gliron, m., anc. franç., Lemne, *Secrets miracles de nat.*, 1566, p. 217; Bretonnayau, *Génér. de l'homme*, 1583, f^et 115, v°; J. Bodin, 1597, p. 484.

gleron, m., *rat gleron*, m., anc. fr., Junius, 1577.

glé, m., anc. franç., *Dict. de Trévoux*, 1752.

grè, m., Saint-Maurice (Haute-Savoie), r. p.

gréoulé, m., provenç., Pellas, 1723. — Azillanet (Hér.), *Concours philol.*, Montpell., 1875, p. 156.

gréouré, m., provenç. mod., Réguis. — Forcalquier, c. p. M. E. Plauchud.

réoulé, m., limousin, Mistral.

gou, m., Saône-et-L., r. p. — Jura, Toubin, *Supp.*, 1871. — Vaudioux (Jura), Thévenin.

---

(1) On donne souvent les mêmes noms au *loir* et au *lérot*.

(2) Ce mot semble avoir signifié *glouton* à l'origine. *Glis* est aussi le nom latin de l'herbe appelée *gloutonier* ou *bardane*.

liri, m., niçois, Toselli.
ler, m., *lair*, m., anc., franç., *Le jardinier françois*, 1654, p. 98; Liger, *Cult.*, *parf.*, 1714, p. 424. — Florent (Marne), Janel.
lor, m., Les Riceys (Aube), Guén. — Clairvaut (Aube), Baud.
louér, m., Avon (S.-et-M.), r. p.
louày'r, m., Guernesey, r. p.
loir, m., franç., Lemne, *Secr. mir. de nat.*, 1566, p. 217; *Thresor de santé*, 1607, p. 182; etc., etc.
lày', m., Ban-de-la-Roche, Oberlin, 1775.
lò, m., Lunéville, Oberlin, 1775.
nouar, m., Quarouble (Nord), c. p. M. L.-B. Riomet.
luiron, m., *loiron*, m., anc. fr., Bourquelot, *Foires de Champ.*, 1865, p. 278.
liroun, m., langued., D'Hombres.
liron, m., franç., *Dict. de Trév.*, 1752. — poitevin, *Rev. de philol. fr.*, 1893, p. 109.
léron, m., La Hague (Manche), Fleury.
leyrot, m., anc. franç., Palsgrave, 1530.
loirot, m., anc. fr., Cardan, *De la subtilité*, trad. par R. Le Blanc, 1578, p. 252.
lirot, m., anc. franç., *Conseil contre la famine*, 1546, p. 10.
liró, m., Periers (Manche), r. p.
lëró, m., Eure, Robin. — Chailloné (Orne), r. p.
lhithó (avec *th* angl.), m., Vinzelles (Puy-de-D.), Dauzat, p. 96.
liro, fém., Sardent (Creuse), *Rev. d. l. rom.*, 1879, p. 108.
leure, f., Chaussin (Jura), Grosj. et Br.
louèy'ro, f., Monteil-au-Vicomte (Creuse), r. p.
loudtré, m., jargon de Razey, près Xertigny (Vosges), r. p.
uèche, f., Saint-Georges-des-Groseilliers (Orne), r. p.
rà-liroun, m., provenç., Mistral.

rat-liron, m., anc, fr., *Thresor de santé*, 1607, p. 182. — Poitou, LAL. — Deux-Sèvres, BEAUCHET.

ra-lirou, m., Saint-Alvère (Dord.), c. p. M. R. FOURÈS.

ra-luron, m., Poitou, LALANNE.

ra-rulon, m., Fougerolles-du-Plessis (Mayenne), r. p.

la-lirin, m., Maillezais (Vendée), c. p. M. PH. TELOT.

ra-lirène, m., île d'Elle (Vendée), *Rev. de philol. fr.*, 1889, p. 96.

ra-lérô, m., Pays de Bray (Seine-Inf.), DECORDE.

ratt-grioulé, m., *ra-grioulé*, m., langued., SAUV. 1785. — toulousain, VISNER, *Ramel païsan*, 1892, p. 132. — Pézénas (Hér.), MAZ. — Gourdon (Lot), c. p. M. R. FOURÈS.

ra-crioulé, m., Auvergne, *Lo Cobreto*, 7 sept. 1895, p. 2.

ratt-griéouré, m., *ra-griéoulé*, m., Hérault, *Le Campana de Magalouna*, 15 sept. 1898, p. 2. — dauphinois, MISTR.

ra-rioulé (l'accent est sur *ri*), m., Gourdon (Lot), c. p. M. R. FOURÈS.

garri-gréoulé, m., provençal, PELLAS, 1723.

garri-gréou, m., Var, AVRIL.

rat-veul [1], m., anc. fr., THIERRY, 1564; DU PINET, 1625, I, 455; DUEZ, 1678.

ra-gou, m., Uchon (Saône-et-L.), SIMONET.

ra-gheù, m., Aisne, c. p. M. L.-B. RIOMET.

ra-vou, m., Uchon (S.-et-L.), SIM. — Doubs, BEAUQ. — Ruffey-l.-Beaune (C.-d'Or), JOIGN.

ra-veù, m., Yonne, JOSS. — Loiret, Eure-et-L., c. p. M. J. POQUET.

ra-boudô, m., Doubs, BEAUQUIER.

ra-vouzô, m., *ra voujô*, m., Yonne, JOSSIER.

---

[1] On trouve le mot écrit *rat-velu* dans DU PINET et dans DUEZ, mais c'est une faute d'impression par métathèse typographique, *velu* pour *veul*.

ra-vouziô, m., Sacy, près Vermanton (Yonne), RESTIF DE LA BRET., *Monsieur Nicolas*, 1794, I, 140.
ra-vouzäü, m., Bourberain (Côte-d'Or), RABIET.
ra-vouzeü, m., Nuits (Côte-d'Or), PH. GARNIER.
ro-vouazeü, m., Dijon, CUNISSET.
ra gri, m., Thénésol (Sav.), r. p. — Voiron (Isère), BLANCHET. — Loiret, Eure-et-L., c. p. M. J. POQUET.
arratt' gris', f., Landes, c. p. M. V. FOIX.
rat véret (ra vérè), m., anc. fr., *Le jardinier françois*, 1654, p. 98. — Bernay (Eure), VEUCLIN, *Hist. de Bernay*, 1875, p. 37. — Ezy-sur-Eure (Eure), *Rev. de philol. fr.*, 1894, p. 10. — Eure-et-L., r. p.
ra baré, m., *rappelle-perdrix*, m., Saint-Martin-du-Puits (Nièvre), r. p.
ra baghè, m., Bernay (Eure), VEUCLIN, *Hist. de Bernay*, 1875, p. 37.
ra bàyäy', m., Vaudioux (Jura), THÉVENIN.
ra bàyè, m., Eure, ROBIN. — Eure-et-L., P.-de-C., r. p.
ra bàyò, m., Pays de Bray (Seine-Inf.), DECORDE.
ra vàyè, m , Eure, ROBIN.
ra càyė (= rat bigarré), m., langued., D'HOMBRES.
ra calhol, m., Dunes (Tarn-et-G.), r. p. — Montauban, c. p. M. A. PERBOSC. — Villefranche de L. (H.-G.), c. p. M. P. FAGOT.
ra colhol, m., Gourdon (Lot), c. p. M. R. FOURÈS.
ratt càyol, m., Pézénas (Hérault), MAZUC.
éskiroou griss (= écureuil gris), provenç. mod., RÉGUIS.
sghirò, m., mentonais, ANDREWS.
ra iskiroou, m., *ra d'arbré*, m., Haute-Loire, MOUSSIER, 1853
rat des jardins, m., fr., L. B***, *Traité de jard.*, I, 158.
garri déy' boué, m., provençal, ACHARD, 1785.
garri d'aoubé, m., provençal, RÉGUIS.
ra taoupié, m., lang., SAUV., 1785.
garri mourtuèy', m., Var, MISTRAL.

missarro [1], f., Carcassonne, Laff. — Tarn-et-G., c. p. M. A. Perbosc. — Tarn, Gary.
micharro, f., Villefranche de L. (H.-G.), c. p. M. P. Fagot.
marmottaine, f., anc. franç., *Thresor de santé*, 1607, p. 182.
muret, m., anc. franç., Du Cange.
ratt bufoou, m., *ra bufou*, m., lang., Sauv., 1785. — Gibel (Haute-G.), Lamourère, *Pé l' campestré*, 1899, p. 186 [2].
bufo, f., toulousain, Doujat, 1637.
ra pifou, m., Aude, c. p. M. P. Calmet.
péhatt, m., Vallée-d'Ossau, Louvie-Juson (Basses-P.), Lespy.
ra dormeù, m., *lërô dormeù*, m., Eure, Robin.
ra dorman, m., Aix-en-Othe (Aube), Monchaussé.
ratt durmàn, m., Saint-Ybard (Corr.), La Roche.
arratt droumilhè, m., gascon, Mistral.
ra dourméy'ré, m., lang., Sauv., 1785.
lou dorman, m., Luxembourg méridional, Defrécheux.
lô dorman, m., Meuse, Labourasse.
sò douarman, m., Namur, Grandgagnage.
sou dorman, m., Ardenne belge et Luxembourg wallon, Defr.
serpent dormant, m., anc. fr., Guy de la Brosse, *Nature des plantes*, 1628, p. 70. (Le mot est étrange. N'y aurait-il pas là une faute de transcription pour sept dormant ?)
egilae, eglae, anglo-saxon, Diefenbach.
seven-sleeper, Somersetshire, *Notes and Queries*, 28 août 1890.
gleiermusse, greull, grewel, anc. haut. all., Dief.
relle, rellemaus, allemand.

---

(1) Ce nom et le suivant sont quelquefois donnés à *la marmotte*. Ces deux animaux ont cela de commun de rester endormis pendant l'hiver.

(2) *Ratt bufou = rat qui bouffe*, c.-à-d. qui se gonfle. On prétend que le loir, poursuivi par un autre animal, chat, martre, etc., jusqu'en haut d'un grand arbre, se gonfle d'air pour se jeter en bas et amortir ainsi sa chûte. — Cf. le mot latin *bufo* (crapaud) dont le sens est : *celui qui se gonfle d'air.*

2. — « *Un lureau* = Un joyeux compagnon. » anc. fr., God. — « *Un gai luron* = même sens. » franç. mod. — « *Une petite leure* = une petite rusée. » Claussin (Jura), Grosj. et Br. — « *Réoulé* = éveillé, gaillard. » Limousin, Mistr. — « Gras comme un gliron. » Rabelais, *L'isle sonnante*, 1562.

Par opposition on a dit : « C'est un meschant luron. » xvie s., Mabille, *Choix de farces*, 1873, II, 172.

3.— « On dit d'une personne qui s'endort habituellement aussitôt le dîner terminé : Quand vient le soir Il dort comme un loir. » Anjou, A. de Soland, *Animaux de l'Anjou*, 1868, p. 52. — « Il dort comme un lair dans les étoupes. » Florent (Marne), Janel. — « Douormé coumo un muret. » Provence, au xviie s., *Bugado prov.* Ces locutions ne sont pas en contradiction avec les précédentes. Il s'agit ici du loir complètement engourdi pendant la saison d'hiver.

4. — « Il a chaud comme un lérot. » Manche, r. p.

5. — « On va à l'affût aux perdrix, le matin et le soir, avec une cage en bois dans laquelle un loir est enfermé. On lui tire la queue, de temps en temps, et la douleur lui arrache un cri exactement semblable à celui de la perdrix, ce qui fait venir celle-ci. » — Saint-Martin-du-Puits (Nièvre), r. p.

Myoxus nitela. (L.) — LE LÉROT.

(Voyez *Faune populaire*, t. I, p. 38.)

nitedula, l. du m. â., Papias, 1476.
nitela, lat. du xe s., Wright, 1884.
citellus, l. du m. â., Du Cange.
cisinus, l. du m. â., Bourquelot, *Foires de Champ.*, 1865, p. 278.

piti sô douarman, m., wallon, Defrécheux.
garri dé jardin, m., *garri dé campagno*, m., *rat-caïé*, m., *garri-griéou*, m., provenç. mod., Réguis.
leû d'terre, m., Verviers (Belgique), Defrécheux.

On donne très souvent au muscardin les mêmes noms qu'au *loir*.

Myoxus avellanarius. (L.). — LE MUSCARDIN.

(Voy. *Faune pop.*, t. I, p. 39.)

muscaliet, m., anc. franç., God.
crok-noué (croque-noix), m., Saint-Pol (P.-de-C.), c. p. M. Ed. Edmont.
crohh-naouè, m., *crohh-neûhh*, m., *raouhion*, wallon, Defrécheux.
crahh-naouè (= croque-noyaux), m., Herve (Belg.), *Wallonia*, 1896, p. 32.
rat-muscatt, m., Aveyron, Mistral.
rat miralhè, m., languedocien, Mistral.
maragnou, m., *malagnou*, m., Genève, Humbert.
rat avelin, m., Cardanus, *De la subtilité*, trad. p. R. Le Blanc, 1578, p. 252.
rètt' neusiyère, f., Montbéliard, Contijean.

On lui donne souvent les mêmes noms qu'au *loir* et au *lérot*

Ursus arctos. (Linné.) — L'OURS.

(Voyez *Faune pop.*, t. I, p. 40.)

1. — Noms de l'animal :

ourss, m., niçois, Sütterlin. — Béziers, *Rev. d. lang. rom.*, 1877, p. 239.
orss, m., mentonais, Andrews. — Péry (Suisse), c. p. M. Ed. Edmont.
orsa, f., Thénésol (Savoie), r. p. (Le mot sert à désigner l'ours en général.)

oursè, m., Montbenoît (Doubs), c. p. M. Ed. Edmont.
oursé, m., Eget (Hautes-Pyr.), c. p. M. M. Camélat.
os, m., anc. béarnais, Lespy.
ouss, m., Arrens (Htes-Pyr.), c. par M. M. Camélat. — Luz (Htes-Pyr.), r. p. — Nestiers (Htes-Pyr.), Portes, *Fablos*, 1857, p. 22. — Lectoure (Gers), A. Durrieux, *Belhados de Leytouro*, 1892, p. 354.
ouch, m., env. de Giromagny (Territ. de Belfort), c. p. M. Ed. Edmont. — Plancher-les-Mines (Haute-Saône), Poulet.
euch, m., Montbenoît (Doubs), c. p. M. Ed. Edmont.
or, m., Le Landeron (Suisse), c. p. M. Ed. Edmont. — Hémérence (Valais), Lavall. — H. Sav., Const.
eur, m., Albertville (Savoie), Brachet.
ë-ü, m., Vaudioux (Jura), Thevenin.
ouâ, m., Gruyère (Suisse), c. p. M. Ed. Edmont.
ó, m., Estavayer (Suisse), c. p. M. Ed. Edmont.
moutz, m., fribourgeois, Grangier.
Brun, m., nom de l'ours au moyen âge dans l'épopée animale. (Sur ce mot voy. G. Paris, dans *Journ. des sav.*, 1894 p. 601 et p. 605, en note.)
Berengarius, nom latin facétieux de l'ours au m. â., Ed. du Méril, *Poés. inéd. du m. â.*, 1854, p. 118.

2. — La femelle est appelée :

oursa, f., *ourso*, f., midi de la France.
ourse, f , franç. — béarnais, Lespy.
ourcesse, f., franc-comtois, doc. de 1457, God.
oussa, f., Arrens (H.-P.), c. p. M. M. Camélat.
ousso, f., Luz (Hautes-Pyr.), r. p.

3. — Le jeune ours est nommé :

orsat, m., anc. provenç., Raynouard.
ourset, m., *oursel*, m., *ourselet*, m., *ursetel*, m., anc. fr. God.

4. — Les mamelles de l'ourse sont appelées par les chasseurs :

pouppe, f., franç., RICHELET, 1710.

5. — Crier, en parlant de l'ours, se dit :

uncare, urcare, micare, sevire, lat. du moy. âge, Du C. (*Micare* est sans doute une mauvaise lecture pour *uncare.*)
ouchigni, Plancher-les-M. (Haute-Saône), POULET.
arrounnà, Argelès (H.-P.), c. p. M. J.-J. PÉPOUEY.
ousséyà, Arrens (H.-P.), c. p. M. M. CAMÉLAT.
idoulà, Béziers, *Rev. d. l. rom.*, 1877, p. 239. (Le mot *idoulà* signifie habituellement *hurler* et s'applique au loup ; il est douteux qu'il puisse s'appliquer à l'ours.)
oncare, italien, DUEZ, 1678.

6. — L'endroit où se tiennent les ours s'appelle :

les oursiers, l'oursiere, anc. champenois, GOD. (*Remarque :* les ours, à l'état sauvage, n'ont jamais dû beaucoup fréquenter les plaines de la Champagne. Il y a là quelque malentendu.)
oussatère, f., *tutère,* f., Arrens (H.-P.), c. p. M. M. CAMÉLAT.
tuto, f., Vallée de Barèges, *Rev. d. trad. pop.*, 1904, p. 361.

7. — « L'ours chemine sur le dos sans frayer du pied à fin d'oster tout jugement aux veneurs et ainsi s'enclost en sa tasniere. » LOUIS D'ORLÉANS, *Le banquet d'Arete,* 1594, p. 85.

8. — « La mere (*ourse*) ne porte que trente jors. Et por la brieté dou tens, nature n'a pooir d'acomplir la forme de eux ne la façon ou ventre lor mere, ains naist une piece de char blance sanz nule figure, fors tant que il i a deux oilz. Et neporquant la mere la conforme et adresce à sa

langue, selonc la semblance de soi... » P. Chabaille, *Livres dou Tresor par Brunetto Latini*, 1863, p. 253.

« Joubert qui a eu de la reputation et qui en effect plaidoit bien pour le fond, quand on luy avoit donné tout le temps qu'il luy falloit pour *lescher son ours*, disoit de grandes sottises quand il se mettoit sur le bien dire. » XVII[e] s., Tallemant des Réaux, *Hist.*, éd. de 1862, VI, 71.

« Je me doutois bien que tu ne manquerois pas de me donner d'un petit préambule : est-ce qu'il te faut tant de temps *pour lécher ton ours?* Dis-moi, je te prie, sans façon ce que tu as à me dire, et conte-moi toute chose par ordre. » *Le festin de Guillemot*, 1689, p. 4.

« *Bourrut coumo un ours* = velu comme un ours. » Tarn-et-Gar., c. p. M. A. Perbosc. — « *Velu comme un ours.* » Rabelais, 1533.

« Pélutt commé u ouss, » H.-Pyr., c. p. M. J.-J. Pépouey.

« *Il est poli comme un ours* ou *il est poli comme un vis* (visage) *d'ours.* — « *C'est un ours mal léché.* » Locut. françaises.

« Mignou commé et dére séoubé = *mignon comme celui (c.-à-d. l'ours) de la forêt.* » Gèdre (H.-P.), c. p. M. M. Camélat.

« *Ch'est l'ours saint Guislain* = c'est un bourru, ennemi des plaisirs de la société. » Valenciennes, Hécart. —

« *Se n'ero pas las fremos, leis omes serien d'ours maou lipats.* S'il n'y avait pas de femmes, les hommes seraient des ours mal léchés. » Prov. provençal mod., Millin, *Voy. dans le Midi*, t. III, p. 478.

9. — « *Tu as fait de ton chien un ours*, se dit à quelqu'un qui a fait couper la queue et les oreilles à son chien, ce qui l'a rendu difforme. » Eure-et-L., c. p. M. J. Poquet.

10. — « *Orgueilleux comme un ours.* » Hautes-Pyr., c. par M. M. Camélat.

11. — « *Sentir l'ours* = sentir mauvais. » Béarn, Lespy.

12. — « *Faire l'ours* = se promener de long en large devant la guérite. » J. Chancel, *Grandeur et servitude, saynète milit.*, 1899. — « *A l'ours* = locut. franç., en prison. »

13. — « Mieux aimerois gésir entre les ours. » J. Bouchet, *L'amoureux transy*, 1507, f[et] 13, v°.

14. — « L'ours en hyver quarante jours ne boit, ne mange, sinon suçant ses mains. » R. Françoys, *Essay des merv. de nat.*, 1622, p. 23.

15. — « A un enfant qui se montre difficile pour la nourriture et ne veut manger que des choses délicates, on dit : *tu es comme les ours, il ne te faut que du miel.* » Eure-et-Loir, c. p. M. J. Poquet.

16. — « A Nouste Dame dére Candelère Et ouss qué yéss dére tutère = *A N. D. de la Ch. l'o. sort de sa tanière.* » Arrens (H.-P.), c. p. M. M. Camélat.

17. — « Il se laisse mener par le nez comme un ours. » Féraud, 1787.

18. — Quatre bestes dompte l'on bien,
Ung hours, ung chat, singe et chien,
Mais la femme par nul moyen
De mal on ne la tire à bien.

Les mots dorez de Cathon, xvi[e] siècle.

Hours, lyon, singe et chien
Ces .V. bestes aprenion bien,

Mais on ne puet par nul engin
Mauvaise femme aprenre bien.

Quatrains moraux (xve siècle), *publiés à la suite de L'Hôtel de Cluny*, au moyen âge, par Mme DE SAINT-SURIN, 1835.

19. — « On dit d'un homme qui a peur, qu'il le faut faire monter *sur l'ours*, comme on fait les enfans. » FURETIÈRE, 1708.

20. — « Si cavalgatz nau passes l'ors,
Apres qu'aura fait les nau tors,
Descavalgatz de la ma esquerra,
Et jamays n'auretz mal de terra
Ni degun autre mal pareilh. »

Superstit. toulousaine du XVIe s., NOULET, *Las ordenansas del libre blanc*, 1878.

« Pour guérir les enfants du *maou dé terra* (mal de terre, épilepsie) on les hisse sur le dos d'un ours l'espace de neuf enjambées. » Hautes-Pyr., c. par M. M. CAMÉLAT.

21. — « Ainsi que les femmes de Paris au long voyage de Montmartre vers Sainte-Ourse, pour avoir des enfans. » BILLON, *Fort du sexe fém.*, 1555, p. 79.

22. — *Envoyer quelqu'un à l'ours.* (Envoyer promener quelqu'un. » — Locut. franç. — *Mandare à veder ballar l'orso.* (Envoyer voir danser l'ours; tuer.) Locut. ital., DUEZ, 1678. — *Andar a vêder a balar l'ôurs.* (Mourir.) Loc. bolonaise, CORONEDI-BERTI.

23. — « Il se présentera quelque moyen pour museler l'ours = *se dit au figuré.* » *Conversat. famil. entre l'abbé Sauveur et sa sœur*, 1783, p. 35.

24. — « *Prenez mon ours* = se dit, à celui qui est embarrassé pour trouver quelque chose, par quelqu'un qui veut pro-

fiter de la circonstance pour lui fourrer un objet sans valeur dont il a le désir de se défaire. » La locut. se trouve pour la première fois à notre connaissance, dans SCRIBE, *Le puff*, acte I, sc. 2, et dans *L'ours et le pacha*, comédie du même auteur, sc. 6. Ces pièces ont été jouées vers 1820.

« *Ours* = au théâtre, pièce qu'on ne peut faire jouer. »

25. — Tous les ans, à l'époque du carnaval, les jeunes gens de la contrée se rassemblent et s'habillent en chasseurs. Un d'eux se déguise en ours, et court se cacher dans les bois. Bientôt la chasse commence, l'ours est traqué de tous côtés, et les chasseurs du village, auquel appartient celui qui atteint la bête humaine, sont hébergés et fêtés durant plusieurs jours par leurs camarades des autres hameaux.

Environs de Luz, A. JUBINAL, *Lettres sur les Pyrénées*.

26. — Sur les combats d'ours, servant de divertissements, voyez : P. MEYER, *Le débat des hérauts d'armes*, p. 157.

27. — Sur la manière de prendre l'ours, au moyen âge, au moyen d'un maillet avec lequel il se bat, et qui lui retombe sur la tête et le tue, voir : P. MEYER, *Contes de Bozon*, p. 13 et p. 231.

28. — Vender la pelle dell' orso innanzi che sia preso.

Prov. ital., PESCETTI, *Pr. ital.*, 1711.

PESCETTI (p. 249) explique ainsi l'origine de ce proverbe : Diede un hoste da mangiar in credenza à tre giovani, che avean deliberato d'andar alla caccia d'un terribil orso, che in quella contrada facea di gran danni ; avendo eglino promesso, che preso che avesser l'orso e venduta la pelle, lo sodisfarebbero intieramente. I giovani andati,

subito che vider l'orso, la diedero à gambe. Uno si salvo sopra un' albero, l' altro, che avea migliori gambe si trasse in sicuro; il terzo fù raggiunto dall'orso, il quale, come vide non poter scampare, si getto in terra con la faccia in giù, e si finse morto, sapendo l'orso esser di questa natura, che quando e' crede, che l'animal ch' egli ha preso sia morto, non gli dà più noia. L'orso per schiarirsi, s'egli era veremente morto, accostatogli il grifo all' una delle tempie, s'ingegnava di voltarlo sottosopra, per veder, se alitava; e poiché si fù in cio affaticato un pezzo indarno, finalmente credendolo veramente morto, se n' ando. Ora disceso, quel che sù l'albero era salito, e raggiunto il compagno, che anch' egli, partito l'orso, se n'era inviato verso la città, gli domando, che cosa la bestia gli avea detto nell'orecchio, mentre egli era disteso in terra; e colui respose : Egli ma hi dati questo consiglio, che io non debba più vender niuna pelle d'orso, se prima non l'ho preso.

« Deux compaignons cheminoient ensemble lesquels rencontrerent ung ours qui les asailli. Et de peur de lours lung des compaignons monta sus ung arbre et laultre qui neut espasse de fuir faisoit semblance quil fuist mort sur la terre lors vint a cheluy qui couchoit sur la terre comme mort et cuidât quil fut mort le lassa. Car sy noble est lours quil desdaigne bestes mortes. Ja adont son compaignon descendit de larbre et demanda a cestui auoit fait le mort en disant : Que ta dit lours en lorelle lequel respondi il ma conseillé que ie ne faiche compte dun tel compaignon qui ma laissie en tel peril. »

G. Lyon, *Dyalogue*, 1482, réimprimé par Delteil, p. 195.

29. — Un jour le lion dit à l'ours : « Je suis plus fort que l'homme, et l'homme est le plus fort de tous les animaux.

— L'homme ! répliqua l'ours, mais moi aussi je suis plus fort que lui. — On voit bien que tu ne le connais pas, reprit le lion. Tiens, va te poster sur ce chemin ; quand un homme passera tu essayeras de lutter avec lui ; puis tu m'en donneras des nouvelles ».

Seigneur ours, aussitôt, court se poster au détour du chemin. Après quelques instants d'attente, il voit arriver un enfant qui, son panier au bras, s'en allait à l'école ; il s'avance vers lui et lui dit : « C'est toi qui es l'homme ? — Non, répond l'enfant ; je ne suis pas encore un homme ; je ne suis qu'un enfant. — Tu peux passer », grogna l'ours ; et il reprit son poste d'attente.

Bientôt un vieillard arriva, marchant péniblement appuyé sur son bâton. « C'est toi qui es l'homme ? lui demanda l'ours. — Non, répondit le vieillard ; je ne suis plus un homme. — Tu peux passer ».

Presque aussitôt survînt un soldat qui se retirait du service avec armes et bagages. « C'est toi qui es l'homme ? lui dit l'ours. — Oui ; que me veux-tu ? — Je veux me battre avec toi. — Soit ; mais quel genre de lutte choisirons-nous ? — Celle que tu voudras. — Eh bien, nous allons commencer par nous cracher au visage, pour savoir celui qui crache le plus fort. — Soit ; commence, toi ». Et l'ours de s'escrimer à cracher sur son adversaire, mais sans grand succès. « As-tu fini ? lui dit bientôt le soldat. — Oui. — A mon tour ». Il prit alors son fusil, mit l'animal en joue et le coup partit.

Le fusil était chargé à poudre seulement et l'ours en fut quitte pour quelques brûlures autour du museau, mais, renonçant à continuer la lutte, il s'enfuit au plus vite. Le lion qui l'attendait derrière un fourré, l'appela et lui dit : « Eh bien ! qu'en penses-tu de l'homme ? —

Je ne veux plus me mesurer avec lui, répondit l'ours ; il crache trop fort ».

F.-N. N. (dans *Bull. de la Soc. d'Etudes des Hautes-Alpes*, Gap, 1895, p. 176. (Cf. *Wallonia*, 1893, pp. 186-189.)

30. — Une fois un homme en poursuivait un autre et l'atteignant il fit : *ouss!* à son oreille. Celui-ci répartit :

Ouss séras
En tout arbé puyaras
Sounqué en espi-blan.

(Ours tu seras, contre tout arbre tu monteras excepté sur l'aubépine.)

Orignac (Hautes-Pyr.), c. par M. M. CAMÉLAT.

31. — M. M. CAMÉLAT a publié des contes du Lavedan (Hautes-Pyr.), relatifs à l'ours dans *Mélusine*, tome X, col. 157, 230, 258, 272, 273.

32. — Sur le conte de l'ours qui prend un pavé pour assommer une mouche sur la tête de quelqu'un, voir : MOULIÉRAS et BASSET, *Fourberies de Si Djeh'a*, 1892, p. 57. (On y trouvera de nombreux rapprochements.)

33. — Sur le conte de *Jean de l'Ours*, voyez *Mélusine*, III, 298, 329, 395 ; V, 206 ; VI, 261 ; DUFFARD, p. 211.

Sur l'ourse qui lèche ses petits, voyez : *Revue critique*, 1883, p. 516.

Voyez encore diverses traditions sur l'ours, dans BRUNETTO-LATINI, *Livres dou tresor*, publ. par CHABAILLE, 1863, pp. 253-254 et BERGER DE XIVREY, *Tradit. tératol.*, 1836, pp. 513-517.



Ursus meles. (Linné.) — LE BLAIREAU.

(Voy. *Faune pop.*, t. I, p. 45.)

1\. — Noms de l'animal :

taxus, latin.

taxo, l. du m. â., Aelfricus ; Zeuss, *Gramm. celt.*, 1871, p. 1075.

tesso, taxonus, melo, melota, l. du m. â., Du C. [De *melota* vient *melotina* = peau de bl. Du C.]

meles, l. du m. â., Goetz.

melus, l. du m. â., Aelfricus; Zeuss, *Gramm. celt.*, 1871, p. 1075; Wackernagel, *Vocab. opt.*, 1847, p. 45.

melis, porcus silvaticus, l. du m. â., Boucherie, 1872.

melos, l. du m. â., *Germania*, 1888, p. 294.

melotus, l. du m. â., Escall; Chass., 1857.

taish, taisho, anc. provenç., Rayn.

tày'ch', m., Lézignan (Aude), *Rev. d. l. rom.*, 1897, p. 298. — Comberouger (Tarn-et-G.), c. p. M. A. Perbosc.

tay'ss, m., provenç. mod. — langued. — limousin.

tach', m., Breil (Alpes-Mar.), c. p. M. Ed. Edmont. — Léguevin (Hte-G.), c. p. M. Ed. Edmont. — Orthez (B.-P.), Lespy. — Landes, Daugé, *Flous de Lanc*, 1901, p. 203. — Auvillars (T.-et-G.), c. p. M. G. Lalanne.

tày', m., lang. Sauv., 1785. — Auvergne, *Lo Cobreto*, 7 févr. 1895, p. 4. — Corr., Bér. — Gourdon (Lot), c. p. M. R. Fourès. — Villefort (Lozère), c. p. M. Ed. Edmont. — Aubin (Aveyr.), r. p.

taixon, m., anç. fr., J. Bodin, 1597, p. 504.

tèy'ksoun, m., Martigues (Bouches-du-Rh.), c. p. M. Ed. Edmont.

taysson, m., anc. provenç., Raynouard.

téy'ssoun, m., Var, Dauphin, *Las bastidanos*, 1878, p. 179. — Bruis (Hautes-Alpes), *Soc. d'études d. H.-Alpes*, 1884, p. 337.

tày'ssou˜, m., niçois, Sütterlin, p. 474.

tèy'chou˜, m., Largentière (Hautes-Alpes), r. p.
téy'ssou, m., Portes (Gard), r. p. — Die (Drôme), Boissier. — Saint-Georges-Lapouge (Creuse), r. p.
tày'ssou, m., Monteil-au-Vicomte (Creuse), r. p.
tày'chou, m., env. de Carcassonne, Laffage.
tòy'chou, m., Pyrén.-Or., *Soc. agric. d. Pyr.-Or.*, 1884, p. 346.
taisson, m., anc. fr., Chassant, 1857; Junius, 1577.
tesun, m., anc. fr., *Notices et extr. des m. de la B. N.*, 1891, p. 53.
tachoun, m., Bayonne, Lagravère. — Pays d'Albret, Dardy. — Lectoure (Gers), A. Durrieux, *Belhados de Leytouro*, 1892, p. 110. — La Teste (Gir.), Moreau. — Landes, Daugé, *Flous de Lane*, 1901, p. 203.
tachon, m., Montbéliard, Contej. — Thénésol (Savoie), r. p. — Hémérence (Valais), Lavall. — Thiaucourt (Meurthe), c. p. M. Ed. Edmont.
tâchon, m., Plancher-les-M. (Hte-Saône), Poul. — Yonne. Joss.
téchyon, m., env. d'Avallon (Yonne), r. p. M. Ed. Edmont.
téchon, m., *tèchon*, m., Pouilly-en-Aux. (Côte-d'Or), c. p. M. Ed. Edmont. — Saint-Martin-du-Puits (Nièvre), r. p.
tachan, m., Luxembourg méridional, Defrécheux.
taèzon, m., env. de Nantua (Ain), c. p. M. Ed. Edmont.
taison, m., *taizon*, m., anc. franç., Escallier; Evon. Philiatre, *Tresor d. remedes*, 1555, p. 53. — Yonne, Jossier. — Ain, Philipon.
tésson, m., *tèsson*, m., Yonne, Joss. — Saint-Germain-du-Bois (Saône-et-L.), c. p. M. Ed. Edmont. — Clerval (Doubs), r. p. — Env. de Liége, c. p. M. J. Feller.
tasson, m., vaudois, Callet. — Bas-Valais, Gill. — Annecy, Const. — Jura, Monnier. — Doubs, Beauquier. — Yonne, Joss. — Luxemb. septentr., c. p. M. J. Feller.
tinson, m., Ineuil (Cher), r. p. — Pruniers (Indre), Porcheron, *Addit. aux gloss. du centre*, 1888.

ténchou, m., Périgueux, SAUVEROCHE, *Poes. en pat. du Périg.*, 1890, p. 19.

tahon, m., env. de Bonneville (H.-Sav.), CONST.

tohon, m., env. de Baccarat (Meurthe), c. p. M. ED. EDMONT.

tachou, m., Luz (Hautes-Pyr.), r. p. — Arrens (Hautes-P.), c. par M. M. CAMÉLAT. — Basses-Pyr., LESPY.

tèchou, m., Campan (Hautes-Pyr.), c. p. M. ED. EDMONT.

tissou, m., env. de Pierrelatte (Drôme), c. p. M. ED. EDMONT.

tézott, m., La Malêne (Lozère), r. p.

tassó, m., env. d'Annecy, CONST.

chin'-taé, m., *chë-té*, m., Loire, GRAS.

tchë-té, m. (= chien-blaireau [1]), Vinzelles (Puy-de-D.), DAUZAT, p. 61.

chi-tày', m., Haute-Loire, MOUSSIER.

tày'-tsé, m., *tày'-téchou*, m., Beaulieu (Corrèze), r. p. M. ED. EDMONT.

tày'-tchyi, m., *tày'-coutsou*, m., Allanche (Cantal), c. p. M. ED. EDMONT.

taè-si~, m., *taè-por*, m., env. de Verteillac (Dord.), c. p. M. ED. EDMONT.

chi~n'-té, m., Saint-Georges-en-Couzan (Loire), c. p. E. ED. EDMONT.

tày'ss-cagnénc, m., *tày'ss-pourkénc*, m., Lot, c. p. M. A. PERBOSC.

tach cagnìn, m., *tach pourkìn*, m., Auvillars (T.-et-G.), c. p. M. G. LALANNE.

tày'ss-ché, m., *tày'ss-porc*, m., limousin, LABORDE.

téy'ssoun canìn, m., *t.y'ssoun pourcìn*, m., provençal mod., CASTOR.

---

(1) « Son museau est allongé comme celui de quelques chiens et son nez a la même forme que celui des chiens. » ROZIER. — On prétend qu'il y a deux variétés de blaireaux, l'une dont le museau ressemble à celui du chien et l'autre à celui du porc.

blar, m., Chenay (Marne), c. p. M. E. Maussenet.
blarel, m., anc. franç., Godefroy.
blaré, m., Châteauponsac (Haute-Vienne), c. p. M. Ed. Edmont.
blaryó, m., Douai, Escallier. — Valenciennes, Hécart.
blarieu, m., *blérieu*, m., Aisne, c. p. M. L.-B. Riomet.
bléraou, m., Maillezais (Vendée), c. p. M. Ph. Telot.
bluró, m., Champtoceaux (Maine-et-L.), c. p. M. Ed. Edmont.
blhyéré, m., *blhyëryô*, m., *blhërò*, m., *blhérô*, m., *byeiré*, m., *byèré*, m., *byérô*, m., *byërô*, m., *byéyô*, m., Calvados, Guerlin de Guer, *Dialectol. norm.*, 1899.
bélhéra, m., Saint-Junien (Haute-Vienne), c. p. M. Ed. Edmont.
blérott, m., Pessac (Gironde), c. p. M. Ed. Edmont.
biéraou, m., Côtes-du-Nord, c. p. M. E. Ernault.
bedouault, m., *bedouaut*, m., *bëdouau*, m., anc. fr., Rabelais; Séb. Colin, *Livre de Trallian trait. les gouttes*, 1557, p. 173; J. Thierry, 1564. — Anjou, Ménage, 1750.
bédouao, m., *béduao*, m., *bèdouè*, m., Mayenne, Dott.
bouduaut, m., anc. franç., Lagadeuc, 1499.
boudvó, m., Muzillac (Morbihan), c. p. M. Ed. Edmont.
boudviâ, m., Allaire (Morbihan), c. p. M. Ed. Edmont.
bedou, m., Basse-Normandie, Ménage, 1750.
baussan, m., anc. franç., Mowat.
bausan, m., fr. du m.-âge, P. Meyer (dans *Romania*, 1903, p. 98).
grisart, m., *grisard*, m., anc. fr., Ch. Estienne, 1561; Junius, 1577. — Cambrai, Bonif. — Valenciennes, Héc. — Saint-Pol (P.-de-C.), c. p. M. Ed. Edmont.
rabass, m., lang., Sauv., 1785. — env. de Lodève, c. p. M. Ed. Edmont.
robass, m., Aveyron, Vayssier.
rabà, m., Hyères (Var), c. p. M. Ed. Edmont.
ranblé, m., jargon de Razey, près Xertigny (Vosges), r. p.

melota, f., anc. provenç., RAYNOUARD.
mamonètt', f., Bastogne (Belg.), c. p. M. ED. EDMONT.
patach', m., béarnais, LESPY.

2. — La femelle est appelée :

tachouno, f., Luz (Hautes-Pyr.), r. p.
tèy'ssounèlo, f., Saint-Georges-Lapouge (Creuse), r. p.

3. — Le terrier où se réfugie le blaireau est appelé :

tày'ssougnèy'ro, f., langued., D'HOMBRES.
tasnière, f., anc. fr., J. BODIN, 1597, p. 504.
tesnier, m., anc. fr., *Le trocheur de maris, farce.* Réimpress. TECHENER, s. d., p. 12.
tanière, f., Thénésol (Savoie), r. p.
ténière, f., Vendômois, MARTELLIÈRE. (Plusieurs localités s'appellent *Les Ténières.* — On dit dans le même pays *ténier* = chasser le blaireau.)
tachoère, f., anc. gascon, DU BUISSON, *Hist. monasteri Sancti Severi,* 1876, II, 394. — béarnais, LESPY.
tachouèra, f., Arrens (Hautes-Pyr.), c. par M. M. CAMÉLAT.
tachouéro, f., Pays d'Albret, DARDY, II, 14.
béduaodyër', f., Bas-Maine, DOTTIN. (Le mot signifie aussi *maison, chambre dont les cheminées fument*).
bṛgôdrie, f. (nom de localité où il y a beaucoup de blaireaux), Char.-Inf., JÔN.

4. — « Dormir comme un tesson. » *Gloss. de l'anc. th. franç.* (Le blaireau passe tout l'hiver endormi dans son terrier.)

5. — « Gras comme un tasson. » Pays de Vaud, CALLET. — « Grass com oun toy'chou. » Pyr.-Or., *Soc. agr. des Pyr.-Or.,* 1884, p. 346.

6. — « Négligent comme un tesson. » XVI[e] s., AMBR. PARÉ, éd. Malg., III, 736.

7. — « Suer comme un blaireau. » Franche-Comté, MAX BUCHON, *Le gouffre gourmand*, roman.

8. — « Vesser comme un blarieu. » Aisne, c. p. M. L.-B. RIOMET.

9. — « Respirer aussi bruyamment qu'un *tachoun.*» Lectoure (Gers), A. DURRIEUX, *Belhados*, 1892, p. 110.

10. — « Ey' barbe comme û tachou = *avoir de la barbe comme un bl.* » Arrens (H.-P.), c. p. M. M. CAMÉLAT.

11. — « *Déblaré*, *déblarié* = qui a perdu ses cheveux, ses poils, en parlant de l'homme et des animaux. » Env. de Douai, ESCALLIER. (Le blaireau a très souvent la gale, ce qui lui fait perdre les poils.) — « *Esblaré* = même sens. » anc. fr., *Romania*, 1904, p. 348. — « *Melotis* = pellis simplex ex uno latere deperdens. » lat. du VIII[e] s., HESSELS, 1890.

12. — « Le blaireau est obligé de marcher dans les ornières parce qu'il a les pattes d'un côté plus longues que celles de l'autre. » Deux-Sèvres, SOUCHÉ, *Croyances*.

« Un jaras de tay'ss = un homme qui a les jambes courtes (1). » Limousin, LABORDE.

« Man sagt von einem Krummbeinigen, er hat *Dachsbeine*, er ist *dachsbeinig*. » Allem., GRIMM.

13. — « Et qu'aura-t-elle dit de ta face cornue,
Chien, qu'aura-t-elle de ton *nez de blaireau ?* »

SCARRON, *Jodelet*, 1646, p. 11.

(1) Probablement *et inégales*.

14. — « *Faire retraite de blaireau* = chercher son salut sous terre, au fig. disparaître. » Barciet, *Guerre d'Aenée en vers burlesques*, 1650, p. 130.

15. — « *Tocson* = un homme brutal, mal appris. » Perche, De Broc, *Not. sur les Feugerets*, 1883, p. 78; Pays messin, r. p. (C'est par allusion à la défense brutale que le blaireau oppose au chien.)

16. — « On appelle, en peinture et dorure, *blaireau* un pinceau fait avec du poil de cet animal, auquel on donne la forme d'une patte d'oie. Il sert à poser l'or en feuille et à imiter les veines des marbres. » Morisot, 1814.

17. — « Un caractère particulier de conformation dans cet animal, est une espèce de poche peu profonde qui se trouve entre l'anus et la queue. L'orifice de cette poche est garni d'un poil roux à l'extérieur, et parsemé de poils fauves assez longs dans l'intérieur. Elle est enduite d'une matière blanche, épaisse, et semblable à de la graisse par sa consistance; il en suinte continuellement une liqueur onctueuse, d'une odeur fétide, que le blaireau se plaît à sucer. » Rozier.

« Le tesson passe l'hiver, le nez dans son cul, pour y sucer sa graisse. C'est ainsi qu'il se nourrit. » Clerval (Doubs), r. p.

« Sta nascoto, come si sa, per sei mesi dell' anno, ed in Cadore dicono che vive per sei mesi *col mus in tel cul.* » Nardo-Cibele, *Zool. pop. veneta*, p. 154.

18. — « Le clair du blaireau = le clair de la lune. » Bas-Maine, Dottin. (Le blaireau ne sort que la nuit.)

19. — Le blaireau est l'ami du lapin; il lui permet d'habiter son terrier et le défend contre le renard.

Deux-Sèvres, Souché, *Croyances*; Tarn-et-Gar., c. p. M. G. Lalanne.

15. — « Vesser comme un blaireau. » Villeneuve-s.-F. (Aisne), c. p. M. L.-B. RIOMET.

« *Bufà coumo un tày* = souffler comme un blaireau. » Saint-Barthélemy (L.-et-G.), c. p. M. H. BAREYRE.

16. — Le blaireau, en retenant son haleine, se gonfle et dès lors offre moins de prise aux morsures des chiens. » P. MEYER, *Contes de Bozon*, p. 257.

17. — « Pour obvier à la tempeste,
Que je cognois du ciel venir,
En eaue fourre ma teste. » [*Il s'agit du blaireau.*]
Rec. de poés. franç., 1885, I, 260.

18. — « Pour les armes, tu ressembles aux taissons, tu voudrais mordre en fuyant. » DUSOUHAIT, *Le pacifique*, 1604, p. 146.

19. — « Le plus fort en est au taisson, se tu ne m'en crois, va sçaver. » E. PICOT, *Rec. de sotties*, 1902, I, 97. — (Quel est le sens de ce passage ?)

20. — « Compter les ruches d'abeilles porte malheur, cela y fait venir le blaireau. » Pays d'Albret, DARDY, I, 232.

« D. Lepelletier, *Dict. de la langue bretonne*, 1752, dit qu'on l'appelle *louss* (= le sale), pour ne pas prononcer son vrai nom *broc'h*, parce que cela le ferait venir. » Basse-Bret., c. par M. E. ERNAULT.

21. — « Etre comme le blaireau de Broucante = courir par monts et par vaux, être sans le sou. » Villelongue (Hautes-Pyr.), c. par M. M. CAMÉLAT.

22. — « Le blaireau tette les vaches et les chèvres. » Micheroux, Seraing (Belgique), *Rev. d. trad. pop.*, 1903, p. 50

Viverra genetta (Linné). — LA GENETTE.

(Voy. *Faune pop.*, t. I, p. 50).

genetta, panthera minor, catus Hispaniae, l. du m. â., Schmeller, I, 918.

jehannette, f., anc. fr., *Biblioth. de l'éc. des ch.*, 1849, p. 236.

janette, f., fr. du XVe s., Tuetey, *Invent. de Charl. de Sav.*, 1865, p. 8.

jenette, f., *genette*, f., anc. fr., *Bull. arch. du comité d. trav.* 1890, p. 24 ; Damerval, 1507.

geneste, f., anc. fr., Du Cange.

ginette, f., anc. franç., J. Bodin, 1597, p. 494.

djonéto, f., arrond. du Vigan (Gard), *Rev. de philol. franç.*, 1895, p. 228.

djanéta, f., Hérault, *Feuille des jeunes natur.*, 1896, p. 48.

chày'né, m., Languedoc, Sauv., 1785.

chat d'Espagne, m., *chat de Constantinople*, m., franç., Guillaumin, *Dict. du Commerce*.

Mustela vulgaris (Linné). — LA BELETTE

(Voy. *Faune pop.*, t. I, p. 50.)

migale, l. du m. â., Graff. (D'où *migalinum* = fourrure de peau de belette).

mustela, mustella, mustelus, muscella, vivernus, viverra, vivera, lat. du m. â., Goetz.

mussela, l. du m. â., *Anzeig. f. Kunde d. d. Vorz.*, 1835, c. 94.

mus longus, lat. du m. â., *Zeitschr. f. deutsches Alterthum*, Bd. V. 1845, p. 572.

mus longa, lat. du m. â., Stokes, *Cormac's glossary*, 1868; *Germania*, 1876, p. 5.

sisus, l. du m. â., Boucherie, 1872.

mostela, fr., anc. prov., Bartsch, *Chrestom.*, 1892, col. 546.

moustéla, f., Montpellier, *Félibrige lat.*, 1896, p. 63.
moustèlo, f., Hérault. — Aveyron. — Aude. — Tarn. — Gard.
mostèle, f., Fraize (Vosges), c. p. M. Ed. Edmont.
mostòy', f., Gérardmer (Vosges), c. p. M. Ed. Edmont.
moustauille, f., anc. franç., Arnoul, 1517.
moustiala, f., Haute-Loire, Vinols.
moustialo, f., Lozère, Baldit (dans *Bull. de la soc. d'agr. de la Loz.*, 1850, p. 212.)
moustiolo, f., Saint-Agrève (Ardèche), c. p. M. Ed. Edmont.
moustiara, f., dans le Champsaur (Hautes-Alpes), *Soc. d'Etudes des Hautes-Alpes*, 1883, p. 228. — Paulhaguet (Haute-Loire), c. p. M. Ed. Edmont.
moustéèro, f., Alpes cottiennes, Chabrand et Rochas.
moustièro, f., Die (Drôme), c. p. M. Ed. Edmont. — Forcalquier (B.-Alpes), c. p. M. E. Plauchud.
mohhày'là, m., Saint-Maurice (Haute-Savoie), r. p.
mouch'tyar, m., env. de Saint-Flour (Cantal), c. p. M. Ed. Edmont.
moustiago, f., Saint-Chely (Lozère), c. p. M. Ed. Edmont.
moustiava, f., H.-Loire, c. p. M. Dussaud.
moustiavo, f., env. de Rochefort (Puy-de-Dôme), c. p. M. Ed. Edmont.
moustiaou, m., Massiac (Cantal), c. p. M. Ed. Edmont.
ra-moustiaou, m., Allanche (Cantal), c. p. M. Ed. Edmont.
mostoile, f., anc. fr., Hippeau, *Bestiaire de Richard de Fournival.*
moustoille, f., anc. fr., Gachet, *Gloss. lat. fr.* (dans *Commiss. roy. d'hist.*, Brux., 1846, p. 308); Du Pinet, 1660.
mutoille, f., *bellette,* f., anc. franç., Godefroy.
mutèl', f., Romeny (Aisne), Rouault. — Crupilly, Chigny (Aisne), c. p. M. L.-B. Riomet.
motâle, f., Damprichard (Doubs), Grammont.
moutéla, f., dauphinois, Charbot.

motéya, f., Bagnard (Suisse rom.), Cornu.
moutiala, f., Forez, Gras. — Ambert (Puy-de-Dôme), Grivel, *Chroniques du Livradois*, 1852, p. 63.
moutÿală, f., Vinzelles (Puy-de-Dôme), Dauzat, p. 27.
moutialo, f., Estandeuil (Puy-de-Dôme), r. p.
moutiélo, f., Die (Drôme), Boissier.
moutiara, f., Saint-Bonnet-le-Château (Loire), c. p. M. Ed. Edmont.
moutóre, f., Plancher-les-Mines (Haute-Saône), Poulet.
môtare, f., Vescemont (env. de Belfort), Vautherin.
motèl', f., env. de Delle (territ. de Belfort), c. p. M. Ed. Edmont.
mouëtèl, f.. Châtenois (env. de Belfort), Vautherin.
mutouèl', f., Coulonvillers (Somme), c. p. M. Ed. Edmont.
motèya, f., Val d'Entremont (Valais), c. p. M. Ed. Edmont.
moukialo, f., Gilhoc (Ardèche), Clugnet.
mantèla, f., Goncelin (Isère), c. p. M. Ed. Edmont.
montouale, f., Somme, Jouancoux.
moèla, f., Saint-Michel-en-Maurienne (Savoie), c. p. M. Ed. Edmont.
mètone, f., La Poutroye (Alsace), c. p. M. Ed. Edmont.
moussouale, f., Saint-Pol (P.-de-C.), c. p. M. Ed. Edmont.
moutélèta, f., Grésy-sur-Isère (Savoie), c. p. M. Ed. Edmont. — Albertville (Savoie), Brachet. — Thénésol (Savoie), r. p.
mothëlèta, f., (avec *th* angl.), Hémérence (Valais), Lavall.
moutèlta, f., Le Biot (H.-Sav.), c. p. M. Ed. Edmont.
mott'lott', f., Schirmeck (Alsace), c. p. M. Ed. Edmont.
mozëta, f., env. d'Albertville (Sav.), Const.
vesele, f., franç. du nord-est au xii[e] s., Scheler, *Trois traités.* (En anc. haut all. la belette est appelée *wisala.*)
bèlèta, f., Châtillon-de-Mich. (Ain), r. p.
béléto, f., Villefranche (Aveyron) et Cahors (Lot), *Rev. de philol. franç.*, 1894, p. 273 et p. 276. — Luz (Hautes-Pyr.), r. p. — Tarn-et-G., c. p. M. G. Lalanne.

bëlèto, f., Saint-Georges-Lapouge et Monteil-au-Vicomte (Creuse), r. p.

bolott', f., Morvand, CHAMBURE. — Saint-Martin-du-Puits (Nièvre), r. p. — Vitteaux (Côte-d'Or), NÉDEY (dans *Rev. de philol., franç.*, 1899, p. 111). — Yonne, JOSSIER, — Boussières (Doubs), c. p. M. ED. EDMONT. — Chaussin (Jura), GROSJ. et BR.

bólott', f., Château-Chinon (Nièvre) et Gy (Haute-Saône), c. p. M. ED. EDMONT.

balott', f., Petit-Noir (Jura), RICHENET.

bèlott', f., Champagney (Haute-Saône), c. p. M. ED. EDMONT.

bélatt', f., env. d'Etain (Meuse), c. p. M. ED. EDMONT.

bilëtt', f., Le Thillot (Vosges), c. p. M. ED. EDMONT.

boulètt', f., Haumont-lés-la-Chaussée (Meuse), r. p.

bëlëtt', f., Laluque (Landes), r. p.

balta, f., Jura, MONNIER.

bëlta, f., env. d'Annecy, CONST.

bèlto, f., Les Fourgs (Doubs), TISSOT.

bëlto, f., Montaigut (Puy-de-D.), c. p. M. ED. EDMONT.

bolto, f., Arbois (Jura), r. p.

béroto, f., limousin, R. LABORDE.

bléta, f., Néronde (Loire), c. p. M. ED. EDMONT.

blètt', f., Nérondes (Cher), r. p. — Romorantin (Loir-et-Cher), r. p. — Jura, r. p. — Avon (Seine-et-M.), r. p. — Loiret, Eure-et-Loir, c. p. M. J. POQUET.

blatt', f., Verdes (Loir-et-Cher), r. p. — Yonne, JOSSIER.

blott', f., Clamecy (Nièvre), r. p. — Rainville (Vosges), r. p. — Clerval (Doubs), r. p. — Bournois (Doubs), ROUSSEY. — Sancey (Doubs), *Rec. de phil. fr.*, 1899, p. 111. — Montbozon (Haute-Saône), c. p. M. ED. EDMONT. — Velorcey (Haute-Saône), r. p.

blăüt', f., Bourberain (Côte-d'Or), RABIET.

bélora, f., Val d'Aoste, c. p. M. ED. EDMONT.

bèloura, f., mentonais, c. p. M. ED. EDMONT.

bérolo, f., Gourdon (Lot), c. par M. R. FOURÈS. — Le Causse (Lot), *Rev. de philol. fr.*, 1894, p. 134.

bérouléto, f., Gers, *Rev. de philol. fr.*, 1894, p. 124.

daoun' bèr', f., (= belle-dame), Bayonne, LAGRAVÈRE.

poulido (= jolie), f., Aveyron, DUVAL ; BESSOU. — Aubin (Av.), r. p. — La Malène (Lozère), r. p. — Le Vigan (Gard), ROUGER.

pourido. f., Florac (Lozère). c. p. M. ED. EDMONT.

pourido-bèlo, f., Ax-les-Thermes (Ariège), c. p. M. ED. EDMONT.

pètiott', f., Xertigny (Vosges), r. p.

coumày'relo, f., (= petite commère), env. de Pamiers (Ariège). *Rev. de phil. fr.*, 1894, p. 126. — Lauraguais (Haute-Gar.), P. FAGOT, p. 316. — toulousain, VISNER.

la bête, f., Eure, ROBIN.

marcotte (= petite chatte), f., Valenciennes, HÉCART. — Quarouble (Nord), c. p. M. L.-B. RIOMET. — Cambrai, BONIFACE. — Bohain (Aisne), r. p. — liégeois, FORIR. — namurois, PIRS. — montois, SIG.

margotin, m., Bas-Maine, DOTTIN. — Manche, *Rev. de l'Avranchin*, 1887, p. 578.

margotène, f., *petite margotène*, f., Dép^{t} du Nord, NORGUET.

marcoulott', f., Bourmont (Haute-Marne), c. p. M. ED. EDMONT.

marcolott', f., *morcolott'*, f., *marcourott'*, f., Vosges, Meurthe, L. ADAM.

margoulott', f., Forêt-de-Clairvaux (Aube), BAUDOUIN.

morgolott', f., Blamont (Meurthe), c. p. M. ED. EDMONT.

mèrgoulott', f., Jussey (Haute-Saône), c. p. M. ED. EDMONT.

mâcolott', f., env. de Baccarat (Meurthe), c. p. M. ED. EDMONT.

parcoulott', f., Vignory (Haute-Marne), c. p. M. ED. EDMONT.

barcolètt', f., Dun-sur-Meuse (Meuse), c. p. M. ED. EDMONT.

barcoulètt', f., Peuvillers (Meuse), VARLET. — Florent (Marne), JANEL.

bèrcolètt', f., Luxembourg wallon, Defrêcheux.
barcoli, fém., Chattancourt (Meuse), Varlet.
margolaine, f., anc. fr., Gay, *Gloss. arch.*, 1882, I, 195.
marjin, m., Centre, Jaub.
mèrcoule, f., env. de Colombey (Meurthe), c. p. M. Ed. Edmont.
barcole, f., Meurthe, Michel, 1807.
basscole, f., *balcoulade*, f., Yonne, Jossier.
basscolètt', f., Saint-Hubert (Luxembourg), P. Marchot, *Pat. de Saint-Hub.*, 1890, p. 30.
bacoule, f., anc. fr., Du C. — Méry-s.-S. (Aube), *Mém. de la soc. d'agr. de l'Aube*, 1863, p. 274. — Commercy (Meuse), c. p. M. Ed. Edmont. — Villeneuve-s.-F., (Aisne), c. p. M. L.-B. Riomet.
bâcole, f., *bacole*, f., Yonne, Joss. — Aube, *Mém. de la soc. d'agr. de l'Aube*. 1863, p. 274. — Aix-en-Othe (Aube), Monchaussé.
bâcoule, f., Brillon (Meuse), Varlet. — Chenay (Marne), c. p. M. E. Maussenet.
bècole, f., Pays messin, Zeliqzon.
bocole, f., Woippy (Pays messin), r. p. — Côte-d'Or, c. p. M. H. Marlot.
bâcây', f., Rémilly (Pays messin), r. p.
bacoulotte, f., Vignot (Meuse), Varlet. — Chenay (Marne), c. p. M. E. Maussenet.
bacoulètt', f., Dommartin-sur-Yèvre (Marne), c. p. M. Ed. Edmont.
vourpotte, (= petite renarde), f., Montbéliard, Contejean.
vourpatte, f., Seloncourt (Doubs), Cuvier, *Notes s. le pat. de Montbél.*, 1860.
vouarpatte, f., Montéchéroux (Doubs), Cuvier, *N. s. le p. de M.*, 1860.
pan-ntèro, f., *pa~tèro*, f., Saint-Girons (Ariège), r. p.
pa~kéro, f., Carboune (H^te-Gar.), c. p. M. Ed. Edmont. —

Luchon (H.-G.), c. p. M. B. Sarrieu. — Nestier (Hautes-Pyr.), Portes, *Fablos*, 1857, p. 57. — Le Couserans (Ariège), Castet (dans *Bull. de l'acad. des sciences de l'Ariège*, 1894, p. 150.)

pa˜carro, f., Lectoure (Gers), A. Durrieux, *Belhados*, 1892, pp. 40 et 248.

pa˜kèrre, f., béarnais, Lespy. — Morlaas (B.-Pyr.), c. p. M. L. Batcave.

pa˜kéza, f., Villelongue (Htes-Pyr.), c. p. M. M. Camélat.

pa˜kézo, f., Lasponne (Htes-Pyr.), c. p. M. M. Camélat.

pànghèzo, f., *pànghè*, f., Vallée d'Argelès (H.-P.), c. p. M. P. Tarissan.

pakèza, f., Argelès (Htes-Pyrénées), c. p. M. Ed. Edmont. — Arrens (Htes-P.), c. p. M. M. Camélat.

pakèzo, f., Eaux-Bonnes (Basses-Pyr.), c. p. M. Ed. Edmont. — Gèdre (Htes-P.), c. p. M. M. Camélat.

pakèze, f., béarnais, Lespy. — Morlaas (B.-Pyr.), c. p. M. L. Batcave.

pallèzo, f., Vielle-Aure (Htes-Pyr.), c. p. M. Ed. Edmont.

pallètse, f., Lannemezan (Htes-Pyr.), c. p. M. Ed. Edmont. — Bagnères-de-Bigorre et Lavedan (H.-P.), c. p. M. P. Tarissan.

pànlètt, f., Vallée d'Argelès, c. p. M. P. Tarissan.

palètt, f., *pallètt*, f., Vallée d'Argelès, c. p. M. P. Tarissan. — Bagnères-de-Bigorre, c. p. J.-J. Pépouey.

sizèou, m., Grenade-sur-Adour (Landes), c. p. M. Ed. Edmont.

caouzéte, f., béarnais, Lespy. [On appelle *caouzou*, m., une fillette].

mulò, m., Cateau-Cambrésis (Nord), r. p.

mac'hari koant (= Marguerite jolie), *coantig, coant, cazrell, caerell, carell*, breton, P. Grégoire. [E. E.]

kèrl, breton du Haut Tréguier, c. p. M. E. Ernault.

buhan (= vive, prompte), breton, Le Pelletier. [E. E.]

νυμφίτσα, grec du XVe siècle, *Annuaire de l'associat. des études grecques*, 1873, p. 293.
donnola, dondola, italien, Oudin, 1681.
bellua, gênes, Casaccia.
bellora, milanais, Banfi.
vinvéra, Cuneo (Piémont), Flechia (dans *Arch. glottol.*, II, 52).
comadreja, espagnol.
dona das pariedes, galicien, Cuveiro.
fairy (la fée), anglais.
menyet (= mariée), magyar, Eder, 1801.
gallendisch (= nouvelle mariée), turc, Sonnini, *Voy. en Grèce*.

On trouvera une savante dissertation sur l'étymologie des noms italiens de la belette, dans Flechia, *Pastille etimologiche* (*Archivio glottologico*, vol. II, pp. 46-52.)

2. — « Curieux comme une belette. » Locution assez répandue. — « *C'est une vraie bâcoule* se dit d'un enfant qui se faufile dans les groupes pour surprendre des bribes de conversation. » Chenay (Marne), c. p. M. E. Maussenet.

« La belette passe pour folle parce qu'elle revient sur ses pas pour regarder celui qui l'a dérangée. » Aunis, L.-E. Meyer, *Gloss.* sub verbo *foublette*. — « *Bélétère* = espionner, écouter aux portes. » Beauvoir-sur-Mer, Gallet.

3. — « *S'amoustéli* = devenir maigre, fluet comme une belette. » Languedoc, Sauvages, 1785. — « *Margoulin*(1) = svelte. » Env. de Béziers, J. Laurès, *Lou campestre*, 1878, p. 285.

---

(1) « A Paris, en argot, *margoulin* signifie *mauvais ouvrier*. » Poulot, *Le sublime*, 1872, p. 70.

Le mot *margoulin* se rattache évidemment à la belette; voyez ci-dessus ses noms.) — Les mots *flou* = mince et *par extension* mince de couleur, *flouet* (1), *fluet* semblent se rapporter à une forme primitive **firou* (2), **filou* qui a dû désigner la belette. »

4. — « Agile comme une bacoulette. » Aisne, c. p. M. L.-B. Riomet.

5. — « *Fine comme la panquèze* = se dit d'une fille fine et rusée. » Béarn, Lespy.

6. — « *Bélétà* = désirer ardemment, dévorer des yeux, être gourmand comme une belette. » Forez, Gras. — « *Beletter* = désirer vivement. » Cholières, *Après-dinées*, 1587, passim. — « Gourmand comme une belette. » Marne, c. p. M. E. Maussenet.

« Cet homme est comme une belette qui mange tout ce qu'elle peut et emporte ce qu'elle ne peut pas manger. » Prov. arabe, Tantavy, *Traité de la langue ar.*, 1848.

7. — « On appelle *pénchéno-béléto* c.-à-d. *peigne-belette*, un individu qui n'a rien à faire, un paresseux. » Limousin, Béronie.

8. — « *Couleur de belette* = jaune pâle d'une nuance particulière, » Durz, 1664.

---

(1) « Les glis (*loirs*) de flouette nature. » Chrestien, *Venerie d'Oppian*, 1575, f^{llet} 20, v°. — « *Flouet* = mince de corps. » Auvray, *Banquet des muses*, 1623, p. 57. — « Demoiselle belette au corps long et flouet. » La Fontaine. — « Un visage flouet. » Colletet, *Juvénal burlesque*, 1662, p. 9. — « *Flou* = mince, fluet, en parlant d'un homme. » Villon, *Œuvres*, éd. Longnon, 1892, p. 307. — « *Flutet* = mince. » franç. pop., Dorvigny, *Fausses consultat.*, comédie, 1781.

(2) A côté de **firou* on trouve *furon* avec le même sens, dans: « *Museau affuronné* = museau allongé comme celui d'une genette, espèce de belette », anc. fr., Ménage, 1750, I, 661.



9. — « *Boloter* = sucer un œuf à la manière des belettes qui le percent à l'extrémité et le hument ensuite. » Morvan. CHAMBURE. — « *Blotâ* = même sens. » Doubs, ROUSSEY.

10. — « Veut-on mettre les chiens de chasse en défaut. il faut leur faire manger le cœur, la langue et les yeux d'une belette, ils perdront aussitôt la voix et l'odorat. » Vosges, SAUVÉ, *Folkl. d. Vosges*, p. 348.

11. — « Avaler tout saignant le cœur d'une belette fait devenir somnambule. » Ineuil (Cher), r. p.

12. — « Si un porc est paralysé des jambes de derrière, on dit que c'est *la belette* qui lui a passé dessus. » Broye (Franche-Comté), P. BONNET (dans *Mélusine*, 1877, col. 351).

« Si une belette passe sur le dos d'une personne ou d'un animal, ils ne pourront plus se relever, ou, tout au moins il y aura déviation de la colonne vertébrale. » Deux-Sèvres, SOUCHÉ, *Proverbes*, etc. 1881.

13. — « La belette fait tomber les oiseaux du nid rien qu'en soufflant dessus, *arrén qué d'alédà-las*. » Artigue-de-Luchon (H.-G.), c. p. M. B. SARRIEU.

14. — « Une belette qui traverse le chemin devant vous, présage une mort inattendue. » Ineuil (Cher), r. p. — Qui voit une belette (*eur garellik*) doit mourir dans l'année. » Cap Sizun (Basse-Bret.), LE BRAZ, *Lég. de la mort*, 1893, p. 4. « La belette passant devant quelqu'un lui porte malheur. On a soin, quand on le peut, de tuer ces animaux et de les suspendre à *des bouleaux* dans la forêt. » Avon (Seine-et-Marne), r. p.

« En allant en Italie, une belette me traversa le chemin, ce qui m'a toujours été un présage funeste. » *Mémoires de*

Campion, 1653, éd. de 1807, p. 338. — « Une petite hermine qu'on appelle *bacole* leur passe entre les jambes ; voilà un mauvais présage. » XVII[e] s., TALLEM. DES RÉAUX, éd. de 1853, VI, 42.

« Quand une belette traverse le chemin devant vous, il faut aller à reculons, et pousser trois pierres. Si vous ne le faites pas, il vous arrivera malheur. » Pamproux (Deux-Sèvres), B. SOUCHÉ. 1880. — « Etre *traversé* par une b. porte malheur. Pour le conjurer, il faut attendre qu'une personne ou un animal passent avant vous, ou, à défaut, jeter une pierre sur laquelle s'acharne le maléfice. » Poitou, SAINT-MARC. — « Si une belette traverse devant vous, faites une croix sur son passage, sinon vous êtes assuré de perdre votre couteau ou votre mouchoir. » Bocage vendéen, *Rev. d. trad. pop.*, 1903, p. 464.

« Une belette qui traverse devant une personne lui porte bonheur. Il faut se garder de tuer une belette, ce serait de mauvais augure. » Saint-Georges-Lapouge (Creuse), r. p.

Auspicio hocedie optumo exivi foras ;
Mustela murem abstulit praeter pedes.

PLAUTE, *Stichus*, acte III, scène II.

15. — Partout on évite de prononcer le nom de la belette ou bien, on substitue, à son vrai nom, un nom aimable, caressant. (Voir ses noms plus haut.) — ERASME dit quelque part, que de son temps, on pensait que la chasse serait mauvaise, si l'on prononçait le mot *belette*.

« On est sauvegardé contre la belette si on l'appelle ainsi, dés qu'on l'aperçoit : Pallèt, pallèt, la beroya dauna qui bous èt ! (*Pallèt, pallèt,* la jolie dame que vous êtes !) »

Agos (vallée d'Argelès) et en Azun, CAMÉLAT (dans *Mélusine*, 1898, col. 60).

16. — « *Envoyer quelqu'un aux belettes à Malignas* = envoyer promener quelqu'un. — *Malignas* est le nom d'une localité. » Vendomois, MARTELLIÈRE.

17. — « Contre la morsure de la vipère la belette mange de l'herbe nommée *Tapsus barbatus* et s'en frotte tout le corps, se couchant et se traînant dessus. » XVIIe s., AMBR. PARÉ, *Œuvres*, éd. Malg., III, 737.

La belette mordue par la vipère va, pour guérir, se rouler sur les feuilles du bouillon blanc (*Verbascum thapsus*). » Ineuil (Cher), r. p.

« Quand la belete se combat à la coluevre, ele se torne volentiers sovent au fenoil et le manjue por la paor dou venin, puis retorne à sa bataille. » BRUNETTO LATINI, *Livres d. tresor*, éd. Chab., p. 230.

Cela semble reposer sur des observations exactes. Au Brésil, on a fait des expériences sur la *mangouste* (espèce de belette) qui mordue par *la capelle* (serpent dangereux), allait chaque fois se rouler sur certaines herbes. Voy. *Bull. de la Soc. d'acclimatat.*, 1862, p. 772.

Sur ce thème de la belette blessée ayant recours à certaine herbe, voyez :

F. LIEBRECHT, *Des Gervasius von Tilbury Otia imp.*, p. 113.
Göttingische gelehrte Anzeigen, 1865, p. 1190.
E. VOIGT, dans *Zeitsch. f. deutsch Alterthum*, XXIII, 310.
R. KŒHLER, à la suite de WARNKE, *Lais der Marie de France*, pp. CIV-CVII (*Bibliotheca normannica, III*).

18. — « Pour faire passer le hoquet il faut dire trois fois : « *Djé licotte, Djé l'marcotte* ; *si Dieu né l'vut mi Qui mé l'rapporte* = j'ai le hoquet, j'ai la belette ; si Dieu n'en

luria, f., *luiria*, f., *loiria*, f., anc. provenç., Rayn.
lurio, f., *luri-o*, f., Forcalquier, c. p. M. E. Plauchud. — Aude, c. p. M. P. Calmet.
luri, f., provençal, Pellas, 1723. — Forcalquier, c. p. M. E. Plauchud.
louy'ro f., provençal. — languedocien.
louy'r', f., *loéy'r'* f., *lòy'r'*, f., béarnais, Lespy.
luire, f., Ain, Bouvier, *Mammif. de France*, 1891.
loéra, f., Arrens (Hautes-P.), c. p. M. M. Camélat.
louéy'ra, f., Argelès (H.-Pyr.), c. p. M. P. Tarissan.
louéy'ro, f., Bagnères-de-Bigorre, c. p. M. J.-J. Pépouey.
louy're, f, B.-Pyr., Lespy. — Chalosse (Landes), c. p. M. J. de Laporterie.
louhère, f., *louère*, f., poitevin de l'année 1391, Lalanne, s. v° *leurre*. — Anjou, Soland, *Anim. de l'Anjou*, 1868. — Civray (Vienne), Lal.
loerre, m., *loure*, m., anc. fr., Delboulle (dans *Romania*, 1903, p. 446).
loir, m., fr. du xvi° s., *Hist. macar. de Merlin Coccaie*, éd. Jacob, p. 218 (Il nageoit bien et sembloit une grenouille ou un loir.)
luerre, f., *luere*, f., anc. fr., *Bibl. de l'éc. des ch.*, 1901, p. 338.
leurre, f., *leüre*, anc. fr., Rabelais (1). — Bourgogne, doc. de 1468, Canat de Chizy, *Louveterie en Bourg.*, 1900, p. 30. — Nièvre, Chamb. — Saône-et-L., r. p. — Clisson (L.-Inf.), c. p. M. Ed. Edmont. — Maine-et-L., Soland, *Anim. de l'Anjou*. — Châtellerault (Vienne), Lal.
leur, masc., Pont-Château (Loire-Inf.), c. p. M. Ed. Edmont
lur', fém., Saint-Gilles-sur-Vie (Vendée), c. p. M. Ed. Edmont.

(1) « *Avoir les jambes comme une leurre* = c.-à-d. de travers. » Rabelais, IV, c. 31.

lar', fém., env. de Belfort, VAUTH. — Damprichard (Doubs), GRAMM.
lór', f., Ban-de-la-Roche, OBERLIN, 1775.
nouyeur', f., Mayenne, DOTTIN.
luyo, f., Arles, HONN. — La Crau (B.-d.-Rh.), M. GIRARD, *La Crau*, 1894, p. 364.
louahott', f., Xertigny (Vosges), r. p.
bizó, m., Saint-Christophe-de-Luat (Mayenne), DOTT.
chien acquatique, m., anc. fr., *Le grant Albert*, s. d. (vers 1500).
chien de mer, m., *chien marin*, m., anc. fr., ANEAU, *Décades des animaux*, 1549.
nutra, galicien, CUVEIRO.

2. — La femelle est appelée :

loutresse, f., anc. fr., *Le roy Modus*, cité par GOD.

3. — Une peau de loutre est appelée :

lutrina, lutrinum, lubrina, l. du m. â., GRAFF.

4. — On appelle l'officier de chasse chargé de la destruction des loutres ou simplement le chasseur de loutres :

loutrier, m., anc. fr., DU C. ; GOD.
loutreur, m., anc. fr., *Le Roy Modus*, cité par GOD.
loreour, m., poitevin, doc. de 1391, LALANNE, s. v° *leurre*.
lurrier, m., *lorrier*, m., *leurrier*, m., anc. fr., GOD.

5. — « On nomme *marche* les vestiges de l'animal. » *Dict. de Trév.*, 1752. — « Les *espraintes* ou *épraintes* sont les excréments de l'animal. » *Le Bon valet des chiens*, 1881, p. 25 (doc. du XVIe s.). — « *Les catiches* sont les trous où se cachent les loutres. » *Dict. de Trév.*, 1752.

6. — « Il est comme la loutre, moitié chair, moitié poisson. » J.-P. CAMUS, *Tr. de la pauvreté*, 1634, p. 7.

7. — « Paresseux comme une loutre. » locut. franç. « Fignan coumo uno louy'ro. » H.-Gar., c. p. M. P. Fagot. « Vexé comme une loutre. » Berry, Jaub.

8. — « Une fois, les gens de Marcerin avaient pris une loutre. — Amis, criait la pauvrette effrayée, faites-moi tous les désagréments que vous voudrez ; mais ne me jetez pas à l'eau ! — Tu rirais bien, doucereuse friponne, disaient les gens de Marcerin, si nous ne te faisions que ce qui te plaît ! Et, tous ensemble, ils allèrent la jeter dans l'eau. Du fond, la loutre remonte aussitôt, et leur dit : — Adieu, imbéciles de Marcerin ! Je suis chez moi, retournez-vous-en chez vous. » Conte béarnais, rec. par V. Lespy, *Rev. des Basses-Pyrénées*, nov. 1885, p. 390.

Mustela putorius. (Linné). — LE PUTOIS.

(Voy. *Faune pop.*, t. I, p. 56.)

1. — Noms de cet animal qui répand une mauvaise odeur :

puto, *putacius*, *putorius*, lat. du m. â., Diefenbach.
putades, lat. du m. â., Diefenb. ; Gachet, *Gloss. lat. franç.*
putosius, *putonius*, l. du m. â., Scheler, *Dict. d'Etymol.*
pecoides, *fetrunctus*, *fetonarus*, *fetoutrus*, l. du m. â., Wright, 1884.
petoides, l. du m. â., Géraud, *Paris sous Philippe le Bel*, 1837.
pitoides, l. du m. â., Scheler, *Lexicogr. du XIIIe s.*
veso, lat. du moy. â., Du C.
putor, m., anc. franç., Scheler, *Lexicogr. du XIIIe s.*
putoir, m., anc. fr., J. Thierry, 1564.
pitouar, m., Champtoceaux (Maine-et-L.), c. p. M. Ed. Edmont.
pitouél, m., dauphinois, Mistral.
pétouch', m., La Teste (Gironde), Moreau.
pitoch', Bayonne, Lagravere.

putòy', m., Lectoure (Gers), A. Durrieux, *Belhados*, 1892, p. 40.

putòyo, f., Var, Réguis.

putè, m., La Malène (Lozère), r. p.

pitó, m., Velorcey (Haute-Saône), r. p.

pitou, m., Thaon (Calv.). Guerl. de Guer. — Jura, r. p. — Saône-et-Loire, Fertiault. — Nuits (Côte-d'Or), Ph. Grenier.

pitoué, m., Meulles (Calv.), *Bull. d. parl. norm.*, 1899, p. 236. — Verdes (Loir-et-Cher), r. p. — Saint-Martin-du-Puits (Nièvre), r. p.

pitouè, m., Monteil-au-Vicomte (Creuse), r. p.

putouè, m., Saint-Georges-Lapouge (Creuse), r. p.

pityeu, m., Langres, Mulson.

pitÿäü, m., Bourberain (Côte-d'Or), Rabiet.

pitoua, m., Semur-en-Auxois (Côte-d'Or), c. par M. H. Marlot. — Fougerolles (Mayenne), r. p. — Sarthe, Vendée, Loire-Inf. et Maine-et-Loire, c. p. M. Ed. Edmont. — blaisois, Thib. — Loiret, Eure-et-L., c. p. M. J. Poquet

pëtoua, m., Couptrain (Mayenne), c. p. M. Ed. Edmont.

picoua, m , Pont-Château (Loire-Inf.), c. p. M. Ed. Edmont.

pitouéy', m., limousin, Mistral.

pétouè, m., Thiers (Puy-de-D.), r. p.

pëtou, m., Bas-Valais, Gilliéron.

pitó, m., *pitaou*, m., Petit-Noir (Jura), Richenet.

pëtó, m., Montbéliard, Contejean.

potë, m., Annecy, Const.

pëteu, m., Vaudioux (Jura), Thevenin.

ptó, m., Cubry, Clerval (Doubs), r. p. — Sancey (Doubs), *Rev. de philol. franç.*, 1900, p. 43. — Les Fourgs (Doubs), Tissot. — Damprichard (Doubs), Grammont.

toualé, m., jargon de Razey près Xertigny (Vosges), r. p.

ca puteis, m., anc. fr., Diefenbach ; Gachet, *Gloss. lat. fr. du* xve s. (dans *Commiss. roy. d'hist.*, 1846, p. 308.)

gatt-pëtouch, m., La Teste (Gironde), MOUREAU.

gatt-pitoch, m., Orthez, Morlaas (B.-Pyr.), c. p. M. L. BATCAVE. — Lucq (B.-P.), c. p. M. M. CAMÉLAT. — Arcizans-Dessus (H.-P.), c. p. M. M. CAMÉLAT. — Argelès (H.-P.), c. p. M. P. TARISSAN. — Bagnères-de-Big., c. p. M. J.-J. PÉPOUEY. — Chalosse (Landes), c. p. M. J. DE LAPORTERIE.

gatt-pudré, m., lang., SAUV., 1785. — Aude, LAFF. — toulousain, VISNER. — Lauraguais (H.-G.), c. p. M. P. FAGOT. — Luchon (H.-G.), c. p. M. B. SARRIEU.

gappudré, m., Luchon (H.-G.), c. p. M. B. SARRIEU.

gatt-putt, m., Arrens (H^tes^-Pyr.), c. p. M. M. CAMÉLAT.

tso-putày', m., Corrèze, BÉRONIE.

cha-putoua, m., Est du Loiret, c. p. M. J. POQUET.

cha-pitoua, m., Cher, r. p. — Deux-Sèvres, Vendée et Loire-Inf., c. p. M. ED. EDMONT.

cha-pitéa, m., île de Noirmoutier, c. p. M. ED. EDMONT.

cha-picouè, m., Maillezais (Vendée), c. p. M. PH. TELOT.

cha puan, m., Ineuil (Cher), r. p.

pudis (= puant), m., langued., SAUV., 1785. — Anduze (Gard), VIGUIER.

gatt urlan, m., Caussade (Tarn-et-G.), LACOMBE, *Lambruscos*, 1879, p. 263.

fissel, m., *fissiaulx*, au pl., anc. fr., DU C. (D'où *fisselière* = piège à prendre les p.)

fisséou, m., béarnais, LESPY.

fuziéô, m., Tournai (Belg.), DOUTREPONT.

fichèou, m., (*èou* est une diphtongue accentuée sur *è*), envir. de Saint-Pol (Pas-de-C.), c. p. M. ED. EDMONT. — Lacres (P.-de-C.), c. p. B. DE KERHERVÉ.

fichoou, m., Saint-Pol (Pas-de-Cal.), c. p. M. ED. EDMONT.

fussiô, m., Valenciennes, HÉCART. — Quarouble (Nord), c. p. M. L.-B. RIOMET. — picard, JOUANCOUX.

fissieu, m., *ficheu*, m., Somme, JOUANCOUX.

fissie, m., Bohain (Aisne), r. p.
fichë, m., Hesdin (Pas-de-Cal.), r. p. — Pas-de-Cal., Lecesne.
ficheû, m., Dagny-Lambercy (Aisne), c. p. M. L.-B. Riomet.
fichô, m., Tourcoing, Watteeuw. — Lille, Debuire. — Somme, Jouancoux. — Pas-de-Cal., Lecesne. — Aisne, c. p. M. L.-B. Riomet.
fèchô, m., Braine-l'Alleud (Belg.), *Li Mestré*, 5 janv. 1895.
voizon, m., anc. franç., A. Horning (dans *Zeitchr. f. lat. philol.*, 1894. (Sur ce mot *voizon* et les formes similaires dans les dial. romans mod., Horning donne des détails).
vézou, m., Haute-Loire, Moussier.
vèchô, m., Marche (Belg.), *Soc. liég. de littér. wall.*, 1859, p. 230. — Luxemb. wall., Defr. — Namur, Nied.
vèchò, m., St-Hubert (Belg.), Marchot, *Pat. de St-Hub.*, 1890
vècheû, m., Laroche (Luxemb.), c. p. M. J. Feller.
vissô, m., Brillon (Meuse), Varlet.
vëssô, m., Chattancourt (Meuse), Varlet.
vissaou, m., Vignot (Meuse), Varlet.
vichaou, m., *vachaou*, m., Meuse, Labourasse.
ouichô, m., *ouéchèn'*, m., Luxemb. wall., Defréchеux.
wixha, m., *wixhat*, m., anc. wallon, Defrécheux.
ouiha, m., *ouiheû*, m., *pitite faouèn' des bouas*, f., wallon, Defrécheux.
vèheû, m., Malmédy (Pays wallon), Zeliqzon. — Vielsam, Stavelot (Prov.-de-Liège), c. p. M. J. Feller.
vièjë, m., *vouaëjë*, m., Plancher l. M. (Haute-Saône), Poul.
vâjè, m., Châtenois, près Belfort, Vauth.
vôja, m., Vescemont, près Belfort, Vauth.
v'hhô, m., *p'hhoou*, m., *pëhhave*, m., divers patois lorrains, L. Adam.
p'hhô (1), m., Rémilly (Pays messin), r. p. — Meurthe, r. p.

(1) Et non *f'hhô*, comme je l'ai imprimé par erreur dans le vol. I de la *Faune*.

hhô, m., Ban de la Roche, OBERLIN.
rabass, m., lang., SAUV., 1785. — Le Vigan (Gard), ROUGER.
foué, m., Estandeuil (Puy-de-D.), r. p. (c'est la fouine mâle ; la fouine femelle ou véritable fouine est appelée *fouéy'no*.)
la bête, f., Méry-sur-Seine (Aube), *Mém. de la Soc. d'agric. de l'Aube*, 1863, p. 274. — Eure, ROBIN. — Nuits (Côte-d'Or), PH. GARNIER. — P.-de-Cal., c. p. M. B. DE KERHERVÉ.
bougon, m., env. de Châteaudun, r. p. (*Avoir le bougon* = ne pas avoir de chance, voir tout péricliter chez soi.)
catharet, m., Picardie, MÉNAGE, 1750.
putasq, *putoasq*, *pudasq*, breton. [E. E.]
Jann Bitoch (= Jean le Putois), breton, E. ERNAULT, *Gloss. moy. breton*, p. 493.
louz (= le sale), breton trégorrois, *Rev. d. Trad. pop.*, I, 202.
pudent, *hurò*, *fusina*, catalan, *Anuari de la Assoc. d'Excurs. catal.*, 1883.

« *Hé ouélho dé gat-pitoch* = il fait des yeux de p., c.-à-d. il regarde fixement. » Argelès (H.-P.), c. p. M. P. TARISSAN.

2. — « *Pitouasîre* = masure, vieille maison abandonnée. » — Manche, *Le Bouais Jan*, journal, 1897, p. 74.

3. — « Coléreux comme un putois. » Locution franç.

4. — « Malin, rusé comme un *fussiô*. » Valenciennes, HÉCART. — « Malin comme un *fichèou*. » Pas-de-C., c. p. M. B. DE KERHERVÉ.

5. — « *Gatt-pudré* = personne sale. » H.-Gar., c. p. M. P. FAGOT.

6. — « Avoir le vezon = *fainéanter*. » argot, BRUANT.

7. — « Là où le putois demeure il ne fait pas de dégâts afin de ne pas dénoncer sa présence. » Se dit partout et paraît être réel.

8. — « Je nourris le putois pour prendre mes poules, c.-à-d. j'entretiens chez moi un ingrat qui me dépouille. » Pays messin, r. p.

9. — « Il a la maladie du ptô qui mangerait bien une poule = c'est un faux malade. » Cubry (Doubs), r. p. (Se dit ailleurs du renard.)

10. — « Si le putois traverse le chemin devant vous, présage de malheur ; mais s'il traverse en formant une croix, présage d'une fortune dans l'année. » Fougerolles (Mayenne), r. p.

11. — « *Maule petou minge l'iva !* = que le mauvais putois mange l'hiver ! » Sorte de juron, d'imprécation. » Besançon, A. Bailly, *La crèche bisontine*, 1866, p. 10.

12. — « Descendre en chat-pitois = *la tête la première*. » Char.-Inf., Jon.

Mustela foina. (Linné.) — LA FOUINE.

(Voy. *Faune pop.*, t. I, p. 58.)

1. — Noms de l'animal :

fagina, lat. du moy. â., Du Cange.
fayna, lat. de 1442, *Bull. du Comité des trav. histor.*, 1882, p. 363.
ferunca, *ferunculus*, l. du xe s., Wright, 1884.
fagino, f., H.-Gar., T.-et-G.
hagino, f., Tarn-et-Gar., Cassagnaou, *Fantesios*, 1856, p. 55. — Comberouger (T.-et-G.), c. p. M. A. Perbosc. —

— Luchon (H.-G.), c. p. M. B. Sarrieu.

gahina, f., Arrens, Tuzaguet (Htes-Pyr.), c. p. M. M. Camélat.

gahino, f., Luz (Hautes-Pyr.), r. p. — La Bigorre (H.-P.), c. p. M. Tarissan. — Saint-Girons (Ariège), r. p.

hahino, f., Bagnères-de-Bigorre, c. p. M. J.-J. Pépouey.

faina, f., anc. prov., Rayn. — Albi (doc. de 1245), Jolibois, *Albi au moyen âge*, 1871, p. 58.

fày'na, f., lyonnais, Puitspelu. — Haute-Loire, Vinols.

fày'no, f., Hérault, Aude, Haute-Garonne, Lot-et-Garonne.

féy'no, f., Corrèze, Béronie.

faïne, f., franç. du xiiie s., Lespinasse et Bonnard., *Livre des métiers*, 1879.

fayne, f., *foine*, f., anc. franç., Godefroy.

fày'në, f., Haute-Loire, Moussier.

fòy'no, f., Gourdon (Lot), c. par M. R. Fourès.

hàyine, f., Landes, c. par M. V. Foix.

hày'ne, f., Morlaas (B.-Pyr.), c. p. M. L. Batcave.

houy'ne, f., Aire (Landes), c. p. M. L. Batcave.

hòy'no, f., Pays d'Albret, Dardy, I, 318.

fàyèn', f., namurois, Pirsoul.

fàyinètt', f., Saint-Pierre (Luxembourg belge), c. p. M. Ed. Edmont.

fouin-yèn', f., Couvin (Belgique), c. p. M. Ed. Edmont.

fàyine, f., env. de Montmédy (Meuse), c. p. M. Ed. Edmont.

fawine, f., anc. liégeois, Godefroy.

fauwine, f., Valenciennes en 1441, Godefroy.

faouine, f., Malmédy (Prusse rhénane), Zeliqzon. — Luxembourg belge, Defr. — Moncel (Meurthe), c. p. M. Ed. Edmont.

fouin-na, f., Vaudioux (Jura), Thevenin.

faouin-n', f., Brillon (Meuse), Varlet.

fouin-n' f., Pléchatel (Ille-et-V.), Dott. et Lang.

favouin-n', f., Ancerville (Meuse), c. p. M. Ed. Edmont.
fouéy'na, f., H.-Loire, c. p. M. Dussaud.
fouéy'no, f., Estandeuil (Puy-de-D.). r. p.
fouino, f., Béziers, *Rev. de langues rom.*, 1877, p. 240. — Auvergne, Bancharel, *Gramm. d'Auv.*, 1888, p. 36.
fuino, f., La Malène (Lozère), r. p.
fouéno, f., Saint-Georges-Lapouge (Creuse), r. p.
fouén', f., La Thiérache (Aisne), c. p. M. L.-B. Riomet. — Prauthoy (Haute-Marne), c. p. M. Ed. Edmont.
fouan', f., Hesdin (Pas-de-C.), r. p. — Saint-Pol (Pas-de-C.) c. p. M. Ed. Edmont. — Salbert, près Belfort, Vautherin.
fouin-na, f., env. d'Annecy, Const.
fouin-ne, f., Thaon (Calvados), Guerlin de G.
fouin-gn', f., Champlitte (Haute-Saône), c. p. M. Ed. Edmont.
féna, f., Thénésol (Savoie), r. p. — Albertville (Sav.), Brachet.
féno, f., Monteil-au-Vicomte (Creuse), r. p.
gino, f., Luchon (H.-Gar.), c. p. M. B. Sarrieu.
fine, f., Saulxures-s.-Mos. (Vosges), *Bull. de la soc. philomath. vosg.*, 1893, p. 278.
fën', f., Bourmont (Marne), c. p. M. Ed. Edmont.
fan-n', f., Ramecourt (Pas-de-C.), c. p. M. Ed. Edmont.
fagne, f., anc. franç., Du Cange, s. v° *squirelus*. — Echinghen (Pas-de-C.). c. p. M. Ed. Edmont.
fangne, f., Lacres (P.-de-C.), c. p. M. B. de Kerhervé.
fäyë, m., Vinzelles (Puy-de-D.), Dauzat, p. 144.
feügnott', f., Xertigny (Vosges), r. p.
fouäyin, m., Châtenois, près Belfort, Vautherin. — Montbéliard, Contejean. — Péry (Suisse), c. p. M. Ed. Edmont.
fouègn, m., Saint-Martin-de-Puits (Nièvre), r. p.
fogn, m., Saint-Pol (Pas-de-Cal.), c. p. M. Ed. Edmont.

foui˜, m., niçois, SÜTTERLIN. — La Teste (Gironde), MOUREAU. — Clerval (Doubs), r. p.

fouin, m., anc. fr., DU PINET, *Hist. du monde*, 1625, II, 319. — Doubs. — Jura. — Côte-d'Or. — Indre. — Loir-et-Cher. — Maine-et-Loire. — Vendée.

fouy'nar, m., Forcalquier, c. p. M. E. PLAUCHUD.

fouy'nà, m., Auvillar (T.-et-G.), c. p. M. G. LALANNE.

féy'nar, m., Mussidan (Dordogne), CHASTENET, *Per tuà lou tems*, 1890, p. 44.

ca-fouin, m., Gaye (Marne), HEUILLARD.

ga-fouin, m., La Teste (Gironde), MOUREAU.

cha-fouin, m., Saint-Gilles-sur-Vie (Vendée), c. p. M. ED. EDMONT.

fouin-ra, m., env. de Montbenoît (Doubs), c. p. M. ED. EDMONT.

ra-fouin, m., Bas-Gâtinais (Poitou), *Rev. de philol. fr.*, 1893, p. 125.

fày'tt, m., Cantal, DERIB. de CHEISS.

la bête, f., Aube, MONCHAUSSÉ. — Marne, c. p. M. E. MAUSSENET. — P.-de-C., c. p. M. B. DE KERHERVÉ.

flauyne [1], fr., ancien lillois, LA FONS MELICOCQ (dans *Bull. du bouquiniste*, 1862, p. 358.)

frouèn', f., Bertincourt (Pas-de-Cal.), c. p. M. ED. EDMONT.

florèn', f., Départ du Nord, NORGUET. — Valenciennes, HÉCART.

flaouèn', f., Malmédy (Prusse wallonne), c. p. M. ED. EDMONT.

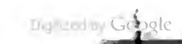
flouin-n', f., Cysoing (Nord), c. p. M. ED. EDMONT.

cizéou, m., Chalosse (Landes), c. p. M. J. DE LAPORTERIE.

moustèlo, f., Le Vigan (Gard), ROUGER.

---

[1] Du lat. *feruna*.



blatte, f., env. de Saint-Jean-de-Losne (Côte-d'Or), c. p. M. Ed. Edmont.

fissieu, m., env. de Cambrai, Boniface, p. 322.

vécho, m., messin, Ménage, 1750.

lér à pòy' (= larron aux poules), m., wallon, Body.

Les mots *filou* = *voleur subtil*, *flouer* = *voler subtilement*, semblent se rattacher à une forme **ferunus*, **felunus*. On trouve *frouer* = voler au jeu, dans Villon, *Œuvres*, édit. Longnon. 1892, p. 269.)

Le mot *felon* = *traître* a, selon moi, la même origine. On appelle, en français, les espèces du genre *Mustela* les bêtes fausses. — Cf. « *Fulun, felun* = traître. » anc. fr., Franc. Michel, *Chron. d. ducs de Normandie*, I, 128, 288. — « *Fel, felon, feus* = méchant, cruel, perfide, acharné. » anc. fr., G. Paris, *Estoire de la guerre sainte*, 1897, p. 494. — « Les panthères *felonnes*. » Chrestien, *Vénerie d'Oppian*, 1575, f[et] 24, recto. — « Mulot est *felenesse* beste. » anc. fr., *Hist. litt. de la Fr.*, t. XXIII, 1856, p. 286.

2. — La jeune fouine est appelée :

fouineau, m., anc. fr., Du Pinet, *Hist. du monde*, 1625, II, 319.

fày'nar, m., Saint-Barthélemy (L.-et-G.) c. p. M. H. Bareyre.

fouinar, m., Eure-et-Loir et Loiret, c. p. M. J. Poquet.

hàyinatt, m., béarnais, Lespy.

2. — « Là où une fouine fait son nid elle ne fait pas de dégâts. » Somme, Jouancoux. (Voyez à l'article *putois*.

3. — « *Fouàyēné* = constipé. » Chatenois, près Belfort, Vautherin.

« *Fouiner* = s'enfuir secrètement, s'esquiver comme une fouine. » Dufour, *Les deux rivaux*, com., 1757, p. 7 ;

Taconet, *Ecosseuses d. halles*, 1767, p. 17; Vendômois, Mart.; Valenc., Héc. (1). — « *Défouiner* = même sens. » Quennes (Yonne), Joss. — « *Fouin'ti* = même sens. » Orne, *Rev. norm. et percher.*, Alenç., 1895, p. 59. — « *Fougner* = reculer, refuser de faire quelque ch. par faiblesse. » Bullet, 1754, II, 189. « *Founilhur*, m., *founilhày'ré*, m., = fureteur malin. » L.-et-G., c. p. M. H. Bareyre.

« *Fouiner* = être malin, finasser, être débrouillard. » Paris, r. p.; Vendômois, Mart.; « *Fouineterie* = finesse, malice. » anc. fr., Maillet, *Miracle de Théophile*, 1838, p. 8. « *Hayinatt* = un rusé, un malin. » Béarn, Lespy. — « *Fouinard* = même sens. » franç., r. p.

« *Fouiner* = fureter çà et là, fouiller dans les meubles, etc. » Paris, r. p.; Vendômois, Mart. — « *Fouinasser* = fouiller sournoisement. » Lyon, *La Marionnette*, journal lyonnais, Lyon, 1867, n° 9, p. 2. — « *La fouinette* = le juge d'instruction. » argot, Bruant, 1901.

« *Fouiner* = remuer sans avancer sa besogne. » Vendômois, Mart. — « *Fày'ré la fouino* = faire l'école buissonnière (2). » Auvergne, Bancharel, *Gramm. d'Auv.*, 1888, p. 36.

5. — « *Être pris comme un fouin dans une bouzine* (piège) = être surpris, interloqué. » Chef-Bout. (Deux-S.), Beauchet.

6. — « *Chafouyn* = injure. » Damerval., 1508.

(1) « Allons, *fouinons*, le temps veut changer. » Taconet. *Ecosseuses des halles*, comédie, 1767. — « Jean a fouiné (*découché*) cette nuit. » Ricard, *Le tapageur*, 1841, I, 189.

(2) On trouve à Nuits (Côte-d'Or), selon Ph. Garnier, la locution: *faire la futène*, = faire l'école buissonnière. — Mais je doute que le mot *futène* ait un rapport avec *fouine ?*

« Être laid comme un fouin. » Eure-et-L., Loiret, c. p. M. J. Poquet. — « *Avoir une mine de chat-fouin* = avoir une figure laide. » Locut. franç. — « Avec sa petite mine chafouine. » Mme de Sévigné. — « Avoir une mine de fouine. » Aisne, c. p. M. L.-B. Riomet. — « *Gros fouin* = injure à un homme gras. » Anjou, Ménage, 1750, sub v° *marsouin*.

7. — « *Fày'no*. f. = la misère. — *La fày'no Fa la tày'no* = la fouine (ou la misère) engendre la langueur, l'impatience. » Carcassonne, Laff. — « A uno fày'no qué lou crébo. » Lauraguais (H.-G.), c. p. M. P. Fagot.

Mustela Martes. (Linné.) — LA MARTRE.

(Voyez *Faune pop.*, t. I, p. 61.)

martrix, lat. du m. â., Wackernagel, *Vocabul. optimus*, 1847, p. 44.

martarus, *martus*, *squirus*, l. du m. â., Graff.

martalus, l. du m. â., *Germania*, 1888, p. 294 ; Du C.

lardellus, l. du m. â., Du C.

matardus, l. du m. â., *Zeitsch. f. d. Alterth.*, 1872, p. 342.

martha, *morder*, *martrina*, l. du m. â., Du C.

feruncus, l. du m. â., Aelfricus.

martoula, f., niçois, Sütterlin, p. 283,

martrice, f., *marture*, f., *chatte de Pannonie*, f., anc. fr., *Dict. de Trévoux*, 1752, s. v° *martre*.

marturelle, f., anc. franç., Renou, 1626, p. 444.

marte, f., *matre*, f., *femelle du pitois*, f., Eure, Robin.

martro, f., Saint-Girons (Ariège), r. p. — Aude, c. p. M. P. Calmet.

martré, fém., Lozère, *Bull. de la soc. d'agr. de la Loz.*, 1856, p. 39. — Forcalquier, c. p. M. E. Plauchud.

martré, m., *matré*, m., provenç. mod., Réguis.

matra, f., Bas-Valais, GILL. — Châtillon-de-Mich. (Ain), r. p.
mâtre, f., franc-comtois, l'abbé BESANÇON, 1786.
mâtre de faines, f., Plancher-les-Mines (Haute-Saône), POULET.
maltré, f., La Malène (Lozère), r. p.
gatt-marté, f., *gammarté*, f., Luchon (H.-G.), c. p. M. B SARRIEU.
mark, m., Guernesey, rec. p.
marcat, m., anc. franç., *Romania*, 1904, p. 572.
marterin, m., anc. fr., BOURQUELOT, *Foires de Champ.*, 1865, p. 278.
martrine, fr., anc. franç., LESPINASSE et BONNARDOT, *Livre des métiers*, 1879; DU C.
môte, f., Namur, DEFRÉCHEUX.
môdré, m., Verviers, A. BODY.
mâdré, m., *mandrê*, m., wallon, DEFRÉCHEUX.
petite fouine, f., anc. fr., J. BODIN, 1597, p. 492.
siblëna, f., Ain, BOUVIER, *Mammif. de la Fr.*, 1891.
martr, *mart*, *maltr*, breton. [E. E.]

Sur l'étymologie de *martre* et de ses synonymes voyez : TH. BRAUNE (dans *Zeitsch. f. roman. Philol.*, 1897, p. 215); O. SCHRADER, *Reallexikon d. indogerm. Altertumsk.*, 1901, pp. 954-956.

. — On appelle la fourrure de la martre :

martrina, f., lat. du m. â., *Mém. de l'Acad. de Nîmes*, 1901, p. 283.
peau martrine, f., anc. fr., GUESSARD, *Aye d'Avignon*, p. 61.

3. — « *Martrouère*, f., = machine à prendre les martres et les belettes. » Anc. franç., *Dict. de Trévoux*, 1752.

4. — « *Esfouy'rá coumé un matré* = foireux comme une martre. On accuse la martre de trop manger de raisin aux

vendanges. » Fontvieille (B.-du-Rh.), c. p. M. M. Réguis.

5. — « *Prendre renard pour marthe* = se tromper grossièrement. » *Le courrier burlesque*, 1650, 2e partie, p. 5. — *Prendre Mart pour Nart* = même sens. » *Conversation de maître Guillaume avec la princesse de Conti*, 1631, p. 98. (Y a-t-il là une allusion à un personnage appelé *Nart* ou une faute d'impression ?)

« Cette femme fine comme une martre. » D'Esternod, *L'espadon satyrique*, 1680.

Mustela zibellina. (Linné.) — LA ZIBELINE.

sabelus, l. du m. â., Du C. — Wackernagel, *Vocab. opt.*, 1847, p. 45. [*A sebera regione* dit Du C.]

sobolus, l. du m. â., Du C.

tebelus, l. du m. â., *Anzeig. f. Kunde d. d. Vorz.*, 1836, col. 463

trabellus, l. du m. â., *Germania*, 1888, p. 294.

trabenus, l. du m. â., *Anzeig. f. Kunde d. d. Vorz.*. 1835, col. 95.

sable de Rosie, m., anc. fr., Du Cange.

sable, m., anc. fr., Du C. ; *Thes. theut. ling.*, 1573. — français héraldique (1).

sablun, m., *sabelin*, m., *subelin*, m., franç. du XIIe s., Scheler, *Trois traités*.

sabelle, f., anc. fr., Cardan, *De la subtil.*, trad. R. Le Blanc, 1556, fet 221, verso.

martre sebeline, f., anc. fr., *Biblioth. de l'éc. d. chartes*, 1849, p. 236 ; Damerval, 1507.

---

(1) Le *sable*, en armoiries, est la couleur noire. « Martres, que l'on dit *sables*, belles et noires. » Olivier de la Marche, cité par Ménage, 1750, II, 437.

martre subeline, f., anc. fr., Du C.
martre subelin, masc., anc. fr., *Bull. archéol., des trav. du Comité*, 1885, p. 42.
zebelle, f., *martre zibeline*, f., *martre sublime* (par fausse étym. pop.), *souris de Moscovie*, f., anc. franç., *Dict. de Trévoux*, 1752.
martre soubeline, *zoubeline*, *zebelline*, *zibelline*, anc. fr., Duez.

2. — La peau de l'animal est appelée :

sabelina, *sebelina*, *zebellina*, *sibilina*, *zobellina*, *cenbelina*, *gibellina*, *gibellinica*, lat. du m. â., Du C.
sabeline, *sebeline*, anc. fr., Du C.
sebelin, m., fr. du XIIIe s., *Œuvres de Henri d'Andeli*, 1881, p. 198.
zabelline, anc. fr., Cardan, *Subt.*, trad. Le Blanc, 1556.
sebeli, m., *sembeli*, m., anc. prov., Dietz, *Etym. W.*
cembelin, m., Nîmes, au m. â., *Mém. de l'Acad. de Nîmes*, 1901, p. 283.

Les noms de l'animal et ceux de la fourrure qu'il fournit, sont souvent les mêmes.

Mustela herminea. (L.) — L'HERMINE.

(Voy. *Faune pop.*, t. I, p. 62.)

1. — Le pelage de cet animal est brun et jaune soufré clair, en été ; blanc en hiver ; dans ce dernier état il est très recherché pour les fourrures. Autrefois on estimait particulièrement celles qu'on tirait d'Arménie. Voici ses noms :

mus armillinum, *armillinus*, *armelinus*, *hermenia*, lat. du moy. âge, Du C.
armine, f., anc. fr., Tuetey, *Invent. de Charl. de Sav.*, 1865, p. 12.

ermyn, m., anc. fr. d'Angleterre, Godefr.
hermi, m., anc. prov., Bartsch, *Chrestom.*, 1892, c. 507.
hermine, f., franç. anc. et mod.
èrmino, f., Creuse, Aude, Hérault, H.-Gar.
armino, f., Forcalquier (B.-Alples), c. p. M. E. Plauchud. — Bagnères-de-Bigorre, c. p. M. J.-J. Pépouey.
herminette, f., anc. fr. [Belle est et blonde et blanchette. Plus que n'est une herminette. Jeanroy, *Lais franç. du* XIII[e] s., 1901, p. 10.]
arminètt', f., wallon, Defr. — Gaye (Marne) Heuillard. — Chenay (Marne), c. p. M. E. Maussenet.
èrminètt', f., Somme, Jou. — P.-de-C., c. p. M. Ed. Edmont. — Aube, *Mém. de la soc. d'agr. de l'A.*, 1863, p. 274. — Doubs, Rouss.
hhèmiott', f., Xertigny (Vosges), r. p.
mostéla blanca, f., dauphin. du XIV[e] s., *Bull. hist. du comité d. trav.*, 1885, p. 127.
blanke marcotte, f., wallon, Defr.
lectice, m., anc. fr., *Rec. de poés. franç.*, 1856, VI, 16.
letice, f., anc. fr., *Bull. arch. du com. d. trav.*, 1865, p. 42.
letuse, anc. fr. d'Anglet., God.
létiche, f., Argentan (Orne), Chrétien, 1835.
lestote, f., anc. fr., Bourquelot, *Foires de Champ.*, 1865, p. 278.
roseul, m., anc. fr., Du C., s. v° *rondellus*.
roisieul, m., anc. fr., God., s. v° *furet*.
rozerieul, m., anc. fr., Tuetey, *Invent. de Charl. de Sav.*, 1865, p. 8. [Il y a dans le texte *rorezieul* ce qui est une erreur évidente.]
rosereul, m., *roseruel*, m.., *roussereul*, m., anc. fr., Lespinasse, *Livre d. mét.*, 1879, p. 381. (Sur ces mots voyez A. Thomas dans *Romania*, 1905, pp. 109-112.)
rodreulle, f., anc. lillois, La Fons Melicocq (dans *Bull. du bouquin.*, 1862, p. 358.) Il faut probablement lire *rozreulle*.

rosereau, m. fr., Du Pinet, 1625, I, 236.
rouzëré, m., *rouzëlé*, m., *rouzëriô*, m., Sarthe, Montesson.
rèzëriao, m., *rèzlè*, m., *rèzeu*, m., Mayenne, Dott.
rôzleû, m., Bessin (Calv.), Joret.
rosslè, m., Semur-en-A. (C.-d'Or), c. p. M. H. Marlot.
rosslëtt', f., Landivy (Mayenne), Dott.
raôlò, m., Fougerolles-du-Plessis (Mayenne), r. p.
grosse margotèn', f., *double margotèn'*, f., dép[t] du Nord, De Norguet (dans *Arch. d'agric. du Nord*, Lille, 1867, p. 26).
furètt', f., Malicorne (Sarthe), c. p. M. Ed. Edmont.

2. — La peau de l'animal est appelée :

arminea, arminia, herminia, armellina, armerina, lat. du moy. â., Du C.
hermin, m., anc. fr., Demaison, *Aymeri de Narb.*, II, 231.
yermin, m., *latris*, m., anc. wallon, *Chronique de Stavelot*, éd. Borgn., p. 496.

3. — *Malo mori quam foedari* sont les paroles qui, en armoiries, accompagnent l'image de l'hermine. — « *Essendo la propria natura dell' armellino di patir prima la morte per fame e sete, che imbruttarsi, cercando di fuggire, di non passar per lo brutto, per non macchiare il candore e la politezza della sua pretiosa pelle.* » P. Giovio, *Ragionamento sopra i motti*, Venetia, 1556, p. 26.

4. — « Où vas-tu ? *A la chasse aux erminettes*, répond facétieusement celui qui est interrogé, s'il ne veut pas dire où il va. » Bournois (Doubs), Roussey, p. 349.

5. — « On appelle *herminettes* les fées, les lutins. » Somme, Duvauchelle, *Le Tourbier*, 1889, p. 22.

« Le soir de la Saint-Jean les erminettes vont dans les prés boire le lait des vaches qui ne sont pas rentrées à

l'étable. » Le Vimeu (Picardie), *La jeune Picardie*, 1901, p. 117.

Mustela furo (Linné). — LE FURET.

(Voyez *Faune pop.*, t. I, p. 64.)

1. — Noms de l'animal :

feruncus (1), lat. du m. â., Zeuss, *Gramm. celt.*, 1871, p. 1075.

foruncuIus, l. du m. â., Boucherie, 1872.

furonus, l. du m. â., docum. de Lunel, *Mém. de l'acad. de Nîmes*, 1885, p. 77.

furo, *furetus*, *furectus*, *furicus*, l. du m. â., Du C.

ferutus, *furestus*, *forestus*, l. du m. â., Wright, 1884.

furene, f., anc. franç., *Lettres patentes du roy Charles* citées par la *Revue historique du Tarn*, 1896, p. 241.

furet (2), m., anc. provenç., Levy. Franç. anc. et mod.

fuiret, m., *fuire*, f., anc. franç., Godef.

fouré, m., Verdes (Loir-et-Ch.), r. p.

forè, m., Châtillon-de-Mich. (Ain), r. p.

hurétt, m., Lectoure (Gers), Durrieux, 1892, p. 242. — Comberouger (Tarn-et-G.), c. p. M. A. Perbosc. — Orthez, Aire, c. p. M. L. Batcave.

furon, m., anc. prov., Levy. — anc. fr., Du C. — Loir-et-Cher, Martell.

furoun, m., provenç., Avril.

---

(1) Le furet répand une odeur désagréable. *Feruncus* a sans doute un rapport avec les mots suivants: « *fèrùn* = odeur de bête sauvage », marseillais, *Arman. marsih.*, 1892, p. 61 ; « *fèrùm* ou *frùn* = odeur de sauvagine », toulous., Visn ; « *furùn* = même sens », provenç., Castor ; « *furunasso* = même sens », provenç., Achard, 1785.

(2) On appelle *furet putoisé* le produit du croisement de l'espèce *furet* avec l'espèce *putois*.

hurou, m., *hurgonètt*, m., gascon, NOULENS, *La flahuto gascouno*, 1897.
fuiron, m., anc. fr., GOD.; LITTRÉ.; DU C.
firon, m., anc. fr., GOD.
mousseù, m., wallon, DEFRÉCHEUX.
Petitporchaz, m., nom facétieux qui lui est donné au moy. âge dans le *Roman de Renart*, MARTIN, IV, 119.
fured, *furik*, breton. [E. E.].

2. — Noms de la femelle :

fura, lat., DU C.; *Mém. de l'acad. de Nimes*, 1885, p. 77.
fura, f., *fureta*, f., anc. provenç., RAYN.
furo, f., Aude, LAFF.
furette, f., français.
fourètte, f., Verdes (Loir-et-Ch.), r. p.

3. — Le jeune furet est appelé :

furonnet, m., anc. fr., COCHERIS, *Dern. amours d'Ovide*, 1861, p. 47.
fureton, m., anc. fr., *Conseil contre la famine*, 1546, f[et] 43.

4. — Chasser avec un furet, en le faisant entrer dans les terriers de lapins, se dit :

furetar, *furonar*, anc. provenç., LEVY.
fureter (1), *fuireter*, anc. fr., GOD.

Chercher quelque chose partout avec soin, fouiller comme un furet, se dit :

furonner, franç. du XVI[e] s., GRINGORE, *Œuvres*, éd. Héric., I, 49.
furiller, anc. franç., LITTRÉ., s. v[o] *fureter*.

(1) « Jamais un bon chien de chasse ne *furette* en de vieux trous », anc. fr., *Bibliothèque facétieuse*, 1858, II, 90.

« *Le fuiron privé* est une locution employée dans un sens érotique », anc. fr., GODEFROY.

Celui qui chasse avec l'aide d'un furet est appelé :

fureteur, m., franç. anc. et mod.
furetier, m., anc. fr., doc. de 1580, GOD., s. v° *perdriseur*.
fuironneur, m., anc. fr., GOD.

« Sercher partout comme un fuiron. » xve s., COQUILLART, *Œuvres*, éd. D'Héric., 1857, II, 23. — *C'est un furet*, se dit, au figuré, de celui qui furette, qui est indiscret, qui cherche à connaître les secrets... *Un fureteur* est celui qui cherche partout, dans tous les coins.

« Et comme furets de Castille ils se glissent au cabinet. » FOURNIER, *Var. hist.*, IV, 26

« Ce sont bons *furons* en garenne,
Il n'y a rien qui leur eschappe. »

GUILL. COQUILLART, *Poésies*, édit. de 1723, p. 29.

5. — « Praoubé coumo 'n *huret* = pauvre comme un f. » — Lectoure (Gers), DURRIEUX, *Belhados*, 1892, p. 242.

6 — « *Passer comme en furet* = passer rapidement. » Samer (P.-de-C.), c. p. M. B. DE KERHERVÉ.

7. — « *Mourir du mal de la furette* = mourir du mal d'amour, c. à d. de privation d'amour. » *Œuvres de* BRANTÔME, édition LALANNE, 1881, X, p. 271. — « La femelle du furet, privée de mâle, ne tarde pas à mourir d'une inflammation des parties génitales, que les éleveurs appellent *le mal du bouton*. » Paris, r. p.

Sciurus vulgaris. (LINNÉ.) — L'ÉCUREUIL.

(Voy. *Faune pop.*, t. I, p. 64.)

1. — Noms :

scuirus, *squiriolus*, *meogallus*, lat. du m. â., GOETZ.
squirio, *scurellus*, *scuriolus*, *scurolius*, *squirelus*, *squirolus*, *escuratus*, *escurellus*, *esquirolus*, *spiriolus*, *esperiolus*, *aspriolus*, *asceriolus*, *pirolus*, *pirulus*, l. du m. â., DU C.
squirius, *scira*, *squiricius*, *espirio*, *spericulus*, *spirgulus*, *asprigulus*, *melota*, *melita*, *vifarrus*, *chirogrillus*, *tirogrillus*, l. du m. â., DIEF.
excurius, *excuriolus*, l. du m. â., BONNEFOY, *Prieuré de Chamounix*, 1879, I, 105.
experiolus, *cyrogrillus*, l. du m. â., SCHELER, *Trois traités*.
curio, l. du m. â. en Italie, DU C.
cirogrilhus, l. du m. â., *Mém. de l'acad. de Nîmes*, 1882, p. 147.
scirra aquilinus, l. du m. â. (xe s.), WRIGHT, 1884 (?).
écuir, m., env. d'Ourville (Seine-Inf.), c. p. M. ED. EDMONT.
eschirol, m., *esquirol*, m., dauph. du XIVe s., *Bull. hist. d. trav. du com.*, 1885, p. 127. — Anc. prov., RAYN. — Rouergue, au XVIIe s., MAZEL, *Poés. de Dom Guérin*, 1876, p. 15. — Anc. bigorrais, LUCHAIRE, *Rec. de t. gasc.*, 1886. — Ariège. — Tarn-et-G. — Aude.
squirole, f., anc. franç., DU C.
esciriol, m., ancien montpelliérain, RAYNOUARD.
éskiriol, m., Agde (Hérault), FLORET, *Bourrido agatenco*, 1866, p. 333.
eskirouol, m., Saint-Amans (Aveyron), *Romania*, VIII, 394.
éskilouol, m., Entraygues (Aveyron), *Romania*, VIII, 394.
expereol, m., *experol*, m., anc. fr., *Grant Albert*, s. d., vers 1500. [Les mots sont écrits *lexpereol*, *lexperol*.]



escurol, m., anc. pr., Rayn. — anc. fr., Du C. — Corrèze. Bér. — Gourdon (Lot), c. p. M. R. Fourès.

échcurol, m., *éckcuroou*, m., Corrèze, r. p.

escuiruel, *escuruel*, *escuireil*, anc. fr., Martin, *Roman de Renart*.

esquireul, m., fr. du xiie s., Scheler, *Trois traités*.

escuireul, m., anc. fr., Diefenb.

escureul, m., fr. du xive s., Cocheris, *Dern. amours d'Ovide*, 1861, p. 49.

escurieul, m., anc. lillois, La Fons Melicocq (dans *Bull. du bouquiniste*, 1862, p. 358).

escuriez, m., *escurex*, m., fr. du xiie s., Jubinal, *Mort Larguece*, 1875, p. 16.

escurieu, m., anc. fr., *Bull. hist. du comité*, 1891, p. 47 ; Estienne, 1561 ; Du Pinet, 1625 ; etc., etc.

escuirieu, m., lyonnais, Coppier, *Voy. aux Indes*, 1645, p. 43.

escuireu, m., Cambrai, docum. de 1275, *Bull. archéol. du Com.*, 1891, p. 448.

éskiroou, m., Aix-en-Pr., *Roumavagi d. troub.*, 1851, p. 129. — Forcalquier, c. p. M. E. Planchud. — Anduze (Gard), Vig. — Portes (Gard), r. p. — La Teste (Gir.), Mour. — B.-P., Lespy. — H.-Pyr., r. p.

éskiraou, m., Le Vigan (Gard), Roug.

éskiy'roou, m., La Malène (Lozère), r. p.

éscouiroou, m., env. de Nîmes, *Félibrige lat.*, 1891, p. 26.

éscuròy', m., Pyrénées, Jubinal, *Lettres s. l. Pyr.*, p. 202.

escoyriou, m., lyonnais du xive s., Puitspelu.

éscouriou, m., Nîmes, Réguis, *Les rongeurs*.

escuriou m., anc. fr., Trippault, *Dict. françois-grec*, 1577

escureau, m., anc. fr., R. de Maulde, *Cond. forest. d. l'Orléanais*, 1871, p. 460 ; *Dict. des huict langaiges*, 1552.

escuriau, m., anc. fr., R. de Maulde, *Cond. for. d. l'Orl.*, 1871, p. 460. — Duchesne, 1544.

èscouarieu, m., Pouilly-en-Aux. (Côte-d'Or), c. p. M. Ed. Edmont.

escoirion, m., anc. fr., Guillaume de Lorris, I, 56.

éskilor, m., Aveyron, c. p. M. A. Perbosc.

éskirott, m., niçois, Sütterlin, p. 297.

esquevinesse, f., anc. fr., De Luçay, *Droits seign. de Clerm. au* xive s. (dans *Mém. de la soc. arch. de l'Oise*, 1869, p. 257).

scouvèryè, m., env. de Fumay (Ardennes), c. p. M. Ed. Edmont.

scurò, m., La Poutroye (Alsace), c. p. M. Ed. Edmont. — Val-d'Orbey (Als.), Lahm.

skiron, m., *skîron*, m., Ardenne centr. et mér. (Belg.), Grandg. — Saint-Hubert (Belg.), Marchot.

esquiron, m., Bayonne au moy. â., *Livre d'établ.*, 1892.

scuran, m., Bruyères (Vosges), c. p. M. Ed. Edmont.

skiran, m., Ardenne belge, Defn. — Gérardmer (Vosges), c. p. M. Ed. Edmont.

skira˜, m., mentonais, Andrews.

skirou, m., Gédinne (Belgique), c. p. M. Ed. Edmont.

spirou, m., Namur, Nied. — Malmédy (Prusse wall.), Zel. — Laroche-sur-Ourthe (Belg.), r. p. — Burtanville (Belg.), *Wallonia*, 1893, p. 36.

spireul, m., *spireu*, m., *spirëy'*, m., Hainaut, Defréchеux.

spéru, m., Godarville (Belg.), c. p. M. Ed. Edmont.

éy'chirol, m., Queiras (Dauph.), Chabr. et Roch. — Vallées vaudoises, Morosi.

éy'chiror, m., Queiras (Dauph.), Chabr. et Roch.

éy'tchiréou, m., Montfaucon (Haute-L.), *Rev. d. l. rom.*, 1889, p. 400.

éy'chiraou, m., Die (Drôme), Boissier.

ichiraou, m., Haute-Loire, Vinols.

achirò, m., Lozère, *Arman. de la Louz.*, 1904, p. 24.

écuròyo, masc., Uzès (Gard), r. p.

ékëy'ró, m., Rugny (Yonne), Jossier.
acoryó, m., *écouyou*, m., Yonne, Jossier.
acouryó, m., Château-Chinon (Nièvre), c. p. M. Ed. Edmont.
écouéru, m., *acouiri*, m., *acuèrou*, m., lyonnais, Puitsp.
acourieu, m., Nièvre, r. p.
écouéreü, m., Estandeuil (Puy-de-D.), r. p.
écuirieü, m., Issertaux (Puy-de-D.), r. p.
icouèró, m., Thiers (Puy-de-D.), r. p.
étsiro, m., Gilhoc (Ardèche), Clugnet.
étyuró, m., Deux-Sèvres, *Le Canard poitevin*, 1876, n° 2, p. 2.
écureul, m., anc. franç., Oudin, 1681.
écureule, féminin, Saint-Pol (Pas-de-C.), c. p. M. Ed. Edmont. — Samer (P.-de-C.), c. p. M. B. de Kerhervé.
ékërélyo, m., Jujurieux (Ain), Philipon.
écureur, m., Bernay (Eure), *Hist. de Bernay*, 1875, p. 37.
ékërëy', m., Dives (Calvados), r. p.
récurëy', m., Renwez (Ardennes), c. p. M. Ed. Edmont.
étyurëy', m., Villeneuve-sous-Puymont (Jura), r. p.
écurèy', m., Droué (Loir-et-Cher), r. p.
écurè, m., Saint-Georges-Lapouge (Creuse), r. p.
écurièy', m., Pierrefonds (Oise), r. p.
écuirëy', m., Bas-Maine, Dottin.
écureu, m., Aube, Baudouin. — Eure-et-L., r. p. — Mayenne, Dottin. — Fougères (Ille-et-V.), Dagnet. — Prauthoy (Haute-M.) et Le Locle (Suisse), c. p. M. Ed. Edmont.
écureü, m., Verdes (Loir-et-Cher), r. p. — Damprichard (Doubs), Grammont.
écurieu, m., Jura, Monnier. — Vendômois, Martellière. — Bas-Gâtinais (Poitou), Puichaud.
écourieu, m., *écouyon*, m., Morvand, Chambure.
écouèrieu, m., canton de Vaud (Suisse), c. p. M. Ed. Edmont.
écuriu, m., Thiérache (Aisne), c. p. M. L.-B. Riomet.
écuró, m., Eure-et-L., r. p. — Palaiseau (Seine-et-Oise), r. p. — Monteil-au-Vicomte (Creuse), r. p.

écourou, m., Montrêt (Saône-et-L.), **Gaspard.**
écôyou, m., Saint-Martin-du-Puits (Nièvre), r. p.
écouru, m., Liernais (Côte-d'Or), c. p. M. Ed. Edmont.
ékèru, m., *ékèreu*, m., env. d'Yverdon (Suisse), c. p. M. Ed. Edmont.
étÿèy'ru, m., Dompierre (Suisse), Gauchat.
étÿêru, m., canton de Fribourg (Suisse), c. p. M. Ed. Edmont.
écuron, m., Florent (Marne), Janel. — Rémilly (Pays messin), r. p. — Giromagny (Terr. de Belfort), c. p. M. Ed. Edmont.
écuran, m., Ardenne mérid. (Belg.), Grandg. — Le Thillot (Vosges) et Pierrefitte (Meuse), c. p. M. Ed. Edmont.
écoran, m., Florenville (Luxemb. belge), c. p. M. Ed. Edmont.
ékèran, m., Domgermain (Meurthe), L. Adam.
acoula, m., Baugy (Cher), Porcheron, *Additions*.
écuira, m., Givry (Saône-et-L.), c. p. M. Ed. Edmont.
écreu, m., Les Fourgs (Doubs), Tissot. — Pontarlier, c. p. M. Ed. Edmont.
écré, m., Le Landeron (Suisse), c. p. M. Ed. Edmont.
étchré, m., Courrendlin (Suisse), c. p. M. Ed. Edmont.
écrëy', m., Avon (Seine-et-Marne), r. p.
orcreu, m., Péry (Suisse), c. p. M. Ed. Edmont.
écrië, m., Briey (Meurthe-et-Mos.), c. p. M. Ed. Edmont.
écriè~, m., Châtillon-de-Mich. (Ain), r. p.
cureulh, m., Charente, Chapelot, *Contes balzatois*, p. 123.
cureau, m., franç du xve s., Mantellier, *Gloss. des documents*, 1869.
cureu, m., Uchon (Saône-et-L.), Simonet.
aghèryò, m., Montbozon (Haute-Saône), c. p. M. Ed. Edmont.
ghèryò, m., env. de Belfort, Vautherin. — Bournois (Doubs), Roussey. — Cubry (Doubs), r. p.
couron, m., Lusse (Vosges), L. Adam.
kyurou, m., Poiré-sur-Vie (Vendée), c. p. M. Ed. Edmont.
chat de bois, m., anc. fr., Bourquelot, *Foires de Champ.*, 1865, p. 278.

cha d' bouè, m., Guernesey, r. p. — Saint-Jean-Brevelay (Morbihan), c. p. M. Ed. Edmont.
chat-écureuil, m., *chat sauvage*, m., Loire-Infér., Ed. Richer, *Descript. pittor. de la Loire-Inf.*, p. 292.
chatt-écourëy', m., Ineuil (Cher), r. p.
chatt-écuryeu, m., *chatt-écureu*, m., Bas-Maine, Dottin.
chatt-icurieu, m , Allier, Olivier, *Faune de l'Allier.*
tsatt-éscurol, m , Corrèze, Béronie.
tsa-couyó, m., Vinzelles (Puy-de-D.), Dauzat, p. 77.
tchày'-ghèriò, m., env. de Belfort, Vautherin.
tchè-ghèriò, m., Montbéliard, Contejean.
chat-ékyërô, m., Conlie (Sarthe), c. p. M. Ed. Edmont.
chat d'écureuil, m., français d'Ille-et-Vil., r. p.
cha d'ëkyurë, m., Pléchatel (Ille-et-Vil.), Dott. et Lang.
cha d'ékyëreu, m., Châtelaudran (Côtes-du-Nord), c. p. M. Ed. Edmont.
gatt-eskiroou, m., Laluque (Landes), r. p. — Béarn, Lespy.
esquirogay, m., dans une poésie gasconne du xvii[e] s., *Revue d'Aquitaine*, 1865, p. 109.
ra couériô, m., Forez, Gras.
rè curëy', m., Chenay (Marne), c. p. M. A. Maussenet.
vardasse, f., Albertville (Savoie), Brachet.
vérdache, f., Thénésol (Savoie), r. p.
vordathe (av. *th.* angl.), Saint-Jean-de-Maurienne, Const.
vèrdzasse, f., Saint-Maurice (Haute-Savoie), r. p. — Vaudois, J. Olivier, *Le canton de Vaud*, I, 506.
vèrzassë, f., Bas-Valais, Gilliéron.
vèrzachë, f., Hémérence (Valais), Lavallaz.
vardafe, f., *vardiafe*, f., *vérdafÿ*, f., *bordiafe*, f., Haute-Sav., Const.
vièrdza, masc., Gruyères (Suisse), c. p. M. Ed. Edmont.
viarzin, m., cant. de Fribourg, *Helvetisches Alm.*, 1810, p. 117.
bosquet, m., anc. franç. du Nord-Est, *Bullet. du bouquiniste*, 1864, p. 24 et p. 25. — Envir. de Valenciennes, *Idem*.

boské, m., Lessines (Belg.), c. p. M. Ed. Edmont.
boskëtyô, m., env. de Mons (Belgique), c. p. M. Ed. Edmont.
bok, m., Valenciennes, Hécart. — Bavay (Nord), r. p. — Couvin (Belg.), c. p. M. Ed. Edmont.
boké, m., env. de Cambrai, Boniface. — Valenc., Hécart.
foukié, m., Le Grand-Lucé (Sarthe), c. p. M. Ed. Edmont.
foukè, m., Mayenne, Dottin. — Fougères (Ille-et-Vil.), Dagnet. — Sarthe, Montess.
fouiké, m., Neuillé-Pont-Pierre (Indre-et-L.), c. p. M. Ed. Edmont.
jakè, m., Manche, r. p.; *Mém. publ. par la Soc. agric. de la Manche*, 1855, p. 97; *Rev. de l'Avranchin*, 1888, p. 53. — Calvados, r. p.
jakyè, m., Montmartrin-sur-Mer (Manche), c. p. M. Ed. Edmont. — Thaon (Calvados), Guerlin.
beléta, f., Lyonnais, Puitspelu.
moussyô, m., Fougerolles (Mayenne), r. p.
rèvou, m., env. de Rochefort (Jura), c. p. M. Ed. Edmont.
volan, m., jargon de Razey-près-Xertigny (Vosges), r. p.
Rosselet, Rossel, Rosauls, Rosaus, Roxax, Ros, noms propres facétieusement donnés à l'écureuil dans le Roman de Renart au moyen âge, Martin, *Rom. de Ren.*, passim.
c'has koat (= chat de bois), bret. du canton de Maël-Carhaix (Côtes-du-Nord), r. p.
rah koed (= rat de bois), breton vannetais. [E. E.]
guyber, breton. (Voir sur ce mot E. Ernault dans *Mém. de la soc. de ling.* VIII, 385.)

2. — « Es talament fino que quand creses l'aver, sé chanjo en esquiroou. » Marseille, Décard, *Revouiro de just.*, 1878, p. 78.

3. — « Car vous avez mesme vertu Que l'escureuil qui de sa queue, Couvrant sa teste chevelue A decouvert son cu. » D'Esternod, *Espadon satyrique*, 1680, p. 142. — « Ils

ont imité l'écureuil lequel à voir si brusquement monter de branche en branche au haut d'un arbre, on dirait que c'est pour y exécuter quelque chose d'important et toutefois y estant parvenu ne sçait rien que montrer son derrière. » *La Retraite des Espagnols hors Guyenne, Gazette n° 174, année 1637, p. 705.* » [Commun. par M. L. Batcave].

4. — « La netteté de l'escurieu est connue. » xvie s., Ambr. Paré, éd. Malg., III, 736.

5. — « Avoir le visage rouge comme un écureuil. » Gard, *Félibr. lat.*, 1891, p. 26.

« *Ghèriô* = 1° écureuil; 2° personne qui a les cheveux très roux. » Doubs, Roussey. — « Roux comme une écureule. » c. p. M. Ed. Edmont. — « Dégourdit coumo un esquirol. » Tarn-et-G., c. p. M. A. Perbosc.

6. — « *Escarà coumo un éskiroou* = écheler, grimper comme un éc. » Forcalquier, c. p. M. E. Planchud.

7. — « *Faire l'écureuil* = marcher sans avancer, faire une besogne inutile. Allusion à l'écureuil tournant dans sa cage. » Argot, Delvau, 1883.

8. — « Et esquirô de branca en branca, Et crabot de brousta en brousta, Et badalhô de bouca en bouca = *l'écureuil de branche en branche, le chevreau de pousse en pousse, le bâillement de bouche en bouche.* » Arrens (Hautes-Pyr.), c. p. M. M. Camélat.

9. — « L'écureuil faisant son nid sur les arbres comme les oiseaux, on fait croire aux enfants qu'il pond des œufs : *au printemps je te donnerai des œufs d'écureuil.* » Monteil-au-Vicomte (Creuse), r. p.

10.— « Rencontrer l'écureuil, présage de bonne nouvelle. — Si on l'aperçoit dans un châtaignier, présage de mariage dans l'année. — S'il vient à sauter d'un arbre à vos pieds, présage d'un grand malheur. » Fougerolles (Mayenne), r. p.

11.— « Un jour le renard dit à un écureuil assis au haut d'un arbre : *ton brave homme de père se suspendait par les pattes à la pointe d'une feuille ; pourrais-tu en faire autant ?* — L'écureuil se piqua au jeu, enfonça ses ongles dans une feuille, naturellement tomba du haut de l'arbre, sous la dent du renard. *Seigneur renard*, dit-il, *tu ne fais pas comme ton grand père, quand il allait manger, il se signait toujours.* Le renard voulut se signer et l'écureuil en profita pour s'échapper. » Limousin, *Le Lemouzi*, 1899, p. 97. — Cf. Meyrac, *Trad. des Ardennes*, 1890, p. 451 ; *Wallonia*, 1893, p. 36.

Sciurus cinereus. (Linné). — L'ÉCUREUIL GRIS.

grisius, griseus, gressus, lat. du m. â., Du C.
gris, anc. franç., Du C. ; Bourquelot, *Foires de Ch.*
petit gris, écurieu de Hollande, anc. franç., Furet., 1708.

Sciurus varius.

varus, vares, varius, verutius, vairus, gressus varius, sclavonia, lat. du m. â., Du C.
sciurus varius, nomencl. d'Aldrovande.
var, m., anc. fr., Littré, s. v° *bièvre*.
vair, m., anc. fr. (Il y a le *gros vair* et le *menu vair*.) Bourquelot, *Foires de Champ.*, 1865, p. 277.
esclavonasse, f., anc. fr., Du C., s. v° *varius*.
escureuz de Calabre, m. pl., anc. franç., La Barthe, *Invent. du mobilier de Charles V*, 1879, p. 388.

escuraulx de Calabre, m. pl., anc. fr., GODEF.

« Le ventre de l'animal est blanc et bordé de chaque côté d'une raie noire, c'est ce qu'on appelle le *menu vair*. » LABARTHE, *Invent. du mobil. de Charles V*, 1879, p. 357.

Castor fiber. L. — LE CASTOR.

(Voy. *Faune pop.*, I, 67.)

1. — Noms :

castor, *fiber*, *canis ponticus*, latin.

castorius, lat. du m. â., DIEF. ; MONE, *Quellen. d. teutsch. Liter.*, 1830, p. 318 ; *Zeitsch. f. d. Alterth.*, 1845, p. 198.

viber, *dama*, *ponticus*, l. du m. â., DIEFENBACH.

bivria, lat. du XIIIe s., SCHELER, *Traités de lexicogr. lat.*

castor, m., anc. provenç., RAYNOUARD.

castoire, m., anc. fr., GAST. RAYNAUD, *Poème moralisé* (dans *Romania*, 1885) ; CHABAILLE, p. 231.

chastour, m., dauphinois du XIVe s., *Bull. histor. du Comité des trav.*, 1885, p. 127.

beivre, m., *bievre*, m., *bevre*, m., *biefvre*, m., *bever*, m., *beveres*, m., *bire*, m., *vebre*, m., *castoires*, m., anc. franç., GODEF.

buivre, m., Liége au moyen âge, GODEFROY.

vebre, m., anc. franç., DU C., s. v° *squirelus*.

fibré, m., provenç., ACHARD, 1785.

vibré, m., Bouches-du-Rh., M. GIRARD, *La Crau*, 1894.

2. — Le *castoreum* est un parfum onctueux secreté par deux glandes situées dans les bourses préputiales du castor. Ces glandes ont la forme d'une poire, ce qui a fait croire pendant longtemps qu'elles étaient les testicules de l'animal ; une inspection anatomique a prouvé depuis que ces bourses existaient également chez les femelles et les mâles. Cette substance est appelée :

castoreum, *castorium*, *castorius*, *castorinum*, *castreum*, lat. du m. â., Goetz.

castoreum, *castorée*, f., *couillons de castor*, m. pl., anc. fr., Duez, 1664.

3. — « *Gris de castor* = nuance de la couleur grise. » Savary, 1741.

4. — On faisait autrefois des chapeaux en peau de castor. « Vray est que si les foux portoient tous leur marotte Les chapeaux de castor seroient à bon marché. » Auvray, *Banquet d. muses*, 1623, p. 145.

5. — « *Demi-castor* = nom donné autrefois à certaine espèce de grisettes. » *Vie de garçon dans les hôtels garnis*, 1823, p. 212.

Felis lynx. (Linné). — LE LOUP CERVIER.

(Voy. *Faune pop.*, t. I, p. 68.)

1. — Noms.

lynx, *leopardus*, *lupus cervariolus*, lat. du m. â., *Arch. f. lat. Lexicogr.*, 1884, p. 22.

panthera, *pardus*, l. du m. â., Graff.

lynxa, *linsa*, l. du m. â., Schmeller.

lincénura, fourrure de peau de lynx, Graff.

linix, *lupus cervalis*, *lupus cervarius*, *lupa cervaria*, *cervalis*, *cervarius*, *fellenia*, *fellonis*, *belbes*, *bilbi*, *billi*, lat. du m. â., Goetz.

lincus (le mâle), *linca* (la femelle), *pilotonsus*, l. du m. â., Du C.

lynce, m., *lince*, m., anc. fr., *Rev. d. lang. rom.*, 1892, p. 447 ; Joseph du Chesne, *Pharmacopée*, 1629, p, 462.

link, m., anc. fr., De la Boullaye le Gouz, *Voyages*, 1657, p. 265.

lyns, m., *lince cerviere*, f., anc. franç., L. Pannier, *Lapidaires*, 1882, p. 135 et p. 251.

liins, m., anc. fr., God.
lonce, m., *lunce*, m., *leonce*, m., anc. fr., *Romania*, 1904, p. 564.
luxe, masc., Orbey (Haut-Rhin), au xvi[e] s., Ed. Bonvalot, *Coutumes du Val d'Orbey*, 1864.
oince, anc. franç., dans Rabelais.
cervier, m., anc. fr., *Disputation de l'asne contre Turmeda*, 1544, p. 65.
loba servieyra, f., anc. provenç., Raynouard.
loba serveria, f., dauphinois du xiv[e] s., *Bull. hist. du Comité d. trav.*, 1885, p. 128.
louserviez, m., anc. fr., *Rev. d. soc. Sav.*, 1876, p. 255.
loup cervin, m., anc. fr., *Nouv. fabr. des traits de vérité*, édit. de 1853, p. 60; Junius, 1577.
loup cerve, f., *louscerve*, f., *lousserve*, f., *leusserve*, f., *leucerve*, f., *lovecervière*, f., *loveciviere*, f., *leuecervière*, f., *locervère*, f., *lucervère*, f., *leucrevière*, f., anc. fr., God.
luvecervière, f., anc. fr., Walberg, *Best. de Philippe de Thann.*, 1900, p. 161.
loup-chat, m., anc. fr., Oudin, 1681.
loberna, f., anc. montpelliérain, Rayn.
luberne, f., anc. fr., Du C.; Littré.
laubrege, f., *lombrege*, f., anc. normand, Bourquelot, *Foires de Champ.*, 1865, p. 278.

2. — « *Pierres de lynx* = belemnites fossiles qui passent pour avoir servi de jeux de quilles à l'enfant Jésus et dont les bonnes femmes usent pour guérir les maux d'yeux. » Centre, Jaub.; Chenay (Marne), c. p. M. A. Maussenet.

Arctomys marmota. (Linné). — LA MARMOTTE.

(Voy. *Faune pop.*, I, p. 69.)

mormotana, lat. du xiv[e] s., Bonnefoy, *Prieuré de Chamonix*, 1879, t. I, pp. 292 et 336.

mus montanus, *mus alpinus*, *mus marmota*, *mus arctomys*, *glis marmota*, anc. nomenclat.

marmotane, f., *marmote*, f., anc. fr., Guy de Chauliac, éd. Nicaise, 1896, p. 400.

marmotaine, f., anc. fr., God. ; Baïf, *Œuvres*, éd. Blanch., 1880, II, 203.

marmota, f., niçois, Pellegrini.

marmóta, f., Thénésol (Savoie), r. p.

rat de montaigne, m., anc. fr., Comenius, 1569.

muré, m., provenç., Honnorat. — Alpes cott. (Dauph.), Chabr. et Roch.

missarra, f., Montpellier, *Armanac mountpel.*, 1896, p. 106.

missaro, f., Languedoc, Sauv., 1785.

More, f., nom propre donné facétieusement à la marmotte au moy. âge dans le *Roman de Renart*, Martin, *Rom. de Ren.*, IV, 118.

Remarque. — Une certaine confusion règne entre les noms de la *marmotte* et ceux du *loir*, parce que tous deux passent l'hiver endormis. De plus, il faut faire attention que *marmot* et *marmotte*, au moyen âge, désignent souvent le *singe*.

Sus scropha. (Linné). — LE SANGLIER.

(Voy. *Faune pop.*, I, 73.)

1. — Noms de l'animal :

aper, latin.

aper silvestris, l. du m. â., *Bibl. de l'éc. des Ch.*, 1849-50, p. 447.

porcus singularis (1), *porcus silvaticus*, *porcius singularis*,

(1) Les cochons vont par grandes bandes ; par contraste les sangliers semblent *solitaires*.



senglarius, *sanglerius*, *sanglarsius*, *sus urus*, l. du m. â., Du C.

singulus, l. du m. â., Wright, 1884.

porc singlar, m., Pays de Foix, dans un docum. de 1387, *Revue des Pyr.*, 1891, p. 316. — Mussidan (Dord.), *Rev. d. lang. rom.*, 1885, p. 307;

pork sànglà, m., Hautes-Pyr.; Basses-Pyr.

pouar sênglié, m., provençal, Castor.

pouor saouvagé, m., niçois, Pellegrini.

porc sauvage, m., anc. fr., Langlois, *Arts de rhétor.*, 1902, p. 43.

pouè sinlhâ, m., Hémérence (Valois), Lavallaz.

pouo chinlià, m., Limagne (Puy-de-D.), Pommerol.

pourcel sanglier, m., franç. du xive s., De Laborde, *Gloss. du m. â.*, 1872, p. 112.

pourceu ziglé, m., Aubencheul (Nord), Boniface, *Notice sur Aub.*, 1859, p. 72.

pourcè singlé, m., Liége, Body.

pourchò singlé, m., *cochon singlé*, m., Saint-Pol (P.-de-C.), c. p. M. Ed. Edmont.

pourchë jiglé, m., Esnes (Nord), Boniface.

pourchó singlé, m., Valenciennes (Nord), Hécart. — Lessines (Belg.), *Wallonia*, 1900, p. 205.

sôväch' pohhé, m., Gérardmer (Vosges), c. p. M. Ed. Edmont.

sôvètch' pouché, m., La Poutroye (Alsace), c. p. M. Ed. Edmont.

gorè sanlhé, m., Deux-Sèvres, *Canard poitevin*, n° 17. — Cognac, *Alman. de Cognac*, p., 1881, p. 49.

goré sanghlyé, m., Saint-Gilles-sur-Vie (Vendée), c. p. M. Ed. Edmont.

goré san-yé, m., Mortagne-sur-Sèvre (Vendée), c. p. M. Ed. Edmont.

cochon-sanghié, Villeneuve-sur-Fère (Aisne), c. p. M. L.-B. Riomet.

cochon sauvage, m., *cochon de bois*, m., Marne, c. p. M. E. Maussenet.

singlar, m., *senglar*, m., anc. provenç., Rayn.

san-n'glar, m., Vic-en-Bigorre (Hautes-Pyr.), c. p. M. M. Camélat.

sanglèr', m., île de Noirmoutier, c. p. M. Ed. Edmont.

sanglir', m., Delles (Territ. de Belfort), c. p. M. Ed. Edmont.

sinlhar, m., Vinzelles (Puy-de-D.), Dauzat, p. 161.

singhiar, m., Châtillon de Mich. (Ain), r. p.

sanlhôr, m., lyonnais, Puitspelu.

singla, m., toulousain du xvii[e] s., Noulet, *Œuvres de Goudelin*. — Tarn-et-G., c. p. M. A. Perbosc.

si˜gla, m., Gy (Haute-Saône), c. p. M. Ed. Edmont.

sangla, m., gascon du xvii[e] s., D'Astros, *Poés.*, éd. Taill., 1867, I, 185. — La Teste (Gir.), Mour. — Landes, Beaurr. — Béarn, Lespy. — H.-Pyr., r. p.

sanglyò, m., Pierrefonds (Oise), r. p. — Fougerolles (Mayenne), r. p.

son˜glyé, m., La Malène (Lozère), r. p.

singlé, m., Valenc., Hécart. — Ardenne belge, Body, 1884.

sangliâ, m., Jujurieux (Ain), Philipon.

sànglé, m., Lectoure (Gers), Durrieux, *Belhados*, 1892, p. 74.

sangli, m., *si˜yä*, m., Bournois (Doubs), Roussey.

singlin, m., Malmédy (Pays wall.), Body.

sèn'ghia, m., Mesnay (Jura), *Journ. de phil. franç.*, 1900, p. 48.

singhyè, m., Petit-Noir (Jura), Richenet.

sanghyè, m., Villeneuve-sous-Puymont (Jura), r. p.

sanghëyè, m., Verdes (Loir-et-Cher), r. p.

sanghî, m., *singhié*, m., *hhinghié*, m., *sandyé*, m., *sandjé*, m., *sindié*, m., *hhindié*, m., *sén'ghiè*, m., diverses localités de la Lorraine, L. Adam.

souinghyé, m., Lucenay-l'Evêque (S.-et-L.), c. p. M. Ed. Edmont.

changhiè, m., Yonne, JOSSIER.
sandjèy', m., Vandœuvre (Meurthe), c. par M. R. FOURÈS.
sindyè, m., Bourberain (Côte-d'Or), RABIET.
san-yâ, m., Maillezais (Vendée), c. p. M. PH. TELOT.
sin-ya, m., Sancey (Doubs), *Journ. de philol. franç.*, 1900, p. 48.
sin-yin, m., district de la Vallée (Vaud, Suisse), c. p. M. ED. EDMONT.
san-yé, m., Saint-Martin-du-Puits (Nièvre), r. p.
sonlyé, m., Montcoutant (Deux-Sèvres), c. p. M. ED. EDMONT.
sénouyé, m., Bas-Valais, GILLIÉRON.
peüa siä, m., Crémine (Suisse), DEGEN.
pouo sèyè, m., Porrentruy (Suisse), c. p. M. ED. EDMONT.
pouë söyé, m., Villars-sur-Font. (Suisse), *Arch. suisses d. trad. p.*, 1901, p. 86.
por syè, m., Péry (Suisse), c. p. M. ED. EDMONT.
vézon, m., île de Guernesey, c. p. M. ED. EDMONT.
lochonki, m., jargon de Razey (près Xertigny, Vosges), r. p.
Baucent, m., nom propre plaisant donné au sanglier dans le *Roman de Renart*, au moy. âge, MARTIN, *Rom. de Ren.*
houch' goué (= cochon sauvage), breton [E. E.]

2. — « Le mâle est particulièrement désigné par les noms suivants :

leo, lat. du m. â., DU C. (Dans les pays où il n'y a pas de lions, on aura donné ce nom au sanglier mâle, à cause de sa férocité.)
frendus, l. du m. â., DU C. (On employait autrefois le mot *frendere* (1) pour dire *grogner*, en parlant de cet animal. DU C.)
nefrendus, *frendis*, l. du m. â., WRIGHT, 1884.

(1) Au XVIe s., on employait dans ce sens le mot *ronfler*, selon CL. GAUCHET, *Plaisir d. ch.*, éd. Blanch., p. 350.

ver, m., anc. franç., Diez, *Anc. gloss. rom.*, 1870; Scheler, *Gloss. de Lille*, Godefr.

porch, m., anc. wallon, Jean d'Outremeuse, éd. Borgnet, IV, 511.

verrat, m., anc. fr., Rabelais; « *Le gosier leur escumoyt* comme à un *verrat* que les vautres ont acculé entre les toilles » ([1]).

hoh dant (= cochon à dent), breton de Sarzeau [E. E.]

3. — La femelle est appelée :

sus fera, frendis, lea, lefa, l. du m. â., Du C. [De *lea* vient *laie;* remarquez que ce dernier nom ne sert jamais à désigner la femelle du porc domestique.]

lée, f., anc. fr., J. Camus, *Récept.*, p. 12; Du Pinet, 1625, II, 359; Prarond, *Chasses de la Somme*, 1858, p. 76.

lehe, f., fr. du XIIe s., G. Paris et A. Bos, *Vie de Saint Gilles*, 1880, p. 157.

laïe, f., anc. fr., Roulliard, *Doxologie du festu*, 1610, p. 87. (Ce mot vient d'une forme hypothétique **lega* pour *leva*.)

sanglètte, f., Pierrefonds (Oise), r. p.

sangliotte, f., Fougerolles (Mayenne), r. p.

singlaressa, f., Castres, au moy. âge, *Rev. du Tarn*, 1881, p. 117.

truye sanglière, f., Orléanais au XIVe s., R. de Maulde, *Condit. forest. de l'Orléan.*, 1871, p. 471.

truégo sénglièro, f., prov. mod., Castor.

truée sauvage, anc. franç., Du C.

truye sauvage, f., fr. du XVe s., Drouet d'Arcq, *Comptes de l'hôtel*, 1865, p. 374.

4. — Le jeune sanglier est appelé :

porcin, m., Ineuil (Cher), r. p.

---

(1) Pris dans les filets.

sangleron, m., anc. franç., dans Rabelais.
touchin, m., Nestier (Hautes-Pyr.), Portes, p. 99.
cochon (= tout jeune sanglier qui vient de naître), m., Bl. de Vigenère, *Suite de Philostrate*, 1602, f[et] 90, v°.
couchon, m., anc. franç., Prarond, *Chasses de la Somme*, 1858, p. 76.
farrin, m., fr. de 1234, G. Paris et Bos, *Vie de Saint Gilles*.

« On appelle *rafaux*, les jeunes mâles de deux ans dont les deffences commencent à sortir. » Bl. de Vigenère, *Suite de Philostr.*, 1602, f[et] 90.

« On appelle *sangler porc en tiers an* ou *porc de compaignie* un s. qui entre dans sa troisième année.» xvi[e] s., *Bon varl. d. ch.*

« Un sanglier quatrannier = un s. qui entre dans sa quatrième année.» Rabelais, *Isle sonnante*, 1562.

5. — L'ensemble des sangliers, mâles, femelles et marcassins s'appelle, en vénerie :

les bêtes noires, f. pl., franç. anc. et mod.
le noir, m., anc. fr., Duez, 1664.

« On appelle la chasse aux sangliers : *la chasse noire*. » Domayron, *Siège des muses*, 1610, p. 45. — « On dit qu'*un chien se rabat de bête noire* lorsqu'il donne de la voix sur la trace d'un sanglier. » *Dictionn. de chasse*, 1759.

« En vénerie on appelle *bestes mordantes* les sangliers et les ours. » Du Fouilloux, 1560, p. 86.

6. — La tête du sanglier est appelée :

test de sanglier, m., anc. fr., Duez, 1664.
tufo, f., languedoc., Sauv., 1785.
léy'da, f., *léda*, f., Suisse rom., Bridel. (Autrefois, la hure

du sanglier tué appartenait de droit au seigneur du fief, c'est ce que dans l'ancienne coutume de Vaud, on appelait *le droit de leyde*. Brid.)

hure, f., franç., Bruyerinus, *De re cibaria*, 1560, p. 690; etc., etc.

7. — Les grandes dents d'en bas du sanglier mâle sont appelées, en vénerie :

défenses, f. pl., franç., Bl. de Vinegère, *Suite de Philostrate*, 1602, p. 54; etc., etc.

broches, f. pl., franç., *Dict. de Trévoux*, 1752.

marteaux, m. pl., anc. fr., *Bibl. de l'éc. d. ch.*, 1840-41, p. 283.

mires, f. pl.. *miroirs*, m. pl., franç., Duez, 1664.

limes, f. pl., *dagues*, f. pl., *armes de la barre*, f. pl., fr., R. François, *Ess. d. merv. de nat.*, 1622.

grez, m. pl., fr. du xvi[e] s., *Le bon varlet de chiens*, 1881, p. 59.

8. — « *Hort couma û sanglè* = fort comme un sanglier. » Arrens (Hautes-Pyr.), c. p. M. M. Camélat.

9. — « Nos aper auditu præcellit, aranea tactu, vultur adoratu, lynx visu, simia gustu.» *Carmin. proverb, loci comm.*, 1670, p. 8.

10. — « On dit d'un homme *qu'il a des dents de sanglier* quand il a de grosses dents qui avancent. » Deleuven, *Les guerillas*, comédie, 1831, p. 13.

11. — « On appelle *sanglier miré* celui qui a les défenses recourbées quand il est en son quart an. » Bl. de Vigenère, *Suite de Philostrate*, 1602, f[et] 90.

13. — On appelle *boutoi* le bout du nez du sanglier. » *Dictionn. de chasse*, 1769. — « On appelle *dentée* ou *atteinte* un coup de boutoir. » Anc. franç., Godefr.



13. — « On appelle *bourbeiller* la partie du sanglier qu'aux cerfs on nomme *la hampe* (1) ». XVIe s., *Le bon varlet de chiens*, 1881, p. 73.

« On appelle *escu* l'espace entre le col et l'épaule où l'on vise pour enferrer le sanglier. » BL. DE VIGENÈRE, *Suite de Philostr.*, 1602, fet 91.

14. — « La *porchoison* est le temps que le sanglier est gros et gras, qu'il est bon à chasser et à manger. » Anc. fr., GOD.

15. — *Vautrer*, c'est chasser avec *vautres* et *mastins*. — « Le *vautrey* est une troupe de mastins qui courent ardemment un sanglier et finalement l'outrent d'haleine et le prennent à force. » R. FRANÇOIS, *Ess. d. merv. de nat.*, 1622. — « Le mot *vaultroy* désigne 1° l'équipage de chasse du sanglier; 2° la chasse du sanglier; 3° le sanglier lui-même. » anc. franç., GODEFR.

16. — « En vénerie, la *jambe* des *bêtes fauves*, c'est depuis le talon jusqu'aux os et pour les *bêtes noires* jusqu'aux gardes. » MASSÉ, 1766.

« *Les traces* = les pieds du sanglier. » DU FOUILLOUX, 1560, p. 87. — « *Les traces* = 1° le pied et la jambe jusqu'à la jointure ; 2° l'empreinte des pas. » BL. DE VIGENÈRE, *Suite de Philostrate*, 1602, fet 90.

« Le sanglier fait *pigasse* quand l'ung ongle de ses trasses est plus longue que l'autre. » XVIe s., *Bon varl. d. ch.*, p. 56.

« On appelle *gardes* les ergots du sanglier ou les os de derrière les jambes proche les pieds. » CL. GAUCHET, *Plais. d. ch.*, 1583.

(1) C'est la poitrine.

« *Le coupant* de l'ongle d'un sanglier est le bord de l'ongle. » LITTRÉ.

17. — « Les *houzures* sont les crottes que le sanglier met sur les branches où il se frotte et qui servent à faire connaître sa hauteur. » *Dict. de chasse*, 1759.

« On appelle *layes*, *laisses*, *lesses*, *lyesses*, les excréments du sangl. » Anc. fr., GOD. — « *Laissées* = même sens. » *Dict. de Trév.*, 1752.

18. — « La *bauge* (1) est le lieu où les bêtes noires se couchent pendant le jour. » *Dict. de chasse*, 1759. — « *Se bauger* se dit du sanglier qui se couche pour se reposer. » Anc. franç., GODEF.

19. — « Ce que mange le cerf est appelé *le viandy*, ce que mange le sanglier est appelé *les mangeures*. » DU FOUILLOUX, 1560, p. 87. — « *Les mangues de sangler* = le gland et la fayne. » XVIe s., *Bon varlet d. chiens*, 1881.

Vermiller = remuer la terre avec le groin pour chercher des vers de terre. » *Dictionn. de chasse*, 1759. — « *Vermeil* = endroit ou le sanglier a vermillé. » Anc. franç., GOD. — « Vermeiller et faire ses boutis au pré. » BERGERÉ, *Invective contre les duels*, 1629, p. 30.

« Le sanglier *affouchie*, c.-à-d. qu'il fait de grandes fosses pour treuver la racine des fouchieres et de l'esparge, etc. » R. FRANÇOIS, *Ess. d. merv. de nat.*, 1622. « *Fouger* (2) = fouiller dans la terre avec le boutoir. » Anc. fr., CHRESTIEN, *Vénerie d'Oppian*, 1575, fet 18, v°.

(1) « C'est *la baux* ou *le soucil*. » XVIe s., *Bon varlet de chiens*, 1881, p. 55.

(2) *Foucher* en fr. du XVIe s., selon le *Bon varlet de chiens*, 1881, p. 55.

« La souris cognoist-on au ronge, le cerf au train, le sanglier aux fouillures. » LOUIS D'ORLÉANS, *Banquet d'Arète*, 1594, p. 66.

20. — « On dit *frémir comme un sanglier.* » TAEGIO, *Doctes responses, trad. par Du Verdier*, 1577, p. 34.

21. — « Le sanglier *se souille* souvent et *ventrouille* et *nazille* volontiers en la boue. » R. FRANÇOIS, *Ess. d. merv. de nat.*, 1622. — « *Souil* = bourbier où le s. se vautre. » NICOT, 1606.

22. — « Relaisser les chiens au cul d'un sanglier = l'attaquer à nouveau. » DOMAYRON, *Siège des muses*, 1610, p. 45.

Coiffer un sanglier se dit du chien qui le tient par l'oreille.

« *Découdre un chien* se dit du sanglier qui a éventré un chien. »

23. — « La curée ou cuirie d'un sanglier s'appelle *le fouail*, car elle se fait avec du feu. » XVI[e] s., *Bon varlet des chiens*, 1881, p. 70.

24. — « L'homme de guerre doit avoir : *Assaut de levrier, Fuite de loup, et deffense de sanglier.* » R. FRANÇOIS.

25. — « Au cerf la biere (*le cercueil*), Au sanglier le barbier (*le médecin*). » DU FOUILLOUX, 1560, p. 121.

26. — « Ecumer par la bouche comme un sanglier échauffé. » A. D'AVEROULT, *Fleurs des exemples*, 1649, II, 512.

« Le gosier leur escumoit comme un verrat que les vaultres ont aculé entre les toilles. » RABELAIS, 1533.

27. — « La chair d'un porc sauvage ruite dans le saloir en la saison que les bestes de son espèce tombent en ruit =

elle entre en fermentation. » Fusi, *Franc archer,* 1619, p. 774.

« Les dents du sanglier fraischement tué conservent longtemps une véhémente chaleur qui brusle dès qu'on approche d'elles. » *Le Courrier polonois,* 1649, p. 6.

28. — « Certains os de la tête du sanglier offrent l'aspect d'une croix. » Ardennes belges, Harou (dans *Rev. d. trad. p.*, 1901, p. 152).

29. — Pour le sanglier, dans la symbolique chrétienne, voyez : Cahier, *Caractérist. des Saints*, 1867, II, 704-707. Voyez une explication facétieuse des sangliers dans l'héraldique, dans : *Archives suisses des trad. pop.*, 1904, p. 315.

30. — A Paris on peint, comme enseignes, des sangliers sur les boutiques des charcutiers. « Mon cousin fait des sangliers sur les boutiques des charcutiers. » Guenée, *L'œuf de Pâques*, comédie, 1860. — « On appelle *marcassin* un apprenti peintre. » Argot, Bruant, 1901.

Lepus timidus. (Linné). — LE LIÈVRE.

(Voy. *Faune pop.*, t. I, p. 78.)

1. — D'une manière générale, quand on ne veut pas distinguer l'âge et le sexe, on appelle cet animal :

lepus, latin.
rapimontes, latin facétieux du xvi[e] s., Damerval, 1508.
lèbra, f., anc. gasc., *Arch. hist. de la Gironde*, t. XI, au gloss. — Basse-Auv., Malv. — Haute-L., Vin. — Treignac (Corr.), r. p. — Cette (Hér.), *Arm. cét.*, 1894, p. 29.
lhèbra, f., Pyr.-Orient., Camp.
lèbro, f., Lozère, *Arm. de Loz.*, 1903, p. 35.

lèbré, f., (l'accent est sur *lè*), prov. anc. et mod. — Langued. — Limous. — Niçois. — Cantal.

lèbrë, f., Vinzelles (P.-de-D.), DAUZ., — Alpes dauph., NIC.

lébri, f., Tulle, *Bull. archéol. de la Corr.*, 1900, p. 583.

lhèbré, f., Gèdre, Betpouey (Hautes-P.), c. p. M. M. CAMÉLAT. — Saint-Georges-Lapouge (Creuse), r. p.

librë, Saint-Georges-de-M. (P.-de-D.), r. p.

lèbre, f., Monteil-au-Vicomte (Creuse), r. p.

lèbé, f., gasc. du XVIIe s., D'ASTROS, *Poes.*, éd. Taill., 1867, I, 186. — Tarn-et-G. — Hautes-Pyr.

lèbe, f., *lèb'*, f., Bayonne, au moy. â., *Livre des établiss.*, 1892. — B.-Pyr., Landes.

lhèbé, f., Orignac (Hautes-P.), c. p. M. M. CAMÉLAT.

lèvra, f., Gruyères (Suisse), c. p. M. ED. EDMONT.

lhévra, f., Villette-Serpaize (Isère), DEVAUX.

levre, m., anc. franç. — Maillezais (Vend.), c. p. M. PH. TELOT.

lèvrë, f., Neuvéglise (Cantal), r. p.

lavre, f., district de la Glane (Suisse), c. p. M. ED. EDMONT.

lèy'vra, f., Bagnard (Suisse), CORNU.

lày'vra, f., Bas-Valais, GILLIER.

lâëvra, f., Dompierre (Suisse), GAUCHAT.

lièvra, f., Albertville (Sav.), BRACH. — Thénésol (Sav.), r. p. — Jujurieux (Ain), PHIL.

lièvre, féminin, Genève, HUMBERT.

lieuvr, m., Guernesey, r. p. — Bessin, JOR. — Mayenne, DOTT.

livra, f., Hémérence (Valais), LAV. — Châtillon-de-Mich. (Ain), r. p.

lhîvra, f., Eyzin-Pinet (Isère), DEVAUX.

livrou, m., (accent sur *li*), Mesnay (Jura), *Rev. de philol. fr.*, 1899, p. 136.

lhivrou, m., Vaudioux (Jura), THÉVENIN.

livre, messin du XIVe s., DE BOUTEILLER, *Guerre de Metz*, 1875, p. 479. — Anc. wallon, *Chronique de Stavelot*, éd. Borgn., p. 225.

lìvr, m., Cauville (Calvad.), *Bull. d. parl. nom.*, 1901, p. 403. — Damprichard (Doubs), Grammont. — Bournois (Doubs), Roussey. — Clerval (Doubs), r. p. — Sancey (Doubs), *Rev. de philol. franç.*, 1899, p. 136. — Plancher-les-M. (Hte-Saône), Poulet. — Rochefort (Jura), c. p. M. Ed. Edmont.

lyivr, m., env. de Gondrecourt (Meuse), c. p. M. Ed. Edmont.

lhìvr, m., env. de Périers (Manche), r. p.

lieuv', masc., Mayenne, Dott. — Ille-et-V., Dott. et Lang.

élieuv', m., env. de Saint-Dié (Vosges), c. p. M. Ed. Edmont.

lhieuv', m., Anjou, Talbert.

liv', m., Vandœuvre (Meurthe-et-M.), c. p. M. R. Fourès. — Durbuy (Belg.), *Wallonia*, 1895, p. 90. — La Poutroye (Alsace), Simon.

lioùvë, m., Palaiseau (S.-et-O.), r. p.

lièf, m., Valenciennes, Hécart.

liëf, m., Bohain (Aisne), r. p. — Méharicourt (Somme), r. p. — Meuse, r. p. — env. de Longwy (Meurthe-et-M.), r. p.

lîf, m., Tourcoing, Watt. — Malmédy (Prusse wall.), Zel. — Namur, Nied. — Saint-Hubert (Belg.), March. — Env. de Toul, c. p. M. Ed. Edmont.

léouré, f., Die (Drôme), Boiss. — Gilhoc (Ardèche), Clugn.

léourë, f., Hautes-Alpes, Chabr.; Nicoll.

léoré, f., Charpey (Drôme), Bellon.

liòra, f., *luère*, f., *lùre*, f., *lèvre*, f., Loire, Gras.

lhuéra, f., env. de Roussillon (Isère), Devaux.

liòr, m., Annonay (Ardèche), r. p.

lieur, m., env. de Baccarat (Meurthe-et-M.), c. p. M. Ed Edmont.

lièr', m., Schirmeck (Alsace), c. p. M. Ed. Edmont.

liura, f., *louara*, f., lyonnais, Puitspelu.

lura, f., dauphinois, Devaux, p. 423.

leura, f., anc. dauphin., Devaux.

yèbr, m., Ferrières (Allier), ENCISE, *Patois de Ferr.*, 1895.

yèvr, m., Vitteaux (C.-d'Or), *Rev. de philol. fr.*, 1899, p. 136. — Chaussin (Jura), GROSJ. et BR. — Cognac (Char.). *Alm. de Cognac pour 1858.*

yévr, m., Ernée (May.), DOTT. — Rémilly-s.-T. (C.-d'Or), DOTT. (dans *Rev. bourguign. de l'ens. sup.*, 1892, p. 65). — Nuits (C.-d'Or), PH. GARN. — Petit-Noir (Jura), RICHENET.

yeuvr, m., Vendômois, MART. — May., DOTT.

yîvr, m., Jura, r. p. — Vosges, c. p. M. ED. EDMONT.

yèv', m., Aisne, c. p. M. L.-B. RIOMET. — Nièvre et Loir-et-Ch., r. p. — Loiret et Eure-et-L., c. p. M. J. POQUET. — Cozes, Gemozac (Char.-Inf.), P. MARCUT, *Bouquet*, 1885, p. 119.

yeuv', m., May., DOTT. — Côte-d'Or et Eure-et-L., c. p. M. ED. EDMONT.

yèf, m., Frameries (Belg.), *Armonaque borain*, 1890, p. 39. — Saint-Pol (Pas-de-Cal.), c. p. M. ED. EDMONT.

ghýèvr', m., *ghýeuvr*, m., Bas-Maine, DOTTIN.

lèbètt, féminin (*sic*), Arrens (H.-Pyr.), c. p. M. M. CAMÉLAT. — B.-Pyr., dans les parties montagneuses, c. p. M. L. BATCAVE.

az', m., Montbéliard, CONTEJEAN.

lapin de garenne, m., Cateau-Cambrésis, r. p. (par opposition au *lapin* simplement appelé *lapin* comme en français).

burin, m., Poiré-sur-Vie (Vendée), c. p. M. ED. EDMONT.

bî, m. (= le gris), Bas-Maine, DOTTIN. (Appelé ainsi probablement par les chasseurs parce que prononcer son vrai nom porte malechance.)

ridè, m., env., d'Alençon (Orne) et Loiron (Mayenne), c. p. M. ED. EDMONT.

capucin, m., français. (Appelé ainsi par plaisanterie par les chasseurs.)

counsélhè, m., Béziers, Benj. Fabre, *Partido dé casso*, 1875, p. 12. (Nom facétieux.)
gisclé, m., Tarascon, Réguis, *Rongeurs.*
cabi, m., Yonne, Jossier.
pelaud, m., *pelaut*, m., anc. fr., Cl. Gauchet, *Plais. des champs*, 1853, éd. Blanchem., passim. ; Bretonnayau, *Génér. de l'homme*, 1583, f[et] 44. v°.
pélud', f., (= poilue), béarnais, Lespy.
pé-déscaouss' (= la pied-déchaussée, qui marche sans souliers, plaisanterie), f., Béarn, Lespy.
pé-nudo, f., Saint-Ybard (Corr.), La Roche.
grisètt' m., *courté-cao*, f., Lozère, *Arman. de Louz.*, 1904, p. 46.
corentin de sapre, m., (= coureur de bois), argot bellau ou argot des peigneurs de chanvre du Jura, Toubin.
sôteû (= sauteur), jargon de Razey près Xertigny (Vosges). r. p.
Couart, m., *Coart*, m., *Galopin*, m., noms propres facétieux donnés au lièvre dans le *Roman de Renart*, au moy. âge, Martin, IV, 116.
Màyeû, m., nom familier, Allier, c. p. M. J. Duchon de la Jarousse. (Il est ainsi appelé par les chasseurs qui, s'ils prononçaient le mot *lièvre*, reviendraient bredouille de la chasse.)

2. — Quand on veut désigner spécialement le mâle, on l'appelle :

lèp, masc., béarnais, Lespy.
bouc, m., Samer (P.-de-C.), c. p. M. B. de Kerhervé.
bouquet, m., terme de vénerie, Furetière, 1708.
hazò, m., wallon, Grandgagnage.
rasclé, m., langued., Sauv., 1785.

« *Bouquiner* = rechercher les femelles, être en amour, se

dit du mâle. » CLUZEAU, *Art de la découv. du lièvre*, 1892.

« *Lièvre au rat, lièvre en amour, lièvre en chaleur, lièvre qui bourdit* = mâle en rut. » XVIIe s., J. DE LIGNÉVILLE, éd. Mich., p. 2.

3. — La femelle est appelée :

lièvre, féminin, Bain (Ille-et-Vil.), c. p. M. AD. ORAIN. — Le Grand-Fougeray (Ille-et-V.), *Mélusine*, III, 195.
lëvrasse, f., Chantonnay (Vendée), c. p. M. ED. EDMONT.
lièvrasse, f., Yonne, JOSSIER.
yèvrasse, f., ouest de l'Yonne et est du Loiret, c. p. M. J. POQUET.
lëvráche, f., Civray (Vienne), LALANNE. — Char.-Inf., JONAIN.
lëvërèsse, f., Saint-Gilles-sur-Vie (Vendée), c. p. M. ED. EDMONT.
lëvrèche, f., Bas-Gâtinais (Poitou), *Rev. de philol. franç.*, 1893, p. 183.
lébraoudo, f., languedoc., SAUV., 1785.
hase, f., *haze*, f., anc. franç., GODEFROY.
hásse, f., liégeois, FORIR.
áze, f., Jura, MONNIER. — Damprichard (Doubs), GRAMMONT.

4. — Le jeune lièvre est appelé :

lepusculus, l. du m. â., WRIGHT, 1884.
lebrates, m., Forcalquier, en 1533, C. ARNAUD, *Une carte de restaurateur*, Marseille, 1856, p. 20.
lhébrott, m., Pyr.-Orient., *Soc. agric. d. Pyr.-Or.*, 1882.
lébraoutt, m., Gibel (Haute-Gar.), LAMOURÈRE, 1899, p. 246. — Landes, r. p. — B.-Pyr., LESPY. — Aude, c. p. M. P. CALMET.
lébraou, m., provenç. mod. — languedocien. — limousin. — gascon anc. et mod. — Die (Drôme), BOISSIER.
lëbraou, m., Creuse, r. p.

lëbrò, m., Saint-Georges-L. et Monteil-au-V. (Creuse), r. p.
lëvrâ, m., env. de Belfort, Vautherin.
livrâ, m., env. de Château-Salins, r. p.
luvró, m., Vandœuvre (Meurthe), c. par M. R. Fourès.
ëlvró, m., Villeneuve-sur-Fère (Aisne), c. p. M. L.-B. Riomet.
lëvratt, m., Hémérence (Valais), Levall.
liévrat, m., anc. fr., Pichon et Vicaire, *Viand. de Taillevent*, 1892, p. 73.
lévrió, m., Yonne, Jossier.
l'vrë, m., Dagny-Lamb. (Aisne), c. p. M. L.-B. Riomet.
levrat, m., anc. fr., Godefr.
levreteau, m., anc. fr., Nicot, 1606.
lèbraoutou, m. (= jeune levraut), Béarn, Lespy.
lébréto, f., Ardèche. — Vaucluse. — Gard. — Lozère.
lëvrètte, f., Fougerolles (Mayenne), r. p.
liévróta, f., Thénésol (Savoie), r. p.
lébrooudèl, m. (= tout jeune levraut), Gourdon (Lot), c. par M. R. Fourès.
levrart, m., anc. fr., Du Guez.
yèvró, m., Eure-et-Loir, c. p. M. J. Poquet.

« On appelle *levraut trois quarts* ou *levraut de trois quarts* un lièvre presque parvenu à sa formation complète. » Féraud.

5. — De la hase qui met bas on dit :

levreter, anc. fr., Nicot, 1606.
lébraoutà, béarnais, Lespy.

La portée d'une hase :

lébraoutade, f., béarnais, Lespy.

6 — « *Levreteux* = chasseur aux lièvres. » xve s., Drouet d'Arcq, *Comptes de l'hôtel*, 1865, p. 384.

7. — La peau de lièvre, dont les fourreurs font grand usage, est appelée :

lebrina, f., Gramat (Quercy), dans un texte du moyen âge, *Revue de législation*, 1875, p. 626.
lebratina, f., dauphinois du XIVe siècle, *Bull. hist. du Comité des travaux*, 1885, p. 127.
levorine, f., ancien dauphinois, Devaux.

8. — La place que le lièvre choisit pour se reposer, qu'il creuse et foule ordinairement d'une façon superficielle et où sa forme reste marquée après son départ, est appelée :

fourme, f., anglo-normand du XIVe siècle, P. Meyer, *Contes de Bozon*, 1889, p. 308.
forme (1), f., anc. fr., R. François, *Ess. d. merv. d. nat.*, 1622, p. 26. — Eure-et-Loir, Loiret. — « *Un lièvre formé* = lièvre au gîte. » Bullandre, *Le lièvre*, poème, 1585, éd. Jullien, p. 20. — « *Se former* = se mettre au gîte. » *Rev. crit.*, 1886, p. 115.
giste, m., anc. fr., R. François, *Merv. de nat.*, 1622.
gîte, m., franç. moderne.
gître, m., Cognac (Charente), *Alman. de Cogn.*, 1858, p. 49.
lict, m., anc. fr., Cl. Gauchet, *Plais. d. Champs*, 1583.
jass, provenç. anc. et mod. — langued. — gasc.
djass, m., Salles-Coutant (Aveyr.), r. p.
yass, m., Hautes-Pyr., Basses-Pyr.
dziass, m., auvergnat, Bancharel, *Gramm. d'Auv.*, 1888.
dza, m., Corrèze, Béronie.
muss', f., Guernesey, r. p.
mouss', f., Hercé (Mayenne), r. p.

(1) Le mot est quelquefois employé facétieusement à propos de l'homme : « Je me levay par un matin Et trouvay la belle Catin *En forme* auprès de Jean Bertin. » *Parnasse des muses*, 1627, p. 185.

tuto, f., Nestier (H^tes^-Pyr.), PORTES, *Fablos*, 1857, p. 179.
couchado, f., *rétréto*, f., provenç., PELLAS, 1723.
couëtchâ, m., Cubry, Clerval (Doubs), r. p.
meute, f., *muette*, f., anc. fr., R. FRANÇOIS.

« *Lièvre embaugé* = lièvre au gîte. » Centre, JAUB.; Chenay (Marne), c. p. M. E. MAUSSENET. — « Prendre le lièvre *à la croupie*, c'est le prendre [au giste] le matin, quand il est *à croupeton* et *croupit* en terre. » R. FRANÇOIS, 1622. — « Prendre un lièvre *en forme* c'est le prendre au gîte. » DUEZ, 1664.

« Quand un lièvre se tapit momentanément, sans préparer son gîte, pour échapper à ceux qui le poursuivent, on emploie les termes suivants :

se relaisser, français cynégétique, XVIIe s., J. DE LIGNÉVILLE
sé rélénqui, provenç. mod., MISTRAL.
se raser, franç., RICHELET, 1710 ; etc., etc.
s'aboussë, Bas-Maine, DOTTIN.
s'aclafà, Aude, c. p. M. P. CALMET.
s'aclachà, Gascogne. [Quan l'aubo puntejo, La lèbe brustejo, Quan lé soureil rajo, La lèbe s'aclacho. *Alman. de Gasc.*, 1900, p. 64.]
flâtrer, franç., CLUZEAU, *Art de la découv. du lièvre*, 1892, p. 202. [*Flâtrure* = endroit où le l. se repose.]

Le lièvre poursuivi fait des sauts et des détours, puis *se relaisse* pour mettre en défaut les chiens ; quand il réussit on dit : « *Il a pris congé de sa meute ou de sa muette*, c.-à-d. il a pris la permission de se retirer dans son gîte. » Voir R. FRANÇOIS, 1622, p. 24.

9. — Les crottes du lièvre et du lapin sont appelées :

crottes, f. pl., *reperes*, m. pl., XVIIe s., J. DE LIGNÉVILLE, éd. Mich., p. 3. (Ce sont les termes cynégétiques.)
ghëy', f. pl., Clerval (Doubs), r. p.

ghèghèl', f. pl., Damprichard (Doubs), GRAMMONT.
cagalétos, f. pl., gascon, J. NOULET, *Flahuto gascouno*, 1897.
catola, f., Vaudioux (Jura), THÉVENIN.
cagalhéte, f., *cagalite*, f., béarnais, LESPY.

10. — Le lièvre *poudre*, quand dans les temps de sécheresse, il passe dans les chemins poudreux et les terres nouvellement labourées où il fait voler la poudre qui recouvre ses voies et diminue beaucoup le sentiment des chiens. » RICHELET, 1710.

11. — « On dit qu'un chien *souffle le poil* à un lièvre, lorsqu'en le poursuivant, il le touche presque. » RICHELET, 1710.

12. — « On dit d'un lièvre qu'il *a pâté* lorsque, par un temps de pluie, il porte à ses pattes une certaine quantité de terre. » MASSÉ, 1766.

13. — « Un lièvre qui est pris après avoir été longtemps poursuivi par les chiens est dit *pris à force*. » DAUVERGNE, 1668, p. 18. — Aujourd'hui on dit : *forcé*. — Se voyant sur le point d'être pris, le lièvre décrit, dans sa marche, des cercles concentriques de plus en plus petits. On dit alors *qu'il est au rouet* et ce terme est aussi employé au figuré ; on dit à un homme : « *Te voilà au rouet* = tu ne sais plus que faire, que dire. » XVIe s., BÉROALDE DE VERV., *Moy. de parv.* — « *Etre au rouer* = même sens. » CL. GAUCHET, *Plais. d. Champs*, 1583, p. 50.

« *Lièvre malfaict et deffaict* = l. forcé ou sur le point de l'être. » XVIIe s., J. DE LIGNÉVILLE, éd. Mich., p. 8. — *Lièvre qui hasle* = l. qui a beaucoup couru et à qui les flancs battent. » IDEM, p. 2.

« *Prendre un lièvre à la rencontre* ou *au gobet* = se dit quand un lièvre, au commencement de la chasse, s'embarrassant dans la meute, est pris tout de suite. » XVIIe s.,



J. DE LIGNÉVILLE, p. 10. — « *Prendre un lièvre au badé* = même sens. » anc. fr., LACURNE.

14. — « Quand le cheval *a le pied de lièvre*, c'est un défaut. » DELCAMPE, *Art de monter à cheval*, 1664, p. 56.

15. — « Il fait bon aller a la cache Aux lievres quant il a negé. » E. PICOT, *Rec. de sotties*, I, 75.

16. — « Les paysans s'étoient si bien pressés en l'entourant qu'un lièvre n'eût pu passer entre leurs jambes. » XVIIe s., CH. SOREL, *Hist. Com. de Francion*, éd. Col., p. 404.

17. — « Dresser les oreilles comme un lievre qui entend japper autour de luy. » *Mercure de la Cour*, 1652, 1re partie, p. 14.

18. — « *Dormir en lièvre* = dormir les yeux ouverts. » Locut. franç. — « *Das Hasenaug haben* = avoir l'œil de lièvre, ne pouvoir fermer les yeux qu'à moitié. » Locut. allem., POETEVIN. — « *Despert com una llebra* = éveillé comme un lièvre. » Pyr.-Orient., *Soc. agric. des Pyr.-Orient.*, 1884, p. 346. — « *Lagophthalmie*, mot franç., d'orig. grecque = indisposition de la paupière supérieure qui ne se recouvre pas suffisamment. » FABRICE D'AQUAPENDENTE, *Œuvres chirurg.*, trad., 1649. — « *Leporine* = maladie des paupières. » anc. franç., GOD.

« On appelle *œil de lièvre* la contraction de la paupière supérieure qui empêche l'œil, quand on veut le fermer, d'être complètement couvert, et en dormant l'œil reste ouvert, comme on voit aux lièvres quand ils dorment. » GUYON, *Cours de médecine*, 1673, t. I, p. 31.

« Le lyon et le lievre, deux animaux si dissemblables, dorment à paupieres ouvertes, celuy-là par courage, celuy-

cy de peur. » J.-P. CAMUS, *Homélies quadragés.*, 1615, p. 345.

19. — « On appelle *lièvre* une marque sur le corps en forme de piste d'un pied de lièvre avec un petit poil fort délié dessus. » JEAN BELOT, *Œuvres*, 1640, p. 279.

20. — Le clitoris de la femelle de lièvre est d'une grosseur presque égale à la verge du mâle, c'est pourquoi on dit souvent que cet animal est *hermaphrodite*. Un *Physiologus grec* du xve s. dit qu'il est *tantôt mâle et tantôt femelle*. (Voir *Ann. de l'assoc. des ét. grecques*, 1873, p. 222). — « Le lièvre est hermaphrodite, il mue de sexe tous les sept ans. » xvie s., G. BOUCHET, *Serées*, éd. Roybert IV, 137.

« On dit que les vieux lièvres mâles mettent bas une fois avant de mourir. » Deux-Sèvres, *Bull. de la Soc. de statist. des Deux-S.*, 1876, p. 116. — « Les chasseurs affirment que les lièvres mâles mettent bas au bout de sept ans. » Deux-Sèvres, SOUCHÉ, *Croyances.*

« Les chasseurs cuydent toutes lievres estre hermaphrodites et faire des petits. De vray, j'en ay disséqué et anatomisé plusieurs et en toutes icelles trouvé les marques de deux sexes. » DALECHAMPS, *Chirurgie françoise*, 1610, p. 309.

« En sortant de l'arche de Noé la femelle du lièvre se perdit en l'eau et c'est pour cela que le masle porte comme la femelle. » xvie s., BONAV. DES PÉRIERS, *Récr.*, éd. Jouaust, II, 24.

Sur cette superstit. Voy. LIEBRECHT, *Zur Volkskunde*, p. 361.

21. — « Vouloir apprendre aux chats à esgratigner et aux

lièvres à courir. » *Gloss. de l'anc. th. franç.* — « Courir comme un lièvre. » Locut. connue

22. — « Le lièvre n'a pas de *mémoire*. Après que les chiens l'ont bien *galopé*, il revient une heure après à l'endroit où ils l'ont fait lever. » Ineuil (Cher), r. p. — C'est un fait connu des chasseurs, que le lièvre, après la première randonnée (*course circulaire*), revient à son point de départ. — « Il a une *mémoire de lièvre*, il la perd en courant. » *Dict. portat. proverb.* — « Ais d'aque dey lèbrès, perdès la memori en courant. » Provence, XVIIe s., *Bugado prov.* = « *Testo de lé lèbré* = tête éventée et sans mémoire. » langued., D'HOMBRES.

23. — « Le lièvre a l'habitude de relever la queue comme s'il voulait montrer ce que les autres cachent. » Pays messin, r. p.

24. — Le lièvre a une si petite queue qu'il est comme s'il n'en avait pas. A Rémilly (Pays messin), on l'appelle facétieusement *le caoué* ce qui signifie *privé de queue* (1), du lat. *excaudatus* devenu en lorrain * *éscaoué*, * *éhhcaoué*, * *hhcaoué*, *caoué*. Un juif est, aussi à Rémilly, appelé *un caoué* parce qu'il est circoncis; (on ne sait pas au juste ce qu'on lui a coupé!) et *une caouàye* (2) est *une femme*, je laisse au lecteur le soin de deviner pourquoi.

(1) Comparez pour la forme : « *Couet* = (animal) qui n'a pas de queue. » Genève, HUMB. ; Dauphiné, CHARBOT. — « *Can coudoll* = chien qui n'a pas de queue. » Landes, FOIX, 1902, p. 67. — « *Poule queulle* = poule à qui la queue est arrachée. » Isère, BLANCH.

(2) Cf. « *Une demoiselle caouée* = une fille déguisée en garçon. » CHOLIÈRES, *Apres-dinées*, 1587, fol 143, vo.

25. — « *Caudarius,* = poltron. » lat. du m. â., DE SMEDT, *Gestes des évêques de Cambrai,* 1880, p. 261.

« Avoir plus de peur qu'un lièvre. » CLÉMENT, *Voyage de Brême,* 1676, p. 10. « *Cœur de lièvre* = lâche. » BINET, *Œuvres spirituelles,* 1620, p. 313. — Aussy hardy qu'ung lièvre = *ironique.* « *Catholiques œuvres,* 1541, I, 128.

« Une image de lièvre fuyant est représentée emblématiquement avec ces paroles au-dessous : *il n'est hardi que dans la course.* » LA FEUILLÉE, *Devises,* 1693. — « Une image représente un lièvre fuyant, monté sur un cheval, et sur le titre il y a : *Capitaine Levraut courageux en la fuite.* » J. DE ZETTE, *Emblèmes nouveaux,* 1617, p. 98.

« Proeche n'eis qui n'avoit un livre = tu n'as pas plus de prouesse qu'un lièvre. » anc. wallon, JEAN D'OUTREMEUSE, éd. Borgn., III, 305.

« *Amours de lébèt, lou diablé las s'en lhèbe !* = les amours des lièvres (des peureux) que le diable les emporte ! » Arrens (H.-P.), c. p. M. M. CAMÉLAT.

« Non se fa d'uno lèbré un lien (*lion*). » Provence, XVIIe s., *Bugado prov.*

« *Dévéni lèbré* = devenir lièvre, ne plus savoir où donner de la tête, à quel saint se vouer. » Provence, GROS, 1763, p. 200.

« *Levreter quelqu'un* = le poursuivre comme un lièvre. » P. BOREL, *Tres. d. rech.,* 1655, p. 303. — *Levrauder* = même sens. » Le Mans, SOUSNOR, *Dial. de trois vigner.,* 1629, p. 374.

26. — « Il n'y a pas de quoi fesser un lièvre. » *Actes des apôtres,* journal, 1789, n° 14, p. 12.

27. — « Estonné comme un lièvre attrapé au rabat. » XVIIe s., COURVAL SONNET, *Poés.*, éd. Blanch., II, 58.

28. — « A bouen varlet cambos de lebre, aureillos d'aze. » Provence, au XVIIIe s., *Bull. du bibliophile*, 1845, p. 479.

29. — « En Proensa soi tornatz Morir, cum lebres en jatz. » anc. prov., RAYN.

« Le vieux lièvre ne peut pas s'éloigner de son gîte. » RICARD, *Le tapageur*, 1841, I, 332.

30. — « Tousjours reprent enfin lievre les champs. » J. BOUCHET, *Faitz et ditz de Moulinet*, f^et 63, r^o.

31. — « *Ne pas tousser plus qu'un lièvre* = se tenir bien coi comme un l. au gîte. » Poitou, SAINT-MARC.

32. — « Le lièvre bourdist (*est en rut*) moins que le cordelier. » LE BON, 1557.

33. — « Passer un lièvre de vitesse, Vaincre un renard en finesse, Surpasser un vieillard en adresse, Sont trois prodiges du hasard. » QUÉTANT, *Les femmes et le secret*, comédie, 1773.

« Ils gagnent le haut plus viste qu'un lièvre de Beausse. » Prov. fr., LEROUX DE L. — Comme le *lièvre* a les jambes de devant beaucoup plus courtes que celles de derrière, il lui est bien plus commode de courir en montant qu'en descendant ; aussi quand on le chasse, il commence par gagner la montagne.

34. — « Je croy que quand il fera bien Les lièvres prendront les chiens. » D. FERRY, *Pharos*, 1683, p. 278. — « Le lièvre pelisse le chien = *le lièvre enlève le poil au chien.* » XVIe s., BAIF, éd. Blanch., 1880, I, 48. — « Quant une lèbre pren un chin Es contra naturo ; quant uno fenno

fai be *(fait bien)*, Es par aventuro. » Langued., *Lou siege de Caderoussa*, s. d.

35. — « Chasser le chien devant le lièvre = *aller au-devant d'une objection ou d'une confidence.* » Poitou, SAINT-MARC. — « Coucho (*chasse*) lou lebrié devant la lèbre = Il met la charrue devant les bœufs. » Provence, ACHARD, 1785.

36. — « Il parle mieux qu'un lièvre, mais il ne court point aussi vite. = Se dit de celui qui fait des promesses mensongères ou des mensonges. » Deux-Sèvres, SOUCHÉ.

37. — « *Faire un lièvre* = vendre quelque chose en cachette des parents ou du patron. » Clerval (Doubs), r. p.; Petit-Noir (Jura), RICHENET. — « *Yèvre* = denrées que les enfants volent à leurs parents, les femmes à leur mari, pour se faire de l'argent de poche. » Chaussin (Jura), GROSJ. et BR.

« *Lièvre* = amant de passage qui s'esquive sans payer. » argot, BRUANT, 1901. (Cf. l'argot moderne : *poser un lapin.*)

38. — « Touteis leis veritats que dis, li passo ino lebro entré leis cambos. » Provence, ACHARD, 1765.

« *Quand il dit la vérité un lièvre lui sort du cul.* » Vallée du Lavedan, E. CORDIER, *Dial. du Lavedan*, 1878. — « *Pas tantos lebros !* » Lozère, *Arman. de Loz.*, 1903, p. 35. — « *Pas tan de lèbes* = pas tant de lièvres, n'exagérez pas. » H^tes^-Pyr., c. p. M. M. CAMÉLAT.

« S'il lui sortait du cul un lièvre, toutes les fois qu'il ment, il ne mangerait pas souvent de pain sec. » Normandie, DELBOULLE.

« *Ce sont autant de lièvres* = ce sont autant de menson-

ges. » Vallée du Lavedan, CORDIER, 1878. — « *Leuskel gedon da redek* = lâcher les lièvres à courir, débiter des mensonges. » breton, c. p. M. E. ERNAULT.

« Ein Blinder sieht einen Hasen laufen, ein Lahmer rennt ihm nach und ein Nackter steckt ihn in die Tasche ? — *Eine Lüge.* » Devinette de Ruppin, HAASE (dans *Zeitsch. d. Ver. f. Volksk.*, 1895, p. 400.)

39. — « Ni on tsevau, ni na lièvra,
Couron si vite que na detta. »

(Ni un cheval, ni un lièvre, ne courent aussi vite qu'une dette.) Albertville (Sav.), BRACHET.

40. — « *A Labaourcto la terro bal un escut lou cartounat, can la lèbré y és dessus* = A Lavourette, la terre vaut un écu le cartonat [esp. de mesure], quand le lièvre est dessus. » Tarn-et-Gar., BUSCON. — « Un escut la coursudo dé la lébré bal aquelo terro = un écu la course du lièvre vaut ce terrain. » env. de Toulouse, VISNER.

« On dit qu'on a une somme ou autre chose à prendre *sur le dos d'un lièvre*, lorsqu'on ne trouve rien pour se faire payer. » *Dict. de Trév.*, 1752.

« Pour cela il y avoit aussi sûre obligation que sur le dos d'un lièvre en la lande du Mene. » NOEL DU FAIL, édit. ASSÉZAT, II, 70. — « *Oqu'ei sur la couo de lo lèbré* = c'est sur la queue du lièvre, on peut courir après sans espoir. » Corrèze, BÉRONIE.

41. — « ...Tu oublierais volontiers que tu es champi et tu mettrais bien les jours passés *dans l'oreille du lièvre* comme tant d'autres. » Berry, G. SAND, *François le Champi*.

42. — « *Au revoir, mon lièvre!* exclamation moqueuse qu'on adresse à celui qui, comptant sur une aubaine, la voit s'échapper sans retour. » Meuse, LABOURASSE.

43. — « *Si lou pan couresse couma li lebre, can n'i aouria qui mourerioun déou fan* = si le pain courait comme le lièvre, il n'y aurait chien qui mourrait de faim. » Nice, TOSELLI.

44. — « Si voulès arrestà uno lèbré, maridà-la. » Provence, AVRIL. (Se dit plus habituellement du loup.)

45. — « *Lever le lièvre* = ouvrir le premier un avis dont les autres font leur profit. » RICHEL., 1710. — « *Il y a du lièvre levé* = il y a quelque chose à faire de nouveau. » *Le Chasseur français*, 1er sept. 1903, p. 6. — « Il voulut luy seul courre le lievre qu'on luy découvroit. » *Le cardinal Mazarin joué par un flamand*, 1671, p. 17. — « Il a fait lever le lièvre, c'est nous qui l'avons pris. » M***, *Fête du château*, vaudeville, 1766, p. 28. — « *Tout d'un coup il fait lever un autre lièvre* = un autre embarras, une autre difficulté. » *Conversat. famil. entre l'abbé Sauveur et sa sœur*, 1783, p. 8. — « *Se contenter de montrer le lièvre* = lancer quelqu'un dans une affaire à laquelle on veut rester personnellement étranger. » FÉRAUD, 1787.

46. — La lèbré és pas per cu l'accousso
Més per cu l'amasso.

« = Le l. n'est pas pour celui qui le poursuit, mais pour celui qui l'attrape. » Tarn-et-Gar., BUSCON.

Par le petit chien le lièvre est trouvé
Mais par le grand il est happé.

Prov. franç., J. CATS, 1661.

47. — Là où il y a des lièvres, il y a des chasseurs. » Prov. wallon, *Dict. des Spots.*

48. — « *Yamés ére lèbé non hara bou soullat* = jamais le lièvre n'aura bon temps, il a trop de tracas. » Bigorre, *Annuaire de Saint-Pé*, 1890.

« *Come potera campar una lepre da tanti cani?* = contre la force il n'y a pas de résistance. » Prov. ital., PESCETTI.

« Viel Hunden sind des Hasen Todt. » Pr. all., POETEVIN.

49. — « Pour faire un civet prenez un lièvre. » Locut. franç. dans le genre des La Palissades. — « Si fa gès dé civiè senso téni la lèbre. » Tarascon, DESANAT, *Lou travai*, 1847, p. 25.

« *Per manja lèbré cal senti loufo dé gouss* = pour manger du l. il faut sentir, c.-à-d. supporter vesse de chien. » Albi, COMBETTES-LABOURR., 1878, p. 124.

« Un lièvre vieux et une oie vieille
Du diable sont la nourriture habituelle. »

A. DE SOLAND, *Animaux de l'Anjou*, 1868, p. 64.

50. — « On appelle *pain du lièvre*, le pain qu'on a emporté en voyage pour se sustenter, mais auquel on n'a pas touché et qu'on a rapporté. » Dijon, CUNISSET. [Les enfants aiment beaucoup ce pain qu'on appelle ailleurs *pain d'alouette*.]

51. — « On ne prent mie lievre au tabour ne l'oysel a la tarterelle. » anc. fr., LANGLOIS. — « Embé tabourins non se prenon lebres. » Provence, BERLUCUS, 1632, p. 284. — L'on nou prén pas lais lébrés ambé un tambour. » Lot, AYMA. — « *Il est pire qu'un lièvre qui galope avec*

un tambour = on ne peut le rattraper. » Poitou, SAINT-MARC.

« Vous faites trop de bruit pour prendre les lièvres au giste. » *Les Chinois*, comédie, 1692.

52. — « *Lou qui dé matin se lhèbe Que gahe la lebe* — celui qui se lève le matin, prend le lièvre. » Béarn, LARROQUE, *Arréponès*, 1897 ; Landes, FOIX, 1902.

53. — « Ce lapin et ce levrault sont pris au *ah* ! *ah* ! ils ne nous coustent rien. » Docum. de 1631, FOURNIER, *Var. hist.*, IX, 212.

54. — « Je ne suis pas un levraut de l'année qu'on met, comme on veut, dans un carnier. » ISID. CHASLES, *Avent. du Capitaine Pétaillon*, 1891, p. 31.

55. — « Chasser aux lièvres et aux oyseaux ensemble. » LE BON, 1557. — « Qui chasse deux lièvres n'en prend pas un. » FURET, 1708. — « Que hè maou cassà dues lèbés a't cot. » Bigorre, *Annuaire de Saint-Pé*, 1890. — « Il ne faut pas courir tous les lièvres. » parisien, r. p.

56. — « *Courir le même lièvre* = être en concurrence avec quelqu'un dans le but que l'on poursuit. » Prov. franç.

« *Courir un mauvais lièvre* = poursuivre une chose difficile ou impossible, par exemple faire des démarches inutiles pour se faire payer par un débiteur insolvable. » Paris, r. p.

57. — « N'est pas preste viande, lievre en fugere. » anc. fr., *Zeitsch. f. deutsches Altherth.*, 1859, p. 129. — « Ce n'est pas viande preste que lievre en genestay. » IDEM, *Ibid.* — « *Uno lèbré dins un bosc es pas dina presté* = un lièvre dans un bois n'est pas un dîner prêt. » Tarn-et-Gar.,

BUSCON. — « Lèbré dins un bartas n'es pas un répay presté. » Lot, AYMA. — « Foou pas croumpà (*acheter*) lardouns avant de prendre la lèbré. » Provence, ACHARD, 1785.

58. — « N'achetez pas lièvre en sac. » Proverbe franç.

59. — « *En creden gaha la lèbe, que gaha lou lebrautou* = en croyant prendre le lièvre, il prit le petit levraut; s'applique à quelqu'un qui n'a eu que la moitié du profit sur lequel il comptait. » Béarn, LESPY, *Prov.*

60. — *Bailler le lièvre par l'oreille*, c'est faire un présent suivi d'une déception. Celui qui doit prendre par l'oreille un lièvre qu'une personne lui présente, le tenant elle-même par l'oreille, est forcé de le laisser échapper, le temps que l'animal passe d'une main à l'autre. « *Tenir le lièvre par la queue* = ne rien tenir du tout. » *Club des halles*, an IV, n° 1, p. 1.

« *Prendre le lièvre au collet* ou *au corps* = prendre une affaire de la bonne manière. Un lièvre vivant est difficile à prendre avec la main, si l'on ne s'y prend pas bien. » FURETIÈRE, 1708.

61. — On n'attrape pas deux lièvres dans le même buisson ou le même gîte. (On ne peut pas avoir tous les bonheurs à la fois.) Proverbe connu partout.

62. — « Toutes bonnes coustumes se perdent; aussy ne treuve l'on plus de lievres au giste. » RABELAIS.

63. — « *Faire comme les lièvres, coucher dans sa même forme* = se coucher sans avoir refait son lit. » Eure-et-L., c. p. M. J. POQUET.

64. — « En petit buscheun trove l'em grant lever. » LEROUX

de Lincy. — « Soubz un petit buisson gist un grand lièvre. » Ed. Fournier, *Var. hist. et litt.*, I, p. 19.

« *D'aqi oun noun penso l'ome, Sourtis la lèbré* = De là où l'on s'y attend le moins, sort le lièvre. » Langued., Sauv., 1785.

65. — « *Qu'ey demoure au tusc hère de lèbes faute d'esta cassades* = il reste au fourré beaucoup de lièvres faute d'avoir été chassés. Beaucoup de filles ne se marient pas parce qu'elles n'ont pas été recherchées en mariage. » Béarn, Lespy.

66. — Biel lèbé et jouéyno catin
Soun toutjour sou bord dou gran camin.
Pays d'Albret, Dardy, I, 296.

67. — « *Que hè maou dise oun coue ère lèbe* = il est difficile de dire où gîte le lièvre. C'est là la difficulté.» Bigorre, *Annuaire de Saint-Pé*, 1890. — « Je sais où gît le lièvre » xviie s., Molière.

68. — « *Cargos pas toun fusil, si vésés pas dé lèbré* = ne charge pas ton fusil, si tu ne vois pas de lièvre. » T-et-G., c. p. M. A. Perbosc.

69. — « Val maï téni un parrou *moineau* qué d'atténdré uno lèbré. » T.-et-G., c. p. M. A. Perbosc.

« *Bal maï uno lèbré qu'un lapin* = mieux vaut un lièvre qu'un lapin ; entre deux choses on choisit la meilleure.» Aude, c. p. M. P. Calmet.

70. — « *Méntré qué lou cà pisso la lèbré sé n' va* = pendant que le chien pisse, le lièvre s'en va. » T-et-G., c. p. M. A. Perbosc.

71. — « *Aciaou, Per atrapà uno lèbré, Cal fà un saout* = ici.

pour attraper un l., il faut faire un saut. Allusion probable aux murs de pierre sèche qui entourent presque tous les champs des *causses*, murs que les chasseurs doivent franchir à tout instant. » Loze (T.-et-G.), c. p. M. A. Perbosc.

72. — « *Y calho fa un nou à la cougo* = il lui fallait faire un nœud à la queue, se dit à un chasseur qui se désole d'avoir manqué un l. » Aude, c. p. M. P. Calmet.

73. — « *A tu' qué va la lèbre* = c'est à toi que va le l., tu as la chance ; se dit, aux cartes, à celui qui a beau jeu. » Comberouger (T.-et-G.), c. p. M. A. Perbosc.

74. — « Halle, levrier Quand un lièvre va du pied, il brouille bien du papier. » Chanson à coq à l'âne, dans Christofle de Bordeaux, *Recueil de plus belles chans.*, s. d., (vers 1570), f[et] 83.

75. — « Entour la mesoun au chaceour deit homme quer le levre. » Prov. anc. fr., Leroux de Lincy.

« Tant plus on chasse en un païs, tant plus y a-t-il de lièvres. » R. François, *Ess. des merv. de nat.*, 1622, p. 24. — Quand on a presque détruit les lièvres, s'il reste quelque femelle, à l'arrière-saison tous les mâles viennent la fréquenter de plusieurs lieues à la ronde. Ces étrangers ne se montrent pas quand le pays compte déjà suffisamment de bouquins qui, par jalousie, n'admettent pas de concurrents.

« *Per sént-Marti Cerco la lèbre lou loung del jardi* = à la Saint-Martin cherche le lièvre le long du jardin. En hiver les lièvres se rapprochent des jardins où ils trouvent des choux. » Aveyron, c. p. M. A. Perbosc.



76. — « Jeune hâse et vieux bouquin
C'est tout lièvre et tout lapin. »

Dict. de Trév., 1752. (Jeune femelle et vieux mâle, signe infaillible de repeuplement.)

77. — La remise du perdreau
Est la mort du levraut.

(C.-à-d. que le perdreau poursuivi va se réfugier dans les fourrés ; quand le chasseur va les battre, il y trouve, sans y penser, le levraut.)

78. — Lièvre en cul,
Perdrix en tête,
Plomb perdu.

Les chasseurs appellent le cul du lièvre *le sac à plomb* :

Cu de lièvre et falle [*gorge*] de pigeon
Font des sacs à plomb.

Mayenne, DOTTIN.

79. — « *Faire la pelote* ou *faire le manchon* c'est tuer un lièvre qui reste sur le coup sans bouger. » Termes de chasse

80. — L'on dit que les chasseurs, au mois de mai, doivent mettre :

Le lièvre au croq,
La trompe au col.

(C.-à-d. qu'il faut laisser la chasse au faucon pour la chasse à courre.) MAGINUS, *Almanach ou prognostication des laboureurs*, 1588.

81. — « *Un gentilhomme à lièvre* = un gentilhomme pauvre, qui ne peut pas prétendre à la grande chasse, qui tue les lièvres pour les vendre. » XVII[e] s., M[me] DE SÉVIGNÉ.

82. — « Au mois devant février un lievre a sept levriers. »

DAIRE, *Alman. perpétuel*, 1774, p. 69. (Je suppose que levrier signifie *levraut*. Allusion à la fécondité précoce de la hase.)

83. — « *Ba mai tirà la lèbre al jas* = Il vaut mieux tirer le lièvre au gîte que de le faire partir et de le manquer ; il faut assurer le rôti. » *Armanac dé Lozero*, 1903, p. 36.

84. — « En despit des chiens tyrants Si ayt il des lievres aux champs. » LE BON, 1557.

85. — « En Provence on appelle la lune : *lou souléou dei lèbré*, le soleil des lièvres. » AVRIL. — « *Sourel dé las lèbrés* = même sens. » Gard, r. p.

86. — « *Barbe de lièvre*, qui n'ose sortir de peur des chiens. » Se dit des jeunes garçons qui prétendent avoir de la barbe. » XVIIe siècle, OUDIN, *Curiosités françoises*.

« *Barbe de leuvre* = favoritisme. » Maillezais (Vendée), c. p. M. PH. TELOT. Cf. *les pattes de lapin ou les favoris*, nom de la barbe portée sur le haut de chaque joue, le reste étant rasé.

87. — « Les plus mauvaises bestes que l'on y rencontre sont des lièvres qui vont tous à pied ; *Facétie pour dire que dans ce pays on ne rencontre personne*. » Le Mans, SOUSNOR, *Dial. de trois vignerons du Maine*, 1623, p. 62.

« On dit de la lande de Louvroise qui passe pour être très mal hantée, qu'on en ferait plutôt sortir un pian (*vagabond*) qu'un lièvre. » ORAIN, *Curios. d'Ille-et-Vil.*, 1884, p. 6.

88. — « *Lieuve de lande* = célibataire non établi. » Mayenne, DOTTIN. — « *Franc comme un lièvre de groie* (de pays

crayeux) = sauvage, qu'on ne peut approcher.» Poitou, SAINT-MARC.

89. — On appelle figurément et par mépris une vieille femme *une vieille hase.* » FURET., 1708

« Celui qui se porte bien a les oreilles redressées comme celles d'un lièvre. » DESLAURIERS, *Prologues sérieux*, 1610, f[et] 67 v°.

90. — « Il leva les oreilles à ces paroles comme un lièvre qui va au bled. » *Facecieux Reveille-matin*, Rouen, 1679, p. 191.

91. — « Quand une hase fait trois petits d'un coup, le dernier porte une lune blanche au front. » Bocage vendéen, *Rev. d. tr. p.*, 1903, p. 464.

92. — L'animal qui a toujours *des fers neufs à trois clous à ses pieds* est le lièvre qui a trois griffes à chaque patte. » Hautes-Pyr., *Armanac gascon*, 1894, p. 40.

93. — « J'ai trouvé le gîte du glieuve
Mais le glieuve n'y était pas
Le matin quand il se leuve
Il emporte tous les draps. »

Fragment d'une chanson, Anjou, TALBERT.

94. — « A celui qui dit *mais enfin*! *mais enfin* ! on répond : Enfin, enfin, Un lièvre n'est pas un lapin ? » Paris, r. p.

95. — « *Crés-té va què lèbrés an banos ou pounon* ? = crois-tu vraiment que les lièvres ont des cornes ou pondent ? » Provence aux VII[e] s., *Bugado prov.* — « Es tant simpplasso que si crei enca que lei lèbré fan d'uoous. » Marseille, *Arman. de la sartan*, 1892, p. 52. — « Il est si bête

qu'on pourrait lui faire croire que les lièvres pondent sur les saules. » Petit-Noir (Jura), RICHENET. — Bourgogne, CHAUVELOT, *Scènes de la vie de campagne, 1861*, p. 29. — « J'ai trouvé un nid de lièvre où il y avait dix œufs. » *Figaro* du 19 janv. 1862.

« On a dit : *des lièvres cornus* pour des chimères. » *Dict. de Trév.*, 1757. — « *Countà de cornes de liôra* = causer à une jeune fille de cornes de lièvre, lui conter fleurettes. » Forez, GRAS.

« L'expression de *corne de lièvre* est souvent usitée dans la philosophie de l'Inde pour rendre l'idée d'une chose qui n'existe pas. » BERGAIGNE, *Bhaminîvilasa*.

« On finirait par tomber sur *une corne de lièvre*, mais on ne réussirait jamais à vaincre l'opiniâtreté d'un sot. » Sentence sanscrite, P. REGNAUD, *Stances de Bhartrihari*, p. 36.

« Turlututu ! des cornes de lièvre pour *aminouchë* (aiguiser) des pierres à faulx [1] = refrain de moquerie ou de refus. » Le Coglais (Ille-et-V.), DAGNET.

« Aco's ben la Suzoun qu'a longtemps cresigu
Que li lèbre siblavoun
Que li pijoun tétavoun. »

Provence, ROUMANILLE (dans *Bouil-abaisso*, journal, 1844, II, n° 30.)

« Si prendez la queue d'un lievre
Et de la laine d'une chievre. »

[Recette facétieuse. Ce sont des choses qui n'existent pas.] Anc. franç., GODEFROY, sub verbo *vesniere*.

(1) On se sert ordinairement de cornes de bouc ou de bélier pour cet usage.

96. — « Pour prendre de l'embonpoint il faut prendre un lièvre à la chasse et sucer son sang encore chaud. » Arrens (Htes-Pyrén.), c. p. M. M. Camélat.

« Quand on a mangé du lièvre on est beau sept jours de suite. » Furet, 1708. — « Si vous mangez du lièvre vous serez belle pendant neuf jours. » Franche-Comté, Perron. — « Chi mangia lepre ride sette giorni. » Pr. ital., Pescetti.

« A Sapois (Vosges), demander à une jeune fille si elle a mangé du lièvre, c'est presque lui faire une injure. La raison en est qu'on est persuadé que pour être beau ou belle, il faut manger du lièvre pendant sept jours de suite. » A. de Chesnel, *Dict. des Superstitions*. [Ed. Edm.].

97. — La cervelle de lièvre cuite jusqu'à ce qu'elle soit durcie en consistance d'opiate est un bon remède pour guérir le mal des dents, en les frottant souvent avec un linge sur lequel on aura étendu quelque peu de cette cervelle. De Blegny, *Secrets*, 1689, II, 537.

« On frotte les gencives des enfants qui font difficilement leurs dents avec de la cervelle de lièvre. » Vosges, Sauvé, *Folkl. d. Vosges*, p. 36; Liège, A. Hock, III, 56.

« Une cervelle de lièvre portée en collier facilite la dentition des enfants. » Provence, Réguis, *Mat. méd.*, p. 15.

« Une queue de lièvre portée en collier empêche les enfants de pisser au lit. » Bocage vendéen, *Rev. d. tr. p.*, 1903, p. 463.

« Ceux qui ne puent tenir leur orine boivent cervelle de lievre o vin. » Texte franç. du xive s., *Romania*, 1889, p. 575.

« Pour l'incontinence d'urine on recommande de délayer une cervelle de lièvre crue dans une pinte de vin clairet et d'en boire un verre à jeun, chaque matin. » Vosges, *Mélusine*, 1886, col. 279.

« La cendre de poil de lièvre mêlée avec du vin blanc guérit l'hydropisie, la gravelle et la jaunisse. » Liége, Hock, III, 56.

« Le poil de lièvre réduit en cendre arrête le sang sur-le-champ si on l'étend sur une blessure. On l'emploie aussi pour l'hydropisie et la gravelle, sous forme d'infusion. » Vosges, *Mélusine*, 1886, col. 279. — « Le sang d'une hase pleine arrête les hémorragies. » *Bull. de folkl. wall.*, n° 159.

« Le sang de lièvre fricassé et deseiché, appliqué sur une rongne ou dartre la desseche et garit incontinent. Le lievre a un petit os dans la jointure des jambes, lequel est souverain pour la colique. » *Maison rustique*, XVIe siècle.

« Pour la dyssenterie faites tremper un linge plein de sang de lièvre dans de l'eau et donnés à boire cette eau au malade..... Pour une femme qui est en travail d'enfant, prenez l'œil d'un lièvre tué au mois de mars, faites le sécher dans du sel et du poivre et l'enfant sortira. » Mme Fouquet, *Suite du recueil des remèdes domest.*, 1701, t. II.

« Remède contre la colique subite. Vous prendrez le talon d'un lièvre et le porterez sur vous et la colique venant subitement ne vous prendra plus. » Erresalde, *Remèdes eprouvez*, 1659, p. 105.

« Un cœur de lièvre tenu au col du malade guérit les fébricitans. » Seb. Colin, *Régime des fièvres*, 1558, p. 220.

« Ad home o a femena ques aura lentigines en la cara, pren lo sanc de la lepre e molla l'en la cara. » anc. provenç., P. MEYER (dans *Romania*, 1903, p. 275).

« Pour l'*erisipele* ou *rose*, trempez un linge dans du sang de lièvre et l'apliquez sur l'inflamation. » Mme FOUQUET, *Rec. de remèdes*, 1704, p. 327.

« Pour guérir un lombago, il suffit d'appliquer sur la partie malade une patte de lièvre enfermée dans un sachet. » Ardennes, MEYRAC, p. 170.

Au cinquième siècle de notre ère, MARCELLUS BURDIGALENSIS a donné des recettes médicales où le lièvre joue un rôle analogue à celui ci-dessus ; voyez J. GRIMM, *Ueber Marcellus Burdigal.*, 1849, p. 20 et p. 23.

« Porter sur soi de la fiente de lièvre ou boire du sang de lièvre empêche une femme de concevoir. » XVIIe s., J. COUSIN, p. 36.

« Mettre dans le vin de quelqu'un de la cervelle de lièvre apprêtée et le lui faire boire, c'est pour lui ôter le courage et la mémoire. » *Les trois commères*, comédie, 1723.

98. — « On fait manger des crottes de lièvre mélangées avec de l'avoine au taureau pour l'exciter à saillir la vache. » Bournois (Doubs), ROUSSEY.

99. — « Celui qui mange du lièvre échauffé (en rut) aura la syphilis. » env. de Liége, *Rev. d. tr. p.*, 1903, p. 268.

100. — « A la procession de Saint-Pholien, qui a lieu tous les sept ans, un lièvre apparaît toujours sur les hauteurs de Sainte-Brigitte. » HAROU, 1893, p. 27.

101. — « Les gardiens des trésors sont le plus souvent des

lièvres ferrés. On les entend marcher et courir sur les ponts et les endroits où il y a des pierres et faire grand bruit des fers qu'ils ont aux pieds. » Manche, comm. de feu J. FLEURY.

102. — « On appelle *mami*, m., un lutin qui prend la forme d'un lièvre pour perdre les chasseurs. » Forez, GRAS.

103. — « Le jeudi saint est employé en pratiques de dévotion et à *chasser le lièvre de Pâques*. » Deux-Sèvres, DUPIN, *Second mémoire de la Statistique des Deux-Sèvres*, an X, p. 203.

104. — Pour les *lièvres de lait* (sorciers qui enlèvent le lait de leurs voisins par magie), voy. *Matér. p. l'hist. de l'homme*, 1876, p. 57.

105. — « Quand le raisin blanc commence à avoir des taches jaunes d'or, on dit que *le lièvre a pissé dessus*. » Alsace, r. p. ; Gien (Loiret), c. p. M. J. POQUET.

106. — « Les femmes enceintes qui voyent quelque lièvre feront un enfant à la lèvre de dessus fendue en deux. » LEMNE, *Secrets mir. de nat.*, 1566, p. 54. — « Si une femme grosse imagine un lièvre et si elle a envie d'en manger, l'enfant portera la lèvre de dessus fourchue et sera appelé *bec de lièvre*. » XVIe s., G. BOUCHET, *Serées*, éd. Royb., III, 280.

La difformité de l'homme résultant de la division de l'une des lèvres et particulièrement de la supérieure, est comparée à la lèvre supérieure du lièvre qui est fendue, on la nomme :

bec de lievre, m., anc. fr., AMBROISE PARÉ ; etc.
mor de livre, m., Plancher-les-Mines (Hte-Saône), POULET.

mourré dé lèbré, m., Aude, c. p. M. P. Calmet.
bouche di live, f., namurois, Pirsoul.
pot de leuvre, m., Maillezais (Vendée), c. p. Ph. Telot.

Comparez :

mour de chin, m., (= museau de chien), env. de Belfort, Vautherin.
chareb el djemel. = (museau de chameau), arabe, Furnari, *Voyage médical,* 1845, p. 309.

107. — « La grenouille et le lièvre devisaient auprès d'une mare ; arrive la pluie. « Vite, dit la grenouille, déchausse-toi et fuis dans ton gîte, moi, je me sauve à l'abri. » Et d'un saut elle est au fond du trou. « Quelle pécore ! dit le lièvre, elle se jette dans l'eau pour ne point se mouiller ! » et il se mit à rire de telle façon que sa lèvre se fendit. C'est depuis ce temps que le lièvre a la lèvre supérieure fendue. » Béarn, Lespy, *Prov. béarn.*

Cf. le proverbe bien connu : *Gribouille qui se jette dans l'eau de peur de la pluie.* Il semble qu'à l'origine, le nom de *gribouille* devait être *grenouille* (1).

Sur le lièvre qui a la lèvre fendue pour avoir trop ri en constatant qu'il y avait des êtres plus peureux que lui, voy. A. Millien (dans *Etrennes nivernaises*, 1895, p. 77 et dans *Rev. d. trad. pop.*, 1891, pp. 314-315.)

108. — « Dans un conte limousin, une fille qui a du lait va consulter un sorcier et lui demander comment cela a pu arriver. Le sorcier ouvre la fenêtre, lui montre des

(1) Remarquez qu'en béarnais *n* tombe entre deux voyelles ou est remplacée par *b*.



chiens poursuivant un lièvre et lui dit : *Si vous aviez fui les garçons, comme ce lièvre fuit les chiens, vous n'auriez pas de lait dans vos tètès.* » *Lemouzi* (Revue), 1895, p. 23.

109. — « Un lièvre traversant devant vous présage que votre voyage ne sera pas heureux. » Ambert (Puy-de-D.), Grivel, *Chroniques du Livradois*, 1852, p. 51. — « C'est un signe de malheur. » Aisne, c. p. M. L.-B. Riomet ; Meuse, Lab., *Us*, p. 183 ; Loiret, c. p. M. J. Poquet.

« Rencontrer un l. après le coucher du soleil, mauvais présage. » Sauvé, *Folkl. des Vosges.*

« Voir un lièvre dans les champs présage qu'on fera un mauvais dîner. » Yonne, *Annuaire historique* de l'Y., 1886, p. 345.

« Le premier jour de l'an, si la première rencontre que l'on fait est celle d'une femme ou d'une fille, d'un lièvre ou d'un chat, on aura du malheur ou tout au moins du guignon jusqu'à la Saint-Sylvestre. » Vosges, Sauvé (dans *Mélusine*, III, 277.)

« Si un lièvre se réfugie dans une maison, c'est signe de malheur. » Bas-Maine, Dottin.

110. — « Certain dimanche, dans la matinée, un braconnier tira plus de quinze coups de fusil sur un lièvre, sans l'atteindre, ce qui fit dire à l'animal : *tu ferais mieux d'aller à la messe que de gaspiller ainsi ta poudre.* » Harou, *Folkl. de Godarville*, 1893, p. 41.

111. — « Un sorcier peut faire tirer un chasseur sur un sabot qu'il prend pour un lièvre. » Berry, *Rev. d. tr. pop.*, II, 113 ; Pays wallon, *Wallonia*, 1901, p. 199.



112. — « Un lièvre qui s'assied sur son cul en face de vous et vous regarde fixement, vous hypnotise. On dit à quelqu'un qui est engourdi : *tu es comme endormi devant le lièvre.* » Ineuil (Cher), r. p.

113. — « Si l'on plante des tiges ou trognons de chou à un carrefour où se rencontrent quatre chemins ayant des noms différents et si on met des collets à ces trognons, le lendemain matin, il y a un lièvre pris à chaque collet. » Ineuil (Cher), r. p.

« Meslez du suc de jusquiame avec du sang de jeune lièvre ; mettez le tout çousu dans sa peau. Là où elle sera enfouye, s'assembleront tous les lièvres du pays. » *Thrésor de santé*, 1607, p. 180.

« On tue une femelle de lièvre en chaleur, on lui coupe les parties de la génération qu'on met tremper dans l'huile d'aspic ; on en frotte ensuite la semelle de ses souliers et on va à l'affût. Les mâles accourent en foule. » *Dictionn. de Chasse*, 1759.

« Pour prendre un lièvre, il y a une chose bien simple à faire. Vous mettez du tabac à priser sur une pierre, le lièvre qui passe vient voir ce que c'est, il éternue et se casse la tête. » Pays messin, r. p. ; Auvergne, Bancharel, *Veillées auvergnates*, 1887, I, 191 ; H.-Pyr., c. p. M. J.-J. Pépouey.

« Sur ce qu'un d'eux luy avoit demandé comment on prenoit les liévres en France, il lui dit qu'on semoit des feves dures en certains endroits, et que, comme le liévre vouloit les casser, il fermoit les yeux, et qu'en cet instant on le happoit. En disant cela, il les ferma ; l'estranger, qui vit qu'il se mocquoit de luy, luy donna un beau soufflet. » Tallemant des Réaux, édit. de 1862, VI, 346.

114. — CANTUS DE LEPORE

Flevit lepus parvulus
Clamans altis vocibus :
Quid feci hominibus
Quod me sequuntur canibus ?

Neque in horto fui
Neque holus comedi ;
Quid feci hominibus
Quod me sequuntur canibus ?

Longas aures habeo,
Brevem caudam teneo ;
Quid feci hominibus
Quod me sequuntur canibus ?

Leves pedes habeo,
Magnum saltum facio ;
Quid feci hominibus
Quod me sequuntur canibus ?

Caro mea dulcis est,
Pellis mea mollis est ;
Quid feci hominibus
Quod me sequuntur canibus ?

Quando servi vident me :
Hase, Hase vocant me ;
Quid feci hominibus
Quod me sequuntur canibus ?

Domus mea sylva est,
Lectus meus durus est ;
Quid feci hominibus
Quod me sequuntur canibus ?

Dum montes ascendero
Canes nihil timeo ;
Quid feci hominibus
Quod me sequuntur canibus ?

Dum in Aulam venio
Gaudet Rex et non ego ;
Quid feci hominibus
Quod me sequuntur canibus ?

Quando Reges comedunt me,
Vinum bibunt super me ;
Quid feci hominibus
Quod me sequuntur canibus ?

Quando comederunt me
Ad latrinam portant me.
Quid feci hominibus
Quod me sequuntur canibus ?

HUSEMAN BECKEMENSIS, *Benediktiner ad Lisefontanos.*
Voy. *Mone's Anzeiger*, 1835, col. 184.

115. — Dans un conte bien connu, un paysan a trois fils ; il veut avantager celui qui sera le plus habile. Chacun fait alors une prouesse. L'un d'eux, qui s'est fait barbier, fait lever un lièvre entre ses jambes, s'élance à sa poursuite, l'atteint, le saisit délicatement de la main gauche par une oreille, prend son rasoir de la main droite et rase l'animal tout en courant.

116. — « Un enfant demande facétieusement pardon à un autre enfant, en lui disant : Té démandi perdou pér uno croto dé lèbré Qué lé diablé té crébé ! » Aude, c. p. M. P. CALMET.

117. — « Deux petites olivettes, Un petit mignon besse,

Quatre petites frettes-frettes, Une petite courtichette ? — *Un lièvre.* » Devinette de Haute-Bret., P. Sébillot, *Dev. de la Hte-Br.*, p. 7.

118. — « *Jeu pour amuser un petit enfant* : on lui passe la main sur le haut de la tête, en descendant jusqu'au menton et en disant : *voilà le lièvre qui descend la côte...., voilà le lièvre qui rencontre un chien.... voilà le lièvre qui remonte à toute vitesse !* Et en prononçant ces dernières paroles, on repasse rapidement la main sur la figure de l'enfant, en ayant soin de lui faire légèrement mal en lui relevant le nez. » Pays messin, r. p.

119. — Sur le *baiser du lièvre*, pénitence de jeu, voir : *Le Manuel des jeux de société* (dans la Collection Roret), in-18, p. 312.

120. — « *Jeu de cache-lievre* = espèce de jeu d'enfants déjà grands. » xvie s., G. Lecoq, *Une ville flamande*, 1876, p. 12. — « *Casse-lèbe* = jeu. » Béarn, Lespy.

121. — *Symbolique.* — « Le lièvre signifie *la vigilance* parce qu'il dort les yeux ouverts; *l'ouye* à cause qu'il a les oreilles plus grandes que tout autre animal à proportion du corps ; *la molesse* tant à cause de son poil qu'à cause qu'il a la chair délicate et friande ; *la fécundité* parce que la femelle allaitant ses petits rempreigne en mesme temps et sans intervale et que le masle, outre ce qu'il engendre à la façon des autres masles, il conçoit aussi luy mesme des petits, les esclot et les nourrit de mesme que la femelle ; et *la solitude* à raison que l'on n'en trouve jamais deux ou plus en mesme forme. » Geliot, 1660, II, 415.



boutinterra, m., mot facétieux moitié latin, moitié français, Damerval, 1508.

conil, m., anc. prov., Raynouard. — anc. fr., Laborde.

counil, m., anc. franç., J. Thierry, 1564. — Lectoure (Gers), Durrieux, *Belhados,* 1892, p. 378. — Pézénas, Mazuc. — limousin, Laborde. — Amélie-les-Bains (P.-O.), c. p. M. P. Calmet.

cunil, m., anc. dauphin., Devaux.

conilh, m., Bayonne, au moy. âge, *Livre des établiss.,* 1892, p. 329. — Albi, dans un docum. de 1245, *Annuaire du Tarn,* 1871, p. 314. — Montricoux (Tarn-et-Gar.), dans un docum. du xvi[e] s., *Mém. de l'Acad. d. sc. de Toul.,* 1864, p. 135. — anc. lang., Azaïs, *Brev.*

couinéou, m., Forcalquier, c. p. M. E. Plauchud.

couniéou, m., prov. mod., *Arm. prov.,* 1887, p. 107.

counié, m., Menton, *Revue des traditions populaires,* 1887, p. 127.

couniou, m., Bouches-du-Rh., Villeneuve.

cugneux, m. pl., Bresse, au moyen âge, Canat de Chizy, *Louveterie en Bourgogne,* 1900, p. 31.

conien, m., anc. wallon, *Chronique de Stavelot,* édition Borgnet, p. 226.

connin, m., *counin,* m., anc. fr., J. Thierry, 1564.

cognin, m., Grenoble, en 1560, *Rev. d. Soc. sav.,* 1876, p. 130.

congnin, m., anc. fr., *Rec. de poés. franç.,* 1855-56, I, 14 ; III, 20 ; Brunet, dans *Biblioph. belge,* 1846, p. 413.

queni, m., franc-comtois, Bullet, 1754, II, 354.

coné, m., argot des peigneurs de chanvre du Haut-Bugey, Ph. Le Duc, *Chans. bress.,* 1881, p. 307.

conin de garenne, m., anc. fr., Lespinasse, *Livre des métiers,* 1886, II, 347.

connil de garenne, anc. fr., doc. de 1563, Sainctyon, *Edicts d. eaux et for.,* 1610, p. 279.

lappin de garennes [1], franç., *Bragardiss. testam. de la bière*, 1611, p. 12.

lapin de garane, franç., Oudin, 1681.

lapi˜ dë garèno, m., Saint-Georges-Lapouge (Creuse), r. p. — Aude, c. p. M. P. Calmet.

lapi˜ dë garno, m., Monteil-au-Vicomte (Creuse), r. p.

chat de garenne, m., franç., Regnard, *Les filles errantes*, comédie, 1690.

chat garennier, anc. fr., Rabelais, *Isle sonnante*, 1562.

garenne, masc., français gastronomique.

lapin bartassiè, m. (= l. des ronciers), anc. toulous., J. Doujat, 1637. — Lauragais (Haute-Garonne), c. p. M. P. Fagot.

lapìn de clapiè, m., languedocien. (Le *clapier* est un tas de pierres au milieu des champs. Quand on s'est mis à élever des lapins, on a fait des clapiers artificiels auprès des maisons, d'où le nom de *lapin de clapier*, employé en français dans les derniers siècles pour désigner le *lapin domestique*.)

lapino, masc. (accent sur *pi*), Uzès (Gard), r. p.

lapâ-in, m., Bas-Valais, Gilliéron.

lapign', m., Yonne, Jossier.

lopin, m., Gourdon (Lot), c. par M. R. Fourès.

lopi˜, m., La Malène (Lozère), r. p.

lapon, m., Tourcoing, Watteeuw.

lëpan, m., Palaiseau (Seine-et-O.), r. p.

lapi, m., H.-Pyr., Ariège, Tarn-et-Garonne.

yapin, m., Landujan (Ille-et-Vil.), *Annales de la Bret.*, 1900, p. 388.

yapègn', m., Saint-Martin-du-Puits (Nièvre), r. p.

---

(1) « Quand le lapin sent le genest et le serpolet, il est de vraye garenne ; quand il ne sent que le chou, c'est un clapier. » D*** *L'avocat pour ou contre*, comédie, 1685.

pico-pè, m., *troutur*, m., Villeneuve-d'Avignon (Gard), c. p. M. M. Réguis.
robètte, f., wallon, c. p. M. J. Feller.
rabotte, f., Centre, Jaub.
pelaut, m., anc. franç., Ménage, 1750, s. v° *ploder*.
crassou, m., Le Genest (Mayenne), Dottin.
Sauteret, m., *Hardi* (¹), m., noms propres facétieux donnés au lapin, au moyen âge, dans le *Roman de Renart*, Martin.
moudenou, m., argot de Montmorin (Hautes-Alpes), *Soc. d'Etudes des Hᵗᵉˢ-A.*, 1883, p. 233.
pinèré, m., jargon de Razey, près Xertigny (Vosges), r. p.
tratin, m., argot des voleurs, xviᵉ s., Bouchet, *Serées*, éd. Roybet, III, 130.
godriot, *ouchetraque*, argot, Bruant, 1901.
conicl, *connifl*, *couniffl*, moyen breton. [E. E.]
counigl, *counicl*, *counifl*, *couniffl*, breton moderne. [E. E.]
counif, breton de Pontivy. [E. E.]
coulin, bret. vannetais et cornouaillais. [E. E.]

2. — Le mâle est appelé :

bouquin, m., français, Massé, 1766.
bokin, m., Somme, Ledieu.
napé, m., wallon, c. p. M. J. Feller.

3. — On nomme la femelle :

lapino, f., Creuse, H.-Gar., Aude, Tarn-et-Gar., Basses-Alpes.
lopino, f., Lot, r. p.
lapigne, f., Semur-en-Aux. (C.-d'Or), c. par M. Marlot. — Yonne, Jossier.
lapi, f., Chalosse (Landes), c. p. M. J. de Laporterie.
nap'na, f., Châtillon-de-Michaille (Ain), r. p.

---

(1) Par antiphrase.



yapine, f., Saint-Martin-du-Puits (Nièvre), r. p.
counine, f., anc. franç., J. THIERRY, 1564.
connine, f., *connille*, f., anc. fr., DUEZ, 1664.
couni-o, f., provençal, c. p. M. M. RÉGUIS.
canyë, f., Bagnard (Suisse rom.), CORNU.
hase, f., Normandie, MÉNAGE, 1750.
hâsse, f., liégeois, FORIR.

4. — Noms du jeune lapin :

lapriau, m., anc. fr., DU GUEZ.
lapereau, m., franç. anc. et mod.
lapëryao, m., Château-Gontier, DOTTIN.
lapinoun, m., *couni-oun*, m., provençal, c. p. M. M. RÉGUIS.
apinou, m., Aude, Tarn-et-Garonne.
lopinou, m., Aveyron, VAYSSIER.
laparélott, m., Lectoure (Gers), DURRIEUX, *Belh.*, 1892, p. 40.
lapinott, m., Lauraguais (H.-Gar.), c. p. M. H. FAGOT.
lapiott, m., Chalosse (Landes), c. p. M. J. de LAPORTERIE.
counilleau, *connilleau*, anc. fr., NICOT, 1606 ; D. MARTIN, *Parlem. nouv.*, 1660, p. 547.
conin, m., wallon, c. p. M. J. FELLER.
canyon, m., Bagnard (Suisse), CORNU.
boufày'ré, m., Arles, HONNORAT. [Quand on prend un jeune lapin dans son terrier, il *bouffe* (souffle) comme un petit chat.]
joutày'ré, m., Villeneuve-les-Avignon (Gard), com. par M. M. RÉGUIS.
lampereuet, pl., moyen breton. [E. E.]
konifel, breton moderne. [E. E.]

5. — De la femelle qui met bas, on dit :

lapinà, languedocien. (D'où *lapinado*, f. portée de lapins.)
lopinà, Gourdon (Lot), c. p. par M. R. FOURÈS.
châlé, Villeneuve-sur-Fère (Aisne), c. p. M. L.-B. RIOMET.

La portée d'une lapine s'appelle *lopinado*, f., Aveyron, VAYSSIER.

6. — Du mâle qui couvre la femelle, on dit:

boucqueter, anc. fr., PALSGRAVE, 1530.

7. — Noms du lieu où se terrent les lapins :

cauna, latin de Carcassonne en 1308, DU C.
claperium, lat. de Gascogne, doc. de 1285, MONLEZUN, *Hist. de Gasc.*, VI, 12.
taisnière, f., anc. fr., LABORDE, *Gloss.*, 1872, p. 70.
tèy'n', f., *tèn'*, f., Landujan (Ille-et-Vil.), *Annales de Bret.*, 1900, p. 388.
caouno, f., Marseille, GAUT, *Roumavagi dei troubaire*, 1854, p. 98.
couni-èro, f., provençal, c. p. M. M. RÉGUIS.
clapier, anc. prov., RAYNOUARD. — anc. fr., OLIVIER DE SERRES, 1600, p. 376.
glappier, m., anc. franç., GODEFROY.
clapo dé counil, f., *baoumo*, f., langued., SAUV., 1785.
garène, f., Guernesey, r. p.
terrée, f., Sarthe, MONTESSON, 1899.
érki-adou, m., Villeneuve-les-Avignon (Gard), com. par M. M. RÉGUIS.

Les femelles se creusent, en dehors des terriers ordinaires des cachettes, qu'elles rebouchent tous les jours, pour y faire leurs petits ; on les nomme :

caterolles, f. pl., anc. fr., THIERRY, 1564 ; NICOT, 1606.
raboutière, f., anc. franç., RABELAIS, *Isle sonnante*, 1562.
rabotte, f., Centre, JAUB.
raboulière, f., franç., BAÏF (XVI[e] s.), éd. Blanch., II, 204.

rabollière, f., franç., NICOT, 1606.
rabouillère, f., *rabouiller*, m., franç., FUR., 1708.
ranbouyère, f., environs de Paris, r. p.
rapilhère, f., Landes, MÉTIVIER, p. 739.
manchée, f., franç., LEVERRIER, *Vénerie normande*, 1778, p. 367.
houlette, f., anc. fr., J. THIERRY, 1564.
hulotte, f., anc. fr., FURETIÈRE, 1708.
halots, m. pl., anc. fr., FURETIÈRE, 1708.

« On appelle *grattis*, m. pl., ou *jouëttes*, f. pl., des commencements de terriers, des trous ébauchés par les lapins. Le *terrasson* est un terrier sans grande profondeur et sans issue. » env. de Paris, r. p.

« *S'encoounà* = se tapir, se terrer. » provenç., AVRIL. — « *Se claper* = même sens. » FÉRAUD. — « *Se capi* = même sens. » Centre, JAUB. — « *Faire enclotir un lapin* = le faire rentrer dans son terrier. » FUR., 1708.

8. — Le canton où il y a beaucoup de lapins est appelé :

cyroneleria, *cunicularia*, lat. du moy. âge, DU C.
counilièro, f., *counilhèro*, f., toulousain, VISNER

9. — Celui qui se livre à la chasse des lapins est appelé :

cunicularis, lat. du m. â., DU C.
conineur, m., anc. franç., DU C.

10. — « *Clapir* = crier, en parlant du lapin. » FUR., 1708.

11. — « *Se sauver comme un lapin* = s'enfuir prestement. » Locut. fr. — « *Conniller* = s'enfuir. » anc. fr., AGRIPPA D'AUB. ; DUEZ. — « *Coniller* = rejoindre son terrier, en parlant du l. » CLARET, *Provence louée*, 1614, p. 244.

« Mais la chasse la plus gentille Se fait dans les taillis nou-

veaux Alors que le lapin *connille* Pour se jeter dans les panneaux. » BORDIER, *Ballet du hasard,* s. d. (vers 1623), p. 8.

12. — « Les nourrices appellent en riant les petites filles qu'elles ont au maillot *mon joli connin*, *mon connin mignon* » [1] RICHELET, 1710.

« Chasser aux lièvres, aux connins Tant masculins que féminins. » DOMERVAL, 1567. — « Les chasseurs quittent la chasse du connin à courte oreille pour suyvre le levraut à la piste. » FOURNIER, *Var. hist.,* V, 272. — « Un financier à deux estages, Un enfonceur de pucelages, Un furet aux connils privez. » AUVRAY, *Banquet des muses,* 1623, p. 190.

« Pour une seule peau de *connin* les femmes auront la queue de plus de cent veaux. » *Singerie des femmes*, 1623 (réimpr. dans Ed. FOURNIER, *Var. hist. et litt.*, I, 60).

« Il rencontra une fille qui lui demanda s'il chaçoit aux connins, à quoy il respondit que *ouy, aux connins privez et qu'il chaceroit au sien.* » DU CANGE, II, 540.

« Nouviaux cons Est proie a vit et venoisons. » XIIIe s., ULRICH, 1902.

13. — « Donner le coup du lapin à quelqu'un, c'est le tuer d'un coup sur la nuque comme l'on fait aux lapins. » Loc. franç.

« Gardez-vous de luy car il frappera les garçons au col comme on fait les connyns. » PALSGRAVE, 1530.

---

[1] Cf. le mot *connette* = petite fille, à Troyes au XVe s., *Biblioth. de l'ée. d. ch.*, 1841-42, p. 459. Il y a là un jeu de mots.

14. — « *Soun cansat coumo un lapin* = je suis fatigué comme un lapin. » Aude, c. p. M. P. CALMET.

15. — « *Quand il y a du crottin Il y a du lapin* = il n'y a pas de fumée sans feu. » Bayeux, PLUQUET, *Ess. s. Bay.*, 1829, p. 307. — « *Mounto i a dé pèto, i a dé kiéou* = là où il y a des crottins, il y a des culs qui les ont faits, c.-à-d. les lapins ne sont pas loin. » Villeneuve-les-Avignon (Gard), c. p. M. M. RÉGUIS.

16. — « *Faire la robette et le chien* = remplir des rôles incompatibles. » Belg. wall., *Dict. d. spots.*

17. — « *Lappin qui danse* = femme légère. » FUSI, *Franc archer de l'église*, 1619, p. 866.

18. — « *Petit lapin* = bon enfant, terme des collégiens. » FLÉVY D'URVILLE, *Ordures de Paris*, 1874, p. 16.

19. — « *Coup du lapin* = une figure de danse tapageuse. » FLÉVY D'URVILLE, *Ordures de Paris*, 1874, p. 148.

20. — « *Le lapin vengeur* = restaurant à la porte de Belleville. L'enseigne représente un lapin tuant d'un coup de pistolet un cuisinier. Cela fait partie du cycle du *Monde renversé.* » POULOT, *Le sublime*, 1872, p. 44.

21. — « Mes amis sur cette terre Il ne faut jurer de rien, Car l'humanité entière *Ne vaut pas un pet de lapin.* » *Paris la nuit*, journal, 1891, p. 405.

22. — « Connin se recond Et muse parfond ; A la fin est prins. » Proverbe, *Dictz de Salomon*, s. d. (vers 1510.)

23. — « *Donà coumo dé conilhos* = damné comme des lapins. » Lozère, *Arm. de Louz.*, 1904, p. 43.

24. — « *Poser un lapin à une fille galante* = s'en aller sans la payer. » *Evénement parisien du 27 juin 1880.*



25. — « Je découvre une grande enfilade de l'un et de l'autre sexe, se promenant deux à deux, bras dessus bras dessous, ny plus ny moins que des *accollades de lapreaux* [1]. » *Les Originaux,* comédie, 1693.

Jeu-attrappe. — « *Fà tétà lou lapinou*; on demande à un enfant : *vos que fasquem tètà lou lapinou?* (= veux-tu que nous fassions téter le petit lapin ?). S'il répond : *oui*, le mystificateur lui serre le poignet dans sa main de manière à pincer la peau au point où se joignent les extrémités des doigts. » Labastide de Penne (T.-et-G.), c. par M. A. Perbosc.— cf. « *Hè poupà ra lèbe* = même sens. » H.-Pyr., c. p. M. M. Camélat.

13. — *Devinettes.* — « Quatre patinettes, Deux raidinettes, Et un courtain. » Manche, r. p. — « Quatre flic-flac et un petit lambeau de queue. » Basse-Bret., traduct. du bret., Sauvé (dans *Rev. celt.,* 1879, p. 68.) — « *Caousilhéte, caousilhéte déres lounques arélhes qui toustém piche é yamès béou* = petite chose aux longues oreilles qui pisse souvent et jamais ne boit. » Arrens (H.-Pyr.), c. p. M. M. Camélat. — « Mon père a tué ce qu'il ne voyait pas et mangé ce qui n'était pas né, après l'avoir fait cuire avec des mots = *une lapine pleine* que l'on a fait cuire au moyen de vieux cahiers couverts de mots. » Basse-Bret., Sauvé (dans *Rev. celt.,* 1879, p. 68).

Antilope rupicapra (Linné). — LE CHAMOIS.

(Voy. *Faune pop.,* t. I, p. 71.)

1. — Noms de l'animal :

camoccia, f. sing., lat. du moy. âge, Du Cange.

---

[1] Terme de cuisine.

chamossius, lat. du XIVᵉ s., dans un document de la Savoie, BONNEFOIX, *Prieuré de Chamonix*, 1879, I, 292.

chomossius, lat. du XIIᵉ s., dans un doc. du Dauphiné, *Romania*, 1890, pp. 303-304.

camos, m., anc. provenç., LÉVY.

chamus, m. s., dauphinois du XIVᵉ s., *Bull. hist. du Comité des trav.*, 1885, p. 127.

camoix, m., anc. fr., CAUMONT, *Voy. d'oultremer*, publ. par La Grange, 1858, p. 138.

quamois, m., anc. fr., LITTRÉ, s. vᵒ *chamois*.

chamoix, anc. franç., GODEFROY.

camoss, m., mentonais, ANDREWS.

camouss, m., niçois, PELLEGRINI.

tsamó, m., Bas-Valais, GILL. — Gruyère (Suisse), c. par M. Ed. EDMONT.

tsamò, m., Hémérence (Valais), LEVALLAZ.

chamó, m., Le Landeron (Suisse), c. p. M. Ed. EDMONT.

thamò (av. *th* angl.), Haute-Sav., CONST.

tsamoua, m., Yverdon (Suisse), c. p. M. Ed. EDMONT.

tchamoua, m., Le Locle, Cœuve (Suisse), c. p. M. Ed. EDMONT.

stamou, m., Thénésol (Savoie), r. p. — Albertville (Sav.), BRACH.

chamouss, m. s., Basses-Alpes, RÉGUIS. — Forcalquier, c. p. M. E. PLAUCHUD.

chamel, m., anc. fr., Eust. DESCHAMPS, éd. Le Queux, V, 99 ; VII, 67.

sari, m., gascon, au moy. âge, *Arch. mun. de Bayonne*, *Rôles gasc.*, 1896, p. 579.

sarris, m. s., franç., OUDIN, 1681.

sarri, m. s., Vallée du Lavedan, E. CORDIER, *Dial. du Lav.*, 1878, p. 20. — béarnais, LESPY.

sarrio, aragonais, BORAO.

idartt, m., Larboustois (H.-Pyr.), c. p. M. B. SARRIEU.

ixardo, Vall de Venasch, *Assoc. d'excurs. catal.*, 1883, p. 103.

ysard, m., anc. franç., Junius, 1577.

bouc ysarn, m., franç. du xiv[e] s., Gaston Phœbus, éd. Lav., p. 197.

usarn, m., *uzar*, m., anc. français méridional, Raynouard.

izart (1), m., *isar*, anc. franç. dialectal, P. Borel, *Trés. des rech.*, 1655.

izartt, m., Saint-Girons (Ariège), r. p. — Luchon (H.-Gar.), c. p. M. B. Sarrieu.

sarriè, f. (femelle d'isard), Lavedan (H.-Pyr.), Cordier.

izardo, f., (la femelle), *izardott*, m. (le jeune isard), Luchon (H.-Gar.), c. p. M. B. Sarrieu.

crabe ou *sarriate* (femelle d'isard), Arrens (H.-Pyr.), c. p. M. M. Camélat.

sirgalh (jeune isard), m., Vallée d'Aspe (H.-P.), Lespy.

2. — « On appelle *sarriade* une troupe d'isards. » Lavedan (H.-P.), Cordier ; Ossau (B.-P.), c. p. M. L. Batcave.

3. — « On appelle *Sarrière* certain rocher à pic dans les Pyrénées, parce qu'il était autrefois fréquenté par les *sarris* ou isards. » De Bouillé, *Guide Jam.*

4. — Le plus ancien sac est celui du berger, du chasseur ou du guide ; on le nomme *sarrau, sarrou* ou *serrou* (*sarro* en catal.). Il est d'ordinaire en peau d'isard non ouvrée, de là son appellation. » Pyrénées, *Bull. de la Société Ramond*, 1893, p. 236. — « *Sarrou*, m. = sac de berger. » Aude, c. p. M. P. Calmet.

5. — « *Couleur chamois* = couleur qui tire sur l'isabelle. » *Dict. des arts*, 1734.

(1) Sur l'étymol. du mot *isard* voy. Baist dans *Zeitschr. f. rom. Philol.*, V. 559.



6. — « *Nebris* = peau de chamois. » latin du m. â., SCHMELLER.

« *Camoiser*, *camoisser* = préparer la peau de ch. » anc. fr., DU C. — « *Camoissier* = m. sens. » anc. fr., DOUET D'ARCQ, *Pièces rel. à Ch. VI*, 1864. — « *Chamoiser* = m. sens. » franç. mod. — « *Camuza* = peau de ch. préparée » lat. du m. â. en Espagne, DU C.

7. — « *Et sarri que bo patiénce é nou pérése* = l'isard (pour être pris) veut patience et non paresse. » Arrens (H.-Pyr.), c. p. M. M. CAMÉLAT.

Capra ibex (L.). — LE BOUQUETIN.

(Voy. *Faune pop.*, t. I, p. 72.)

ibex, *iber*, lat. du m. â., DIEFENBACH.
hibix, lat. du m. â., *Germania*, 1881, p. 406, DIEF.
ibix, l. du m. â., DUVAU, *Gloss. lat. all.* (dans *Mém. de la Soc. de Ling.*).
bix, lat. du m. â., GOETZ.
capricornus, *egloteros*, l. du m. â., WACKERNAGEL, *Vocab. optimus*, 1847, p. 44.
stambechus [1], l. du m. â., DU C.
boch-extagnus, lat. de 1398, BONNEFOY, *Prieuré de Chamonix*, 1879, t. I, p. 336.
bouc estaign, *bouc estein*, *boucastain*, anc. franç., GODEF.
bukestein, m., *bouquestain*, *boc estaign*, anc. fr., *Romania*, 1890, pp. 302-304.
boc-stagn, m., dauphinois du XIVe s., *Bull. hist. du comité des trav.*, 1885, p. 127.
bokstein, m., anc. fr., DU PINET, 1625, I, p. 249.
bouc d'estein, m., Suisse, BLAISE DE VIGENERE, *Images de Philostrate*, 1578, f^et^ 88, verso.

(1) D'où *stambucina* = peau de bouquetin, selon DU C.



bocati`, m., Hémérence (Valais), LAVALLAZ.
bouctein, m., dauphinois, CHORIER, *Hist. du Dauphiné*, 1661.
stamboucq, anc. fr., RABELAIS.
bouc sauvaige, m., fr. du XIVe s., Gaston PHŒBUS, éd. Lav. p. 30.

La femelle est appelée *étagne*, f., en Savoie, selon *Le Journal d'hist. nat.*, 1789, p. 227.

Cervus dama (L.). — LE DAIM.

(Voy. *Faune pop.*, t. I, p. 72.)

1. — Noms du mâle :

damus, lat. du m. â., SCHELER, *Trois traités*; WRIGHT, 1884.
damma, dammula, dammola, damula, dammulus, capra agrestis, caprus agrestis, lat. du m. â., GOETZ.
daynus, l. du m. â., Du C.
gamus, l. du m. â. en Espagne, Du C.
dam, m., à Albi, dans un document de 1245, *Annuaire du Tarn*, 1871, p. 314.
dìn, m., provençal, HONNORAT.
dâgh, m., Pierrefonds (Oise), r. p.
docgue, m., anc. fr., DROUET d'Arcq, *Comptes de l'hôtel*, 1865. [Identification incertaine ; le texte porte : *daings et docgues*.]
Platel, m., nom propre facétieux donné au daim, au moy. âge, dans le Roman de Renart, MARTIN, *Rom. de Ren.*, IV, 119.

2. — « On appelle *hère* le mâle d'un an et *daguet* le mâle de deux ans et plus. » RÉVOIL, *La Saint-Hubert*, 1874, p. 64. — « On appelle *daintau* le jeune daim. » DUEZ, 1678.

3. — La femelle est appelée :

dama, lat. du m. â., SCHELER, *Trois tr.* ; WRIGHT.
dayna, l. du m. â., DU C.
daine, f., français du XIV[e] s., Gaston PHŒBUS, éd. Lav., p. 31. — franç. moderne.
dine, f., français des chasseurs qui ne parlent pas correctement, *Journal des chasseurs*, 1839, III, 3.
deyme, f., anc. franç., GODEFROY.

4. — « En vénerie, on appelle *daintiers* les testicules du daim et du cerf. » FURETIÈRE, 1708. (C'était autrefois un mets recherché.)

5. — « *Gamite*, f., = peau de daim. » anc. fr., BOURQUELOT, *Foires de Champ.*, 1865, p. 278.

6. — « Les hongres puent comme dains, C'est pitié que de les sentir. » anc. fr., E. PICOT, *Rec. de sotties*, 1902, I, 111. — « Vesser comme un daim. » FÉRAUD. — « Tant que j'en petois comme un daim. » *Le pionnier de Seurdre*, XVI[e] s., édité par E. PICOT, 1896, vers 389.

7. — « Léger comme un daim. » RESTIF DE LA BRET., *Mons. Nicolas*, 1796, II, p. 2174. — « Cela le fait courir comme un dain. » *La Contrelesine*, 1618, f[et] 93, r°.

8. — *Daim* = sot. « Elle fait manger trois fois par semaine de la morue à son *daim* de mari. » *Tintamarre* du 26 janv. 1873. — « Me prends-tu pour un daim ? » COGNIARD, *Dame aux cobéas*, vaudeville, 1852. — « Legiers, esservelez comme beaux daims. » XV[e] s., COQUILLART, *Œuvres*, éd. Héric., 1857, I, 131. — « Ce qu'il est dague ! = ce qu'il est niais ! » argot, FABRICE, *L'araignée rouge*, roman, 1903, p. 105. — « *C'est un daim*

huppé = un homme riche. » argot, A. RICARD, *Le brigand de la Loire*, 1845, II, 107.

9. — « Tel chasse le dayn Par vauls et par plain, Que puis le pert tout. » XVIe s., Proverbe, *Disputes de Salomon et de Marcou* (dans *Anzeiger f. Kunde d. d. Vorz.*, 1826, col. 59).

10. — « On appelle *maître daim* le mâle qui, à la suite de combats acharnés avec ses rivaux, reste le maître de choisir sa dame. » REVOIL, *La Saint-Hubert*, 1874, p. 61.

Cervus elaphus (LINNÉ). — LE CERF.

(Voyez *Faune popul.*, t. I, p. 92.)

1. — L'ensemble des cerfs, chevreuils, daims, mâles et femelles, jeunes et vieux, est appelé :

bestes fauves, f. pl., anc. franç., DUEZ, 1664.
bestes rouges, f. pl., fr. du XVe s., PRAROND, *Chasses de la Somme*, 1858. — Hainaut, au XVIe s., FAIDER, *Cout du Hain.*, II, 478.
bestes rousses, f. pl., fr. du XIVe s., Gaston PHŒBUS, éd. Lav., p. 269.
bêtes de brout, f. pl., franç., FURETIÈRE, 1708.
bêtes broutantes, f. pl., franç., *Dict. de Trév.*, 1752.
bestes douces, f. pl., fr. du XIVe s., Gaston PHŒBUS, *passim*. [Par opposition aux bêtes mordantes qui sont le loup, le renard, le sanglier, etc.]

2. — Le cerf mâle est appelé :

cervus, latin.
feles, lat. du moy. â., GRAFF.
cerf, m., *serf*, m., *cherf*, m., *cier*, m., anc. fr., GOD.
çarf, m., Yonne.

chèrf, m., Pas-de-Calais.

cervi, m., anc. prov., LEVY. — Pays de Foix, texte de 1387, *Rev. des Pyr.*, 1891, p. 316. — Quercy, au moy. âge, *Soc. d'études du Lot*, 1885, p. 216. — Saint-Remy (B.-du-Rh.), MAR. GIRARD, *Aupiho*, 1878, p. 310.

cerbi, m., toulousain du XVIIe s., NOULET, *Goud.* — gascon du XVIIe s., D'ASTROS, *Poés.*, éd. Taill., 1867, I, 185. — Béziers, *Rev. d. l. rom.*, 1877, p. 240. — Arrens, (H.-Pyr.), c. p. M. M. CAMÉLAT.

cèrfl, m., env. d'Avallon (Yonne), c. p. M. Ed. EDMONT.

cèrfliyò, m., Pierrefonds (Oise), r. p.

cerp, m., anc. provenç., LEVY. — Nice, SÜTTERL., p. 331.

cièrhh, m., Malmédy (Prusse wallonne), c. p. M. Ed. EDMONT.

cèr, m., Normandie.

cièr, m., env. de Namur, c. p. M. Ed. EDMONT. — Malmédy, ZEL.

cir, m., Delle (Territ. de Belfort), c. p. M. Ed. EDMONT.

chief, m., anc. wallon, Jean D'OUTREMEUSE, *Myr. d. L.*, éd. Borgn., II, 184 ; II, 381.

cè, m., Le Grand-Lucé (Sarthe), c. p. M. Ed. EDMONT.

cé, m., Le Locle (Suisse), c. p. M. Ed. EDMONT.

céy', m., *cèy'*, m., Hémérence (Valais), LAVALL. — Courrendlin (Suisse), c. p. M. Ed. EDMONT.

çäy', m., Vaudioux (Jura), THÉVENIN.

cí, m., env. de Belfort, VAUTHERIN.

Briquemer, m., nom familier donné au cerf au moyen âge, Eust. DESCHAMPS, éd. Le Queux, III, 36.

Brichemer, m., nom familier dans le Roman de Renart, E. MARTIN, *Roman de Ren.*, 1882, *passim*.

3. — Noms de la femelle :

felena [1], lat. du moy. âge, DIEF. ; DU C.

---

[1] Cf. « *Pinguis ferina* = cervorum crassitudo. » l. du m. â., GOETZ.

cerva, cerva major, bischa silvestris, bischia, bichia, bicha, bissa, l. du m. â., Du C.
cérva, f., mentonais, ANDREWS.
serbia, f., anc. gascon, *Arch. hist. de la Gir.*, t. XI, au gloss.
fele, f., *cerve*, f., anc. fr., Du C.
cierge, f., anc. fr., *Ovide*, manuscrit cité par P. BOREL, *Tres. d. rech.*, 1655, p. 97.
bique, f., Pierrefonds (Oise), r. p. — Evron (Mayenne), c. p. M. Ed. EDMONT.
bise salvage, f., anc. fr., GOD., s. v° *Goupil*.
bise, f., anc. fr., SCHELER, *Trois traités*; G. PARIS, *Estoire de la guerre sainte*, 1897, p. 474.
bisse, f., anc. fr., GOD.; Du C.; FER. MICHEL, *Chron. d. ducs de Norm.*, III, 775; MICHELANT, 1875.
bicho, f., gascon du XVIIe s., D'ASTROS, éd. Taill., I, 185. — Narbonne, *Rev. d. l. rom.*, 1877, p. 265.
biche, f., français moderne.
bihe, f., Malmédy (Prusse wallonne), c. p. M. J. FELLER.

4. — Noms du tout jeune cerf :
cervulus, l. du m. â., WRIGHT.
hinnulus, hinulus, l. du m. â., GOETZ; DIEF.; Du C.
faunus, bicula, l. du m. â., Du C.
veau de bische, m., Lorraine, au XVIe s., LEPAGE, *Table princ.*, 1882, p. 15.
bissette, f., *foun*, m., anc. fr., GOD.
bichat, m., *bichetat*, m., anc. fr., Du C.
bichiau, m., anc. fr., R. DE MAULDE, *Condit. forest. de l'Orléan.*, 1871, p. 506.
bicheteau, m., anc. fr., *Thesaurus theut. ling.*, 1573.
bichon, m., anc. fr., J.-P. CAMUS, *L'Alexis*, 1622, III, 17.
bichou, m., *bichétt*, m., Aude, c. p. M. P. CALMET.
faün à cerf, m., franç. du XIIIe s., SCHELER, *Trois tr.*
cèrfètte, f., Pierrefonds (Oise), r. p.

« *Le faon est eschaqueté*, c'est-à-dire tavelé, tacheté, tigré. » XIV[e] s., Gaston PHŒBUS, p. 15. — « On appelle *livrée* la peau tachetée du faon. » LE VERRIER DE LA CONTERIE, 1778, chap. XI.

5. — Le jeune cerf mâle déjà grand est appelé :

brokettus, pickettus, l. du m. â., DU C.
brochart, m., anc. fr., GOD. ; HARDOUIN, *Trés. d. vén.*, éd. Michelant, p. 87.

6. — A propos du cerf qui crie, principalement au moment des amours, on dit :

bardire, lat. du m. â., GOETZ.
rugire, prugire, surgire, axare, l. du m. â., DU C.
sugire, clocitare, rudere, l. du m. â., WACKERNAGEL, 1869, p. 62.
rere (1), franç. du XIV[e] s., Gaston PHŒBUS, éd. Lav., p. 28.
bugler, anc. fr., *Nouv. fabr. d. traits de vérité*, édit. de 1853, p. 52 ; Cl. GAUCHET, *Pl. d. Ch.*, 1583, éd. Blanch., p. 213.
bêlé, Pierrefonds (Oise), r. p.
râler, anc. fr., RICHELET, 1710.
raller, français, *Dict. de chasse*, 1759.

7. — Du cerf en chaleur on dit :
aller au ruy (2), *estre en ruyt*, anc. franç.
ruter, fr. du XVI[e] s., BÈR. DE VERV., I, 228.
raitare, italien, OUDIN, 1681.

(1) Sur ce mot, voyez Th. BRAUNE (dans *Zeitsch. f. rom. Philol.* 1897, p. 223.)

(2) Le rut du cerf est appelé en lat. du m. â. *rugitus, ruitus*, selon DU C.

8. — Le membre génital du cerf est appelé :

nerf, m., français, SAVARY, 1759.

Les testicules du cerf sont appelés :

damtiers, m. pl., anc. fr., JUBINAL, *Nouv. rec. de contes*, 1839, I, 167.

danttiers, m. pl., anc. fr., Eust. DESCHAMPS, IV, 325.

dintiers, m. pl., anc. fr., DU FOUILLOUX, 1560 ; etc., etc.

dinteis, m. pl., anc. fr., VIOLLET, *Etabl. de Saint-Louis*, 1886, IV, 90.

« Quand on fait la curée] on met au forche (*verge fourchue*) les daintiers et les meilleures viandes qui soient sur le cerf, pour la bouche du seigneur. » XVIe s., *Bon varl.*, 1881, p. 48.

9. — Les cornes du mâle adulte sont appelées :

bandas, f. pl., *banz*, m. pl., anc. provenç., RAYN.

banas, f. pl., anc. auvergnat, CHASSAING, *Chron. d'Et. Médicis*, 1859, I, 114.

banos, f. pl., languedocien.

bannes, f. pl., franç. du XVIe s., BONIVARD, *Advis de police de Genève*, éd. de 1865, p. 281.

bennes, f. pl., anc. fr., AGRIPPA D'AUBIGNÉ, éd. Réaume, III, 394.

rames, f. pl., anc. fr., J. BOISSEAU, *Promptuaire armorial*, 1658, 1re partie, p. 47.

rameures, f. pl., anc. fr., CHRESTIEN, *Venerie d'Oppian*, 1575, f^ol 14.

ramages, m. pl., anc. fr., NOUGUIER, *Œuvres burlesques*, 1650, p. 147.

brancheurs, pl., anc. fr., GOD.

teste, f., anc. fr., R. FRANÇOIS, 1622. — « Le cerf commence *à porter teste* à deux ans. »

tête, f., *bois*, m., franç., *Délices de la campagne*, 1663, p. 205; etc., etc.

10. — Le cerf, quand il est muni de son bois, est appelé :

cerf branchu, anc. fr., Littré.
cerf ramage, m., anc. fr., God.
cerf ramé, m., anc. fr. [Plus est cornu que cerf ramé ciche (*avare*) homme si il cuyde estre aimé. Buchlerus, 1639.]

11. — « *Nul cerf n'y a en ce monde parfait* = il est rare de trouver un cerf dont *la tête* soit parfaite, c.-à-d. dont les bois soient beaux et bien égaux. » xvi[e] s., Gringore, éd. D'Héric., I, 160.

12. — « Le cheval doit avoir la teste seiche comme un cerf. » Beaugrand, *Maréchal expert*, 1643, 1[re] partie, p. 13.

13. — L'espèce de bosse, d'où sort le bois ou la ramure, est nommée :

mole, f., *moeule*, f., anc. fr., God.
meule, f., *rocher*, m., *caillou*, m., *base*, f., franç., R. François, 1622.

14. — La grosse branche qui sort de la meule, est appelée :

mesrien, m., fr. du xvi[e] s., *Bon varlet d. chiens*, 1881, p. 27.
perche, f., *marrein*, m., fr., R. François, *Merv. de nat.*, 1622.
marrin, m., anc. fr., d'Amboise, *Au roy*, 1571, f[et] 6, v°.

« Quand les perches sont peu ouvertes mais serrées, on dit que l'animal *a la tête rouée.* » *Dict. de Trév.*, 1752.

15. — Le cor (substance cornée en forme de pointe) qui vient sur le marrein, qui est plus grand que les autres cors et

est le plus voisin de la meule, est appelé :

antoillier, fr. du XIV[e] s., Gaston PHŒBUS, éd. Lav., p. 16.
antoilier, m., *andoillier*, m., anc. fr., R. FRANÇOIS, 1622.
andoillée, f., anc. fr., HARDOUIN, *Trés. de vénerie*, *éd.* Michelant, p. 89.
andouiller, m., français.
antouiller, m., anc. fr., D'AMBOISE, *Au roy*, 1571, f[et] 6, v°.

Le second cor est appelé *surantoilier* ou *surandouiller*. Les autres cors qui sont les plus petits sont dénommés : *cors*, *petits cors*, *espois*, *chevillures*. Ils sont à l'extrémité de la branche.

16. — L'extrémité de la branche ou marrein est appelée :

troucheure (1), *paumeure* (2), *couronnement* (3), m., fr. du XVI[e] s., *Bon varlet des chiens*, 1881.
couronnée, *coronneure*, f., fr., du XIV[e] s., Gaston PHŒBUS, éd. Lav., p. 137.
paumière, f., *empaumure*, f., *trochure*, f., *couronnure*, f., DUEZ, 1664.
enfourchure (4), f., français, FURETIÈRE, 1708.

(1) « Elle est ainsi appelée quand elle fait comme une *trochée* de poires. » R. FRANÇOIS, 1622. — « On appelle *haulte teste* ou *teste bien trouchée* une teste dont les petits cors sont bien placés. » XVI[e] s., *Bon varlet des chiens*, 1881.

(2) Ainsi appelée quand les petits cors sont au nombre de *cinq*. (Cf. *paume* de la main.) — « Quand ces cinq cors sont bien placés on dit que *la teste est bien paumée*. » XVI[e] s., *Bon varlet des chiens*, 1881.

(3) Ainsi appelée quand elle forme comme *une couronne*.

(4) On l'appelle ainsi quand elle se termine en deux pointes faisant comme une fourche. « *Teste fourchie* = celle qui se termine ainsi. » fr. du XIV[e] s., Gaston PHŒBUS, éd. Lav, p. 16. — « *Teste enfourchie* = même sens. » R. FRANÇOIS, 1622.

« La jeune corne d'un cerf est dite *cor* si on y puet pendre ung esperon. » XVI[e] s., *Bon varlet des chiens*, 1881, p. 26.

D'une manière générale on appelle toutes ces pointes qui sortent de la branche principale des bois ou ramures : *cors, andouillers, chevilles, chevillures, cornichons* (ce dernier terme est impropre en vénerie). — Selon Gaston PHŒBUS, p. 128, on les appelle *les corns.* — Selon les *Délices de la camp.*, 1673, p. 398, on les app. *les cornettes.*

« On dit qu'*un cerf est chevillé de dix cornichons.* » J. BOISSEAU, *Promptuaire armorial*, 1658, 1[re] partie, p. 21. — « Un cerf sommé de seize cors. » G. CRETIN, *Chants royaulx*, 1527.

« On dit que *la teste d'un cerf est bien rengiée* lorsqu'elle a les cors bien en mesure l'un près de l'autre. » fr. du XIV[e] s., Gaston PHŒBUS, éd. Lav., p. 15.

« On dit que *la teste d'un cerf est bien chevillée* ou au contraire qu'elle est *contrefaicte* ou *diverse.* » XVI[e] s., *Bon varlet des chiens*, 1881, pp. 27-28. — « On dit qu'un cerf est *en per* ou *en non per*, selon que le nombre de ses cors est égal ou inégal. » XVI[e] s., *Bon varlet des chiens*, 1881, p. 26.

17. — « On dit que *les meules sont pierreuses*, quand elles sont munies de nombreuses petites pierres ». fr. du XIV[e] s., Gaston PHŒBUS, éd. Lav., p. 136.

« Les petites pierres qui sont sur la meule se disent *la pierrure.* — Les fentes qui sont le long de la perche sont *les gouttières.* — La crouste raboteuse de la perche se nomme la *perlure*; celle de la meule se dit *perrure.* » R. FRANÇOIS, 1622.

« *La fraise* est la forme des meules et des pierrures. » FURET., 1708.

18. — En blason, *la cheville* est la ramure du bois de cerf, et quand on veut exprimer le nombre de cornichons ou dagues qui sont dans un bois de cerf peint sur un écu on dit *chevillé de tant de cors.* « *Le baron d'Hona porte d'azur à deux bois de cerf posez en sautoir, chaque branche* chevillée *de six pièces d'argent.* » FUR., 1708.

« En blason on appelle *sommée* la ramure de cerf dont on charge les écus. » RICHELET, 1710. « En blason on dit *un cerf sommé*, c.-à-d. ramé de 9, 10, 11 ou 13 cors ou sans nombre. « *Dict. de Trév.*

En blason on appelle *rames, ramure*, le bois du cerf attaché à une partie du crâne. FUR., 1708.

19. — Quand le haut de la tête d'un vieux cerf est large et creux on dit qu'elle *fait le chandelier.* Le terme est impropre en vénerie. *Dict. de Trév.*, 1752.

« *Bonnet carré* = la tête de cerf quand il a du refait aussi haut que les oreilles. » LITTRÉ.

« On appelle *tête bien née* une tête grosse de marrein ; *tête couronnée* une belle tête qui doit avoir les andouillers dans les meules, les rayeures enfoncées et être fort ouverte ; *tête faux-marquée* celle qui n'a pas les cors pareils dans les deux perches. » FUR., 1708.

20. — « Le *massacre* est la tête du cerf séparée du corps après qu'on l'a tué. — On dit, en vénerie : *Nous avons fait un grand massacre de chevreuils, de sangliers*, etc., pour dire nous en avons tué beaucoup. *Sonner le massacre*, c'est appeler, au son du cor, les chasseurs et les chiens pour faire la curée. *Dict. de Tr.*, 1752.

21. — « *La dague* est le premier bois que porte le cerf de deux ans et où commencent les perches qui sont sans cornes ni chevillures. On les nomme ainsi parce qu'elles sont pointues comme des dagues. L'animal, en ce moment est appelé *daguet* (Fur., 1708), *cerf dagard* (Du Pinet, 1625, II, 356), *broquart* (R. François, 1622).

« *Une dagade* est le coup que le cerf donne avec son bois. » *Œuvres de* Brantôme, édition Lalanne, 1881, X, 225.

22. — « *Le cerf met bas* = il se dépouille de ses bois, ce qui arrive ordinairement au printemps. » Fur., 1708. « *Le cerf jette sa tête.* » *Dict. de Trév.* 1752.

Le cerf, pour muer, sentant qu'il va perdre ses armes naturelles, se retire au plus profond des bois; on dit alors *qu'il prend buisson.* Fur., 1708.

« *La mue du cerf* = le changement de sa teste, quand *il jette ses cornes* et les cornes mesmes quand elles sont tombées. » J. Thierry, 1564.

« *La muette* est une maison bâtie dans une capitainerie de chasse pour y loger le capitaine, ou quelques officiers ou même les chiens et l'équipage de chasse. On nomme ainsi celles du bois de Boulogne, de Saint-Germain, etc. Et on l'appelle ainsi à cause que les gardes et sergents y apportent les *mues* ou les têtes que les cerfs ont posées, quand ils en trouvent dans le bois. » Fur., 1708.

23. — Quand le cerf a refait sa tête, après la mue, il éprouve le besoin de la frotter aux arbres pour détacher la peau tendre et velue qui la couvre et lui cause des démangeaisons. On dit, en ce cas, du cerf :

toucher au bois, fr., Furetière, 1708.

frayer, *se frayer*, fr. du XIVe s., Gaston PHŒBUS, éd. Lav., p. 132.
frayer aux arbres, fr., DUEZ, 1664.
frayer, *aller au frayoir*, *toucher au bois*, *décrouter la tête*, franç., FURETIÈRE, 1708.
fréer, *brunir*, anc. fr., HARDOUIN, *Trés. de vén.*, éd. MICHELANT.

Cette action de frotter la tête au bois est appelée :

freoir, m., anc. fr., JUBINAL, *Nouv. rec. de fabl.*, 1839, I, 170.
froyeoir, m., fr. du XIVe s., Gaston PHŒBUS, éd. Lav., p. 132.
froyer, m., *froieur*, m., *froyeis*, m., fr. du XVIe s., *Bon varlet des chiens*, 1881, p. 19 et p. 20.
frayoüer, m., fr., René FRANÇOIS, 1622, p. 11.
frayure, f., *brunissure*, f., franç., *Dict. de Trév.*, 1752.
frayer, m., anc. fr., BEHOURT, *Le Chasseur*, 1606, p. 21.
frete, f., anc. fr., JUBINAL, *Nouv. rec. de fabl.*, 1839, I, 161.
bruni, m., anc. fr. — « Le bruni du cerf c'est le polissement et esclarcissure de sa teste, quand après le frayer et deject des lambeaux, il la brunit aux charbonnières ou argillières. » NICOT, 1606. « Les cerfs vont brunir et aguysier la teste aux charbonnières que les gens font en forest. » XIVe s., Gaston PHŒBUS, éd. Lav., p. 14.

« On appelle *charbonnières* les terres rouges où les cerfs vont frapper leurs têtes après avoir touché au bois. » *Dict. de l'encycl.*, 1751.

« On appelle *hardois* les brins de bois que le cerf a frottés de sa tête. » *Dict. de Trév.* 1752.

La peau que le cerf dépouille ainsi, porte les noms de :

lambeau, m., franç., R. FRANÇOIS, 1622, p. 11.
velue, f., franç., *Dict. de Trév.*, 1752.

Quand le cerf a dépouillé sa tête on dit qu'*il a la tête molle* : « ... Or est leur teste molle, Les cerfs sans chief assez ayse on affolle. » XVIe s., GRINGORE, *Œuvres*, éd. Hér., I, 161.

24. — « On appelle *bocc* le cor d'un cerf quand il a un an. » XIVe s., Gaston PHŒBUS, éd. Lav., p. 17.

« On appelle *bosse* ou *enflûre* la première poussée du bois d'un cerf qui a mué, ce qui commence en mars ou avril. » *Dict. de Trév.*, 1754.

« *Le cru* = les jeunes cornes du cerf, quand elles sont encore molles ; on en tire *l'eau de tête de cerf* qui est un cordial. » SAVARY, 1759.

Le *refait* est le nouveau bois qui revient.

« Le *revenu* est une masse de chair qui se forme de vers blancs sur la tête des cerfs et qui font tomber leur bois. » *Dict. de Trév.*, 1752. — « On appelle *gabet* un gros ver qui se loge dans la peau du cerf. » LITTRÉ.

25. — « Le cerf change de nom suivant son âge. En sa première année on l'appelle *faon* ; en la seconde *daguet* ; en la troisième, quatrième et cinquième année, c'est *un cerf à sa première, seconde ou troisième tête* ; la sixième année on l'app. *cerf de dix cors jeunement*, la septième *cerf de dix cors* ; la huitième on l'app. *grand cerf* et la neuvième *grand vieux cerf*, après lequel temps sa tête n'augmente plus. » FUR., 1708.

26. — « Le cerf n'a de dents incisives qu'à la mâchoire inférieure ; il n'a, par devant, à la mâchoire supérieure, que deux crochets, ce sont les dents que l'on nomme *dents de cerf*. On les recherchoit autrefois, surtout quand le milieu étoit bien marqué d'une raie noire ; on en

faisait monter en bague ou autrement... Ces dents sont utiles pour arrêter le saignement par le nez; on en met dans l'une des deux narines, mais de préférence dans la narine gauche. » D'YAUVILLE, *Traité de vénerie*, 1788, p. 169.

27. — « On appelle *larmières* deux fentes qui sont au-dessous des yeux du cerf où tombent ses larmes et où s'épaississant elles se forment en une manière d'onguent qui tire sur le jaune. — Les *larmes* de cerf sont souveraines pour les femmes qui ont le mal de mère. » RICHELET, 1710.

28. — « *Brun-cerf* = nuance du brun. » XVI[e] s., *Bon varl.*, 1881, p. 25. — « Un cheval poil de cerf. » DELCAMPE, *Art de monter à cheval*, 1664, p. 296. — « *Ventre de biche* = nom d'une certaine couleur. » XVII[e] s., *Rev. d. soc. sav.*, 1876, pp. 546 et 549.

29. — « La poitrine du cerf est appelée *la hampe.* » anc. franç., JUBINAL, *Nouv. rec. de fabl.*, 1839, I, 167.

30. — « *Le viandy* est le manger du cerf. » DU FOUILLOUX, 1560, p. 87. — « On dit du cerf qu'*il viande* et du sanglier qu'*il mange.* » BL. DE VIGENÈRE, *Suite de Philostrate*, 1602, f[et] 91, r°. — « Un cerf mal mené fait plusieurs reposées et ne pouvant se tenir debout, *viande de couché*, c.-à-d. se couche pour brouter et se repaitre. » R. FRANÇOIS, 1622, p. 12.

« *Aller au gagnage* se dit des bêtes fauves qui vont brouter dans les blés [1] pendant la nuit. » DUEZ, 1664.

[1]) *Le gaim* est le blé selon DUEZ, 1664. — Le blé est ainsi appelé parce qu'il est *le gain*, le profit par excellence du laboureur.

« *Forpaitre* se dit du cerf qui va chercher sa pâture en des lieux éloignés, hors de sa retraite ordinaire. » FUR., 1708.

31. — « *Forhus*, m. = petits boyaux du cerf qu'on donne aux chiens au bout d'une fourche émoussée. » RICHEL., 1710.

Forhuer, c'est appeler les chiens pour ce repas et ensuite pour les exciter à la chasse au cerf.

32. — « Le pied du cerf s'appelle *le pied* et le pied de sanglier *la trace.* » BL. DE VIGENÈRE, *Suite de Philostrate*, 1602, f^{et} 90, v°.

« Ce qu'on appelle *les gardes* dans le sanglier, *les ergots* dans le porc, est nommé *les os* dans le cerf. » BL. DE VIGENÈRE, *Suite de Philostrate*, 1602, f^{et} 90.

« La pointe du pied du cerf s'appelle *la pince*; la fente du pied *la comblette.* » R. FRANÇOIS, 1628.

Le rebord du dessous du pied du cerf et p. ext. le talon de la bête s'appelle *esponde*, f. (anc. franç., JUBINAL, *Nouv. rec. de contes*, 1839, I, 157), *esponge* (franç. mod., HATZF. et DARM.)

« Les *arantelles* sont ces filandres qui se trouvent au pied du cerf, à cause de leur ressemblance avec la toile des araignées. » RICHELET, 1710. — « Quand les voies sont couvertes de filandres ou fils d'araignée ou autres, on reconnaît qu'elles sont vieilles. » *Dict. de Trévoux.*

Les marques que le cerf laisse de son passage, au moyen de ses pieds, sont appelées : *les voies*, *les vestiges*, *les traces*, *les erres*, *les pas*, *la passée*, *les foulées*, *les fuites*.

« *Revoir du cerf par le pied*, c'est examiner ses traces et les suivre. » *Dict. de chasse*, 1759. — « Connoistre la beste

par le parpié. » XVIe s., BAÏF, éd. Blanch., 1880, II, 205.

« *Le cerf va la voye* lorsqu'il suit le grand chemin; *il va la route* quand il suit les petits sentiers. » DU FOUILLOUX, 1560, p. 87.

« *Le cerf va de bon temps et de hautes erres.* = va vite, touchant à peine la terre de ses pieds. » R. FRANÇOIS, 1622.

« Le cerf *s'oultre-marche* quand le pied de derrière passe le pied de devant; c'est un mauvais signe pour la chasse. » XVI[e] s., *Bon varlet des chiens*, 1881, p. 4. — « Le cerf *amble* quand, dans ses voies, les pieds de derrière surpassent ceux de devant de quatre doigts. » FUR., 1708.

« Le cerf *surmarche* quand il met le pied de derrière sur celui de devant sans outrepasser; c'est un mauvais signe pour la chasse. » XVI[e] s., *Bon varlet d. ch.*, 1881, p. 4.

« Le cerf *fait pigasse* = marche d'une certaine manière. » XVI[e] s., *Bon varl. d. ch.*, 1881, p. 5.

« *Realler le contre-ongle* = suivre le cerf d'après les empreintes en remontant. » XVI[e] s., *Bon varlet*, 1881, p. 6.

33. — « Les fientes du cerf s'appellent d'une manière générale *fumées*; on les appelle *plateaux* quand elles sont larges, plates et rondes, *troches*, f. pl., quand elles sont molles et à demi formées, *fumées nouées*, quand elles sont toutes formées, grosses, longues et nouées. » *Délices de la campagne*, 1673, p. 401.

« Les fientes du cerf sont appelées *fumées formées*, ou simplement *formées*, quand elles sont en manière de crottes de chèvre; *dorées*, quand elles sont jaunes. » FURETIÈRE, 1708.

« Les fumées du cerf sont nommées *aiguillons* quand elles ont une pointe au bout ; *bousards*, quand elles sont molles, en forme de bousées de vache ; fumées *martelées* quand elles n'ont pas d'aiguillon au bout ; fumées *déliées*, quand elles sont bien moulues, ou, en terme de chasse, bien mâchées ; *fumées vaines*, f. pl., quand elles sont légères et mal pressées. » *Diction. de Trévoux.*, 1752. — « *Les fumées ridées* sont celles des vieux cerfs. » *Dictionn. de chasse*, 1759. — « Il y a *les fumées en plateaulx, les fumées formées, les fumées aguillonées, les fumées hantées, les fumées non hantées, les fumées pressées, les fumées déboutées, les fumées en torches* ou *moulées.* » XVIe s., *Bon varlet*, 1881, p. 17 et p. 18.

34. — Le lieu où le cerf s'est reposé la nuit est appelé :

lit, m., fr. du XVIe s., *Bon varl.*, 1881, p. 21.
chambre, f., franç., Du Fouilloux, 1560, p. 88.

Le repaire du cerf, l'endroit où il se tient est appelé :

muete, f., *meute*, fr. du XIVe s., Gaston Phœbus, éd. Lav., p. 18 et p. 179. « Quand les chiens commencent à chasser le cerf, celui-ci *tourne en sa meute.* »

Le lieu où le cerf se couche momentanément pendant le jour, est appelé :

reposée, f., franç., Du Fouilloux, 1560.
ressuy, m. (= lit momentané du cerf quand il a plu et qu'il se sèche), Du Fouilloux, 1560, p. 88.

« Le cerf *est recelé* quand il demeure deux ou trois jours dans son enceinte sans en sortir. » *Dict. de chasse*, 1759.

35. — Les chiens qui servent à la chasse des cerfs s'appellent *chiens-cerfs*, *chiens bauts*, *chiens muets* parce qu'ils poursuivent ces bêtes sauvages sans donner de voix, sans aboyer. — Voir R. François, 1622, p. 20.

36. — Une troupe de bêtes fauves (cerfs, biches, faons), est appelée :

hierte, f., anc. fr., God.
harde, f., *harpail*, m., franç., R. François, 1622.
herpail, m., fr. du xvi[e] s., Gringore, éd. d'Héric., I. 161.
meute, f., anc. fr., Fur., 1708.

37. — Les ruptures ou fracas que les bêtes fauves font dans les taillis soit en allant viander, soit en fuyant précipitamment, sont appelées :

abattures (1), *foulées, foulures*, fr., R. François, 1622.
portées (2), *hardées*, fr., Furetière, 1708.

D'après ces indices on juge de la qualité ou de la grandeur de l'animal.

« On appelle *cognoissances du cerf* les signes par lesquels on reconnaît qu'il a passé quelque part. » Du Fouilloux, 1560, p. 56. — « Courir un cerf sur les portées. » Cotgr., 1650. — « *L'iraigne a fillé parmy les portées* = il y a des toiles d'araignées dans les portées, donc elles sont vieilles, il n'y a pas à en tenir compte. » xvi[e] s., *Bon varl.*, 1881, p. 22.

38. — « *Destourner un cerf* = constater sa présence dans une enceinte. » xiv[e] s., Gaston Phœbus, p. 146. [C'est ce qu'on appelle aujourd'hui *remettre un cerf*.]

« *Trailler sans limier* c'est chasser le cerf au hasard, sans l'avoir détourné. » xiv[e] s., Gaston Phœbus, p. 18.

(1) « *On conoit le cerf à ses abattures*, c.-à-d. au figuré, le caractère d'un homme par ses discours et ses actions. » Féraud.

(2) *Portées* se dit spécialement des hautes branches tordues ou retournées par le cerf à son passage.

[FURETIÈRE, 1708, dit dans le même sens : *trauler*.] C'est ce qu'on appelle aujourd'hui *chasser à la billebaude*.

« Un cerf *bien donné aux chiens* est à demi pris. » FUR., 1710.

39. — « On appelle *escuyer d'un cerf* un jeune cerf qui chemine devant le vieil cerf. » J. THIERRY, 1564. [Le vieux cerf a toujours soin de se faire accompagner d'un jeune pour le livrer au change.]

40. — « Un cerf *estelaire* est un cerf apprivoisé que l'on envoie dans les bois pour aider à prendre les autres. » *Dict. de Tr.*

41. — « Le cerf *bondit* les autres bêtes fauves, quand il les fait partir de leurs reposées, pour que les chiens prennent le change. » MASSÉ, 1766.

42. — *Aller de forlonge, se forlonger* = se dit du cerf qui mène bien loin les chasseurs et les chiens ou qui les laisse loin derrière lui. — *Mesurer la forêt*, se dit de cet animal quand il la traverse d'un bout à l'autre. — *Forpaïser* se dit du cerf qui va bien loing de son repaire habituel. — *Se recéler*, se dit quand il demeure deux ou trois jours dans son enceinte sans sortir.

43. — « *Se fortitrer* se dit du cerf qui cherche à sortir à un endroit où il n'y a pas de *titre* ou *relais de chasse*... Le *fortitreour* est l'homme chargé d'empêcher le cerf de se fortitrer ». XIVe s., Gaston PHŒBUS, p. 176.

« *Couler la queue*, se dit du cerf qui fuit. » LITTRÉ.

44. — « On dit qu'un cerf est *en haulte cervoison* quand il est bon à manger. » G. CRETIN, *Chants royaulx*, 1527.

45. — « On dit qu'un cerf est *venable* ou *chassable* ou *qu'il n'a pas de refus* lorsqu'il vaut la peine d'être chassé, que ce

n'est pas un jeune cerf ou une biche. » XVIe s., *Bon varl.*, 1881, p. 16; CHEVREUL, *Traité de vénerie*, 1861.

« On appelle *cerf qui est en meilleure muete* celui, qui, sur les rapports des valets de chiens, est jugé digne d'être chassé. » XVIe s., *Bon varl.*, 1881, p. 54. « « Si le cerf est une bonne muete, allons le laissier courre. » XIVe s., Gaston PHŒBUS, p. 6.

« *Cerf vené* = cerf forcé à la chasse. » BRETONNAYAU, *Génér. de l'homme*, 1583, f^et 41, r°.

« Je suis plus *vené* qu'un cerf qui a trente chiens à sa queue. » *Etat de fort. des potentats en proverbes*, 1642, p. 5. (Le mot *vené* signifie chassé, fatigué d'être chassé. On dit encore aujourd'hui dans le langage populaire : *je suis vané* pour *je suis très fatigué*.)

« *Cerf mal mené*, *cerf desconfit* ≐ c. serré de près par les chiens. » XIVe s,, Gaston PHŒBUS, p. 194.

« *Cerf aux abbois* = c. réduit à l'extrémité. « LABBE, 1661, p. 4. — « *Le cerf rend les abbois* = même sens. » XVIe s., CHEVREUL, *Tr. de vén. de Budé*, 1861, p. 15.

« *Esjarreter* = couper le jarret à un cerf qui est aux abois. » XIVe s., Gaston PHŒBUS, p. 194.

« Cette contusion étoit le dernier don de la dernière fée, car elle a tout fini ; c'est ce qui s'appelle *la plume de l'oiseau* ou *le pied du cerf*. » XVIIe s., Mme DE SÉVIGNÉ. [Allusion aux dangereux coups de pied que lance un cerf aux abois.]

46. « Li ciers n'est pris devant qu'il revertist Parmi l'aboi des chiens, si comm'on dit. » anc. franç., *Biblioth. de l'éc. d. chartes*, 1858-59, p. 472.

47. — « Un cerf est *accoué* lorsqu'il gît par terre au moment d'être égorgé. » Massé, 1766.

48. — « Les lermes luy veoit es yeulx comme à ung cerf qui veult mourir. » *Romania*, 1904, p. 190.

49. — « On appelle *cuirée de cerf* la curée de cet animal, parce qu'elle se fait sur *son cuir.* » xvie s., *Bon varl.*, 1881, p. 70. — « *Cuyr*, m. = peau de cerf. » xive s., Gaston Phœbus, p. 163. « Ce cuir ou peau du cerf porte le nom de *robbe*, f. » Domayron, *Siège des muses*, 1610, p. 261. — « La *nappe* est la peau du cerf dépouillé, qu'on étend par terre, quand on veut donner la curée aux chiens. » Richelet, 1710. — « On appelle *parement* certaine chair rouge qui est attachée à la nappe du cerf. » Massé, 1766.

« On appelle *coffre*, le corps, la carcasse du cerf, quand on fait la curée. » *Dict. des arts*, 1732.

« Il ne faut pas que les chasseurs portent des gants pendant la curée, les valets de chiens seraient en droit de leur demander pourboire. » *Dict. de l'encycl.*, 1751.

La pièce de chair que les chasseurs lèvent le long du dos et des reins du cerf, est appelée : *Cimot*, m., anc. fr., Scheler, *Et. s. l. poes. de Gillon*, 1884, p. 29. — *Seymier*, m., anc. fr., Hatzfeldt. — *Cimier*, m., français.

La chair qu'on lève entre les cuisses du cerf est appelée *nomble* (1), m. (anc. franç. Jubinal, *Nouv. rec. de fabl.*, 1839, I, 167), *nombre* (*Dict. de Tr.* 1752). « On appelle *nœuds* les morceaux de chairs qui se lèvent aux quatre flancs du cerf. (*Dict. de chasse*, 1769.)

(1) C'est le mot *nombril*.

« *Fol li leisse* ou *colier* = morceau de chair entre la hampe et les épaules. » XIVe s., Gaston Phœbus, p. 150. — « *Foul li lesse* (= le sot l'y laisse) = morceau friand qu'on lève le long des épaules du cerf. » XVIe s., *Bon varl.*, 1881, p. 45.

50. — « Celui à qui on demande indiscrètement où il va, s'il ne veut pas le dire, répond : *je vais chasser le cerf.* » Loiret, c. p. M. J. Poquet. — « *Se déguiser en cerf* = s'esquiver, s'enfuir. » parisien, entendu en 1870.

51. — « *N'en faire que le cerf* = ne pas tenir compte d'une chose. » *Sept dialogues de Pretorius*, 1557, fet 68, ro ; J.-P. Camus, *Homélie des trois simonies*, 1615, p. 29.

52. — « *Courir comme une biche* = courir vite. » — « Je suis jambé comme un cerf = *j'ai de bonnes jambes pour courir.* » De Leuven, *Une femme est un diable*, comédie, 1835. — « Voyez-le tendre le jarret comme un jeune cerf. » Ricard, *Le tapageur*, 1841, II, 61.

53. — « Celluy qui veult faire son debvoir Servant son maistre bien et beau Oreille d'asne doibt avoir, *Piedz de cerf* et groin de porceau. » *Motz dorez de Cathon*, 1530. — « Serviteur voulant faire son devoir, Oreille d'asne doit avoir, *Pieds de cerf* et groin de pourceau, N'épargnant sa chair ni sa peau. » Meurier, 1582.

54. — « *Vous êtes plus farouche que n'est la biche au bois* = paroles adressées à une fille farouche. » De Beys, *Comédie des chansons*, 1640. p. 26. — « Timide comme une biche. » A. Ricard, *Le tapajeur*, 1841, II, 219.

55. — « *Sua cervus vestigia delet* = Ung cerf les signes de ses piedz abolit pour mieux se musser. » Bovillus, 1531,



f[ct] 80, r°. — « Cerf rusé tourne sur ses voyes. » XVI[e] s., BAÏF, éd. Blanch., I, 100. « Le cerf arrivant proche son fort où il repaire, saboule son corps sur les traces de ses pieds afin de les applanir et puis faisant un grand saut il fait perdre le jugement aux veneurs de sa retraite. » FUSI, *Mastigophore*, 1609, p. 295.

56. — « Ruse n'y a que le vieil cerf ne face. » XVI[e] s., GRINGORE, éd. Hér., I, 163. — « Vieil cerf est fort à attraper. » ID., I, 162. — « Si bon lymier n'y a que cerf n'abuse. » ID., I, 162. — « On prend bien cerf tant soit rusé ou vieux. » ID., I, 167. « Il n'est si bon veneur ne si bons chiens qui moult fois ne faillent à prendre le cerf à force. » XIV[e] s., Gaston PHŒBUS, p. 22.

57. — « Comme on cognoist l'arbre à ses fruicts, Et l'oyseau à son chant ramage Sy faict on le cerf à ses bruicts. » BARTELON DE RAVIÈRES, *Distiques mor.*, Lyon, 1569, p. 80. — « La souris cognoist on au ronge, le cerf au train, le sanglier aux fouilleures. » LOUIS D'ORLÉANS, *Banquet d'Arete*, 1594, p. 66. — « On juge du lyon par l'ongle, du cerf par le pas. » J.-P. CAMUS, *Homélies festives*, 1615, p. 14.

58. — « *Esclame* = grêle, menu. On dit que les beaux cerfs sont bruns, longs, grands et *esclames*. » FUR. 1708.

59. — « Une haye dure trois ans ; ung chien dure trois haies, ce sont neuf ans ; un cheval dure trois chiens, ce sont vingt-sept ans ; ung homme dure trois chevals, ce sont quatre-vingt et ung ans ; ung corbez dure trois hommes... *ung serfe* dure trois corbez... ; ung chesne dure trois serfes... (1) » anc. fr., *Bull. de la soc. des anc. textes*, 1876, p. 101.

(1) Une formule à peu près semblable se trouve dans HARDOUIN, *Tres. de venerie*, éd. Michelant, p. 90.

60. — « Dur et aspre comme le cerf. » *Cy est le compost des bergiers*, 1496.

61. — Toponomastique :

Le Saut du Cerf, chemin dans une forêt que le cerf a l'habitude de franchir d'un saut quand il est chassé, *Etat de la forêt de Compiègne*, 1736, p. 19.

Le Gué aux Biches, m., flaque d'eau ou ruisseau où les cerfs et les biches ont l'habitude d'aller boire, lieu-dit dans plusieurs endroits.

La Fosse aux Biches, *La Fosse aux Cerfs*, triages de la Forêt de Chantilly, *Etat des forêts de Chantilly*, 1733, p. 20 et p. 38.

Le Carrefour des Biches, lieu dit du département de l'Oise, Peigné-Delacourt, *Topogr. du cant. de Ribécourt*, 1873.

Bec de Biche, *Belle Biche*, localités de l'Anjou du XVIe s., C. Port, *Inv. des Arch. eccl. de M.-et-L.*, 1898, I, 44.

62. — Onomastique :

« *Peau de Cerf*, nom d'homme, *Annuaire du Cher*, 1833, p. 114.

« *Cerf*, *Le Cerf*, *La Biche*, noms d'hommes.

63. — Enseigne :

Au Grand Cerf, enseigne assez fréquente en divers lieux.

64. — « On appelle *Pied de biche* un Normand, parce que le cidre le fait sauter ou danser comme une biche. » Paris, r. p.

65. — « *Pied de biche* = barre de fer avec laquelle on ferme et on appuie les portes. » *Dict. des arts*, 1732.

66. — « *Pied de biche* = barre de fer dont une des extrémités est aplatie en biseau, coudée et fendue, servant à accrocher la tête des clous, et propre encore à d'autres usages. » Morisot, 1814.



67. — « Une table à pied de biche. » XVIIIe s., BAPST, *Invent. de Marie-Josèphe de Saxe*, 1883, p. 75.

« *Pied de biche* = morceau de planche portant une entaille triangulaire dans laquelle on place le bout des planches que l'on veut travailler sur l'épaisseur. » MORISOT, 1814.

68. — « *Pied de biche* = manche du cordon de la sonnette, fait avec un pied de cerf ou de chevreuil. » RICARD, *Le tapajeur*, 1814, II, 108. — « *Pied de biche* = mendiant à domicile. » argot, BRUANT, 1901.

69. — « *Il a mangé de la biche blanche* = il est léger, étourdi, inconstant. » COTGRAVE, 1650.

70. — « Les cerfs et les cocus sont bêtes privilégiées. » ANSART, *Henriette*, parade, 1769, p. 9.

71. — « *Ma pauvre biche* = mot caressant adressé à une femme. » BLESSEBOIS, *Priape*, 1694. — « *Cette jolie biche* = cette jolie fille. » TOURNEMINE, *Un tour en Europe*, comédie, 1830. — « Il appelle sa femme *ma biche ou ma chouchoutte*. » P. DE KOCK, *Chipolata*, 1845, I, 51. — « *Bichette* = terme caressant adressé par un homme à une femme. » MARC MICHEL, *Extases de Hochenez*, comédie, 1850. — « *Bichette* était le surnom de celle que j'aimais depuis longtemps. » *Tintamarre du 9 mars* 1873. — « Va, cocotte au rabais, biche d'occasion, crevette avariée. » *Grivoiserie paris. du 4 nov. 1880*. — « *Vous êtes un coureur de biches* = un coureur de femmes. » DE CAYLUS, *Œuvres*, 1787, X, 29. — « *Bibiche* = terme de caresse adressé à une femme. » CHABOT, *Le matelot à terre*, comédie, 1837. — « Te vlà donc, mon bibi, mon bichon, pourquoi es-tu resté si longtemps sans venir? » A. RICARD, *Brigand de la Loire*, 1845, III, 122. — « Ces femmes que l'on désigne sous le nom de lionnes, rats, biches, papillonnes. » *Le Figaro du 1er août 1861*.

72. — « *Chasser la biche coiffée* = courir les filles. » Cl. Gauchet, 1583, p. 265. — « *Il sçait détourner la biche* = corrompre les filles. » xvii[e] s., Bér. de Verville.

73. — « On dit du cerf: plus il vieillit, plus il le fait. *Le sens est érotique.* » xvii[e] s., Bér. de Verv. « Le cerf tant plus devient vieill et plus est luxurieux. » xiv[e] s., Gaston Phœbus, p. 21.

74. — « *Aller où le cerf tombe ses cornes* = on ne sait pas où. » Le Bon, 1557. — « Jettez vos livres en tel lieu qu'on ne les voye d'un an comme le cerf ses cornes. » Jamin, *Dialogues de Jean-Louis Vives*, 1573, p. 22. — « Il se cacheroit volontiers comme fait le cerf quand il a perdu ses cornes. » F. T. C., *Monde des cornuz*, 1580, p. 247. — « Ils ne sont pas comme les cerfs qui ayant mis bas leurs armes s'en vont cacher de honte. » Dusouhait, *Le pacifique*, 1604, p. 119. — « Vous ressemblez au cerf qui cache son bois quand il le pose, comme ne voulant pas que ce qui est salutaire aux hommes vienne en leur puissance. » J.-P. Camus, *l'Alexis*, 1622, II, 16.

75. — « Faire porter sur soi, à un mari, un morceau de corne de cerf, afin qu'il soit toujours en bonne intelligence avec sa femme. La même chose peut servir aux bœufs et aux chevaux, afin qu'ils ne soient jamais malades. » Thiers, *Tr. des superst.*, 1697, I, 382. « Les cornes du cerf préservent de la foudre et des maléfices. » Vosges, *Mélusine*, I, 453. — « Pour vous guérir de la sciatique, portez dans la poche, du côté où est le mal, le premier bois d'un jeune cerf. » M[me] Fouquet, *Suite du rec. des remèdes*, 1701, II, 322. — « L'eau dans laquelle on a immergé une corne de cerf guérit les gonflements produits par la morsure des crapauds, mais il faut que l'eau produise des globules d'air au moment où l'on y jette la corne. » Hautes-Pyr., c. p. M. M. Camélat.

76. — « La teste du cerf porte medecine contre adurcissement des nerfs et pour oster toute douleur, especiallement quant elle est de froideur, aussi font les meolles (*moëlles*). » XIVe s., Gaston PHŒBUS, p. 21. — « La moelle et le suif du cerf sont fort bons contre les gouttes venues de froides causes. » DU FOUILLOUX, ch. XV.

77. — « Le cerf qui jette son bois et en reprend de neuf, se renouvelle en escrasant des serpents. » J.-P. CAMUS, *Homélies quadragés.*, 1615, p. 376. — « De son haleine douce et chaude le cerf attire le serpent glissé dedans un trou et le tue du pied pour se chambrer avec plus de seureté ou le dévorer ou pour muer de poil et faire teste nouvelle. » GRUAU, *Invention pour prendre les loups*, 1613.

— « Le cerf se sentant trop chargé de sa vieille peau, recherche la caverne d'un certain serpent qu'il contraint de sortir par un fort respir, n'y pouvant mettre la corne ny le pied, et l'ayant escrasé, par un secret de nature, il faict moyen d'acquérir nouvelle peau. » JOSSE, *Deroute de Babylone*, 1612, p. 283.

— « Quant li cers vuet deposer sa vieillesse ou maladie qu'il ait, il manjue le serpent et por la paor dou venin court à la fontaine et boit assez ; et en ceste maniere mue son poil et ses cornes et giete fuers toute vieillesce... Cers est ennemy a serpens; il vet au pertuis dou serpent ou (*avec*) toute la bouche pleine de aigue et la boute dedenz, et quant il a ce fait, il l'atrait a soi par l'aspirement de son nés et de sa bouche, tant que il le fait issir hors maugré sien ; lors le fiert et l'ocist a ses piez. » BRUN. LATINI, *Liv. d. tres.*, éd. Chabaille, p. 233.

« Quand il est très vieill, le cerf bat du pied aucune serpent jusques tant qu'elle est courrouciée et puis la menje et puis vet boire et puis court sà et là ; et l'iaue et le venin se meslent et le fet geter toutes les males humeurs qu'il

a au corps et li fet revenir char nouvelle. » XIVe s., Gaston Phœbus, p. 21.

« Le cerf, auparavant que le serpent le pique, le tire de son creux, le monstre au jour et l'écrase du pied. » Louis d'Orléans, *Banquet d'Arete*, 1594, p. 12.

« Le pauvre cerf désire ardemment le rencontre de quelque claire fontaine pour se laver les yeux quand l'aigle, son ennemy, pour le dévorer, s'est perché entre ses cornes et l'aveugle de poussière que ce malicieux oyseau a prins avec ses aisles auparavant que de l'attaquer. » Josse, *Déroute de Babylone*, 1612, p. 281.

« Le cerf en sa queue cache un tresmeschant venim et pour ceste cause les chasseurs ont de coutume de lui couper l'extrémité de la queue. » D'Abano, 1593, p. 24.

Le cerf mange des serpents dont le venin lui brûle les entrailles ; alors il boit beaucoup dans quelque source, ce qui détruit l'effet du venin. Sur cette tradition, voyez : Tobler (dans *Zeitsch. f. rom. Philol.*, 1888, p. 60) ; Pitra, *Spicil. solesm.*, III, 359 ; *Arch. f. œsterr. Geschichtsquell.*, 1850, p. 568.

78. — « On appelle *pierre cervine* l'osselet qui se trouve dans le cœur du cerf. » Domayron, *Siège des muses*, 1610, p. 263. — « L'on trouve un os dedans le cueur du cerf lequel est grandement profitable contre le tremblement de cueur, principalement aux femmes grosses. » Du Fouilloux, 1560, p. 37. — « Les cerfs ont, dans le cœur, un cartilage plat et alongé, qui a imparfaitement la forme d'une croix et que par cette raison on nomme *croix de cerf* ; on dit qu'elle est très bonne pour les palpitations ; on l'enveloppe dans un sachet et on la laisse pendre sur l'estomac. » D'Yauville, *Traité de vénerie*, 1788, 168. — « L'os du cuer du cerf devient

le jour de Sainte-Croix, croisée. » Anc. fr., HARDOUIN, *Tres. de vén.*, éd. Mich., p. 90.

« Ceux qui le cerf deffont, doivent prendre un os du cerf qui, sans mesprendre, L'os corbin de son droit se nomme Et d'ycel os corbin, qu'un homme le doit sur un arbre poser, C'est le droit au vrai exposer Des corbeaux, qui en toute place Signifient le hur (*le bonheur*) de la chasse. » HARDOUIN, *Trés. de vénerie*, éd. Michel, p. 84.

Sur les vertus de l'os du cœur de cerf, voyez encore : DOMAYRON, *Siège des muses*, 1610, p. 262.

79. — « Le vit du cerf est bon contre le flux de sang. » DU FOUILLOUX, 1560, p. 37.

80. — *Symbolisme.* « Le cerf symbolise la vitesse, la crainte, l'homme sans cœur, l'homme abusé par les flatteurs. » J. BOISSEAU, *Promptuaire armorial*, 1568, 1re partie, p. 20,

Pour le cerf dans la symbolique chrétienne, voyez : GUENEBAULT, *Dict. iconogr. des monum. de l'antiqu. chrét.*, 1843, t. I; FÉLICIE D'AYZAC ; *Le cerf, étude de zool. myst. et monum. au m. â.* (dans *Revue de l'art chrétien*, 1864) ; CAHIER, *Caractér. des saints*, 1867, I, 182-190 ; CAHIER, *Nouv. mél. d'archéol.*, 1874, p. 136.

Pour le cerf dans l'héraldique, voy. : GELIOT, 1660, I, 126-127 ; II, 563, 568 ; GAY, *Gloss. archéol.*, 1882, s. v° *cerf*.

Cervus capreolus (L.) — LE CHEVREUIL.

(Voy. *Faune pop.*, t. I, p. 104.)

1. Noms de l'animal :

capreus, l. du m. â., GRAFF. ; WRIGHT.
capreolus, *capriolus*, *caprolus*, lat. du m. â., GOETZ.
capricornus, l. du m. â., *Altdeutsche Blätter*, 1836, p. 349.

cabrol, m., anc. prov., RAYN. — Alby, doc. de 1245. JOLIBOIS, *Albi au moyen âge*, 1871, p. 58. — anc. lang., AZAÏS, *Brev.*

crabol, m., Pamiers (Ariège), GARAUD.

cabirol, m., anc. prov., RAYN. — toulousain du XVIIe s., NOULET, *Œuvres de Goudelin.*

cabiroou, m., ancien béarnais. SAINCTYON, *Edicts des eaux et for.*, 1610 p. 741. — B.-Pyr., LESPY. — La Teste (Gironde), MOUR.

cabroou, m., lang., SAUV., 1785. — prov., HONN.

chabroou, m., Cévennes, SAUV., 1785.

cobritt, m., La Malène (Lozère), r. p.

cheverol, chevrol, chevreil, chevrel, cevriol, cievrol, cievriol, cevreil, anc. franç., GODEF.

chiveroul, m., anc. wallon. *Chronique de Stavelot*, éd. Borgnet, p. 225.

chevreul, m., anc. fr., LITTRÉ. — Thaon (Calvados), GUESLIN DE GUER. — env. de Saint-Pol (Pas-de-C.), c. p. M. ED. EDMONT.

chèvrélh, m., Chantonnay (Vendée), c. p. M. ED. EDMONT.

chevrieus, m. sing., anc. fr., LITTRÉ.

chevreulx, m. pl., *chevreux*, m. pl., anc. fr., COCHERIS, *Dern. amours d'Ovide*, 1861, p. 47; LITTRÉ. — Poitou, docum. de 1518, *Mém. de la soc. d. ant. de l'Ouest*, 1875, p. 454. — Belg. wall.

chevriau sauvaige, m., anc. fr., R. DE MAULDE, *Condit. forest. de l'Orléanais*, 1871, p. 507.

chevreaus sauvaiges, m. pl., anc. fr., POUGIN, *Le dit de Poissy*, 1857, p. 15.

chèvró, m., Fougerolles (Mayenne), r. p.

chabri, m., Mussidan (Dordogne), CHASTANET, *Per tua lou tems*, 1890, p. 62.

chèvri, m., Gerardmer (Vosges), c. p. M. ED. EDMONT.

chëvreu, m., Sarthe, Orne, Côte-d'Or.



chëvru, m., Ain, S.-et-L.
tchèvreùl, m., *tchèvreuy'*, m., Brabant wall., c. p. M. J. FELLER.
tchèvreù, m., wallon mérid., c. p. M. J. FELLER.
chuvru, m., Florent (Marne), JANEL.
tchëvreu, m., Vaudioux (Jura), THÉVENIN.
tchévireu, m., Le Thillot (Vosges), c. p. M. ED. EDMONT.
tchèvrou, m., wallon sept., c. p. M. J. FELLER.
tchivrou, m., Limbourg (Belgique), c. p. M. ED. EDMONT.
tchuireu, m., env. de Porrentruy (Suisse), c. p. M. ED. EDMONT.
cevreux, m. pl., nord de la France au XVIe s., G. LECOQ, *Une ville flamande au XVIe s.*, 1876, p. 7.
tyévrou, m., Malmédy (Pays wallon). ZELIQZON.
chëvòy', m., Saint-Martin-du-Puits (Nièvre), r. p.
chëveuy', m., Lillebonne (Seine-Inf.), c. p. M. ED. EDMONT.
saillant, fr. du XVIe s., DU GUEZ, p. 1072. [En angl. *robuck*, *leper*. DU G.]
janbouta, m., jargon de Razey près Xertigny (Vosges) r. p.

2. — La femelle est appelée :

caprea, lat. du m. â., DU C.; GRAFF; WRIGHT.
capriola, l. du m. â., GOETZ.
capreolle, f., fr. du XVIe s., DU GUEZ.
cabirolo, f., toulousain du XVIIe s., NOULET, *Goud.*
cabirole, f., anc. béarnais, LESPY.
cobrido, f., La Malène (Loz.), r. p.
chëvruda, f., Ain, BOUVIER, *Mammif. de Fr.*, 1891.
chevrelle, f., anc. fr., SCHELER, *Trois traités*; etc., etc. — Fougerolles (Mayenne), r. p.
chevreule, f., anc. fr., Gaston PHŒBUS, p. 31; PASQUET DE LA ROCHEF., *Sept dial.*, 1557.
crabèto, f., Aude, c. p. M. P. CALMET.
chevrette, f., Rosemont (Alsace), doc. de 1567, BONVALOT, *Chasse dans le Rosemont*, 1866, p. 11.

tchèvrètte, f., *tchivroûle*, f., wallon, c. p. M. J. Feller.
tchèvrètte, f., Le Landeron (Suisse). c. p. M. Ed. Edmont.
chèvre sauvage, f., *bique sauvage*, f., français de divers départements.
sôvè-tchîve, f., Val d'Orbey (Alsace), Lahm.
couye, f., Vallée d'Ossau (B.-P.), Lespy.

3. — Le jeune chevreuil porte les noms suivants :

capreolus, l. du m. â., Graff.
cabrolet, m., anc. provençal, Levy.
crabott, m., Aude, c. p. M. P. Calmet.
chevriau, m., fr. du XVIe s., Du Guez.
chevrillard, m., franç., *Dict. des chasses*, 1769.
petit couchou, m., Fougerolles (Mayenne), r. p.

4. — « *Piper* se dit du faon qui fait un petit cri. » *Journ. d. Chasseurs*, 1836-37, p. 93.

5. — On appelle le derrière du chevreuil qui se détache, par sa couleur blanche, sur la teinte fauve de l'animal :

Miroir, m., terme cynégét., Rozier, 1805, t. XI, p. 368. — *Serviette*, f., terme cynégét. en Lorraine, r. p. — *Culotte*, f., terme cyn. dans le Bocage vendéen, De Sourdeval, *Race bovine du Bocage*, s. d., p. 7. — *Naiges*, f. pl., fr. du XIVe s., Gaston Phœbus, p. 39.

6. — On appelle *broches* chez le chevreuil, ce que l'on appelle *dagues* chez les cerfs, c. à d. la première tête. Le *brocard* est le chevreuil au premier bois qu'il pousse.

7. — « On appelle *moquettes* les fumées ou crottes du chevreuil. » Leverrier, 1778, p. 125.

8. — « *Chevrotines*, f. pl. = plomb de fort calibre dont on se sert pour la chasse du chevreuil. » *Dict. de Trév.*, 1752.

9. — « On appelle le chevreuil *la perdrix des bois* à cause de la délicatesse de sa chair. » LEVERRIER, 1778, p. 124.

10. — « La cabrolo attiro lous lebriès E lou gazan leys oubriés. » Provence, XVIIe s., *Bugado prov.*

11. — « On dit d'un objet tacheté qu'il est comme *pel de chevrol* (1). » anc. franç., PANNIER, *Lapidaires*, 1882, p. 54.

12. — « *Pied de chevreuil* = manche de sonnette. » Mme D'AULNOIS, *Contes norm.*, 1698, II, 91, cf. ci-dessus, p. 246.

13. — Les termes de vénerie relatifs *au cerf* que nous avons donnés plus haut, sont également applicables au *chevreuil*.

(1) Il s'agit du *faon de chevreuil* qui est tacheté.

LISTE DES OUVRAGES CITÉS EN ABRÉGÉ

DANS LE PRÉSENT VOLUME

ABANO (d'), *Traicté des Venims*, 1593.

ACHARD (Cl.-F.), *Dict. de la Provence*, 1785, 4 vol. in-4°. (Les deux premiers vol. sont consacrés à un *Dict. franç.-provenç.* et *provenç.-franç.*).

ADAM (L.), *Les patois lorrains*, Nancy, 1881.

AELFRICUS, *Glossarium latino-saxonicum*, Oxoniae, 1659.

ANDREWS (J.-Br.), *Vocabulaire français-mentonais*, Nice, 1877.

ARNOUL DE VILLENOVE, *S'ensuit le trésor des povres qui parle des maladies*, etc., Paris, 1517, in-4°.

AVRIL (J.-T.), *Dict. provenç.-franç.*, Apt, 1839.

AYMA, *Proverbes quercinois* (dans *Bull. de la Soc. des Études litt. du Lot*, t. I, 1873).

AZAÏS (Gabr.), *Le Breviari d'amor de Matfre Ermengaud*, Béziers, 1866-1881.

BAUDOUIN (Alph.), *Glossaire du patois de la forêt de Clairvaux* (Aube), Troyes, 1887.

BEAUCHET-FILLEAU, *Ess. sur le pat. poitev. ou petit gloss. des mots usités à Chef-Boutonne*, 1863.

BEAUCHET-FILLEAU, *Croyances, superstit.*, etc. *du canton de Chef-Boutonne* (dans *Bull. de la soc. de statist. du dép. des Deux-Sèvres*).

BEAUQUIER (Ch.), *Vocabul. des provincial. usités dans le dép. du Doubs*, 1881.

BEAURREDON (J.), *Études landaises*, 1877.

BERLUCUS (J.-A.), *Adagia selecta*, Genève, 1632.

BEROALDE DE VERVILLE, *Le moyen de parvenir*, édité par Ch. ROYER, 1896.

BÉRONIE (Nic.), *Dict. du pat. bas-limousin*, Tulle, 1820.

BESANÇON (l'abbé), *Dictionn. portatif de la campagne*, Paris, 1786.

BESSOU (Just.), *D'al brès a la toumbo*, Rodez, 1892.

BLANCHET (Hector), *Noms patois du Voironnais* (dans *Bibliothèque du Dauphiné*, IV, 1885).

BODIN (Jean), *Théâtre de la nature, trad. du latin par François de Fougerolles*, Lyon, 1597.

BODY (Albin), *Vocabul. des agriculteurs*, Liége, 1883.

BOISSIER (Auguste), *Glossaire du patois de Die* (Drôme), Valence, 1874.

Bon varlet de chiens (*Le*), publié dans le *Cabinet de Vénerie*, 1881, par P. LACROIX.

BONIFACE (Louis), *Hist. du village d'Esne*, 1863.

BORAO (Geron.), *Diccionario de voces aragonesas*, 1859.

BOUCHERIE (A.), *Patois de la Saintonge*, Angoulême, 1865.

BOUCHERIE (A.), *Hermeneumata de Julius Pollux*, 1872. (Publié dans les *Notices et Extraits*.)

BOUCHET (Guill.), *Les serées*, publ. par ROYBET, 1882.

BOVILLUS (Carolus), *Proverbiorum vulg. libri tres*, 1531.

BRACHET (F.), *Dict. du pat. savoyard*, 1883.

BRANDIN (Louis), *Les gloses françaises de Gerschom* (dans *Rev. des études juives*, 1900 et 1902).

BRAS-DE-FER, *Nouv. dictionnaire d'argot*, 1829.

BRAYER, *Statistique de l'Aisne*, 1824.

BRIDEL, *Glossaire du patois de la Suisse romande*, Lausanne, 1866.

BRUANT (Aristide), *Dictionnaire français-argot*, 1901.

BRUNETTO LATINI, *Livres dou tresor*, éd. par CHABAILLE, 1863.

BUCHLERUS (J.), *Sententiarum memorabil. descriptio*, Coloniae, 1639.

Bugado provençalo (*La*), réimprimée à Aix, en 1859.

Bullet, *Mémoires sur la langue celtique*, 1754-1760.

Buscon (L.), *Proverbes patois de Tarn-et-Garonne* (dans *Bull. de la Soc. archéol. de T.-et-G.*, 1876).

Callet (P.-M.), *Glossaire vaudois*, Lausanne, 1861.

Camus (Jules), *Un manuscr. namurois du XVe s.* (dans *Revue des langues romanes*, 1895).

Casaccia, *Vocabolario genovese-italiano*, 1873.

Castor (J.-J.), *L'interprète provençal*, Apt, 1843, in-12.

Cats (Jacob), *Spiegel van den ouden en nieuwen Tijdt*, Amsterdam, 1661, in-4°.

Chabaille, *Livres dou tresor de Brunetto Latini*, 1861.

Chabrand (J.-A.) et A. de Rochas d'Aiglun, *Patois des Alpes cottiennes*, Grenoble, 1877.

Chambure (E. de), *Glossaire du Morvan*, 1878.

Champeval (J.-B.), *Proverbes bas-limousins*, 1886.

Charbot (Nicolas), *Dictionn. de la langue vulg. du Dauphiné* (dans *Bibliothèque du Dauphiné*, t. IV, 1885).

Chassant (Alph.) *Vocabul. lat. fr. du XIIIe s.*, 1857.

Chauliac (Guy de), *La Grande Chirurgie*, éd. Nicaise, 1890.

Chrétien (L.-J.), *Usages de l'arrond. d'Argentan*, 1835.

Clugnet (Léon), *Gloss. du pat. de Gilhoc* (Ardèche), 1883.

Combettes-Labourrelie (L. de), *Roman et patois*, Gaillac, 1878.

Comenius, *Janua linguarum*, 1569.

Companyo, *Hist. natur. des Pyrénées-Orient.*, 1861.

Constantin (A.) et J. Desormaux, *Dictionnaire savoyard*, Annecy, 1902.

Contejean (Ch.), *Gloss. du pat. de Montbéliard*, 1876.

Cornu (J.), *Phonologie du Bagnard* (dans *Romania*, 1877).

Cotgrave (R.), *A french and english dictionary*, London, 1650.

Coudereau, *Dialecte berrichon* (dans *Mém. de la soc. d'anthropologie*, 1873, pp. 334-381).

Cousin (Jules), *Secrets magiques pour l'amour, charmes, etc., publ. d'après Paulmy*, par C.-J., Paris, 1868, in-12.

Cunisset-Carnot, *Vocables dijonnais*, Dijon, 1889, in-16.

Cuveiro-Pinol, *Diccionario gallego*, Barcelona, 1876.

Dagnet (A.), *Le patois fougerais*, Laval, 1890.

Dagnet (A.), *Le parler du Coglais* (Ille-et-Vil.), 1902.

Damerval (Eloy), *Le livre de deablerie*, Paris, in-fol., 1507.

Dardy (Léopold), *Anthologie populaire de l'Albret*, Agen, 1891.

Dauvergne (Anne-Marie), *Secrets touchant la médecine*, 1668, in-12.

Dauzat (Albert), *Etudes linguist. sur la Basse-Auvergne, phonétique du pat. de Vinzelles*, Paris, 1897.

Debuire du Buc (L.), *Glossaire lillois*, Lille, 1867.

Decorde (J.-E.), *Dict. pat. du pays de Bray*, 1852.

Defrécheux (Joseph), *Vocabulaire de la Faune wallonne*, 1888.

Degen (W.), *Das Patois von Crémine*, Halle, 1896.

Delboulle (A.), *Glossaire de la vallée d'Yères* (Seine-Inf.), 1876.

Derribier de Cheissac, *Vocabul. du pat. du Velay et de la Haute-Auvergne* (dans *Mém. de la Soc. des antiqu. de Fr.*, 1832).

Deschamps (Eustache), *Œuvres complètes*, publ. par Le Queux de Saint-Hilaire et G. Raynaud, 1878-1901.

Devaux (A.), *Ess. sur la langue vulg. du Dauphiné* (dans *Bull. de l'acad. delphin.*, 1892).

Dictionnaire de Trévoux, 1752.

Dictionnaire des spots ou proverbes wallons, 1863.

Diefenbach (L.), *Glossarium latino-germanicum mediae et infimae aetatis*, 1857.

Dottin (Georges), *Glossaire des parlers du Bas-Maine*, 1899.

Dottin (G.) et J. Langouet, *Glossaire du parler de Pléchatel* (Ille-et-Vil.), Rennes, 1901.

Doujat (Jean), *Dictiounari moundi*, Toulouse, 1637, réimprimé par Visner en 1895.

Doutrepont, *Notes de dialectologie tournaisienne* (dans *Zeitsch f. franz. Sprache und Literatur*, 1900, pp. 66-136).

Du Cange, *Glossarium mediae et infimae latinitatis*, 1840-1850.
Duchesne (L.), *In Ruellium de stirpibus epitome, cui accesserunt volatilium etc., nomina*, Parisiis, 1544, in-12.
Duez (Nathanael), *Dictionnaire françois-allemand-latin*, Amsterd., 1664, in-4°.
Duez (Nathanael), *Dictionnaire italien et françois*, Genève, 1678, in-12°.
Du Fail (Noel), *Œuvres facétieuses*, éd. Assézat, 1874.
Duffard (P.), *L'Armagnac noir*, Auch, 1902.
Du Fouilloux (Jacques), *La Venerie*, 1560.
Du Guez (Giles), *Introd. to speke french* (xvi[e] s.), réédité par Génin, à la suite de son Palsgrave, *Esclarciss. de la l. fr.*, 1852.
Du Pinet (Antoine), *L'histoire du monde de C. Pline*, Cologne, 1625, in-4°, 2 vol.
Du Pinet (Antoine), *Comment. de Mathiolle sur Dioscoride*, trad. par A. Du Pinet, Lyon, 1660.
Du Poy-Monclar (Bernard), *Quatre livres de Puble Vegece de la medecine des chevaux*, Paris, 1563.
Durrieux (A.), *Belhados de Leytouro*, 1892.
Duval (Jules), *Proverbes pat. de l'Aveyron* (dans *Mém. de la Soc. des lettres, etc.) de l'Aveyron*, 1844-1845).
Escallier (E.-A.), *Remarques sur le patois*, Douai, 1856.
Estienne (Ch.), *Dictionarium latinogallicum*, 1561.
Fagot (P.), *Folklore du Lauraguais*, Albi, 1891, in-8.
Féraud, *Dictionn. crit. de la langue franç.*, Marseille, 1787.
Fertiault (F.), *Dictionn. du langage popul. verduno-châlonnais*, 1896.
Fleury (J.), *Ess. sur le patois de La Hague*, 1886.
Foix (V.), *Poésie populaire landaise*, 1[re] édit. en 1890, 2[e] édit. en 1902.
Forir (H.), *Diction. liégeois-français*, Liége, 1874.
Fourès (René), *Enquête sur le patois du Lot* (dans *Annuaire de l'Ecole des Hautes Etudes*, 1899, pp. 99-108).

François (René), *Essay des merveilles de nature*, Rouen, 1622, in-4°.

Furetière (Antoine), *Dictionnaire universel*, 3ᵉ édition, Amsterdam, 1708, 3 vol. in-fol.

Gachet, *Gloss. rom. lat. du XVᵉ s.*, Bruxelles, 1856.

Garaud (Louis), *Latin populaire, phonétique de Pamiers* (Ariège), 1885, in-8°.

Garnier (Philippe), *Nuits, son histoire et son patois*, Dijon, 1899.

Gaspard (B.), *Notice sur la commune de Montrêt* (dans *Mém. de la soc. d'hist. de Chalon-sur-Saône*, V, 1866).

Gassiat (B.), *Ou cout dou houéc*, Dax, 1897.

Gaston Phœbus, *La chasse*, éd. par J. Lavallèe, 1854.

Gauchat (L.), *Le Patois de Dampierre* (*Suisse rom.*) (dans *Zeitsch. f. roman. Philologie*, 1890).

Gauchet (Claude), *Le plaisir des champs*, 1583, édité par Blanchemain, 1869.

Geliot (Louvan), *Vraye science des armoiries*, Paris, 1660.

Gilliéron (J.), *Patois de Vionnaz* (*Bas Valais*), 1880.

Godard (Ch.), *Le village d'Autet* (*Haute-Saône*), 1891.

Godefroy, *Dict. de l'anc. langue franç.*, 1880 et s.

Goetz (Georgius), *Thesaurus glossarum emendatarum* (dans *Corpus glossariorum latinorum*, Lipsiae, 1901).

Goudelin, *Œuvres publ. par* Noulet, Toulouse, 1877.

Graff, *Althochdeutscher Sprachschatz*, Berlin, 1834-1846, 7 vol. in-4°.

Grammont (Maurice), *Patois de Damprichard* (*Franche-Comté*), 1899.

Grandgagnage et Scheler, *Dict. étym. de la langue wallonne*, 1846-1880.

Grangier, *Gloss. fribourgeois*, 1864-1868.

Gras (L.-P.), *Dict. du patois forézien*, Lyon, 1863.

Grégoire de Rostrenen (Le Père), *Dict. franç. celtique*, 1732.

Grimm, *Deutsches Woerterbuch*, 1854.

Gros (M.-F.-T.), *Recueil des poésies provençales*, Marseille, 1763.

Grosjean (Mlle) et docteur Briot, *Glossaire du patois de Chaussin*, 1901.

Guénin (A.) et A. Ray, *Statist. du canton des Riceys* (Aube), 1852.

Guerlin de Guer (Ch.), *Le parler populaire de Thaon* (*Calvados*), 1901.

Haigneré (D.), *Vocabulaire du patois boulonnais*, 1903.

Harou (Alfred), *Le folklore de Godarville* (*Hainaut belge*), Anvers, 1893.

Hatzfeld, Darmesteter et Thomas, *Dict. gén. de la langue franç.*

Hécart, *Dict. rouchi-français*, Valenciennes, 1834.

Hessels (J.-H.), *Latin-anglo-saxon glossary*, 1890.

Heuillard (C.), *Patois de Gaye* (*Marne*), 1903.

Hock (Aug.), *Œuvres complètes*, Liége, 1872.

Hombres (Maximin d'), et G. Charvet, *Dict. langued.-franc.*, 1884.

Honnorat (S.-J.), *Voc. provenç.-franç. et franç.-provenç.*, 1848.

Humbert (Jean), *Nouveau glossaire genevois*, Genève, 1852.

Janel, *Essai sur le patois de Florent*, Châlons-s.-M., 1902.

Jaubert, *Glossaire du centre*, 1869, in-4°.

Joigneaux (P.), *Monographie de Ruffey-lès-Beaune* (Côte-d'Or), 1888.

Jônain (P.), *Dict. du patois saintongeais*, 1869.

Joret (Ch.), *Essai sur le patois normand de Bessin* (dans *Mém. de la soc. de ling.*, III).

Jossier (S.), *Dict. du patois de l'Yonne*, 1882.

Jouancoux et Devauchelle, *Gloss. étymol. du pat. picard*, Amiens, 1880-1890.

Junius (Adr.), *Nomenclator*, Antverpiae, 1577.

Labbe (Ph.), *Etymol. de plus. mots franç.*, 1661.

Laborde (L. de), *Glossaire du moyen âge*, 1872.

Laborde (R.), *Lexique limousin*, Brive, 1895.

Labourasse (H.), *Glossaire du patois de la Meuse*, 1887.

Lacurne de Sainte-Palaye, *Dict. histor. de l'anc. langue franç.*, réimpression L. Favre, 1877.

Laffage (A.), *Noms pat. des anim. et des plantes dans les env. de Carcassonne* (dans *Bull. de la soc. d'ét. scient. de l'Aude*, t. IV, 1893).

Lagadeuc, *Le catholicon*, 1499.

Lagravère, *Poésies en gascoun*, Bayonne, 1865.

Lahm, *Patois de La Baroche* (*Val d'Orbey, Alsace*) (dans *Romanische Studien*, 1875-1877).

Laisnel de la Salle, *Croyances et légendes du Centre*, 1875.

Lalanne, *Glossaire du patois poitevin* (dans *Mém. de la Soc. des antiqu. de l'Ouest*, XXXII, 1867).

Lamourère (Ed.), *Pé l' campestré*, Toulouse, 1899.

Langlois (Ernest), *Anciens proverbes français* (dans *Biblioth. de l'école des chartes*, 1899, pp. 569-601).

La Roche-Sengensse (Octave de), *Monographie de Saint-Ybard* (*Corrèze*) (dans *Bull. de la soc. des lettres de la Corr.*, 1900-1901).

Larroque (E.), *Arrépouès*, 1897.

Lavallaz (L. de), *Essai sur le patois d'Hérémence* (*Valais*), 1899.

Le Bon (Jean), *Adages françois*, Paris, 1557, in-16.

Lecesne (Ed.), *Le patois artésien* (dans *Mém. de l'acad. des sciences d'Arras*, 1889).

Lecœur (Jules), *Esquisses du Bocage normand*, 1883.

Ledieu (Alcius), *Monographie d'un bourg picard*, 1893.

Le Héricher (Ed.), *Etude philol. sur les sobriquets, dictons et prov. de Normandie*, Avranches, 1890.

Le Pelletier, *Dict. de la langue bretonne*, Paris, 1752.

Le Roux de Lincy, *Le livre des proverbes franç.*, 1859.

LESPY (V.) et P. RAYMOND, *Dictionnaire béarnais*, 1887.
LESPY (V.), *Proverbes du Béarn*, Montpellier, 1876.
LEVERRIER DE LA CONTERIE, *Vénerie normande*, Rouen, 1778.
LEVY (Emil), *Provenzal. Supplement-Woerterbuch*, 1892.
LIBLIN (J.), *Glossograph. du pat. d'Alsace* (dans *Revue d'Alsace*, 1887).
LIGNÉVILLE (Jean de), *Meute et vénerie pour le lièvre*, éd. par Michelant, 1865.
LOGIE (Th.), *Phonology of the patois of Cachy (Somme)* (dans *Public. of the mod. lang. association of America*, Baltimore, 1892.)
MARCHOT (P.), *Le patois de Saint-Hubert (Luxembourg belge)*, 1890.
MARTELLIÈRE (P.), *Glossaire du Vendômois*, 1893.
MARTIN (Ernest), *Le roman de Renart*, Strasbourg, 1882-1887.
MASSÉ, *Dict. portat. des eaux et forêts*, 1766.
MAZUC (Emile), *Gramm. langued., dial. de Pézénas*, 1899.
MÉNAGE (G.), *Dict. étymol. de la langue franç.*, 1750.
MEURIER (G.), *Trésor des sentences dorées*, 1582.
MEYER (L.-E.), *Glossaire de l'Aunis*, 1870.
MEYRAC (Alb.), *Traditions et contes des Ardennes*, 1890.
MICHEL (Francisque), *Etude sur l'argot*, 1856.
MICHEL (J.-F.), *Dict. des expr. vicieuses de Lorraine*, Nancy, in-8°, 1807.
MICHELANT, *Le livre des mestiers*, 1875.
MILLER (E.), *Glossaire grec-latin de Laon* (dans *Notices et extr. des man. de la Bib. nat.*, XXIX, 1880.)
MISTRAL, *Lou tresor dou felibrige*.
MONCHAUSSÉ, *Statist. d'Aix-en-Othe*, Troyes, 1859.
MONNIER, *Vocab. de la langue rustique du Jura* (dans *Mém. de la soc. des antiquaires*, 1823.)
MONSEUR (E.), *Le folklore wallon*, Bruxelles, 1892, in-8.
MONTESSON (C. R. de), *Vocabulaire du Haut-Maine*, 1859, nouvelle édition en 1900.
MORISOT, *Vocabul. des arts et métiers*, 1814.

Morosi (G.), *L'odierno linguaggio dei Valdesi del Piemonte* (dans *Archivio glottologico ital.*, 1890).

Moureau (Pierre), *Dict. du patois de La Teste*, 1870.

Moussier, *Catal. des anim. de la Haute-Loire* (dans *Annales de la soc. d'agr. du Puy*, XVIII, 1853).

Mulson, *Vocabul. langrois*, 1822.

Mowat (J.-L.-G.), *Alphita, medico-bot. Glossary*, Oxford, 1887.

Nemnich (Ph. Andr.), *Catholicon oder Polyglotten-Lexicon der Naturgesch.*, 1793-1798.

Nicollet (J.-N.), *Phonétique du patois alpin* (dans *Bull. de la soc. d'études des H.-Alpes*, 1898-1899.)

Nicot (Jean), *Thresor de la langue françoyse*, 1606.

Niederlaender, *Die Mundart von Namur* (dans *Zeitsch., f. roman. Philol.*, 1900).

Norguet (de), *Mammifères du dép. du Nord* (dans *Arch. du Comice agricole de l'arr. de Lille*, 1866.)

Noulet (J.-B.), *Œuvres de Goudelin*, Toulouse, 1877.

Oberlin, *Patois lorr. du Ban de la Roche*, 1775.

Oder (Eug.), *Claudii Hermeri mulomedicina Chironis*, Lipsiae, 1901.

Oudin (Ant.), *Curiositez françoises*, Paris, 1640.

Oudin (Ant.), *Dict. franç.-ital. et Dict. ital.-franç.*, 1681.

Palsgrave, L'*esclarcissement de la langue franç.*, 1530, réimprimé par Génin, 1852.

Papias, *Vocabularium*, Mediolani, 1474.

Paré (Ambr.), *Œuvres*, édit. Malgaigne, 1841.

Pellas (S.-A.), *Dict. provençal. et franç*, 1723.

Pellegrini, *Dict. niçois-franç.-italien*, 1894.

Perron, *Proverbes de la Franche-Comté*, 1876.

Perron, *Broye-les-Pesmes*, 1889.

Pescetti, *Proverbi italiani*, 1603.

Philipon (E.), *Patois de Jujurieux* (dans *Annales de la soc. d'émul. de l'Ain*, 1884.)

PIRSOUL (Léon), *Dict. wallon, dialecte namurois*, 1902.
POETEVIN, *Dict. suisse-franç.-allem.*, 1754.
POMMEROL *Ess. d'un glossaire du patois de la Limagne* (dans *Bull. hist scient. de l'Auvergne*, 1897.)
PORTES (Jules)), *Fablos caousidos de Lafountaino*, Bagnères de Big., 1857.
POULET (J.-V.), *Vocab. étymol. du patois de Plancher*, 1878.
PUICHAUD, *Dict. du patois du Bas-Gâtinais* (dans *Revue de philologie franç.*, 1893).
PUITSPELU (N. du), *Dict. étym. du patois lyonnais*, 1887-1890.
RABIET (Eug.), *Patois de Bourberain* (*C.-d'Or*), 1889.
RAYNOUARD, *Lexique roman*, 1844.
RÉGUIS (J.-M.-J.), *Les rongeurs de Provence*, 1888.
RÉGUIS (J.-M.-J.), *Matière médicale popul.*, 1897.
RENOU (Jean de), *Œuvres pharmaceut.*, 1626.
RICHELET (F.), *Patois de Petit-Noir* (*Jura*), 1896.
RICHELET (Pierre), *Nouv. dict. françois*, 1710.
RIGAUD (Luc.), *Dict. du jargon parisien*, 1878.
ROBIN, Le PRÉVOST, etc., *Dict. du pat. de l'Eure*, 1882.
ROUAULT (C.), Le *parler de Romeny* (*Aisne*), 1900.
ROUGER (Ch.), *Topographie du Vigan*, 1819.
ROUSSEY (Ch.), *Gloss. du parler de Bournois*, 1894.
ROUX (François), *Nouv. dict. franç.-allem. et allem.-franç.*, Halle, 1796, in-8.
ROZIER, *Dict. univ. d'agricult.*, 1793-1805.
SAINT-MARC, *Trad.*, *prov. et dict. poitev.* (dans *Bull. de la soc. de Statist. des Deux-Sèvres*, 1890).
SAUVAGES (BOISSIER de), *Dict. languedocien.-françois*, 1785.
SAUVÉ (L.-F.), *Folklore des Hautes-Vosges*, 1889.
SAVARY, *Dictionn. du commerce*, 1751 ; 2e édition en 1759.
SCHELER (Aug.), *Trois traités de lexicographie du XIIe s.* (dans *Jahrb. f. roman. Literatur*, 1865-1867).
SCHMELLER, *Bayerisches Woerterbuch*, 1872-1878.
SÉBILLOT, *Trad. et sup. de la H. Bretagne*, 1882.

Sébillot, *Additions aux coutumes de la H. Bretagne*, 1892.
Sigart, *Gloss. étymol. montois*, 1866.
Simon (S.), *Gramm. du pat. de La Poutroye*, 1900.
Simonet, *Vocab. du patois d'Uchon (arrond. d'Autun)*, 1858.
Souché (B.), *Croyances, présages et tradit. diverses*, Niort, 1880.
Souché (B.), *Proverbes, trad. div., conjurations*, Niort, 1881.
Souché (B.), *Formulettes et devinettes*, Niort, 1882.
Sütterlin (L.), *Die heutige Mundart von Nizza*, 1896.
Talbert (J.), *Dialecte blaisois*, 1874.
Taupiac (L.), *Statist. agric. de l'arr. de Castel-Sarrasin*, 1868.
Thevenin (J.), *Monogr. du patois de Vaudioux*, 1898.
Thibault (A.), *Glossaire du Pays blaisois*, 1892.
Thierry (Jehan), *Dict. françois-latin*, Paris, 1564.
Tissier (Jean), *Dict. berrichon*, 1884-1888.
Tissot (S.), *Le patois des Fourgs*, 1865.
Toselli, *Recueil de 3,176 proverbi*, Nissa, 1878.
Toubin (Ed.), *Suppl. aux dict. des pat. jurass.* (dans *Mém. de la soc. d'émul. du Jura* 1869-1878.)
Ulrich (J.), *Die altfranzoesische Sprichwoerter-Sammlung, Proverbes ruraux et vulgaux* (dans *Zeitschr. f. franz. Sprache*, 1902, pp. 1-36).
Urtel, *Beitr. zur Kenntniss d. Neuchateller Patois*, Darmstadt, 1897.
Varlet, *Dict. du patois meusien*, 1896.
Vautherin, *Glossaire du territoire de Belfort*, 1898.
Vayssier, *Dict. du patois de l'Aveyron*, 1879.
Viguier (A.-L.-G.), *Notice sur Anduze*, 1823.
Villeneuve (de), *Statistique des Bouches-du-Rhône*, 1821.
Vinols (de), *Vocabul. patois vellavien*, 1878-1889.
Visner, *Lou ramel païsan*, 1892.
Visner, *Dict. de la langue toulousaine*, Toulouse, 1895.
Wackernagel, *Voces variae animantium*, Basel, 1869.
Watteeuw, *Chansons tourquenoises*, Tourcoing, 1883.

WRIGHT (Thomas), *Anglo-saxon and old english vocabularies*, London, 1884.

ZELIQZON, *Glossar ueber die Mundart von Malmedy* (dans *Zeitch. f. roman Philolgie*, 1890).

ABRÉVIATIONS

c. p. = communiqué par.

r. p. = recueilli personnellement

E. E. = Emile ERNAULT. Ces initiales indiquent que tel ou tel mot m'a été communiqué par M. Emile ERNAULT, d'après les livres bretons.

TABLE DES MATIÈRES

Noms latins :

Noms français :

ERRATA

Par suite d'une erreur de mise en page, l'entête de l'article *Lepus cuniculus*, page 209, a disparu. Il faut la rétablir ainsi :

Lepus cuniculus. (Linné.) — LE LAPIN.

(Voir *Faune pop.*, t. Ier, p. 88.)

1. — Noms de l'animal :

cuniculus, latin.

cuniclus, *conillus*, *canovicalus*, *cirogulus*, *ciroguillus*, *sirogrillus*, lat. du m. â., Du C.

cyrogrillus, *cirogrillus*, lat. du m. â., Du C. ; *Mém. de l'Acad. de Nîmes*, 1885, p. 77 ; Monlezun, *Hist. de Gascogne*, VI, 12.

P. 19, en note, lisez *fodunt* au lieu de *fondunt*.

Orthographe employée pour les patois gallo-romans.

Je me suis généralement servi pour les patois gallo-romans de l'orthographe française usuelle. Dans le cas où elle est insuffisante pour la notation de certains sons, j'emploie les caractères suivants :

ä = son intermédiaire entre *a* et *é*.

ȧ̇ = son intermédiaire entre *a* et *ò* ; c'est *a* de l'anglais *all*, mais bref.

ȧ̇̄ = la longue du son précédent ; c'est tout à fait l'*a* de l'anglais *all*.

ë = *e* bref tel qu'il se prononce dans les pronoms personnels français *me*, *te*, *se*.

ò se prononce comme dans le français *sotte*.

ɼ = *r* voyelle. Se prononce entre deux consonnes sans être appuyée sur aucune voyelle.

ṙ = *r* roulée.

˜ = résonnance nasale après une voyelle et même une consonne. Se prononce du nez, la bouche complètement fermée.

an˜, *in˜*, *on˜*, *un˜*, représentent les mêmes sons qu'en français suivis de la résonnance nasale ci-dessus.

an-n, *in-n*, *on-n*, *un-n* représentent les mêmes sons qu'en français suivis de *n* français se prononçant séparément.

lh = *ll* mouillée. Cette graphie est employée pour qu'on ne pense pas avoir affaire à *l* redoublée.

gh = *gu* français dans *guerre*, *marguerite*, *guilleret* ; *gh* a été adopté pour empêcher de croire qu'on prononce l'*u*.

ý mouille la consonne qui précède dans les sons suivants.

ký, *ghý*, *tý*, *dý*, *fý*, *hý* forment un son simple mouillé, son particulier qu'il est difficile de bien entendre et de bien prononcer lorsqu'on n'y est pas habitué. Il est très difficile de distinguer à l'oreille le son *ký* du son *tý*, le son *ghý* du son *dý*.

aou, *oou*, etc., sont des monosyllabes. Quand ils forment deux syllabes distinctes, je les sépare par un trait : *a-ou*, *o-ou*, etc.

Quand l'accentuation m'a paru sortir des règles habituelles je l'ai indiqué.

Chartres. — Imp. Ed. GARNIER, 15, rue Noël-Ballay.

FAUNE POPULAIRE

DE

LA FRANCE

EUGÈNE ROLLAND

FAUNE POPULAIRE

DE

LA FRANCE

—

TOME VIII

—

LES MAMMIFÈRES SAUVAGES (SUITE & FIN)

LE LOUP, LE RENARD ET LES CÉTACÉS



PARIS

CHEZ L'AUTEUR, 5, RUE DES CHANTIERS

(Ve ARRONDISSEMENT)

—

1908

FAUNE POPULAIRE

DE

LA FRANCE

MAMMIFÈRES SAUVAGES

Canis Lupus. (L.) — LE LOUP.

(Voy. *Faune pop.*, t. I, p. 105.)

1. — Noms de l'animal :

lupus, latin.
lirpus, *lyrcus*, lat. du moy. â., Du C.
herpus, l. du m. â., Dief., p. 276.
[Le mot *hirpus* servait à désigner le loup en langue sabine selon Forcellini.]
lup, m., *lop*, m., anc. prov., Rayn.
loupp, m., Nice, Hérault, Aveyron, Aude, Lozère, Tarn, Ariège, H.-Gar., H.-Pyr., B.-Pyr., Gers, Landes, Gironde, Char.-Inf., Deux-Sèvres, Vienne.
lhopp, m., Pyr.-Orient., *Soc. agr. d. Pyr.-Or.*, 1880, p. 283.
lob, m., mentonais, Andrews.
louk, m., Charente, Charente-Inf., Vendée, Deux-Sèvres.
lok, m., Hémérence (Valais), Lavall.
loutt, m., Puy-l'Evêque (Lot), r. p. — Thérondels (Aveyr.), r. p. — Neuvéglise (Cantal), r. p. — Saint-Martin-du-P. (Nièvre), r. p.

louf, m., normand du xiv[e] s., L. Delisle, *Actes norm. de la Chambre des comptes*, 1871, p. 21.

laouf, m., Haumont-l.-la-Chaussée (Meuse), r. p.

lò, *loou*, *laou*, *laò*, *laü*, *lëü*, *lëy*, *lo-eu*, *louè*, *léou*, *li·ou*, *lü*, *lu*, *leû*, *lâ*, *lã*, en divers patois.

lë~, m., Châtillon de Michaille (Ain), r. p.

louon (monosyllabe), m., Estandeuil (P.-de-D.), r. p.

loupyó, m., Fougerolles (May.), r. p.

chupaou, m., Landujan (I.-et-V.), *Annales de Bret.*, 1900, p. 373. — Saint-Pern (I.-et-V.), Pichot.

louvé, m., jargon de Razey (près Xertigny, Vosges), r. p.

beste grise, f., fr. du xv[e] s., *Adevineaux amour.*, Bruges, s. d.

patte grise, f., Ineuil (Cher), r. p.

pé-déscaou (= pied-déchaussé, pied nu), m., langued., Sauv. 1785.

court d'aouréyos, m., *vénìn-vénéri-vénié*, m., Gard, c. p. M. P. Fesquet. [Ces noms sont employés pour ne pas prononcer le mot *loup*, ce qui porterait malheur.]

grande goule, f., nom facétieux dans un conte, Poitou, Souché, *Prov.*

souy'ro, f., Lozère, Baldit (dans *Bull. de la soc. d'agr. de la Loz.*, 1850, p. 134).

souy'rasso, f., langued., Sauv., 1785.

gorp, m., argot des maçons de Samoens (Savoie), Buffet.

Ysengrin, anc. fr., terme familier, *Not. et extr. d. man.*, an XII, t. VII, p. 447. (Sur ce mot, voyez : G. Paris dans *Journal des savants*, 1894, p. 599 et p. 603.) [« *Mal Isengrin* était le diable en vieux français. » Du C., VII, 210.]

Glôme (Guillaume), Dinan (C.-du-N.), *Rev. des tr. pop.*, 1905, p. 55. [Ainsi appelé pour ne pas prononcer son vrai nom, ce qui porterait malheur.] Sur ce nom de *Guillaume* appliqué au loup en haut et en bas breton, voir Em. Ernault (dans *Revue celtique*, XXVI, 85, 86.)

2. — Pour désigner le loup quand il est grand et terrible, on le nomme :

loupass, m., *loubass*, m., midi de la France.
loubatass, m., Bouches-du-Rh., Gard.

3. — La femelle est appelée :

lovesse, *loupvesse*, *louvesse*, *leuvesse*, anc. franç., God.
loupa, *loupo*, *loupe*, *loba*, *lobe*, *louba*, *loubo*, *loube*, *louva*, *louvo*, *lôva*, *leüva*, *leüve*, *luva*, *laouva*, *laova*, *lëüva*, *lëy'va*, *lououa*, *loua*, *loue*, *luy'*, *louvèsse*, en divers patois.
loûfe, f., *loûftrèsse*, f., *lovèsse*, f., *loûvrèsse*, f., *lovrèsse*, f., *trôy' di leü*, f. (= truie du loup), wallon, Defrêcheux.
loute, f., St-Martin-du-Puits (Nièvre), r. p. — Guernesey, r. p.
louvette, f., Noyon, doc. de 1604, God.
loure, f., Morvand, Chambure.
louere, f., anc. dauphinois, A. Froment, *Essais*, 1639.
gorpa, f., argot des maçons de Samoens (Savoie), Buffet.
vouarôhhe, f., jargon de Razey près Xertigny (Vosges), r. p.
Hersent la love, f., nom familier au moyen âge, Martin, *Rom. de Renart*, passim.

4. — Le jeune loup est appelé :

lupellus, *lupicellus*, l. du m. â., Du C.
lobat, m., anc., prov., Rayn.
loupin, *lovel*, *louvel*, *louveau*, *loveau*, *lovet*, *louver*, *louveton*, *loupvat*, *louphat*, *louvat*, *lovat*, anc. f., God.
loupi~, m., Nice, Toselli. — provenç., *Rev. d. l. rom. 1884*, p. 39.
lupaut, m., Lorraine, J. François, *Voc. austras.*, 1773.
loupot, m., bourguignon, doc. de 1413, God.
loupyô, m., Saint-Martin-du-Puits (Nièvre), r. p.

loupatt, m., Arrens (Hautes-Pyr.), c. p. M. M. Camélat.

loubatt, m., Ariège, H.-Gar., H.-Pyr.

loubatoun, m., provenç., Pellas, 1723.

loubatou, m., Mussidan (Dordogne, Chastanet, *Per tuà lou tems*, 1890, p. 62. — Lot, c. p. M. A. Perbosc. — Corr., Bér. — Aveyr., Duval.

loubachoun, m., Vaucluse, *Voc. prov.*, 1883.

loubètt, m., langued. — béarnais.

loubé, m., provençal.

lobata˜ , m., mentonais, Andrews.

loubrò, m., Saint-Georges-Laponge (Creuse), r. p.

loufti, m., Meuse, Labourasse.

lombat, m., anç. fr., Caumont, *Voyage d'oultremer* publ. par La Grange, 1858, p. 187.

Pinçart, nom familier au moy. âge, Martin, *Roman de Renart*, IV, 119.

tôbé, m., jargon de Razey près Xertigny (Vosges), r. p.

Quand le jeune loup vient de naître, on le nomme :

cheaul, m., *chiaul*, m., fr. du XIVe s., Gaston Phœbus, pp. 64 et 65.

cheau, m., anc. fr., Nicot, 1606. (Ce nom est plus habituellement donné au jeune *chien* qui vient de naître.)

5. — L'endroit où se tiennent ordinairement les loups, est appelé :

luperia, l. du m. â., Du C.

loupère, f., Vallée d'Aspe (B.-Pyr.), Lespy.

loupiou, m., B.-Pyr., c. p. M. L. Batcave.

lobeira, f., *lobeyra*, f., anc. provenç., Bartsch, *Chrestom.*, 1893, col. 535 ; Du C.

lobere, f., anc. gascon, Du Buisson, *Hist. monast. Sancti Severi*, 1876, II, 394.

loubèrë, f. gascon mod., Idem.

lovière, f., ***louvière***, f., anc. fr., GOD.

loubatièro, f., Mussidan (Dordogne), CHASTENET, ***Per tuà lou tems***, 1890, p. 63.

6. — TOPONOMASTIQUE : (¹)

Au Loup, Aux Loups, Le Loup, Le Leu, Les Loups, La Loube, La Leuve, Les Loubes, Le Loubet, La Loubette, La Loubine, La Lubine, Le Louvet, La Louvette, La Louvotte, Le Louveau, La Loupie, La Loubie, La Louvie, La Loubarie, La Louperie, La Louberie, La Louverie, La Loupière, La Loubère, La Loubière, La Louvière, Les Lubières, Le Loupier, Le Loubier, Le Lubier, Le Louvier, La Louveterie, Les Loubatières, La Loubatère, Le Loubatier, Le Louvatier, Le Louvetier, La Louvetière, Les Louvetières, La Loupinière, La Louvinière, La Luvinière, Lupiac, Loupiac, Lopiac, Loupy, Lupy, Lupé, Loupé, noms de nombreuses localités.

Luperiae, au XIIᵉ s., loc. de la Provence, *Gallia christiana*, I,344.

La Lutière, Baume-Loubière, Fort du Loup, loc. des B.-du-Rh., MORTR.

Loubarès, local. du Gard et des B.-du-Rh., A. THOMAS, *Nouv. ess. de philol. fr.*, 1905, p. 86.

Le Loubaou, Le Loubiaou, Valat-Lobaus doc. de 1380, *Luvavilla* lat. de 879, *Loubemore, La Vallobière*, loc. du Gard, GERMER-DUR.

Vaulubière, Cours du Loup, Gageloup, L'Homme du Loup, local. des env. d'Arles, REVEL DU PERRON.

Loupian, loc. de l'Hérault, du Lot-et-Gar.

(¹) Les noms que nous publions ici ne viennent pas tous directement du mot *loup* ; il en est comme *Loupiac*, *Lupy* et autres qui viennent de *Lupus*, nom d'homme assez fréquent dans la basse latinité ou de *Lupius* gentilice.

Lobaressa, languedoc., doc. de 1253, Cabié, *Cartul. des Alamans.*

La Lovareci, forêt dans le Dauphiné, docum. de 1343, A. Thomas, *Nouv. ess. de philol. fr.*, 1905, p. 91.

L'Auberie anciennement *Loberia, Combe-Loubatière, Champ-Loubier*, *Pratum de Barba Loba* lat. de 1177, *Pratum ad Barbam Lupam* lat. de 1192, *Barbe Louve* aujourd'hui, loc. des H.-Alpes, Roman, 1884.

Loupagine, doc. de 1624, loc. de H.-Garonne, Saint-Charles, *Arch. de H.-Gar.*, 1887, p. 169.

Lobaresses,. loc. en Tarn-et-G., Bourbon, *Arch. rel. de T.-et-G.*, 1894, p. 221.

Lobéjac, loc. de Tarn-et-G., *Soc. arch. de T.-et-G.*, 1905, p. 338.

Gambaloup, *Tireloup*, loc. de la Drôme, Brun-Durand.

Bois-au-Loup, *Boisloup*, *Bouloup*, *Turnaluppum* lat. de 1468, *Tourneloup*, *Château de Cheyloup*, *Montagne de Chienloup*, *La Combe aux Loups*, *Le Pas de la Combelouve,* Savoie, Vernier.

Lupigny, *Chantelube*, *Chanteleuve*, loc. de H.-Savoie, Bruchet, *Arch. de H.-S.*, 1904, p. 256 et p. 374.

Puy de Louère, loc. des env. du Mont-Dore, Girod, *Florule du Mont-Dore*, 1891, p. 5.

La Loubanaire, *Louvret*, *Loubinoux*, *Loubejac*, *Loubergue*, *Louquières*, *La Saigne-Loubert*, *Traloubat*, local. du Cantal, Amé.

La Loubaresse, loc. du Cantal, Aubépin, *Arch. civ. du Cantal*, 1904, p. 33.

Lobeyrac, loc. d'Auvergne en 1351, *Gallia christ.*, II, 772.

Puy-du-Loup, *Pelleloup*, *Bauloup*, *Les Loubeyres*, *Les Lubets*, *Loupeux*, *Loubert*, *Fontlobines*, *Laubas*, *Laubénis*, *Laubaresse*, *Laubertanne*, *Loubardanges*, *Loubatoux*, *Loubazet*, *Les Galoubies* (?), loc. du Puy-de-D., Bouillet.

Champ-Louber, *Chanloubet*, *Comba Loba* doc. de 1371,

Cumba-Lobassa doc. de 1463, *Combe-Loubière, Combe-Loubatière, Loubeyrac* en 1235, *Loubeyrat, Les Loubaux, Porte-Loube, Pagelou, Bufalop* doc. de 1292, *Buffelou*, local. de la Dordogne, De Gourgues.

Le Moulin du Loup, Candelop doc. de 1385, *Candalop* doc. de 1548, *Candeloup* aujourd'hui, *Artigaloba* doc. de 1286, *Artiguelouve* aujourd'hui, *Aoustalop* doc. de 1523, *Oustalop* aujourd'hui, *Louvie*, B.-Pyr., Raymond.

Lovigner, loc. en Béarn, *Gallia christ.*, I, 1303.

Lubilhac, loc. de l'Ardèche et de la Haute-Loire.

Gandalou, village de Tarn-et-Garonne.

Loplanda en 1170, *Loublanda* aujourd'hui, *Pisseloube, Chargeloub, La Grande-Paloube* (?), *Loubigné, La Loubinière*, loc. des Deux-Sèvres, Ledain.

Lobantère doc. de 1221, *Loubantière* en 1488, *La Loubrière, La Loubellerie, La Pierre-Levée de Loubersac, Courteloue* doc. de 1532, *Courteloup*, local. de la Vienne, Rédet.

Lupersac, loc. de la Creuse.

Lubersac, loc. de la Corrèze et de Lot-et-Gar.

Loubersan, local. du Gers.

Loupignat, loc. de Lot-et-Garonne.

Le Fort-Lupin, local. de la Char.-Infér.

Lupsault, loc. de la Charente.

La Loubresse, local. de la H.-Vienne, A. Thomas, *Nouv. ess. de philol. fr.*, 1905, p. 360.

Loubart, Loubaudie, loc. de la H.-Vienne, Leroux, *Arch. civ. de la H.-V.* 1882, p. 373.

Luparicia lat. de 1224, *Loerece* doc. de 1239, *Louresse* aujourd'hui, loc. de Maine-et-L., C. Port, *Dict. de M.-et-L.*, II, 551.

Lublinière, loc. de la Vendée.

Luponay, Lupieux, Gros-Loup, Luponaz, loc. de l'Ain, Sirand.

Gros-Loup, *Ecorche-Loup*, *Golet-aux-Loups*, *Brameloup*, *Bucleloup*, *Cornaloux*, *Lupieu*, *Mons Lupellus* ou *Mons Lopelli*, lat. du m. â., *Montluel* aujourd'hui, loc. de l'Ain, Guigue.

La Queue-du-Loup, *Les Teppes-du-Loup*, *Louvarel*, loc. de Saône-et-L., Guillemin.

Champloup, *Pertuis au Loup*, *Mialoup*, loc. de Saône-et-L., Chavot.

Les Louppes, *Penlalou*, *Panlalou*, *Les Lutinières*, loc. de Maine-et-Loire, C. Port, *Arch. eccl. de M.-et-L.*, 1880, pp. 29, 30, 52, 62, 84, 155, 181, 217.

La Taille aux Loups, *La Roche aux Loups*, loc. d'Indre-et-L., Grandmaison, *Arch. civ. d'I.-et-L.*, 1867, I, 35.

Lublé, loc. d'Indre-et-L.

Le Chaume-au-Loup, *La Planche-au-Loup*, *Les Moulins-Loup*, *Boissée-au-Loup*, *L'Oche-au-Loup*, *Le Chardaloup*, *Les Riauloup*, *Les Loges Loubatières*, loc. de l'Indre, Hubert.

La Levignère doc. de 1619, *La Louvrerie*, *La Louvrinière*, *La Louvelais*, *Le Louveray*, *La Louveraie*, *Louvernay* doc. de 1525, *Louvigné*, *Louverné*, *La Louvellière*, *La Louvardière*, *La Louaberie*, *La Loutière*, *Le Loutoir*, *La Louyère*, *Bois-Loup*, *Bois-Louveau*, *Bois-Louvre*, *Le Pâtis aux loups*, local. de la Mayenne, Maitre.

Tête de Loup, *Guette-Loup*, *Mige-Loup*, *La Chapelle où la Chèvre a pris le Loup*, loc. de la Sarthe, Pesche, IV, 662; V, 139, 294, 610; VI, 92.

La Louvetière, *Cul de Lou*, *Louplande*, loc. de la Sarthe, Bellée, *Arch. de la Sarthe*.

La Loupe, *Le Louvy* doc. de 1680, *Villa-Lupi* lat. de 1341, *Villeloux*, *Ville-Louvette*, *Malus Lupus* lat. de 1246, *Maulou*, *Etang d'Outelou* doc. de 1416, *Outeloup* doc. de 1519, *Anteloup* aujourd'hui, *La Laubardière*, local. d'Eure-et-L., Merlet, 1861.

La Croix-au-Loup, Le Poirier-de-la-Louve, Le Merisier-au-Loup, Le Chêne-au-Loup, Le Bois-Louvet, La Côte-aux-Loups, Baisse-Loups, Louvedale, local. de l'Eure, BLOSSEVILLE, 1878.

Louveriae lat. de 1193, *Louvières, Louviers, Les Louveaux, La Louvelière, La Cour aux Louvets*, local. du Calvados, HIPPEAU.

Couveloup, Luparoup, Mireloup, Clos-Lupin, Le Louvray, loc. du Pays de Dol (Ille-et-V.), c. p. M. Ch. LECOMTE.

Videloup, loc. d'Ille.et-V., c. p. M. Ch. LECOMTE.

Landes du Loup, Maison du Loup, La Noë-du-Loup, Le Caranloup, local. du Morbihan, ROSENZWEIG.

Lanloup, village des Côtes-du-Nord.

Lupera ou *Luvra*, lat. du m. â., *Louvres* aujourd'hui, loc. de Seine-et-O., B. GUÉRARD, *Polyptique*, 1844, I, 86.

Le Champ aux Loups, loc. de S.-et-O., DESJARDINS, *Arch. civ. de S.-et-O.*, 1880, p. 151.

Louville, Louveciennes, villages de Seine-et-Oise.

Le Buquet-au-Leu, lieu-dit de l'Oise, DESJARDINS, *Arch. eccl. de l'Oise*, 1878, I, 170.

L'Ame à Leup, Louvain, Louvetain, Louvry, Loupeigne, local. de l'Oise, PEIGNÉ-DELACOURT, *Topogr. du cant. de Ribécourt*, 1873, pp. 5, 45 et 70.

La Queue au Loup, Tourneloup, loc. de Seine-et-M., LEMAIRE, *Arch. eccl. de S.-et-M.*, 1864.

Vau-des-Leux doc. du XVIe s., *Lupicauda* lat. de 1495, *Leuqueue* doc. de 1495, loc. de Seine-Inf., ROBILLARD, *Arch. eccl. de S.-Inf.*, 1866, I, 426; 1896, VI, 158.

Louvailles, Louvetot, loc. de la Seine-Inférieure.

Cacheleu, loc. de la Somme, BOCA, *Arch. vic. de la S.*, I (1883), 27.

Louvignies, loc. du Nord.

Louvigny, loc. du Calvados, de l'Eure, de la Sarthe, de la Moselle, des B.-Pyr.

Louvrencourt, *Louvrechy*, loc. de la Somme.

Chargeloup, anc. loc. de la Nièvre, Flamare, *Arch. de la Nièvre*, 1891, I, 280.

Champlouvier, *Lupinis* latin de 1214, *Loupigne* doc. du xiiie s., *Loupeigne*, *Louvry*, *Luvry*, *Louverny*, *Louvetain*, *Domnus Lupus* lat. du xiie s., *Danleu* doc. de 1189, *La Leupve*, *Mont-de-Grandloup*, *Papeleu* doc. du xiie s., *Papleux*, *Bois du Pied-de-Loup*, *Retourne-Loup*, *Tréloup*, *Grandlup*, loc. de l'Aisne, Matton.

Le Bocquet des Leux, loc. de l'Aisne, Jean d'Orléans.

Le Camp à Loups, lieu-dit de l'Aisne, Catrin, *Et. s. Nouvion en Thiérache*, 1870, 3e part., p. 3.

La Louptière, *La Loutière*, local. de l'Yonne, Quantin, 1862; local. de l'Aube, Boutiot.

Villa-Lupi lat. de 1219, *Villeloups* doc. de 1328, *Vireloup* doc. de 1543, *Le Pont-au-Loup*, *La Combe-au-Loup*, *La Fontaine de Soupeloup*, localités de l'Aube, Boutiot.

Luvigniaca Villa au moy. âge, *Lévigny* aujourd'hui, loc. de l'Aube, Lalore, *Cartulaire de Troyes*, 1875, I, 351.

La Louvignie, *Château des Loups*, *Lovrecourt* doc. de 1646, *Retorneleu* doc. de 1210, *Retourneloup*, local. de la Marne, Longnon, 1891.

Lupanariae lat. de 1167, *Loveres* doc. de 1147, *Louvières*, *Villa-Lupi* lat. de 1268, *Villelos* doc. de 1223, *Villeloup* doc. de 1675, *Vireloup* aujourd'hui, *La Ferme au Loup*, loc. de la H.-Marne, Roserot.

Lalobbe, *Louvergny*, loc. des Ardennes.

La Lobbe, loc. de la Meuse, Labande, *Arch. de Verdun*, 1891.

Le Louvroy, *Loubanneau*, *Lopigneux*, *Le Blanc-Loup*, *Coeranloup*, *Lambeloup*, *Domnus-Lupus* lat. de 1049, *Danlouf* en 1262, *Damloup* aujourd'hui, local. de la Meuse, Liénard.

Le Louvre, *La Basse-des-Loups*, *La Chapelle-du-Loup*.

Le Moulin-des-Loups, local. de la Meurthe, Lepage, 1862.

Champ-Leux, loc. des Vosges, *Bull. de la soc. philomath. des Vosges*, 1901, p. 76.

Luvigny, local. des Vosges.

La Cour-au-Loup, *Le Courtil-au-Loup*, *La Chaume-au-Loup*, *Pratum Domini Lupi* lat. de 1293, *Pré Danlou* doc. de 1285, *Mil-Loup*, *Mirloup*, *Melleloup*, loc. de la Nièvre, Soultrait.

L'Ecurie-du-Loup, lieu-dit à Chaussin (Jura), c. p. M. A. Briot.

Le Louverot, village du Jura.

Le Gros-Loup, *Le Petit-Loup*, *Les Louteaux*, *Le Train-de-Loup*, local. de l'Allier, Chazaud.

La Tranchée-au-Loup, loc. de la Nièvre, Gautron, *Monogr. de Dun*, 1897, p. 75.

Terra de Cantalupis, latin de 804, Thomas, *Dict. de top. de l'Hérault*, 1865.

Cantans Lupus, latin de 1081, Merlet, *Dict. top. d'E.-et-L.*

Cantus Lupi, lat. de 1157, Rédet, *Dict. top. de la Vienne.*

Cantaloup, *Canteloup*, *Canteleu*, *Chanteloup*, noms de nombreuses localités. [C'est l'endroit, toujours le même, où les loups hurlent, au moment des amours.]

Les Cantalucs, lieu dit du Var en 1757, Ricard, *Arch. civ. du Var*, 1882, I, 165.

Cantalouba, doc. de 1465, *Canteloube*, doc. de 1662, loc. du Cantal, Amé, *Dict. top. du C.*, 1897.

Chantaloba doc. de 1399, *Cantalauva* en 1463, *Cantelaube*, *Canteloube*, *Chanteloube*, *Cantelauvette*, *Chantelauvette*, local. de la Dordogne, De Gourgues, *Dict. top. de la D.*

Chanteloupe, *Chanteloube*, *Chantelouve*, local. du Cantal, de la Creuse, de la Drôme, des H.-Alpes, du Berry, de la Vienne.

Chante-Lumbe, doc. de 1277, *Chantaloue*, Indre, HUB.
La Chantelouvière, *Hucheloup*, *Huloup*, local. de la Mayenne, MAITRE, *Dict. top. de la M.*, 1878.
Jappeloup, Allier, Puy-de-D., Indre, Vienne.
Huppeloup, loc. de la Vienne, RÉDET, *Dict. top. de la V.* — loc. de la Sarthe, PESCHE, IV, 705.
Hucheloup, loc. d'Eure-et-L., MERLET, *Dict. top. d'E.-et-L.* — env. de Toul, en 1292, *Gallia christ.* XIII, 1150. — loc. des Deux-Sèvres, LEDAIN.
Heucheloup, loc. des Vosges, *Soc. philomath. des Vosges*, 1901.
Uxeloup, loc. de la Nièvre, LE BLANC-BELLAUX, *Arch. de Nevers.*
Eche-Loup, loc. des Deux-Sèvres, LEDAIN.
Hueloup, loc. de la Meuse, LIÉNARD, *Dict. top. de la M.*
Hiloup, lieu-dit à Béchy (Pays messin), r. p.
Le Heloup, local. de l'Eure, BLOSSEVILLE, *Dict. top. de l'E.* — loc. de l'Orne.
Rue de Hue-Leu, anc. rue de Paris, devenue par la suite la *Rue du Grand-Hurleur*, supprimée en 1855, FRANKLIN, *Rues de Paris*, 1874, p. 119.
Criloup, loc. de la Sarthe, PESCHE, V, 275.
Mouli d'Escouteloup, anc. loc. du Béarn, c. p. M. L. BATCAVE. [C'était sans doute un endroit écarté d'où on entendait hurler les loups.]
Lupi-Mons, lat. du xe s., *Lupinus-Mons*, lat. de 1041, *Lupemons*, doc. de 1047, *Loupmons*, en 1135, *Loupmont*, *Louvemont*, loc. de la Meuse, LIÉNARD.
Lupicampus ou *Lupicastra* au moy. âge, *Louvicamp* Seine-Inf., LAMAIRIE, *Pays de Bray*, 1852, I, 213.
La Roche au Loup, *Le Mont au Loup*, *La Montagne du Loup*, *Le Serre de Loup*, diverses local.
Le Peuch-Lobial, doc. de 1508, *Le Peuch-Loubier*, doc. de 1630, local. du Cantal, AMÉ.
Podium Loberii, lat. de 1306, *Puech-Loubier*, *Mont-Loubier*, doc. de 1550, local. du Gard, GERMER-DURAND.

Pech de Loup, Puy-Loupa, Puy-Loubetz, local. de la Dordogne, De Gourgues.

Peiloubier, loc. du Var, Mireur, *Arch. de Vidauban*, 1890.

Puyloubier, colline inculte de la Provence, Garidel, *Hist. des plantes d'Aix*, 1715, p. 88. — Local. de l'Isère, Pilot de Thorey, *Arch. civ. de l'Isère*, 1864, I, 127.

Le Pou-Loup, Le Peu-Loup, loc. des Deux-Sèvres, Ledain.

La Pierre au Loup, nom de nombreuses localités. (Ce nom est donné ordinairement à d'anciens monuments mégalithiques. Voir : *Revue archéologique*, 1893, pp. 218-219.)

Rupis-de-Leulenegue, anc. local. en 1256, Du C., V, 785.

La Pierre-Louve, dolmen à Episy (Seine-et-Marne).

La Louverete, ancien mégalithe dans l'Aube, Lalore, *Cartul. de Troyes*, 1875, II, 339.

Le Sommet-de-Laup, Le Serre-de-Laup, La Trappe-du-Loup, noms de trois montagnes de la Drôme, Brun-Durand.

Monasterium Luperii, lat. de 1562, *Monstiéleux* en 1296, *Montierlieu* en 1695, *Montlhéu* aujourd'hui, hameau de l'Yonne, Quantin, *Dict. top. de l'Y.*

La Montée-du-Loup, La Breure-au-Loup, local. de l'Allier, Chazaud.

La Chambre-aux-Loups, La Maison-des-Leups, La Taille-aux-Loups, local. de l'Aisne, Matton, 1871.

La Maison-du-Loup, nom de divers dolmens. [Un dolmen est comme une petite maison généralement éloignée de tout endroit habité. Dans l'imagination populaire elle ne peut servir qu'à loger *le loup* (et aussi *le diable*).]

La Cabane-du-Loup, La Case-du-Loup, noms de deux dolmens dans la Dordogne, De Gourgues.

La Cave-au-Loup, localité de la Mayenne, Maitre.

La Gorge-aux-Loups, La Caverne-du-Loup, triages de la forêt de Fontainebleau.

Le Han-des-Leûs, lieu-dit à Polleur (Belg.), c. p. M. J. Feller.

Le Domaine-du-Loup, loc. de la Nièvre, Soultrait.

Territorium de Ostra-Lop, doc. de 1460, *L'Oustal-del-Loup*, *Peyre-Loup*, *Le Got-du-Loup*, Dordogne, De Gourgues.

Le Nid-de-Loup, local. du Calvados, Hippeau.

Le Port-aux-Loups, lieu-dit en Maine-et-L., C. Port, *Arch. eccl. de M.-et-L.*, 1898, I, 198.

Le Pont-aux-Loupz, xve s., *Le Pont-au-Loup*, xvie s., ancien pont près de Metz. [Ce pont portait *un loup*, armes parlantes de Nicolas Louve, seigneur qui fit bâtir ce pont.] Bouteiller, *Dict. top de la Moselle*, 1874.

Le Pas-du-Loup, *Le Pas-de-Loup*, *Chemin-des-Loups*, *Voie-des-Loups*, *Rue-aux-Loups*, *Ruette-aux-Loups*, *Ruelle-aux-Loups*, *Col-du-loup*, *Pont-du-Loup*, *Pont-Loup*, noms de divers chemins et ponts.

Lupi Via, lat. du ixe s., *Loveiae*, lat. de 1148, *Lovois*, doc. de 1188, *Louvois* aujourd'hui, loc. de la Marne, Longnon, 1891.

Passelupum, lat. de 1180, *Passelu*, en 1210, *Passeloup* aujourd'hui, loc. d'Eure-et-L., Merlet, *Dict. t. d'E.-et-L.*

Trot-à-Lop, doc. de 1463, *Loup-Trotte* en 1566, *Trot-à-Loup* aujourd'hui, local. de la Dordogne, De Gourgues.

Fons de Lepalop, doc. de 1297, *Pradelle de Lépalou* en 1625, loc. de la Dord., De Gourgues.

Le Pied de Loup, loc. de l'Aisne, de l'Aube, de l'Eure.

Grata-Lop, doc. de 1460, *La Grate-Louve*, loc. de la Dordogne, De Gourgues.

Gratte-Loup, *Gratte-Leu*, noms de nombreuses localités, (C'est l'endroit où le loup gratte habituellement la terre).

La Grateloube, loc. de la Vienne, de la H.-Vienne et des Deux-S.

Le Saut au Loup, *Le Saut du Loup*, *Le Saute-Loup*, *Le Saut-Loup*, noms de diverses localités.

Pissat de Loup, local. du Cher, Jaubert.

Pisse-Loup, *Pisse-Leu*, *Piche-Leu*, noms de nombreuses localités. (C'est l'endroit où pisse habituellement le loup, ce qui se voit facilement quand il y a de la neige.)

Pislouvet, loc. de l'Aisne, Matton, 1871.

Cagalou, loc. près d'Arles, REVEL DU PERRON.
Cagueloux, quartier de la ville du Vigan (Gard), TEISSIER, *Arch. du Vigan*, 1890.
Caguelou, loc. du Var, *Soc. d. sciences du Var*, 1865, p. 30.
Chieloup ou *Chisseloup*, doc. de 1403, *Chigeloup* en 1407, *Chief de Loup* en 1498, *Chef de Loup* en 1598, local. de la Vienne, RÉDET.
Chieloup, *Chiloup*, Mayenne, Deux-Sèvres, Vienne, Ain.
Pette-Loup, Nièvre, Allier, Indre.
La Vesse au Loup, local. d'Eure-et-L., MERLET.
Le Taillis de Vesne-au-Loup, loc. de la Sarthe, BELLÉE, *Arch. de la Sarthe*.
La Boîte au Loup, local. de la Nièvre, SOULTRAIT.
La Butte au Loup, local. de l'Eure, BLOSSEVILLE. — loc. de l'Eure-et-L., MERLET.
La Mute à Loup, lieu-dit dans l'Oise, PEIGNÉ-DELACOURT.
Lauberne, sommet d'une montagne de l'Hérault, THOMAS.
La Font du Loup, La Font-le-Loup, La Font-Loup, La Fontaine du Loup, Le Ruisseau du Loup, La Mare au Loup, Le Ravin du Loup, Val des Loups, Le Val-Loup, Vaux-des-Loups, Le Vau-Loup, Le Gué du Loup, Plaine du Loup, Le Pré au Loup, Le Pré-le-Loup, La Haie aux Loups, Le Bois du Loup, Le Buisson au loup, Le Chêne au Loup, noms de nombreuses localités.
La Fontaine-Louvesse, loc. d'Eure-et-L., MERLET.
La Mardelle aux Loups, local. de l'Yonne, QUANTIN.
L'Amorce aux Loups, lieu-dit de l'Oise, DESJARDINS, *Arch., eccl. de l'Oise*, 1878, I, 174.
Tue-Loup, Mayenne, MAITRE. — Allier, CHAZAUD.
Cacheleux, lieu-dit de l'Oise, PEIGNÉ-DELAC., p. 20.
Chausse-Loup, loc. du Cantal, AMÉ, 1897.
Les Chasselouvières, loc. de la Mayenne, MAITRE.
Pousse-Loup, loc. de l'Allier, CHAZAUD.

Boute-Loup, loc. de la Manche, DUBOSC, 1865. — loc. d'Ille-et-Vil., c. p. M. Ch. LECOMTE.

Boudeloup, loc. de la Mayenne, MAITRE.

Trou au Loup, *Trou du Loup*, *Trou le Loup*, *Le Cros du Loup*, *Le Creux du Loup*, *La Fosse aux Loups*, *La Fosse-Loup*, noms de nombreuses localités. [C'était l'endroit où l'on creusait un trou que l'on recouvrait de feuillage et dans lequel le loup tombait sans pouvoir en sortir.]

Cresloup, doc. de 1642, *Crisloup* en 1665, *Criloup* aujourd'hui, MERLET, 1851.

Cros Lobaresc, Languedoc, doc. de 1184, A. THOMAS, *Nouv. ess. de philol. fr.*, 1905, p. 360.

Fossa-Lobaria, lat. de 956, loc. du Gard, GERMER-DURAND.

La Fosse-Louvière, loc. de l'Eure-et-L. et de l'Orne.

Pince-Loup, *Pinche-Loup*, local. de la Mayenne, d'Eure-et-Loire et de Seine-et-Oise.

Pince-Louvette, Mayenne, MAITRE. — Sarthe, PESCHE.

Bride-les-Loups, *Bride-à-Loup*, local. du Berry et du Poitou, RÉDET, 1881; JAUBERT, *Gloss. du C.*

Hurteloup, loc. de l'Eure et de la Meuse, BLOSSEVILLE, 1878; LIÉNARD, 1872.

Hauteloup, local. de la Nièvre, SOULTRAIT, 1865.

Tourteloup, loc. de la Meuse, LIÉNARD.

Hanneloup, loc. de l'Anjou au moyen âge, C. PORT, *Arch. eccl. de M.-et-L.*, 1898, I, 9.

Etrangle-Loups, loc. de l'Allier, CHAZAUD.

Ecorche-Loups, loc. du Lyonnais, GUIGUE, *Arch. eccl. du Rh.*, 1895, I, 141.

Puech de Pela-Loba, doc. de 1503, *Paralupis* en 1321, *Pareloup* en 1468, local. du Gard, GERMER-DUR.

Foueyte-Loup, lieu-dit de la Dordogne, DE GOURGUES, 1873.

Crepalupum, lat. de 1345, *Trepaloux* en 1789, *Crèpe-Loup* aujourd'hui, loc. du Gard, GERMER-DURAND.

Lupus Suspensus, lat. de 1198, loc. du Calvados, HIPPEAU.

Pende-Lupum, lat. de 1180, loc. d'Eure-et-L., MERLET.

Le Loup-Pendu, nom de diverses localités. [On pendait autrefois les loups près des fosses où on les avait pris, pour l'exemple.]

Lop-Pendut, loc. de T.-et-G., *Soc. arch. de T.-et-G.*, 1903, p. 138.

Penleu, doc. de 1183, *Apenleu*, doc. de 1194, *Porte à Penleu*, doc. de 1283, loc. de l'Aisne, MATTON.

Le Panloup, loc. de la Savoie, de l'Allier, de la Mayenne, de l'Ain.

La Panloue, loc. de l'Allier, CHAZAUD.

La Panlouère, loc. de la Sarthe, DUCHEMIN, *Arch. de la Sarthe*, 1890, V, 38.

Le Péage-aux-Loups, triage de la forêt d'Orléans, PEIFFER, *Promen. topogr. dans le Loiret*, 1877, p. 72.

Drong-au-Lou, doc. de 1292, *Troncalou* en 1440, *Francaloux* en 1755, *Trancaloup* aujourd'hui, Mayenne, MAITRE.

Paralupum, lat. de 1100, *Paraloup*, H.-Alpes, ROMAN.

Pareloup, doc. de 1616, loc. du Gard, BLIGNY-BONDURAND, *Arch. civ. du Gard*, 1900, III, 207.

Le Gareloup, loc. de la Dordogne, DE GOURGUES, 1873.

La Gardeloup, loc. de la Vienne, RÉDET, 1881. — loc. du Morbihan, ROSENZWEIG. — loc. de Seine-et-Marne.

Guetteloup, loc. d'E.-et-L., MERLET, 1861. — loc. de la May., MAITRE, 1878.

Gagne-Loup, doc. de 1550, loc. du Gard, GERMER-DURAND.

Baloup, loc. de la May., MAITRE.

Vallée de Gastelou en 1510, *Vallée de Gâteloup* aujourd'hui, loc. d'E.-et-L., MERLET, 1861.

Pratum de Barba Loba, lat. de 1177, *Pratum Barbae Lupae*,

lat. de 1184, *Barbelouve* aujourd'hui, localité des H.-Alpes, ROMAN, 1884.

Barbeloup, localité de la Nièvre, SOULTRAIT.

Salvalou, doc. de 1145, loc. d'Eure-et-L., MERLET, 1862.

Sauveloup, loc. de la May., d'Eure-et-L., MAITRE; MERLET [Probablement lieu inaccessible qui est le refuge du loup.]

La Gueule du Loup, *La Queue de Leu*, *Le Col de Leup*, local. de l'Aisne, MATTON, 1871.

La Tête au Loup, loc. de l'Orne, DUVAL, *Arch. civ. de l'Orne*, 1891, II, 55.

La Tête-Louvine, loc. de la Mayenne, MAITRE, 1878.

Couelou, doc. de 1443, *Couveloup* aujourd'hui, loc. de la May., MAITRE.

La Queue du Loup, loc. de l'Yonne, QUANTIN, 1862. — loc. de la May., MAITRE. — loc. du Calvad., HIPP.

Le Cul-du-Loup, *Le Cul-le-Loup*, loc. de la Nièvre, de la Meuse et de la May., SOULTRAIT ; LIÉNARD ; MAITRE.

Le Culot du Loup, écart de Dommery (Ardennes), c. p. M. E. MAUSSENET.

La Codelouyère, *Le Cul de Loyère*, *La Haye-Peau-de-Loup*, *La Peau de Loyère*, loc. de la May., MAITRE.

Les Loups, rochers sur l'Océan, ROSENZWEIG, *Dict. top*.

Rue de la Loubière, anc. rue de Marseille, MORTR.

Rue du Loup, anc. rue à Amiens, à Compiègne.

Ruelle-du-Loup, anc. ruelle d'un faubourg de Chartres, LECOCQ, *Loups en Beauce*, p. 18.

Rue du Loup qui va à Rome, rue d'Amiens au XVII[e] s., BOCA, *Arch. civ. de la Somme*, 1883, I, 65.

Rue du Louvaton, rue de Lons-le-Saunier.

L'Hostellerie du Loup, anc. maison à Nevers, GRANGIER, *Journal de voyage en France*, 1667, p. 11.

La Maison de la Tête de Loup, anc. maison à Orléans, *Mém. de la soc. arch. de l'Orléan.*, IV (1858), p. 70.

7. — Enseignes :

Au Loup, enseigne à Metz, *Annuaire de la Moselle*, 1830, p. 505; ens. à Moulins, H. Faure, *Hist. de Moul.*, 1900, II, 395.

Aux Rouges Luppars, Aux Verts Luppars, anc. enseignes d'Amiens, Janvier, *Ens. d'Amiens*, 1856, p. 21. (Le sens de *Lauppart* (= loup) est incertain; il signifiait peut-être *léopard* ?)

Au Loup Enchaîné, enseigne à Saint-Gérand-le-Puy (Allier), c. p. M. J. Duchon de la Jarousse.

A la Teste de Loup, A la Queue du Loup, enseignes à Amiens, au xviie s., Boca, *Arch. civ. de la Somme*, I (1883), 68, 70.

Au Loup Botté, enseigne actuelle d'un cordonnier, au Quai de l'Hôtel-de-Ville, n° 80, à Paris. Un loup empaillé et botté est devant la porte.

8. — Onomastique :

Lupus, nom d'homme assez commun au moyen âge. (1)

Du Loup, Du Leu, Le Loup, Loup, Le Leu, Loubet, Louvet, De Lobel, Lobel, Louvel, Loupot, Lupot, Louvet, Lupin, Lopin, Lubin, Lobin, Lobineau, Loupart, Lombat, Lupart, Loubert, Loppé, Louviot, Louviat, Lopin, Lopinet, Lobon, Louvion, Loppier, Luppé, Loupy, Loupit, Loupe, Louve, Louveau, Louvarel, Lobreau, Le Louat, Louet, La Loubie, Loberie, Bouteloup, Heurteloup, Gratteloup, Tueloup, Chasse-loup, Cacheloup, Pinceloup, Pas deloup, Pied de Loup, Pied de Leu, Corneloup, Guidelou, noms d'hommes.

---

(1) « Autrefois, en Béarn, on baptisait les enfants naturels du nom de *Lupus* (Loup); une femme s'étant plainte de ce que le curé avait ainsi baptisé son fils, le parlement de Pau déclara qu'il y avait eu abus (xviiie siècle). » c. p. M. L. Batcave.

Pelli-Lupi, lat. du XIIe s.. nom d'homme, BELLÉE, *Arch. de la Sarthe*, 1881, III, 7.

Pes lupi, non d'homme latinisé, au XIIe s., LONGNON, *Doc. rel. aux comtes de Champ.*, 1901, I, 19.

Pasloup, nom d'h. en 1680, DUBOSC, *Arch. civ. de la Manche* 1865, p. 393.

Peaudeloup, nom d'homme au XVIe s., GUÉRIN, *Registres de Paris*, 1891, VI, 543.

De Caccialupis, nom latinisé d'un auteur qui a écrit sur le droit en 1486, CASTAN, *Incunables de Besançon*, 1893, p. 207.

Cu de Leu, nom d'h. en anc. champenois, VARIN, *Arch. de Reims.*

Coudelou, nom d'homme, PORT, *Arch. eccl. de Maine-et-Loire*, 1898, II, 105.

Cœur de Loup, nom d'h. en 1290, DUVAL, *Arch. civ. de l'Orne*, 1891, 125.

Archembaldus Pejor Lupo, nom d'un homme au moy. â., DU C., II, 419.

Cateleu, nom d'h. au moy. â., QUICHERAT, *Proc. de Jeanne d'Arc*, 1849, V, 500.

D'Artigaloube, anc. nom d'homme, LA FERRIÈRE-PERCY, *Marguerite d'Angoulême*, 1862, p. 11.

Rondeloup, nom d'h., DUCHEMIN, *Arch. de la Mayenne*, 1882, I, 287, et I, 419.

Arleloup, nom d'h. au XVIe s., MICHON, *Arch. civ. de Saône-et-Loire*, 1877, I, 126.

Lobaudy, nom d'homme en 1479, *Gallia christiana*, I, 189. (Ce nom se retrouve aujourd'hui sous la forme *Lebaudy*.)

Groisenleu ou *Grosenleu*, nom d'homme en 1570, DESJARDINS, *Arch. civ. de S.-et-O.*, 1880, p. 302-303.

Guigneleue, nom d'h. en 1326, BELLÉE, *Arch. de la Sarthe*, 1881, III, 376.

Poinloue, nom d'h. au XVIIe s., LEMAIRE, *Arch. civ. de Seine-et-M.*, 1863, tome I, série E, p. 220.

9. — « On appelle *loubatèra*, *loubarrèra* une troupe de loups; *loubatè* celui qui va de village en village, quêter en montrant la peau d'un loup qu'il vient de tuer. » Hautes-Pyr., c. p. M. M. Camélat. « *Loupaté* = même sens. » En Aspe (B.-P.), c. p. M. L. Batcave.

10. — « Celui qui entretient un équipage pour la chasse au loup est appelé :

luparius, *lupparius*, *lupperius*, lat. du m. â., R. de Maulde, *Condit. forest. de l'Orléanais*, 1871, p. 462.
louptier, *lovier*, *louvier*, *louphier*, *loveteur*, *louveteur*, *chace-leu*, m., anc. fr., God.; Du C.
Sur les grands louvetiers de France, voyez Du C., IV, 161-162.

11. — « *Còyite*, f. = gîte du loup. » namurois, Pirsoul. — « *Taró*, m. = endroit où niche la louve. » Luzy (Nièvre), r. p.

12. — La tête du loup est appelée :

hure, f., Eust. Deschamps, VI, 200; Gaston Phœbus, p. 166.
moua, f., fribourgeois, Savoy, *Flore romande*, 1900, à l'article *Antirrhinum*.

13. — La patte du loup est appelée :

pócre, [1] f., Bressuire (D.-S.), Rolland, *Flore p.* I, 43.
parto, f., provençal, Mistral, II, 509.
pauta, f., anc. provençal, Raynouard.
paouta, f., *paouto*, f., languedocien, limousin.
paoute, f., Gironde.

---

(1) « On appelle *paoucres* les grosses vilaines mains d'un rustre. » Ile d'Elle (Vendée). Guérin, p. 118.

paoudo, Hérault, ROLLAND, *Flore pop.*, I, 43.
potte, f., Poitou, Saintonge, Anjou, ROLLAND, *Flore pop.*, I, 43.
patte, f., franç. anc. et mod. [« Il change les pattes de ses loups en des pieds de moutons. » *Départ apostatique de J. de Labadie*, 1670, p. 63.]
pas, m., franç. anc. et mod.
tarpe, f., Montbéliard, CONTEJEAN.
trace, f., français cynégétique, R. FRANÇOIS, 1622, p. 13.

14. — De la louve en chaleur on dit :

chaudier, anc. franç. [« La louve chaudie environ le febvrier. » ROB. MONTHOIS, *Chasse du loup*, *1642*.]
la louve est chaulde, fr. du XIVe s., GASTON PHŒBUS, p. 62.

15. — Du mâle qui couvre la femelle on dit :

alinher la louve, franç. du XIVe s., GASTON PHŒBUS, p. 63.
ligner la louve, franç., R. FRANÇOIS, 1622, p. 17.
couvrir la louve, *coupler la louve*, *joindre la louve*, franç., GAFFET, 1742, p. 272.

16. — De la louve qui met bas on dit :

loubà, Luchon (H.-Gar.), c. p. M. B. SARRIEU.
louveter, anc. fr., DUEZ, 1664. — wallon, DEFR.
loubatà, *loubatoà*, B.-Pyr., LESPY.

La portée, la nichée d'une louve est appelée :

cayellée, f. Hainaut au XVIe s., FAIDER, *Coutumes de Hainaut*, 1874, t. II, p. 470.
loubatado, f., langued., SAUV., 1785.
loubatade, f., béarnais, LESPY.

17. — « Il y a deux espèces de loups : *le loup moutonnier* et le *loup chevalier*. Le premier s'attaque aux moutons, le

second, qui est beaucoup plus gros et a une véritable crinière, s'attaque aux chevaux. » Vern (Ille-et-Vil.), r. p. « *Le loup mâtin* ne vit que de charogne, le *loup lévrier* vit de rapine qu'il attrape par sa légèreté. » Fur., 1708.

« *Lincus* = produit de l'accouplement du genre *loup* avec le genre *renard*. » Du C.
« *Lycisca*, = produit de l'accouplement du genre *loup* avec le genre *chien*. » Du C.
« *La louvette* s'engendre de l'accouplement d'un loup et d'une chienne. » G. Hervet, 1579, cité par God.
« *Dragon volant* = produit du loup et de l'aigle. » Catelan, *Nature de la licorne*, 1624, p. 29.

18. — « *Allettes*, f. pl. = mamelles de la louve. » terme cynégétique, Gaffet, 1742, p. 272.

19. — Du loup qui fait entendre son cri, on dit :

ululare, latin.
lupire, lat. du moy. â., Dief.
udolar, anc. prov., Rayn.
udoulà, gasc. du xvii[e] s., G. d'Astros, *Poésies*, éd. Taill., I, p. v.
idoulà, prov., Pellas, 1723. — lang., Sauv., 1785. — Gard, Aberlenc, *Cevenolos*, 1893, p. 405. — Luchon (H.-Gar.), c. p. M. B. Sarrieu.
idougà, Lozère, *Arman. de Louzèro*, 1904, p. 54.
ourlà, Alais, P. Gaussen, *Li miragi*, 1885, p. 50.
urlà, Hérault, Aude, Savoie.
ùlà, env. d'Annecy, Const.
huller, fr. du xiv[e] s., Gaston Phœbus, p. 69.
uller, *oller*, anc. fr., God.
ùlé, Centre, Jaubert. — namurois, Pirsoul.
hoùlé, liégeois, Forir. — Centre, Jaub.

hurdété, Bords de la Semoy (Belg.), *Wallonia*, 1903, p. 178.
uglà, Basses-Pyr., Lespy.
bólé, Chef-Boutonne (Deux-Sèvres), Beauchet.
gorpanthi (avec *th* angl.), argot des maçons de Samoens (Savoie), Buffet.

20. — Son cri s'appelle :

idoulà, m., *idoul*, m., langued., D'Hombres.
ulement, m. anc. franç., Godefroy.
huleiz, m., anc. franç., Crapelet, *Rem. hist.*, 1831.
ùlé, fém., Centre, Jaubert.

21. — Quand un loup traverse les plaines et qu'il est aperçu par les laboureurs, il est hué par ceux-ci, aux cris de :

ha ! ha ! le leu ! ahie ! ahie !, anc. fr., Du C., VII, 17.
garlou ! garlou ! Beauce, Lecocq, *Loups en Beauce*, 1860, p. 34.
harlou ! harlou ! en divers endroits.
haro ! le loup ! le loup ! (1) anc. franç., Langlois, *Jeu de Robin et Marion*, 1896, p. 105
paro la besso ! toulousain, Doujat, 1637.
sâv' lou loup ! Clerval (Doubs), r. p.
à la souy'ro ! langued., Sauv., 1785.
à la besso ! langued., Sauv., 1785.
aou ribatt ! Aveyron, Mistral.
à chupaou ! vla l'manjou d' berbi ! Landujan (Ille-et-Vil.), *Annales de Bret.*, 1900, p. 373. — Saint-Pern (Ille-et-Vil.), Pichot.

« Quand on voit un loup dans un village on va sonner la

(1) Cette locution semble être apparentée avec l'ancienne *clameur de haro* sur laquelle on peut consulter le *Journal des Savants de Normandie*, 1844, pp. 22-25.

cloche d'une manière particulière qu'on appelle *l'estruime* ou *lous clars dau loup.* » Valais (Suisse), Ant. FROMENT, *Essais*, Grenoble, 1639.

22. — Celui qui a une grande faim ou qui mange gloutonnement, est dit :

lovis, louvis, louwis, anc. fr., GOD.
lovi, H.-Savoie, CONST.
aloubi (1) Routot (Eure) GAIDOZ (dans *Mélusine*, VII, 118). — Chantelle (Allier), BOUDANT, *Hist. de Chantelle*, 1862, p. 199.
aloubitt, Lozère, BALDIT (dans *Bull. de la soc. d'agr. de la Loz.*, 1850, p. 52).
alouvi, franç., FURETIÈRE, 1708. — Vendômois, MARTELLIÈRE. — Mayenne, DOTTIN. — Ille-et-V., DAGNET.
aloui, Vendômois, MART. — Mayenne, DOTT.
aloubri, Berry, J. TISSIER, *Dict. berrich.*, *Supplém.*, 1888.
louvis, anc. fr., LABBE, 1661, p. 318.
louviche, masc., anc. franç., THIERRY, 1564. — Somme, LEDIEU.
un louvel, Somme, LEDIEU.
un loufa, Tournai (Belg.), DOUTREPONT.
bénte de loup (= ventre de loup), béarnais, LESPY. — Bazadais (Gironde), LAMARQUE DE PLAISANCE, *Usages du Bazad.*, 1845, p. 51.

Manger avec avidité se dit :

manger lovissement, anc. fr., DU CANGE, III, 535.
manger louvichement, anc. franç., J. THIERRY, 1564.

---

(1) « Pour guérir un enfant *aloubi*, il faut le porter en pèlerinage à Saint-Loup. » GAIDOZ (dans *Mélusine*, VII, 18.) — « *Il est tenu de Saint-Aloubi* = il a toujours faim. » Le Havre, MAZE. — Sur le mot *aloubi*, en franç. et en breton, voy. E. ERNAULT dans *Mém. de la soc. de ling.*, XII, 435-438.

loupé, Boulogne-s.-M., HAIGN.
luvé, Vaudioux (Jura), THÉVENIN. (Un grand repas où l'on goinfre, est appelé *luverie*. THÉVENIN.)
louviné, normand, L. DUBOIS, *Rech. sur la Norm.*, 1843, p. 338.
lofé, liégeois, FORIR.
agaloufé, Ardennes, prov. de Luxembourg, c. p. M. J. FELLER. [C'est le mot *loufé* avec le préfixe péjoratif *ga*.]

« *Luponus*, *lupax* = avide, vorace. » l. m. â., Du C. — « *Estre louvier d'une chose* = la désirer ardemment. » anc. fr., GOD. — « *Lubauwe* = désir immodéré d'une ch. » anc. fr., GOD. — « *Lubie* = même sens. » français moderne.

» *Avoir le boyau de loup* = avoir toujours faim. » Hainaut belge, *La tradition*, 1903, p. 270. — « *Avoir la panse de leû*. » Verviers (Belg.), c. p. M. J. FELLER.

« *Boyaux de loups*, *ventres de loups* = gros mangeurs. » BEAUQUIER, *Blas. de Franche-Comté*, 1897, p. 218. — « Glout comme loup. » anc. fr., *Hist. litt. de Fr.*, 1856, t. XXIII, p. 539. — « Goufres comme uns leus. » anc. fr., Eust. DESCHAMPS, II, 53. — « Affamé comme un vieux loup. » DUROC SORT-MANNE, *Nouv. récits*, 1573, f[ei] 34, r°. — » C'est un bonhomme extraordinaire, qui est frugal comme un loup dans les bois. » ASSOLLANT, *Ville de Garnison*, 1878, p. 116. — « Quand on eut mangé comme des loups et bu comme des trous on raconta... » ASSOLLANT, *Bataille de Laon*, 1881.

« *Aluper* = regarder attentivement. » anc. franç., GODEFROY.

« *Alupà* = regarder fixement avec des yeux de concupiscence, dévorer des yeux. » Gard, c. p. M. P. FESQUET. — *Alucà* = même sens. » cévenol, SAUV., 1785. — « *Alupadis* = qui a ce regard. » languedocien. — « *Aloubi*, *alouvi*, *aloubati* = même sens. » provençal.

« En italien la *sete del lupo*, c'est la soif et la faim en même temps. » OUDIN, 1681.

« En ital. *lupa* est la faim; avoir les *arme sanesi* = les armes de Sienne, la louve, c.-à-d. avoir faim. » Duez, 1678.

23. — « *Manger en loup* = manger tout seul sans partager avec quelqu'un. » Locut. franç., Duez, 1678.

24. — « *Vous farcissez le loup* = vous êtes en train de manger, terme plaisant. » Char.-Inf., r. p.

25. — « Il a la maladie de Saint-Loup Rien n'y arrête dans le cou = *se dit d'un faux malade* » Chapiseau, *Folkl. de Beauce*, 1902, II, 83.

26. — « D'une personne qui a dépensé follement son petit pécule on dit : *elle a avalé le leu.* » Harou, *Folkl. de Godarville.*

27. — « C'est un loup qui ne regarde point si les ouailles sont blanches, noires ou tavelées, pour les manger. » J.-P. Camus, *L'Alexis*, 1622, II, 284. — « Que la fia (*brebis*) siai blancha ou niara, chaou que lou loup la mangi. » Gap, F. Allemand (d. *Soc. d'ét. des H.-Alpes*, 1884, p. 379).

28. — « Quand les loupz si ont bien ullé Ilz s'en vont quérir à mengier. » E. Picot, *Rec. de sotties*, 1902, I, 99.

29. — « Le loup mange de la terre, pressé de faim, quelques uns disent que c'est afin de se rendre plus pesant sur les animaux qu'il veut assaillir. » Fusi, *Mastigophore*, 1609, p. 237.

30. — « *Loup affamé Nulle part applacé* = il ne peut rester en place, va de pays en pays chercher sa nourriture. » G. Meurier, 1582.

31. — « *En veut-il de la chair le loup ?* = cela va de soi, c'est tout naturel. » Hautes-Pyr., c. p. M. M. Camélat.

32. — « Quand il en a l'occasion le loup mange tellement qu'il est repeu pour neuf jours. » GRUAU, *Invention pour prendre les loups*, 1613.

33. — « Lou loup afamat manja lou pan moufit (*moisi*). » Nice, TOSELLI. — « Es ist besser etwas dann nichts, sprach ein Wolf, verschlang er ein Schnacken. » Prov. allem., Edm. HŒFER, *wie das Volk spricht*.

34. — « Jamais charogne n'a empoisonné loup. » Franche-Comté, PERRON, *Prov.*, p. 59; Ardennes, c. p. M. E. MAUSSENET.

35. — « Les loups ayants le boyau fondamental tout droit, c'est ce qui (la viande estant si tost sortie qu'entrée) les rend si affamez. » Ant. FROMENT, *Essais*, 1639.

36. — « Cent loups ne craignent jamais une chèvre. » H.-Pyr., c. p. M. CAMÉLAT. — « Deux loups mangent bien une brebis et deux cordeliers une perdrix. » GRUTER, 1610, p. 200. — « Il ne faut point tant de loups à manger une brebis ni tant de chiens à ronger un os. » SANDRICOURT, *Visage de la cour*, 1652, p. 14.

37. — « Le loup ne chante pas quand il a faim. » Prov. des H.-Pyr., c. p. M. M. CAMÉLAT.

38. — « Les yeux luisants comme un loup qui n'a pas mangé de l'hiver. » KORIGAN, *Miséricorde*, 1901, p. 105.

39. — « A pou d'occasion (*prétexte*) plume li lous l'oie. » XIIIe s., ULRICH. — « A pauc à pauc lou loup manjo l'auquo. » Provence, XVIIe s., *Bugado provenç.* — Poq a poq lou loup plume e mynge l'auque. » BRUNET, *Anc. prov. basques et gascons*, 1845.

40. — « Le loup emporte le veau du pauvre = *le pauvre a tous les malheurs.* » COTGRAVE, 1650.

41. — « Or en aviegne du péché le leu et le veel. » Sur cette anc. locut. proverb. voyez : *Mém. de la soc. des antiqu. de Normandie*, 1876, p. 589.

42. — « Voici où le loup a pris la chèvre. » Vosges, HAILLANT, *Prov.*, 1902, p. 26.

43. — « Il y va aussi à bonne foy que le loup qui mange la chèvre. » COTGRAVE, 1650.

44. — « Tu me récompenses comme les louveteaux, lesquels estant escartés de leur mère s'adressent à la mamelle d'une chèvre, sans laquelle ils periroient, mais estant devenus grands ils la dévorent. » FUSI, *Mastigophore*, 1609, p. 266.

45. — « Quand un loup saisit un mouton, il ne le porte pas, il le traîne à son côté en le fouettant avec la queue pour le faire avancer. » Ineuil (Cher), r. p. — « Le loup happe d'abord la bête au-dessus du cou ; l'animal frappé d'une frayeur mortelle ne se débat point. Il le conduit ainsi côte à côte et l'oblige de doubler le pas en le frappant de sa queue. » CARLIER, *Bêtes à laine*, 1770, I, 362. — A. FROMENT (*Essais*, Grenoble, 1639) raconte la même chose et ajoute que le fait amuse tellement les bergers qui assistent à ce spectacle, qu'ils en oublient de courir après le voleur.

46. — « Ils font comme le loup, qui promettait à la brebis de la guérir de la toux. » DUPUY, *Satyre Ménippée*, 1677, p. 91.

47. — « Nous ressemblons la louve qui ne pouvant tondre la brebis, l'escorche. » *Gloss. de l'anc. th. fr.*, édit. JANNET.

48. — « Tu fais semblant de faire la guerre aux loups, mais



ce pendant tu étrangles les ouailles. » Fusi, *Mastigophore*, 1609, p. 315.

49. — « Il est comme une brebis entre deux loups. » *Hist. de l'enfant prodigue*, Lyon, s. d. (vers 1520), p. 77.

50. — « *Tat loup ér' agnère* = pour le loup il faut jeune brebis. » B.-Pyr., Lespy. — *Aou loup l'agnère* = se dit des filles imprudentes. » B.-Pyr., Lespy.

51. — Où le loup trouve un aigneau Il y en cerche un nouveau. » Buchlerus, 1639.

52. — « Les loups qui d'ailleurs s'entrehayssent se réunissent pour faire curée d'une brebis. » J.-P. Camus, *Homélies quadrag.*, 1615, p. 370.

53. — « Accordez-vous, les loups s'accordent bien en mangeant de la tarte. » Ain, Phil. Le Duc, *Chans bress.*, 1881, p. 339.

54. — « Retournons à nos moutons De peur que le loup ne les happe. » *Rec. de poes. franç. du XVe s.*, III (1856), p. 184.

55. — « La faim enchace le louf du bois. » Prov. du xiiie s., Ulrich.

56. — « Per fam e per chin, loup sorte doou bos. » « Quand lou loup se compéjo, Es la fam que lou passéjo. » Proverbes provenç., *Rev. d. l. rom.*, 1884, p. 37.

57. — « Quand le loup mange son compagnon manger manque en bois et buisson. » Gruter, 1610, p. 236.

« *Couro un loup mangé l'aoutré Prénguén gardo à naoutré* = quand un loup mange l'autre prenons garde à nous au-

tres. » provenç., *Rev. d. l. rom.* 1884, p. 38. — « Marrido seyzon quand un loup manjo l'autre. » Provence, XVII[e] s., *Bugado prov.* — « *E dié lè môvèsè sasons Que leu loeu se meson* = c'est dans la mauvaise saison que les loups se mangent entre eux. » Albertville (Sav.), BRACH.

« Il fait mauvais aller au bois quand les loups se mangent l'un l'autre. » Et. PASQUIER, *Recherches*, 1665, p. 680. — « Il ne serait pas seur aux bois si les loups se mangeoient l'un l'autre. » ALLARD, 1605, f[et] 77, v°.

58. — « *Maouvés pays, lou loup y mentsorio sa mayré* = mauvais pays, le loup y mangerait sa mère. » Lot, AYMA.

59. — « Tout loup manjo dé toouti le viando é lipo la siéouno. » Provence, *Rev. d. l. rom.*, 1884, p. 38. — « Il lupo mangia ogni carne e lecca la sua = *Ognuno risparmia sè e i suoi.* » Prov. ital.

60. — « Il vaut mieux manger le loup que le loup vous mange. » Henri MONNIER, *Le premier de l'an*, 1840. — « Bal maï tuà lé loup qué noun pas qué lé loup bous tué. » Aude, c. p. M. P. CALMET.

61. — « *Le loup mange de la viande qu'il tue* = il est actif et courageux; il faut faire comme lui. » Vosges, HAILLANT, *Proverbes*, 1902, p. 26.

62. — « En un oustau de loup non mettés ta car. » Provence, XVII[e] s., *Bugado prov.*

63. — De la gloutonié dou buou lou loup lico l'arayré. » Provence, XVII[e] s., *Bug. prov.*

64. — « *Loup* = branche gourmande et inutile qui vient au pied d'un arbre. » Haute-Savoie, CONST.

65. — « Il n'y a point de dommage que ce que le loup emporte. » Vosges, HAILLANT, *Prov.*, 1902, p. 16.

66. — « Où le loup habite, Ne commet daim (*damnum*) ne delict. » BUCHLERUS, 1639.

« La nature del lou est tiel qe poynt de damage fra en contrée prez de lui, quant novelement ad chaelée, mès en longteyn païs va quiere sa preye, pur ceo qe il ne vodereit qe ses fiz pur son otrage fussent grevez. » XIVe s., P. MEYER, *Contes de Bozon*, p. 148. (On en dit autant du renard et du putois.)

67. — « Il fait comme le loup qui pour ung dommage en fait deux. » G. PARIS, *Les sept sages*, p. 33.

68. — « On dit que comme le chien ne porte point de playes incurables, quand il les peut atteindre de la langue, ainsi que l'âme n'est point irremediablement blessée, quand elle y veut porter la langue par la confession. Mais le mal'heur est que plusieurs ayment mieux ressembler au loup qu'au chien; duquel on dit que toutes ses blessures tant petites soient elles, sont mortelles, quand il y peut porter la langue, car il les empoisonne, et autant en font ceux qui *glorianiur cum male fecerint.* » JOSSE, *Deroute de Babylone*, 1612, p. 294.

69. — « Quidquid pede presserit Amplius non vivit » GRUAU, *Invention de chasse pour prendre les loups*, 1613.

70. — « Quod lupus ingluttit Nunquam vel raro redibit. » lat. du moy. â., *Altdeutsche Blätter*, 1836, p. 10. — « Gutture clausa lupi Raro solet esca relabi. » ID., *id.*

71. — « *Se mettre à la gueule du loup* = aller au devant du danger. » FURETIÈRE, *Aeneide travestie*, 1649, p. 88.

72. — « Contra lupum vigilare Est raptus vitare » lat. du moy. â., *Altdeutsche Blätter,* 1836, p. 14.

73. — « Chascun veult mener les leups paistre. » RITTER, *Poés. du XIVe s.* (dans *Bull. de l'Inst. nat. génevois*, 1880. p. 421).

74. — « Faire du loup le berger. » CACHET, *Preserv. de la pet. ver.*, 1617, p. 232. — « Foulz est qui fait de leu bergier », anc. fr., LITTRÉ. — « Mal siet le loup a paistre les brebiz. » XVe s., BRUNET, *Poesies d'Alione*, 1836. — « Botè lo loup pou wardè ses tcheuves. » Ban-de-la-Roche, OBERLIN, 1775. — « *Il a acheté le loup pour manger sa chèvre* = il a fait une mauvaise acquisition, un mauvais marché. » H.-Sav., CONST. — « Nous avons bien nourry le loup qui nous mangera. » XVIe s., HENNE, *Mém. de Payen*, 1860, I, 61. — « *Enfermer le loup dans la bergerie* = donner l'hospitalité à un ennemi ; se dit au figuré, quand on revêt des vêtements secs par-dessus des vêtements humides. » Pays messin, r. p. — « *Enfermer le loup dans la bergerie* = fermer une plaie trop tôt. » *Dict. des arts*, 1732. — « On n'élève pas un enfant de loup dans les bergeries ni un rejeton de la Bohême dans les bonnes maisons. » AUDEBRAND, *Les Fleuranges*, 1883.

75. — « Les loups trouvent toujours qu'il y a trop de bergers. » Lozère, *Armanac de Louz.* 1907, p. 14.

76. — « *A mal berger qui lous aime* = mauvais berger qui aime le loup. » Anc. fr., LE ROUX DE L.

77. — « Les dogues des bergeries sont devenus des loups. » GARASSE, *Rech. de Pasquier*, 1622, p. 136.

78. — « Quand les chiens s'entendent avec les loups, il va mal pour les brebis. » J.-P. CAMUS, *Divertiss. hist.*, 1642.

« Quand lou loup et lou pastré s'entendon lou troupel a maou temps. » Cantal, *Rev. d. trad. pop.*, 1886, p. 375. — « Quand lou tché (*chien*) béy (*avec*) lou loup s'entend, la berdzéyra a maou temps. » Ambert (P.-de-D.), Missoux. — « Quand les chiens voient le loup, ils s'accordent. » Fusi, *Le franc archer de l'égl.*, 1619, p. 99. — « Pendant que les chiens querellent et s'entregrondent, le loup dévore la brebis. » La Barillère, *L'antipseudo pacifique*, 1604, p. 22.

79. — « *La male garde paist le loup* = le loup trouve le moyen de prendre les brebis quand elles sont mal gardées. » Anc. fr., *Zeitsch. f. d. Alt.*, 1859, p. 131. — « Marrido gardo paysso lou loup. » Provence, XVII[e] s., *Bugado prov.* — « *A mal pastour lous chie laine* = le loup enlève les brebis du berger paresseux, les mange avec la peau, ce qui fait qu'il chie de la laine. » Pr. anc. fr., Tobler, *Li prov. au vilain*, 1895, p. 13; p. 124 l'auteur fait des rapprochements et des commentaires. — « Par maise (*mauvaise*) warde chye le leu laine. » Fr. du XIV[e] s., dans le nord-est, Michelant, 1875.

80. — « Quand Dieu eut créé le chien le diable créa immédiatement le loup. » Ain, Vicaire, *La poés. pop.*, 1902, p. 241.

81. — « Le loup ne void jamais un mastin qu'il ne tremble, se souvenant des brebis qu'il a égorgées. » Binet, *Œuvres spirit.*, 1626, p. 229.

82. — « *S'aimer comme chien et loup* = se détester. » Loc. franç.

83. — « Quand lou chi dort, lou loub vélho. » Languedoc, Sauv., 1785.

84. — « Ceux qui ont le loup pour voisin doivent avoir le chien du village pour compagnon. » ALLARD, 1605, f. 194, v°.

85. — « La mort d'un chien c'est la vie d'un loup. » Picardie, Champagne. — « Mort du louveau, Santé de l'aigneau. » G. MEURIER, 1582.

86. — « A car de loup, dent de chin; a car de chin saouço de loup. » Lou chin n'a jamaî manja lou loup. » Prov. provençaux.

« Tel loup, tel chien. » GRUTER, 1610, p. 254.

« *Perro que lobos mata, lobos le matan* = un chien qui tue les loups, les loups le tuent enfin. » Prov. espagn., OUDIN, *Refranes*, 1624, p. 195.

Ces proverbes indiquent que la lutte entre chiens et loups est égale, qu'un chien vaut un loup et réciproquement.

87. — « Il ne les fault non plus espargner qu'un vieil loup. » CORDERIUS, *Sententiæ proverb.*, 1551, p. 130.

88. — « Si quelqu'un s'y ingere, je le courrai comme un loup gris. » DUPUY, *Satyre Menippée*, 1677, p. 141.

« Cela est connu et couru comme un loup blanc. » BINET, *Œuvres spirit.*, 1620, p. 309.

89. — « Loup, riu é gran cami Nou soun pas boun vési. » Ariège, *Alman. patois de l'Ar.*, 1892, p. 11. »

90. — « C'est un lieu net de toute vermine, comme l'Angleterre de loups. » ALLARD, 1605, feuillet 90, verso.

91. — « *C'est un pays de loups* = c'est un pays sauvage, où il n'y a personne. » WANDERBURGH, *Maison du bon Dieu*,

comédie, 1836. « *Vivre en lou pou en loup-garou* = vivre en sauvage, ne voir personne. »

« *Et loup nou s' plats qu'éna tuta* = le loup n'aime à vivre que dans son trou. » Arrens (Hautes-Pyr.), c. p. M. M. Camélat.

92. — « *Etre loup, être loup-garou* = être avare, se dit surtout en parlant des enfants. » Doubs, Roussey. — « Etre comme le petit *Guillaume le Loup*, aimer mieux prendre que donner, être avare. » Proverbe breton, Ernault (dans *Mélus.*, X, 259).

93. — « Raço de loubatous, lou meillour non vau ren. » Provence, xvii[e] s., *Bugado prov.* — « Raço dé loubétaou Lou mélhou ré né vaou. » Gascogne, c. p. M. A. Perbosc. — « *Grano dé loup* = race maudite, vagabonde. » Languedocien, D'Hombres.

« C'est comme lorsqu'on choisit les loups dans une hotte, le meilleur ne vaut rien. » Suisse rom., Blavignac, *L'Emprô.* — « *Come il lupo* = comme le loup, qui n'est bon ni quand il est vivant, ni quand il est mort. » Proverbe ital., Duez.

94. — « Un paysan et puis un leu N'ont qu'une âme à deux. » Somme, A. Ledieu, *Monogr. de Demuin*, 1892, III, 207.

95. — « Il ne vaut pas un pet de loup = *il ne vaut rien.* » Aisne, c. p. M. L.-B. Riomet.

96. — « *Aloubri* = étonné, surpris. » Berry, Lapaire.

97. — « *Enloubi* = maltraiter quelqu'un, le bousculer, le traiter comme un loup. » Comminges gersois, c. p. M. B. Sarrieu. — « *Béstyé coum un loup* = bête, c.-à-d. féroce, brutal comme un l. » H.-Gar., c. p. M. B. Sarrieu.

98. — « Gardeti d'un loup aprivoisat,
D'un giudiéou (*juif*) batégeat,
E d'un énémic réconciliat.

Nice, Toselli.

« Si vous avez avec vous *un loup apprivoisé*, gardez-vous de vous laisser tomber en route, le loup reprendrait son naturel et vous mettrait en pièces. Un jour, un voyageur à cheval laissa, avec intention, tomber son manteau ; le loup qui l'accompagnait, se jeta sur le vêtement et le lacéra. L'homme édifié mit l'animal à mort. » Deux-Sèvres, B. Souché, *Croyances.*

99. — « Quand lou loup éy à la corde,
Qué cride miséricorde. »

B.-Pyr., Larroque, *Arr.*, 1897.

100. — « *Il faut travailler comme des loups* = beaucoup et durement. » *Madame* d'Aulnois, *Contes nouveaux*, 1698, II, 208.

101. — « En espérance d'avoir mieux
Tant vit le loup qu'il devient vieux. »

Nucérin, 1612.

102. — « Lou loup es toujour loup. » — Lou loup toumbo de péou, maï de vici, jamai. — « Cu naïsse loup, noun more agnéou. » — « Tout loup mor dins sa péou. » Proverbes provenç., *Rev. d. l. rom.*, 1884, p. 39.

« Jamaï loup n'o engendra d'aniel. » Limousin, *Annuari lem.*, 1884, p. 56. — « Les loups ne font pas d'agneaux. » Vosges, Haillant, 1902. — « Les aigles n'engendrent pas des colombes, aussi peu que les louves pourroyent produire des hermines. » *Départ apostatique de J. de Labadie*, 1670, p. 134. — « Jamaï d'un loup s'en fara

pas ca dé parqué (chien de parc) » Tarn-et-Gar., Buscon. — « De raço Lou loup casso. » Aveyron, *Annuaire de l'Av.*, 1842, p. 260. — « *Adès reva li leus ou bois* = toujours le l. retourne au bois, il ne peut s'empêcher de reprendre ses habitudes. » Pr. anc. fr., *Cleomadès*, 172. — « Loup change à tard condition. » *Rec. de poés. fr. du XVI* ., 1856, III, 186 — « Agneau naistra de quelque louve Avant qu'amour en vous se trouve. » D'Esternod, *L'espadon satyr.*, 1680. — « Avant que nous couchions ensemble Les loups baiseront les brebis. » D'Esternod, *Esp. sat.*, 1680. — « Le loup mourra dans sa peau. » *L'ami de la maison*, *revue*, II (1857), p. 374. — « En la peau où le loup est, il luy convient mourir. » Cotgr., 1650. — « Loup en sa peau mourir désire. » xvi[e] s., Baïf, éd. Blanch., II, 219. — « Le loup change de poil, non de courage. » Guillemeau, *Disc. sur les géans*, 1615, p. 26. — « *Veuls tu faire les loups innocents* = faire une chose inutile. » xiv[e] s., Eust. Deschamps, I, 206. — « On n'apprivoise pas le loup. » Giron, *La béate*, 1884, p. 254.

103. — « *Fuyant le loup il a rencontré la louve* = il est tombé de Charybde en Scylla. » Anc. fr., Estienne, *Précellence du franç.* — « Si on n'est pas pris du loup, on l'est de la louve. » Vosges, Haillant, *Prov.*, 1902. — « Pour fuyr le chien, le plus souvent trouvions le loup. » Duroc Sort-Manne, *Nouv. récits*, 1573. — « Tal cerco lo fédo (*brebis*) qué trobo lou loup. » Albi, Combettes-Labourr., *Roman et pat.*, 1878, p. 116.

104. — « Qui entre les loups est Uller l'estuet (*lui convient*). » Anc. fr., Langlois, *Prov.* — « Qui hante avec le loup Hurler convient s'il n'est lourd. » Buchlerus, 1639. — « Il faut huyer avec les loups. » Bona Spes, 1514. — « Il faut hurler avec les loups et aboyer avec les chiens. »

Wallon, *Arm. wall.*, Malmédy, 1885. — « Quand on passe par le pays des loups, il faut hurler. » Templeuve (Nord), BONNIER.

105. — « *Hurler plus haut que les loups* = prendre les devants quand on a des reproches à recevoir, crier plus haut que celui qui vous reproche quelque chose. » Paris, r. p. — « *Hurler plus fort que le loup.* » Marne, c. p. M. E. MAUSSENET.

106. — « *On ne voit aultres loups hurler* = on n'entend qu'eux, il n'est question que d'eux. » XVe s., GUILL. COQUILLART, *Poes.*, édit. de 1723, p. 19.

107. — « Un homme fait peur à un autre homme la nuit au milieu d'une rue et le jour dans les bois ; deux loups s'y rencontrent et s'y font accueil. » *Ecole de l'homme*, 1752, II, 118.

« *Lupus est homo homini, non homo* = l'homme est un loup pour l'homme, mais non l'homme (qu'il devrait être à l'égard d'un autre homme). » PLAUTE, *Asinaria*, acte II, scène IV, vers 88.

« Homo homini lupus,
Sacerdos sacerdoti lupior,
Monachus monacho lupissimus »

Comm. par M. F. BONNARDOT.

« Homo homini lupus,
Fœmina fœminæ lupior,
Sacerdos sacerdoti lupissimus. »

Comm. par feu J. COURAYE DU PARC.

(Chose curieuse, je n'ai rencontré nulle part, dans mes lectures, ce proverbe de clercs du moyen âge. Les personnes qui me l'ont communiqué le tenaient de la tradition orale.)

« Medicus medico lupus. » Vieil adage, *Mém. de la soc. d'émulat. du Doubs*, 1902, p. 206.

« Les pires loups sont les loups baptisés (*les hommes*). » H.-Pyr., c. p. M. P. Tarissan.

« A ce que je vois il n'y a pas un homme qui ne soit le loup des autres. » De l'Isle, *Timon le Misanthrope*, Amsterd., 1723, p. 34.

108. — « *Que nouiris néboudos è nébouts Nouiris loubos è loubotos* = qui nourrit nièces et neveux, nourrit louves et louveteaux. » Aveyron, Duval. — « Neboutz e néboudos Loups é loubos (1). » Armagnac, Bladé, *Prov.*

109. — « On appelle *loubati* un homme fin et dangereux. » Ambert (Puy-de-D.), Grivel, *Chroniques du Livradois*, 1852, p. 38.

« Il estoit craint comme vingt loups gothiques (*vieux?*) au mois de janvier. » Noel du Fail, Edit. Assézat, II, 60. — « Audax est, qui non timet lupum circa Natalem, rusticum in Carnisprivio, sacerdotem in Quadragesimâ. » Mone, *Quellen d. teutsch. Liter.*, 1830, I, 196.

« C'est un Richard Sans Peur, il ne craint ny loup ni lièvre, s'ils ne volent. » D. Ferry, *Pharos*, 1683, p. 306.

« Je n'aurais pas peur de trois loups, moi, ni de trois Grand-Valiers (*rouliers du Grand-Vaux dans le Jura*). » Jura, Max Buchon, *En province*, 1858, p. 109.

« Plus espouvantable qu'un loup blanc. » Fusi, *Franc archer de l'égl.*, 1619. — « On l'appréhende comme loup blanc et satyre. » *Le Tondeux qui court*, 1615, p. 13.

---

(1) Même proverbe dans le Lot, les Landes et les H.-Pyr.

« Ils se pelotonnèrent avec terreur comme des brebis devant un loup. » Ricard, *Le tapageur*, 1841, II, 83.

« Les poltrons prennent les feuilles pour des loups. » Renout, *Le devin par hasard*, comédie, 1780.

110. — « Je ne suis guiere mieux que si le loup me tenoit. » *Etat de fortune des potentats en proverbes*, 1642, p. 4. — *Être à la gueule du loup* = être en grand danger; les Italiens disent *in bocca all'orso.* » Oudin, 1681. — « *Avoir vu le loup* = avoir acquis beaucoup d'expérience, après avoir beaucoup couru des dangers et subi des épreuves. » Richelet, 1710. — « Un juge qui a vu le loup est double loup. » Le Bon, 1557. — « Nous avons veu le loup à nos dépens. » *Etat de fort. des pot. en prov.*, 1842, p. 6 (¹). — *Avoir vu le loup* se dit d'une fille qui a perdu son innocence. — « N'ayant encore que quinze ans, elle a déjà vu le loup. » *La Gaudriole du 9 mars 1893*. — « A la Lande d'Airou les filles n'ont pas peur du loup. » Tesson, *Blason pop. de l'Avranchin*, 1903, p. 7.

111. — « Tu as de pitié comme un loup. » *Catholiques œuvres*, 1541, I, f[et] 151, r°.

112. — « Il a couraige de loup, asseurance de meurtrier. » Rabelais.

113. — « Les petits sont sujets aux loups et les grands en font à leur guyse. » Nucérin, 1612.

(¹) Ils n'avoient jamais veu le loup
Ni la guerre qu'en la gazette
Ou de loin par une eschauguette.

Moreaux, *Choix de mazarinades*, 1853, I, 353.

114. — « Li lous n'est pas si granz comme on le crie. » Anc. fr., TOBLER, *Li prov. au vilain*, pp. 80 et 167. — Cf. « Le diable n'est pas si noir qu'on le dit. » — « Faire le loup plus grand qu'il n'est. » DU LORENS, *Satyres*, 1624, p. 153. — « *Tu nous fais le loup grand* = tu veux nous faire peur. » ALLARD, 1605, f[et] 176, v°. — « *Pour lui il n'y a pas de petits loups* = se dit de celui qui voit tout en noir. » Loc. franç.

115. — « Tousjours n'est pas le loup au boys. « *Rec. de p. franç.*, 1856, V, 286. — « *Il n'y a pas un loup derrière chaque buisson* = il ne faut pas avoir peur de tout, le diable n'est pas toujours à la porte d'un pauvre homme. » R. p.

116. — « Il ne faut pas se moquer du loup qu'on ne soit hors du bois. » Vosges, HAILLANT, *Prov.*, 1902.

117. — « *Jeter le loup du bois* = éviter le danger. » Poitou au XVII[e] s., *Rev. d. trad. p.*, 1905, p. 308. — « *Virà ét loup dél bosc* = même sens. » H.-Pyr., c. p. M. M. CAMÉLAT.

118. — « *Il y a plus d'un loup au bois*, pour dire : il y a plus d'un âne qui s'appelle Martin ; je ne veux pas parler de la personne que vous croyez. » XVI[e] s., BONAV. DES PÉRIERS.

119. — « *I r'sane à un leu, I cache son musieu* se dit d'un indiscret qui ne se cache pas suffisamment pour voir et entendre et qui se croit bien caché. » Picardie, JOUANCOUX.

120. — « *C'est un vieux leu* = c'est un homme fin, rusé. » *Dict. de Trév.*, 1752.

121. — « Si tu es un renard, je suis un loup. » DREIMÆNNER, *Scandales de Paris*, s. d. (vers 1885), p. 115.

122. — « Tu n'es ni chien ni loup, ni chair ni poisson. » FUSI, *Mastigophore*, 1609, p. 79. — « *N'es pas ni co ni loup*,

ni noun bramo, ni noun japo = il n'est ni chien ni loup, il ne hurle, ni n'aboie. » Aveyr., Duval.

123. — « *Noun si crido au loup que noun siegue dins lou païs* = on ne crie pas au loup, sans qu'il y en ait un dans le pays ; il n'y a pas de fumée sans feu. » Provence, *Rev. d. l. rom.*, 1884, p. 40. « *Se non fù lupo, fù almeno un can bigio* = si ce n'était pas un loup, c'était au moins un chien gris, c.-à-d. quelque chose d'approchant. » Prov. ital., Pescetti.

« *Il y a un loup ou un crapaud* = il y a quelque chose de nouveau, mais on ne sait pas quoi au juste. » Hautes-Pyr., c. p. M. M. Camélat.

124. — « *Montrer le loup* = avertir quelqu'un du danger. » xvie s., Agrippa d'Aub., éd. Réaume, VI, 323.

125. — « Pour cet example voil monstrer C'on doit aincois li leu huer Des bestes qu'il y soit venuz. » J. Loth, II, 8.

126. — « Bel escrie le lou qui la praie resqueust. » Pr. anc. fr., Langlois. — « Buer escrie le lou qui sa proie rescout. » Tobler, *Le prov. au vil.*, 1895, p. 8. [Le berger agonit de sottises le loup qui vient pour enlever sa proie ; quelqu'un qu'on va dépouiller se démène, se plaint vivement.]

127. — « *Il fait bon vivre en repos et se moquer du loup* = celui qui reste tranquille dans sa maison n'a pas de danger à courir. » Forez au xviie s., Chapelon, *Œuvres*, 1820, p. 200.

128. — « Elle a en jument échapée Donné un coup de pied au loup. » xvie s., Agrippa d'Aub., éd. Réaume, III, 163.

129. — « Le loup ne m'emportera sans lever la queue. » Le Bon, 1557.

130. — « Toujours vieille jument n'est à jetter aux loups. » AUVRAY, *Banquet des muses*, 1623, p. 133.

131. — « *Que lou fet A corbiau plet* = il reste quelque chose, pour le corbeau, des dégâts du loup. ». Prov. anc. fr., *Zeitch. f. deutsches Alterthum*, 1859, p. 132.

132. — « Lou loup manjo qu s'èncrabido = *le loup mange celui qui se fait chèvre.* » Montauban, c. p. M. A. PERBOSC.

« On voit que trop faire la beste Nous fait souvent manger au loup. » *Revers du prince de Condé en vers burl.*, 1650, p. 4.

« Que je suis gentille comme ça ! oh ! je suis trop gentille, le loup me croquera ! (1) » XAVIER, *Paysanne demoiselle*, vaudeville, 1834.

« Homme seul est viande à loup. » NUCÉRIN, 1612. « *Quand l'an vé viér lou loup vous mindza* = quand l'on devient vieux, le l. v. mange. » Limous., *L'Echo de la Corrèze*, 1892, n° 1. « Si vous êtes trop bon, le loup vous mange. »

« Le dernier, le loup le mange. » COTGRAVE, 1650.

« *Laisser manger au loup quelqu'un* = ne pas lui ouvrir la porte de la maison quand il est dehors. » Jura, Max BUCHON, *En province*, 1858, p. 10.

133. — « Louve, goupille (*renard*) et chate sont trois bestes de proie ; chate cherche, goupil gaite, louve ravist. » Pr. anc. fr., *Zeitsch. f. rom. Phil.*, 1885, p. 312. — « Le chat fayt prouffit en la mayson et le loup fayt dommaige aux champs. » GOBIN, *Loups ravissans*, 1525.

---

(1) On dit habituellement d'une jolie petite fille qu'elle est *gentille à croquer*.



134. — « L'en ne prent mie leu ne gopil soz son banc. » XIIIe s., Rob. WACE, I, 64.

« Fur cognoscit furem, lupus lupum. » J. TEXTOR, *Feriarum haegeranarum liber*, 1616, p. 158.

« *Tost sest li loup que male beste pense* = le l. sait bien ce que pensent les méchantes bêtes ; étant mauvais lui-même il comprend les perfidies des autres. » Anc. fr., *Bibl. de l'éc. d. ch.*, 1873, p. 46.

135. — « D'ung leu ne prent on pas bien l'autre. » LANGLOIS. (Le loup est méfiant et ne se laisse pas entraîner par un faux frère, comme d'autres animaux, par exemple le cerf.)

« Pour çou que jà goupius (*renard*) sans faille
Ne seroit pris d'autre goupil,
Ne leus par leu mis à escil. »

REIFFENB., *Chron. de Ph. Mouskes*, 1838, II, 53.

« Unques od lou, ce m'est avis,
Ne fu unquore autre lou pris,
Ne od gopille pris gupil. »

Fr. MICHEL, *Chron. d. ducs de Norm.*, 1836, I, 202.

136. — « *Il est habile à la danse du loup* se dit de quelqu'un très capable de faire l'amour. » RENOU, 1626. — « Il lui enseigna la danse du loup, la queue entre les jambes. » BÉROALDE DE VERV., éd. Royer, I, 135.

137. — « *Aller à pas de loup* = marcher sans bruit. » Loc. fr. — « *Marcha aloupida* = marche à pas de loups. » Hérault, *Félibrige lat.*, 1897, p. VII.

138. — « Le loup a la gueule naturellement *accrochée* ; pour l'ouvrir il est obligé de la frapper contre terre. On dit aux enfants : *tant que le loup n'aura pas frappé son museau*

par terre, vous n'avez pas besoin d'avoir peur. » Clerval (Doubs), r. p. — Selon ROUSSEY, on dit cela du *loup-garou* à Bournois (Doubs).

139. — « *Lou tenon per lis auriho, Mai que lis ague courto* = Nous tenons le l. par les oreilles, bien qu'il les ait courtes. » Provence, *Rev. d. lang. rom.*, 1884, p. 41. — Sur le prov. lat. *teneo lupum auribus*, voy. QUICHERAT, *Mélanges de philolog.*, 1879, 27e article.

140. — « Une fois que le loup est pris il attend la mort avec un stoïcisme extraordinaire qu'on admire ; mais quelquefois on y voit de la lâcheté. »

« *C'est la mort du loup* = c'est une mort héroïque. — J'ai vu, je ne sais plus où, l'image d'un Vendéen mourant bravement, fusillé par les Bleus, avec cette légende : *La mort du loup* (1).

« Les loups ne se plaignent pas quand on les tue, comme font chiens. » Gaston PHŒBUS, p. 70.

« ... Dolans fu et honteus
Tout aussi comme li pris leus
Qui n'ose nului regarder. »

Van HASSELT, *Li roumans de Cléomadès*, I, 136.

Plus muet et plus estonné qu'un loup pris au piège. » *Facecieuses paradoxes de Bruscambille*, Rouen, 1615. — « Plus penaut qu'un loup pris au piège. » FOURNIER, *Var. hist.*, IV, 29.

141. — « Il ne faut qu'un coup pour tuer un loup. » BONNET, *Revanche d'Orgon*, s. d. (vers 1890).

---

(1) Il y a dans ALFRED DE VIGNY une belle pièce intitulée *La mort du loup*.

142. — « Belle mort d'un jeune lou = *c'est un bon débarras pour l'avenir.* » BAÏF, éd. Blanch., 1880, II, 222.

« C'est une bonne prise que d'un jeune loup. » COTGRAVE, 1650.

143. — « Prendre à la mort du loup et à la mort de l'homme. » LE BON, 1557.

144. — « Il est mort, absous comme un loup gris trespassant comme une autre laide bête. » XVI[e] s., BÉR. DE VERV., *Moy. de parven.*

145. — « Je vis comme les loups, je veux guérir comme eux sans autre docteur que Sainte Patience. » E. SOUVESTRE, *Scènes des bords de la mer.*

146. — « Il a la tête grosse comme un loup. » RESTIF DE LA BRET., *Nuits de Paris*, 1791, p. 2701.

« Faire la tête de loup à quelqu'un = *lui faire grise mine.* » Ain, P. BOURDE, *Fin du vieux temps*, 1885.

« Il a ramassé pendant la morte saison *une tête comme un loup de sept ans.* » Côte-d'Or, *Armana bourguignon*, 1850, p. 68. (Cette loc. signifie que la personne s'est engraissée à ne rien faire.)

Tête de loup = 1° chevelure abondante et mal tenue ; 2° espèce de balai avec une grosse tête.

« *Tête de loup* = entremetteur de mariages. » Allier, JAUBERT.

« *Tête de loup* = personne qui a l'intelligence obtuse. » Luzy (Nièvre), r. p.

147. — « Elle a des dents de jeune loup, blanches et petites. » *La Gaudriole*, 1892, p. 279.

148. — « *Sé talpo bésio, Sé loup séntio, Jamay ré nou sé salbario* = si taupe voyait, si loup sentait, rien ne se sauverait. » Languedoc, TAUPIAC. — « Si le loup sentait, si l'anis (*l'orvet*) voyait Et si la chèvre avait des dents dessus, Tout le monde serait perdu. » Isère, LAURENT, *L'avocat de l'Isère*, 1873, p. 116.

149. — « On prétend que le loup n'y voit pas quand il y a clair de lune. » Ineuil (Cher), r. p.

« *Andar comme' il lupo, a occhi e voce* = camminar nelle tenebre e senza sà per dove, come coloro che vanno di notte per luoghi non conosciuti, che vanno dietro a qualche lume che veggiono, à voce che odono. » Prov. ital., PESCETTI.

150. — « *La nueç es facea per lu loup e per durmi* = la nuit est faite pour le loup et pour dormir. » Nice, TOSELLI.

151. — « On dit de quelqu'un qui a le regard méchant ou oblique, qu'*il a l'œil de loup*. » DUEZ, 1664.

153. — « Ses yeux furetaient à droite et à gauche comme ceux d'un loup. » MONTFERMEIL, *Monsieur le Maire*, s. d. (vers 1900).

154. — « Le loup a une force incroyable devant, mais derrière, une atteinte de lévrier lui fait donner du cul à terre. » SALNOVE, 1655, p. 135.

« La vertus du loup est en la poictrine, es ongles, en la gueule et es parties de devant et non point derriere. » GOBIN, *Loups ravissans*, 1525, f[et] 55, v°.

« Si lou loup aiè de força darriè comma davant
Empourtariè lou buou en bramant. »

Env. de Gap, F. ALLEMAND (dans *Soc. d'Etudes des Hautes-Alpes*, 1884, p. 374).

« Sa force est en sa bouche, mais au piz et à reins n'a il

point de force, et son col ne puet plier. » Brun. LATINI, éd. Chab., p. 247.

155. — « Le loup a *les côtes en long ;* pour se retourner il faut qu'il pivote sur lui-même ; il n'en est pas de même du chien. On dit à celui qui n'est pas souple ou qui est paresseux pour se baisser : *tu es comme le loup, tu as les côtes en long.* » Locution répandue dans toute la France. — « *Costo en loung* = côtes en long, est un sobriquet donné à un paresseux. » Beaucaire, P. BONNET, *Revuou deis saisouns*, 1839, p. 25.

« Si vous marchez en zigzag le loup ne peut vous attraper, car il a les côtes en long et ne peut se tourner brusquement... On dit à un paresseux : tu as les côtes en long, tu ne peux pas travailler. » Luzy (Nièvre), r. p.

« La Vierge Marie avait planté des choux ; des chèvres vinrent les manger. Plainte à Dieu qui crée les loups pour garder les choux. Les loups dévorent tous les animaux domestiques. Plaintes contre les loups. Marie pour les punir leur donne le choix ou de porter le *clérin* (sonnette) ou de se laisser *éreiner* (éreinter). Ils choisissent le *clérin* ; mais poursuivent en vain les animaux avertis par le son ; meurent de faim ; préfèrent être *éreinés*. La Sainte Vierge les *éréne*, c.-à-d. change leurs côtes de position en les mettant de travers en long, si bien que quand on prend un loup par la queue, il ne peut se replier sur lui-même pour mordre. » La Puisaye (Yonne), *Annuaire hist. de l'Yonne*, 1864, p. 196.

« Sur le loup qui a les côtes en long » voyez encore : SÉBILLOT, *Folkl.,* III, 8, 11.

156. — « Le loup, quand il court, a une allure particulière, qui n'est pas celle du chien, on dit *qu'il va le traquenard.* »

Man kennt den Wolff am Gange,
Die Glocke am Klange,
Den Franciscaner am Strange,
Den Bauren an der Gabel,
Die boesen Advocaten am Schnabel.

Prov. allem., WOLTERMANN, *De nequitiâ advocatorum*, 1735, in4°, p. 32.

157. — « *A paou di loup* = il a peur du loup, se dit de l'ouvrier paresseux. » Gard, c. p. M. M. RÉGUIS.

158. — « *Pieds de loup* = émigrants auvergnats traversant la ville. » Moulins (Allier), JAUBERT.

159. — « Crotté comme un leu veuf. » Ramecourt (P.-d.-C.), c. p. M. Ed. EDMONT. — « Crotté comme un loup. » Normandie.

160. — « *Brun de poill de loup* = nuance du brun. » XIV[e] s., Gaston PHŒBUS, p. 31. — « *Gris de loup* = nuance du gris. » FUSI, *Franc archer de l'église*, 1619, p. 885. — « *Grislouvet* = couleur du poil chez certains chevaux. » DUEZ, 1664. — « *Esimbru* = drap couleur gris de fer. » anc. languedoc., P. MEYER, *Flamenca*, 1901, I, 350. Cf. DU C. au mot *isembrunus*.

161. — « Pousser des soupirs gros comme des pets de loup. » Boulogne-sur-Mer, r. p.

162. — « *Il n'a jamais vu un loup péter sur une pierre de bois* = il n'a jamais rien vu, c'est un sot. » Locution très répandue. — « *Elle a vu péter le loup sur la pierre de bois* = se dit d'une fille qui n'est pas novice en amour. » env. d'Annecy, CONST. — « Aquèlo a vis pétà loup = se dit d'une femme libre en paroles, mais qui se garde, est prudente. » Gard, c. p. M. M. RÉGUIS.

163 — « *Fare il peto al lupo* = faire le pet au loup, échapper à une maladie crue mortelle. » Loc. ital., DUEZ, 1678.

164. — « *Vesse de loup* = petit beignet rond. » MÉNAGE, 1750. [C'est probablement ce qu'on appelle aujourd'hui *pet de nonne*.]

165. — « Il aurait dévoré un loup, la queue lui sortirait de la bouche, qu'il dirait que ne n'est pas vrai, c.-à-d. c'est un grand menteur. » Htes-Pyr., c. p. M. M. CAMÉLAT.

166. — « Faire à quelqu'un la *coe lovinace* = se moquer de lui, lui jouer un tour. » Anc. fr., DU C., VII, 219. — « Renart le fist cent louppes En derrière... » anc. fr., DU C., VII, 219. — « *Alober* = se moquer de quelqu'un. » anc. fr. et aujourd'hui dans le Maine, GOD. — « *Elleuper* = tromper, duper. » anc. fr., GOD. — *Queue de loup* = sobriquet donné à un homme méchant. » Craon (Mayenne), au moyen-âge, BODARD, *Chron. craonn.*, 1871, p. 531.

167. — « Les os je te rompray de coups. — Adieu ! garde la queue des loups = ? » MABILLE, *Choix de farces*, 1873, II, 165, XVIe s.

168. — « On prend un homme par la parole comme le loup par la queue. » ALLARD, 1605, fet 204, v°.

169. — « Un grand chien efflanqué comme un loup. » J. FRÉVAL, *Paris coupe-gorge*, 1887, p. 249.

170. — On appelle *poil de loup* une touffe de poils de couleur grise foncée qu'un grand nombre de chiens portent sur quelque partie du corps et qui semble indiquer qu'ils descendent du loup. On dit d'une personne *qu'elle a du poil de loup* pour signifier qu'elle n'est pas parfaite. — « *I out del peil del lou* = il y a eu trahison. » anc. fr., P. MEYER, *Hist. de G. Le Maréchal*, 1891, II, 366. — « *Il y a du poil de loup dans cette affaire* = cette affaire est entachée de mauvaise foi. On dit aussi : il y a du poil de l'ours. » Franç. MICHEL, *Dict. d'argot.* — « *Il y a de*

la peau de loup = il y a dans cette affaire du louche. »
BERLUCUS, 1632, p. 240.

171. — Il semble qu'on ait dit de l'homme qu'il avait toujours quelque dent irrégulière appelée *dent de loup* : « *Es ist kei Ma, er hat e Wolfszah, es ist kei Frau, si het ne au* = pas d'homme qui n'ait une dent de loup, pas de femme qui n'en ait également, c.-à-d. qui n'ait quelque défaut. » Suisse allem., SUTERMEISTER.

172. — « On dit qu'on a *des dents de loup* quand on a mangé des fruits acides. » Luzy (Nièvre), r. p.

173. — « *Quand un garçon se marie, il lui pousse aussitôt une dent de loup* c.-à-d. qu'il devient méchant. » Franche-Comté, PERRON, *Prov.*, p. 94. — « Sourire de mèstre fa vèire dént de loup. » Marseille, *Armana marsihés*, 1892, p. 43.

174. — Les hommes brutaux et déréglés s'assagissent quand ils ont pris femme :

« *Si vos adouména lou loup, marida lou* = si tu veux dompter le loup, marie-le. » Limousin, *Lemouzi*, 1894, p. 113. — « *Chaguec mariar lou loup per l'adoumestir.* » env. de Gap, *Soc. d'Et. des Hautes-Alpes*, 1884, p. 370. — cf. « *Per domptà lou diaples, lou moriderou* = pour dompter le diable on le maria. » Aveyron, DUVAL.

« Che voulé dondà (*dompter*) lou loup Maridà lou. » Ambert (P.-de-D.) MISSOUX.

175. — « La loubo trouvo pouli si loupin Coumo la may're si bambin. » Provence, *Rev. d. l. rom.*, 1884, p. 39.

176. — « *Ço qu'agrado aou loup Agrado à la loubo* = ce qui agrée au loup, agrée à la louve. » Marseille, *Arm. mars.*, 1893, p. 59. — « Lo que la loba haze Al lobo aplaze. » Prov. esp., OUDIN, *Refr.*, 1624.

177. — « *Battre le chien devant le loup.* » *Jeux d'esprit et de mémoire*, 1694, 18. (Le prov. signifie qu'on donne une leçon au loup, en battant le chien, pour les méfaits que lui loup a commis. On disait autrefois *battre le chien devant le lion.*)

178. — « Loup enfermé aux escoutes se range. » *Emblesmes sur les actions du segnor espagnol*, 1608, p. 18.

179. — « Plus despent loups que brebis ne oustarde. » XIVe s., Eust. DESCHAMPS, II, 64.

180. — « *Il a besoin de cela comme un loup a besoin d'une sonnette.* » Champagne, Franche-Comté, Berry, Languedoc.

181. — « Il n'a pas de quoi mettre un loup en faction sur ses terres = *il ne possède rien.* » Fr.-Comté, PERRON.

182. — « *La terre porte bien les loups*, se dit à un homme riche qui vous reproche de passer sur son terrain. » Fr.-Comté, PERRON.

183. — « Pour faire du loup une bonne bête il faut souvent lui faire fête. » Ambert (P.-de-D.), MISSOUX.

184. — « Ils feroient teter un bœuf vieux, tant les loups ressemblent aux chiens et les flatteurs aux amis. » ALLARD, 1605, f^et 30, v°.

185. — « *Etre promené comme une peau de loup* = être vilipendé. Ceux qui ont tué un loup en promènent la peau, dans les villages, pour faire la quête. Tout le monde dit des injures à la dépouille de l'animal. » Deux-Sèvres, SOUCHÉ, *Prov.* — « Si l'on portoit sa teste par les villages on en auroit plus que de la teste d'un loup. » LE BON, 1557.

« Pour attirer un loup et le prendre dans un piège ou le tuer d'un coup de fusil on prend une charogne qu'on

traîne à travers la campagne. Le loup suit le chemin tracé, à l'odeur. Cette charogne est appelée une *traînée* [1]. » FUR. 1708. — Le peuple, qui aime les locutions imagées appelle aujourd'hui *traînées* les filles perdues qui courent les rues et sont comme l'appât *traîné* partout pour attirer les chalants.

186. — Termes de vénerie :

« En vénerie on dit *chasser loup* et non *chasser le loup.* » CHÉZELLES, *Vieille vénerie*, 1894, p. 162.

« On appelle *lit* ou *flâtrure* l'endroit où le loup a passé la nuit (*Dict. de chasse*, 1759) ; *liteau* le lieu où il se repose pendant le jour. (RICHELET, 1710) ; *laissés* ou *lessés*, ses fientes (Gaston PHŒBUS, XIVe siècle) ; *laisses*, f. pl., même sens (*Bon varlet des chiens*, XVIe s.) ; *deschaussures*, f. pl. le lieu où il a gratté, où il s'est décrotté (*Dict. des arts*, 1732) ; *mengue* l'endroit où il a mangé (*Bon varlet des chiens*, XVIe s.) ; *mangeures*, même sens (RICHELET, 1710) ; *abattis*, m. pl. les petits sentiers tracés par les jeunes loups allant et venant (*Dict. de l'Encyclop.*, 1751) ; *huer le loup*, le poursuivre avec de grands cris (Fur., 1788) ; *chasser le loup en huée*, même sens (LE PELLETIER, 1752.)

« Le loup *ne se méjuge pas*, c.-à-d. qu'il pose ses pieds régulièrement les uns derrière les autres, de sorte que sa voie sur la neige forme une série d'empreintes absolument en lignes droites. »

---

(1) Le mot *traînée aux loups* se trouve dans un docum. bourguign. de 1402, selon CANAT DE CHIZY, *Louvet-en-Bourg.*, 1900, p. 31. — La traînée s'appelle *tirasso* en langued. selon SAUV., 1785 ; *carnage*, en franç. selon le *Diction. des arts*, 1732. — « *Faire trayn de char* = faire une traînée de charogne pour le loup. » XIVe s., Gaston PHŒBUS, p. 70. — « *Encharner le loup* = même sens. » *Idem*, p. 222.

« La louve apprend à ses louveteaux à emboîter le pas. » D'HOUDETOT, *Petite vénerie*, 1855.

« *Harloup !* cri pour exciter les chiens contre le loup. » Cl. GAUCHET, 1583, éd. Blanch., p. 316. — « *Harou !* = même sens. » anc. fr., GOD., s. v° *hu*.

« Le loup ne fait que d'aller = *ne va pas autrement qu'au pas*... Les *alleures* sont quand il marche au pas et d'asseurance et quand il court *fuittes* du loup... Les alleures se connoissent *allant d'asseurance* quand le pied du loup est serré et les fuittes quand il *louve* ce qui se fait par l'effort qu'il fait en courant. » SALNOVE, 1655, p. 148 et p. 151.

« *Le loup va d'assurance* ou *le loup va de bon temps* se dit quand, étant chassé, il ne se presse pas. » GAFFET, 1742, p. 271 et p. 304.

« *Le loup se déchausse* = gratte la terre avec ses pattes de derrière et enlève la terre de la largeur de quatre pieds environ. » GAFFET, 1742.

Le vieux loup, quand il est chassé, ne fait pas de randonnée comme les autres animaux mais s'en va droit devant lui ne s'arrêtant qu'à plusieurs lieues de son point de départ.

187. — « *Faire du loup en la paille* = se dit du loup poursuivi, qui s'est caché dans la paille et qui ne bouge pas, laissant passer ses persécuteurs. » LE BON, 1557. — « Contrefaire le loup en paille. » RABELAIS. — « *Il fait le loup à la carrière* = même sens. » J. BAUHIN, *Rage des loups*, 1591, p. 89.

188. — « *Dissimuler au vieil loup* = comme un vieux loup. » *Facecieuses paradoxes de Bruscambille*, 1615. — « *Un vieux*

loup = un homme vieux et roué. » *L'antimoine purifié*, comédie, 1668, p. 2.

189. — « *Faras de beous sauts apres lou loup* = tu feras le fanfaron ; allusion à l'histoire d'un chien qui se montrait courageux quand il n'y avait plus de danger. » Provence, XVIIe s., *Bugado prov.*

190. — « En parlant il disait sans cesse à tort et à travers : *mange mon loup, mange mon chien*. Voiture en a fait une ballade. » XVIIe s., TALLEM. D. RÉAUX, éd. de 1852, I, 425.

191. — « Je suis fort comme un loup de six mois. » RICARD, *Le tapageur*, 1841, I, 170.

« *Tu es gentil comme un petit loup de sept ans*, se dit ironiquement à un enfant. » Clerval (Doubs), r. p. — « Timide comme un loup de sept ans = *se dit ironiquement.* » « *Sek betern as en jung Wulf* = s'améliorer comme un jeune loup. » Goettingue, SCHAMBACH. « Tu es vilain, tu ressembles plutôt à un loup qu'à une perdrix. » Ineuil (Cher), r. p.

192. — « Il fait un froid de loup. » locution connue.

193. — « *Ou caou é ou fréy' ou lou nou s'ou mangia* = le chaud et le froid le loup ne les mange pas ; quand le froid ou le chaud n'arrivent pas dans leur saison, ils arrivent après. » Menton, *Rev. d. trad. pop.*, 1889, p. 281. — « Le loup ne mange pas l'hiver. » Prov. franç. très répandu. — « Lovo no magna stagion. » Venise, PASQUALIGO. — Cf. VOIGT, p. 161.

« *El lovo no magna mai termini* = le loup ne mange jamais les limites, prov. juridique, pour dire qu'il faut absolument retrouver les traces des limites des propriétés terriennes. » Venise, PASQUALIGO.

194. — « *Lo loup eu mingé lè brôbe* = le loup a mangé la boue ;

se dit lorsqu'un temps humide et boueux est brusquement suivi d'une gelée.» Pays messin, r. p. — A Paris le loup est remplacé, dans cette locut., par le chien. »

195. — « *Garder la lune des loups* = prendre un soin inutile. » RABELAIS. — « Garder la lune d'estre mangée des loups. » G. DE REBOUL, *Anti-Huguenot*, 1627, p. 37. — « Berger, vous devez vous ennuyer de veiller seul toute la nuit pour empêcher les loups de manger la lune. » MÉLANDRI, *La Gouvernante*, 1888. — « Garder une femme et la lune des loups c'est tout un. » DU LORENS, *Satyres*, 1646, p. 12. — « Dieu gardera la lune des loups. » J.-P. CAMUS, *Esclairciss. de Meliton*, 1635, p. 263. — « Dieu garde la lune des loups. » FOURNIER, *Var. hist. et litt.*, IV, 252. — « La lune cren pas li loup. » Provence, J. BRUNET, *Bachiquello*, s. d., p. 9.

196. — «*Nou y a yamey abut qu'ue mayraste dé boune, lou loup qué sé l'abè minyade* = il n'y a jamais eu qu'une marâtre de bonne, le loup l'a mangée, c.-à-d. (il n'y a plus de bonne marâtre). B.-Py., LARROQUE, *Arrépouès*, 1897. [Même proverbe en Bretagne, selon DAGNET et en Savoie, selon CONSTANTIN.]

197. — « Quum lupus addiscit psalmos desiderat agnos. » lat. du moy. â., *Altdeutsche Blatter*, 1836, p. 11.

« Quando Pater Noster addiscere lupus volebat quidquid dicebat semper Lamp, Lamp (= *agneau en allemand*) referebat. » DIEF., p. 340.

198. — « Qu noun voudra semblar lou loup, de sa péou noun si vieste. » Provence, XVIIe s., *Bugado prov.* — « Qui bol pas semblà lé loup cal pas qué s'én mété la pèl. » Aude, c. p. M. P. CALMET. — « Il ne faut point prendre la peau du loup qui ne le veut fourrer. » LE BON, 1557. —

« La laine des brebis couvre quelquefois des loups. » XVI[e] s., *Hist. macar. de Merl. Cocc.*, éd. Jacob, p. 171.

199. — « Il ne faut pas de la main agacer les dents au loup. » GIRON, *La béate*, 1884, p. 138.

200. — « D'un loup n'allons chercher les plumes. » XVI[e] s., BAÏF, éd. Blanch., II, 219.

201. — « *Si par trop boire, au lendemain, Vous branslez teste, pied ou main, Prenez bien tost sans contredist Du poil du loup qui vous mordit* = si vous êtes malade pour avoir trop bu la veille, guérissez vous en recommençant à boire. » BUCHLERUS, 1639.

202. — « Entre ca e loup, à la fin del jour. » anc. provenç., RAYN.

« Je crains l'entre chien et loup quand on ne cause point. » XVII[e] s., M[me] DE SÉVIGNÉ.

« Méfie-toi de ces individus qui portent de grosses épaulettes sur un habit à la française, et un chapeau rond sur des ailes de pigeon. Il n'y a rien à faire avec ces animaux moitié chien, moitié loup. » Sir P. ROBERT, *Confessions de Pied de fer*, 1845, t. I, p. 91.

203. — « Es avents, les loups van à cha cents. » Env. de Gap. *Soc. d'Etudes d. Hautes-Alpes*, 1884, p. 370.

204. — « A Noël vaut mieux un loup dans les champs qu'un laboureur. » *Armanac wallon*, 1904, p. 27.

« Quand le soleil luit pendant la messe à la Chandeleur, le loup approfondit sa fosse pour six mois. » Templeuve (Nord), BONNIER. — « Pèr la Candeloue, lou loup souerte doou traou ; fa tres saout ; se li lipo la patto e s'entourno aou fougaou, sera marrido quaranteno ; mai se s'en va, tires pas peno. » Bouches-du-Rh., *Armana marsih.*, 1889,

p. 41. — « Can fai soulelh per Nostro-Damo-Chandelheiro, Lou loub de cranta jours ne quita sa tanieiro. » Limousin, *Annada limous.*, *Annuari*, 1895. — « Per lou dous febriè Lou loup sourtis de son terriè. » Cette, *Arman. cetori*, 1897. « Vaou mai un loup dins un troupèl, Qu'un mes de febriè trop bèl. » IDEM.

« Tailler la vigne en chemise, Plutôt voir un loup blanc en guise. » env. de Paris, BROUSSONNET, *La vie rurale*, 1788,

205. — « On appelle *loup de Saint-Jean* un brouillard paraissant vers la Saint-Jean qui est nuisible aux fruits de la terre. » B.-Pyr., LESPY.

« *Le temps au loup* c'est le brouillard favorable aux déprédations de cet animal. » Ineuil (Cher), r. p.

206. — « On appelle *loups de neige* des amas de neige poussés par le vent dans les fossés, les sillons. Ces loups de neige en appellent d'autres. » Allier, *Rev. d. tr. pop.*, 1903, p. 478.

207. — « *Gober le loup* = recevoir un coup de soleil. » Genève, BLAVIGNAC, *L'Emprô.*

208. — « *Era borda det loup* = la grange du loup c.-à-d. l'espace, le plein air. » Arrens (H^{tes}-Py.), c. p. M. M. CAMÉLAT.

209. — « Le clair de lune est appelé *le soleil des loups*. » DEULIN, *Contes d'un buveur*. — « *Li solo des leûs* = la lune », Ardennes luxemb., c. p. M. J. FELLER. — « *Linterno de loups* = la lune. » Gard, c. par M. P. FESQUET.

210. — « *Le loup a avalé le soleil* = le soleil a disparu derrière un nuage. » Luzy (Nièvre), r. p.

« Lorsqu'un nuage dérobe la lune à la vue, on dit que les loups l'ont mangée pour faire leurs déprédations. » Loire, NOELAS, *Légendes foréz.*, p. 270.

« Quand le soleil disparaît derrière les nuages, on dit que

le loup l'a avalé ou qu'il est dans le derrière du loup. » Lorient (Morbih.), r. p.

« *Et loup déra néou* = le loup de la neige, le vent du midi qui fait disparaître la neige. » H.-Pyr., c. p. M. P. Tarissan.

« *Essiro coumo lou pàyré del loup* = il fait une tempête de neige comme (si c'était) le père du loup. » Aveyron, Mistral.

211. — « A un enfant qui dit : *Dj'ê freu!* = J'ai froid, on répond : *Mousse o cou do leu.* = Cache-toi dans le derrière du loup. » Laroche (Belg.), Monseur, *Folkl. wall.* p.. 14.

212. — « Il fait noir comme chez le loup. » Deux-Sèvres, Souché, *Prov.* — « Bruma néra couma et loup = nuage noir comme le loup, brume épaisse. » Arrens (Hautes-Pyr.), c. p. M. M. Camélat. — « Fasio sourn (*obscur*) coumo dins la gouarjo doou loup. » Mens (Isère), *Armagna dooufinén*, 1886, p. 70. — « Escur coumo uno gorjo de loup. » Ariège, *Alman. pat. de l'Ar.*, 1898, p. 47. — « Fosch (*obscur*) com una gola de llop. » Pyr.-Orient., *Soc. agr. d. Pyr.-Or.*, 1884, p. 346. — « Téms négré coumé la gula del loup. » Provence, *Rev. d. l. rom.*, 1884, p. 35. — « On n'y voit pas plus que le loup à son cul = *il fait une profonde obscurité.* » Pays gaumet (Semois), c. p. M. J. Feller. — « *Vucca di lupu* = soirée de tempête et d'obscurité. » Sicile, Salomone-Marino, *Leggende sic.*, 1880, p. 68. — « On dit du mois de février : *Fevray, caca-nay, gordze de lëü, cavoua d'oó* = février, chie-neige, *gorge de loup*, queue d'or. » Val de Bagnes (Suisse), *Arch. suisses d. tr. p.*, 1898, p. 241.

« Nous vons (*allons*) censément demeurer à tâtons comme des loups de poivre = *c.-à-d. dans l'obscurité.* » Lyon, *La Marionnette*, journal, 1867, n° 29, p. 1.

213. — Une petite fenêtre en haut des combles d'une maison ou donnant sur un escalier, est appelée :

gorjo dé loup [1], f., provençal, Pellas, 1723.
loup, m., *loubé*, m., cévenol, D'Hombres.
loubiè, m., Poitiers, E. Ernault dans *Soc. de ling.*, XII (1903), p. 438. (Cf. *Rev. celt.*, XXVII, 241, 242.)
lovier, m., *lover*, m., anc. fr., God.
luppar de plomb, m., fr. du xive s., Richard, *Arch. civ. du Pas-de-Cal.*, 1878
leûvré, m. (petite lucarne en plomb sur le toit), wallon, c. p. M. J. Feller.
loubétt, m., toulousain, Visner.
louviè, m., Char.-Inf., Jônain.

214. — « *Gueule de loup* = ouverture du milieu d'une croisée d'une porte cochère, dont un battant est fouillé en creux sur l'épaisseur pour recevoir l'autre. » Terme de menuiserie, Morisot, 1814.

215. — « *Gueule de loup* = c'est le nom d'un coude de tuyau qui se place sur le haut d'une cheminée et qui est monté sur un pivot, pour qu'en tournant, son orifice soit toujours opposé au vent afin de faciliter la sortie de la fumée. » Terme de poelerie, Morisot, 1814. — « *Tête de loup sur une cheminée* = terme de fumiste. » *La famille du fumiste*, comédie, 1840. — « *Tu souderas cela en gueule de loup* = terme de forgeron. » Poulot, *Le sublime*, 1872, p. 178.

216. — « *Lova* = machine de guerre ». lat. d'Italie, Du C. « *Lop*, m. = espèce de bombarde. » xve s., Hardy, *Arch. de Périgueux*, 1894, p. 100.

[1] Cette espèce de lucarne est ainsi appelée parce que ordinairement ceux qui y regardent par le dehors ne voient à l'intérieur que l'obscurité.

217. — « *Louve* = machine de fer qu'on engage dans le lit supérieur d'une pierre qu'on veut enlever pour la mettre à la place qui lui est destinée : elle est composée de trois pièces, dont celle du milieu retient le nom de *louve*, et les deux autres se nomment *louveteaux*. Cette machine n'est presque plus en usage. — *Louveur*. C'est l'ouvrier qui est employé à faire, dans les pierres, les trous pour placer la louve et l'y ajuster. On dit *louver une pierre*. » MORISOT, 1814.

218. — « *Louve*, f. = instrument en fer pour élever les pierres de taille ; *louver* = faire un trou dans la pierre qu'on veut élever ; *louveur* = celui qui fait ce trou. » SAVARY, 1759.

219. — « *Loupe* = c'est le nom de la masse de fer fondu après qu'il a subi une première épuration par le feu et la forge, et avant sa division en barres. » Terme de serrurerie, MORISOT, 1814. — « *Loup* = agglomération de matières qui engorgent le creuset d'un haut-fourneau. » Centre, JAUBERT.

220. — « *Loupe* ou *Royaume* = c'est une caisse en bois d'environ quinze pouces carrés sur dix-huit pouces de haut, avec un dessus dans lequel est une ouverture pour passer la main ; elle sert aux peintres de décor et aux doreurs, à s'asseoir ou à s'élever. » MORISOT, 1814.

221. — « *Dent de loup* = 1° un clou fait en forme de coin de 4 à 5°, dont on se sert pour arrêter le pied des chevrons on autres pièces de bois sans tenons ; c'est aussi le nom d'une espèce de clavette simple qui est courbée sur le champ ; 2° une tringle de fer rond, pointue d'un bout, recourbée et à scellement ou à patte de l'autre, servant à supporter des ustensiles de cuisine. » Termes de serrurerie, MORISOT, 1814.

222. — « *Dent de loup* = outil dont se servent les doreurs pour brunir. » MORISOT, 1814.

223. — « *Leu*, m. = charrue sans avant-train ; *louvèsse*, f. = charrue tourne-oreille. » Saint-Pol P.-de-C.), c. p. M. Ed. EDMONT.

224. — *Saut de loup* = large fossé qui sert à défendre une propriété, un parc.

225. — « *Lovier* = piège à prendre les loups. » anc. fr., GOD. — « *Allouvière*, f. = même sens. » anc. champenois, TARBÉ, II, 277. — « *Grippe-loup* = même sens. » français.

226. — « *Loup*, m., espèce de filet de pêche. » Nantes et environs, *Dict. de l'encyclop.*, 1751. — « *Louve*, f. = même sens. » Bretagne, FORTIN *Ruses p. prendre les oiseaux*, 1688, p. 359. [FORTIN donne la description de ce filet.]

227. — « *Lupus* = vela nigra, terme de marine. » l. du m. â., DU C.

228. — « Quinque cloerias corii ad ponendum ferra et clavos pro equis ferrandis, cum duobus forulis ad cooperiendum bassignetos, precio duorum gross., et unam *louvetam* corii, aliter *gibbes*, taxatam precio dimidii grossi. » texte latin de Langres, au XVIe s., *Bull. hist. du comité*, 1847, p. 349. — « Deux aighières à loupins. » Valenciennes, doc. de 1466, GOD., V, 40.

229. — « *Luppa* = espèce d'étoffe. » latin du moy. âge, DU C.

230. — « *Louvette*, f. = panetière de berger en peau de loup. » anc. fr., GOD. — « *Louvière*, f. = vêtement en peau de loup. » anc. fr., GOD. ; VICTOR, 1609.

« Les jeunes gens croient encore aux ingénues à tabliers à dents de loup. » *Figaro* du 14 janv. 1861. — « *Dent de loup* = espèce de dentelle au crochet. » Paris, r. p.

231. — « *Loupes*, f. pl. = petites lunettes avec lesquelles on voit les plus petites choses. » MÉNAGE, 1750.

232. — « *Loubato*, f. = petite meule de foin ; *aloubatà* = mettre le foin en petites meules. » Bagnères-de-Bigorre, c. p. M. P. TARISSAN. — « *Loubartoun*, m. = petite meule de foin ; *loubartouà*, *aloubartouà* = mettre le foin en petites meules. » Luchon (H.-Gar.), c. p. M. B. SARRIEU.

233. — « *Lopinelle* ou *lupinelle*, f. = sorte d'instrument de musique. » anc. fr., GOD.

234. — « *Louvière*, f. = pudendum muliebre. » anc. fr., GOD.

235. — Une prostituée ou une entremetteuse est appelée :

lupa, latin.
lupea, *lupinaria*, lat. du VIIIe s., HESSELS.
lupana [1], *lupanaria*, lat. du m. â., DU C.
lupanatrix, *lupa diabolaria*, l. du m. â., DIEF.
lèy'va, f., Bas-Valais, GILLIÉRON.

« Vilaine louve diffamée, Reste des goujats de l'armée. » BERTHAUT, *Paris en vers burl.*, 1660, p. 69. — « *Vieille louve* = injure à une femme. » ID., p. 70. — « Une lopinaille gaillarde. » anc. fr., GOD. — « *Louve*, *chienne* = injures à une femme. » MOLIÈRE. — « *Lovèsse*, f. = coureuse, salope. » wallon, c. p. M. J. FELLER.

Une maison de prostitution est appelée :

lupanar, latin.
lupal, lat. du moy. âge, DU C. ; HILDEBRAND, *Gloss. lat.*, 1854.
lupanal, m., français, *Singeries des femmes*, 1623, p. 9.

---

[1] Sur les mots latins *lupana*, *lupanar*, voyez *Arch. f. lat. Lexicogr.*, 1900, p. 271.

236. — « Nous sommes là à *ficher les loups* (*faire les l.*) en attendant... = *nous sommes là à ne rien faire en attendant.* » Perche, *Diseur de vérités*, 1840, p. 61.

« *Louper* = faire le paresseux, flâner, s'ivrogner. » anc. fr., God. ; franç. mod., Dupeuty, *Balochard*, vaudev., 1839; etc., etc. — « Il passe plus de temps à louper qu'à travailler. » Albert, *Armée d'Orient*, drame, 1854. — « J'ai loupé sur un banc, à fumer des cigarettes. » *La Gaudriole*, 1893, p. 301. — « *Louper* = dormir. » argot des marins, Boyer-Rebiab, *24 heures de bordée*, 1905, *passim*. — « *Tirer une loupe* = tirer une bordée, faire une noce, quitter le travail pour s'amuser. » argot, Flévy d'Urville, *Ordures de Paris*, 1874, p. 295. — « *Lubiner* = niaiser. » Oudin, 1660. — « *Galoupinéjà* = libertiner. » Vaucluse, *Vocab. prov.*, 1883. — « *La loupe l'a mordu* = il n'a aucune envie de travailler. » Poulot, *Le sublime*, 1872, p. 68. — « *Il a une loupe dans la main* = même sens. » André Thomas, *Ouvriers de Paris*, 1849. « *Un loup* = un homme gourmand et ivrogne. » Marne, Heuill. — « *Un loupeur* = un flâneur, un paresseux, un bambocheur. » Dupeuty, *Balochard*, vaud., 1839; Bayard, *Chiffonniers*, com., 1847; Lebreton, *La frangine*, com., 1899. — « *Loupeur* = celui qui dans la salle des ventes, regarde et n'achète pas, qui y va pour se reposer et se chauffer. » *La Grande Ville*, 1843, II, 281. — « *Gueux de lubie* = vagabond, vaurien. » *Testament de Ragot*, s. d. (vers 1520). — « *Le Camp de la Loupe* = cabaret de bas étage près l'ancienne barrière des Trois-Couronnes. » André Thomas, *Ouvriers de Paris*, 1849.

« *A paou di loup* = il a peur du loup, se dit de celui qui ne montre aucune bonne volonté pour le travail, qui le quitte avant les autres. » Provence, c. p. M. M. Réguis.

237. — « *Faire un loup* = détourner quelque chose au préjudice de ses parents. Dans un conte une fille s'accuse auprès de son confesseur qui en est tout suffoqué *d'avoir fait un loup.* » Savoie, CONSTANTIN, *Littér. orale de la Savoie*, p. 29. — « *Fày dé loup* = faire le loup, voler par petits lots, chiper. » Gard, c. p. M. M. REGUIS. — *Retirà dé loup* = recéler les produits d'un vol. » Gars, c. p. M. M. RÉGUIS. — *An d'oubligacioun éy loup* = ils ont des obligations au loup, se dit des voleurs et des recéleurs qui prospèrent. » Gard, c. p. M. M. RÉGUIS. — « *Une loupe* = un mensonge. » argot des peigneurs de chanvre du Jura, TOUBIN.

238. — « *Un loup* = un créancier, » argot, Eugène SUE, *Mystères de Paris*. — « *Faire un loup* = une dette. » argot des typographes, BOUTMY, *Dict. de l'argot des typogr.*, 1883. « *Louper* = faire des dettes. » argot, NOTER, 1901. — « *Louvetier* = homme endetté. » argot des typ., BOUTMY, *Dict. de l'arg. d. typ.*, 1883. — « *Au loup! au loup!* crie-t-on dans un atelier, quand un créancier vient réclamer son dû. » IDEM, *id.*

239. — « *Louper* = mal réussir une chose, se tromper, faire un impair. » Paris, r. p. — « *Faire un loup* = faire une sottise, une gaffe, une bévue. » Pas-de-Calais, c. p. M. ED. EDMONT ; Marne, c. p. M. E. MAUSSENET.

« *Louppe* = défaut ou irrégularité dans une pierre précieuse. » anc. fr., DOUET D'ARCQ, *Pièces relatives au règne de Charles VI*, 1864, II, 288. Cf. LABORDE, *Emaux*, 1853, II, 309. — Le mot *loupe* est encore usité dans le même sens, de nos jours, chez les orfèvres.

« *Loup* = bévue d'imprimerie qui exige un nouveau tirage. » argot, NOTER, 1901. — « *Louter* ou *faire un loup* = tuer

une pièce, la rendre impropre pour sa destination. » argot, POULOT, *Le Sublime*, 1872, p. 47. — « *Un loup* = une chute dangereuse. » argot, NOTER, 1901.

240. — « *Loup* = douanier. » Jura, Ch. BOURGET, *La Pivoine*, 1893, passim.

241. — « Le compagnon tailleur de pierres est appelé *un chien*, le gavot *un loup*. » André THOMAS, *Ouvriers de Paris*, 1849.

242. — « *L'étapier du loup* = l'exécuteur, le bourreau. » Au moy. âge dans les Vosges, GRAVIER, *Hist. de Saint-Dié*, 1836, p. 219.

243. — « On appelle, en argot des coulisses *loup* l'instant où la scène est vide. » Anaïs SEGALAS, *La vie de feu*. — « On appelle *loup*, au théâtre, une scène manquée. » Lor. LARCHEY, *Dict. d'argot*. (cf. *ours* pièce de th. qui ne réussit pas.)

244. — « *Ecourter un loup*, se dit d'un serviteur qui sort de chez son maître avant le temps convenu. » Vendée, *Rev. du Traditionn.*, 1906, p. 236.

245. — « *Grand lofiat* = grand garçon, avec une nuance de mépris. » A. RICARD, *Le viveur*, 1839, II, 247. — « *Loupiot* ou *louba* = enfant. » G. MACÉ, *Mes lundis en prison*, 1889, p. 249 — « *Elle vient d'avoir un loupiot* = elle vient d'accoucher. » MÉTENIER, *Le loupiot*, 1897. — « *Loufiat* = garçon de café ou de marchand de vin. » argot, MÉTENIER, *La Casserole*, drame, 1889. — « *Galoupe*, m. = garçon, domestique au service des saltimbanques. » ESQUIER, *Roulebosse le saltimbanque*, 1900, p. 10. [C'est le mot *loup* avec le préfixe péjoratif *ga*.] — « *Galopin*, (1)

(1) « Les dames de Paris aiment les airs *galopins* et elles s'habillent déjà un peu à la galopine ou à la gourgandine, c'est tout un. » DE B***, *Arlequin défenseur de beau sexe*, comédie, 1649.

galopiau = enfant, avec une nuance péjorative, gamin. » français. — « *Galopin de cuisine* = enfant qui aide le cuisinier. » document de 1399, Du C., III, 469. — *Galôbi* ou *galbiô* = polisson, gamin. » Centre, JAUBERT.

246. — « *Mon gros loup* = terme de caresse adressé à une femme. » A. FREMY, *Les maîtresses parisiennes*, 1858, I, 18. — « *Ma louve* = terme de caresse d'un homme à une femme. » argot, G. MACÉ, *Mes lundis en prison*, 1889, p. 374. — « *Cher petit loup* = terme de caresse d'un homme à une femme. » MARC MICHEL, *Extases de Hochen.*, com., 1850. — « *Ma loute* = terme de caresse d'un homme à une femme. » P. MANGIN, *Mauvaise connaiss.*, opér., 1877. — « *Mon gros loulou* ou *mon loulou* = termes de caresse. — « *Louloute* = terme de car. à une femme. » CORMON, *Queue de la comète*, com., 1853 ; *Le Charivari* du 27 août 1880 ; etc., etc. — « *Mē lout, mē louteq* = terme de tendresse d'une mère à son enfant. » breton du Haut-Tréguier, c. p. M. E. ERNAULT.

247. — « *Faire la loupe, faire la loufe, faire chere louvine* = montrer une figure mécontente, grimaçante. » anc. fr., GOD. — « *Faire la tête de loup à quelqu'un* = lui faire mauvaise mine. » Nièvre, r. p. — « *Faire la loupe* = faire la moue. » Pas-de-C., c. p. M. ED. EDMONT. — « *Raviser quelqu'un comme un loup* = le regarder de travers avec un air méchant. » Pas-de-Calais, c. p. M. B. de KERHERVÉ.

« *Une loupe* = une grimace. » anc. fr., EUST. DESCHAMPS, VIII, 176 ; SCHELER, *Poés. de Gillon*, 1884, p. 87 ; Franç. MICHEL, *Études s. l'argot* ; Valenciennes, HÉCART. — « *Un voile-loup* = espèce de voile qui masque un peu le visage des femmes. » *Paris la nuit*, journal, 1891, p. 549. — « *Une louvyere* = un masque. » anc. fr., GOD. — « *Un*

loup = masque que les dames et filles de condition portaient au XVIIe s. sur le visage. » MÉNAGE, 1750.

248. — « *Lupus* = cancer aux jambes. » l. du m. â., document de 963, Du C. — « *Lupia* ou *lupus* = ulcère qui ronge. » l. du m. â., CANAPPE, *Le guidon en françois*, 1538, feuillet 74, recto. — « *Loups, leus* = ulcères aux jambes. » anc. fr., GOD. — « *Lupins* = *neux qui viennent aux paupières et autres parties du corps.* » anc. fr., doc. de 1495, GOD. — « *Loupe* ou *lupie* = espèce de tumeur. » GUYON, *Miroir de beauté*, 1625, II, 226. — « *Leuve*, = ulcère à la jambe. » anc. wallon, JEAN D'OUTREMEUSE, éd. Borgnet, I v., 125. — « *Leu* = ulcère à la jambe ; plaie ulcéreuse à la queue des vaches. » P. de C., c. p. M. ED. EDMONT. « *Louphie* = f., mal de gorge ou de col. » BERNIÈRES, *Etymologie*, 1644, p. 41. — « *Loup* = espèce de verrue de l'homme. » MARTIN, *Eschole de Salerne en vers burl.*, 1657, p. 26. — « *Loupio* = loupe, excroissance. » langued., SAUV., 1785. — « *Lupi*, f. = loupe, tumeur enkystée. » provenç. ACHARD, 1785. — « *Loubétt*, m. = tumeur, charbon des hommes et des animaux. » B. Pyr., LESPY. — « *Maou loubet* = chancre aux jambes. » langued., SAUV., 1785. — « *Maou dé loubétt* ou *maou loubétt* = charbon ou anthrax. » Hautes-Pyr., c. p. M. M. CAMÉLAT. — « *Loupp*, m., germe d'un abcès ; on dit *y é neаro' t loupp.* » Luchon (H.-G.), c. p. M. B. SARRIEU. — « *Louppe d'un chesne* = excroissance d'un chêne. » GUY DE LA BROSSE, 1628, p. 81.

« On appelle *jambes louventines* des jambes ulcéreuses. » XVIe s., *Œuvres de* BRANTOME, édit. LALANNE, 1881, X, p. 296.

Il avoit une jambe plus grosse à raison d'*un loup* qu'il avoit si bien apprivoisé qu'il le portoit d'ordinaire dans son bas de chausse. » *Le magot genevois*, 1613, p. 43. —



« Qui a un loup en la jambe a une braye de Lyon. » LE BON, 1557. — « *Commettre l'office au loup* = quand un officier a un loup en la jambe il luy faut bien du mouton à la grande laine pour luy appaiser sa rage, ce n'est pas ouvrage de Paris, c'est ouvrage de Reins. » LE BON, 1557. — « Il faut toujours y mettre quelque chose comme au loup de la jambe de Marbandus. » DESLAURIERS, *Prologues sérieux*, 1610, f[et] 61, v°. — « Je prie à Dieu que les maulx loups te puisse le gosier ronger. » XVI[e] s., MABILLE, *Choix de farces*, 1873, II, 174. [*Rem.* quand il s'agit d'êtres surnaturels au pluriel, il faut employer le singulier.] — « Que le mau-lubec vous trousse !. » juron, RABELAIS, 1533.— « Lou mauloubec le vire ! » *La Contrelesine*, 1618, f[et] 88, v°. — « Que les loups puissent me manger les jambes, si... » DUPUY, *Satyre Ménippée*, 1677,

249. — « *Gueule de loup* = division génitale de la lèvre, compliquée de division de la voûte et du voile du palais. » BRÉMOND, *Préjugés en médecine*, 1892, p. 30.

250. — « *Dent de loup* = espèce de surdent chez le cheval. » DELCAMPE *Art de monter à cheval*, 1664, p. 23.

251. — « On appelle *œil de loup* ou de *mauvais garçon*, l'œil dont les humeurs se noircissent du tout. » GUILLEMEAU, *Tables anatom.*, 1586, p. 99.

252. — On dit d'un enfant qui a de la morve qu'il a *un loulou dans le nez*. — « *Leû* = morve. » Templeuve (Nord), BONNIER ; Belg. wall., c. p. M. J. FELLER. — « *Louks*, m. pl. = paquet de morve dans le nez. » Vendée, c. p. M. Ph. TELOT.

253. — On dit d'un enfant qui a des poux qu'il a *des loups* ou *des loulous* dans les cheveux.

254. — « Por la garde de ses chaels ne prent proie aux contrées qui li sont voisines. » BRUNETTO LATINI, éd. Chab., 247. —

« Ount damoro lou loup ne héy jamés dé maou. — Gascogne, c. p. M. A. PERBOSC.

255. — « Quand il hule il met tosjors son pié devant sa bouche, por monstrer que ce soit de plusors loups. » BRUN-LATINI, éd. Chab., p. 247. — C'est en hiver que les loups hurlent et mettent leur patte dans leur gueule, quand ils crient, pour en faire le tremblement, ce qui fait paroistre quatre loups comme s'il y en avoit douze. » SALNOVE, 1655, p. 137.

256. — Le loup jette de l'eau, fange ou poussière dans les yeux des bestiaux pour les esblouyr. » GRUAU, *Invention pour prendre les loups*. 1613. [Le fait m'a été confirmé par une personne de la Nièvre.]

257. — « Le loup plante ses pas en tournant ses pieds, croisant ses jambes, sautelant ambiguëment de part et d'autre afin de brouiller et confondre les chasseurs. » FUSI, *Mastigophore*, 1609, p. 237. — Quand les loups marchent en nombre et à queue de loup, comme on dict, par un instinct naturel ils marchent dans un pas (1), une campaigne entière, signament en temps de neige. » ROBERT MONTHOIS, *Chasse du loup*, 1642. — « Les loups se suivent à la piste. » GAFFET, 1742.

258. — « Le loup trenche son pied pour yssir du piège. » *Bestiaire d'amours*, s. d. (vers 1500.).

259. — « Les loups de leur nature craignent les pierres et se on frote ensemble deux pierres de caillou le loup pert sa hardiesse. » GOBIN, *Loups ravissans*, 1525, feuillet 77.

(1) Ils marchent dans le pas l'un de l'autre.

260. — « Le pere comme la mere portent à mengier à leurs enfans, fors tant que le lou manje premierement lui mesme son saoul et le remenant porte à ses cheaulx. » XIV[e] s., GASTON PHEBUS, p. 164.

« Le loup ne porte rien à ses chéaux qu'il ne soit saoul ; et s'il n'est bien saoûl, il oste la prébende aux chéaux et à la louve. S'il voit que celle-ci porte, en cachette, aux louveteaux, il la bat. Ainsi, il est fort gras en ce temps car il mange sa proye, celle des chéaux et celle de la louve. » RENÉ FRANÇOIS, 1622.

« Quand le loup est saoul il se cache à plat sur terre, se pose la patte dans la gueule pour se provoquer à rendre gorge, soit pour donner à ses petits ou pour vuider sa panse. » GRUAU, *Invention pour prendre les loups*, 1613.

261. — « Le loup *boit*, le chien *lappe*... Dans toute portée de loup, il y a un chien ; quand les jeunes loups vont boire, la mère louve le reconnaît à sa manière de boire et l'étrangle. » Ille-et-Vil., Nièvre, Cher, r. p.— Cf. *Rev. des lang. rom.*, 1884, p. 38. — « Il y a un chien-loup dans toutes les portées de loups ; on le reconnaît parce qu'il boit à la façon du mouton. » Sprimont (Belgique), *Rev. d. trad. pop.*, 1901, p. 110.

« Chaque fois qu'une louve met bas il y a six louveteaux et un chien-loup. » Basse-Bretagne, *Rev. d. trad, pop.*, 1904, p. 429. — « Quand la louve met bas sept louveteaux, le dernier tient plus du chien que du loup ; et lorsqu'elle mène boire ses petits pour la première fois, elle s'aperçoit que ce dernier boit en *lappant;* alors elle l'étrangle. » Eure-et-Loir, c. p. M. J. POQUET. — « Quand un loup s'accouple avec une chienne, il naît dans la portée un

chien-loup ; on le reconnaît à ses instincts batailleurs et cruels. Il faut se hâter de le faire périr, si on le possède, sinon il finirait par étrangler son maître. » Ardennes belges, *Le Chasseur français du 1er avril 1904.*

262. — La louve choisit parmi les loups mâles qui la poursuivent pour la couvrir celui qui est le pire :

« Elle fait aussi
Com la louve sauvage
Qui des leus d'un boschage
Trait le poieur a li. »

Prov. anc. fr., *Zeitsch. f. roman. Philol.*, 1885, p. 323.

« .... La louve
Cui sa folie tant empire
Qu'el prent des lous trestout le pire. »

Idem.

« Quant li tems de sa luxure vient, plusor male ensuient la louve, mais à la fin elle regarde entre touz et esleist le plus lait qui gise o lit, jà soit ce que toute l'année ne se joignent se douze jours non et n'engendrent pas fils se en mai non, quant li tonoires vient. » Brun. Latini, éd. Chab., p. 247. — « On dit, quant aucune femme fet aucun mal, que elle ressemble la louve, pour ce qu'elle se prent au plus let et au plus mescheant. » xive s., Gaston Phœbus, p. 62.

263. — « Le loup ne veit jamais son pere ny son fils, veu que s'estant accouplé avec la femelle il ressent le bouquin (1) et par l'esmotion des humeurs qui se fait en l'accouplement charnel sa puanteur le rend si insupportable aux

(1) Il a l'odeur de bouc.

autres loups qu'ils le tuent et comme cela l'empesche de voir sa postérité.» ANT. FROMENT, *Essais*, Grenoble, 1633. — « Il avient que quant la louve en a mené (*a emmené*) celuy que elle vuelt plus, et les autres lous s'esveillent, ils se mettent tantost ès routes de la louve et s'ilz truevent que le lou et la louve si tienhent ensemble, trestous les autres corrent sus au loup et le tuent et, pour ce dit-on que lou ne vit jamais son pere. » XIVe s., GASTON PHŒBUS, p. 64. — « La jalousie des loups est extrême ; si par hasard un loup, après avoir couplé une louve, est rencontré seul par plusieurs autres loups en chaleur, ceux-ci se jettent sur lui et le mettent en pièces.» GAFFET, 1742, p. 245.

264. — « *Lupa nisi mortua matre non parit aut gignit* = Tant que la mere lovesse vit Sa fille jamais loup ne produict.» BOVILLUS, 1531, f^el 128, verso. « Aucunes gens disent que la louve ne porte chiaux tant comme sa mere est vive. » XIVe s., GASTON PHŒBUS, p. 66. — « Les jeunes louves ne portent point pendant que leur mere porte et conçoit. » GRUAU, *Invention pour prendre les loups*, 1613. — « Les meres louves entrent les premieres en chaleurs, et, y estant tous les petits masles et femelles attirez et prins et transportés de cette odeur venerienne, suivent la mere, quelque part qu'elle aille, sans boire ni manger et s'accoupler, tellement qu'ils sont las et faméliques..... Le temps des chaleurs est de *douze jours* ; Dieu ne permet pas plus, ce qui faict que le nombre des loups est petit. » GRUAU, *Invent. pour prendre les loups*, 1613.

265. — « Le loup vit neuf jours de suite *baillonné* c.-à-d. *sans pouvoir rien manger* ; les neuf jours suivants, il vit *de terre glaise* ; les neuf suivants, *de viande* et les neuf derniers, *de sang*. Quand il vit de sang il ne touche pas à la chair des moutons et alors on trouve au milieu des bois des

brebis emportées par le loup, complètement exsangues mais avec la chair intacte. » Ineuil (Cher), r. p. — « Le loup passe pour vivre neuf jours de chair, neuf jours de terre et pour avoir neuf jours les dents sarraillées (*fermées comme d'une serrure*). » Char.-Inf., JÔNAIN. — « Si dient li pastor que il vit aucune fois de proie, aucune fois de terre et aucune fois de vent. » BRUN. LATINI, éd. Chab., p. 247. « — « Le loup n'a pas toujours la gueule ouverte ce qui fait qu'il y a des moments où il ne peut dévorer les moutons. De quelqu'un peu communicatif, on dit : *il est comme le loup, il n'a pas toujours la gueule ouverte.* » Deux-Sèvres, SOUCHÉ, *Prov.* — « Quand les loups ouvrent la bouche au vent du nord, elle reste immobile et ouverte pendant quarante jours, sans qu'ils puissent rien manger ; alors ils vont dans les près sucer la boue pour calmer leur faim. » Kermeur (B.-Bretagne), *Rev. d. trad. pop.*, 1906, p. 312. — Sur le loup vivant alternativement de sang, de chair, d'air et d'eau, voyez : SÉBILLOT, *Folklore*, III, 13-14.

« Si le jour de la Saint-Georges le loup parvient à saisir un mouton, il en prendra un pendant quatorze jours de suite, sans qu'on puisse l'en empêcher. Dans ce cas il ne mange pas leur chair, il ne fait que boire leur sang. » Ineuil (Cher), r. p.

266. — « On dit des gueux qui par hasard font ripaille : *ils sont comme les loups, ils font parfois de bons repas.* » Seine-et-Oise, r. p.

267. — « N'allez pas acheter chez ce marchand, il vend hors de prix. Acheter chez lui *c'est comme si on achetait la viande au loup.* » Ariège, r, p.

268. — « *Le loup chevalier* (voy. plus haut, p. 22) cherche à acculer un cheval à une taupinière, pisse sur la poussière

de cette taupinière et jette cette terre ainsi humectée dans les yeux du cheval, puis profite de son aveuglement momentané pour lui passer à travers les jambes de devant et lui arracher les parties génitales ; ensuite il boit son sang. » Vern (Ille-et-Vil.). r. p.

269. — « *Le loup des tailleurs* est un loup qui s'introduit la nuit dans les maisons en faisant un trou dans le chaume du toit et prend trois ou quatre moutons. Il ne sert de rien de chercher à le surprendre. » Lorient (Morb.), r. p.

270. — « *Loup levrier* = espèce de loup féroce. » ROBILLARD, *Arch. de la Seine-Inf.*, I (1864), p. 19.

271. — « Rencontrer le loup est un bon augure. » THIERS, *Tr. des sup.*, 1697, I, 209 ; SAUVÉ, *Folkl. d. Vosges*.

« Rencontre d'un loup fuyant
Signe d'un bon événement. »

Le P. JEAN-MARIE. *Le divertissem. des sages*, 1665, p. 371.

272. — « Celui qui a le pain bénit le jour de Pâques doit une âme à Dieu et une brebis au loup. » — « Si on fait la lessive la semaine sainte, on doit un luminaire au curé ou une brebis au loup. » Proverbes de la Franche-Comté, PERRON.

273. — « Prononcer *le nom du loup*, c'est l'évoquer : il va vous apparaître, ou bien il viendra bientôt manger vos animaux. — Sur l'usage de ne pas appeler le loup et le renard par leurs vrais noms, voyez : SÉBILLOT, *Folkl.*, III, 21.

« Lupus in sermone. » Prov. lat., PLAUTE, *Stich.*, 4, 1, 17. — « Lupus in fabula. » lat., TÉRENCE, *Adelph.*. 4, 1. 21. — « Si la bergère prononce le mot *loup*, celui-ci ne tardera pas à venir manger ses brebis. » Ineuil (Cher), r. p.

— « Qui nomme le loup, pendant la nuit de Noël, doit s'attendre au déplaisir de le voir apparaître au milieu de son troupeau. » Pays flamands, COREMANS, *L'Année de l'ancienne Belg.*,. 1844, p. 93. — Qui dou louf parle, pres en a la coue. » 13e s., ULRICH, 1902. — Quand parlés doou loup, lou ténés pér la quoué. » Provence, ACHARD, 1785. — « Quand on parle du loup on en voit les cornes. » Suisse rom., BLAVIGNAC, *L'Emprô*, p. 59. — « Tel parle du loup, qu'il le tient par la queue. » *Nouv. Panurge avec sa navigation*, 1615, p. 8. — « Qaou parlo doou loup lou tén pér la co. » Provence, c. p. M. M. RÉGUIS. Jamaï se parlo doou loup que nous se n'en vegue la péou. » Provence, *Rev. d. l. rom.*, 1884, p. 41. — « Qui parle du loup en vouèt la tête et la quoue. » Char.-Inf., r. p. — « Quand qu'on pâle d'ech leu On voèt s' queue. » Saint-Pol (P.-de-C.), c. p. M. Ed. EDMONT. — « N'ey pas loueing lou loup quand lou mentaben = quand on parle de lui. » B.-Pyr., LARROQUE, *Arrépouès*, 1897. — « Coura parlas dou loup, suorté de la tana. » Nice, TOSELLI. — « Quand on parlé dey' leuy', sorté dey beû (étable). » Bas Val., GILL. — « Kan on parlè du loeu li est dèré lo boaisson. » Jujurieux (Ain), *Ann. de la Soc. d'Emulat.*, 1885, p. 85. — « Quand parlon dé loup Ey' darré lou bouy'ssou. » P.-de-D., MISSOUX. — « Qui dal loup parlo, dé la mato sort. » Aude, c. p. M. P. CALMET. — « En parlan d'èt loup, qué sourtech de darrè ére sègue (*la haie*). » Bigorre, *Annuaire de Saint-Pé*, 1890. — « *Le loup est entré dans l'assemblée* = le loup a paru quand on lui parlait de lui. » DU TRIEZ, *Ruses des esprits malins*, 1563, fet 28, ro. — « Quand vous parlez du loup préparez un bâton ; quand vous parlez du chien, ayez dans la main un os à lui donner. » Prov. arabe, ELLIOUS. — [Sur ces proverbes voyez VOIGT, p. 4, en note.]

274. — « Voyant le loup, ne quier sa face. » XVIe s., BAÏF, éd. Blanch. I, 98.

275. — « La natura del lop es que can ve hom enans (*avant*) c'onz lo veya, él li tol lo parlar, et si l'om lo ve enans, l'om li tol la forsa. » anc. provenç., BARTSCH., *Provenz. Lesebuch*, 1855, p. 163.

« Quand le loup voit quelque personne le premier, il lui *hume* l'haleine. » *Dict. de Trév.* 1752. — « Quant il voit ung home premiers que lui, li hom ne puet pas crier, mais se li hom le voit ancois, il depose toute sa fierté et ne puet corre. » BRUN. LATINI, éd. Chab., p. 247.

276. — « Un loup enroué est cause des catarres et de fluxions à tous ceux qui sont à cent pas de luy, lorsqu'il est affamé et qu'il jette en l'air de vapeurs virulentes et malignes de son indigestion, qui s'insinuent dans l'air et l'infectent. » P. J. FABRE, *Traicté de la peste*, 1629, p. 47.

« *Il a vu le loup* = il est enroué. » H.-Pyr., c. p. M. P. TARISSAN. — « *Il a crié au loup* = il est enroué. » OUDIN, 1681. — « Loup fait l'homme rauque. » BERNARD DE GORDON, *Pratique de médecine*, 1495, p. 44.

« *Avès japat au loup* = vous avez crié au loup, vous êtes enrhumé. » Montpellier, MARSAL, *Dins las carrieiras*, 1896, p. 327. — « *Loubado*, f. = aphonie. » Limousin, *Lemouzi*, 1898, p. 115. — « Quando un lobo avista uma pessoa antes de ser por ella visto, essa pessoa perde a falla. » Portugal., CONSIGLIERI-PEDR., *Trad.* — Sur cette rencontre du loup, voyez LIEBRECHT, *Zur Volkskunde*, p. 334.

« *Qu'a bis et loup* = il a vu le loup, se dit de quelqu'un très enroué. Le remède pour cet enrouement est de faire

passer dans le gosier la patte du chat. » Bigorre, c. p. M. P. TARISSAN.

Les loups sont souvent *énossés*, c.-à-d. qu'un os leur est resté dans la gorge, ce qui les fait *tousser*. — On dit de quelqu'un très enrhumé *qu'il est enrhumé comme un loup*.

« *T'é lè têss mër-loup, Te l'èré ch' qu'è lè moû* = tu as la toux meurs-loup, tu l'auras jusqu'à la mort, se dit en plaisantant à quelqu'un qui a un gros rhume. » Rémilly (Pays messin), r. p.

277. — « Les *meneurs de loup* ont le pouvoir de se transformer, quand ils le veulent, *en loups*. En ce cas ils ne boivent que le sang des bêtes, sans toucher à la chair. » Ineuil (Cher), r. p. — « Les balles ne peuvent atteindre *le meneur de loups*... Il convoque ses animaux dans un carrefour, leur indique les troupeaux de moutons mal gardés, ceux de ses ennemis..... Si une battue se prépare, il leur apprend par quels défilés ils pourront le mieux s'échapper et il pousse la sollicitude jusqu'à effacer leurs traces sur la neige. » Morvand, BOGROS, p. 120. — « Le *meneur de loups* se fait escorter par une bande de loups ; s'il dit ironiquement à quelqu'un qu'il rencontre : *prends garde de ne pas tomber*, le pauvre diable auquel il s'adresse est bientôt inévitablement dévoré. » Allier, V. TIXIER, *Exercice illégal de la médecine* (dans *Congrès scient. tenu à Moulins*, 1872, p. 340.) — « Les meneurs de loups jouent de la cornemuse dans une clairière et aussitôt les loups s'y assemblent venant de tous les coins de la forêt, alors ils partent en jouant toujours de leur instrument et tous les loups les suivent. » Berry, GINET, *Apaisement*, 1890, p. 212.

« On appelle *sarreux de loups* les meneurs de loups ; quand on cherche les loups, on ne les trouve plus, c'est que

les sorciers les ont *serrés.* » Argent (Cher), Jaubert. — *Le loûtier* est une espèce de sorcier ; les loups respectent son troupeau et sa basse-cour. Le loûtier fait des philtres avec le foie des loups qu'on tue. » Centre, Jaub. — Sur les meneurs de loups, voyez encore : Sébillot, *Folkl.*, III, 28-29.

278. — « De brebis comtées mange bien le loup. » H. Estienne, *Précellence* etc. — « *Co se conta le biesce, 'l louf se guzza i denz e le omble* = quand on compte les bêtes (*brebis*), le loup aiguise ses dents et ses ongles. » Venise, Pasqualigo. — « Le loup ne prend jamais par conte. » 16e s., Baïf, éd. Blanch., 1880, I, 44.

279. — « Les faiseurs de philtres amoureux se passionnent à la recherche d'un poil que le lòup porte au sommet de sa queue, qui ressent et porte en soy quelque vertu semblable. Mais le loup s'en appercevant, proche des toiles (1), arrache ce poil et le devore. » Fusi, *Mastigophore*, 1609, p. 289. — « A la fin de sa coe a une lame de amors que li lous oste à ses dents quand ils crient (*croient*) estre pris. » Brun. Latini, éd. Chab., p. 247. « Le poil arraché de la queue du loup a la force de faire aimer. » J. Dant, *Mépris des cheveux*, 1621, p. 17.

280. — « A femna trop luxuriosa pren lo coillo destre del lop e mesclal ab oli et ungan soven lo con dedinz. » anc. provenç., P. Meyer (dans *Romania*, 1903, p. 290). — « Arnauld de Villanova dit que si on met le genitoire droit d'un loup sous celuy d'un homme amoureux et paillard, il perdra en peu de temps ce vilain desir. » Ferrand, *La maladie d'amour*, 1623, p. 204.

(1) Au moment d'être pris dans les toiles qu'on lui tend autour d'un bois.

281. — « Pour nouer l'aiguillette, ayez la verge d'un loup nouvellement tué ; et étant approché de la porte de celui que vous voudrez lier, vous l'appellerez par son nom propre et dès qu'il aura répondu, vous lierez ladite verge avec un lacet de fil blanc. Pour se garantir (du nouement de l'aiguillette) il faut porter sur soi l'œil d'une belette enchâssé dans un anneau. » XVIIe s., J. COUSIN, *Secrets mag.*, 1868, p. 54.

282. — « Pour garantir du cocuage, prenez le bout de la verge d'un loup, le poil de ses yeux, celui qui est à la queue en forme de barbe ; réduisez en poudre, par calcination, et le faites avaler à votre femme, sans qu'elle le sache. Elle restera fidèle. La moelle de l'épine du dos d'un loup aura le même effet. » XVIIe s., J. COUSIN, *Secrets mag.*, 1868, p. 46.

283. — « Il connaît tout, il a mangé du foie de loup. » Jura, GROSJ. et BR. ; Saône-et-L., GUILLEMAUT *Topogr. de Louhans*, 1890.

« Les voleurs font taire les chiens de garde en leur donnant à manger du foie de loup. » Fleurus, (Belg.), *Rev. d. tr. p.*, 1903, p. 400.

« Toutes les maladies obéissent au foye du loup prins en médecine. » FUSI, *Mastigophore*, 1609, p. 12.

284. — « Contre l'épilepsie, que le pacient ceigne une couroye de cuyr de loup. » ARNOULT DE VILLENEUVE, *Tresor des poures*, 1530, f^{et} 10, v^{o}. — « Contre le *haut mal* (épilepsie), si c'est pour un homme, on prend la tête d'un loup, celle d'une louve si c'est pour une femme ; on la fait bouillir et on obtient un liquide que le malade devra boire pendant neuf jours de suite. » Bourgogne, CLÉMENT-JANIN (dans *Progrès de la Côte-d'Or*, 30 juil-

let 1880). — « *Mal Saint-Leu* = épilepsie. » document de 1739, Du C., IV, 545.

« Contre le *mal caduc* prenez, au défaut de la lune, de la poudre *de foye de loup mâle*... Contre les maladies de foye, prenez de la poudre *de foye de loup ou d'oye.* » Mme Fouquet, *Suite du recueil des remèdes*, 1701, t. II, p. 136 et p. 211. — « Le *mal Saint-Leu* = l'épilepsie. » anc. fr., doc. de 1379, God.

« Au ve siècle apr. J.-C., Marcellus a donné des recettes médicales analogues où le foie ou d'autres parties de l'animal jouent un rôle. Voy. J. Grimm, *Marcellus Burdigalensis*, 1849, p. 9, 18, 21 et 22.

« On conduit les enfants qui ont des *conclusions* (convulsions) aux différentes chapelles qui sont sous le vocable de Saint-Loup. » Yonne, *Annuaire histor. de l'Yonne*, 1886, p. 330.

« La peau de loup deliée et seichée comme un ruban de soye est un remède infaillible à ceux qui ont la colique, en se la mettant alentour du corps sur la chemise. Il faut aux hommes celle de la louve, aux femmes celle du loup. » Salnove, 1655, p. 135.

« Contre la colique on use de *poudre de boyau de loup* dessèchée et on en boit une dragme avec un peu de vin blanc. Dans le même but plusieurs portent des pourpoints de *peau de loup*, d'autres en font des couvertures de lict et couchent dessous ; d'autres en portent une courroie contre la chair ; d'autres boivent ses *crottes* dessèchées dans du vin blanc ; d'autres mettent les os qu'on trouve dans ces crottes dans une noisette qu'ils pendent au col ; pour ce faire il faut que la corde où sera attachée ladite noisette soit *de laine d'une brebis recousse de*

la gueule du loup ; ce remède n'est pas nouveau, car Galien en parle. » GUYON, *Cours de médecine*, 1673, I, 241.

« Le destre pied de devant du loup porte medicine au mal des mamelles et aux boces qui viennent aux pourciaus privés, dessous les maisselles ; et aussi le foye de loup séchié et fet poudre est bon au foye de l'homme. » XIVe s., GASTON PHŒBUS, p. 70.

« Le pied droit de devant du loup porte medecine aux mammelles ; sa tête attachée aux portes des maisons sert pour faire résister aux charmes et empoisonnements. » *Délices de la campagne*, 1673.

« La peau du front d'un jeune loup est très appréciée comme amulette. » Ardenne belge, *Wallonia*, 1905, p. 46.

285. — « Les grandes dents du loup attachées aux jambes des chevaux font qu'ils ne se lassent pas. » *Délices de la campagne*. (1) — « *Une dent de loup* attachée au cou d'un cheval, le rend infatigable à la course. » Croyance des anciens, SAGLIO, *Dict. des antiqu.*, sub verbo *amuletum*. — « Quand un enfant fait ses dents, on lui donne une *dent de loup*, pendue au col, pour l'avoir en sa main, afin de s'en frotter les gencives. » GUILLEMEAU, *De la grossesse*, 1620, p. 884. « On appelle *din de lô* (dent de loup) un morceau de cristal avec des grelots en argent qu'on met entre les mains des enfants, lors de leur dentition. » Valenciennes, HÉCART. — « Une dent de loup, mise à l'insu de l'enfant dans son vêtement, l'empêche de baver. » Monteil-au-Vicomte (Creuse), r. p. — « *Dent de loup* = hochet d'enfant. » Metz, MÉNAGE, 1750.

(1) THIERS, *Tr. des sup.*, 1697, I, 384, cite la même croyance.

286. — « Porter sur soi une dent de loup ou l'œil droit d'un loup, empêche d'avoir peur. » Thiers, *Tr. des sup.*, 1697, I. 383. — « Sainte-Agathe empêche les hommes et les animaux d'avoir peur du loup, quand on a été en pèlerinage à sa chapelle. » Ineuil (Cher), r. p.

287. — « Saint Loup est invoqué contre les loups. » Béarn, Mistral.

288. — « Quand on est poursuivi par les loups, il faut *hurler dans son sabot*, pour les éloigner. » Luzy (Nièvre), r. p.

289. — « Pour préserver du loup le troupeau, il faut dire la prière suivante : *Loub ou loubo, La bestio qué voulétz N'és pas touo ni mio ; Es de la sento Vierjo, qué té druébo la boucho Ei té barré les dents En* (avec) *la clhaou* (clef) *déy boén sén Laurent.* » Corrèze, Gorse, p. 230. — « Tapa minaou, diable te gaae! laisse la bête, elle n'appartient ni à toi, ni à moi, mais elle appartient à .... » Corrèze, *Tour du monde*, 1899, p. 528.

« Viens, bête à laine, c'est l'agneau d'humilité, je te garde. Va droit, bête grise, à gris grimpeux, va chercher ta proie, loups, louves et louveteaux, tu n'as point à venir à cette viande qui est ici, vade retro Satanas. » *Tour du monde*, 1899, p. 527.

« Pour se garantir du loup, lorsque traversant un bois, la nuit on craint de rencontrer le loup, on dit : « *Saint Jean Serrez li les dents ; Saint Grégoire Serrez li la mâchoire ; Saint Remo Serrez li les boyaux ; Sainte Gésippe Serrez li les trippes.* » Ardennes, Meyrac, p. 180. — « Pour enclaver (*enclouer*) le loup, fault dire : *Bestie, laysse de la sainture de Nostre ce que te la gorge sarrade, estan de... ? et gasta come la femme d'un presbtre à dire messe. Las iians de nostre sainct Jehan le siou dar-*

riere et devant, et que l'as de nostre sainct Peyre le siou davan et darreyre, et que l'as de nostre sainct Martin [le siou] per tout lou chamy et que l'as de nostre sainct Pardoux le siou à toucz lous.... » Cette formule, incomplète et peu facile à comprendre, se trouve dans un livre de raison limousin du XVIe siècle, publié dans *Bull. de la Soc. archéol. de la Corrèze*, 1892, p. 491.

« Loup, louve ou louveton, par le grand Dieu, passe en arrière, passe devant, mais va-t-en ! » Ardennes, A. MEYRAC, *Forêt des Ard.*, 1896, p. 183.

« Sainte-Marie, roi du loup, bridez le loup ; Sainte-Agathe, liez lui la patte : Saint-Loup, tordez lui le cou. » La Puysaie (Yonne), *Annuaire hist. de l'Yonne*, 1864, p. 196.

« Pour conjurer le loup on prononce les paroles cabalistiques suivantes : *Coco odès ! coco odès !* » Vignot (Meuse), VARLET.

« Au nom du Père † et du Fils † et du Saint-Esprit † ; loups, je vous conjure, au nom de Dieu tout-puissant, éloignez-vous : Théotikos † cinnomque † libus †. » *Echo du monde occulte* du 5 février 1906.

« Sainte-Geneviève [3 janvier] défend les troupeaux, les chiens et les bergers, des attaques du loup. Pour se la rendre favorable, il faut lui promettre un don et réciter, devant son image, la patenôtre du loup : *Sainte-Geneviève, qui avez été sept ans bergère, gardez mon chien du loup ainsi que moi et tout ce qui m'appartient. Bridez le loup et la louve, s'il vous plaît.* » Vosges, SAUVÉ, *Folkl. d. V.*, p. 15.

« Pour préserver du loup une bête égarée, il faut entrer

dans l'endroit, prendre la fourche, la dresser derrière la porte en disant : *fourche, je te dresse, Gilbert commande que tu t'en ailles par montagnes et par vallées, pour trouver cette bête égarée ou non égarée. Si tu la trouves, que lui feras-tu ? Je lui percerai sa peau, je sucerai son sang, je casserai ses os. Loups, louves et louveteaux, je vous défends de la part du Grand Dieu vivant, de n'avoir aucun pouvoir sur cette bête égarée ou non égarée, sous un tel poil* [ici on dit la couleur de l'animal égaré], *appartenant à* N... [ici le nom du propriétaire], *non plus que le diable n'a de pouvoir sur le prêtre célébrant la sainte messe avec le pain de froment, le cierge bénit et flambant sur l'autel, hoc est enim corpus meum et non plus qu'il n'a de pouvoir sur la belle étoile du ciel.* » Coisy, *Médecine mystérieuse*, 1830, p. 29. — « A Exermont on invoque Saint-Laurent et l'on récite la prière suivante : *Valentin s'en allant parmi les chemins rencontre un loup et lui dit : loup, où vas-tu ? Je vais parmi ces plaines, vallons et forêts, chercher les bêtes égarées. Et si tu en trouves, que leur feras-tu ? Je leur sucerai le sang, leur mangerai la chair, leur croquerai les os. Je te conjure au nom du Dieu vivant, ne leur fais pas plus de mal que la Vierge à son enfant, par Saint Laurent.* » Ardennes, *Rev. d'Ard.*, 1893-94, p. 178.

« Pour mettre son troupeau à l'abri des loups, il faut dire quand vous vous trouvez à un chemin croisé : *Saint-Égaré, qui vas par monts et par vallées, de la part du grand Dieu vivant, je te défends de toucher à la chair ni au sang avant que le grand garde (le soleil) ne soit auprès.* » Ardennes, Meyrac, p. 179. — « Autre formule : *loup, louve et louvinet, je te conjure de la part du grand Dieu vivant ; tu n'auras point de pouvoir sur moi ni sur mes bêtes, pas plus que le grand diable n'en a sur le prêtre, à l'autel quand il célèbre la messe ; que le bon saint-Georges te*

ferme la gorge ; que le bon saint-Jean te casse les dents. » Ard., MEYR., p. 179.

« *Enclavèlà lou loup* se dit du sorcier qui par certains sortilèges l'empêche de toucher aux brebis. » Corrèze, *Tour du monde*, 1899. — « *Enclhabà lou loup* = enclaver le loup ; c'est l'empêcher de fondre sur les brebis la nuit. Pour cela il suffit, quand on le voit, de mettre un sou sous un seau. » Corrèze, GORSE, p. 274.

« Si l'on dit un *Pater* à rebours le loup ne peut s'emparer d'un seul mouton. » Corrèze, GORSE.

« Un bâton fourchu, planté dans un champ, garantit le bétail de la dent du loup. » Basse-Bret., VERUSMOR, *Voy. en B. Br.*, p. 342. — Quand on a tué un loup, pour être préservé des autres, il faut le manger, puis en éparpiller les os et la peau dans les endroits les plus hantés par eux. » Gard, B. BONNET, *Vie d'enfant*, 1894, p. 473. — Sur les moyens superstitieux employés pour éloigner le loup du troupeau, voyez encore : SÉBILLOT, *Folkl.* III, 30-35.

290. — « Pour tuer un loup, il faut mettre dans la crosse du fusil de la cire du cierge pascal, sans cela le coup ne partirait pas. » Jura, *Mém. de la soc. des antiqu.*, 1823, p. 398.

291. — « On dit que la dent du loup vivant est maléfique, qu'elle corrompt tout incontinent la viande qu'elle touche. » *L'Ombre de Necrophore*, 1622, p. 120.

292. — « On appelle *lovène* une maladie des vaches, espèce d'hydropisie de poitrine due à ce qu'elles ont bu dans un ruisseau que le loup a empestée de son haleine empoisonnée pour y avoir été boire auparavant. » Ardenne

belge, *Rev. d. tr. pop.*, 1903, p. 50. — « *Lovène*, f. = guignon, malheur, ensorcellement, dyssenterie ? *Eloviner* = ensorceler, porter malheur. » Belg. wall., c. p. M. J. Feller.

293. — « Il y a entre le loup et la brebis une certaine sympathie. Quand le loup passe la teste au travers du tect, les brebis viennent toutes pour odorer son haleine et le baiser, qui est un moyen de les attirer à luy. » Gruau, *Invention pour prendre les loups*, 1613. — « Le loup caché dans un buisson, à la faveur du vent envoye aux brebis son haleine, lesquelles venant à l'odorer, tendent vers luy et il peut les prendre sans estre descouvert. » Idem, *Idem*. — « La brebis ayant esté portée par le loup et luy eschapant, le loup l'ayant haleinée, elle le suit et court après ; il la prend par l'oreille, la touche de sa queue, tellement qu'elle marche docilement. » Idem, *Idem*. — Au moyen âge la panthère passait pour répandre une douce odeur. Voyez L. Hervieux, *Fabulistes latins*, 1884, II, 637.

294. — « Un tambour de peau de loup fait un son hideux et difforme si on le bat avec celuy couvert d'une peau de brebis. » Fusi, *Mastigophore*, 1609, p. 237. « Il est impossible accorder ni mettre à uny-son sur un instrument de musique une corde faicte de boyau de loup avec celle de mouton ou de brebis : un tambour à peau de loup faict casser ceux de mouton près desquels, il est battu et semble leur humer le ton. » Roch le Baillif, *Briefve vie des princes* (cité par le *Bibliophile breton*, Rennes, 1883) ; cf. *Anthol. des poètes bret. du XVIIe s.*, 1884, p. 76.

295. — Sur les représentations du loup sur les monuments, voir : A. Quiquerez, *Le loup à l'école, chapiteaux historiés de Saint-Ursanne* (dans *Mém. de la Soc. p. la conserv. des*

monum. histor. d'Alsace, 1868, t. VI. — CAHIER et MARTIN, *Mélanges d'archéol.*, 1847, I. 124 (Représentation du loup écolier (1), sculpture du XI[e] s.) — GRÉSY; *Iconographie de Saint-Loup* (dans *Soc. d'arch. de S.-et-M.*, 1867, p. 65 à 72).

296. — « Que je sois mangé des loups si.....» GUILL. MICHEL, *Recueil de chansons*, 1636, p. 42. — « Je veux que le loup me croque (2) si.....» Loc. connue — « Que le loup me boute si..... » FRET, *Pèlerine percher.*, 1840, p. 98. — « Crève le loup qui ne t'a pas mangé ! » Doubs, TISSOT, *Mœurs*, 1873. — « Que maudit soit le jour où je suis venue au monde ! Qu'une louve ne m'a-t-elle pas avalée toute ronde ! » Jura suisse, *Arch. suisses d. trad. pop.*, 1906, p. 123. — « Maugré-bieu de la louve et de la chienne avec ! » DU LORENS, *Satyres*, 1646, p. 119. — « C'est vrai comme il n'y a qu'un loup ! = c'est faux. » Franche-Comté, PERRON. — « On peut jurer que si on est mangé des loups on ne sera pas pendu. » P. DE LA NOUE, *Synonyma*, 1618.

297. — « Pour éloigner une personne qui reste trop longtemps en visite, on dit mentalement à plusieurs reprises : *Saint-Loup, mangez-le !* » r. p.

298. — « *Des contes de loup* = des récits imaginaires.» XVI[e] s., BÉROALDE DE VERV. — « *Des histoires au vieux loup* = histoires qui n'ont plus d'intérêt, démodées, hors de propos. » DUEZ, 1678. — « Des discours au vieil loup. »

---

(1) Le conte du loup écolier se trouve dans MARIE DE FRANCE.

(2) Cf. « Je veux que la crique me croque si..... » DUBOIS DE GENNES, *Le troupier à cheval*, 1862, p. 94. — On dit aussi : Que le cric me croque si...

Deslauriers, *Prologues sérieux*, 1610, p. 22. — « Des soldats au vieux loup. » Allard, 1605, f[et] 130 v°. — « Sa longue rapière au vieux loup (1) Terreur de maint et maint filou Luy sert le plus souvent de broche. » Saint-Amand, *Œuvres*, 1642, p. 197. — « Une lame au vieux loup. » *L'Arioste travesty*, 1650, p. 40. — « Ce sont des contes à tuer les loups à coups de bonnet ou à coups de chapeau. » Picardie, Jouancoux; Boulogne-s-M., Haign.

« *Raconter des histoires de loups* = des histoires terrifiantes. » Doubs, Bouchot, *Contes fr.-comt.*, 1887.

299. — « Deux fourmis étaient en conversation réglée. *As-tu vu*, disait l'une, *ce bel animal qui a passé sur le gazon, ce matin ? — Oui*, disait l'autre, *je l'ai vu et même je sais son nom, c'est un loup. — En vérité, le bel animal, comme il a le regard doux et caressant ! Comme il regardait l'herbe où nous sommes cachées, avec des yeux tranquilles ! — Ce n'est pas tout, quelle reconnaissance n'aurais-tu pas pour ce loup, si tu l'avais vu dans un coin de la forêt attaquant le cruel ennemi de notre existence, cette bête féroce qui mange l'herbe qui nous abrite et qui nous dévore nous-mêmes, le mouton ! oui, le loup nous venge de toutes les atrocités du mouton, c'est lui que Dieu a envoyé pour nous délivrer de cette engeance malfaisante.* » Aug. Ricard, *Le portier, roman de mœurs*, 2e édition, 1829, I, 115.

300. — « Le loup est ton ennemi, dit l'homme au mouton et le mouton d'accourir dans les bras de l'homme qui le dévore. » d'Houdetot, *Petite vénerie*, 1855, p. 118.

301. — « Un loup prend et dévore une brebis ; indignation du renard qui le voit. Le renard prend une poule ; indigna-

(1) C.-à-d. *démodée*.

tion du chat. Le chat prend une souris ; indignation de l'araignée. L'araignée prend une mouche... » *L'astrologue de la Beauce*, 1860, p. 188.

302. — « Un loup disoit à certains bergers qui mangeoient un mouton ensemble : *ha ! quel bruit vous meneriez si je faisois ce que vous faictes* ! » ALLARD, 1605, f°t 306, v°.

« Lupus vidit aliquando corvum super arietem sedentem, graviterque suspirans, talia locutus est : corvus iste beatus est et felici hora natus, quia, ubicumque sedeat, quitquid dicat, quitquid faciat, non est qui ei male loquatur. Michi autem si talis daretur sedes, omnes qui viderent, magnis in me vocibus clamitarent, et quasi ad salutem arietis fugare me properarent. » Fable du moyen âge, L. HERVIEUX, *Fabul. latins.*

303. — « Jadis ensamble buvoient en une eaue courante ung leu et ung agnel, le leu en hault et le aignel en bas. Le lou commence dire contre l'aignel : *tu me trouble mon eaue.* Respond l'aignel : *non feu certes car l'eaue ne monte james de bas en hault.* Dit le leu : *tu me menasses fais, ne sces tu pas comment vallu ton pere contre moy que je tuay pour telle cause il y a six mois passés.* Respond l'aignel : *je n'ay point encoire si longement vescu.* Adonc le leu : *me oses tu respondre, villain*, et ce disant le devora. Ainsi font souvent les plus forts et plus que les mendres et poures sans cause suppeditent. » G. LYON, *Dyalogue*, 1482, réimprimé par DELTEIL. — « Le loup beuvoit à la source du ruisseau, l'agneau n'avoit que ses restes et là dessus le brigand s'en vint le quereller : *Pourquoy, dit-il, me troublez-vous l'eau que je boy ? Je n'ay garde*, dit l'agneau, *de vous troubler l'eau, puisque je n'ay que vos restes* ; *vous estes à la teste et je suis à la queue, s'il y a du trouble, il faut qu'il vienne de vous.* Le loup se voyant

pris de ce costé là : *N'est-ce pas vous*, dit-il, *galand, qui me dîtes une injure et qui m'appelastes Loup, il peut y avoir six mois? Hélas!* dit l'agneau, *je n'ay eu garde, Monsieur, de vous appeler loup ny faire aucune injure, car il n'y a que deux mois que je suis au monde.* — Or, *compagnon, si ce n'est vous, c'est vostre pere*, et, disant cela, luy plante les dents sur l'eschine et en faict curée. » GARASSE, *Doctrine curieuse*, 1624, p. 406. — Cette fable est empruntée à PHÈDRE ; elle a eu de nombreuses imitations au moyen âge. Voy. L. HERVIEUX, *Fabulistes latins*, passim; H. SUCHIER, *Fabeln der Marie de France*, 1898, p. 8 ; A. ROBERT, *Fables inédites*, 1825, I, 57-62 ; VOIGT, p. 200 ; DELBOULLE, *Fables de La Fontaine*, 1881, p. 16. Voyez enfin la fable bien connue de LA FONTAINE.

304. — Un jour, un loup et un âne sciaient un morceau de bois ensemble ; le loup accusait l'âne de lui envoyer la sciure à la figure et se servait de ce prétexte pour le dévorer. — Voyez ce conte dans *Dialogue des créatures*, 1482, 108e dialogue.

305. — « Un curé de campagne avait comparé en chaire la Trinité à une fourche à trois dents. Un capucin qui était là le dénonça à l'évêque comme prêchant d'une façon trop vulgaire. Le prêtre fut réprimandé. Il se douta qu'il avait été dénoncé par le moine et le dimanche suivant il prêcha ainsi, le moine étant encore présent : *Mes frères, la Trinité ressemble à un capucin qui a la barbe comme un bouc, qui est sanglé comme un âne et qui va pieds nus comme un loup ; cela fait trois bêtes en une seule personne.* » r. p.

306. — Un jour, un prêtre tombe dans un puits ; un loup vient à passer auprès ; le prêtre se saisit de sa queue et crie

hau ! *le loup* ! L'animal effrayé se sauve attirant le prêtre hors du puits. — Voir ce conte dans Dumoulinet, *Facétieux devis*, s. d. (vers 1615), p. 126.

307. — Un jour, un loup aperçoit la lune dans une mare, il la prend pour un fromage et lape toute l'eau pour l'atteindre, si bien qu'il en crève. — Voir ce conte dans Marie de France, fable 49, La Fontaine, *Le loup et le renard* (XI, 6), et Sébillot, *Folkl. de France*, I, 27.

308. — Sur le conte du loup faisant alliance avec le chien, à l'insu du maître de celui-ci, voy. *Biblioth. de l'éc. des Chartes*, III, 44.

309. — « Un jour à la fin d'une chasse tous les chasseurs étaient réunis au pied d'un chêne. Un magnifique loup mâle qu'on avait tué, gisait à côté d'eux. *Maintenant*, dit quelqu'un, *il faut, selon l'usage, faire un bouquet avec les roupettes de l'animal et l'attacher à la casquette de l'heureux tireur*. En entendant ces paroles, le loup se releva et s'enfuit, aux yeux des chasseurs stupéfaits. » Pays messin, r. p.

310. — Un jour l'ours invita le loup à venir demeurer dans sa tanière. L'invitation fut acceptée. L'ours chassait, le loup ne faisait rien. L'hiver arriva ; plus rien à manger ; l'ours vivait de sa graisse en se léchant. Le loup se plaignit. *Si tu veux, je te lécherai*, répondit l'ours. Voyez ce conte dans *Dialogue des créatures*, 1482, 108e dialogue.

311. — « Une fois, le Loup et le Renard entrèrent dans une église pour manger du miel. Le Loup en mangea tellement que, lorsqu'il fallut sortir, il ne put pas passer par la chatière. Ce lui dit le Renard : — Voici ce qu'il te faut

faire : pends-toi à la corde de la campane, et tu sonneras. Quelqu'un viendra bien voir ce qui se passe : aussitôt que la porte s'ouvrira, tu t'esquiveras. Quand le campanier entendit sonner, il alla à l'église et ouvrit. Le Loup sauta vivement dehors ; mais la porte se referma trop tôt, et la queue du Loup y resta. Et tous les gens qui virent passer le Loup sans queue, se mirent à lui crier : « A l'écourté ! à l'écourté ! » Ce lui dit le Renard : — Là-bas, il y a des broyeuses [de chanvre]. Je vais crier : « Au loup ! » Elles partiront : alors tu leur voleras une poignée d'étoupes, et je te ferai une queue. Ainsi fut fait. Mais voilà que, lorsque les gens virent passer le Loup avec sa queue d'étoupes, ils se mirent à crier : « Au queue-bourru ! au queue-bourru ! » Ce lui dit le Renard : — Là-bas, il y a des pastoures qui font feu. Je vais crier : « Le loup aux brebis ! » Elles partiront : alors nous irons au feu et je te flamberai la queue. Ainsi fut fait. Mais voilà que, lorsque les gens virent passer le Loup avec sa queue flambée, ils se mirent à crier : « Au queue-roussi ! au queue-roussi ! » Ce dit alors le Loup au Renard : — C'est toi qui est la cause de tout ce qui m'arrive : je veux te manger ! Le Renard s'enfuit. Sur son passage, il trouva un terrier et s'y réfugia. Le Loup, qui lui était au cul, planta sa grosse patte dans le terrier et saisit la petite patte du Renard. — Je te tiens ! lui dit-il. Ce lui dit le Renard : — Tu crois bien tenir ma pattette, mais tu tiens bien une racinette ! Le Loup fut assez bête pour croire qu'il tenait une racine et il retira sa patte, et le Renard s'encoigna au fond du terrier. » Conte languedocien c. p. M. A. PERBOSC.

312. — « Trois petites chèvres allant brouter à la montagne, rencontrèrent le loup qui voulut les manger. — *Ne nous mangez pas encore, nous allons brouter, quand nous re-*

viendrons nous serons plus remplies. Le loup attendit. En revenant, bien tristes, pour se livrer au loup, les chèvres rencontrèrent le renard et lui racontèrent que le loup allait les manger et que c'était pour cela qu'elles étaient si tristes. — *Que me donnerez-vous si je vous fais échapper? — Nous vous donnerons tant de lait que vous le pisserez par le cul.* — Alors le renard fit des boulettes en terre qu'il mit au bout de leurs cornes, sauf à une. — *Quand le loup vous verra, il vous demandera ce que vous avez au bout des cornes.* Vous lui direz : *yeux de loup* ; il dira alors : *et celle-ci pourquoi n'en a-t-elle pas ? parce qu'elle veut les vôtres.* C'est ce qui arriva et le loup effrayé s'enfuit. » Basses-Pyr., *Reclams de Biarn*, 1907, p. 102.

313. — « Un loup a la fièvre pour avoir trop mangé. Il va voir un médecin qui lui ordonne de se rationner à sept livres de viande par jour. Le loup achète une balance et pèse chaque jour sa pitance. Une fois qu'il a oublié sa balance il rencontre une belle troupe de chevaux abandonnés. *Je n'ai pas ma balance,* dit-il, *mais à vue de nez, je pense que la jument pèse quatre livres et le poulain trois, cela fait ma ration de sept livres.* Il mangea tant qu'il en creva. » Provence, *Armana prouvençau*, 1872, p. 105.

314. — « Le renard invita un jour le loup à visiter certain poulailler où se trouvaient douze poules et un coq. Le renard mangea modérément mais le loup goinfra tellement que la peau de son ventre *en a craqué* et qu'il en est crevé. — Le renard alla trouver la louve pour lui faire part de cette fâcheuse aventure. Elle voulut voir une dernière fois son cher mari, mais à peine arrivée au poulailler, elle ne songea plus qu'à se régaler. Elle mangea tant qu'elle put ; cependant elle n'en mourut pas,

mais elle y gagna un mal de ventre qui lui dura bel et bien sept ans. — Un jour qu'elle se plaignait des se coliques, ses enfants lui dirent : « c'est bien fait, fallait pas être si gourmande ». Vexée, elle ne répondit rien sur le moment, mais quelques jours après elle leur fit visiter un poulailler bien garni, où ils se remplirent si bien la panse, qu'ils en crevèrent comme leur père. La louve était vengée de l'impertinence de ses enfants. » Ineuil (Cher), r. p. — Sur le loup entrant, à l'instigation du renard, dans un endroit rempli de viande, et s'empiffrant au point de ne plus pouvoir sortir, voyez L. HERVIEUX, *Fabulistes lat.*, passim.

315. — « Le loup que la faim faict témérairement courir où il entend crier l'oye, tombe en un précipice et laisse sa peau pour son escot. » DU SOUHAIT, *Le Pacifique*, 1604, p. 94.

316. — « Le loup se baigna un jour avec des oies pour leur être agréable, mais, ce faisant, il se noya. » Arrens (Htes-Pyr.), c. p. M. M. CAMÉLAT.

317. — « Sur le conte de la chèvre qui a pris le loup dans une église, voyez PARIVAL, *Hist. facét.*, 1669, p. 16 ; FOURTIER, *Dictons de Seine-et-Marne*, p. 90. — « Il y avait autrefois aux Deux-Jumeaux (S.-et-M.) une chapelle qui s'appelait *La chapelle de la crabe qui a pris le loup*. » PASCAL, I, 526.

On dit : *Les sorciers de Cramesnil* (Calvados). Les gens de ce pays ayant capturé des loups les ont jugés indignes de les faire coucher dans une maison, il les ont mis coucher dehors, ce qui indique qu'ils n'étaient pas malins. » LECŒUR.

318. — « On appelle les Dauphinois *les brûleurs de loups* parce qu'on prétend qu'autrefois ils ont mis le feu à toutes leurs forêts pour détruire les loups. » *L'intermédiaire*, XVI, 406.

319. — *La préface de la messe, parodie populaire* : Lectio libri, Notre gaye (*chèvre*) su l'ti (*sur le toit*). L'alouette en bas Qui la regarda. L'alouette lui dit : Pauvre gaye, ne descends pas, Si tu descends le loup t'étranglera. Le loup respondit : Grosse bête comme moi ne mange pas de chair le vendredi. La pauvre gaye descendit ; Le loup l'emporta par la peau du cu En lui disant : tu ne péteras plus. » Gircourt (Pays messin), c. p. M. R. Quépat. — « Lectio libri, Les oïes éta au petis (*à la pâture*). Le loup y vint et en prit une pa l'ale. L'oïe li dit : *lache mé*. Le loup li dit : Si je te lâchais tu t'envolerais. Mais le loup fut si bêta qu'il lâcha l'oïe Et que l'oïe prit sa volée et s'est envolée. » Vosges, H. Rémond, *Le Pendu*, roman, s. d. (vers 1892) (dans *Romans inédits*). — « La chèvre est à la montagne. Le loup est au pied. Le loup dit à la chèvre : Chèvre, descendez. La chèvre dit au loup : Tu sais bien, grosse bête Que le vendredi on ne mange pas de chair. La chèvre fut si bête Qu'elle descendit. Le loup l'attrape par la tête, Lui fait faire *bâ*, *bâ*, *bêri*. » Haute-Loire, c. p. M. Paul Le Blanc.

Parodie de l'évangile : « In illo tempequi Le loup a pris une chèvre ; — on ne sait oùss' qu'il l'a mis. L'a monté sur la côte et il a dit : chèvre, bahhe me (*baise-moi*). La chèvre a dit au loup : Si j' te bahhe, tu m' mangeras. La chèvre bahhe le loup ; Le loup l'a trangnie (*étranglée*). Le loup dit à la chèvre : Une autre vaye (*fois*) Tu n' me bahhrés plus. » Pays messin, r. p.

Voir des parodies analogues dans la *Faune pop.*, t. I, p. 136; dans *Mélusine*, t. I, col. 341.

320. — « Compère qu'as-tu vu ? — J'ai vu z'un loup Qui plantait des choux Au pied du grenier. — Compère, vous mentez. » Fragment d'une chanson pop. de la Nièvre, r. p.

321. — Des enfants qui se tiennent l'un l'autre par la robe en marchant, imitant en cela les loups qui marchent à la queue l'un de l'autre, on dit qu'ils marchent :

à la keuve leu leu, anc. fr., FROISSART, éd. Scheler, I, 93 et 203.

à la queue leu leu, anc. fr., P. BOREL, *Tres. d. rech.*, 1655, p. 512; GODEFROY, IX, 109.

à la queue au loup, anc. fr., GOD., IX, 109. — Chaussin (Jura), GROSJ. et BR.

à la queue d' leu, Seine-Inf., DECORDE. — P.-de-C., c. p. M. ED. EDMONT.

à la coué doou loup, Provence, MISTRAL.

« Dans le *jeu de la queue du loup* les enfants se tiennent à la queue leu leu ; le premier est *le bélier*, le dernier est *l'agneau*; un autre enfant qui n'est pas dans la bande *fait le loup* et cherche à attraper l'agneau. » NADAILLAC, *Jeux de collège*, 1875, p. 91.

322. — « *Le loup et le fermier*, jeu. Un fermier a dans sa ferme plusieurs espèces d'animaux domestiques. Un loup vient et demande au fermier : *as-tu un bœuf?* (ou un autre animal domestique). — *Oui.* — *Combien le vends-tu ?* — *Trois louis.* — *Convenu.* (Il frappe trois fois dans la main du vendeur.) — Pendant ce temps le bœuf s'enfuit et le loup court après. » Voy. NADAILLAC, *Jeux de collège*, 1875, p. 124.

383. — « Le jeu du Loup était toujours réservé pour l'obscurité. On plantait un piquet en terre ; on y attachait une longue corde formée de plusieurs chevêtres de cheval. On choisissait le 1er Loup ; ordinairement ce titre était ambitionné ; on l'attachait à la corde ; on lui bandait les yeux, puis on s'écartait. Alors, on lui jetait, les garçons leurs chapeaux ou leurs bonnets, les filles, leurs tabliers ou leurs fichus roulés, et jusqu'à des chemisotes ou des corpsets. Le Loup devinait à qui appartenait le chapeau, le tablier, le fichu, ou il le mettait au pied de son piquet, s'il ne devinait pas ; on tâchait alors de les reprendre : Mais s'il avait deviné un garçon, celui-ci était loup à son tour : au lieu que si c'était une fille, elle nommait un garçon pour la remplacer. Si le loup saisissait un garçon personnellement, il le rossait ; si c'était une fille, il la mangeait; c'est-à-dire, qu'il la fourageait assés librement. On n'était guère attrapé qu'en voulant reprendre les gages amoncelés autour du piquet du Loup. Ce jeu était fort innocent entre les enfants tels que j'étais, mais quelquefois les garçons de 15 à 20 ans s'en mêlaient, et alors il s'y passait des choses peu décentes : » Bourgogne, Restif de la Bretonne, *Monsieur Nicolas,* 1796.

324. — « *Le Loup* est un jouet qui se compose d'un morceau de latte auquel est attachée une corde d'une demi-aune. Ce morceau de latte, on le fait tourner en l'air par le moyen de la corde ; il fait alors un certain bruit analogue à celui d'un *loup* qui hurle. » *Dict. des arts*, 1732.

« *Le Leu* est un jeu d'enfant fait avec un morceau de planche mince, long de six pouces, large de deux, attaché par un bout avec une ficelle. En le faisant tourner avec vitesse dans l'air, il fait un bruissement que l'on compare au hurlement d'un loup. » Valenciennes, Hécart.

325. — « A Metz les enfants jouent sur une espèce d'eschiquier où *les deux loups* sont deux cailloux assez gros en comparaison de bon nombre d'autres qu'ils nomment *brebis* et qui à peine peuvent éviter d'être toutes forcées ou prises par ces deux loups. » **Le Duchat**, *Œuvres de Rabelais*, 1741, p. 79, en note.

326. — « *Jeu du loup de poivre* = jeu lyonnais. » *Journal de Guignol du 30 avril 1887*, p. 1.

327. — Sur les jeux enfantins dans lesquels le loup joue un rôle, voyez : *Manuel des jeux de société*, édit. Roret, in-18 (p. 29, *Le loup et la bergère*).

Nouveau Manuel des Jeux, 1838, in-18 (p. 203, *Le jeu du loup sur un plateau avec 20 brebis et 2 loups*, p. 204, *le jeu du loup et de la biche*).

La Tradition, 1902, (p. 334, *loup y est-tu* ?) ; **Lambert**, *chans. pop. du Langued.*, 1906, I, 281-286 (*loup, y est-tu* ?)

Mélusine, I, 555 (*Le jeu de la queue du loup.*)

Romania, II, 148, (*Problème arithmétique du loup, de la chèvre et du chou*).

Revue du Traditionnisme, 1907 (p. 134, *tu pues ou tu sens*, jeu vendéen où il y a un loup qui cherche un couteau.)

L.-F. Sauvé, *Formulettes*, etc., dans *Revue celt.*, t. V (p. 163-166, *formulettes enfantines rel. au loup* ; p. 170 *le berger, le loup et les moutons*).

Roussey, *Glossaire de Bournois* (p. 358 *La queue au loup.*)

Revue d'Avranches, 1883 (p. 230, *le loup foudroyé*).

Sébillot, *Additions* (chap. lx, *le loup est mort*).

328. — *Devinettes.*

« Quatre sont à courir les uns après les autres ; le second dévore le premier, le troisième dévore le second, le quatrième les dévore tous. — *Lièvre, renard, chien, loup.* » Devinette bretonne, SAUVÉ (dans *Rev. celt.*, 1879, p. 70).

« Sézin-sézéri-sézié, fouzin-fouzéri-fouzié, vénin-vénéri-vénié. Sans sézin-sézéri-sézié, vénin-vénéri-vénié manjavo fouzin-fouzéri-fouzié. — *Le chien, le porc, le loup. Sans le chien le loup mangeait le porc.* » Devin. du Gard, c. p. M. P. FESQUET.

« *Fouzico fouzio, Jazico jazio, Bégnico bégno, e sans Jazico, Bégnico manjabo Fouzico* = Le porc fouissait, le chien était couché, le loup venait et sans Jazico, Begnico mangeait Fouzico. » Loze (Tarn-et-G.), c. p. M. A. PERBOSC.

« Qui est-ce qui est au bois avant le loup ? — *Son haleine.* » Pays wallon, *Wallonia*, 1896, p. 90. — « Qui sort du bois avant le loup ? — *Son haleine.* » Ardennes, MAYRAC, *Forêt des Ard.*, 1896, p. 301.

« Pourquoy un loup suivy, ayant failli sa proye Ne voit derrière luy en courant par la voye ? — Parce qu'il n'a point d'yeux au derrière. » *Questions enigmatiques récréatives*, 1574, p. 6.

Voir d'autres devinettes dans lesquelles le loup joue un rôle, aux articles que nous consacrerons plus tard au *chêne* et au *porc*.

329. — *Symbolique* : « Sous l'image d'un loup servant d'emblème on a mis l'exergue suivant : Pavent oves, Timent canes, Intrepidus maneo. » P. GIOVIO, *Regionamento soprai motti*, 1556, p. 103. — « Le loup, en blason, symbolise un vaillant capitaine assiégé, se jetant sur ses

ennemis et aussi un homme paillard et menteur. » J. Boisseau, *Promptuaire armorial*, 1658, 1re partie, p. 20. — « *Exsucto lacte vorabit ubera = après avoir desséché les mamelles il les dévore* ». Exergue de la famille De Moges Buron qui a dans ses armes une chèvre allaitant un louveteau. » De Bessas, p. 354. « La louve symbolise la putain et la maquerelle. » Idem, *idem*. — « Ire sur un loup siet. » xive s., Eust. Deschamps, I, 319. — « Glotonye ressemble au jouvencel chivachant sur un loup, portant en sa main un écoufle (*milan*). » Cahier, *Mélanges d'archéolog.*, II (1851), 26. [Une image accompagne cette sentence.]

« *Etiam post funera bellat* = paroles accompagnant l'image d'un tambour fait d'une peau de loup et d'une peau d'agneau ; c'est la devise du maréchal Blaise de Montluc qui après avoir bien fait la guerre pendant sa vie, a montré par ses commentaires à bien la faire après sa mort. » Chassant, *Dictionnaire des devises*, 1878, I, 96.

« Les armes de la famille de Gratteloup étaient un loup rampant d'or et bras d'argent qui lui grattait le dos. C'étaient des armes parlantes. » Pascal, II, 303.

Pour le loup dans la symbolique chrétienne, voyez : Cahier, *Caractérist. des saints*, 1867, II, 528-533.

330. — *Héraldique* : « On appelle *loup écorché*, un loup de couleur rouge ou de gueule. » *Dict. des arts*, 1732.

« Dans l'ancienne héraldique on appelait *mordens candidus* une dent de loup représentée sur l'écu. » Du C., IV, 547.

Pour le loup dans l'héraldique, voyez : Geliot, 1660, II, 435 et 565.

« On appelle les Blésois *les loups de Blois* parce qu'il y a

un loup dans les armes de la ville. » LOISEAU, *Rues de Blois*, 1891, p. 14.

331. — *Bibliographie*. Pour diverses superstitions relatives au loup, voyez : R. DE BLOCK, *Le loup dans les mythologies de la Grèce et de l'Italie ancienne* (dans *Rev. de l'instruct. publ. en Belgique*, 1877, p. 145-158 et p. 217-234) ; A. MAURY, *Croyances du moyen âge*, 1896, p. 248-251.

LE LOUP-GAROU.

1. — Ses noms :

gerulphus, varolus, lat. du moy. âge, DU C.
lupinus homo, l. du XVIe s., GUILLEMEAU, *Tables anatom.*, 1586, p. 96.
garwall, anc. normand, GOD.
garoul, garol, garou, varol, wareul, loup beroux, lebrou, anc. fr., GOD.
waroul, anc. fr., DU C.
varou, anc. fr., *Bibl. de l'éc. d. ch.*, 1846-47, p. 84.
ghèrou, Sarthe, MONTESSON, 1899.
loup-garrud, Lauraguais (Haute-Gar.), FAGOT, *Folkl.*, p. 311.
loup-garoun, m. Gers, *Bull. de la soc. archéol. du Gers*, 1906, p. 330.
lou-caroun, Gers, *Rev. d'Aquitaine*, 1857.
lou-carouss, Habas (Landes), GASSIAT. — Basses-Pyr., LARROQUE, *Arrep.*, 1897, p. 107.
lacarou, m., Arrens (H.-Pyr.), c. p. M. M. CAMÉLAT.
leu-warou, anc. fr., BARBAZAN, *Fabl.*, 1808, I, 213.
lébérou, m., Gard, c. p. M. P. FESQUET. — Sardent (Creuse), *Rev. d. lang. rom.*, 1879, p. 111. — Lot, *Lemouzi*, 1898, p. 164. — Limousin, *Echo de la Corrèze*, 1893, n° 17, p. 5. (On trouve dans ce journal, au même endroit : *lébérouno* = femme loup-garou.) — Mussidan (Dord.), CHASTANET, *Per tuà lou tems*, 1890, p. 90.

lubërou, m., Villette-Serpaize (Isère), DEVAUX, p. 428,
lhiübëru, m., Terres froides (Dauphiné), DEVAUX, p. 428.
loup-bërou, *lou-brou*, Berry, Poitou, Touraine.
loup creu, m., Brie, *Revue du Traditionn.*, 1907, p. 42. « Hurler comme un loup creu. »
l'brou, m., *ëlbrou*, m., Indre-et-L., ROUGÉ, *Trad. p. de Loches*, 1907, p. 18.
lou ga-ou, *ghèrlou*, Yonne, JOSSIER.
lou-arou, Tourcoing, WATTEEUW. — env. de Boulogne (P.-de-C.), c. p. M. B. DE KERHERVÉ.
laou-haraou, *lou-hérou*, *mâ-lou* (= mauvais l.), *darou*, *dorou*, Lorraine, L. ADAM.
lou-parou, m., Lot, MISTRAL.
lé-pérou, m., Sarlat (Dordogne), COLAS.
voyreloup, m., anc. fr., LE BON, *Etymologicon*, 1571, feuillet 52, r°. [LE BON était originaire des Vosges.]
vouar-lou, m., *ouarlou*, m., Aube, Marne.
garu-ló, Alpes Cottiennes, CHABR.
leu ouarou, *dyâl lè-ouèrou*, *tché à tchin-n'* (= chien à chaînes), Pays wallon, MONSEUR, *Folkl. wall.*
galouc, m., L'Ile-d'Elle (Vendée), GUÉRIN, p. 109.
garache, fém., Vendée, *Annuaire de la Soc. d'Emul. de la Vend.*, 1860, p. 142 et 1862, p. 176.
loup-paoumè, Beaumont-de-Lomagne (T.-et-G.), CASSAIGNAU, *Fantesios*, 1881.
louara, m., *marloup*, m., Centre, JAUBERT.

2. — TOPONOMASTIQUE :

Le Loup-garou, *Le Loup-gard*, localités de la Mayenne, MAITRE, 1878.
Lougarel, localité du Gard, GERMER-DURAND, 1868.
Montgaroult, village de l'Orne.
Montgareux, village de Seine-et-Marne.
Garlopeaux, hameau de la Charente-Inférieure.

Le Marloup, loc. d'Indre-et-L., CARRÉ.
Vaumarloup, localité de l'Yonne, QUANTIN, 1862.
La Garoulière, loc. de l'Anjou, *Arch. eccl.de M.-et-L.*, 1880, p. 85.
Col de Peilleveroux, loc. de Savoie, VERNIER.

3. — ENSEIGNES :

Au Loup Garou, enseigne à Amiens, au XVIIe s., BOCA, *Arch. civ. de la Seine*, 1883, I, 62.

4. ONOMASTIQUE :

Gaufredus de Vairlox, nom d'un homme en 1378, *Gallia christiana*, XIII, 42.

5. — Parcourir la campagne, la nuit, sous forme de loup-garou et par extension mener une vie dévergondée, se dit :

aller en guarrouage, *aller en varouillaige*, anc. fr., GOD.
aller en galouage, Centre, JAUBERT.
courir le quildou, anc. fr., *Recueil de pièces parues en 1649*, s. l., 1650, p. 552.
trotter le guilledou, anc. fr., LITTRÉ.
courir la galipode, Vendée, BOISSON, *Veillées vend.*, 1892, p. 242.
ibaraoudâ, Miribel (Isère), DEVAUX, p. 428.
varoulé (= vagabonder, être toujours sur les chemins), *ouaroulé*, Pas-de-C., c. p. M. ED. EDMONT.

« *Marloup*, *marloupin*, *marloupiat*, *marloupatte* = souteneur, maquereau. » argot, BRUANT, 1901. — « *Marloucier* = maquereau, souteneur. » *Jargon ou langage de l'argot*, s. d. (vers 1650), réimpr. TECHENER, 1831. — « *Marlouserie*, f. = Gredinerie, malignité, tour de finesse. » argot, MÉTÉNIER, *Madame La Boule*, 1890,

p. 210. « *Garaudè* = amant galant, bon ami. » Centre, JAUB. — « *Calouquet* = amant de cœur d'une ouvrière. » CUISIN, *Cabarets de Paris*, 1821, p. 22. — « *Gar-loubat* = vaurien. » anc. fr., GOD., V, 38.

« *C'est un vinléouarou* = c'est un vilain loup garou, un méchant homme. » Pas-de-Calais, NISARD, *Curios. de l'étymol.*, 1863, p. 174.

« *Varouleù* — ouvrier paresseux. » Lille, A. CAPON, *Marie-Claire*, 1899, p. 212. — « *Varouyêu* ou *vérouyeù* = homme déguénillé et de mauvaise mine. » Chenay (Marne), c. p. M. E. MAUSSENET.

6. — *Jurons* : « *Sacré loup-garou* ! » Berry, Bourgogne. — « Lëouarou-démon ! » Somme, NISARD, *Curios. de l'étymol.*, 1863, p. 174. — « *Satan de loup-brou!* ou *mille-loups brous !* » Centre, JAUBERT.

« *Ah ! l' loup-garou !*, *Ah*, *le varat* (*verrat*) *!* sont des aménités grivoises du langage courant. Elles marquent plutôt l'admiration pour un gaillard truculent qu'elles n'impliquent un blâme. » c. p. M. J. FELLER. — « *Oh ! le loup-garou !* = Oh ! le bougre ! Oh ! l'heureux compère ! » Marne, c. p. E MAUSSENET.

« Les mères appellent leurs enfants *loups-vérous* quand elles veulent les gronder amicalement. » Chaussin (Jura), c. p. M. A. BRIOT.

« Travailler, crier, jurer, se battre comme un loup garou = extrêmement. » Lot, c. p. M. A. PERBOSC.

7. — « Celui qui reste sept ans sans aller à confesse devient loup-garou. » Lorient (Morbih.), r. p. — Si l'on reste sept ans sans mettre la main dans un bénitier on devient loup-garou. » Basse Bretagne, KERARDVEN.

« Est changé en garou celui qui à la confession cache quelque pêché ou celui qui voit une crime et ne le révèle pas. » Vendée, LA CHESNAYE, *Le paysan du Bocage*, 1900, p. 5.

« Ceux qui le jour du vendredy saint mangent de la chair d'homme deviennent lougaroux. » J. DE CAURRES, *Œuvres diversifiées*, 1584, f[ol] 12, v°.

8. — *Le galouc* (homme transformé en animal) est obligé de parcourir, la nuit, pendant certaines semaines, sept paroisses dans la même traite. Avant la construction du Pont du Gouffre, il devait sauter le précipice, à pieds joints, portant dans sa gueule un veau de deux mois. » L'Isle d'Elle (Vendée), A. SIMONNEAU (dans *Revue poitevine*, 1885, p. 10).

9. — « Un homme qui court transformé en loup-garou, a, le lendemain, quand il a repris sa forme primitive, des rugosités extraordinaires aux mains. » Cantal, AUDIGIER, *Cout. de la Haute-Auv.*, 1892, p. 43.

10. — « Est *loup-garou* une personne sur *sept*, et ce, pendant *sept ans*, et doit tous les jours parcourir *sept* paroisses ou manger *sept* chiens. » Canton de Seilhac (Corrèze). *Echo de la Corrèze*, 1893, n° 12. — « Le loup-garou doit parcourir neuf paroisses avant de se coucher. » Rochechouart (H. Vienne), DULÉRY, *Rochechouart*, 1855, p. 171.

11. — « Une personne transformée en loup-garou ne peut mourir tranquille si elle n'a pas fait présent à quelqu'un de sa peau de loup-garou. » Rochechouart (H.-Vienne), DULÉRY, *Roch.*, 1855, p. 171.

12. — Si le loup-garou dévore le premier animal rencontré sur la route, il devient, pendant toute la journée, inoffensif

pour les autres êtres. » Cantal, AUDIGIER, *Cout. de la Haute Auv.*, 1892, p. 43.

13. — « Le loup-garou cherche à noyer les hommes. Quant aux chiens il leur ouvre le ventre, en retire les boyaux qu'il étend sur les haies en longs cordons hideux. » H. SCLAFER, *Le paysan riche*, roman. La scène se passe dans la Gironde.)

« Le loup-garou parcourt les campagnes pour tuer et manger tous les chiens dont il vend la peau au diable. » Corrèze, *L'indicateur corrézien*, Tulle, 1839, numéro du 17 sept.

« Celui qui est transformé en loup-garou va le soir, se battre avec les chiens de garde. » Lorient, r. p.

14. — « A certain menhir les *garaches* (loups-garoux) font sauter dans les cavités naturelles, qui leur servent de poêles, des cuisses de chien dont elles se repaissent avec avidité. » Vendée, *Annuaire de la Soc. d'Emul. de la Vendée*, 1862, p. 176. « Près du Breuil-Barret s'élève une *pierre debout* ayant à son sommet une cuvette qui se remplit de l'eau du ciel. Les loups-garous la boivent, au retour de leurs courses aux *sept clochers.* » Vendée, *Ann. de la S. d'E. de la V.*, 1871, p. 118.

15. — « Le loup-garou est à l'épreuve de la balle, à moins que le tireur ne porte sur lui sans le savoir, un trèfle à quatre feuilles. » Vosges, SAUVÉ, *Folkl. d. Vosges*, p. 177.

« Il faut mettre de la cire vierge dans la crosse de son fusil, sans cela le coup ne partirait pas sur un loup-garou. » Jura, *Annuaire du Jura*, 1823, p. 53.

« Seuls les bâtons à pointe et à virole de fer peuvent blesser le loup-garou à sang-coulant, blessure qui a le

pouvoir de réduire le garou à l'impuissance, en lui faisant reprendre sa forme humaine. » Hesbaye (Belg.), *Wallonia*, 1895, p. 167.

» Le seul moyen de tuer un loup-garou c'est de frapper ou de tirer sur son ombre. » Saint-Girons (Ariège), r. p.

16. — En Savoie on attribue aux Feux de la Saint-Jean la destruction des loups-garous. » Richard, *Guide aux eaux d'Aix*, p. 162.

17. — « Les loups-garous cachent leur peau, pendant le jour, selon les uns dans les fumiers, selon les autres dans les bûchers. » Corrèze, *Echo de la Corrèze*, 1893, n° 12.

18. — « Pour mettre en fuite les *garaches* il faut piquer son couteau en terre. » Bocage vendéen, *Rev. d. tr. p.*, 1903, p. 464.

19. — « On dit d'une bouffée soudaine du vent, d'un tourbillon ; *voilà les loups-garous qui sortent.* » Envir. de Saint-Brieuc, Sébillot, *Folkl. fr.*, I, 82.

20. — « C'est *le garou* qui embrouille la crinière des chevaux. » Clos-Poulet (Ille-et-V.), *Rev. d. tr. p.*, 1903, p. 445.

21. — « Le loup-garou est un cheval qui a des yeux de chat ; il saute en avant, en arrière, comme un bélier qui va frapper du front; il a des flammes bleues qui s'entortillent comme un fouet autour de ses jambes. » Basse Bretagne, *Revue de Bretagne*, II (1833), p. 294.

22. — « *Le Lupeux* est un être fantastique à tête de loup et à voix humaine qui attire les voyageurs dans les fondrières. » Centre, Jaubert.

« *Le Lubin* est un être fantastique, généralement bienfai-

sant, qui suit la charrue des laboureurs dans le sillon. » Centre, JAUBERT. — « *Le Lubin* est un fantôme en forme de loup qui rôde la nuit, cherche à entrer dans les cimetières et est du reste assez peureux. Le chef des Lubins est tout noir et plus grand que les autres. Lorsqu'on s'en approche, il se dresse sur ses pattes et toute la troupe disparaît en criant : *Robert est mort* ! » PLUQUET, *Contes de Bayeux*, 1834, p. 14.

23. — « *La Levrette* est un grand chien efflanqué, espèce de loup-garou, qui rôde autour des bergeries ; les balles bénites seules peuvent l'atteindre. » Centre, JAUBERT.

24. — « De culuevre nous font anguilles Aignel de warou et de leu. » Anc. fr., DU C., s. v° *varolus*.

25. — Ils se séparérent enfin, non sans protestation de se revoir, et ils s'en allèrent chacun de son costé chercher son logis à tastons, et *en pas de loup-garou*, chose qui arrive souvent aux plaideurs. » FURETIÈRE, *Roman bourg.* 1666, éd. Jannet, p. 206.

26. — « Manger comme un loup-garou. » BERTHAUD, *Paris en vers burlesques*, 1660, p. 25.

27. — « Il est comme un loup-garou, toujours tout seul. » VANDER BURCH, *L'épingle noire*, 1829, IV, 134.

28. — « Le mélancholique érotique devient quelquefois loup-garou. » FERRAND, *Maladie d'amour*, 1623, p. 251. [La lycanthropie est une maladie de l'homme qui fait qu'il quitte son lit la nuit, erre çà et là et rentre se coucher harassé et déchiré par les épines. Le lendemain il n'a aucun souvenir de ce qu'il a fait.]

29. — « Il se sauva, vaille-que-vaille, Songeant creux, comme un lou-garou Et se cacha, l'on ne sçait où. » XVII[e] s., LORET, *Muze histor.*, éd. Livet, III, 72.



30. — « *Brouxes et loups-garous Aous curès hén minyà capous* = les sorcières et les l. g. aux curés font manger des chapons, à cause des prières que l'on leur fait faire contre ces êtres fantastiques et des chapons qu'on leur donne pour faire ces prières. » B.-Pyr., LESPY.

31. — *Bibliographie*. Voyez encore pour le loup-garou: F. LIEBRECHT, *Des Gervasius von Tilbury Otia imperialia*, 1856, p. 161; Simon GOULART, *Hist. admirables*, 1610, I, 336-341; P. DE LANCRE, *Inconstance de mauvais anges*, 1613, p. 252-327; C. NISARD, *Curiosités de l'étymol.*, 1863, p. 174-179; SÉBILLOT, *Folkl.*, III, 52-57; NOBLET, *Hist. de Royan*, 1905, p. 50; *Rev. des trad. pop.*, 1906, p. 15; *Bull. de la soc. archéol. du Gers*, 1906, p. 330.

Canis vulpes. (L.) — LE RENARD

(Voy. *Faune popul.*, t. I, p. 160.)

1. — D'une manière générale, quand on ne tient pas compte du sexe et de l'âge, cet animal est appelé :

volp, f., anc. prov., RAYN. — albigeois de 1245, *Annuaire du Tarn*, 1871, p. 314. — dauphinois du XIVe s., *Bull. hist. du com. des trav.*, 1885, p. 127. — Nîmes, au moy. â., *Mém. de l'Acad. de N.*, 1901, p. 283.

volpe, f., *vulpe*, f., anc. fr., GOD., I, 418; III, 325.

vuolp, f., *guiner*, m., anc. prov., RAYNOUARD.

vorp, f., mentonais, ANDREWS.

bop, f., Lectoure (Gers), DURRIEUX, *Belhados*, 1892, p. 38.

boup, f., Luchon (H.-G.), c. p. M. B. SARRIEU. — Arrens (Hautes-Pyr.), c. p. M. M. CAMÉLAT. — Arthez (B.-Pyr.), LABAIG-LANGLADE., *Poés. béarn.*, 1893, I, 23.

aboup, f., Nestier (Hautes-Pyr.), PORTES, *Fablos*, 1857, p. 75.

waupe, f., *wauppe*, f., franç. de Péronne au XIVe s., J. FINOT, *Relat. comm. entre la France et la Flandre*, 1894, p. 215.

— fr. du nord-est, doc. de 1295, GOD., IV, 247. — anc. fr., DU C., VI, 501.

volpille, f., anc. dauphinois, DEVAUX.

Renart li vulpis, m., liégeois du XIVe s., PASQUET (1) (dans *Bull. de la Soc. liég. de litt. wall.*, 1886, p. 92.)

ulpy, m., liégeois du XVe s., PASQUET (dans *Bull.*, etc., p. 92.)

vulpil, *vulpille*, *vurpil*, *vuerpyl*, *volpil*, *vorpil*, *verpil*, *werpil*, *werpille*, *golpil*, *gourpil*, *gourpill*, *gorpil*, *gourpille*, *gorpille*, *gorpill*, *grouppil*, *ourpil*, *horpil*, *holpil*, *gopil*, *goupil*, *goupille*, *gupil*, *gupille*, *oupil*, *houpil*, *hopil*, anc. fr., GOD.

guerpil, anc. f., *Zeitsch. f. rom. Philol.*, 1885, p. 349.

wirpil, m., champenois du XVe s., VARIN, *Archives de Reims*, 1840, I, 741.

corpille, f., anc. franç., PASQUET (dans *Bull. de la Soc. liég. de litt. wall.*, 1886, p. 88.).

holpil, m., liégeois du XIIe s., PASQUET, (dans *Idem*, p. 85.)

gourpi,, m., anc. picard, Aug. THIERRY, *Monum. inéd. du Tiers état*, 1850, I, 84.

goupilh, m., La Salle-Saint-Pierre (Gard). FESQUET (dans *Rev. d. lang. rom.*, 1884, p. 69.)

woupil, anc. fr. du nord-est, PASQUET, (dans *Bull. de la soc. liég. de litt. wall.*, 1886, p. 91.)

gouilha, f., Pyr.-Orient., *Soc. agr. d. Pyr.-Or.*, 1882, p. 282.

ghèy'né, m., Aveyron, VAYSSIER.

Rainart, m., anc. fr. [Sur l'emploi de ce mot au moyen âge dans l'Epopée animale, voyez : Gast. PARIS (dans *Journal des Savants*, 1894, p. 599-600).

nèbèré, m., jargon de Razey près Xertigny (Vosges), r. p.

---

(1) Emmanuel PASQUET, *Goupil et renard* (dans *Bull. de la soc. liég. de littér. wallonne*, Liége, 1886, 75-98). C'est une étude sur les noms du renard en français, au moyen âge, avec de nombreux exemples.

màndro, f., Gard, Hérault, Aude, Lot, T.-et-G., Ariège. [En cévenol, selon SAUVAGES, 1785, le mot *màndro* ou *màndrouno* signifie littéralement *mendiante valide* et *paresseuse*, *maquerelle*.]

màndré, m., Tarn, MISTRAL.

manjo-galinos, m., La Salle-Saint-P. (Gard), FESQUET (dans *Rev. d. l. rom.*, 1884, p. 69.)

mon cousin, compère le renard, Dinan (C.-d.-N.), *Rev. des tr. pop.*, 1905, p. 55.)

Bastien, m., fr. des chasseurs (1), r. p. — Ineuil (Cher), r. p.

cavoet, m., argot des maçons de Samoens (Haute-Sav.), BUFFET.

Alanik (= le petit Alain), breton, P. GRÉGOIRE, etc. (Sur ce mot voyez ERNAULT, *Etymolog. bret.*, 1905, p. 106-107.)

Voir d'autres noms du renard dans GILLIÉRON et EDMONT, *Atlas ling. de la Fr.*, fasc. 25, carte 1147.

2. — La femelle est appelée :

vulpissa, vulpecula, vulpella, lat. du m. â., GRIMM ; DIEF.

renarde, f., fr. du XVI[e] s., *Hist. macar. de Merl. Coccaie*, éd. Jac., p. 410.

réy'nardo, f., *rénardo*, f., languedocien.

rày' nalho, f., Aveyron, J. BESSOU, *Countes de Tata Mannou*, 1902, p. 6.

Herme, Hermeline, Richelt, Richeut (2), *Richout*, noms familiers donnés à la renarde dans l'épopée animale du moyen âge, MARTIN, *Le roman de Renart*, passim.

---

(1) « Quand on va à la chasse au renard il ne faut pas prononcer le mot *renard*, on serait sûr de ne pas trouver cet animal. Quand on veut parler de lui on l'appelle *Bastien*. » r. p.

(2) « On appelait *Richaud*, au moyen âge, une entremetteuse. » MONTAIGL. et RAYN., *Rec. de fabl.*, 1872, VI, 373.

3. — Le jeune renard est appelé :

gourpillon, m., *gourpillete*, f., *goupillet*, m., anc. fr., Pasquet, p. 88 et 96.

wolpisele, f., *gourpisiel*, m., *vulpillat*, m., *goupillat*, m., *werperil*, m., anc. fr., God.

boupatt, m., *bouparratt*, m., Arrens (Hautes-Pyr.) c. p. M. M. Camélat.

boupatt, m., *boupato*, f., *boupatott*, m., *boupatoto*, f., Luchon (H.-G.), c. p. M. B. Sarrieu.

renardon, m., anc. fr., *Subtiles fables d'Esope*, 1484.

rày'nardou, m., *réy'nardou*, m., languedocien.

rày'nalhou, m., Aveyron, Mistral.

Malebranche, *Percehaie*, *Rovel*, *Rouvel*, noms familiers donnés au jeune renard dans le *Roman de Renart*, au moy. â., Martin, *Rom. de R.*, passim.

4. — De la femelle qui met bas on dit :

boupà, Luchon (H.-Garonne), c. p. M. B. Sarrieu.

5. — Le terrier du renard est appelé :

boupère, f., B.-Pyr.. Lespy.

boupatère, f., B.-Pyr., Lespy. — Arrens (H.-Pyr.), c. p. M. M. Camélat.

vulpillière, f., *vouarpillière*, f., *verpillière*, f., *goupillière*, f., anc. fr., God.

renardeyre, f., anc. gascon, *Arch. hist. de la Gironde*, t. XI.

renardière, f., franç., Furetière, 1708.

tesnière, f., *terrier*, m., xiv[e] s., Gaston Phœbus, 229.

bourna, f., env. d'Annecy, Const. (le mot *bourna* signifie littéralement *cheminée*.)

Malpertuis, *Valcrues*, *Valgris*, noms familiers et facétieux donnés au terrier du renard, dans l'épopée de Renart, au moy. â., Martin, *Rom. de Ren.*, passim.

6. — *Etre enfumé comme un renard* = être fort incommodé de la fumée ; on enfume les renards, avec du soufre, pour les faire sortir du terrier ou les faire périr. » — « *La chaminéyo fumo coumo uno réynalièyro* = la cheminée fume comme un terrier de renard qu'on enfume. » Lozère, *Arman. de Louz.*, 1804, p. 28.

7. — TOPONOMASTIQUE :

La Verpille, Le Verpil, La Verpillière, La Volpelière, La Vulpilière, La Vouarpillière, La Verpilière, La Voulperie, La Goupillière, La Goupillerie, Le Renard, La Renarde, Les Renards, Le Renardet, Les Renardeaux, Les Renaults, Les Renauds, Les Raynauds, Le Terrier de Renard, Le Trou du Renard, Les Trous de Renard, Le Crot du Renard, Le Creux du Renard, La Fosse-aux-Renards, La Baume des Renards, La Rue du Renard, La Rue aux Renards, La Vallée du Renard, Le Val-Renard, Le Vau-Renard, La Combe-Renard, Le Champ-du-Renard, Le Bois-au-Renard, Les Haies-Renard, Le Bois-Renard, Le Taillis-aux-Renards, Le Buisson-aux-Renards, Le Pré-au-Renard, Le Chaume-au-Renard, La Côte-Renard, La Roche-au-Renard, La Font-Renard, La Fontaine-du-Renard, La Renarderie, La Renardière, La Renaudie, La Renauderie, La Renaudière, La Renaulière, noms de nombreuses localités.

Vulpeglarias, lat. de 814, loc. de la Provence, D'ARBOIS DE J., 1890, p. 613.

Orpilhieras en 1344, *Volpellieras* en 1510, *Orpillières* aujourd'hui, loc. des B.-du-Rh., MORTR.

Mansus de Vulpa latin de 1165, *Volpol* en 1449, *Voupe* aujourd'hui, local. de la Drôme, BRUN-DURAND, 1891.

La Voulp, local. du Gard, BLIGNY-BONDURAND, *Arch. civil. du Gard*, 1900, II, 9.

Ratavolp doc. de 1460, *Ratavol* doc. de 1489, *Ratebouil* aujourd'hui, localité de la Dordogne, De Gourgues, 1873.

Et Goulet dére Boup (= la gueule du renard), lieu-dit des H.-Pyrénées, c. p. M. M. Camélat.

Tourneboup, *La Boupatère*, *Les Boupères*, local. des B.-Pyr., Raymond, *Dict, top. des B.-P.*, 1863.

Vulpilla, lat. du m. â., loc. du Lyonnais, Guigue, *Cartulaire lyonn.*, 1893, II, 755.

Ulpilhacum, lat. du m. â., *Aupilhac* aujourd'hui, loc. du Tarn, Mistral, I, 178.

Vulpillac au xiie s., loc. du Limousin, Leroux, *Arch. de la H.-Vienne*, 1882, p. 261.

Verpel en 1423, loc. de la Champagne, *Gallia Christiana*, IX, 265.

Ga-Volpil, local. des env. de Sisteron au xive s., *Annales des Basses-Alpes*, 1884, p. 426.

Les Verpys, loc. de l'Yonne, Quantin, 1862.

Le Glairon des Vulpes, ferme sur le territoire de Chaussin (Jura), c. p. M. A. Briot.

La Roche de la Volpie, *Les Olpilières*, loc. du P.-de-D., Bouillet.

Le Goubil, *La Ferme aux Goupils*, loc. de la Mayenne, Maitre, 1878.

La Croix-Goupil, loc. du Morbihan, Rosenzweig, 1870.

La Volparie, *Les Grupillières*, loc. de la Dordogne, De Gourgues, 1873.

La Volpilhera doc. de 1441, *L'Oupelheyre*, *La Volpilière*, *Volpillac*, *Volpilhac*, localités du Cantal, Amé, 1897.

La Vulpilerie doc. de 1231, *Les Verpillières*, loc. de l'Aube, Boutiot, 1874.

La Voulpaudière, *La Vaupilière*, *Les Renaudelles*, *La Renaudinière*, loc. de l'Indre, Hubert.

La Vulpeillière doc. du xve s., *En Vourpillière* doc. de 1655, loc. du Haut-Rhin, Stoffel, 1868.

La Valpillère, loc. de l'Ain, Sirand, p. 33.
La Vaupière, loc. de l'Ain, Guigue.
La Varpillière, loc. de la Meuse, Liénard, 1872.
Verpillemont, Le Mont-Renard, Le Terrier à Renard, loc. de l'Oise, Peigné-Del., 1873.
La Pierre à Verpillon, nom d'un dolmen de l'Aube, Boutiot, 1874.
Chez-la-Volpillague, loc. du Cantal, Amé, 1897.
La Guerpinerie, loc. d'Eure-et-L., Merlet, 1861.
La Roche-Goupillea en 1424, loc. des Deux-Sèvres, Ledain.
Le Goupillet, Les Goupillettes, Le Goupil, local. du Calvados, Hippeau, 1883.
Le Goupillais, Le Goupilleau, La Goupillouse, loc. de la Mayenne, Maitre, 1878.
Le Goupillon, loc. de la Mayenne et de la Vienne, Maitre ; Rédet.
Altare de Vulpasio lat. de 1065, *Ulpaz* doc. de 1135, *Uspars* ou *Vouspais* doc. de 1161, *Voupais* doc. de 1169, *Voulpaix* aujourd'hui, loc. de l'Aisne, Matton.
Ville-Renard, localité de la Mayenne, Maitre.
Château-Renard, loc. du Var, *Soc. des sciences du Var*, 1865, p. 34.
Les Loges-Renard, l'Estang de la Renarde doc. de 1638, loc. de la Nièvre, Soultrait.
Port-Regnard doc. de 1582, *Port-Renard* aujourd'hui, local. de l'Yonne, Quantin.
La Cavée-Renard, loc. de l'Eure, Blosseville.
Le Plessis-Regnard, loc. de la Loire-Inf., Cornulier.
La Thour-la-Regnarde doc. de 1574, loc. de la Marne, Longnon, 1891,
L'Arnaudeira doc. de 1248, *Le Pont des Reynardz, les Reynauds*, loc. du Gard, Brun-Durand.
La Renuderie, loc. de l'Aisne, Matton, 1871.
Les Renardeux, La Renaudine, loc. de l'Yonne, Quantin.

Les Arnaudières, loc. des Deux-Sèvres, GOUGET, *Arch. d. D. S.*, 1896, Série E., p. 175.

La Regnardière doc. de 1485, *La Regnauldière* doc. de 1508, *L'Arnaudère* doc. de 1404, loc. de la Vienne, RÉDET.

La Renallière, loc. de l'Anjou, C. PORT., *Arch. eccl. de M.-et-L.*, 1880, p. 25.

Les Regnaulderies doc. de 1535, *Les Renauldins* doc. de 1575, loc. de la Vienne, RÉDET.

La Renaulerie, *Les Renault*, loc. du Calvados, HIPPEAU.

La Reneudière, loc. de la Mayenne, MAITRE.

La Renardie, *La Renaldie*, loc. du Cantal, AMÉ.

La Raynaudenque, *Le Serre des Renards*, *La Coste-Reynaude* doc. de 1410, *Les Côtes de Renard*, local. des H. Alpes, ROMAN.

La Queue du Renard, loc. de l'Eure, BLOSSEVILLE, 1878. — loc. du Calvados, HIPPEAU, 1883,

La Coa dau Reynard au moyen âge, *Le Pied-Renard*, loc. de la Drôme, BRUN-DURAND.

La Queue-Regnar, triage de la forêt d'Hallate, *Etat des forêts de Chantilly*, 1733, p. 53.

Ere Coue de Boupp, lieu dit des H.-Pyrénées. (On appelle ainsi un pré qui a la configuration allongée d'une queue de renard.) c. p. M. M. CAMÉLAT.

Montesquieu en Bolbestre en 1395, *Volvestre* aujourd'hui, nom d'un pays arrosé par *la Volve* dans l'Ariège, DU C., VII, 66.

Hôtel du Renard Rouge, *Hôtel de la Queue de Goupil*, anc maisons à Senlis, E. MÜLLER, *Rues de Senlis*, 1880, p. 306 et p. 380.

La Rue de la Queue du Renard, nom ancien d'une rue dans une ville de Champagne, PÉLICIER, *Arch. eccl. de la Marne*, 1899, IV, 291 ; rue de Corbeil, PINARD, *Rues de Corb.*, 1852, p. 43.

Pouillerenard, loc. de l'Allier, CHAZAUD, 1881.

Banya-Renart, doc. de 1532, *Baigne-Renart*, doc. de 1556, loc. de la Drôme, BRUN-DURAND.

Chante-Renard, loc. de la Dordogne et de la Drôme, De GOURGUES; BRUN-DURAND.

Jappe-Renard, loc. de l'Allier et de la Drôme.

La Pierre au Renard, loc. à Guitrancourt (S.-et-O.), LERICHE, *Topogr. de Guitr.*, 1904, p. 56.

Le Poirier au Renard, loc. dans la forêt d'Ivry, CHAUFFOURT, 1618, p. 24.

La Taille du Renard, loc. de l'Aisne, Jean d'ORLÉANS, *Anc. lieux dits de Nouvion*, 1903.

La Maison de la Queue du Renard, anc. maison à Compiègne, *Soc. hist. de Compiègne*, 1873, p. 323.

Rue du Renard qui pesche, anc. rue de Paris, SANDRIC, *Le mareschal des logis logeant le roy*, 1652, p. 4.

Rue Danse-Renard, anc. rue du Mans, PESCHE, III, 279.

8. — ENSEIGNES :

Au Renard Rouge, enseigne d'auberge à Lille, A. CAPON, *Marie-Claire*, 1896, p. 76.

Au Renard Blanc, enseigne à Amiens, au XVII[e] s., BOCA, *Arch. civ. de la Somme*, 1883, I, 70; ens. à Reims en 1613, DUCHÉNOY, *Ens. de R.*, 1904, p. 247.

Au Renard Noir, anc. ens. de marchand pelletier, à Dijon, CLÉMENT-JANIN, *Ens. de Dij.*, 1889, p. 8.

La Queue du Renard, anc. ens. à Paris, *Rev. archéol.*, 1855, p. 7; ens. à Senlis en 1522, E. MÜLLER, *Rues de Senlis*, 1880, p. 16.

Au Renard qui prêche, ens. de Tours, en 1538, LOGEAIS, *Rues de Tours*, 1870, p. 106.

Au Renard qui prêche ou qui pêche, anc. ens. de Troyes, BABEAU, *Ens. de Troyes* (dans *Soc. acad. de l'Aube*, 1897, p. 76).

Au Renard Prêchant, anc. enseigne à Strasbourg.

Au Renard Bardé, anc. enseigne de Troyes, BABEAU, *Ens. de Troyes*.

Vieux Loups, *Jeunes Renards*, ens. d'un marchand pelletier, à Arras, en 1753, CARDEVACQUE, *Vieilles rues d'Arras*, 1885, p. 15.

9. — ONOMASTIQUE :

Goupil, *Goubil*, *Le Verpil*, *Goupillot*, *Goupillon*, *Verpillon*, *Goupilleau*, *Gouvillier*, *Velpeau*, *Vulpin*, *Vulpian*, *Verpy*, *Vulpillat*, *Vurpillot*, *Vurpillat*, *Verpillat*. *Verpillier*, *La Volpillière*, *Laboupilhère*, *Renard*, *Reynard*, *Reynal*, *Arnal*, *Renaud*, *La Renaudie*, etc., etc., noms de famille.

De Voulve, nom de famille en Quercy en 1649, *Soc. des études du Lot*, 1891, p. 44.

De Cirivolp, nom de famille au moy. âge, GUIGUE, *Cartul. lyonnais*, 1893, I, 261.

10. — « Celui qui était préposé à la chasse des renards était autrefois appelé *vulpeculator*, *gopillator*, *vulpiliator*, *vulperius*, *vulperarius*, lat. du m. â., *goupilleur*, en vieux franç. » DU CANGE, VI, 898. — « *Renardè*, m. = chasseur, preneur de renards. » B.-Pyr., c. p. M. L. BATCAVE. — « *Goupiller*, = chasser le r. », anc. fr., GOD.

11. — Quand on voit un renard on lui crie:

Casca ! casca ! rénart, las poulas ! Limousin, *Lemouzi*, 1899, p. 50.

12. — « *Goupieu*, m. = peau de renard », anc. fr., DEPOIN, *Livre de raison de Pontoise*, 1900, p. 101.

13. — « *Les marches du renard* = les traces de ses pieds, langage cynégétique au XVI[e] s. » *Bon Varlet des chiens*, 1881, p. 25.

14. — « Les crottes des regnars, tessons et autres bestes puans, sont appelées *des fiandes* (= fientes), langage cynégét. au XVI[e] s. » *Bon varlet des chiens*, 1881, p. 25.

15. — Du cri que fait entendre le renard, on dit :

gannire, *grannire*, *glattire*, lat. du moy. âge, Du C., I, 629, et VI, 755.
ejulare, lat. du m. â., WACKERNAGEL, 1869, p. 61.
gannir, anc. fr., DE MAROLLES, cité par NODIER, *La Philomèle*, 1829, p. 78.
glapir, français. anc. et mod.
clayer, franç. d'Angleterre au XIII[e] s., SKEAT.
japper, anc. français, Cl. GAUCHET, *Plais. d. ch.*, 1583, éd. Bl., p. 213.
jàndouà, Aveyron, MISTRAL.
vulpier, anc. fr., LABBE, 1661, p. 504.

16. — « *Vulpinare* = fraudes facere. » l. du m. â., GOETZ. — « *Vulpinare aliquem* = tromper quelqu'un. » l. du m. â., VOIGT, p. 253. — « *Vulpinosus*, *vulpennius* = traître. » l. du m. â., Du C. — « Ce garçon m'a l'air d'un roué, je lui trouve un profil de renard. » A. Fremy, *Maîtresses parisiennes*, 1858, I, 197.

« *Vieux renaré* = vieux rusé. » Marc FOURNIER, *Nuits de la Seine*, 1852. — « *Renaré*, = fin, rusé. » S.-et-Marne, *Rev. de philol. fr. 1896* p. 29; Orne, *Alm. du Perche*, 1896, p. 158. — « Vous passez pour un renaré. » DREIMANNER. *Scandales de Paris*, s. d., (vers 1885). — « Pour une jeune personne, honnête et innocente, elle est fièrement renârée. » P. DE KOCK, *Cauchemar de son propriét.*, vaudev., 1849. — « *Ernardé* = même sens. » Valenc., HÉC. — « *Arnarè* = même sens. » Pas-de-C., c. p. M. ED. EDMONT. — « *Rénardéyà* = ruser, finas-

ser. » B.-Pyr., Lespy; — « Femme est vulpine por deceure (décevoir). » anc. fr., P. Heyse, *Romanische Inedita*, 1856, p. 67. — « Feme es come goupille, preste adies a dechoivre. » God., II, 446. — « Aux ungs je monstre saincte face vulpine. » Gratian de Pont, *Controverses des sexes*, 1534, f^et VII, v^o.

« Il n'y a si rusé ne si fin Qui entende son faulx parler vulpin. » xvie s., Gringore, éd. Hér., I, 49. — « *Vielho mandro* = vieille rusée et matoise., » langued., Sauv., 1785. — « *Mandrat, fin mandrat, fi coumo la mandro* = matois, rusé. » Toulouse, Visn. — « Passer un lièvre en vitesse, Vaincre un renard en finesse, Surpasser un vieillard en adresse Sont trois prodiges du hasard. » Quétant, *Les femmes et le secr.*, com., 1773, p. 7. — *Gorpillage, goupillage* = tromperie. » anc. fr., God., IV, 319. — « Soutius (*subtils, faux*) sont com gourpilles et attraians (*voleurs*) comme formilles. » anc. fr., Du C., s. v° *Vulpecula.* — « Tu fais le renard (rusé), mais je t'ai vu flairer au terrier. » G. Duval, *Anguille de Mel.*, com., 1804. — « Religieuses sont, se tu bien les regardes, Par dehors comme coulons, mais par dedans renardes. » Jubinal, *Rec. de fabl.*, 1839, I, 185. — « Femme semble trois choses : louve, *goupille* et chatte. » Jubinal, *Mort Larguece*, 1875, p. 20. — « Le cerveau de la femme est fait de cresme de singe et de fromage de renard. » Le Bon, 1557. — « Les Normands ont été engendrés d'un renard et d'une chatte = *ils sont rusés et traîtres.* » Canel, *Blas. p. de Norm.*, 1859, I, 64. — « Le Gascon et le Normand sont dans le monde ce que le singe et le renard sont dans la fable. » *La femme d'intrigues*, comédie, 1694. = « Un renard, un Bagnard et un Savoyard sont trois bons frères, » Bas-Valais, Gillier. — « La femme comme le renard mourra dans sa peau. » Diou-

LOUFET, *Don Quichotte philosophe*, 1843, I, 161. — « Coudre la peau du renard à celle du lyon = *être cruel et sournois.* » J.-P. CAMUS, *Homélies festives*, 1625, p. 92. — « Ovem in ore et vulpem in corde gerunt. » H. DE BILLY, *Almanach pour* 1582, p. 103. — « Avec le renard on renarde. » XVI[e] s., BAÏF, éd. Bl., 1880, I, 110. — « Il n'y a si fin regnard Qui ne trouve plus finard. » G. MEURIER, 1582. — « A réynart réynart é démi. » Aude, c. p. M. P. CALMET. — « A regnard regnard et demi. » GRUTER, 1610. — « Pour fin et rusé que soit le renard, plus fin est celuy qui le prend. » ALLARD, 1605, f[et] 167, v°. — « A viei reinard non fau mounstra las cadenieros (1). » Provence, XVII[e] s., *Bug. prov.* — « Le renard cache sa queue, *se dit d'un homme adroit qui cache ses finesses.* » *Dict. de Trév.*, 1754. — « Gardons-nous d'un ours qui montre la patte, d'un renard qui nos poules flatte. » DRACHIR D'AMORNY, *Carabinage*, 1616.

« Au renard, de la pance, sans en effondrer le sac, nous sçavons bien ce qui y peut estre, mais en la teste nullement. » DESLAURIERS, *Prologues sérieux*, 1610, p. 5.

17. — « Le renard change de poil, pas de peau. » GRUTER, 1610, p. 220.

18. — « Sap toutés lous camis coumo un viél ghéy'né. » Aveyron, MISTRAL.

19. — « Il n'y a renard si bien caché que les chiens ne découvrent = *se dit au propre et au figuré.* » Louis d'ORLÉANS, *Banquet d'Arete*, 1594, p. 66.

---

(1) Les broussailles de genévriers.

20. — « Jamais renard n'a chassé sur son terrier. » LEVERRIER, 1778, p. 363. [C'est pour ne pas dénoncer sa présence par des restants de volailles ou de gibier]. — « Li réinar é li faguino (*fouines*) s'én vàn fày'ré lou maou louén. » Provence, MISTR.

21. — « Il n'est feu que de vieux bois, Ny chasse que de vieil renard = *les chiens suivent bien la chasse du r. et le vieux r. sait bien des ruses pour leur échapper* ; *c'est une chasse émouvante, pleine de péripéties.* » F. T. C., *Le monde cornuz*, 1580, p. 204. — « Méditer une retraite de renard. » *Harangues en proverbes*, 1652.

22. — « *Se retrancher comme un renard* = faire de bonnes fortifications militaires. » *Mercure de la Cour*, 1652, 4me partie, p. 26.

23. — « Il s'est enterré comme un renard = terré, c. à d. qu'il a disparu. » LE NOBLE, *Travaux d'Hercule*, 1694, p. 37.

24. = « *Faire boucler un renard* = forcer un renard à sortir de son terrier, au moyen de chiens. » *Dict. des Arts*, 1732.

25. — « On crie *varo !* à la chasse pour indiquer aux autres chasseurs que c'est un renard que les chiens chassent. » Lorraine, MOYE, *Souvenirs d'un chasseur*, 1894, p. 39.

26. — « Renard qui dort la matinée N'a pas langue emplumée. » BUCHLERUS, 1639. — « Tout renard qui dort n'attrape rien. » Vosges, HAILLANT, *Prov.*, 1902. — « Reinard Qué sé lèvo tard Aganto gés dé galino. » Marseille, *Arman. mars.*, 1889. — « Renard qui dort ne prend pas de poules. » Meuse, J. FÈVRE, *Hist. de Louze*, 1860.

27. — « Pouerto lou regnar dins lou sen. » Provence, XVIIe s., *Bug. prov.* — « Nourrir le renard qui un jour mangera vos

poules. » DINET, *Hiéroglyph.*, 1614, p. 373. — « Il nourrit chez lui un renard pour prendre ses poules. » Chenay (Marne), c. p. M. E. MAUSSENET.

28. — « Où n'y a pas de gouss (*chien*), lou réinar és méstré. » Languedoc, MISTRAL, II, 75.

29. — « Le regnard est à nos poucins. » Proverbe anc. fr., GASTÉ, *Chans. norm. du* XVe s., 1866, p. 130.

30. — « On ira aux armes et on criera au regnard. » *Paraboles de Cicquot*, 1593, p. 23.

31. — « Lou reynard es prés (*pris*), largas (*lâches*) las poulos. » Provence, XVIIe s., *La bugado prov.*

32. — « *Vouloir étrangler le renard afin de faire le bouillon avec les poules*, c'est faire semblant de rendre service aux autres, mais en réalité penser à soi; on tue le renard pour pouvoir prendre les poules soi-même. » *La Sentinelle des campagnes*, Bruxelles, 22 janv. 1843, dans le feuilleton. -- « Il n'y a que le renard qui mange les poules. » H. Savoie, CONST. — « N'ey pas toustem lou rénar qui castique las aouques = *ce n'est pas toujours le r. qui châtie les oies.* » Aude, JOURDAN, p. 45.

33. — « Plus joyeux que regnard affamé trouvant le poulailler ouvert. » ALLARD, 1605, f^et 247, v°.

34. — « Il a une maladie de renard, il mangerait bien une poule, *se dit d'un faux malade.* » Marne, Côte-d'Or.

35. — « Il est avis au renard que chacun mange poule comme luy. » *Lettre de proverbes*, 1652, p. 14.

36. — « Ne pas craindre quelqu'un plus qu'un renard une oye. » G. CRETIN, *Chants royaulx*, 1527.

37. — « Et toy, soys aussi bien venu Que un regnard à l'huys d'un mastin. » *Catholiques œuvres*, 1541, I, f^{et} 137, v°.

38. — « Unques od lou, ce m'est avis, Ne fu unquore autre lou pris ; Ne od gopille pris gupil = *Jamais loup n'a pris loup, ni renard pris renard.* » FRANC. MICHEL, *Chron. des ducs de Normandie*, I, 202.

39. — « *Il prend Marc pour Renard* = il se trompe grossièrement. » DU LORENS, *Satyres*, 1624, p. 190. — *Prendre marte pour renard* = même sens. » RICHELET, 1710. — « Prendre mathres pour renards. » *L'ombre de Necrophore*, 1622, p. 126.

40. — « Ung regnard de l'autre sent l'erre (*la trace, la piste*). » *Rec. de poés. franç.*, 1865, IX, 344.

41. — « Un petit monsieur avec un nez à renard... » P.-J. RAYMOND, *Chansons, romances*, etc., 1855, p. 104.

42. — « Vous chanterez de piteuse manière car vous parlez de regnault par le nez. » texte de 1535, MONTAIGLON, *Semonce des coquus*, 1866, p. 8. — « Ils toussissoient comme regnards (1). » RABELAIS, *Pantagruel*, 1533.

« Toux de regnard qui mène jusques au terrier. » LE BON, 1557.

43. — « A ce mot ses oreilles se dressèrent comme celles d'un renard aux aguets. » P. ROBERT, *Confess. de Pied de fer*, 1845, I, 98.

44. — « Nous nous trouverons ausy bien Ensemble chez le pelletier. » E. PICOT, *Rec. de sott.*, 1902, I, 22. — « Les

(1) Comme des renards qu'on enfume en un terrier.

regnards se trouvent tous à la fin chez le peletier. » Des Périers, éd. Jouaust, II, 70. — « Enfin l'on trouve le renard chez le pelletier et le voleur à la potence. » Boyer, 1780, s. v° *flayer*.

45. — « Il est habillé comme un renard, la peau vaut mieux que la bête. » Marne, Côte-d'Or. — « Il est habillé en renard, la peau vaut mieux que la char. » Nièvre, r. p. — « Il est le renard qui n'a que la peau de bonne. » Vaucluse, La Madelène, *Contes comtadins*, 1874, p. 88. — « Il est habillé en renard la peau vaut mieux que le charquois (*corps, carcasse*). » Deux-Sèvres, Souché, *Prov.* — « Es vestido én modo dé réinar Val maï la pel qué dé car = *se dit d'une femme vaine et coquette.* » Gard, Lambert, *Chants pop. du Lang.*, 1906, I, 162. — « Ces femmes, c'est comme le renard, la pelure vaut mieux que la bête. » Burani, *Le pompier galant*, 1898.

46. — « Lou rainart si counouïssé à la quoua. » Nice, Toselli.

47. — « Cado roïnal pouorto lo quouo o so fontosio. » Aveyron, Duval.

48. — « Per trop saber lou reinard perdet sa quoué. » Provence, XVIIe s., *Bug. prov.*

49. — « *Il viendra un temps où les renards auront besoin de leurs queues* = il y a telles personnes qu'on méprise en un tems dont on aura besoin dans un autre. » Richelet, 1710

50. — « Confus comme un renard à qui on a coupé la queue. » Frison, *Avent. de Ronchonnet*, s. d. (vers 1895).

« Tout renard qui a perdu sa queue n'a honte de montrer son derrière, *se dit des gens qui ont déjà eu des torts.* » Aude, c. p. M P. Calmet.

51. — « *Vulpecula* = homme timoré. » l. du m. â., Du C. — « *Volpilh* = lâche ; *volpilhia* = lâcheté. » anc. prov., Bartsch, *Chrestom.*, 1892, col. 600. — « *Gopillier, goupillier* = fuir, se dérober, avoir peur. » anc. fr., God. — « *Volpilhatge* = poltronnerie, lâcheté. » anc. languedoc., Azaïs, *Brev.* — « *Volpillo* = lâche, trompeur. » anc. prov., Rayn. — « *Volpillio es aigla que voutor pren* = lâche est l'aigle que le vautour prend. » anc. provenç., Quitard, *Proverbes*, 1860, p. 319. — « *Pelaut* (= penaud) comme *un renard enfermé.* » Cl. Gauchet, 1583, éd. Bl., p. 269. — « Ils s'en retournent la queue entre les jambes ainsi que regnards descouvers et loups abbayez. » Allard, 1605, f[et] 193, r°. — « *Se retirer comme les renards, la queue entre les jambes* = se retirer confus. » Richel., 1710. « S'en aller la queue entre les fesses, comme un renard. » Poitou, XVII[e] s., *Rev. d. tr., p.*, 1905, p. 234. — « *Fouinà coumé un réynar* = s'enfuir à toutes jambes. » Provence, Mistral. — « *Espaurugat couma una couéta de rainard.* » Montpellier, *Arman. mountpel.*, 1896, p. 38. — « Paouruc coumo une cougo dé mandro. » Aude, Laffage. — « Paouruc coumo uno mandro. » Tarn-et-G., c. p. M. A. Perbosc.

52. — « J'en suis logé aussi bien que vous à la levrette et attrappé comme un renard. » texte de 1641, Fournier, *Var. hist.*, X, 8.

53. — « Me voilà pris comme un renard dans un bled. » Drachir d'Amorny, *Carabinage*, 1616, p. 30.

54. — « Il jouit de son reste comme un vieux renard sur ses fins. » De Foudras, *Jacques de Brancion*, 1874.

55. — « Il est léans plus rechigné Que n'est ung regnard parbouilly. » *Catholiques œuvres*, 1541, I, f[et] VII, verso.

56. — « Douloureux et bareteux comme le renart. » *Cy est le compost des bergiers*, 1496.

57. — « Se chauffer au soleil comme un renard adossé à une pierre. » Htes-Pyr., c. p. M. Camélat. — « *Faire le goupillon* = faire le paresseux. » Loc. fr., Duez, 1678.

58. — « Faire la goulpete = *f. l'école buissonnière.* » langued., P. Borel, *Tres. d. rech.*, 1655, p. 506. — « *Faire le renard* = même sens. » Saint-Brieuc, c. p. M. E. Ernault. — « *Aller en renard* = même sens. » Pléchatel (Ille-et-V.), Dott. et Lang. — « *Renarder* = même sens. » Char.-Inf. Jônain. — *Renard* = celui qui attend le dernier délai pour faire ses Pâques. » Pléchatel (I.-et-V.), Dott. et L.

59. — « *Regnarder* = se mettre à l'écart pour ne pas être vu. » La Noue, *Dict. des rimes*, 1624, p. 38.

60. — « Goulut coumo uno mandro (*gourmand comme une renarde*); puto (*putain*) coumo uno mandro. » Lot, c. p. M. A. Perbosc. — « *Vieille gaulpe* = femme vieille et méchante ». *Vraye médecine de maistre Grimache*, s. d. (xvie s.), p. xxxi. — *Gaupe* = putain », xve s., Du C. — « *Gauper* = faire le vilain, le sot ». La Noue, *Dict. des rimes*, 1624, p. 112. — « Cette fille s'est laissée *gauper* = séduire, débaucher. » Centre, Jaub. — « *Gaoupo*, f., *gàmpo*, f. = femme malpropre, salope, souillon ; *règussado coumé uno gaoupo* = retroussée indécemment ». Provence, Mistral.

61. — « Crier comme une renarde chaude. » Avranchin, Le Héricher, *Sobr. de N.*, 1890, p. 58.

62. — Vomir, en parlant d'une personnne, se dit :

renarder, *faire un renard*, *piquer un renard*, français.

r'nâdé, *r'nôdé*, wallon, c. p. M. J. Feller.
érnardé, Valenciennes, Héc.
rënalhé, Pays de Vaud, Call. — Genève, Humb.
fày'ré lou réy'nar, éscourtéjà lou réy'nar, provenç., Mistr.
escorcher le regnard, anc. franç, Corderius, *Sententiæ proverb.*, 1546, p. 87.
écorcher le renard, franç. [Sur cette loc. voy. Didron, *Ann. archéol.*, 1845, p. 19.]

« Ces bonnes gens rendoyent là leurs gorges devant tout le monde comme s'ils eussent escorché le regnard. » Rabelais, *Pantagruel*, 1533, § ix. — « Escorcher, à faute de peletier, le renard = vomir. » Cholières, *Apres dinées*, 1587, p. 9. — « Il n'y a si bon cœur qui ne tire au regnart et qui ne l'escorche par faute de peletier = *tout le monde a envie de vomir.* » xvi[e] s., G. Bouchet, *Serées*, éd. Roybet, III, 301. — « *Renárder tripes et boyaux* = vomir beaucoup. » Belg. wall., *Dict. des spots.* — « *Renarderie* = vomissement. » Fusi, *Franc archer de l'égl.*, 1619, p. 525. — « *Renaidjun* = matières vomies. » Montbéliard, Cont. — « *Queue de renard* = vomissement. » Cuisin, *Cabarets de Paris*, 1821, p. 19.

63. — « *L'ambre est renardé* = est éventé. » *Dict. de Tr.*, 1752.

64. — « Voilà du vin *qui renarde* = qui a contracté mauvais goût. » Valenc., Hécart.

65. — « *Avé lou reïnard* = avoir ses menstrues, en parlant des femmes. » Provence, Mistral.

66. — Refuser une nourriture après l'avoir flairée, se dit :

renauder, Belfort, *Rev. d'Alsace*, 1879, p. 337.

67. — Etre vexé, être en colère, chercher querelle, se dit :

renauder, Belfort, *Rev. d'Alsace*, 1879, p. 337. — argot,

BRUANT, 1901. — « Je renaude de quitter si gentille société ». ROGUENANT, *Le grand soir*, s. d. (vers 1890).
arnauder quelqu'un, anc. franç., GOD.
être à renaud, *pousser du renaud*, argot, BRUANT, 1901.

« *Renaud* = réplique irritée. » argot, *Gazette grivoise* du 18 mars 1882. — « *Arnaud* = furieux. » argot, *Tintamarre* du 23 juin 1872

68. — « *Tirer au renard* = faire une chose de mauvaise volonté. » Eure, VERGER. « Tirer au renard = *faire croire qu'on a une raison pour éviter une corvée.* » argot militaire, *La Gaudriole*, 1883, 2me semestre, p. 294. — « *Tirà aou rinar* = se dit de quelqu'un qui se dérobe au travail par fainéantise, à la conversation par hypocrisie ; qui quitte le café subrepticement pour ne pas payer son écot, etc. » Gard, c. p. M. M. RÉGUIS.

« On dit qu'un cheval *tire au renard* lorsqu'il recule quand on le prend par la bride ou quand il tire sur sa longe à l'écurie. » Allier, c. p. M. J. DUCHON DE LA JARROUSSE.

69. — « *Faire le renaud* = manger les restes le lendemain d'un repas de noces. ». Bordeaux, *Rev. des tr. pop.*, 1903, p. 532.

70. — « Il est fol sans faille, Et pour neant travaille Qui couche regnart. » *Dictz de Salomon avec responces de Marron*, s. d. (vers 1510).

71. — « C'est signe de pluie lorsque *les renards font au four*, c.-à-d. quand on voit les brouillards se traîner le long des

côtes. » Franche-Comté, PERRON, *Prov.*, p. 26. — « On appelle *rena* un brouillard qui remonte et occasionne souvent la pluie. » Doubs, ROUSSEY. — « Les renards font la biée = *les r. font la lessive* ; se dit quand les vapeurs de la rivière montent jusqu'à la forêt. » Bords de la Semoy (Belg.), *Wallonia*, 1903, p. 179. — Même locution dans la Nièvre.

72. — « Quand le renard jappe c'est pour de la pluie. » Bas.-Val., GILL.

73. — « *Vulpes*, *vulpecula* = machine de guerre ». l. du m. â., Du C.

74. — « *Renard* = grès ferrifère. » Loire-Inf., Ed. RICHER, *La Rivière d'Erdre*, 1820, p. 40.

75. — « *Pierre de renard* = salard, espèce de bloc de pierre ». J. CHAPRON, *Invent. de l'arrondiss. de Châteaubriant*, 1901, p. 7.

76. — « *Queue de renard* = C'est le nom d'une longue traînasse de racines qui entrent dans les tuyaux de conduite et les engorgent, et qu'on en retire au moyen d'une sonde à tire-bourre. » MORISOT, 1814.

77. — « *Renard* = C'est dans les bassins ou réservoirs, une petite ouverture ou fente par où l'eau se perd, et qu'on a de la peine à découvrir. » MORISOT, 1814.

78. — « *Queue de renard* = aspersoir ou goupillon, » doc. de 1705, ASCLÉPIADE, *Vieux usages de Langres*, 1865, p. 17. » « Le goupillon est un instrument garni de tous sens de soies de porc ; il sert à l'église où il a remplacé la *queue de renard* et dans les maisons où il sert à nettoyer les

retraits. « SAVARY, 1759. [Malgré l'apparence le mot *goupillon* dans ce sens, n'a rien à faire avec *goupil* (= renard); les anciennes formes de *goupillon* (= aspersoir) sont *guespillon*, *guepillon*, *éguipillon*, *guipeillon*.]

79. — « *Vulpina* = alopécie, maladie des cheveux. » latin du moy. âge, GOETZ. — « *Alopecia*, *allopicium*, *alloparia* = chute des cheveux : *alopicosus*, *alapicosus*, *alapiosus* = chauve ». l. du m. â., DIEF. — « Alopecie vient du grec *alopex* parce que les malades ont cheute de poils comme regnards » XVIe s., A. PARÉ, *Introd.*, 21.

80. — « *Renard* = forçat servant de mouchard à la police ». argot du bagne, *L'Auberge des Adrets*, 1833, II, 83.

81. — « *Renard* = contrebandier. » argot, BRUANT, 1901. — « *Renard* = apprenti dans certains métiers. » Centre, JAUB.

82. — « *Le soleil des renards* = la lune. » C.-du-N., SÉBILLOT, *Folkl. de Fr.*, I, 40.

83. — « *Crier au renard* = c'est se moquer de quelqu'un à qui on a fait une farce. » FUR., 1708 (1). — « Attacher des queues de renard aux vêtements de quelqu'un attirait sur lui la risée publique, de là l'expression *queue de renard* dans le sens de moquerie, en France au XVIIe s. » DEFRÉMERY, *Mémoires d'hist. orient.*, 1862, p. 235. — « Crier au regnard l'un sur l'autre. » COTGRAVE, 1650.

84. — « *Laisser peter le renard* (2) = envoyer le monde promener, se moquer du qu'en dira-t-on ». *Œuvres de Saint-Amand*, 1642, p. 197. — « *Pété lou rëinard !* = que le renard pette ! nargue de qui en glose ! » Provence, MISTRAL.

---

(1) Cf. TALLEMAND d. RÉAUX, éd. de 1862, VI, 294.

(2) Cf. BEROALDE de VERV., éd. Royer, II, 14.

85. — « Le regnard se voyant acculé à la chasse, met sa queue entre ses jambes et pisse dessus et en arrouse les chiens qui le laissent aller. » ALLARD, 1605, f[et] 308, r°. — « Le renard se repaist au printemps du lazard (lézard), tant pour jeter son vieil poil que pour se rendre puant, afin que par telle puanteur les chiens ne le veuillent partoucher ni attaquer. » GRUAU, *Invention p. prendre les loups*, 1613. — « Les renards se préparent de pisser sur leurs queues pour en frotter le nez des chiens. » GAZÉE, *Pieuses récréations*, 1628, p. 84. — « C'est la ruse défensive du renard qui se voyant acculé des chiens, leur perfume le museau, faisant de nécessité vertu, pour leur faire lascher prinse. » *Fanfares des Roule Bontemps*, 1613, p. 90. — « Quand le blereau est aux champs le renard se campe dans son antre pour y faire ses ordures et villainies, pour lui faire renoncer à la place. » GRUAU, *Invent. p. prendre les loups*, 1613.

86. — « On ne prend pas aisement un renard au glu ». WODROEPHE, *Marrow of the french lang.*, 1685, p. 324.

87. — « Quand on dresse un piège quelconque au renard, s'il s'aperçoit qu'il est mis à son intention, il ne manque pas de chier dessus ou à côté. » Nièvre, r. p.

88. — « On recommande, pour les maux de gorge, la langue de *renard râpée.* » Liège, *le Chasseur français* du 1[er] avril 1904. — « Pour la *rose* (érysipèle) on arrache la langue à un renard vivant, on la fait bénir en l'honneur de sainte-Rose et on en met un morceau sur la partie malade ou on le met dans sa poche. » Liège, HOCK. — « Les femmes, pour se préserver des maladies et des malheurs, portent suspendus, à leurs côtés, des testicules de renard qui ont été arrachées à l'animal encore vivant. » Escoussens (Tarn), c. p. M. Ed. EDMONT. — Contre *le mal*

de mere (hystérie) prenez les génitoires d'un regnard, coupez les en deux pour les saler ; puis mettez-les dans une petite bourse que les filles et les femmes sujettes à cette maladie porteront pendue au col. » ERRESALDE, *Remedes esprouvez*, 1659, p. 279. — « Contre l'hystérie, au Ventoux, on porte, dans la poche, les testicules d'un renard. » Provence, RÉGUIS, *Mat. m.*, p. 93. — « On fait des bottines de regnardeaux pour les gouttes. » BACHOT, 1626, p. 244.

89. — « Les vieillards se chauffent les reins au feu de Saint-Jean pour être préservés du *renard*, maladie des reins, pendant le reste de l'année. » Charente, A. FAVRAUD, *Feux de la Saint-Jean*, 1893, p. 14.

90. — « *Pour conjurer les renards, on récite cette oraison* : Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, renards ou renardes je vous conjure et charme et vous conjure au nom de la très-sainte et sursainte, comme Notre-Dame fut enceinte, que vous n'ayez à prendre, ni écarter aucun des oiseaux de mon troupeau, soit cocqs, poules ou poulets, ni à manger leurs nids, ni à sucer leur sang, ni à casser leurs œufs, ni à leur faire aucun mal, etc. » THIERS, *Traité des superst.*, 1697, I, 479. — « Volps ho volpat, ieu te conjure de las par de Dius et de la Vierges Marie et de sant Peïre et sant Paul et de mossur sant Blasi comme senhor de totas las bestias del monde et de mossur sant Thony, que tu n'ages a tocar pol ni galina ni capo, ny tera alero et pel de totas autres bestias ny no ajas a intra en las partidas ny ressort ny juridision. » Languedoc, au XVIe s., H. AFFRE, *Lettres s. l'hist. d'Espalion*, 1858, II, 71.

« Pour empêcher les renards de prendre les poules, on doit prendre les os restant de la fête du Mardi gras, les por-

ter au poulailler, dont on fait le tour plusieurs fois. Au 3e ou au 4e tour il faut semer ces os en disant : *tiens, renard, voilà ta part.* Pendant cette opération il ne faut être vu de personne ». LA COTTIÈRE, *Silhouettes de paysans*, 1860, p. 34.

« Pour éloigner le renard d'une habitation il faut préparer une omelette de douze œufs ; la diviser en 4 parts ; faire le signe de croix sur chaque ; parcourir en courant tout l'espace du terrain à préserver et à chaque coin de ce tracé jeter à terre un des morceaux d'omelette en criant trois fois : *renard, voilà ta part ! prends-la et ne reviens pas.* — Une fois l'omelette avalée en tout ou en partie par le r., celui-ci ne peut plus revenir. » La Puysaie (Yonne), *Annuaire de l'Yonne*, 1864, p. 196. — Voir d'autres conjurations contre le renard, dans DARDY, *Anthologie de l'Albret*, II. p. 367-379.

« Pour préserver les poules du renard, il faut les nourrir de grains qu'on aura eu soin de placer à la porte, la nuit de Noël. » Spa (Belg.), *Rev. de trad. pop.*, 1902, p. 374. — Le bouillon d'andouilles répandu le mardi gras autour du poulailler empêche le renard de prendre les poules pendant toute l'année. » LIZE-SERAING (Belg.), *Rev. d. tr. p.*, 1902, p. 374. — « Pour être à l'abri des déprédat. du r. il faut attacher un os, débris de la fête du mardi gras, avec une corde et la traîner autour de la maison, en faisant attention que cet os ne quitte pas la terre un instant et sans être vu par un voisin ; puis le cercle tracé, jeter l'os au loin. » Bresse, RENARD, *Superstit. bress.*, 1893, p. 17.

« Si on veut que le renard ne vienne pas manger les poules, il faut faire la part du feu et chaque année *dézén-*

reïnardà c.-à-d. mettre une poule au dehors, à l'abandon, pour le *manjo-galinos*. » Gard, c. par M. P. Fesquet. — « Quand on a tué un renard on fait la quête. Il faut se garder de donner des œufs car les poules ne seraient plus en sûreté dans la maison. » Louhans (S.-et-L.), Guillemaut, *Topogr. de Louhans*, 1890, p. 230.

91. — « Le r. tournant autour d'une maison annonce qu'il y aura bientôt un mort dans cette maison. » Velorcey (H. Saône), r. p. — « Rencontrer le r. présage une mauvaise nouvelle. » Fougerolles (Mayenne), r. p.

92. — « Je veux que le renard soit mon oncle si... » Espèce de juron, Franche-Comté, Perron.

93. — « Quand li bestiàri faguèron li mes, chascun faguè lou sièu à sa fantesié. Lou reinard vengué lou darrié, car en estént que se mesfisavon d'éu, l'avien pas vougu. — Bèn ! ie diguè, coume avès fa ? — Avèn fa lou mes dit Janvié, aqui i'a de fre ; avèn fa lou mes d'Abriéu, aqui i a de plueio ; avèn fa lou mes de Setèmbre, aqui i'a de touto meno de frucho. — Eh ! bedigas ! cridè lou reinard, que noun fasias vounge (*onze*) mes de setèmbre ! passavian l'autre à rapugà ! » *Armana prouvençau*, 1860.

94. — « Vous faites comme le renard, qui ne pouvant monter sur le meurier, accusait les meures d'estres mauvaises pour son estomach. » *Le jeu de l'esbahy*, 1620, p. 7.

95. — « *Faire comme le renard de Jaunac*, qui voyant que les raisins de son village n'étaient pas encore assez mûrs, alla vendanger en Béarn. Quand il y arriva, la vendange était faite. Il revint à Jaunac pour y retrouver ses raisins, mais trop tard, car on avait également fini de vendanger. » Hautes-Pyrénées, Dupouey, *Questionn. archéol. des Htes-P.*, 1859, p. 70.

96. — « A la fin sera le renard moyne ». Gruter, 1610, p. 183.

« *Faire la confession du renard* qui s'accusait d'avoir fait tomber la rosée du matin avec sa queue mais ne parlait pas des poules qu'il avait croquées. » Arrens (Htes-Pyr.), c. p. M. M. Camélat. — « Vous vous êtes confessée au renard, ma poulette. » Saint-Foix, *Œuvres de th.*, 1762, III, 98. — *Se confesser au renard* = confier un secret à quelqu'un qui en tirera parti pour lui-même ». Marne, c. p. M. E. Maussenet.

« *Bachatz-pe, garies, lou renard que ha predicà* = baissez-vous, c'est-à-dire descendez, poules, le renard va prêcher ; se dit lorsqu'on se méfie de quelqu'un méditant un mauvais coup. » B.-Pyr., Lespy.

Sur le conte du loup qui confessait ses péchés au coq, voy. Hervieux, *Fabulistes latins*, 1896, IV, 198.

97. — Sur la légende du r. qui prêche aux poules et aux canards, voy. *l'Intermédiaire*, VII, 85, 128 et XVI, 154, 174.

98. — « Mes enfants, dit la renarde, chassez la nuit, mais méfiez-vous de la foudre qui pourrait vous jouer des tours. Un renardeau dit : *il n'y a pas de tonnerre sans éclair ni d'éclair sans lumière, je pourrai mieux voir les poules.* Il alla un jour d'orage dans un poulailler où il faisait noire nuit. A chaque éclair il se rapprochait des poules et disait à l'éclair : *éclaire, éclaire encore, que je puisse choisir.* Mais à ce moment la foudre tomba sur lui, l'échauda et lui enleva la queue. *Eh bien!* dit-il, *je saurai qu'en temps d'orage, il faut se garer.* » Gers, *Armana de Gascogne*, 1905, p. 40.

« C'était pendant une nuit d'orage. Un renard était au pied d'un figuier et chaque fois qu'il éclairait il ramassait les

figues qu'il pouvait voir. Comme il tonnait très fort, cela le gênait et il disait au temps : *éclaire, éclaire, ne tonne pas !* — Il éclaira si bien que l'animal eut la queue brûlée. Le renard s'écria alors : *tonne, tonne, n'éclaire pas !* » H.-Pyr., M. Camélat (dans *Reclams de Biarn*, 1907, p. 116.)

Sur le renard qui cueille des figues à la clarté des éclairs, voyez Camélat (dans *Mélusine*, X, col. 268.)

99. — « Avant de passer l'eau gelée, le renard écoute, l'oreille collée à la glace, s'il entend l'eau ruisseler en dessous ; en ce cas il ne passe pas, mais s'il n'entend rien, il passe. » Voyez *Descript. du voyage de Guinea*, 1605.

100. — « Tu fais le miclos en renard qui feint s'endormir dans le sable, où ne paroît que le bout de sa langue au soleil, jusques à ce que quelque volaille s'amusant à becqueter comme si c'estoit quelque vermisseau ou retailleure de cuisine, elle se trouve happée et aussitost engloutie. » Fusi, *Mastigophore*, 1609, p. 63.

101. — « Chacun sçait le traict du regnard et comme il contrefait le mort quand il veut attraper les poules. » J. Boucher, *Sermons de la simulée conversion de Henry de Bourbon*, 1594, f[et] 10, r°. — « Vous ressemblez au renard qui contrefait le mort afin d'estre jetté sur la voiture des pescheurs, puis s'estant bien emply le ventre, se mocque d'eux. » Larivey, *Comédies facétieuses*, 1601, p. 538.

« La volp se fa morta en cami e cobri se de terra roja, per tal que semble sancnoza e ten la lenga tracha et esta enversa ; e venon las pigas e cujon se sia morta e picon li la lengua ; et ela gieta sas dens e sas arpas e pren las pigas e las devora. » Bartsch, *Provenç. Leseb.*, 1855, p. 166.

102. — « Quand le renard veut se débarrasser de ses puces, il entre dans l'eau, pas à pas, le derrière le premier. Les puces, pour fuir le liquide, remontent jusqu'au bout du museau garni préalablement d'une provision de mousse. Quand il croit le moment venu, il plonge et abandonne la mousse avec les puces qui s'y sont attachées. » De Cuinghien, *La sauvegarde des abeilles*, 1771, p. 317. — Cette même anecdote se trouve dans le *Gil-Blas illustré* du 1[er] nov. 1891 et dans *l'Armana provençau*, 1871, p. 85.

103. — « Un Renard se sentant mordre des puces, recourut à la riuière, à l'accoustumée, auec la paille dans la bouche, il vid sortir vn ecreuice du trou, à laquelle il parla ainsi : Il y a longtemps que i'ay envie de te voir marcher; laquelle luy voulut complaire, et la voyant reculer çà et là, il se mit à rire, et l'injuriant il luy dit, qu'elle estoit une broüillonne, et que si elle vouloit sortir de l'eau il luy montreroit à marcher, elle luy respondit qu'elle n'estoit pas si grande idiote de se fier à luy, et le croire ; neantmoins aprés luy auoir promis des montagnes d'or elle en sortit, et le premier discours qu'ils eurent, ce fut qu'il avoit faim, dont incontinent l'ecreuice eut un frisson de peur, voyant fort bien son dessein ; il se mit à gager que des deux coureroit plus fort ; l'ecreuice accepta le party, à condition qu'il luy donneroit auantage de la longueur de sa queuë ; estans d'accord elle s'y accrocha auec ses pattes auant qu'ils se missent à courir le long de la riuière : le renard en se tournant avec grande haste, l'ecreuice lascha les pattes, se laissant ietter dans le fleuue, et y flottant elle se moquoit de luy. » Julliani, *Proverbes divertissans*, 1659, p. 78-81. (Le conte se trouvant dans cet ouvrage en trois langues, français, italien et espagnol, sur trois colonnes,

il est difficile de savoir quelle est la langue de l'original.

104. — Sur le point d'être mangé par le loup, le renard détourne le danger en lui montrant dans l'eau le reflet de la lune et en lui disant que c'est une jeune fille qui se baigne laquelle sera meilleure à croquer. Le loup se précipite dans l'eau et se noie. Voir *Rev. d. tr. pop.*, I, 363. — Un jour le renard montre au loup la lune dans l'eau et lui dit que c'est un fromage, Le loup s'élance, l'eau remue et la lune disparaît. *Bois toute l'eau*, dit le renard. Le loup boit ; arrive un nuage et la lune disparaît de nouveau. *Tu as avalé le fromage sans t'en apercevoir*, dit le renard. Voir Arnaudin, *Contes de la Grande Lande*.

105. — « Un renard ayant montré au loup la lune au fond d'un puits, lui dit que c'était un fromage et l'engagea à descendre pour le prendre, pendant qu'il le tiendrait par la queue. Le loup y consentit. Tout d'un coup le renard dit : *lipo! lapo ! la co m'escapo !* et il laissa le loup tomber à l'eau et se noyer. » Mistral, II, 187.

106. — « Le renard fut un jour invité par le loup qui mariait sa fille. A la maison le renard découvrit l'armoire aux confitures et les mangea toutes. Vivement pressé par l'envie de chier, il se soulagea entre les fesses du loup endormi ; celui-ci fut accusé du péché de gourmandise. » Nièvre, r. p. — Cf. Meyrac, p. 459.

107. — « Un jour, un renard poursuivi par un chasseur entra chez un paysan et lui dit : *cache-moi et je te promets de ne jamais plus manger tes poules*. Le paysan le cacha dans un tonneau. Arrive le chasseur : *vous n'auriez pas vu un renard que je chasse ?* — *Non*, répondit le paysan ; mais tout en disant *non*, il désignait du doigt l'endroit où

était retiré le renard. Le chasseur ne vit pas le mouvement et s'en alla. Quelques instants après le paysan rendit la liberté à l'animal en lui disant : *mon cher, tu vois comme j'ai été gentil avec toi, j'espère que tu ne mangeras plus mes poules et que nous serons une paire d'amis*. Le renard répondit : *oui, tu as de belles paroles, mais de foutus gestes !* Il avait vu par le trou de la bonde du tonneau, le geste de dénonciation. » Basses-Pyrénées, r. p. — Sur cette fable voy. L. Hervieux, *Fabulistes latins*, passim. (Dans certaines variantes le loup remplace le renard). — Lalanne, *Coundes*, 1890, p. 107; *Era bouts dera mountanho*, 1906, p. 223.

108. — « Une poule couvait. Un renard lui vint annoncer que ses parents la réclamaient, assez loin de là, pour je ne sais plus quelles graves affaires. La poule tremblait pour ses œufs, son unique espérance. Le renard, vrai tartufe, se chargeait de les garder sans y donner le moindre coup de dent. Jure-le, dit la poule. Je fais serment, dit le renard, que, de neuf jours ni de neufs nuits, je ne croquerai tes œufs. Et la poule rassurée partit. Lors, maître renard se mit à fermer les deux yeux, puis à les ouvrir; et quand il avait les yeux fermés, il disait : *Bitare qu'ey nocyt*, et en les rouvrant : *Bitare qu'ey die*. Neuf fois il fit la même grimace, en répétant : *Bitare qu'ey nocyt; bitare qu'ey die*. Et après la neuvième fois, la conscience tranquille, il dévora tous les œufs. » Conte béarnais, *Revue d'Aquitaine*, 1858, p. 209.

109. — « Vulpes, volens aquam transire, promisit nauclero mercedem ut per navem transferret eum. Nam nauclerus, vulpem in navi ultra flumen transportans, mercedem postulavit. Cui vulpes : Bene dabo. Et mingens super

caudam suam aspergit in oculos naucleri qui ait vulpi : Pessimam michi reddidisti mercedem. » Fable du moyen âge, L. Hervieux, *Fabulistes latins*.

« Un renard poursuivi par les chiens arriva à une rivière large et profonde qu'il n'osa pas traverser à la nage. Il appela un passeur qui se trouvait là, et lui dit : *Veux-tu me passer de l'autre côté ? Je n'ai pas d'argent pour te payer, mais en revanche je te dirai trois vérités qui te feront joliment plaisir à entendre. — Soit* ! répondit le passeur qui poussa sa barque près de terre et le renard y sauta. Quelques moments après le renard lui dit : *la nuit n'est pas le jour, quelque lune qu'il fasse. — Ah* ! répondit le passeur, *cela est bien vrai*. Ils arrivèrent au milieu de l'eau ; alors le renard reprit : *Jamais la vinasse* (lou binat), *si bonne fût-elle, n'a valu le bon vin. — C'est la vérité*, répondit le passeur. Quand la barque fut arrivée le renard tout guilleret sauta à terre et se retournant dit : *Voici ma troisième vérité : Si tout le monde te paye comme moi, tu ne deviendras jamais riche* ! — *Tu as raison, mais tu es un fameux fripon*, répondit le passeur. » Landes, c. p. M. J. de Laporterie. — Dans une variante béarnaise de ce conte, publiée dans Lalanne, *Coundes*, 1890, p. 110, les trois vérités alléguées par le renard sont : 1° Pour claire qu'elle soit, la nuit ne sera jamais le jour ; 2° Jamais la méture ne vaudra le pain ; 3° Si tous te payent comme moi, tu ne deviendras jamais riche.

110. — Sur la fable de La Fontaine, *Le Renard et l'Ecureuil*, publiée dans le *Recueil de Conrart*, voyez Ed. Fournier, *L'esprit des autres*, 1881, p. 131.

111. — Sur la fable de La Fontaine *Le Loup et le Corbeau*, voy. L. Hervieux, *Fabulistes lat.*, passim ; A. Robert,

Fables inédites, I, 5-12 ; SOLVET, *Etudes sur La Fontaine*, 1812, 4-9 ; L. CONSTANT, *Marie de Compiègne*, 1876, 15-17. (Dans une variante, c'est le coq perché sur un arbre qui joue le rôle du corbeau.)

112. — Les contes relatifs au *renard* sont très nombreux. Nous renvoyons le lecteur aux ouvrages suivants :

ERNEST MARTIN, *Le Roman du Renart*, Strasbourg, 1882-1887, 4 vol. in-8.

Léopold SUDRE, *Les sources du roman de Renart*, Paris, 1892.

Gaston PARIS, *Les sources du Renard par L. Sudre* (dans *Journal des savants*, 1894-1895.)

P. SÉBILLOT, *Folklore de France*, III, 63, 64.

113. — « Compère, qu'as-tu vu ? — J'ai bien vu z'un renard Qu'aiguisait son dard Pour faucher un pré. — Compère, vous mentez. » Fragment de chanson pop., Nièvre, r. p.

114. — JEUX :

« *Vulpes* = aleae species, le jeu du renard. » lat. du moy. â, Du C. — « *Jouer aux regnards.* » RABELAIS, *Garg.*, I, 22. [LE DUCHAT, *Œuvres de Rab.*, 1741, I, 80 en note dit que c'est le jeu de la poule et du renard, quand une dame qu'on appelle *le renard* attaque et prend 12 points qui sont les *poules.*] — « *Jeu du renard ou du loup* = jeu qui se joue sur un damier. » BLANCHEMAIN, *Friquassée crotest.* 1878, p. 62. — « Jouer à escorcher le renard. » RABELAIS, *Garg.*, I, 22. [LE DUCHAT, *Œuvres de Rab.*, 1741, I, 82, en note, dit qu'il ne sait pas quel est ce jeu.] — « Hunt the fox to the hole = *a children's play.* » anglais, BOYER, 1780. — Sur certain *jeu des renards* voyez *L'Intermédiaire*, XV, 7, 105.

115. — *Devinettes* : « Esçharpica esçharpiquéoou, Coude

lounque que le gouardébe; Chét minye-bren, Esçharpica sere astat estrem = *Egratigne* (la poule), *Queue longue* (le renard) *la tenait en observation* ; *Mange-bran* (le porc) *arrive et Egratigne est sauvée.* » Landes, V. Foix, 1890, p. 25. — « Pourquoi le renard ne mange pas le blanc de chapon ? Parce qu'il n'a patience qu'il soit cuit. » La Noue, *Dict. des rimes*, 1624, p. 237.

116. — *Symbolique.* — « Sous l'image d'un renard, on écrit emblématiquement : *Simul astu et dentibus utor* = je me sers de tous les moyens pour ma défense. » P. Giovio, *Ragionam. sopra i motti*, 1556, p. 102.

Pour le renard dans la symbolique chrétienne, voyez Cahier, *Caractéristique des saints*, 1867, II, 728-729 ; Cahier, *Nouv. mélanges d'archéol.*, 1874, p. 144.

117. — *Héraldique.* « *Golpil en bien conselt* (= renard est de bon conseil) = devise de la famille Renard de Bussy. » De Bessas, *Légend. de la noblesse*, 1865, p. 147. — « *Fide sed cui vide* = devise des Van Iddekinge qui ont dans leur blason un levrier affrontant un renard. » O'Kelly.

Pour le renard dans l'hérald., voy. Geliot, 1660, II, 568.

LES CÉTACÉS ET LES PHOQUES

Balaena (*genre*) (LINNÉ.) — LA BALEINE.

(Voy. *Faune pop.*, t. I, p. 171).

1. — Noms de l'animal :

cetos, *balaena*, *bellua marina*, latin de PLINE.
cetus, *cete*, *balena*, *balnea*, *balenea*, *baleria*, *balera*, *palina*, l. du m. â., DU C. ; DIEF. ; WRIGHT.
norena, l. du m. â., DIEF. (Identification incertaine ; le mot est traduit par *walefisch*.).
baleia, f., anc. gascon, anc. béarnais.
balain, m , *balainne*, f., *baulaine*, f., *baulonne*, f., *beloine*, *baleingne*, f., anc. franç.
baileuwe, f., Lille, en 1338, GOD.

2. — La jeune baleine est appelée :

timbrelius, l. du m. â., DU C. (Identification incertaine ; le mot est traduit par *parvus cætus*.).
balenon, *baleinon*, *balenat*, *balenot*, *balinot*, *baleineau*, anc. franç.
baleiat, m., ancien bayonnais, *Livre des établiss.*, Bayonne, 1892, p. 249.
baleton, m., Quillebeuf (Eure), ROBIN.

3. — Toponomastique :

La Baleine, localité en 1780, Dubosc, *Arch. civ. de la Manche*, 1865, I., 41.

La Conche des Baleines, *Le Phare des Baleines*, *Le Phare des Baleineaux*, *La Pointe des Baleines*, localités de l'île de Ré.

4. — Enseignes :

A la Baleine, anc. ens. à Reims, Jadart, *Vieilles rues de Reims*, 1897, p. 96; anc. ens. à Mézières, Laurent, *Rues de Méz.*, 1888, p. 8.

A la Cotte de Ballayne, ens. rue des Bourdonnais à Paris, en 1540, Campardon, *Registres du Châtelet*, 1906, p. 48.

« *La Cour de la Baleine*, à Arras est ainsi nommée à cause d'une enseigne sculptée en ronde bosse représentant une baleine. » D'Héricourt, *Rues d'Arras*, 1856, I, 176.

5. — Onomastique :

Baleine, nom de famille au xiie s., Longnon, *Doc. relat. aux comtes de Champ.*, 1901, I, 21. Ce nom de famille *Baleine* existe encore de nos jours ; voyez *Journal offic.* 1906, page 2715.

De la Ballaine, nom de famille en 1541, Campardon, *Registres du Châtelet*, 1906, p. 47.

6. — « *Balaneria, balanerium, balingera, balingaria, balingarius, balinguerius*, = bâteau servant à la pêche de la baleine. » lat. du m. â., Jal. — « *Balinière, balener, ballenger, ballenjer, nef balenghière* = même sens. » franç. du m. â., Jal. — « *Baleinier* = même sens » Clairac, *Us et cout. de mer*, 1671, p. 127 ; etc. etc.

« *Balenatio* = pêche de la baleine. » Du C. — « *Baleysson*, f., = même sens. » Bayonne, au moy. âge, *Livre des établiss.*, Bayonne, 1892, p. 490. Voyez divers passages relatifs à la pêche de la baleine, au moyen âge, dans Franc. MICHEL, *Hist. de la guerre de Navarre*, 1856, p. 362, en note.

7. — « On appelle *balenas*, m., le membre de la baleine qui sert à la génération. » RICHELET, 1710. — « On nomme *évents de la baleine* une ouverture qu'elle a au-dessus des fosses nasales et par laquelle elle rejette l'eau. » LITTRÉ. — « On appelle *bras* ses nageoires. » CLEIRAC, *Cout. de mer*, 1661. — « On nomme *fanons*, *barbes de baleine*, *coste de baleine* des lames larges, épaisses et très longues qui se trouvent à la partie supérieure de la mâchoire des baleines. » *Dict. de Trév*, 1752 et SAVARY, 1741.

« *Barbillon* = fanon de la baleine, dont on fait les moules de robes aux femmes ou des vasquines. » BRUNEAU, *Hist. de voyages périlleux*, 1599, p. 142. — « *Coste de baleine* = baleine à corset. » BELON, 1555. — « On appelle *baleines* les fanons de la baleine qui servent à mettre dans les corps de jupe ou à faire des parasols, des éventails, des busques, des baguettes, etc. » FURETIÈRE, 1708. — « Il se tordait comme une baleine de parapluie = il riait à se tordre. » *Paris la nuit*, journal, 1891, p. 572. — « Rire comme une baleine. » *Le Tintamarre du 29 nov.* 1863. — « *Un landau à baleines* = un parapluie qui remplace la toiture pour être à l'abri. » argot, *Jargon ou langage de l'argot*, s. d. (vers 1630), réimpr. de Techener, 1831, p. 22. « Pour faire et forgier la garnison d'argent d'une verge de ballaine. » doc. de 1351, LABORDE, 1853, II, 157.

8. — *Le blanc de baleine* ou *spermaceti* est appelé :

esparme de balene, anc. fr., PHILIATRE, *Trésor des remèdes*, 1555, p. 155.

nature de baleine, f., anc. fr., LOUYSE BOURGEOIS, *Observ. sur la stéril.*, 1609, f[ot] 82 r°

semence de baleine, f., Joseph DU CHESNE, *Pharmacopée*, 1629, p. 159.

« Cette drogue fut à l'origine fournie par les baleines et tirée de la mer glaciale. C'est seulement à la fin du XVII[e] s. qu'on sut extraire du cachalot ce qu'on appelle aujourd'hui *sperma ceti*. Les mots *blanc de baleine*, *nature de baleine* ou *sperma ceti* ont désigné successivement deux composés chimiques qui n'ont de commun que d'exister dans la graisse des cétacés. » G. POUCHET, *Contribution à l'histoire du sperma ceti* (dans *Bergens Museum Aarbok for 1893*, *Bergen*, 1894, pp. 1 à 25.) — (Cet article, publié *en français* dans une revue norvégienne, est très curieux pour l'histoire des cétacés en Europe depuis le X[e] s. apr. J. C.) — Sur le blanc de baleine, voyez encore : POMET, 1694, chap. 31.

9. — « *Baleine* f., en termes de mer, lame qui passe accidentellement par dessus le bord. Aspersion d'un seau d'eau jeté sur un matelot qui s'endort. » LITTRÉ.

10. — « *Côte de baleine* = terme d'architecture au XVIII[e] s., nervures de la voussure ogivale. » BARON, *Descr. de la cathédr. d'Amiens*, 1900, p. 67.

11. — « *La baleine sonde*, se dit de la baleine quand elle plonge verticalement. » DE FREYCINET, *Voyage autour du monde*, 1827, I, 504.

12. — « *Boire comme une baleine* = boire beaucoup. » CHASLES,

Avent. du capit. Pétaillon, 1891, p. 5. — « Gueuler comme une baleine. » *La Gaudriole*, 1891, p. 421. —

13. — « Il est à présumer qu'il faudrait plus d'une livre de beurre pour fricasser une baleine. » DESLAURIERS, *Prologues sérieux*, 1610, f^{et} 64, r°.

14. — « Dins la resclaouso d'un moulin Non s'es jamay pesca baleno. » Provence, XVIIe s., *Bugado pr*.

15. — « Diéou nous gardé doou brand (*choc*) dé la baléno Emaï doou cant dé la Séréno. » Provence, MISTRAL. — « *Diou sé gouardi dé la coude dé la balène Et dou cant de la Séréne.* = Dieu nous garde de la queue de la b. et du chant de la sirène. » B. Pyr., LARROQUE, 1897. — « Déliourat-nous, Sègnou, Dou cop de coude de la balène, Dou cantit de la Sirène Et dou cluché de Mimizan. » Landes, FOIX, *Sorcières et loups-garous*, 1904, p. 64.

16. — Quand la baleine a faim elle ouvre la bouche ; il en sort un parfum qui attire à elle toutes sortes de poissons. Voyez à ce sujet : *Annuaire de l'assoc. des études grecques*, 1873, p. 217 ; G. RAYNAUD, *Poème moralisé sur les propr. des choses*, 1885, p. 30. — « Avec un ambre gris la baleine attire les poissons pour les dévorer. » J. P. CAMUS, *Homélies festives*, 1625, p. 544.

17. — « Un homme, avec la permission de Dieu, peut vivre dans le corps d'une baleine, comme cela est arrivé à la sœur du pauvre Dric Drôle. » Franche-Comté, PERRON, *Prov.*, p. 146. (C'est sans doute une allusion à quelque conte de marin.) — Sur JONAS ET LA BALEINE voy. GUENEBAULT, *Diction. iconographique*, 1843, aux mots *Jonas* et *Baleine*. — C'est à tort qu'on dit Jonas avoir été avalé par une baleine, animal qui ne peut avaler que de petits

poissons. Il est question dans la Bible d'un monstre marin, mais rien n'indique que ce soit une baleine.

18. — On raconte souvent au moyen âge que l'on faisait des établissements, des constructions, etc., sur le dos d'une baleine immense et cela sans s'en douter. Voir à ce sujet : R. KOEHLER, *Der Fisch Celebrant* (= cete grande) dans *Germania*, 1883, pp. 9-11 ; WAHLUND, *Altfranz. Prosaübertsetz. von Brendans Meerfahrt*, *Upsal*, 1900, 239-243 ; *Annales de Bretagne*, 1907, p. 41, en note.

19. — « Les pescheurs de Guyenne donnent, par dévotion, à l'église, les langues des baleines et balenons qui est la partie de la beste la meilleure à manger et semble du lard. » CLAIRAC, *Us et cout. de la mer*, 1671, p. 119.

20. — « Comme la baleine qui s'aveuglant de graisse, suit un petit poissonneau qui la guide partout. » BINET, *Œuvres spirit.*, 1620, p. 18.

21. — *Symbolique*. Pour la baleine dans la symbolique chrétienne, voyez : CAHIER, *Nouv. mélanges d'archéol.*, 1874, p. 129.

22. — « Le moyen âge a presque toujours donné à la gueule des enfers un aspect de monstre marin (*baleine*). » CAHIER, *Nouv. mél. d'archéol.*, 1874, p. 245.

Balaena Mysticetus (LINNÉ.)

balaena major, nomenclature de SIBBALD.
balaena vulgaris, *balaena groenlandica*, nomenclature de BRISSON.
baleine franche, *baleine américaine*, *baleine arctique*, français.

Balaena Boops (Linné.) — LE GIBBAR.

balaenoptera jubartis, nomenclature de **Lacépède.**
gibbar, m., Saintonge, Rondelet, 1558. [Le mot signifie *bossu.*]
rorqualus boops, nomenclat. de **Cuvier.**
baleine des Basques, franç., D'**Orbigny.**
bayfard, m., anc. fr., Chr. de Gamon, *Création du monde*, 1609, p. 152.
poisson jupiter, franç., Anderson, *Hist. nat. d'Islande*, 1750, II, 93.

Balaenoptera rorqual (Lacépède.) — LE RORQUAL.

souffleur, *rorqual*, français. (*Rorqual* est un mot scandinave).
fausse baleine, f., Frédol, *Monde de la mer*, 1866. p. 626.
capdoille, m., *capdol*, m.., anc. fr., traduct. de Marco-Polo, citée par Texier, *Dict. d'orfèvrerie*, 1857, p. 83.
capidoglio, italien, Rondelet, 1558.
cao d'euggio, *cua d'euggio*, Gênes, *Descrizione.*

Balaenoptera acuto-rostrata (Lacépède).

musculus, lat. du XIIIe s., Scheler, *Trois traités.*
balaena musculus, nomenclat. de Linné.
baleine à bec, franç., Lacépède, *Hist. nat. des cétacés*, an XII.

Orca gladiator (Lacépède). — L'ÉPAULARD

orca, lat. de **Pline.**
phocaena orca, nomencl. de **Cuvier.**
delphinus grampus, nomencl. de Hunter.

grampus orca, nomencl. de Liljeberg.
organa, f., marseillais latinisé, Gillius, 1533, p. 570.
orque (1), f., ancien fr., Duez, 1664.
dorga, f., languedoc., Marchand, *Voyage autour du monde*, An VII, II, 367.
dorque, f., anc. fr., Du Pinet, 1625, I, 255.
oudre, m., *outre*, m., *neutre*, *ouette*, fr., *oudreau* (le jeune animal), anc. fr., Belon, *Poiss. mar.*, 1551.
grand marsouin, m., anc. f., Belon, 1555.
covie, f., anc. fr., God., II, 351. (Identificat. incertaine.)
espaular, m., Saintonge, Rondelet, 1558.
espaart, m., anc. fr., *Bibl. de l'éc. d. chartes*, 1849-1850, p. 429.
espadin, m., franç., Coppier, *Voyage*, 1645, p. 95.
espadon, m., franç., De Flacourt, *Hist. de Madagascar*, 1658, II, 229.
espadron, m., franç., Leguat, *Voyages*, 1721, I, 32. « Les marins parlent souvent du combat de l'espadron et de la baleine (2). »
sponton, m., franç., Dancourt, *Voyages de Le Maire*, 1695, p. 111.
glaive, m., anc. fr., J. Bodin.
poisson à sabre, franç., De Pagès, *Voyages*, 1782, II, 142.

Le mot *hourque* = espèce de grand navire, au moyen âge, (voir P. Paris, *Manuscr. fr.*, V, 446), semble avoir un rapport avec le cétacé appelé *orque*.

---

(1) Ch. de Gamon, *Création du monde*, 1609, p. 152, dans une liste de cétacés donne *arque*, masc. — Est-ce une faute de copie ou d'impression pour *orque* ?

(2) « On croyait autrefois chez les Latins que l'orque s'attaquait à la baleine et la dévorait par le ventre. » Clairac, *Us et cout. de mer*, 1671, p. 126.

Physeter mular (Lacépède). — LE MULAR.

cauderia, lat. du moyen âge, Du Cange.
physeter tursio, nomenclature de Linné.
delphinus tursio, nomenclature de Fabricius.
calderon, m., anc. franç, Gillius, 1533, p. 547.
cauderon, m., anc. franç, Du C.
chauderon, m., anc. fr., doc. de 1529, Estancelin, *Voyages des Normands*, 1832, p. 262.
coudin, caoudués, coudriéou, provenç. mod., Réguis, *Mamm.*
cauerat, m., Bayonne, au moyen âge, *Livre des établissem.*, Bay., 1892, p. 249.
chauderonnier, m., franç., Cauche, *Relat. de Madagascar*, 1651, p. 142.
mulas, marseillais, Gillius, 1533, p. 547.
muélas, m., provençal, Achard, 1785.
mulasse, f, anc. fr., Doubdan, *Voyage de la Terre Sainte*, 1666, p. 597.
mulart, m., *organne*, f., anc. fr., J. Thenaud, *Voyage d'Outremer*, éd. par Schefer, 1512, p. 6.
mular, m., franç., Du Pinet, 1625, II, 463.
peis mular, m., languedocien, Rondelet, 1558.
peis mulat, m., provençal, Du Pinet, 1625, I, 254.
senedette, f., Saintonge, Rondelet, 1558.
senedecte, f., anc. fr., R. François, 1622, p. 115.

Physeter macrocephalus (Bonnaterre). — LE CACHALOT.

(Voy. *Faune populaire*, t. I, p. 174.)

capitoleum, lat. du m. â., Gillius, 1533, p. 547.
physeter, fusitera, l. du m. â.

physeter macrocephalus, nomencl. de LINNÉ.
catodon macrocephalus, nomencl. de LACÉPÈDE.
physetère, f., *physitère*, f., anc. franç.
sphisitère, anc., fr., D'ASSOUCY, *Ovide en belle humeur*, 1650, p. 11.
soufleur, m., *soufleux*, m., franç., F. CAUCHE, *Relat. de Madagascar*, 1651, p. 142 ; CLAIRAC, *Us et cout. de mer*, 1671, p. 124 ; CHOISY, *Voyage de Siam*, 1687, p. 28.
souflur, *m.*, *dooufin boufày'ré*, *m.*, Gard, RÉGUIS.
baleine mâle, f., franç., COPPIER, *Voyage*, 1645. p. 95.
baleine à sperma ceti, f., franç., De FREYCINET, *Voyage autour du monde*, 1827, I, 585.
cachalot (1), m., fr. (pour l'étymol. de ce mot, voy. A. TOBLER (dans *Zeitsch. f. rom. Philol.*, 1880, p. 376.)
cachelot, m., anc. fr., RICHELET, 1708, sub verbo *sperme de baleine*.
byaris, basque, POMET, *Hist. génér. des drogues*, 1694, p. 74.

Sur le *sperma ceti* tiré de la cervelle du cachalot et sur l'*ambre gris* (2), calcul intestinal du même animal, voyez : POUCHET, *Hist. du sperma ceti* (dans *Bergens Museum Aarbok* for 1893) et IDEM, *Sur l'ambre gris*, Paris, 1893. — Sur l'ambre gris au moyen âge, voyez TEXIER, *Dict. d'orfèvrerie*, 1857, p. 83 ; GAY, *Gloss. archeol.*, 1882, p. 28; LABORDE, 1853, II, 127 ; J.-J. VIREY, *Orig. de l'ambre gris* (dans *Journ. de pharm.*, 1819, 385-403.)

---

(1) Le mot se trouve pour la première fois comme étant employé à *Saint-Jean-de-Luz, en 1670*. Voir *D. J. G. Elsneri de natura spermatis ceti* (dans *Ephemerides naturae curiosorum*, I (1670), p. 303.

(2) RABELAIS, *Pantagr.*, 1533, confond ensemble le sperma ceti et l'ambre gris. « *Sperme* de baleine qu'on appelle ambre gris. »

« Souffler comme un cachalot échoué sur le sable. » MÉROUVEL, *Sang rouge*, s. d. (vers 1900).

Delphinus delphis (LINNÉ). — LE DAUPHIN

(Voy. *Faune pop.*, t. I, p. 172.)

1. — Noms de l'animal :

delphin, *delphinus*, *dolfinus*, *simon* (1) l. du m. â. *dalfin*, *dalphin*, *doulphin*, *dalfi*, *dèrfi*, *daoüfin*, *dooufin*, *daoufi*, en divers dialectes anciens et modernes.

Sur les côtes de l'ouest on le confond avec *le marsouin.*

2. — TOPONOMASTIQUE :

Les Dauphins, localité d'Eure-et-Loir, MERLET.

3. — ENSEIGNES :

« Certaine maison prit pour enseigne *le Dauphin* dès l'année 1349, précisément à l'époque où Charles V en prit le premier titre. » Coulommiers, *Ess. hist. sur Seine-et-Marne*, 1834, I, p. 1093. — « *Au Dauphin couronné* = ancienne enseigne à Saint-Quentin », GOMART, *Etudes Saint-Quentinoises*, II, 126.

4. — « *Caca dauphin* = espèce de couleur. » Lille, A. CAPON, *Marie-Claire*, 1896, p. 139.

« (1) *Simonis* nomine si appelletur, accurrere et piscatoribus operam suam navare narrant. » PLINE. — GILLIUS, 1533, p. 547, dit avoir fait l'expérience et qu'ayant appelé les dauphins du nom de *Simons*, ils sont venus à lui. — « Parmi les marsouins, les uns sont camus, qu'on appelle pour ce sujet *Simons*. » FOURNIER, *Hydrographie*, 1667, p. 183.

5. — « Avoir l'échine de daulphin. » XVIe s., *Hist. macar. de Merl. Coccaie*, éd. Jacob, p. 284.

6. — « *Dauphin*, m. = pâtisserie du XVIIe s., qui avait la forme d'un dauphin. » REGNIER, *Fables de La Fontaine*, VII, 137.

7. — « *Dauphin*, m. = terme de plomberie, extrémité inférieure d'un tuyau de descente, qui est en fonte et coudé pour renvoyer les eaux. » MORISOT, 1814.

8. — « Le daulphin folastre et ne fait que se jouer quand la tempeste bouleverse la mer et quand tout le monde tremble. » BINET, *Consolations aux malades*, 1642, p. 9.

« On y voit des daufins qui sont toûjours deux à deux, puisque ayant accoutumé de sauter en l'air en un même moment, sortant des filets ils ne se laissent pas prendre; il y a lieu de les admirer, sortant également de l'eau l'un auprès de l'autre, et retombant ensemble dans la mer dans le même moment comme s'ils étoient accouplez. » POMET, 1694.

9. — « Le dauphin reçoit ses petits dans son ventre durant les tempestes et les repousse, la bourrasque passée. » J.-P. CAMUS, *Homélies quadragés.*, 1615, p. 397.

10. — Le dauphin poursuivait dans la mer une anguille, mais celle-ci échappait toujours. Une fois elle dit : *dauphin viens dans nos mares, tu me prendras plus facilement.* Le dauphin y alla mais il mourut bien vite pâmé. Voyez : *Dialogue des créatures*, 1482, 37e dialogue.

« *Fort comme un dauphin en terre* = sans force. » COTGRAVE, 1650.

11. — *Symbolique*. — Pour le dauphin dans la symbolique chrétienne, voir : Cahier, *Caractérist. des saints*, 1867, I, 306.

12. — *Héraldique*. — « En termes de blason on appelle *dauphin vif* celui qui a la gueule close et un œil, des dents et les barbes, crêtes et oreilles d'émail différent. Le *dauphin pâmé* est celui qui a la gueule béante, comme expirant et d'un seul émail. » *Dict. des Arts*, 1732. — « On dit que les dauphins sont *courbés*, quand ils ont la tête et la queue tournées vers la pointe de l'écu. » *Dict. de Trév.*, 1752. — « Quatre dauphins se trouvent dans les armes de vendeurs de poissons de mer. » Lespinasse, *Métiers de Paris*, 1886, I, 407. — Sur le dauphin dans l'héraldique, voyez encore : Geliot, 1660, I, 247-249; II, 432, 523, 527. — Prudhomme, *De l'origine et du sens des mots Dauphin et Dauphiné et de leurs rapports avec l'emblème du dauphin*, 1893.

13. — Sur le dauphin dans l'antiquité, voir : Delehaye, *Légendes hagiographiques*, 1905, pp. 218-221. — Sur le dauphin ami de l'homme, voir : P. Sébillot, *Folkl.*, III, 69.

Delphinus phocaena (L.) LE MARSOUIN.

(Voy. *Faune pop.*, t. I, p. 173),

1. — Noms de l'animal :

suillus, *porcus marinus*, lat. du IVe s. apr. J.-C., Isidore de Séville.

bacharus, *bacarius*, *bocharius*, *simo*, *pina*, lat. du m. â., Du C.; Dief; Wright.

porcinus, *mersuinus*, *porcopiscis*, *porpiscus*, *porpecia*, *porpes*, *porpedes* (au plur.), *porpetus*, *crassus piscis*,

craspiscis, *grassus pesius*, *graspis*, *graspercius*, *piscis grossus*, *piscis regius* (1), lat. du m. â.

marisopa, lat. du ve s. ap. J.-C., A. THOMAS (dans *Romanica*, 1906, p. 183.)

marsupa, l. du m. â., DU C., VI, 327. Sur ce mot latin et ses dérivés romans, voyez : A. THOMAS, dans *Romania*, 1906, p. 605) et SCHUCHARDT (dans *Zeitsch. f. roman. Philol.*, 1906, p. 723).

vulgellus, l. du m. â., BOUCHERIE, 1872.

escinius, l. du m. â., DIEF.

thynnus, l. du m. â., GUINTER, 1532, p. 43.

berellus, l. du m. â., DU C., I, 658.

morpha, l. du XVIe s., CURIO, *De conservanda valetud.*, 1551, f^{ol} 57, r^{o}. (Identification incertaine.)

porc de mer, *pourceau de mer*, *porcin*, *porpeys*, *pourpois*, *pourpoir*, *porpois de mer*, *pourpris*, *graspois*, *crapois*, *grapis*, *grampois*, *poisson à lard*, *marsuyn*, *marsoin*, *mersouyn*, *marchuyn*, *moerchouin*, anc. fr

lard à pois, franç., DUEZ, 1678, s. v^{o} *pelle grassa*.

porcille, t., franç., DUEZ, 1664.

porc mari, m., *suillo*, m., anc. provenç., RAYN.

truette, f., anc. fr., DU PINET, 1625, II, 463.

marsoupe, f., île de Ré au XIIe s., *Bull. hist. du comité*, 1894, p. 129; Poitou au moy. â., E. CLOUZOT, *Marais de la Sèvre Niortaise*, 1904, p. 126; Bordeaux, G. DE LURBE, *Statuts de Bordeaux*, 1612, p. 155. — La Teste (Gironde), MOUREAU.

moruhou, m., anc. fr., E. PICOT, *Rec. de sott.*, 1904, II, 32.

(1) Echoué sur le rivage le marsouin appartenait au roi. « Le roi avait droit à la tête et la reine à la queue. » Normandie, au m. â., Du C., s. v^{o} *piscis regalis*.

morho, m., Angers et Nantes, BELON, *Hist. nat. des poiss.*, 1551, p. 9. [Le mot, dit BELON, est emprunté au breton.]

morhou, m., île de Bouin (Vendée), LUNEAU, *Doc. sur l'île de Bouin*, 1874, p. 60.

bec d'oye, m., anc. franç., BELON, *Hist. nat. des estr. poiss.*, 1551, p. 10.

oue de mer, f., fr. de 1437, ROBILLARD, *Arch. eccl. de la Seine-Inf.*, 1866, I, 120.

oye de mer, f., anc. fr., BELON, 1555. [Son museau ressemble au bec d'une oie.]

ouette, f., fr., BERNARD DE RESTE, *Pêche des Holl.*, an IX, I, 204.

brumvis, anc. wallon, GRANDG et SCHEL. [Le mot vient de l'allemand *Braunfisch*.]

taupe, f., Loire-Inférieure, L. BUREAU, 1898.

flèche de mer, f., franç., FURETIÈRE, 1708. (Ainsi appelé à cause de sa rapidité).

tounin, m., *porc marin*, m., provençal, RÉGUIS, *Mamm.*, 1880, p. 60.

thunnine, f., franç., A. THEVET, *Cosmogr. du levant*, 1554, p. 81.

tonine, f., franç., CAUCHE, *Relat. de Madagascar*, 1651, p. 142.

mor-houc'h, breton du Morbihan, TASLÉ. [Sur ce mot, voyez E. ERNAULT, *Gloss. moy. bret.*, 426.]

2. — ENSEIGNE :

Au Marsoin, ens. de Reims, en 1650, DU CHÉNOY, *Ens. de Reims*, 1904, p. 176.

3. — *Filer comme un marsouin* = filer vite, cet animal est renommé pour sa vitesse. » A. BOUET, *Pirate et Corsaire*. — « Leste comme un marsouin. » Marseille, *La Gaudriole*,

1893, p. 206. — « Le navire roulait bord sur bord comme un marsouin. » *Le Petit Journal, Supplément illustré du 25 avril 1891.* — « Et voilà que je m'amuse à étaler le courant, ni plus ni moins qu'un marsouin poussé par un révolin. » A. DUBARRY, *Le roman d'un baleinier*. — « La marsouine = la mer. » argot, BRUANT, 1901.

4. — « *Marsouin* = sur un navire, tente de l'avant dont la forme triangulaire a une certaine analogie avec le museau d'un m. » LA LANDELLE, *Langage des marins*, 1859, p. 204.

5. — « On appelle ironiquement *marsouin* un homme gros et bien chargé de graisse. » *Dict. de Trév.*, 1752. — *Marsouin* = terme de dénigrement : « Qui vois-je paraître? C'est notre vieil marsouin de maistre. » CHEVALIER, *Disgr. des domestiques*, comédie, 1662, p. 12. — « *Vilain marsouin* = terme d'injure, LA BEDOLLIÈRE, *Industriels*, 1842 p. 69. — « *Marsouin* = soldat d'infanterie de marine. » GINISTY, *Manuel du réserviste* 1882, p. 45.

6. — « *Orle de porpois de mer*, f. = peau de marsouin servant à border les vêtements. » anc. franç., GOMART, *Etudes saint-quentinoises*, 1844, I, 148.

7. — « Les marsouins ont quelque connaissance de leur mort et ils se lancent en terre afin de ne servir de proie aux autres poissons ; qu'il arrive qu'un meure en l'eau, les autres l'élèvent sur l'eau et s'assemblant à grandes troupes ne permettent que les autres poissons en fassent curée, ains le portent à terre et le font eschouer. » FOURNIER, *Hydrographie*, 1667, p. 183.

8. — « Marsouins sautant Annoncent le vent. » LABROSSE, *Prévision du temps*. — Du côté d'où viennent les mar-

soins de ce côté viendra le vent. » **Tachard**, *Voyages de Siam*, 1686, p. 38. « Les marsouins vont bien souvent Au côté d'où viendra le vent, » **Kerhallet**, *Guide du marin*, 1863. — « Sautement des marsuyns, signe de tempeste. » xv° s., *Bull. du bouquiniste*, 1863, p. 120.

Les marsouins sont célèbres par les sauts qu'ils font en mer :

Sur les flots élevés en butes,
Les marsouins font mille culbutes.
Henriade travestie, 1745, p. 8.

9. — « Le corps jeté à l'eau creusa son trou comme marsouin qui plonge. » *Le Conteur*, 1835, III, 234.

10. — « Les marsouins aiment les hommes parce qu'eux-mêmes, dans les temps jadis, ont conduit des barques ou des navires, au lieu de les suivre comme aujourd'hui. Ce sont les âmes des anciens marins de nos côtes... Ils sont vindicatifs et renversent les barques de ceux qui leur ont fait du mal... Les fées des grottes du rivage s'en servent comme de montures pour se promener en mer. » Bretagne franç., c. par M. Ad. **Orain**.

11. — « On ne tue pas les marsouins, parce que quand un homme est menacé par un requin, il se place entre lui et le squale. » Toulon, *Rev. d. trad. popul.*, 1902, p. 10.

12. — « Il ne faut pas aller à la pêche le jour de Pâques ; sinon les marsouins surviendraient et éloigneraient les maquereaux du rivage. » C.-du-N., **Sébillot**, *Folkl. des pêcheurs*, 1901, p. 165.

Delphinus feres (Bonnaterre).

férés, m., provençal, **Sonnini**, *Hist. nat. des cétacés*, an XII, p. 430.

Monodon Monoceros (Linné). — LE NARVAL

1. — Noms de l'animal :

monoceros, *unicornu*, lat. dn moy. âge.
dentix, lat. du m. â., Graff. [Identification incertaine; le mot est traduit par l'anc. haut-all. *walera*.]
vibix, latin du m. â., Duvau (dans *Mém. de la soc. de ling.*, 1889). [Identification incertaine ; le mot est trad. par l'anc. haut-all. *walera*.]
rohallus, rohanlus, l. du m. â., Du C., V, 790.
narwalus vulgaris, nomenclature de Lacépède.
licorne du nord, f., franç., La Peyrère, *Relation du Groenland*, 1647, p. 71.
licorne de mer, f., *narwal*, m., français, Pomet, 1694.
rochal (1) m., *rohal* m., anc. fr., Du C., V, 791.
roal, m., fr. du xvie s., *Romania*, 1905, p. 614.
rohart, m., anc. fr., Laborde, 1853, II, 486; Constantinus, 1573; Catelan. *Nature de la licorne*, 1624, p. 43.
rouart, m., anc. fr., Gay, *Gloss. arch.*, 1882, p. 28.
rhoar, m., anc. fr., Pomet, 1694.
gar, m., (espèce de narval), D***, *Voy. de Marseille à Lima*, 1720, 2e part., p. 69.
nahvalr, *narhval*, scandinave, Fabricius, *Fauna groenlandica*, 1780, pp. 29-30.

2. — « Sa dent dont on fait quelquefois des cannes, formée d'un ivoire magnifique, très dur et très pesant, était recherchée dans les anciens cabinets de curiosités où elle était donnée comme la corne d'un quadrupède fabuleux.

(1) Ce nom a sans doute un rapport avec le mot norwégien *rorqual* qui est une espèce de cétacé.

On prétend que le narval profite de cette arme terrible pour attaquer la baleine. On trouve cet animal dans les mers du cercle polaire, particulièrement entre l'Islande et le Spitzberg, » Bory de Saint-Vincent, *Les cétacés*, (dans *l'Encyclopédie moderne*).

Cette dent, qui a la forme d'une longue corne, est appelée :

ivoire de roal, franç du XVI[e] s. *Romania*, 1695, p. 614.
os de rohart, *yvoire de mer*, franç., Catelan, *Nature de la licorne*, 1624, p. 43 et p. 44.
corne de licorne, f., français, Pomet, 1694.
licorne, f., *lincorne*, f., anc. fr., God., IV, 636.

Cette longue corne du narval passait au moyen-âge pour appartenir à l'animal fabuleux appelé *licorne*. Voir : Laborde, 1853, tome II, 359-365 ; La Peyrère, *Relat. du Groenland*, 1647, 62-94 ; Pomet, 1694 ; Van Beneden, *Hist. nat. des delphinides*, 1889, 237-253.

3. — Les anciens représentaient la licorne sous la forme d'un cheval ordinaire muni d'une longue corne sur le front. Ils avaient, sans doute, ouï dire que cette corne provenait d'une espèce de cheval. En effet cet animal est appelé *cheval marin* dans les dialectes du Nord de l'Europe.

Phoca Vitulina. L. — LE PHOQUE

(Voy. *Faune pop.*, t. I, p. 175.)

1. — Noms de l'animal :

phocas, *focar*, *phoca*, *foca*, *phitos*, *felehus*, *vitulus marinus*, *vitulus*, *biclus*, *bos marinus*, *taurus marinus*, *bullo*,

bromus marinus, *leo marinus*, *canis marinus*, *salea* (1), *praxina*, *prasina*, *amphivia*, *amphiviera*, *spicălus*, *spigola*, l. du m. â., GOETZ; DU C.; DIEF.; GRAFF; WRIGHT; *Altdeutsche Blätter*, 1840, II, 198; SCHELER, *Trois tr.*

luta, l. du m. â., *Bibl. de l'école des chartes* 1849-1850, p. 429.

foca, f., *vedel mari*, *vedel de mar*, *biou dé mar*, anc. provenç. et anc. langued.

foco, f., *bioou marin*, m., *védéou marin*, m., provenç., RÉGUIS, *Mamm.*

phoque, fémin., JOS. DU CHESNE, *Grand miroir du monde*, 1598, p. 571; JEAN DE LAET, *Indes occid.*; 1640, p. 41.

veau de mer, *veau marin*, *bœuf de mer*, *vache marine*, anc. franç.

lionne de mer, f., franç., *Journal de Paris*, 1785, p. 376.

loup marin, m., franç., DE BETHENCOURT, *Le Canarien*, XV[e] s., éd. par Gravier, 1874, p. 20; FABRE, *Voyage de Pigafetta*, 1522; BELON, 1555; etc. etc. [On l'appelle ainsi à cause de ses hurlements.]

loupasson, m. (= jeune phoque), franç., COTGRAVE, 1611.

louveton, m. (= jeune phoque), Ch. DE GAMON, *Pescheries*, 1599, f[et] 19, v°.

chien de mer, franç., H. G. H., *Hist. du Spitsberghe*, 1613, p. 20.

robbe, franç., JUNIUS, 1557; H. G. H., *Hist. du Spitsberghe*, 1613, p. 20. [Cf. *rubbe* = même animal, en allemand, selon MARTENS, *Spitzbergische Reise*, 1675, p. 75.

craspois, m., anc. fr., GOD., II, 357,

homme marin, m., franç., DU PINET, *Hist. du monde*, 1625. II, 463.

(1) Cf. l'anc. haut.-all. *selach*, *selh*, *zal*, et l'anglo-saxon *seolh*, qui signifient : *phoque*.

syrène (1), *femme marine* (2), anc. fr.

mommelu, m., franç.; *Lyon marchant, satyre franç.*, 1542, éd. en 1831. (Identification incertaine; le mot est peut-être : *mammelu = qui a des mamelles* ?)

luyton, m., anc. fr. (Le mot est interprété par *gros poisson à tête d'homme*, ce qui convient bien au phoque. Voir G. HUET (dans *Le Moyen Age*, XIV, 1901, p. 32.)

luton de mer, m., franç. — « J'en sçay moins qu'un luton de mer. » anc. franç. du Nord-Est, G. de CHASTELLAIN, *Œuvres*, éd. Kervyn, VI, 113.

noitun marin, m., anc. fr. — [En parlant d'un cheval merveilleux, il est dit : « Sor mer fu nez, en haute rive Engendrez de noitun et d'yve (*jument*), Noituns marins estoit ses peres, Ive sauvage fut sa mère. » *Roman de Thèbes* cité par G. HUET (dans *Le Moyen Age*, XIV (1901), p. 32.)]

lutin, m., anc. fr.

2. — « Il y a cent soixante mille piétons tous armez de peaux de lutins. » RABELAIS, *Pantagruel*, 1533, réimpr. de 1904, p. 84. — « Des gands de lutin. » D'ASSOUCY, *Ovide en belle hum.*, 1650, p. 34. — « *Luiton, luitonel* = peau de phoque. » GOD., V, 51. — « Avec le veau marin on

(1) « On dit que le cygne chante en mourant et la syrene pleure et crie horriblement. » JOSSE, *Déroute de Babylone*, 1612, p. 361. — Ces hurlements semblent bien être ceux du phoque.

(2) Certaines *femmes marines* ayant accointance avec des matelots, semblent être des *phoques femelles*. Voy. BERGER DE XIVREY, *Tradit. tératol.*, 1836, p. 319 et 427. — « On prétend que la sirène a les parties de la génération si semblables à celles d'une femme, que l'on a vu des Arabes s'engager avec elle dans un commerce criminel. » Pays arabes, MICHAELIS, *Questions proposées*, 1774, p. 80. — Sur la sirène, au moyen âge, voyez : MARTIN et CAHIER, *Mél. archéolog.*, t. II.

fait des ceintures de cuir pelu. » BELON, *Hist. nat. des estranges poissons*, 1551, p. 29. — « ayant ceinture de *loup marin* de peur de la colique. » Noël DU FAIL, édit. Assézat, p. 14. — « Du cuir de veau marin on fait des ceintures ; ce cuir a une merveilleuse propriété, car le poil qui y demeure s'esleve quand la mer croist et s'abbesse, icelle se diminuant. » LA PRIMAUDAYE, *Academie françoise*, 1590, III, 110. — « On dit que le veau marin aime les hommes, mesmes qu'estant mort et porté sur soy, sa peau s'eleve si la mer se trouble et se rabaisse quand la mer est calme et qu'à ceste raison les mariniers s'en habillent. » XVIe s., G. BOUCHET, *Serées*, éd. Royale, II, 34.

3. — « *Le Veau Marin* = surnom d'un saltimbanque. » A. GERMAIN, *Petite chatte*, 1901, p. 104.

4. — « Souffler comme un phoque. » *Figaro du 24 oct. 1861* ; etc...

5. — « Leurs langues aussi doubles que celles de loups marins. » *Descript. des vies des peagers*, 1649, p. 7.

6. — « *Cela sent la sueur de phoque* = cela a certain goût désagréable. » Langage des marins, *Le Gil-Blas illustré du 23 juin 1895*.

7. — « La seule veue du veau marin fait vomir l'homme. » FUSI, *Mastigophore*, 1609, p. 122.

8. — Sur le phoque auquel on fait dire *papa*, voyez : ESCUDIER, *Saltimbanques*, 1875, p. 170.

9. — « Aussi gracieux à terre qu'un veau marin en visite chez le marchand de parapluies. » Langage des marins, *Régiment illustré du 12 déc. 1896*.

10. — « Si j'entends !... il faudrait avoir des oreilles de *veau marin* pour ne pas entendre. » L. Reybaud, *Nouvelles.* (Le phoque passe pour ne pas avoir l'ouïe fine.)

11. — « Il les galleroit en loups marins. » Allard, 1605, f[et] 171, r°. — « Tu as beau te cintrer comme un phoque, si tu crois que..... » Boyer-Rebiab, *24 heures de bordée*, 1905, p. 251.

12. — « Les phoques sont des âmes en peine; quand un chrétien meurt sans être en état de grâce, il passe dans le corps d'un phoque et y reste jusqu'au jugement dernier. Une fois tous les cent ans, Dieu lui permet de revenir revoir les lieux qu'il a habités... Quelquefois, sous forme de beaux messieurs et de belles dames, les phoques viennent danser sur le rivage, après avoir dépouillé momentanément leurs peaux de bête. Malheur à celui qui enlève une de ces peaux ! » Bretagne, Lagarde (dans *Journal des jeunes filles*, 1846.)

Trichechus manatus (Linné). — LE LAMANTIN

manatus, nomenclat. de Rondelet, 1554.
lamantin, m., français, Coppier, *Voyages*, 1645, p. 108 ; etc.
vache marine, franç., Pomet, 1694.
beste à la grand dent, f., français, Sagard, *Voyage au pays des Hurons*, 1632, p. 38.
manati, arabe, Michaelis, *Questions proposées*, Amsterd., 1774, p. 79. — espagnol, Dutertre, *Hist. des isles Saint-Christophe*, 1654, p. 264.

Trichechus rosmarus (Linné). — LE MORSE

rusmarus, *fosmarus* (lisez *rosmarus*), l. du m. â., Dief. [Ces deux noms sont interprétés par les mots allemands : *rostinger*, *rüstinger*, *russwuhl*, *russor*.]

morse, m., *vache de mer*, f., *vache marine*, franç., H. G. H., *Hist. du Spitsberghe*, 1613, p. 8.
éléphant, m., franç., Du Pinet, *Hist. du monde*, 1625, II, 463.
cheval marin, *vache marine*, *vache à la grande dent*, *éléphant de mer*, français.
lion marin, m., franç., De Pagès, *Voyages*, 1782, II, 148.
rosmar, m., français, Gerard de Vera, *Trois navigations*, 1599, p. 53. (Le mot *rosmar* est scandinave.)

Pelagius monachus (Cuvier).

moine de mer, *lamio*, franç., *Descript. du voyage de Gunea*, 1605, p. 64.
moine de mer, *lamion*, français, F. Cauche, *Relat. de Madagascar*, 1651, p. 141.
tête de moine, f., franç., Rochefort, *Hist. nat. des Antilles*, 1667, I, 386.

LISTE DES OUVRAGES CITÉS EN ABRÉGÉ

(Supplément. Voir le tome VII.)

ALLARD (Marcellin), *Gazzette françoise*, 1605.
AMÉ (Emile), *Dict. topogr. du Cantal*, 1897.
ARBOIS (D') DE JUBAINVILLE, *Sur les noms de lieu*, 1890.
BELON (Pierre), *Nature et diversité des poissons*, 1555.
BESSAS (DE) DE LA MÉGIE, *Légendaire de la noblesse*, 1865.
BLAVIGNAC, *L'empro genévois*, 1875.
BLOSSEVILLE (DE), *Dictionn. topogr. de l'Eure*, 1878.
BONA SPES, *Proverbia communia*, s. d. (xv[e] s.).
BONNIER (Charles), *Proverbes de Templeuve* (dans *Forsch. des roman. Philol., Festg. f. H. Suchier*, Halle, 1900).
BOUILLET (J.-B.), *Dictionnaire des lieux habités du P.-de-D.*, 1864.
BOUILLET (J.-B.), *Descr. archéol. des monuments du P.-de-D.* 1875.
BOUTEILLER (DE), *Dict. topogr. de la Moselle*, 1874.
BOUTIOT (Th.) et E. SOCARD, *Dict. top. de l'Aube*, 1874.
BRUN-DURAND (J.), *Dict. topogr. de la Drôme*, 1891.
BUFFET (Th.), *Vocab. mourmé-franç.* (dans *Revue savoisienne*, 1900).
CHAVOT (Th.), *Le Mâconnais, dict. topogr.*, 1884, in-12.
CHAZAUD, *Dict. des noms de lieux de l'Allier*, 1881.
COLAS (Emile), *Dict. du patois périgourdin*, 1905.
CONSTANTINUS (Rob.), *Supplementum linguæ latinæ*, Lugduni, 1573.
CORNULIER (E. de), *Dict. des terres du Comté nantais*, 1857.

Gaffet de la Briffardière, *Nouv. traité de vénerie*, 1742, in-8°.

Gaston Phœbus, *La Chasse*, édit. de Jos. de Lavallée, Paris, 1854.

Germer-Durand (E.), *Dict. topogr. du Gard*, 1868.

Gillius (Petrus), *Ex Aeliani historia latini facti libri de natura animalium*, Lugduni, 1533.

Gorse (MM.), *Au Bas Pays de Limousin*, 1896.

Gourgues (de), *Dict. topogr. de la Dordogne*, 1873.

Gruterus (Janus), *Florilegium ethico-politicum*, Frankfurti, 1610, in-8.

Guigue (M.-C.), *Topog. histor. de l'Ain*, 1873.

Guillemin (Jules), *Dictionn. topogr. de l'arr. de Louhans*, 1866.

Guinterius (Jeannes), *Pauli Aegineti opus de re medica latinitate donatum per J. Guintertum*, Parisiis, 1532.

Hippeau (C.), *Dict. topogr. du Calvados*, 1883.

Hubert (Eugène). *Dict. hist. et géogr. de l'Indre*, 1889.

Jean d'Orléans, *Anc. lieux dits de Nouvion en Thiérache*, 1903.

Laborde (de), *Emaux du Louvre*, 1853, 2 vol. in-8. (Le deuxième volume a été donné au public une seconde fois, sous le titre de *Glossaire du moyen âge*, en 1872. C'est une supercherie).

La Brosse (Guy de), *Nature et utilité des plantes*, 1628.

Lapaire (Hugues), *Patois berrichon*, 1903.

Lecler (A.), *Dictionn. topogr. de la Creuse*, 1902.

Ledain, *Dict. topogr. des Deux-Sèvres*, 1902.

Lepage (Henri), *Dictionn. topogr. de la Meurthe*, 1862.

Lienard (Félix), *Dict. topogr. de la Meuse*, 1872.

Longnon (Auguste), *Dict. topogr. de la Marne*, 1891.

Maitre (Léon), *Dictionn. topogr. de la Mayenne*, 1878.

Matton (Auguste), *Dict. topogr. de l'Aisne*, 1871.

Merlet (Lucien), *Dict. topogr. d'Eure-et-Loir*, 1861.

Missoux, *Proverbes d'Ambert* (dans *Annales d'Auvergne*, tome X, 1837).

MORTREUIL (J. A. B.), *Dict. topogr. de l'arr. de Marseille*, 1872.

NOTER (Raphaël de), *Dict. français-argot*, 1901.

NUCERIN (J.), *Proverbes communs*, 1612.

O'KELLY (Alph.), *Dictionn. des devises des familles de Belgique*, 1865.

ORBIGNY (Ch. d'), *Dictionn. d'histoire natur.*, 1841-1849.

ORLÉANS (Jean d'), *Lieux-dits de La Thiérache*, 1903.

PASCAL (Félix), *Hist. topogr. de Seine-et-Marne*, 1836.

PEIGNÉ-DELACOURT, *Topogr. du canton de Ribécourt* (Oise), 1873.

PESCHE (J. R.), *Dictionn. topogr. de la Sarthe*, 1836-1842.

PHŒBUS GASTON, *La Chasse*, édit. de Jos. de Lavallée, 1854.

PICHOT (E.), *Patois de Saint-Pern*, etc. (dans *Annales de Bretagne*, 1899-1900).

QUANTIN (Max.), *Dict. topogr. de l'Yonne*, 1862.

RAYMOND (Paul), *Dictionn. topogr. des Basses-Pyrénées*, 1863.

RÉDET (M. L.), *Dict. topogr. de la Vienne*, 1881.

RÉGUIS (J. A. F.), *Hist. natur. des vertébrés de Provence*, Marseille, 1882.

REVEL DU PERRON, *Dict. topogr. de l'arrond. d'Arles*, 1871.

ROMAN (J.), *Hist. topogr. des Hautes-Alpes*, 1884.

ROMAN (J.), *Etymologie des noms de lieux des Hautes-Alpes*; 1887.

RONDELET (Guill.), *Hist. des poissons*, 1558.

ROSENZWEIG, *Dict. topogr. du Morbihan*, 1870.

ROSEROT (Alph.), *Dict. topogr. de la Haute-Marne*, 1903.

SALNOVE (Robert de), *La Vénerie royale*, 1655, réimpres. L. Favre, Niort, 1888.

SIRAND (Alex.), *Communes de l'Ain*, 1856.

SKEAT, *Nominale sive verbale* (dans *Transact. of the philol. society*, 1906).

SOULTRAIT (G. de), *Dict. topogr. de la Nièvre*, 1865.

STOFFEL (G.), *Dict. topogr. du Haut-Rhin*, 1868.

TARBÉ (Pr.) *Hist. des patois de Champagne*, 1851.

THOMAS (Eugène), *Dict. topogr. de l'Hérault*, 1865.
VERNIER (J.), *Dict. topogr. de la Savoie*, 1897.
VICTOR (Hierosme), *Tesoro de las tres linguas, francesa, italia y española*, Genève, 1609, in-8.
WODROEPHE (John), *Marrow of the french tongue*, London, 1625, in-4°.

TABLE DES MATIÈRES

Noms latins :

Noms français :

ERRATUM

P. 1, *lirpus*, *lyrcus*, *herpus*, n'appartiennent pas au latin du moyen âge, ce sont de vieux mots italiotes échoués dans les glossaires de Du Cange et de Diefenbach.

CHARTRES. — IMPRIMERIE ED. GARNIER.

